

Lamballe, Côtes d'Armor,
La Grande Chapelle, Avenue Georges Clémenceau

Cercles de l'âge du Bronze et exploitation rurale antique

sous la direction de
Romuald Ferrette

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné
Tel. 02 23 36 00 40

Janvier 2016

Lamballe, Côtes d'Armor,
La Grande Chapelle, Avenue Georges Clémenceau

Cercles de l'âge du Bronze et exploitation rurale antique

sous la direction de

Romuald Ferrette

avec les contributions de

Paul-André Besombes
Vérane Brisotto
Richard Delage
Arnaud Desfonds
Stéphanie Hurtin
Stéphanie Le Berre
Myriam Le Puil-Texier
Hervé Morzadec
Théophane Nicolas
Vincent Pommier
Laure Simon

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné
Tel. 02 23 36 00 40

Janvier 2016

Sommaire

7

I Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
11	Notice scientifique
12	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription
22	Définition des moyens
24	Arrêté d'autorisation de fouille

27

II Résultats

29

1. Présentation de l'opération

29	1.1 Le cadre de l'intervention
29	1.1.1 Introduction
29	1.1.2 Le contexte topographique et géographique
34	1.1.3 Le contexte historique

36

1.2. Les résultats du diagnostic et les problématiques de l'opération

36	1.2.1 Les résultats du diagnostic
37	1.2.2 La prescription de fouille et le projet scientifique d'intervention de l'Inrap

38

1.3. Descriptif technique et scientifique de l'opération

38	1.3.1 Le décapage
39	1.3.2 Le site de La Grande Chapelle au terme du décapage : état de conservation et organisation générale
40	1.3.3 La stratégie de fouille
40	1.3.4 Enregistrements des données
41	1.3.5 Prélèvements et analyses
41	1.3.6 Moyens mis en œuvre

42

2. Les vestiges de la parcelle 53

42

2.1 Organisation générale des réseaux fossoyés

42	2.1.1 Introduction
42	2.1.2 Chronologie relative entre les fossés des groupes 1 à 4

49

2.2 Les fossés du groupe 1 et les aménagements associés

49	2.2.1 Introduction
50	2.2.2 Les aménagements du Campaniforme/Bronze ancien au bronze final
50	2.2.2.1 <i>Le TP 58 et le point de mobilier</i> 267
50	2.2.2.2 <i>Mobiliers du TP 58 et de</i> 267
51	2.2.2.3 <i>La fosse</i> 428
51	2.2.2.4 <i>Mobilier de la fosse</i> 428
52	2.2.3 Les occupations du Bronze final/Premier Age du fer
52	2.2.3.1 <i>Les cercles</i> 296 et 312
56	2.2.3.2 <i>Le fossé</i> 352/365

57	2.2.3.3 <i>Les trous de poteau</i> 384 et 381
58	2.2.3.4 <i>Un possible bâtiment sur poteaux plantés au sud de la fouille ?</i>
60	2.2.4 Une incinération de la fin du premier Age du Fer/début du second Age du Fer
60	2.2.4.1 <i>Description de la structure</i>
62	2.2.4.2 <i>Etude anthropologique</i>
62	2.2.4.3 <i>Etude céramique</i>
63	2.2.4.4 <i>Le macro outillage</i> 251
63	2.3 Les fossés du groupe 2 et les aménagements associés
65	2.3.1 Le fossé nord-sud 290/273/265/191/66/39 ou tracé A
65	2.3.1.1 <i>Analyses des stratigraphies</i>
68	2.3.1.2 <i>Les relations entre le tracé A et les fossés est-ouest</i>
70	2.3.1.3 <i>Conclusion sur le tracé A</i>
70	2.3.2 Le fossé nord-sud 358/197/440/376/60/35 ou tracé B
70	2.3.2.1 <i>Analyse des stratigraphies</i>
74	2.3.2.2 <i>Les relations entre le tracé B et les fossés est-ouest</i>
76	2.3.2.3 <i>Les sondages 3174, 3142, 3135, 3187 et 3177</i>
79	2.3.2.4 <i>Conclusion sur les sondages 3174, 3142, 3135, 3187, 3177 et le tracé B</i>
81	2.3.3. Le chemin est-ouest
81	2.3.3.1 <i>Les arguments en faveur d'un chemin</i>
84	2.3.3.2 <i>La limite nord : les creusements 18/20/25/385/27/30/34 et 64</i>
84	2.3.3.2.1 <i>Analyse des stratigraphies</i>
85	2.3.3.2.2 <i>Les relations entre la limite nord et les fossés est-ouest</i>
86	2.3.3.2.3 <i>Conclusion sur la limite nord du chemin</i>
87	2.3.3.3 <i>La limite sud</i>
87	2.3.3.3.1 <i>Le tracé 50 : les sondages 3024, 3095 et 3007</i>
89	2.3.3.3.2 <i>La portion centrale de la limite sud : les sondages 3006 à 3209</i>
93	2.3.3.3.3 <i>Synthèse sur les sondages 3006 à 3209</i>
94	2.3.3.3.4 <i>La portion orientale de la limite sud : les fossés 65b et 68</i>
95	2.3.4. Synthèse sur les tracés A et B et le chemin est-ouest
98	2.3.5. La parcelle A
98	2.3.5.1 <i>Description des limites fossoyées</i>
100	2.3.5.2 <i>Un bâtiment sur poteaux au nord de la parcelle ?</i>
103	2.3.6 La parcelle B
106	2.3.7 Le tracé C : un fossé lié à la parcelle A et au tracé nord-sud A ?
106	2.3.7.1 <i>Description du tracé C</i>
110	2.3.7.2 <i>Les relations entre les tracés C, A et la parcelle A</i>
110	2.3.8 Le tracé C : une limite liée à la parcelle B ?
110	2.3.8.1 <i>Description des aménagements</i>
112	2.3.8.2 <i>Eléments de synthèse sur les relations entre les parcelles A, B et le bâtiment 2</i>
114	2.3.9 La parcelle C
114	2.3.9.1 <i>Les limites de la parcelle C</i>
116	2.3.9.2 <i>Un possible bâtiment et des TP isolés</i>
118	2.3.9.3 <i>La fosse dépôt 454</i>
118	2.3.9.3.1 <i>Description de l'aménagement</i>
119	2.3.9.3.2 <i>Catalogue des monnaies de la fosse 454</i>

120	2.3.9.4 <i>Les fosses dans l'environnement de la parcelle C</i>
120	2.3.10 La parcelle D
120	2.3.10.1 Les limites de la parcelle D
121	2.3.10.2 Le bâtiment 4
123	2.3.11 Les parcelles E et F
124	2.3.11.1 <i>Les tracés 55/391 (parcelle E)</i>
127	2.3.11.2 <i>Le fossé 90 (parcelle E)</i>
127	2.3.11.2.1 <i>Analyse des stratigraphies</i>
130	2.3.11.2.2 <i>Le mobilier lithique du fossé 90</i>
131	2.3.11.3 <i>La limite nord de la parcelle F : le fossé 24</i>
131	2.3.11.4 <i>Les aménagements internes aux parcelles E et F</i>
131	2.3.11.4.1 <i>Introduction</i>
132	2.3.11.4.2 <i>Le fossé 53</i>
135	2.3.11.4.3 <i>Le fossé 70</i>
137	2.3.11.4.4 <i>Le fossé 44</i>
137	2.3.11.4.5 <i>Le fossé 425</i>
139	2.3.11.4.6 <i>Les bâtiments et structures annexes</i>
145	2.3.11.5 <i>Synthèse sur les parcelles E et F</i>
149	2.3.12 Le démantèlement de la parcelle F
149	2.3.12.1 <i>Mobilier céramique de l'US 54.3</i>
150	2.3.12.2 <i>Les derniers aménagements</i>
151	2.3.12.3 <i>Mobilier céramique de l'US 54.2</i>
152	2.3.13 La parcelle G et les fossés isolés
153	2.3.14 Une zone funéraire diffuse
153	2.3.14.1 <i>La fosse 281</i>
154	2.3.14.2 <i>La fosse 291</i>
155	2.3.14.2.1 <i>Le contenu de l'urne</i>
155	2.3.14.2.2 <i>Données anthropologiques</i>
155	2.3.14.2.3 <i>Datation de l'urne</i>
155	2.3.14.3 <i>La fosse 377</i>
156	2.3.14.3.1 <i>Le contenu de l'urne</i>
156	2.3.14.3.2 <i>Données anthropologiques</i>
157	2.3.14.3.3 <i>Datation de l'urne</i>
157	2.3.14.4 <i>Conclusion : une modeste unité funéraire du Haut-Empire ?</i>
159	2.3.15 Les autres aménagements
159	2.3.15.1 <i>Les fosses 43 et 462</i>
160	2.3.15.2 <i>Les fosses 140, 160, 161 et 408</i>
161	2.3.15.3 <i>Les structures 189, 190, 199, 202, 245, 266 et 444</i>
165	2.3.15.4 <i>Les fosses 178, 218, 219, 234, 472 et 475</i>
167	2.4 Synthèse sur les aménagements du groupe 2
169	2.4.1 La phase 1- l'apparition du tracé B
169	2.4.2 La phase 2- l'apparition du tracé A
169	2.4.3 La phase 3- l'apparition du chemin est-ouest
171	2.4.4. La phase 4- une densification du réseau fossoyé
172	2.4.5 La phase 5- l'abandon du chemin est-ouest
172	2.4.6 La phase 6- les derniers grands aménagements
174	2.4.7 La phase 7- Le retrait de l'occupation antique

176	2.5 Les fossés du groupe 3 et les aménagements associés
176	2.5.1 Les aménagements au nord du site
178	2.5.2 Les aménagements au sud du site
179	2.6 Les aménagements du groupe 4
182	3. Eléments de synthèse et conclusions
182	3.1 Les occupations de l'âge du Bronze final/Premier âge du Fer
184	3.2 La période romaine
184	3.2.1 Les grandes évolutions
186	3.2.2 Statut des occupations
188	3.3 Le site de La Grande Chapelle après l'Antiquité
188	3.3.1 La période médiévale
189	3.3.2 L'époque moderne
191	4. Bibliographie
195	III Etudes annexes et inventaires
196	Annexe 1 : Etude de la céramique des périodes protohistoriques – T. Nicolas
202	Annexe 2 : Etude de la céramique et des terres cuites des périodes historiques – R. Delage
242	Annexe 3 : Etude des monnaies – P.-A. Besombes
244	Annexe 4 : Etude du verre – L. Simon
246	Annexe 5 : L'outillage lithique et macro lithique de La Grande Chapelle – V. Brisoto, H. Morzadec
254	Annexe 6 : Les sépultures du premier Âge du fer et du Haut-Empire – M. Le Puil-Texier
260	Annexe 7 : Datation radiocarbone – Beta Analytic
261	Inventaires des faits
273	Inventaire des sondages mécaniques et manuels
276	Inventaire des minutes
278	Inventaire des prises de vues
300	Inventaire du mobilier
307	Inventaire des figures, des clichés et des tableaux du RFO

I - Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Côtes d'Armor (22)

Commune
Lamballe

Adresse ou lieu-dit
La Grande Chapelle

Codes

code INSEE
22 093

**Coordonnées géographiques et
altimétriques selon le système
national de référence**

X : 139,3500
Y : 726,5525 Lambert II étendu
z : Z : 82,78 m

Références cadastrales

Commune
Lamballe

section(s)
ZV
parcelle(s)
n° 53

Propriétaire du terrain

Société Amel
Parc d'activité de la Tourelle
Rue Becquerel
BP 30459
22400 Lamballe

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2012-110 en date du 21 mai 2012

Numéro de l'opération
DB 05023502

Numéro de l'autorisation de fouille
2013-150 en date du 22 mai 2013

**Maître d'ouvrage des travaux
d'aménagement**

Société Amel
Parc d'activité de la Tourelle
Rue Becquerel
BP 30459
22400 Lamballe

Surface du projet d'aménagement

10 500 m²

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

**Responsable scientifique de
l'opération**

Romuald Ferrette, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 677737
35577 Cesson-Sévigné
et Centre archéologique Inrap
37 rue du Bignon
CS 677737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

du 24 juin au 08 août 2013

Mots-clefs des thesaurus

Intervenants

Intervenants administratifs

Prénom, nom, organisme de rattachement	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Yves Tinévez, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle-Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Logistique	Logistique
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de centre archéologique	Gestion du matériel
Olivier Bréhelin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi de l'opération

Equipe de fouille

Prénom, nom, organisme de rattachement	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Romuald Ferrette, Inrap	Chargé d'études et d'opérations	Responsable scientifique
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevés topographiques
Gwendal Joüan des Longrets, Inrap	Technicien de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Claire Guého, Inrap	Technicienne de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Aurélien Herbet, Inrap	Technicien de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Relevés topographiques
Solenne Le Forestier, Inrap	Technicienne de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Hugo Le Guennic, Stagiaire	Technicien de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Olivier Morin, Inrap	Technicien de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Anne-Sophie Paranthoën, Inrap	Technicienne de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevés topographiques
Jean-François Royer, Inrap	Technicien de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Bastien Simier, Inrap	Technicien de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Aude Valérien, Inrap	Technicienne de fouille	Fouille, relevés et enregistrement

Equipe de post-fouille

Prénom, nom, organisme de rattachement	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Romuald Ferrette, Inrap	Chargé d'études et d'opérations	Etude, Dao, synthèse et rédaction
Paul-André Besombes, SRA Bretagne	Conservateur du patrimoine	Etude des monnaies
Vérande Brisotto, Inrap	Assistante d'études et d'opérations	Etude du mobilier lithique
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Etude et inventaire du mobilier historique
Arnaud Desfonds	Assistante d'étude et d'opération	PAO
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire des collections	Gestion du mobilier
Stéphanie Le Berre, Inrap	Technicienne de fouille	DAO
Myriam Le Puil-Texier, Inrap	Anthropologue	Etude des incinérations
Hervé Morzadec, Inrap	Chargé d'études et d'opérations	Etude du mobilier lithique
Théophane Nicolas, Inrap	Céramologue	Etude et inventaire du mobilier protohistorique
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevés topographiques
Laure Simon, Inrap	Céramologue	Etude du verre

Terrassement

Entreprise Beaussire	Parc d'activité de la Fourchette, 50500 Catz	
----------------------	--	--

Notice scientifique

La fouille préventive de La Grande Chapelle à Lamballe dans les Côtes-d'Armor fait suite au projet de construction d'un lotissement par la société Amel. Le terrain exploré s'étend sur le versant nord-est du plateau de La Tourelle et domine la vallée du Gouessant. Compte tenu d'un contexte topographique et naturel favorable, l'environnement archéologique de la zone d'étude est assez riche en indices de sites. Au sommet du plateau de La Tourelle, à quelques centaines de mètres de la fouille de 2013, deux importantes opérations intéressent la Préhistoire et la Protohistoire ont été réalisées par l'Inrap en 2008. A l'ouest de l'intervention, un enclos attribué à l'époque romaine a été repéré en photographie aérienne, tandis qu'un gisement de surface de la même période est signalé à 500 m sur l'amorce du versant nord-ouest du plateau, au lieu-dit La Corne de Cerf. A l'est de l'intervention, un gisement préhistorique est répertorié et un dépôt métallique de l'âge du Bronze a également été découvert à proximité du Gouessant au XIX^e siècle.

L'intervention de 2013 couvre une superficie de 10 500 m². Les vestiges retrouvés se cantonnent uniquement à des structures en creux. Ils intéressent un large spectre chronologique puisqu'ils s'étendent du Bronze ancien à l'époque moderne.

L'essentiel se rapporte toutefois à l'époque romaine.

Pour les époques anciennes, on mettra en avant la découverte de deux cercles funéraires d'un diamètre de 17 m à l'extérieur et qui présentent la particularité d'être géminés. Datés de l'âge du Bronze final d'après la céramique, ils sont mis en relation avec l'enceinte monumentale de la même période étudiée en 2008 par S. Blanchet (Inrap). L'âge du Fer est peu représenté et se résume à une incinération.

La période romaine se caractérise par une succession complexe d'organisations fossoyées, se déclinant en six phases, dont la plus ancienne, sans doute un enclos partiellement conservé dans l'emprise, doit remonter au tout début du Haut-Empire, voire un peu avant. Le milieu du I^{er} siècle marque l'apparition d'un axe de circulation est-ouest d'une envergure de 30 pieds sur lequel vont se greffer des parcelles accueillant parfois des bâtiments sur poteaux plantés et des clôtures. Le milieu du II^e siècle au plus tôt marque une refonte du paysage avec la disparition du chemin. L'occupation se poursuit cependant au moins jusqu'au dernier tiers du suivant d'après le numéraire. De rares vaisselles de table indiquent d'ailleurs une fréquentation du site dans le courant du IV^e siècle.

Ces organisations sont interprétées comme une partie d'une exploitation agricole dont le siège se trouve hors de l'emprise d'étude. La fouille ne permet pas toutefois de rattacher avec assurance toutes les phases à l'enclos repéré en prospection aérienne pourtant proche. Quelques éléments mobiliers (moellons, pavement en schiste et en marbre, fragment de sol de béton) témoignent en effet de l'existence d'un établissement d'importance à proximité, construit pour partie en dur. La direction prise par le chemin est-ouest semble indiquer qu'il pourrait s'agir du gisement de La Corne de Cerf. L'hypothèse que les occupations de La Grande Chapelle appartiennent à la *pars rustica* d'une *villa* reste donc posée.

Après l'Antiquité, seuls des fossés ont été mis en évidence. Deux d'entre eux semblent concerter le Moyen-Age, sans qu'il soit possible d'affiner la datation faute de mobilier. Plusieurs autres constituent des limites de champs datés de l'époque moderne.

Etat du terrain

Au terme de l'intervention, les sondages et l'emprise décapée ont été remblayés.

Localisation de l'opération

Bretagne, Côtes-d'Armor
Lamballe
La Grande Chapelle

x (L93) : 129,3500
y (L93) : 726,5525
z (L93) : 82,78 m



Arrêté de prescription



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2012-100 portant prescription de fouille archéologique préventive

VU le code du patrimoine, notamment son titre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010-560-AIR / DRAAC/DSC en date du 14 décembre 2010 portant déléguement de signature à M. François ERIBENBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant substitution de signature par un recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011 ;

VU le rapport de diagnostic archéologique dressé par arrêté n° 2007-100 du 10 octobre 2007, établi le 3 mai 2008 ;

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 20 juin 2008 ;

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence qu'il importait de veiller au vestige de l'Antiquité,

ARRETE

Article 1^e Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages, ou travaux portant sur le territoire suivant :

Région	Bretagne
Département	Côtes-d'Armor
Commune	Lanvallay
Localité	La Grande Chapelle, av. Georges Clémenceau
Quadrant	secteur ZV parcelles 1-53

Éditeur : Gouët Armel - Parc d'activités de La Fourche, rue Desquerre, BP 30450, 22400 Lannion

Propriétaire

Article 2 La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de M. Gouët Armel, Parc d'activités de La Fourche, rue Desquerre, BP 30450, 22400 Lannion, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

La réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'initiative initiale de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu aux articles R.522-7 à R.522-13 du code du patrimoine.

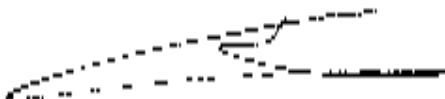
Le contrat conclu avec l'opérateur compète de prévoir l'intervention de celui-ci, précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 Le fouilleur pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, ou en sa absence transmis, comprenant le contrat mentionné à l'article 2, la justification réglementaire de l'opération et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article N° 523-45 du code du patrimoine.

Article 4 Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, auquel il ajoute à la Société Amicale d'activités de la Bourde rue Bocquetel, BP 30450, 22400 Lamballe.

Fait à Rennes, le 21 mai 2012

pour le Préfet de région
pour le directeur régional des affaires culturelles
abacot ou empêché



Stéphane Denchamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataire : Société Amicale à l'attention de M. Hervé Alain
copie à : mairie de Lamballe
préfecture des Côtes d'Armor



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Prescriptions de fouille archéologique préventive annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2012-100

Le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille et Vilaine,

région	Bretagne
département	Côtes-d'Armor
commune	LAMBALLE
lieu-dit	Avenue G. Cléménçotz, Unit. d'U. Grande Chapelle
cadastre	section ZV parcelles 5A
propriétaire	Société Amal, Parc d'activités de La Tourelle, Rue du quai BP 30450 - 22400 Lamballe
propriétaire	

Surface à fouiller : 10.000 m²

1- Contexte et données scientifiques issues du diagnostic

Par arrêté n° 2007-100 du 19 octobre 2007, un diagnostic archéologique a été présenté au lieu-dit La Grande Chapelle en Lamballe en prévision d'un projet d'aménagement d'un espace vert. Ce diagnostic était justifié par un contexte archéologique Avisable (présence de traces d'un ancien hameau à proximité et trouée préventive importante au lieu-dit La Tourelle en 2007) d'une part et une localisation en rebord de plateau dominant le bassin versant du Gouët qui présente favorable aux implantations humaines, d'autre part.

Le diagnostic a été réalisé par l'Inrap en mars 2008 et a fait l'objet d'un rapport d'opération de bonne qualité composé de 35 pages et 15 figures. Un tiers de 30 sondages de sondage a été réalisés couvrant plus de 13,5 % de la surface à diagnostiquer (soit de 2,5 ha). Le substrat géologique local est composé de limons et meioclastes siliceux.

À part quelques structures de la protohistoire ancienne, la majorité des 100 faits archéologiques mis au jour sont datés de l'époque gallo-romaine. L'habitat antique est individualisé, en bordure de plateau, par des fondations de bâtiments sur pilotis ou sur solins massifs (comme par exemple au niveau de la tranchée 2B où se dessine le plan d'un bâtiment complet d'une superficie de 20 m²). Ces vestiges s'inscrivent dans un réseau de fossés orthogonaux et fond pants aux dimensions très élevées pour la nature du sol actuellement présent, pour assurer d'une vraie ville ou petite agglomération. Le matériel retrouvé abondant, permet de situer l'occupation au cours des trois périodes très bien documentées de notre èpoque. Les vestiges sont bien conservés, parfois dans de petites dépressions, sous un niveau de terre végétale conséquent notamment en bas de pente vers l'est (0,80 m d'épaisseur).

2- objectifs scientifiques de la fouille

La découverte et l'étude de ces vestiges protohistoriques et antiques permettent de compléter nos connaissances sur les multiples occupations de ce secteur, suite à l'impostante opération de fouille préventive réalisée en 2007 sur l'emprise de la ZAC de La Tourelle, localisée à quelques centaines de mètres sur le sommet du plateau. Cette

importante opération à miel au Néolithique une forte occupation du Néolithique moyen. Âge du Bronze final et Âge du Fer. Par ailleurs, le diagnostic confirme la nature des enclos fourrés (principalement production cérémoniale) et la présence de structures complémentaires. Après décapage de la terre végétale sur les secteurs de concentrations définis sur le plan de joint, un plan complexe des structures sera réalisé et le choix des structures fouillées (en fonction des critères permettant l'interprétation globale du site). Fouille exhaustive des structures d'habitat (murs de pierre sèche, fourneaux, silos...), sondages dans les fossés pour datation et étude des chronologies relatives.

3- Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur

3.1. Décapage

Le décapage extensif des terrains superficiels (terre végétale) devra être réalisé sous surveillance de l'équipe archéologique à la pelle mécanique munie d'un godet métal lisse de 250 kg sur la totalité de la surface à fouiller prévue (10500 m², sur plage jour).

Le décapage fin complémentaire (nettoyage à la racle, brosse, brosse semi-métallique dans les secteurs définitivement déblayés et dans les secteurs à concentrations de structures).

L'évacuation et le stockage des déblais seront assurés sous emprise de la surface d'étude.

3.2. Fouille

La durée minimale de la fouille ne pourra pas être inférieure à 36 jours ouvrés.

Le nombre minimal de personnes affectées à la phase fouille ne pourra pas être inférieur à 7 personnes, y compris le responsable d'opération.

Les relevés comprendront les relevés de plans généraux, repérage et enregistrement de la totalité des faits archéologiques, notes de détail en plan et coupe des structures, relevés photographiques généraux et de détail.

La fouille manuelle dans structures d'habitat sera exhaustive : nature des fours (fourneau, trou de potier, tuyau, sépultures...), Interprétation datation (mobiliers prélevements), chronologie globale du site.

En cas de découverte de sépultures, la fouille manuelle devra être menée en fonction d'un programme élaboré avec un anthropologue de terrain et des autorisations sont faites en avance.

3.3. Enregistrement des données de terrain

Il comprendra les relevés topographiques, les plans généraux, les plans de détail, les coupes photographiques, les diagrammes stratigraphiques, les plans de répartition du mobilier et des prélevements, les relevés photographiques généraux et de détail. Des photographies d'ensemble du site fouillé seront réalisées à partir d'une nacelle élévatrice.

3.4. Prélevements

Tous les prélevements nécessaires à la compréhension et à la datation du site devront être réalisés, préférentiellement en rapportant au mobilier archéologique, prélevements pour datations absolues (radiocarbone, dendrochronologie), analyses géochimiques, isotopiques, archéobiologiques, palynologiques. L'ensemble des prélevements, mobilier et échantillons, sera localisé sur plan et inventorié.

3.5. Rapport final d'opération et documentation scientifique

Le rapport final d'opération sera établi selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004.

L'inventaire et le conditionnement de la documentation seront que produite par l'opérateur, sauf si réalisée, selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004.

Un rendu numérique des données principales de l'opération (copie de plan de décapage, et plan d'ensemble des structures mises au jour) devra être effectué sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d'origine, avec une géométrie polygonaire et le Lambert 2 étendu comme système de projection.

3.6. Organisation générale du chantier

- * L'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité édictées par le décret n° 74-474 du 8 juillet 2003.
- * En cas de crachoir sur le chantier, un plan général de contreplaqué devra délimiter l'ensemble des zones propres à prévenir les risques résultant de cette coulée et de la succession d'accidents, lorsque, alors, l'évacuation des liquides d'une crachoir, des risques subsistent pour les autres intervenants.
- * Prévention des débuts issus de la fouille manuelle des structures effectuera autant que faire se peut, de façon mécanique.
- * Prévoir les aménagements nécessaires aux accès et aux installations de chantier, ainsi qu'au stockage des débuts.

4 - Agrément de l'opérateur

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour l'Antiquité et la Préhistoire. La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne - Service Régional de l'Archéologie.

5 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique

Le responsable de l'opération devra être spécialisé dans la période gallo-romaine et des recherches sur les structures d'habitat et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale (communautaire) dans le projet d'opération (une bibliographie acquise sur ce chantier). L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, ainsi qu'une synthèse.

- Le responsable de l'opération devra être titulaire d'un diplôme en la Préhistoire, soit de disposer par lui-même des compétences requises dans ce domaine, et le Cas échéant d'un anthropologue de terrain. Au moins un des membres de l'équipe devra disposer des connaissances nécessaires à la conduite des opérations préventives.
- La proposition du responsable d'opération devra être formelle et définitive, dans le projet d'opération.
- La présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post fouille.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes.
- Le responsable d'opération ainsi que les responsables de secteur et les spécialistes devront communiquer un Curriculum Vitæ actualisé.

6 - Mesures à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour

6.1 - Vestiges immobiliers

- * les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'imposent aucune prévention particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

6.2 - Vestiges mobiliers

- * l'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour et devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélevements ne sont pas soumis à autorisation, cependant la sortie de terrains. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation préalable de sortie de terrains délivrée par le Ministère de la Culture.
- * le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation conditions en back normalisées lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son étiquette, suivi les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.

7 - Etudes et travaux de post fouille

- * l'équipe archéologique et les différents spécialistes mis en œuvre bénéficiera des moyens matériels pour mener à bien leurs études : l'exploitation des données de terrain (documentaire, graphique, photographique, études spéciologiques...) et du mobilier (définition, comptage, dessins...); devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération.
- * La durée de la phase post fouille ne pourra être inférieure à 25 jours. Le nombre maximal de personnes affectées à la phase post fouille ne pourra pas être inférieur à 4 personnes, y compris le Responsable d'opération.
- * Le projet d'intervention devra en outre préciser la qualité et la qualification des personnes affectées à la phase post fouille.

8 - Collaboration scientifique

- * Le Responsable d'opération aura pour rôle d'établir toutes les collaborations scientifiques nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire et d'adresser directement ou indirectement les

- cherchement concerné par des problématiques archéologiques complémentaires à un sujet(s) régional, culturel ou thématique. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier.
- Pour ce qui concerne l'analyse de certaines datations (Dendrochronologie), il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, compte tenu des datations régionales dont il dispose.

9 - Animations et diffusion de l'information

- Différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des ressources des fouilles archéologiques engagées dans le cadre de cette opération.
- Les modalités de réception et de financement devront être prévues. Les informations scientifiques diffusées sont soumises au comité scientifique et technique du SRA.

10 - Délai prévisionnel de remise du rapport final d'opération

- Le présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.
- Ce rapport final d'opération devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études prévues, en format A4 papier, document(s) placé(s) dans un S exemplaire et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique. Le rapport sera rédigé en français et comportera un résumé traduit en anglais.
- Un plan d'emprise de l'opération figurera les zones ouvertes et les structures mises au jour, en format shape.
- Le rapport sera accompagné de la notice d'opération Archéologue, adressée sous format numérique (format RTF) directement par courrier électronique (www.demonstrat.ign.gouv.fr) ou sur CD joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa publication sur l'aire sur le site de la revue Adip, Archéologue de la France, Information. Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004.
 - Une fiche archéologique résumant les données numériques et techniques de l'opération
 - Une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération
 En cas de résultat possible, l'auteur de la notice y joindra au maximum 2 ou 3 illustrations légendées (photographie, plan, coupe, etc.). Ces documents sont également à soumettre sous forme papier, au format jpg, et à la taille de 800 x 800 pixels.
- Le délai de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 18 mois à l'issue du déroulement de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyse n'ont pas été trouvés à l'étape des études préliminaires, il pourra faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être joint au rapport des résultats de l'ensemble des analyses.

11 - Projet de publication

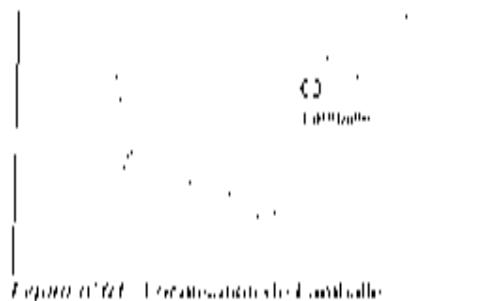
Le rapport final d'opération sera accompagné d'un projet de publication scientifique précisant le support de publication et les modalités de financement.

Franck Remaud, le 21 mai 2012

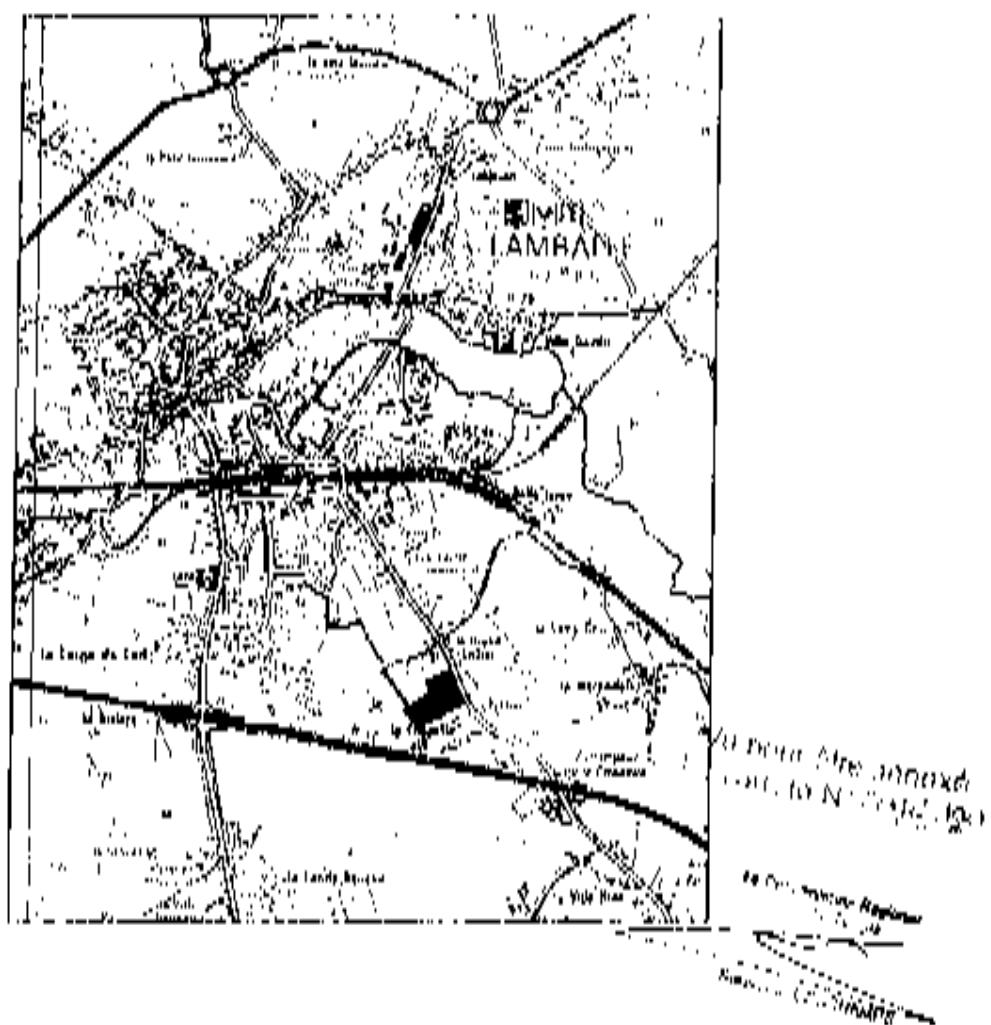
pour le Crédit de la région Bretagne,
Crédit d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles
le conservateur régional de l'archéologie,

Méaphane Dantchenko

JX



Lepomis gibbosus - Largemouthed Sunfish



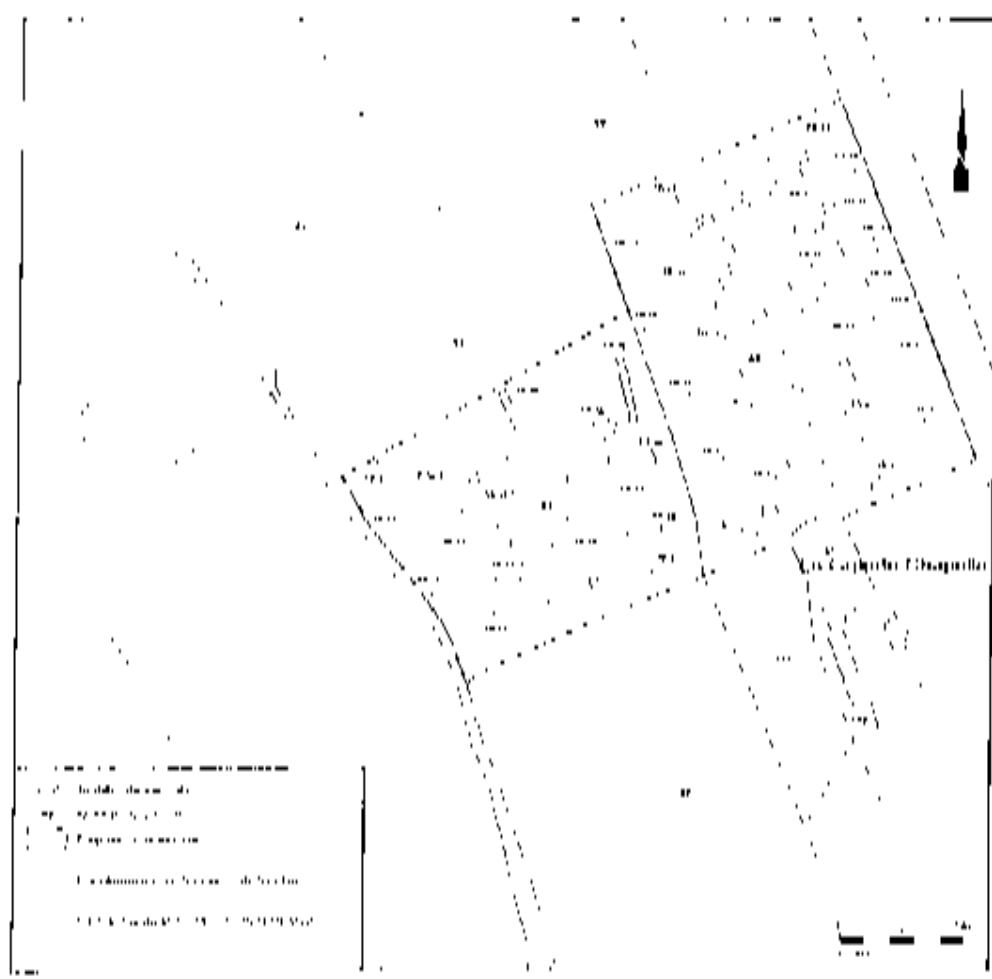
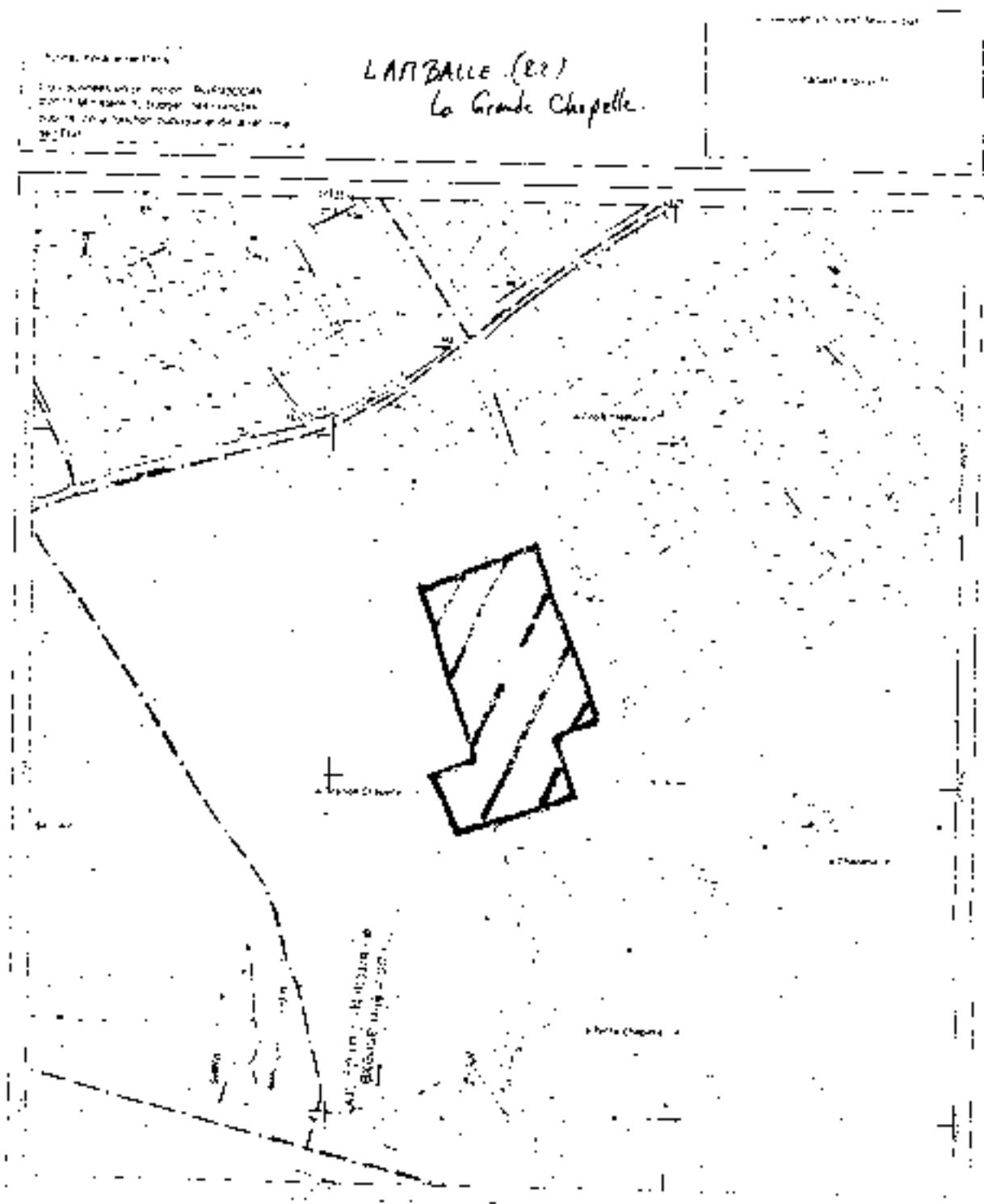
LAMBALLE (22) - La Grande Chapelle.

Figure n°111. Localisation du site sur le plan cadastral inclus dans les planches n°52 et 53.





Définition des moyens

DEFINITION DES MOYENS - DEVIS DE FOUILLE

1. IDENTIFICATION

Site de : La grande Chapelle à Lamballe (22)

Code opération : DH 05 02.15.02

Atteinte suivie par : Michel DAUZET

1.1 Site

Département	Côtes d'Armor
Ville	Lamballe
lieu dit	La Grande Chapelle
Nom ou raison sociale	Société AME
Adresse	Place d'activités de la Tourelle, rue Bacquerel, BP 30459, 22 400 Lamballe
Références cadastrales	Section ZV, n° A3
Surface à fouiller	Surface prescrite : 10 500 m ²
Surface minimale à dégager	10 500 m ²

1.2 Opération

Arrêté préfectoral n°2012-100, envoi	Le 21 mai 2012
Courrier de saisine reçu le:	22 juin 2012
Nombre de structures simples :	480 à l'ha
Nombre de structures complexes	47 à l'ha
Nombre de stèles	0,60 m en moyenne
Échéancier de l'opération au plus tard le	04 juillet 2013 (préparation)
Fin de la fouille et libération du terrain au plus tard le	30 juillet 2013
Fin de l'évacuation et remise du rapport au plus tard le	30 juillet 2013
Responsable présent	Mélanie LEVAIN

2. TRANCHE FIRMEE : VOLUME DES MOYENS PRÉVUS (EN JOURS OUVRÉS)

2.1.1 Préparation chantier (durée : 2 jours ouvrés) :

- Responsable d'opération : 2 jours
- Topographe : 1 jour

1.

2.1.2 Décapage (durée : 16 jours ouvrés) :

- Responsable d'opération : 13 jours
- Technicien : 48 jours (3 techniciens pendant 16 jours)
 - Peinture unique : 15 jours
 - Meuble-benne : 30 jours (2 meubles-bennes pendant 15 jours)
 - Table psychologique : 3 jours (fermeture et entretien des murs)

2.1.3 Rouille (durée : 20 jours ouvrés)

- Responsable d'opération : 20 jours
 - Technicien : 100 jours (5 techniciens pendant 20 jours)
 - Spécialiste : 4 jours (épaviste diverses)
 - Typographe : 2 jours
 - Photographe : 1 jour
- Moteur 5,5 CV avec chaudière : 20 jours
Mazette (avec chaudière) : 1 jour

2.1.4 Remise en état des terrains (durée : 5 jours ouvrés)

- Surface décapée : 10 500 m²
Épaisseur moyenne : 0,60m

2.1.5 Table d'étude

- Responsable d'opération : 30 jours
- Spécialiste : 5 jours (études diverses)
- Spécialiste : 20 jours (échographie)
- Technicien : 20 jours (transfert des documents et du mobilier)
- Dessinateur : 20 jours
- Typographe : 1 jour
- Photographe : 1 jour

2.1.6 Analyses et consolidation de mobilier :

- Analyses : 4 000 échantillons

2.1.7 Installation de chantier

- prévoir l'installation d'une plate forme d'environ 400 m²
- prévoir un accès courant électrique et eau potable
- prévoir 4 bungalows (2 vestiaires et 1 bureau et table de vote)
- prévoir 1 container ours
- prévoir 2 sondages

Arrêté d'autorisation de fouille



REÇU LE
2556
27 MAI 2013

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

I.N.R.A.P.

ARRETE n° 2013-150 modifiant l'arrêté n° 2012-285 du 17 décembre 2012 portant autorisation de fouille archéologique préventive

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLENBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 20 juin 2008;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2012-100 du 21 mai 2012 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite reçu le 14 décembre 2012 et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

VU l'arrêté n° 2012-285 du 17 décembre 2012 portant autorisation de fouille archéologique préventive ;

VU la demande de modification émise par l'INRAP en date du 13 mai 2013 en vue de confier la responsabilité scientifique de la fouille préventive à Monsieur Romuald FERRETTE ;

CONSIDERANT que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE

Article 1^{er} : La Société AMEL, maître d'ouvrage du projet est autorisée à faire réaliser par l'INRAP, opérateur, sous la direction scientifique de Monsieur Romuald FERRETTE, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Département :	Côtes d'Armor
Commune :	Lamballe
Lieu-dit :	La Grande Chapelle
Cadastre :	section : ZV parcelles : 53

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre

des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'Etat.

Article 5 : L'aménageur informe l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. A. Beurel, gérant de la Société AMEL, parc d'activités La Tourelle, rue Becquerel, BP 30459, 22400 Lamballe et au Directeur de l'Inrap Grand Ouest.

Fait à Rennes, le 22 mai 2013

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : SARL AMEL
INRAP

copie à : mairie de Lamballe

II - Résultats

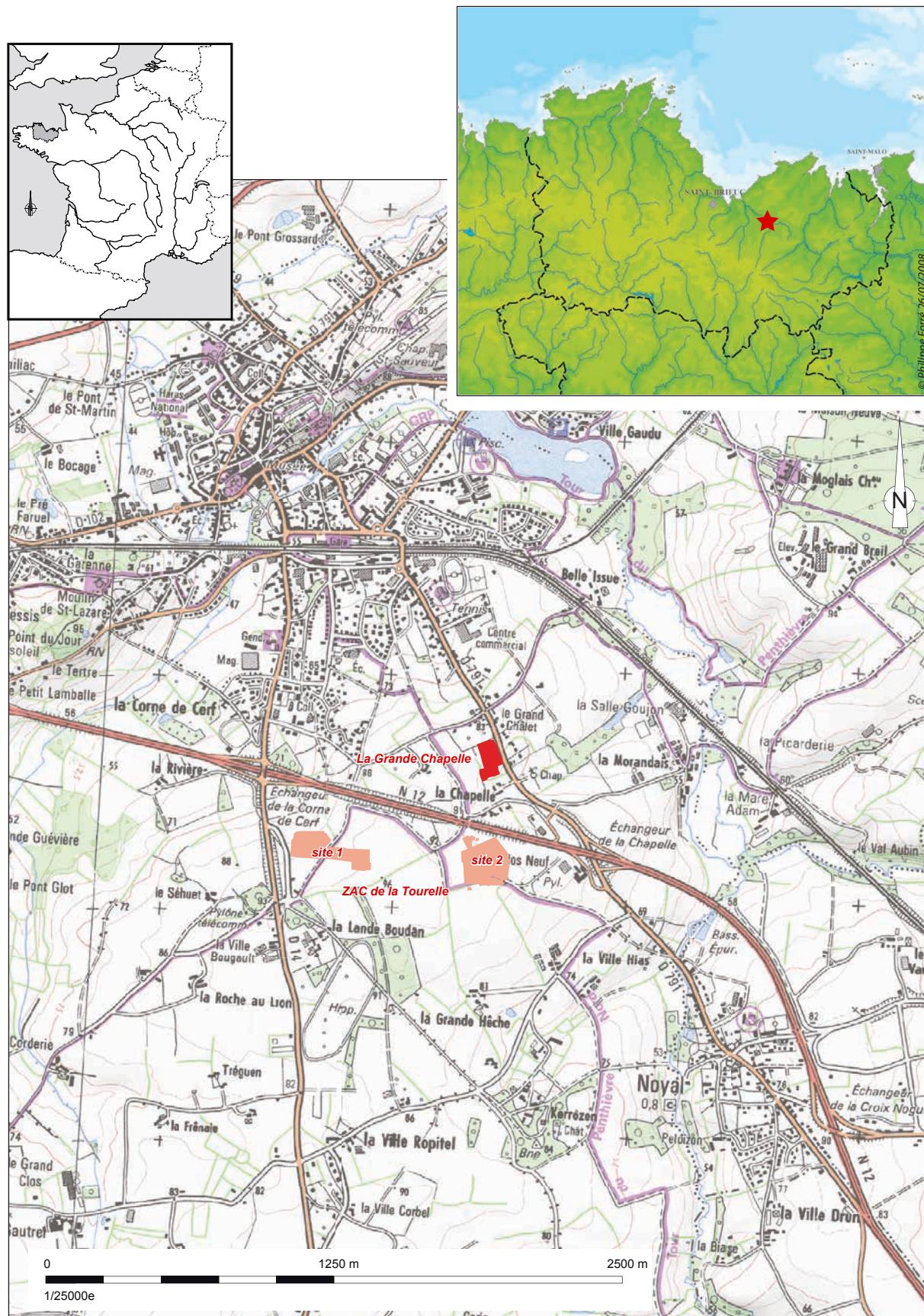


Fig. 1 : La Grande Chapelle, Lamballe (22), localisation de la fouille (d'après Blanchet 2010).

1. Présentation de l'opération

1.1 Le cadre de l'intervention

1.1.1 Introduction

Le projet de construction d'un lotissement par la société Amel le long de l'avenue Georges Clémenceau à Lamballe dans les Côtes-d'Armor (section ZV, parcelle 53, **fig. 1 et 2**) est à l'origine de l'arrêté de prescription de fouille préventive n° 2012-100 en date du 21 mai 2012, émis par le Service régional de l'archéologie de Bretagne¹. Cette prescription fait suite aux résultats positifs d'un diagnostic conduit par l'Inrap dans un secteur sensible du point de vue archéologique (Roy 2008). L'intervention, qui concernait alors les parcelles 52 et 53, avait en effet révélé un ensemble de vestiges fossoyés se déployant à l'est d'un enclos repéré en prospection aérienne (enclos de La Grande Chapelle) et s'étageant pour l'essentiel du I^{er} au III^e siècle de notre ère.

Le présent RFO rend compte des résultats de la fouille des vestiges de la parcelle 53, confiée à l'Inrap par l'aménageur, conformément à l'arrêté n° 2011-100 émis par le Service régional de l'archéologie de Bretagne.

1.1.2 Le contexte topographique et géographique

Le site de La Grande Chapelle se trouve au nord du département des Côtes-d'Armor, plus précisément au sud-est de la baie de Saint-Brieuc (**fig. 1**). Situées au sud de la ville de Lamballe, les occupations étudiées se sont épanouies sur le versant nord-est du plateau de La Tourelle dont le sommet culmine à 96 m. C'est sur cette éminence qu'ont été étudiées deux grands sites s'étageant du néolithique à l'époque médiévale dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de La Tourelle (**fig. 3**, sites 1 et 2). Ce secteur, parfois abrupt comme au nord de Lamballe, est découpé par de larges vallées. Le plateau de La Tourelle est ainsi encadré au nord-est et nord-ouest par deux bassins versants, celui du Gouessant et de La Guévière. A l'ouest du premier, le paysage est marqué par deux lignes de crêtes au Mont-Bouet et à l'emplacement de l'actuel château de Lamballe. Au nord de la vallée formée par Le Gouessant et Le Gaast, plusieurs promontoires sur lesquels des occupations anciennes ont été identifiées, sont remarquables.

Le site de La Grande-Chapelle est implanté à mi-pente du versant ouest du plateau de La Tourelle et domine Le Gouessant. Il en résulte une composante topographique sud-ouest/nord-est assez marquée. Ainsi, les vestiges apparaissent aux alentours de 84,75 m à l'angle nord-ouest du décapage et à 80,25 m à l'opposé, ce qui représente une pente nord-ouest/sud-est de plus 4 % (**fig. 3b**). Au sud de la fouille, le dénivelé tend à s'amoindrir et s'établit aux alentours de 2 m, soit une pente proche de 2,5 %. Cet amoindrissement du relief s'explique par la proximité d'un talweg au sud de la zone d'étude. Il existe de fait une seconde composante topographique qui s'exprime du nord au sud, tout en restant beaucoup plus douce, puisque la pente s'inscrit au maximum aux alentours de 1% à l'ouest, tandis qu'elle est nulle le long de l'avenue Georges Clémenceau.

Comme l'avait déjà signalé S. Blanchet dans le cadre de l'étude du site 2 de La Tourelle, la carte géologique du secteur au 1/50 000^e n'est pas encore réalisée et seuls sont accessibles les données anciennes issues de cartes aux 1/80 000^e (Blanchet 2010, p. 18). Sans entrer dans le détail, on retiendra que ce secteur des Côtes-d'Armor offrent plusieurs formations géologiques (**fig. 4**). Les crêtes de Lamballe et du Mont-Bouët sont formées d'orthogneiss. Au nord-est, sur la commune de La Poterie, se rencontre le massif de gabbro de Trégomar dont la formation résulte de phénomènes éruptifs. L'essentiel du socle est constitué de micaschiste, y compris sur l'emprise de la fouille. Ce

¹ Nous adressons nos remerciements à Stéphane Blanchet-Inrap pour nous avoir permis d'utiliser certaines figures du RFO du site 2 de La Tourelle dans le cadre de cette étude.

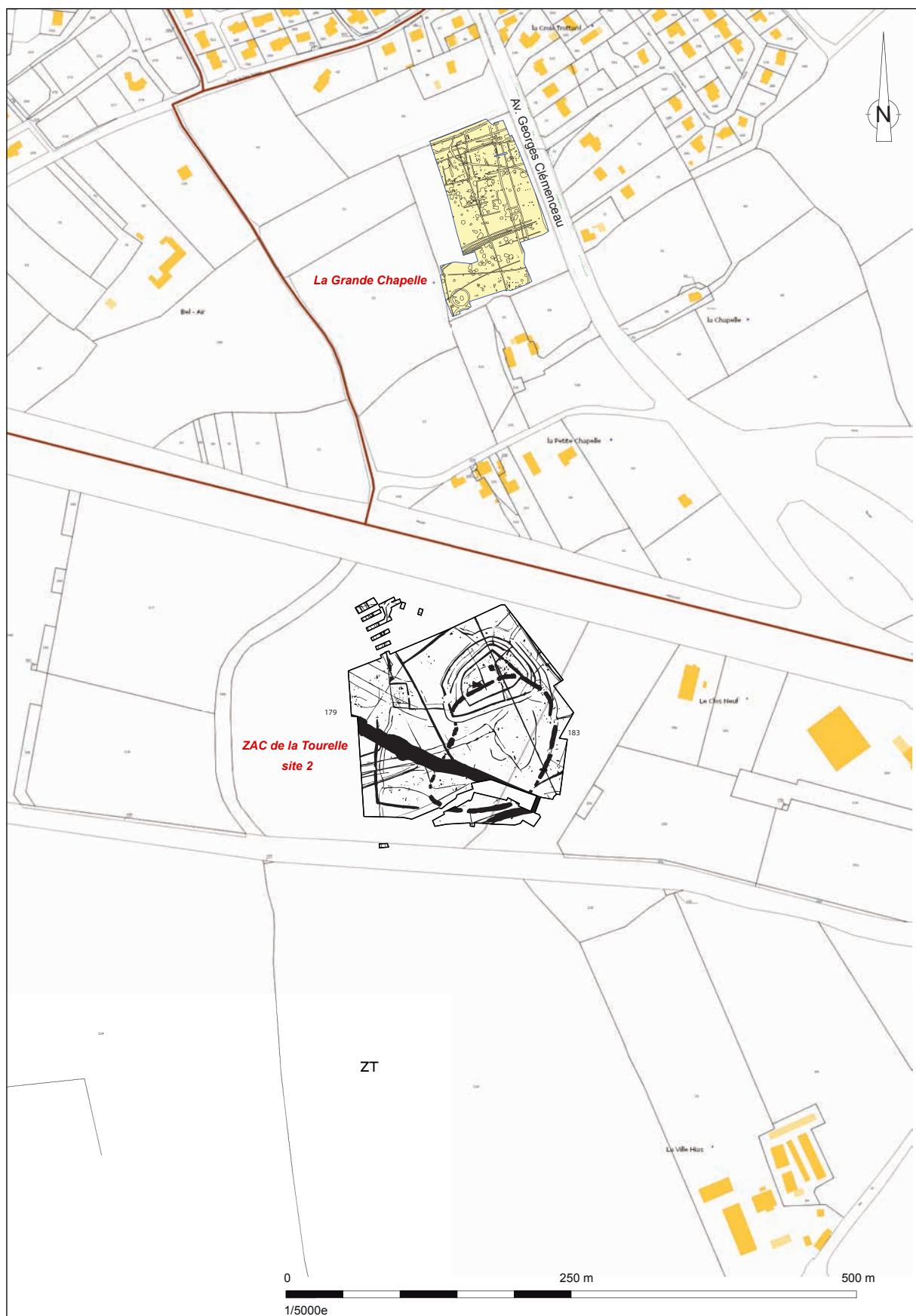


Fig. 2 : Implantation de la fouille de La Grande Chapelle et du site 2 de La Tourelle sur le fond cadastral (d'après Blanchet 2010).

substrat est alors fortement altéré et recouvert par des loess, sous lesquels se rencontre une altérite gravillonneuse. Compte tenu de la configuration du terrain, d'importants colluvions de pente sont présents tout le long de l'avenue Georges Clémenceau et en limite sud de la fouille, à l'approche du talweg. Ils prennent la forme d'un horizon brun à la matrice fine qui a piégé parfois des tessons protohistoriques et qui n'a pas toujours facilité le repérage des structures en creux. Notons aussi que le sommet de cet horizon a été perturbé par les activités agricoles et que quelques incinérations y ont été installées. En définitive, on retiendra un fort potentiel agricole du secteur et une apparition différentielle des vestiges archéologiques suivant les zones de décapage dont les lisibilités sont devenues évidentes entre 0,50 m au nord-ouest et 0,80 m dans la partie sud-est par rapport à la surface actuelle.

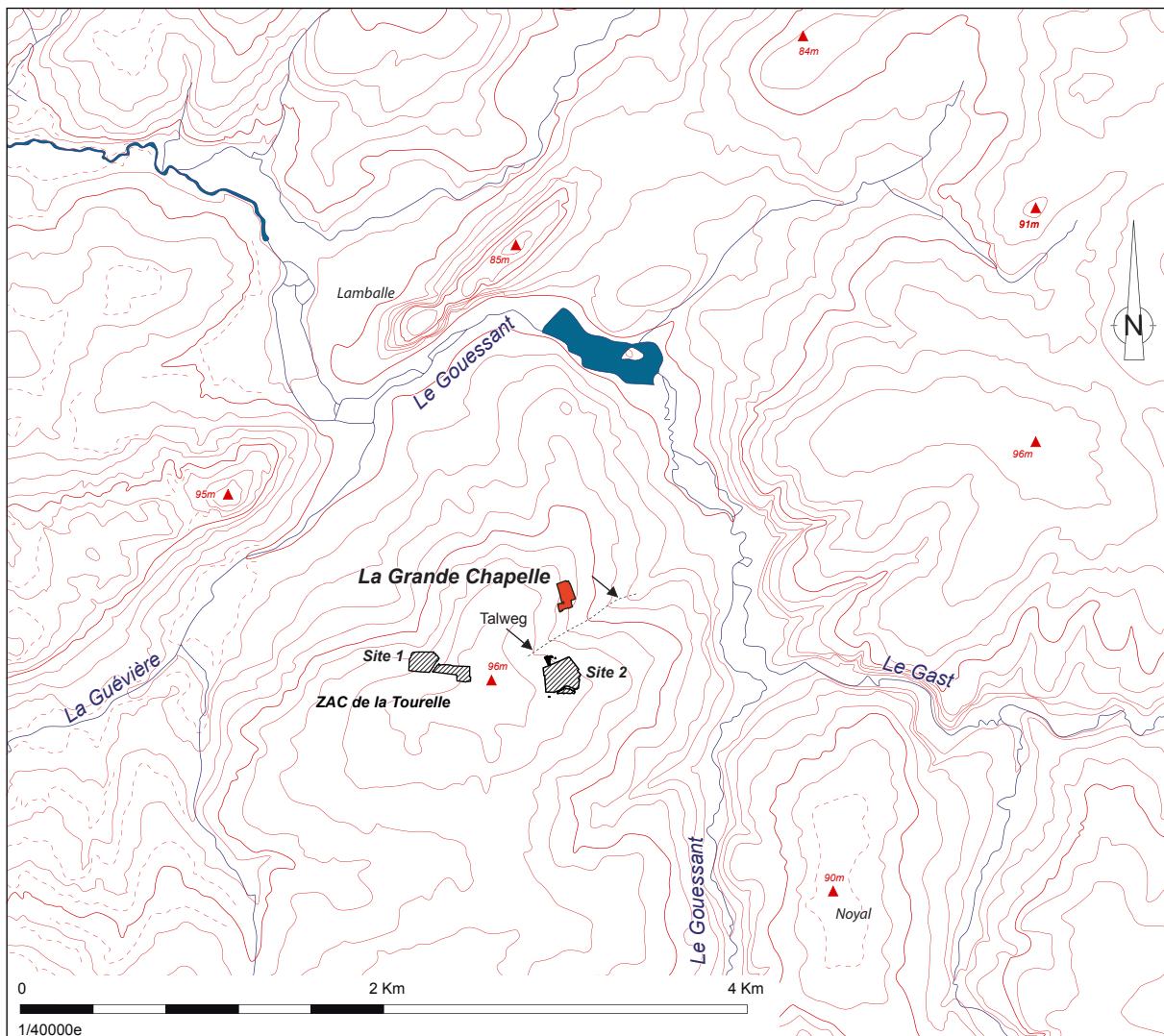


Fig. 3 : Implantation topographique du site de La Grande Chapelle (d'après Blanchet 2010).

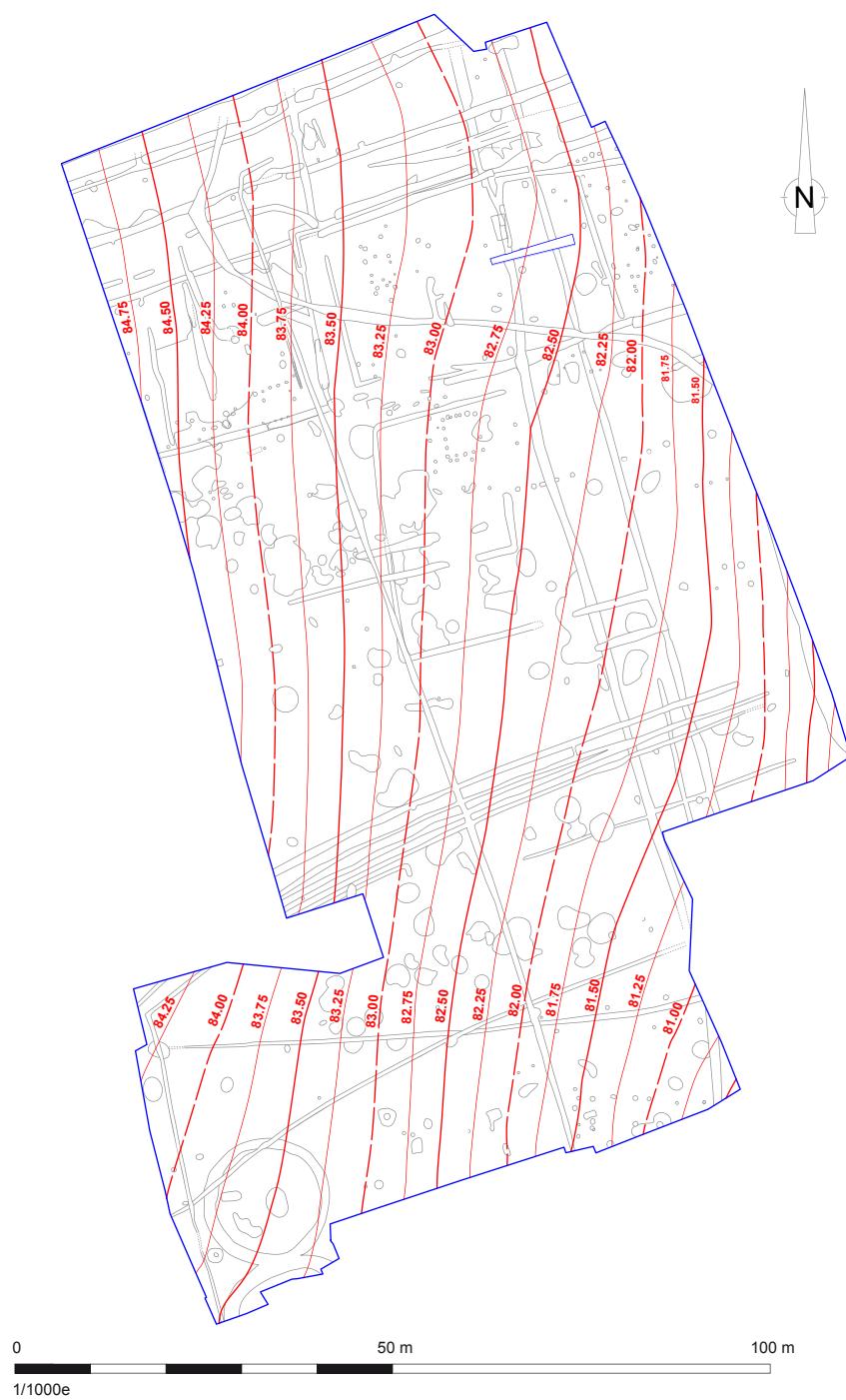


Fig. 3b : Détail de la topographie du site de La Grande-Chapelle (Dao R. Ferrette-Inrap).

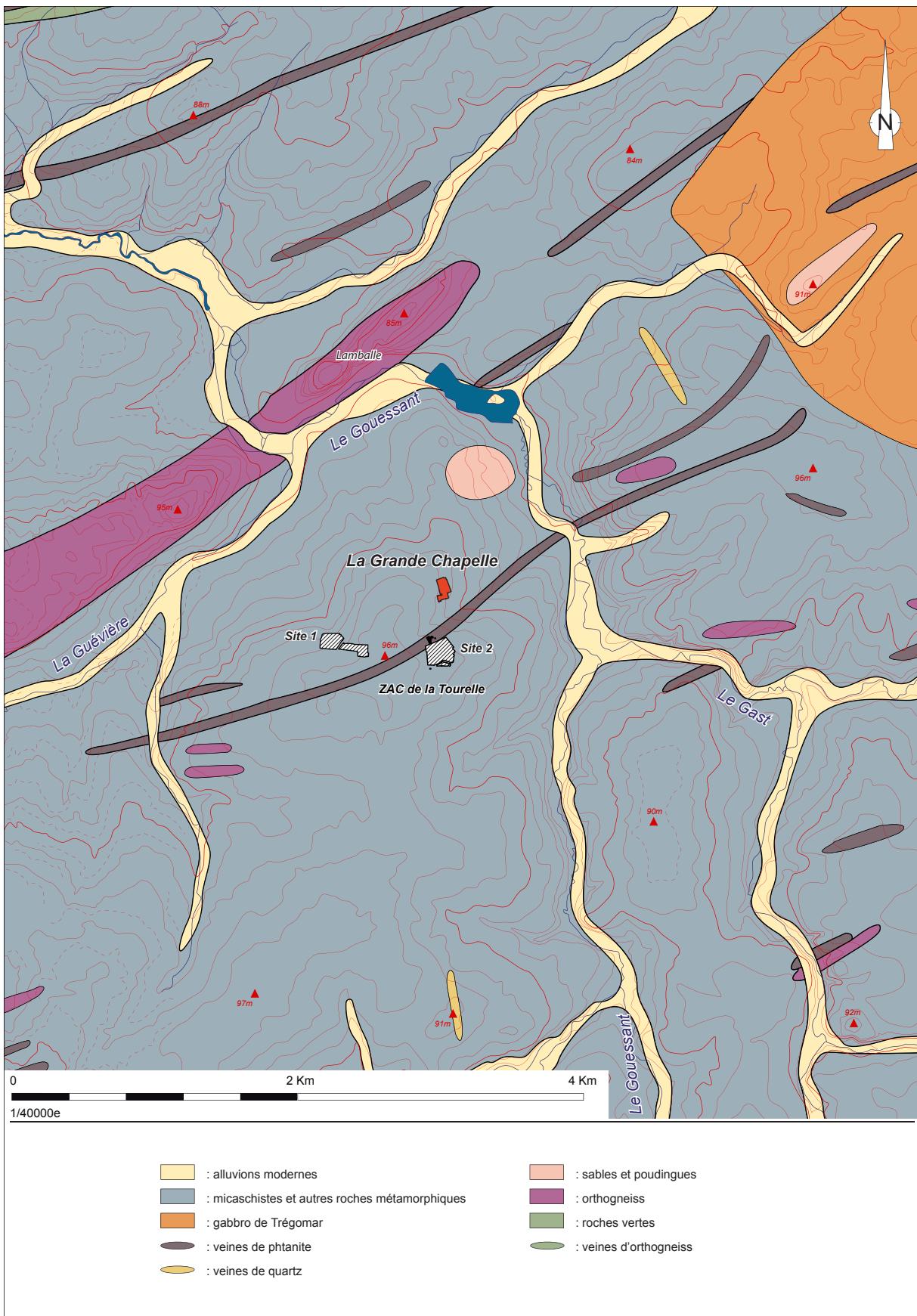


Fig. 4 : La Grande Chapelle, Lamballe (22). Carte géologique simplifiée réalisée d'après la carte au 1/80 000^e de Saint-Brieuc, Barrois 1896 et Chauris 2003 (d'après Blanchet 2010).

1.1.3 Le contexte historique

Le secteur de Lamballe a connu plusieurs interventions archéologiques ces dernières années. En 2006, L. Aubry (Inrap) a effectué un diagnostic sur une quarantaine d'hectares à l'emplacement de la première tranche de la ZAC actuelle de La Tourelle. Localisée au sud de la RN 12 et à quelques centaines de mètres de la fouille de 2013, cette campagne de sondages a révélé une densité de vestiges fossoyés diachroniques (Aubry 2006). Les résultats positifs ont amené l'Etat à prescrire deux fouilles archéologiques conduites en 2006-2007 par l'Inrap. La première, dénommée site 1, concerne un habitat du second âge du Fer délimité par un enclos (Mentele 2010). La seconde, qui couvre une superficie de 3 hectares, a livré des occupations s'échelonnant du Néolithique au haut Moyen-Age (Blanchet 2010, **fig. 5**). La période romaine y est toutefois peu représentée et illustrée seulement par une sépulture, un four et une fosse (Poilpré et Simon 2010, p. 367-372). Cette opération a été l'occasion d'une mise à jour de la carte archéologique du secteur, car plusieurs découvertes anciennes n'étaient pas recensées (Blanchet 2010, p. 21). Une vaste étude documentaire a également été menée par P. Poilpré. Concernant ses résultats et ses liens avec l'intervention de 2013, on retiendra en premier lieu que l'avenue Georges Clémenceau doit reprendre un itinéraire plus ancien, dénommé route royale, et qui reliait Rennes à Saint-Brieuc en passant par Lamballe (ancienne N12). Cet axe se superposerait à un tracé encore plus vieux qui se greffe sur la voie dite de la Tourelle, sans doute liée au site primitif de Lamballe (Blanchet 2010, p. 438 et fig. 198).

Pour l'époque antique, la ville de Lamballe a été souvent considérée comme un carrefour de voies (Eveillard 1991). Cette hypothèse implique une création ancienne, malgré l'absence de preuves tangibles. L'étude documentaire conduite par P. Poilpré tend désormais à réfuter cette piste puisque des cinq axes antiques recensés par J.-Y. Eveillard, ce chercheur n'en retient qu'un, reliant Corseul à Carhaix en passant par La Bouille (Blanchet 2010, p. 423, **fig. 192**).

Les vestiges antiques découverts à La Tourelle, peu nombreux, ont été mis en relation avec l'enclos de la Grande Chapelle repéré en prospection aérienne par un membre du CeRRA en 1997 et dont l'emprise est jalonnée de morceaux de tuiles gallo-romaines. La découverte en 2008 de vestiges antiques à l'emplacement des parcelles 52 et 53 a permis de constater que les orientations des fossés obéissent à celles de l'enclos. D'après l'analyse effectuée par P. Poilpré, le réseau parcellaire gallo-romain s'étendrait sur 300 hectares et intéresserait un domaine de type *villa*. Les directions de ce réseau semblent aussi avoir conditionné de façon assez classique le développement du paysage au haut Moyen-Age (Blanchet 2010, p. 426). Ces hypothèses de travail intéressent évidemment au premier chef le site étudié en 2013, puisqu'il est situé à proximité de l'enclos de La Grande Chapelle. La possibilité d'un lien entre ces deux occupations était dès lors une des problématiques de la fouille.

L'environnement de l'intervention est aussi marqué par plusieurs découvertes de gisements antiques, d'après des ramassages de surface. Au lieu-dit la Corne de Cerf (**fig. 5**, n° 35), à l'ouest de l'intervention, des tuiles, blocs de mortier, scories et tessons de céramiques ont été décelés (Bizien-jaglin et al. 2002, p. 172). Sur le versant sud du Mont-Bouët, deux autres gisements sont signalés (n° 5 et 45). Mentionnons aussi sur la commune de Noyal le gisement des Vaux qui a livré des scories, des tuiles et de la céramique (n° 19 et 44). Cette occupation est présumée contemporaine d'un enclos repéré en photographie aérienne et attribué à l'époque antique par sa morphologie (Bizien-Jaglin et al. 2002, p. 195). Enfin, au nord du Gouessant, plusieurs indices de site ont été identifiés (**fig. 5**, n° 7 notamment). Si la plupart de ces signalements ne permettent pas de caractériser finement les occupations en question, tant sur le plan chronologique que fonctionnel, on retient finalement que les occupations romaines de La Grande Chapelle ne sont pas isolées. A titre d'hypothèse, la découverte de pierres et de mortier au lieu-dit la Corne de Cerf pourrait

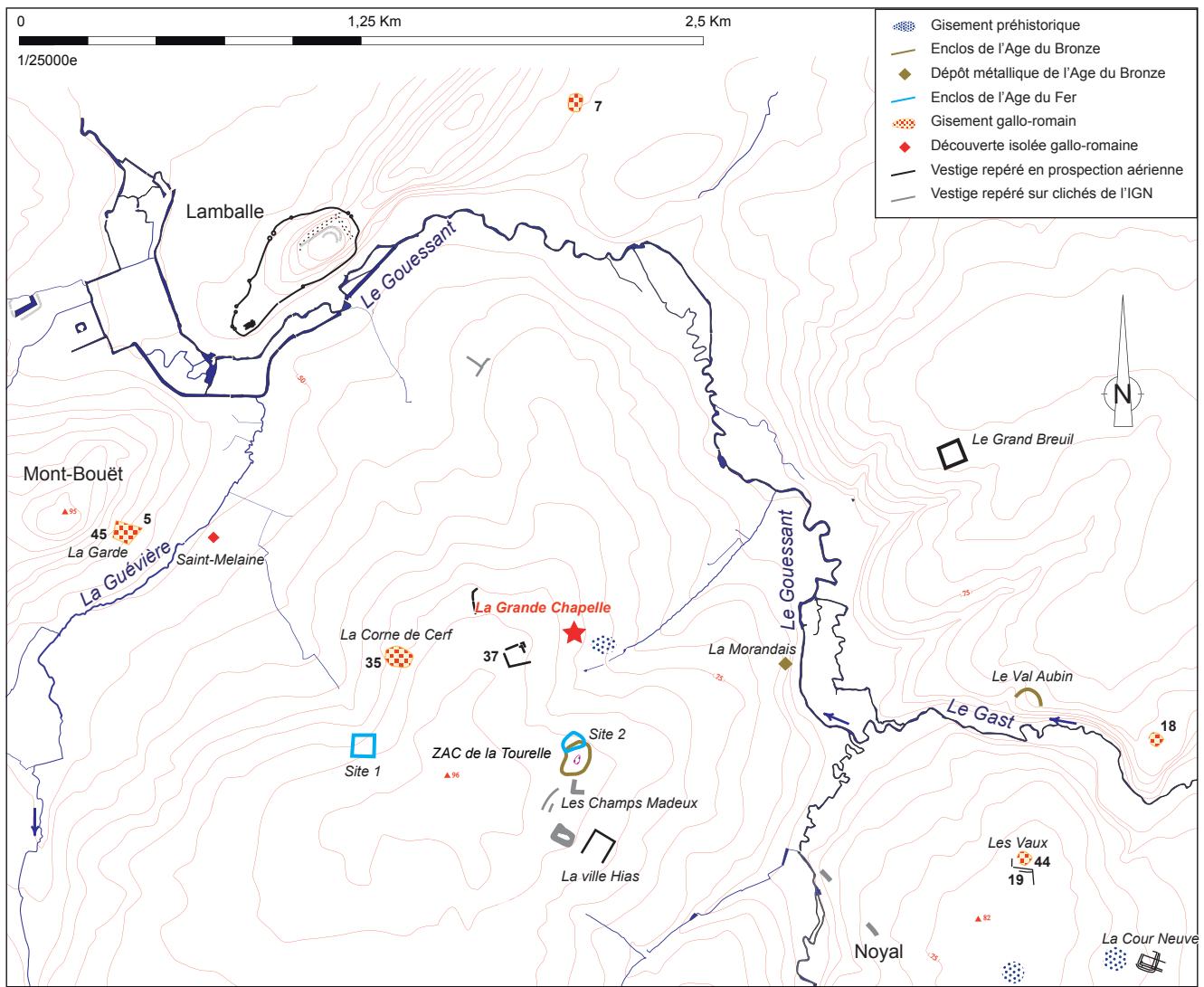


Fig. 5 : L'environnement archéologique du site de La Grande Chapelle (d'après Blanchet 2010).

d'ailleurs signaler l'existence d'un établissement rural d'importance construit pour partie en dur.

Concernant les périodes plus anciennes, on rappellera dans le cadre de ce RFO l'étude de deux occupations de l'âge du Fer sur les sites 1 et 2 de la Tourelle. Sur le second, un enclos de l'âge du Bronze a également été abordé mais les occupations les plus anciennes remontent à la Préhistoire. L'enceinte de l'âge du Bronze du site 2 de La Tourelle fait face à celle du Val-Aubin localisée à 1,5 km au nord et sondée en 2001 par G. Hamon (Hamon 2001). Plusieurs indices semblent en outre indiquer que ces deux entités étaient reliées par un chemin qui franchissait Le Gouessant peu avant l'affluence du Gaast (Blanchet 2010, p. 174-176). La question de l'antagonisme ou de la complémentarité des deux enceintes dans un souci de contrôle de la vallée reste posée (Banchet 2010, p. 408-410). La fouille de 2013 apporte sur cette période des compléments indéniables. Enfin, un important dépôt de mobilier métallique, intéressant l'âge du Bronze, a été découvert au XIX^e siècle au lieu-dit La Morandais.

1.2. Les résultats du diagnostic et les problématiques de l'opération

1.2.1 Les résultats du diagnostic

Les terrains concernés ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2008 dirigé par E. Roy-Inrap (Roy 2008). Cette intervention couvrait alors les parcelles 52 et 53, mais seule la seconde est concernée par la fouille. On se contentera dès lors de rappeler brièvement les principales découvertes faites à son emplacement, tout en précisant que les découvertes de la parcelle 52 sont assez similaires et prolongent l'occupation dont il est question dans le cadre de ce RFO.

La plupart des tranchées a rencontré des vestiges anciens, puisque seules 5 sur un total de 23 se sont révélées négatives (**fig. 6**, tranchées 5, 6, 9, 11 et 22). La densité la plus forte s'observe au nord de la zone sondée. La partie centrale ne révèle que quelques sections de fossés est-ouest ou nord-sud, tandis que l'extrême sud du diagnostic semble avoir effleuré une occupation ancienne. L'essentiel des vestiges détectés sont datés de la période antique. Ils se traduisent avant tout par un réseau de fossés parcellaires orthonormés dont l'orientation globalement nord-est/sud-ouest est conforme à l'enclos repéré en photographie aérienne. Les sondages ont révélé des creusements fonctionnant à ciel ouvert et dont l'état de conservation est variable mais n'excède jamais le mètre.

Quatre concentrations de trous de poteau sont signalées dans les tranchées 17, 15 et 14 et dans la fenêtre 1 au sud de la parcelle 53 où une certaine cohérence organisationnelle s'observe. A la hauteur du sondage 17, un bâtiment sur solin était aussi pressenti, tandis que la découverte de scories ou de foyers pouvait témoigner d'une activité métallurgique.

En conclusion, l'interprétation du site par son inventeur est celle de la marge d'une grande exploitation agricole dont le siège pourrait être l'enclos antique détecté en survol aérien, ou sinon une *villa* au plan allongé. Les bâtiments sur poteaux plantés ont été considérés comme partie intégrante de cette période, ce que confirme la fouille.

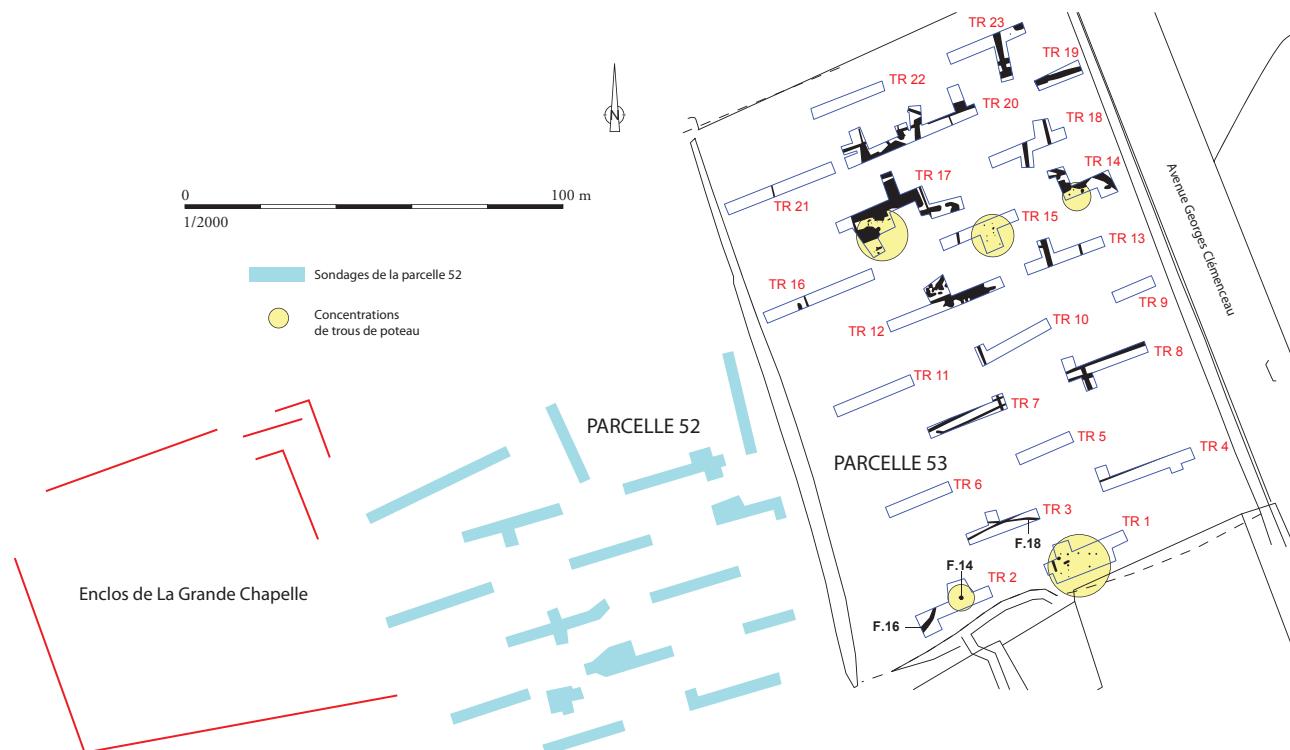


Fig. 6 : Plan des découvertes du diagnostic de 2008 à la hauteur de la parcelle 53 et mise en perspective par rapport à l'enclos de La Grande Chapelle (Dao R. Ferrette, d'après Roy 2008).

Si la majeure partie des aménagements fossoyés se rapporte à l'époque romaine, quelques indices attribués à la protohistoire ancienne sont signalés dans la portion méridionale de la parcelle 53 (tranchées 2 et 3). Il s'agit d'un trou de poteau isolé (F. 14, tranchée 2), d'un fossé ayant livré un fragment de céramique protohistorique (F. 18, tranchée 3). Un second segment de fossé en arc de cercle (F. 16, tranchée 2) était enfin susceptible d'appartenir à un enclos funéraire circulaire.

1.2.2 La prescription de fouille et le projet scientifique d'intervention de l'Inrap

C'est à partir de ces résultats que les services de l'Etat ont émis un arrêté portant prescription de fouille archéologique préventive puisque le futur lotissement impactait directement l'occupation antique. Les objectifs et méthodes de l'intervention sont définis dans le cahier des charges scientifiques établi par le Service régional de l'archéologie de Bretagne et annexé à l'arrêté de prescription.

Ce cahier des charges prévoyait, après le décapage des stériles sur l'emprise prescrite d'une surface de 10 500 m², « l'étude extensive des structures fossoyées mises au jour et de leur environnement et la recherche de structures complémentaires ». Un plan global des aménagements devait être dressé et les choix de fouille devaient permettre d'interpréter le site dans sa globalité. L'exploration des bâtiments et des structures associées (fours, silos...) était exhaustive, tandis que les nombreux fossés devaient être sondés afin de recueillir des jalons chronologiques et de déterminer leur succession stratigraphique. L'objectif final était de compléter les connaissances sur les occupations du secteur, notamment au regard des résultats de la fouille du site 2 de La Tourelle.

C'est à partir de ces directives scientifiques que l'Inrap a élaboré son projet de fouille dont seuls les grands axes sont rappelés.

- fouille manuelle et exhaustive des parties à forte densité de vestiges ;
- approche du réseau fossoyé selon la méthode de l'échantillonnage afin de cerner la dynamique de comblement, les phases d'entretien et la chronologie des différents creusements. Ces sondages devaient être réalisés au moyen d'engins mécaniques, hormis certaines portions spécifiques (intersections, sections à forte concentration de mobilier) ;
- fouille des ensembles cohérents de trous de poteau (par moitié ou intégralement) entrant directement dans la compréhension de l'organisation du site ;
- fouille par échantillonnage des fosses en fonction de leur intérêt dans l'organisation spatiale du site, avec possibilité d'une étude exhaustive suivant les informations collectées ou l'abondance du mobilier ;
- recours en cas de besoin à des spécialistes, (photographe, géomorphologue, palynologue) suivant les interrogations susceptibles d'apparaître au fil de l'opération ;
- levé topographique des vestiges, des sondages et axes de coupe au fur et à mesure des nécessités de l'opération afin d'élaborer le plan masse du site puis son phasage en post-fouille.

1.3. Descriptif technique et scientifique de l'opération

1.3.1 Le décapage

Comme énoncé dans la prescription de fouille annexée à l'arrêté préfectoral n° 2012-100, la surface à ouvrir à l'emplacement de la parcelle 53 s'établissait à 10 500 m². Elle prévoyait un décapage des horizons superficiels jusqu'à atteindre le toit des vestiges et sous la surveillance des archéologues. La fouille devait permettre de dresser le plan des aménagements encore en place afin d'en comprendre l'organisation et les évolutions.

Le décapage a débuté le 24 juin 2012 (semaine 26) et s'est étalé sur 15 jours ouvrés conformément au projet de fouille établi par l'Inrap. Il a été conduit par une pelle mécanique de 20t équipée d'un gobet lisse de 3 m de large. Les stériles, enlevés par passes successives, ont été stockés sous forme de merlons, en dehors de l'emprise d'étude, leur évacuation étant assurée par des tracteurs-bennes. En raison de la situation de l'accès au chantier, deux zones de stockage ont été définies (**fig. 7**). La plus importante se trouve à l'ouest et a servi à entreposer l'essentiel des terres. La seconde, située au-sud est, a été utilisée pour stocker les derniers déblais par jet de pelle tout en autorisant l'évacuation de celle-ci à la fin de la phase d'ouverture. Compte tenu de cette problématique de circulation d'engins au regard de la situation des dépôts de terre, le décapage a commencé par la partie nord de l'emprise et a progressé par bande d'est en ouest jusqu'à la hauteur de la seconde zone de stockage où il a été stoppé provisoirement. C'est à ce moment qu'a débuté l'ouverture de la partie méridionale du site en partant de l'angle sud-est, afin de permettre aux tracteurs de circuler et d'entreposer les déblais sur le merlon principal. Elle s'est achevée par la bande de terre séparant les deux fenêtres.

Hormis cette contrainte de cheminement, le décapage n'a pas rencontré de difficulté particulière. Les vestiges sont apparus entre 0,40 et 0,80 m, l'épaisseur des stériles étant plus importante au sud, à l'approche d'un talweg. La phase de décapage a mobilisé le responsable de l'opération et 3 agents chargés du repérage, de la numérotation des structures et de l'enregistrement du mobilier. L'emploi d'un détecteur de métaux s'est avéré assez négatif. Durant cette phase, le reste de l'équipe (en moyenne 5 personnes) a procédé aux premières explorations manuelles.

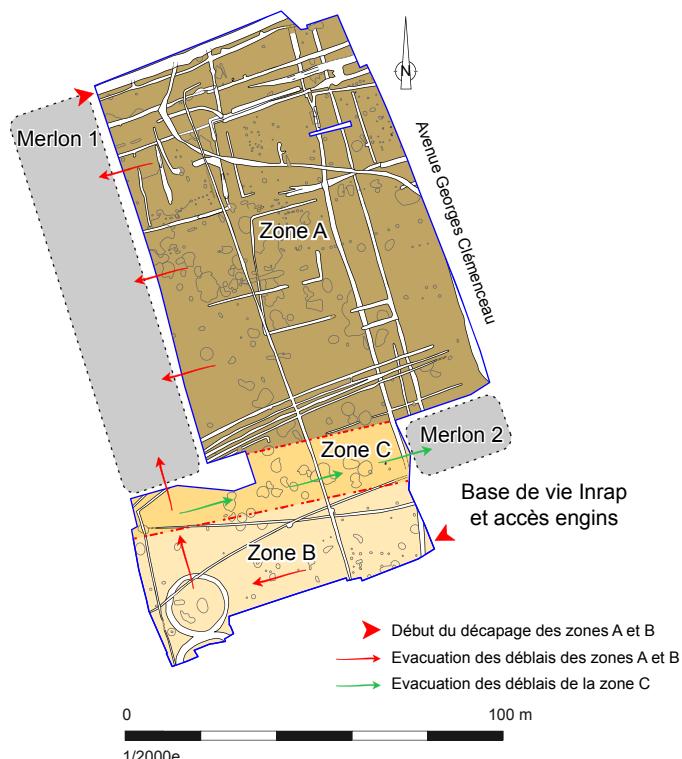


Fig. 7 : Plan montrant l'organisation du décapage et les zones de stockage (Dao R. Ferrette-Inrap).

1.3.2 Le site de La Grande Chapelle au terme du décapage : état de conservation et organisation générale

La conservation des vestiges est conforme aux résultats du diagnostic puisqu'ils sont assez arasés. Aucun sol de circulation construit n'a été rencontré et plusieurs creusements sont perturbés par les pratiques agraires, notamment des travaux de sous-solage, dans la partie nord de la fouille. La gamme de ces structures en creux reste très classique : fossés, fosses, trous de poteau et chablis.

Les vestiges antiques se concentrent avant tout dans la moitié nord de l'emprise. Les fossés s'organisent alors autour d'un chemin est-ouest et de deux tracés nord-sud qui ne sont toutefois pas synchrones (**fig. 8**, tracés A et B). Certains ensembles forment des parcelles plus ou moins quadrangulaires accueillant parfois des constructions sur poteaux. Les fosses, qualifiées sans risque d'anthropiques, se résumaient pour l'essentiel à de grandes tâches aux contours diffus et livrant du matériel gallo-romain.

L'ambiance est très différente au sud de la parcelle 53. Les vestiges antiques s'y font beaucoup plus rares et les structures se résument principalement à de nombreux chablis, sans doute très anciens car coupés par tous les fossés. Quelques incinérations et structures arasées sont aussi à mentionner. Au sud de 5 linéaments attribués à l'époque médiévale ou moderne, aucune occupation antique significative n'est à mentionner. L'essentiel des découvertes se résume à un plan partiel de bâtiment dont l'orientation n'obéit pas à la trame gallo-romaine et à deux cercles protohistoriques dont un seul a pu être décapé en plan dans son intégralité.

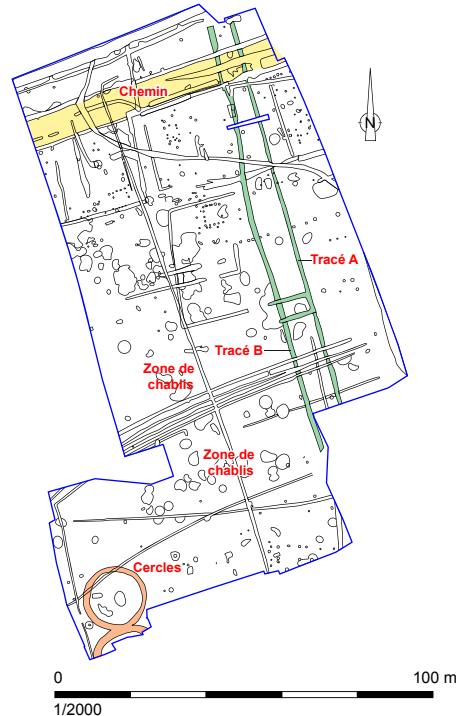


Fig. 8 : Plan général du site de La Grande Chapelle au terme du décapage (Dao R. Ferrette-Inrap).

1.3.3 La stratégie de fouille

La fouille de La Grande Chapelle, amorcée par une partie de l'équipe durant le décapage, s'est étalée jusqu'au 08 août 2013 et a mobilisé au plus fort de l'opération une dizaine de personnes. L'étude des vestiges a pris en compte la nature des creusements et leur apport dans la compréhension du site. Le premier objectif s'est attaché à démêler la chronologie relative du système fossoyé grâce à l'exploration manuelle des intersections, complétée le cas échéant par la réalisation de profils. Certains de ces croisements ont fait l'objet d'un simple nettoyage en plan qui a permis de révéler l'information recherchée. L'équipe a exploré manuellement les concentrations de trous de poteau afin de dégager les plans d'édifices ou les alignements cohérents pouvant matérialiser des clôtures. Cette entreprise s'est parfois accompagnée de nettoyages fins afin de retrouver des éléments non perçus au décapage. A cette occasion, de nombreux pseudo poteaux ont été annulés dans la partie sud de la fouille car ils se sont révélés être des anomalies (terriers, tâches naturelles). Deux agents ont été chargés du traitement des incinérations et de leur prélèvement conformément au protocole en vigueur.

Parallèlement aux investigations manuelles, l'équipe a été renforcée dès la semaine 29 par une mini-pelle destinée à sonder les nombreux fossés afin d'obtenir les profils et de recueillir du mobilier. Des décapages manuels complémentaires ont aussi été engagés dans des secteurs où la lisibilité des structures n'était pas optimale afin de compléter le plan. Plusieurs grandes fosses, généralement très arasées comme le montrent bien leurs relevés, ont aussi été testées. Présente jusqu'au terme du chantier, elle a été utilisée pour effectuer une série de sondages mécaniques dans les cercles afin de recueillir du mobilier susceptible de renseigner leur chronologie.

1.3.4 Enregistrements des données

Aucun zonage n'a été établi au terme du décapage compte tenu de l'organisation spatiale assez simple du site. Les creusements repérés ont tous reçu un numéro allant de 1 à N, à l'exception des chablis, même si certains sont demeurés inexplorés. Au fur et à mesure de la fouille, de nouveaux numéros ont été créés, surtout lorsqu'un tracé fossoyé regroupait plusieurs creusements. En définitive, ce sont plus de 470 structures qui ont été inventoriées. Un certain nombre d'entre elles a été annulé après avoir été testées car elles ne correspondent pas à des aménagements humains, mais à des anomalies naturelles ou des trous d'animaux. Le listing précisant la nature des creusements est joint en annexe du rapport.

Lorsque plusieurs fenêtres ont été ouvertes dans des creusements, en particulier les fossés, un numéro de sondage accompagne celui de la structure, autorisant ainsi une localisation précise et une isolation garantie des mobiliers rencontrés. Pour éviter toute confusion avec l'enregistrement des vestiges, la numérotation des sondages débute à partir de 3001. Au total, ce sont près de 220 sondages manuels ou mécaniques qui ont été réalisés.

Les informations collectées lors de la fouille sont enregistrées sur des fiches papiers archivées dans deux classeurs A4. Aucune d'elle n'est informatisée. Ces fiches compilent les données propres à chaque structure explorée ou sondage et indispensables à l'analyse en post-fouille : nature du creusement, caractéristiques dimensionnelles et morphologiques, type de remplissage, de fouille, numéros de minute et de cliché photographique.

Les structures étudiées ont fait l'objet d'un traitement graphique différent en fonction de leur nature ou le type de fouille réalisée. Les anomalies reconnues comme telles n'ont fait l'objet d'aucun relevé. Les négatifs de poteaux et les fosses, à l'exception des plus grandes, ont été dessinés au 1/20e en coupe et en plan afin d'être replacés sur le plan masse. Les incinérations et leurs fosses d'accueil ont été relevées au 1/10e. Dans le cas des fossés, les coupes des intersections et les profils manuels ont été relevés au 1/20e. En définitive, l'étude du site de La Chapelle Blanche a généré 60 minutes sur calque polyester

au format A3 et consignées dans un seul classeur.

Ce fond graphique s'accompagne d'une série de clichés réalisés à l'aide de deux appareils numériques. Chaque photographie a reçu un numéro d'enregistrement qui intègre la date de prise de vue accompagnée d'un numéro automatique délivré par l'appareil. L'enregistrement des clichés a été opéré sur un fichier Excel où sont mentionnés le creusement concerné et le sondage éventuel.

Enfin, les aménagements, sondages et axes de coupes ou en plan ont été levés par la cellule topographique du centre de Cesson-Sévigné à des fréquences régulières (en moyenne une fois par semaine).

1.3.5 Prélèvements et analyses

Compte tenu de la nature du site, de son arasement, très peu de prélèvements ont été effectués. C'est notamment le cas pour les études paléoenvironnementales dont on ne pouvait attendre guère de résultats. Seuls des échantillons de charbons de bois ont été ramassés afin de réaliser, si nécessaire, des datations au carbone 14.

1.3.6 Moyens mis en œuvre

Le projet de fouille élaboré par l'Inrap prévoyait un volant de 194 jours hommes pour la phase terrain, décapage compris, dont 35 jours affectés au responsable d'opération. Deux autres jours RO étaient consacrés à la préparation du chantier dans sa globalité. Six jours étaient destinés aux levés topographiques, 5 autres à l'intervention de spécialistes. Cent jours techniciens étaient réservés à la fouille proprement dite (hors décapage).

La nature de certains vestiges et une complexité stratigraphique dans quelques secteurs ont entraîné une consommation supérieure au prévisionnel durant la phase terrain d'un peu plus de 60 jours hommes.

Le travail de post-fouille a été réalisé pour l'essentiel dans le second semestre 2015, soit deux ans après l'achèvement de la phase terrain. Cet aspect s'explique avant tout par le plan de charge du responsable d'opération.

La mise au net des minutes de fouille a été accomplie pour partie par S. Le Berre et le responsable d'opération qui a assuré aussi la conception des figures du RFO et la présentation des données. L'étude des céramiques des périodes historiques a été assurée par R. Delage, tandis que celle des époques protohistoriques a été effectuée par T. Nicolas. Les quelques urnes retrouvées ont été fouillées et étudiées en laboratoire par M. Texier-Le Puil. V. Brisotto s'est chargée du mobilier lithique et L. Simon du verre. Enfin, le numéraire, peu abondant mais extrêmement intéressant compte tenu de son contexte particulier de découverte, a été analysé par P.-A. Besombes (SRA-Bretagne).

2. Les vestiges de la parcelle 53

2.1 Organisation générale des réseaux fossoyés

2.1.1 Introduction

Les fossés se distribuent en cinq ensembles principaux présentés individuellement, à l'exception du dernier qui n'a fait l'objet d'aucune investigation. L'ensemble le plus ancien est présent seulement au sud de l'emprise décapée. Il réunit les deux cercles et un fossé de direction nord-ouest/sud-est (**fig. 9**, groupe 1). La synchronie de ces aménagements n'est toutefois pas garantie. Seules les relations stratigraphiques observées sur le terrain ou de rares tessons autorisent à y déceler des fossés anciens, remontant à la protohistoire.

Le groupe 2 englobe la plupart des fossés rencontrés. Ils se concentrent pour la majorité au nord de la fouille et intéressent avant tout l'époque romaine. Les chronologies établies à partir du mobilier céramique montrent une occupation s'étageant du I^{er} au III^e siècle, voire jusqu'au IV^e d'après certaines vaisselles. A l'intérieur de ce deuxième groupe, une évolution chrono-stratigraphique est perceptible. Une superposition de plusieurs fossés, des reprises de tracé rendent la compréhension de ce deuxième groupe assez complexe dans le détail et nécessitera une présentation détaillée des stratigraphies.

Le troisième ensemble réunit seulement deux tracés. Le premier se développe au nord de la fouille et adopte un parcours curviligne (**fig. 9**, groupe 3). Il coupe sur son passage tous les fossés du groupe 2 comme le montre bien les nettoyages en plan ou l'analyse des coupes stratigraphiques. Aucun mobilier n'a été rencontré dans son remplissage malgré la multiplication des sondages mécaniques ou manuels. Le second tracé se développe au sud de la fouille (fossé 344). De nouveau, la synchronie avec le précédent n'est pas assurée. Il perce néanmoins sur son passage les comblements du cercle nord et du fossé nord-ouest/sud-est du groupe 1, attestant qu'il est plus récent. En revanche, il est clairement coupé par un fossé nord-sud du groupe 4 (286, sondage 3202, *infra* ci-dessous). La découverte d'un tesson médiéval lors du décapage constitue le seul élément de chronologie absolue.

Le quatrième grand ensemble intègre cinq tracés très rapprochés au sud de la fouille. Ceux-ci semblent ensuite changer brusquement de direction et s'orienter au sud. La découverte de quelques tessons modernes lors de la réalisation des sondages fournit un *terminus post-quem* pour leur mise en place. Les intersections de ces tracés avec le fossé nord-sud 286/302, attribué à la même séquence chronologique, n'ont pas fait l'objet d'étude approfondie en raison de leur état d'arasement. En revanche, 286/302 coupe sur son passage le fossé 244 du groupe 3. Au nord, sa relation avec le second fossé de ce même groupe n'a pas été étudiée. S'il suit les orientations des creusements du groupe 2, les quelques intersections explorées montrent, à l'exception d'une seule dont les résultats sont considérés comme douteux (*infra* sd. 3004), qu'il est logiquement postérieur à ceux-ci.

Le cinquième groupe réunit deux creusements en limite nord et est de la zone décapée. Ils correspondent à des limites récentes. Au nord, le fossé 1 coupe logiquement les creusements antérieurs, d'après les observations en plan lors du décapage. A l'est, le second n'a pas été dégagé sur toute sa largeur.

Enfin, la chronologie de deux fossés n'est pas assurée. Le premier (293/373) est parallèle aux 5 creusements méridionaux du groupe 4. Les croisements avec les limites nord-sud n'ont pas été étudiés. On ignore par conséquent les relations stratigraphiques entre ces fossés. Le segment 358 a quant à lui été abordé en limite sud-est de la fouille. De prime abord, il semble correspondre à la continuité d'une limite nord-sud, malgré un léger changement d'orientation. Les deux profils réalisés argumentent également en ce sens. Seule la découverte dans ces deux fenêtres de 3 tessons médiévaux ou modernes brouille le raisonnement, sauf à considérer qu'ils sont intrusifs.



Fig. 9 : Distribution des fossés en fonction de leurs périodes chronologiques présumées (Dao-R. Ferrette-Inrap).

2.1.2 Chronologie relative entre les fossés des groupes 1 à 4

La hiérarchisation chronologique des différents réseaux a été déduite d'observations en plan ou de la fouille de croisements, voire de la découverte de mobilier assez caractéristique d'une époque dès le décapage. Le cas le plus simple concerne les aménagements du groupe 1 qui sont les plus anciens d'après le matériel recueilli dans les combles, leurs morphologies et orientations. Notons que ce matériel autorise d'ailleurs à les situer antérieurement aux fossés du groupe 2 en l'absence de toute intersection.

Au sud de la fouille, la chronologie entre les fossés des groupes 1 et 3 a été déduite grâce aux sondages 3183, 3187, 3189 et 3193 (**fig. 10**). L'ouverture du premier a révélé que le tracé 344 (groupe 3) coupe le creusement 352/365. Ce dernier est en effet obturé par un sédiment brun clair parsemé d'inclusions

blanches, contrairement au segment 344 comblé dans sa partie sommitale par un limon brun (**cliché 1**).

Le fossé 344 prend également en écharpe le cercle 296 comme le démontre sans aucune ambiguïté les sondages 3187, 3189 et 3193. Le cercle est comblé par un sédiment limoneux chargé en inclusions blanchâtres à l'inverse du tracé 344 dont le remplissage est similaire à celui de la vignette 3183 (**cliché 2**).

Toujours dans ce secteur d'étude, le sondage 3202 a permis d'établir la chronologie relative entre les fossés 286/302 (groupe 4) et 344 (groupe 3, **fig. 10**). Le premier, illustré par une couche brun clair, coupe le remplissage du tracé 344. A signaler également au sud-ouest de l'emprise que le croisement entre ce tracé et le fossé 317 n'a pas été étudié en raison d'une lecture très nette dès le décapage.

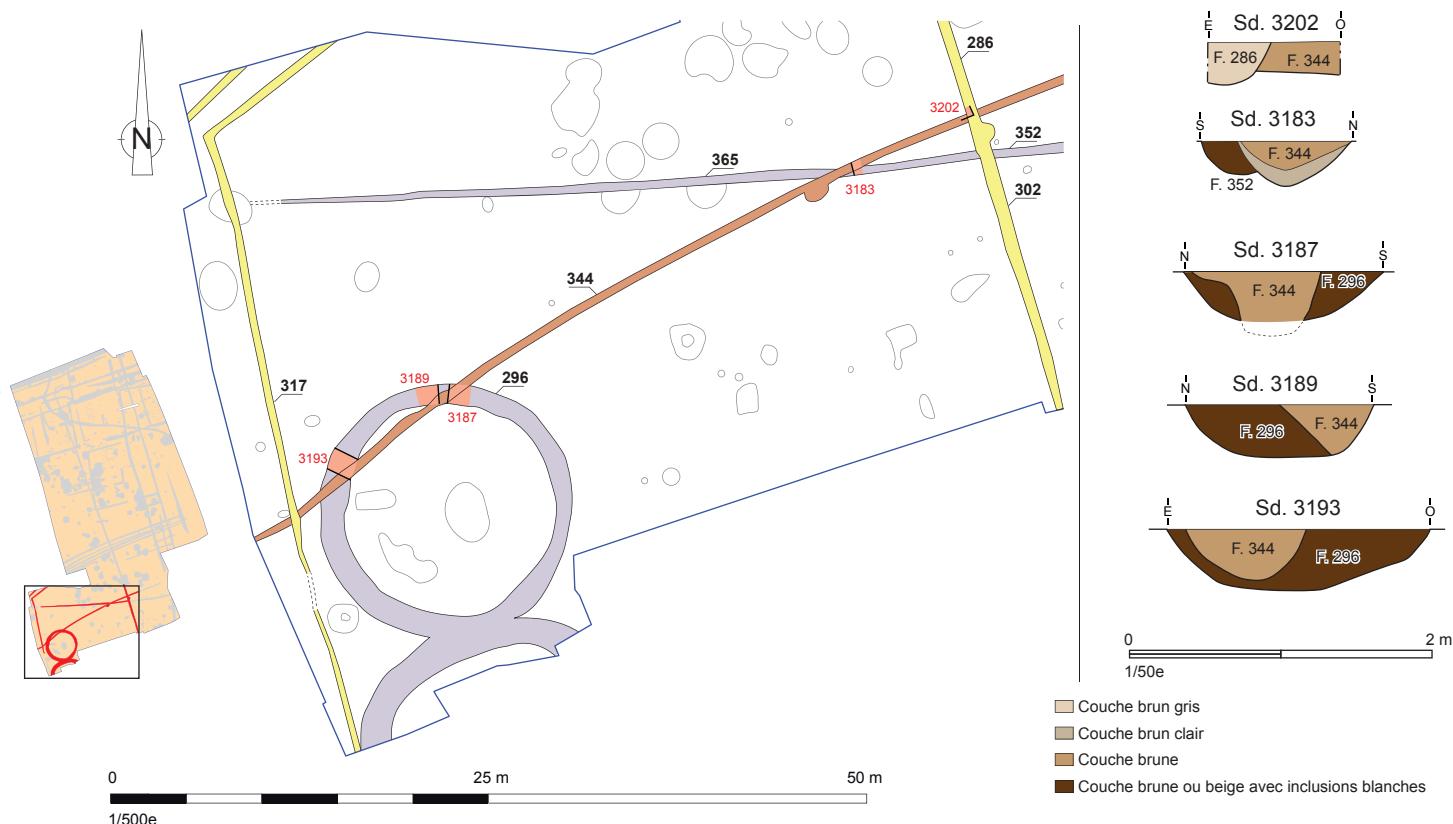
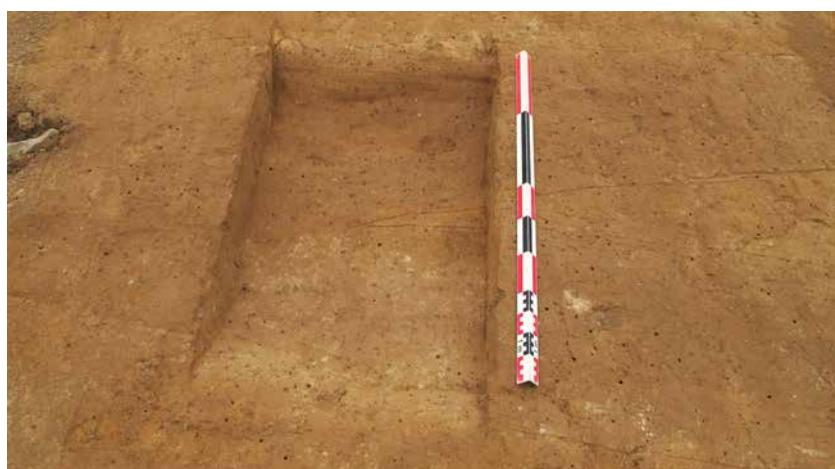


Fig. 10 : Localisation des intersections étudiées entre les fossés du groupe 1, 3 et 4 au sud de la fouille et relations stratigraphiques observées sur les coupes (Dao R. Ferrette-Inrap).



Cliché 1 : Vue en plan depuis le sud de la relation en plan entre les fossés 344 et 352/365 (A.-S. Paranthoën-Inrap, 07.08.2013-1767).



Cliché 2 : Vue depuis l'est de la relation en plan et en coupe entre le cercle 296 et le fossé 344 (A. Valérien-Inrap, 07.08.2013-1790).

Au centre de la fouille, les jonctions entre les fossés des groupes 4 et 2 ont été explorées à plusieurs reprises. Suite aux résultats de ces investigations ou au mobilier ramassé dans les sondages transversaux des fossés du groupes 4, trois intersections ont été délaissées (fig. 11). Seule la fenêtre 3110 montre une discordance au regard des 5 autres. Elle révèlerait en effet l'antériorité du tracé 274 par rapport au fossé 197. Un premier nettoyage en plan a souligné des différences de remplissage ténues puisque celui du fossé 197 est apparu beaucoup plus chargé en particules blanchâtres. La coupe dressée dans un second temps semble confirmer *a priori* la lecture. On observe cependant un pendage anormal d'est en ouest du fossé 274, car inverse à la topographie naturelle du site. Sa profondeur intrigue également au regard de son état de conservation à la hauteur du sondage 3131. En définitive, il faut certainement retenir une lecture erronée du terrain ou la piste d'une perturbation à la hauteur du croisement. Cet aspect est conforté par le résultat de la vignette 3131 qui intéresse les creusements 273/290 (groupe 2) et 274, le premier étant parallèle au tracé 197. Le fossé 274, dont le remplissage est essentiellement un limon argileux hétérogène, coupe alors clairement 273/390 (cliché 3). Les 4 autres sondages ont démontré sans problème que les fossés du groupe 2 sont bien coupés par les organisations de l'ensemble 4 (fig. 11).

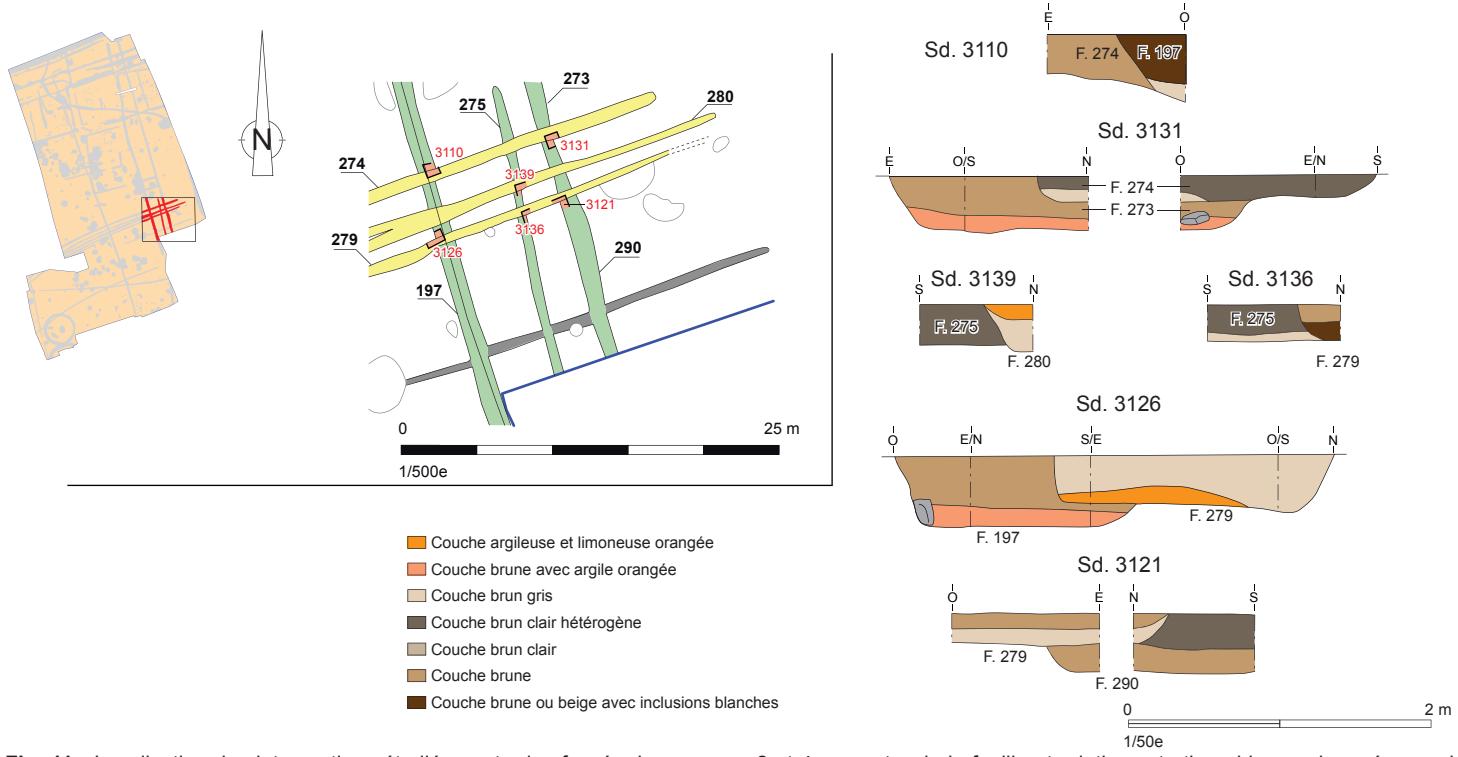
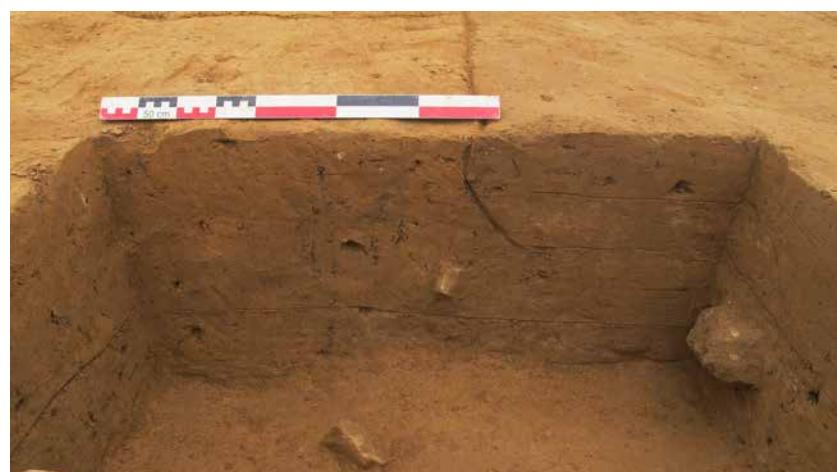


Fig. 11 : Localisation des intersections étudiées entre les fossés des groupes 2 et 4 au centre de la fouille et relations stratigraphiques observées sur les coupes (Dao R. Ferrette-Inrap).



Cliché 3 : Vue de la coupe ouest du sondage 3131 révélant l'antériorité du creusement 273/290 par rapport au tracé nord-sud 274 (A.-S. Paranthoën-Inrap, 31.07.2013-1683).

Légèrement plus au nord, le fossé antique 177 et son retour est-ouest 268 sont aussi clairement traversés par le tracé 247 du groupe 4, comme le soulignent les sondages 3034 et 3091 (fig. 12). Le croisement entre le fossé 233 et le segment 247 n'a pas l'objet d'une exploration en raison d'une relation stratigraphique compréhensible dès la phase de décapage, le premier étant le plus ancien.

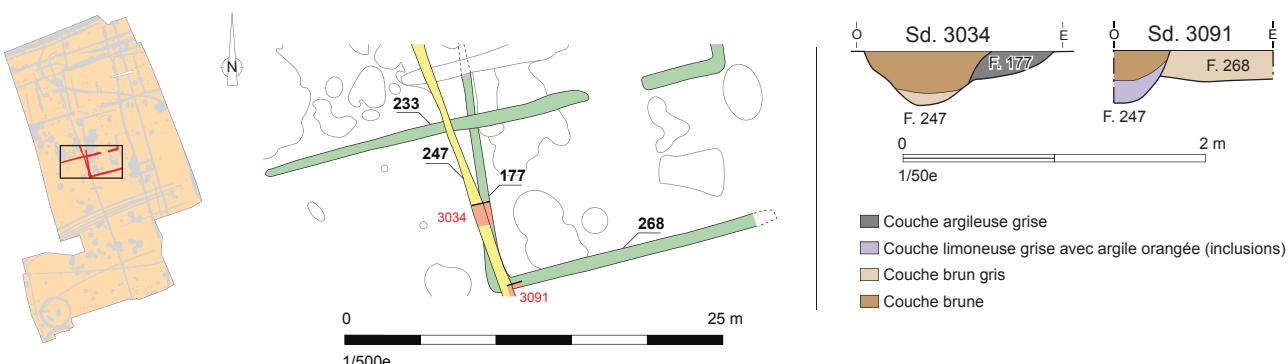


Fig. 12 : Relations stratigraphiques entre les fossés 247 (groupe 4) et 177 et 268 du groupe 2 (Dao R. Ferrette-Inrap).



Cliché 4 : Vue depuis le sud de la chronologie relative entre le fossé 204 du groupe 3 et le creusement 217 au comblement de surface charbonneux (O. Morin-Inrap, 31.07.2014-1708).

Au nord de la fouille, les contacts entre l'unique fossé du groupe 3, le tracé 204/135/117/19/12, et ceux présumés antiques (ensemble 2) ont généré 7 sondages manuels et un décapage mécanique qui apportent des informations parfois incertaines (fig. 13). Précisons que le croisement entre 117 et 55 n'a pas été exploré en raison de l'arasement de cette partie du site, tout comme la jonction entre le segment 12 et le tracé 2 gallo-romain situé au nord de la fouille. Au sud-est, la liaison entre le segment 204 du groupe 3 et le fossé antique 217 a été décapée à la mini-pelle. Cette action a révélé que le fossé du groupe 3 perçait clairement le remplissage de 217 (cliché 4). Les relations entre le tronçon 135 (groupe 3) et le tracé antique est-ouest 410 et nord-sud 66/191 ont d'abord été étudiées sous forme d'un nettoyage manuel en plan. Cette entreprise a prouvé que le fossé 135 coupe les aménagements gallo-romains. Il a aussi montré l'antériorité du fossé 66/191 par rapport au fossé 410, qui est l'ultime évolution d'un creusement plus ancien (cliché 5, *infra 2.3.7.1 Description du tracé C*). Les deux aspects principaux ont été confirmés grâce à la réalisation d'une coupe longitudinale nord-sud (fig. 13, sd. 3132). Celle-ci a confirmé la relation perçue en plan entre les creusements 135 et 191/66. Ce dernier est en outre bien coupé par le linéament 410. A la hauteur du sondage 3045, le fossé 135 intercepte sur son passage le tracé 197 du groupe 2. Celui-ci se résume alors à un fond en cuvette obturé par un sédiment chargé en inclusions blanches. La relation entre la portion 117 du groupe 3 et le creusement 56 de l'ensemble 2 (sd. 3070) délivre une information analogue. L'exécution du sondage 3021 a souligné également l'antériorité du tracé 50 du groupe 2 par



Cliché 5a et 5b : Vue du résultat du nettoyage manuel en plan du croisement entre les tracés fossoyés 135, 410 et 197 (A.-S. Paranthoën-Inrap, 24.07.2013-8837).



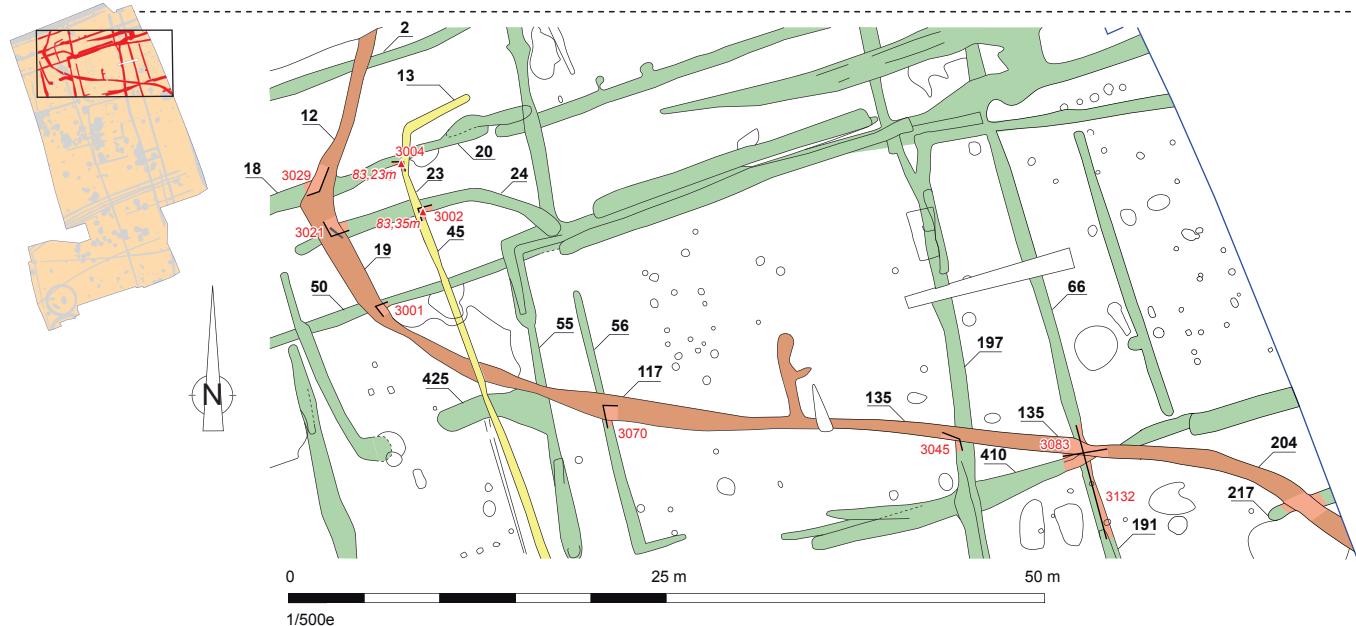
Cliché 6 : Coupe sud du sondage 3021 intégrant des blocs de grès et de quartz. On observe une différence de remplissage assez nette entre les parties est et ouest de la coupe (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 17.07.2013-1493).



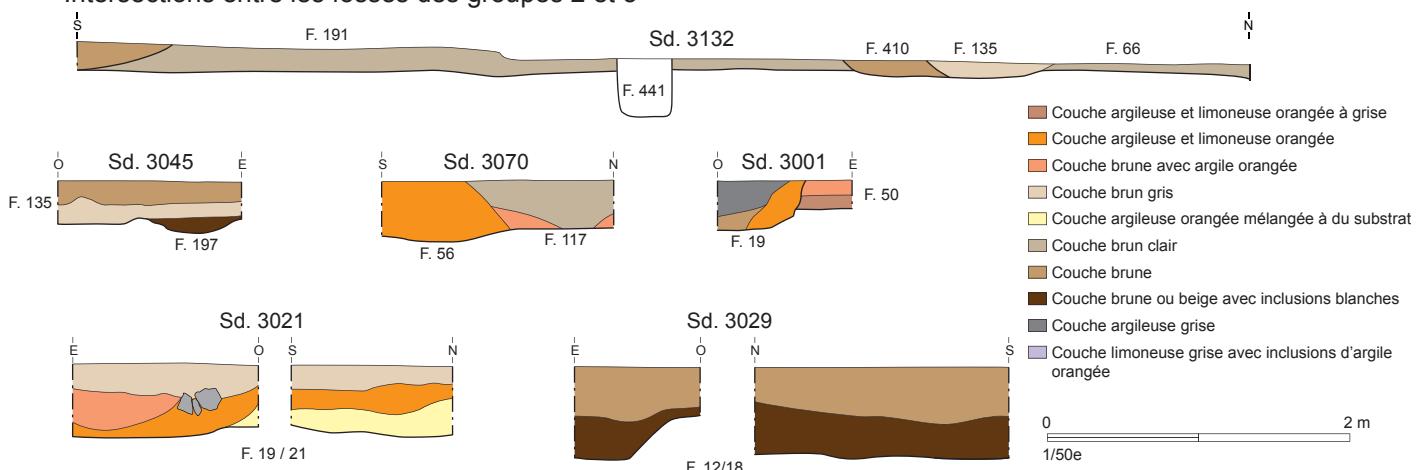
Cliché 7 : Coupe est du sondage 3002. La différence de remplissage est nette entre les portions nord et sud de la coupe. Le sédiment brun qui caractérise le comblement du fossé 13/23/45 est aussi visible sur la coupe nord de la fenêtre (S. Le Forestier-Inrap, 12.07.2013-1422).

rapport au segment 19 du groupe 3. En revanche, il n'a pas été possible de déterminer de façon assurée la chronologie relative entre le fossé 24 (groupe 2) et ce même segment 19 à la hauteur du sondage 3021. Ce croisement s'individualisait en surface par une ligne de blocs de grès et de quartz qui ne dessine pas d'aménagement très concret. Ces blocs sont encore présents sur la coupe sud de la fenêtre et l'examen attentif du cliché tend à prouver que le segment 19 est bien postérieur au fossé 24 du groupe 2 d'après les remplissages (**cliché 6**). Ces pierres feraient par conséquent partie intégrante du comblement de la portion de fossé 19. Même si une incertitude persiste sur la chronologie relative entre ces deux creusements, l'attribution du fossé 24 au groupe 2 ne souffre d'aucune difficulté à cause des liens stratigraphiques observés à la hauteur des sondages 3023, 3157 et 3163. Enfin, concernant la dernière intersection étudiée entre 18 et 13 (sd. 3029), aucune relation claire n'a été mise en évidence en raison de remplissages lessivés.

Concernant l'unique fossé du groupe 4 de ce secteur, le tracé 13/23/45, son croisement avec le segment 19/117 du groupe 3 n'a pas été étudié. Cette zone était masquée à l'issue du décapage par une couche brune qui a nécessité un décapage secondaire afin de faire apparaître distinctement les différents creusements. Compte tenu de difficultés de lecture et du degré d'arasement du tracé 13/23/45, cette action n'a pas permis de lire de façon optimale la relation qui unit celui-ci au fossé curviligne du groupe 3. On présume par défaut l'antériorité de ce dernier. En revanche, le décapage complémentaire a clairement mis en évidence que le fossé de l'ensemble 4 perce le remplissage du creusement antique 425. Deux autres sondages (**fig. 13**, 3002 et 3004) ont concerné les relations entre des tracés des groupes 2 et 4. La vignette 3002



Intersections entre les fossés des groupes 2 et 3



Intersections entre les fossés des groupes 2 et 4

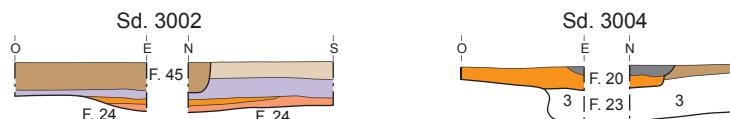


Fig. 13 : Relations stratigraphiques entre les fossés des groupes 2, 3 et 4 au nord de la fouille (Dao R, Ferrette-Inrap).

souligne sans aucune contestation possible l'antériorité du tracé antique 24 par rapport au creusement 13/23/45. Le premier est obturé principalement par une couche à dominante grisâtre renfermant des nodules d'argile orangée, alors que le second est colmaté par un sédiment brun homogène (**cliché 7**). Le sondage 3004, qui concerne l'intersection entre le tracé antique est-ouest 18/20 et le creusement 13/23/45, délivre en revanche une information inverse puisque ce dernier serait le plus ancien. On reste cependant très dubitatif sur cette lecture faite sur le terrain en raison du profil singulier du fossé 23/13. Son fond se trouve en effet à la cote 83,23 m à la hauteur de cette vignette. Il se situe par contre à 83,35 m dans le sondage 3002. Cet écart de plus de 10 cm induirait un pendage du sud vers le nord inverse à la topographie naturelle du site et finalement peu crédible. Sans doute faut-il privilégier la piste d'une interprétation erronée du profil de 13/23/45. La couche 3 qui scellerait son fond à la hauteur de la vignette 3004 (**fig. 13**) doit en fait correspondre à une formation naturelle. Cette idée semble corroborer par le fort degré d'arasement du segment 13 situé plus au nord (*infra 2.6 Les aménagements du groupe 4*). En définitive, les résultats de ce sondage restent très douteux et on partira du principe que le tracé 18/20 est antérieur au fossé du groupe 4.

2.2 Les fossés du groupe 1 et les aménagements associés

2.2.1 Introduction

Sont regroupés dans ce premier volet des aménagements qui sont de toute évidence bien antérieurs à l'époque romaine (**fig. 14**)². Ils s'étagent, d'après le mobilier, sur une période allant du II^e millénaire avant notre ère au début du second Age du Fer (Tène ancienne). La concentration la plus dense de ces aménagements se situe dans la partie méridionale de la fouille. Y sont notamment présents deux cercles datés d'après la céramique de la fin du Bronze final-début du Premier Age du Fer, dont un seul est conservé intégralement à l'intérieur de la surface prescrite. Au nord de ceux-ci, le fossé 352/365 légèrement courbe dans sa partie est pourrait être contemporain sur la base de maigres indices. Un possible bâtiment, au plan incomplet, semble obéir à la direction imprimée par ce tracé fossoyé. On note enfin quelques structures isolées, à l'image de 384 (probable trou de poteau), de 338, interprétée comme un chablis à la suite d'un test manuel et de 299 considéré à la fouille comme un terrier.

² Sur la **fig. 14**, les points de découverte de mobilier protohistorique dans des creusements plus récents ne sont pas indiqués.

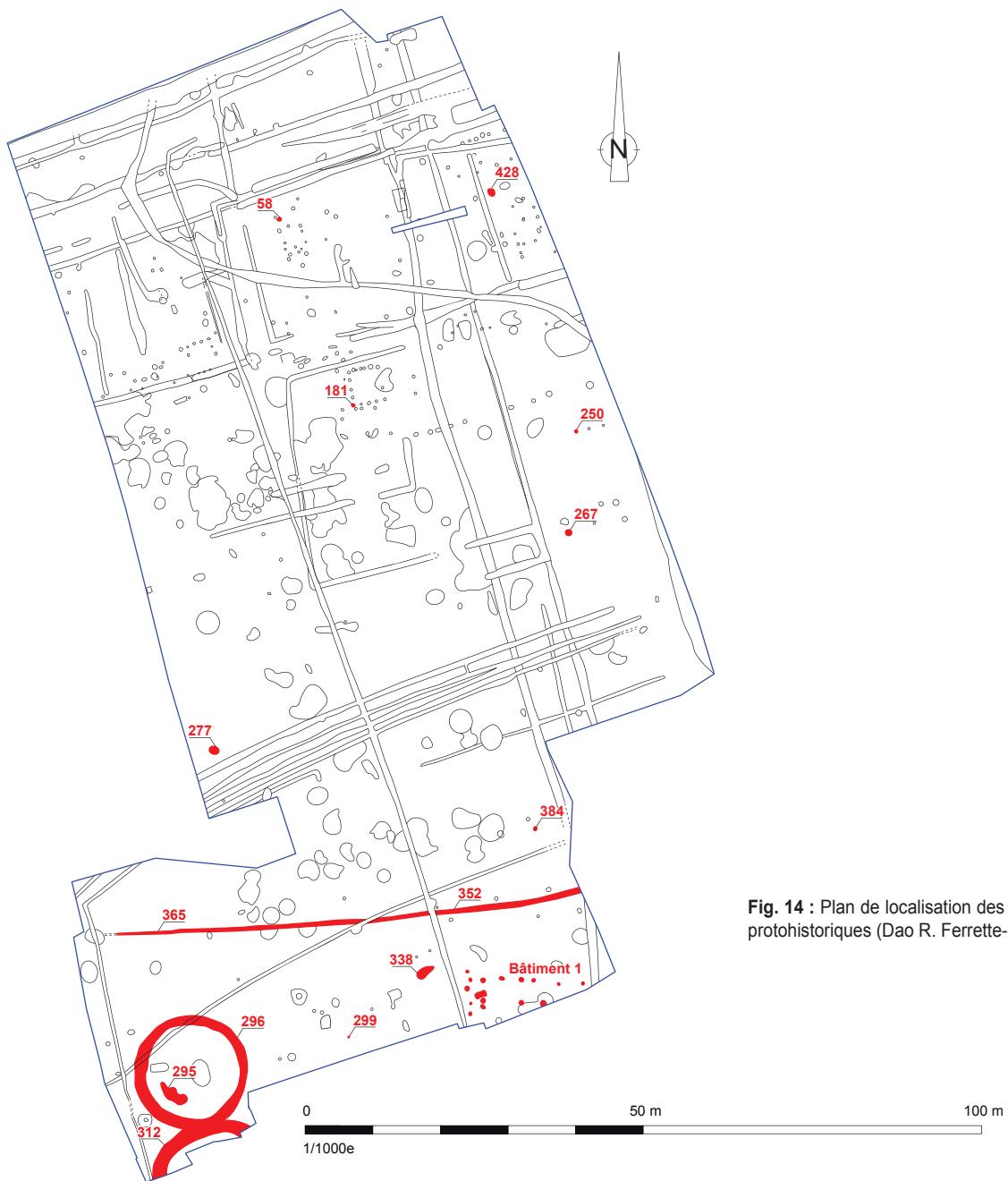


Fig. 14 : Plan de localisation des structures protohistoriques (Dao R. Ferrette-Inrap).

Au nord, les aménagements paraissent très isolés, à l'instar du négatif de poteau 58 qui est daté du Bronze ancien d'après le mobilier prélevé dans son remplissage. 267 se résume à un point de découverte de mobilier de la même période. La fosse 428 est quant à elle du Bronze moyen/Bronze final. Le fait 181 a livré un tesson de céramique de facture protohistorique, mais il se rattache de toute évidence à une architecture légère de l'époque romaine. Un tesson de datation analogue a été trouvé lors du décapage de la fosse 277 demeurée non fouillée. Enfin, mentionnons pour terminer la découverte d'une incinération (fosse 250).

2.2.2 Les aménagements du Campaniforme/Bronze ancien au bronze final

2.2.2.1 Le TP 58 et le point de mobilier 267

Le TP 58 offre un plan légèrement ovalaire (0,55 m x 0,60 m) et un profil en cuvette conservé sur 20 cm (**fig. 15**). Son remplissage montre une couche verticale qui, à titre d'hypothèse, semble désigner le négatif du pilier. Un récipient du Campaniforme y a été recueilli. Une datation similaire, ou sinon du Bronze ancien, concerne 267, qui est une céramique découverte lors du décapage sans qu'aucun creusement l'accueillant n'ait pu être identifié.

2.2.2.2 Mobiliers du TP 58 et de 267 (Théophane Nicolas)

Un gobelet campaniforme pratiquement archéologiquement complet a été recueilli (**fig. 15**). De couleur orangé, les surfaces interne et externe sont lustrées. Le dégraissant est de taille nanométrique à millimétrique et est composé de quartz, mica et d'oolithes. De profil biconique à carène basse, le gobelet est décoré de trois bandes réservées de trois lignes horizontales réalisées par impression de coquille.

Si le profil apparaît comme relativement original, le registre décoratif n'est pas sans rappeler ceux de Plovan « Crugou » (Salanova 2000) ou de Langon « Lande du Moulin » (Blanchet 2009). Si cet individu est sans ambiguïté attribué au Campaniforme, son caractère isolé ne permet pas de préciser l'attribution chronologique à l'une des trois phases du Campaniforme.

267 est un petit lot mobilier au sein duquel il a pu être identifié la partie haute d'un récipient biconique à bord rentrant et lèvre arrondie, dont le diamètre supérieur a pu être restitué (**fig. 16**). De couleur orangé, les surfaces interne et externe sont lissées ; le dégraissant de taille millimétrique est composé de quartz, granit et mica blanc. D'un point de vu typologique cet élément peut être attribué au Campaniforme, voir au Bronze ancien.

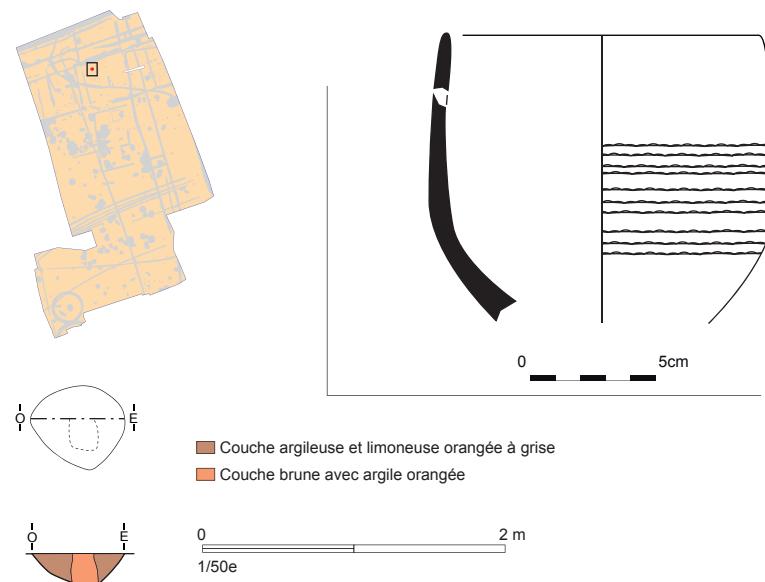


Fig. 15 : Plan et coupe du trou de poteau 58 et illustration du gobelet campaniforme retrouvé dans son remplissage (Dao. R. Ferrette/S. Le Berre/T. Nicolas-Inrap).

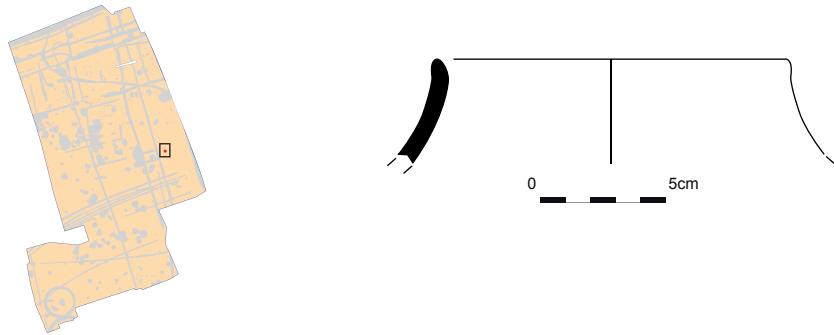


Fig. 16 : Illustration du récipient biconique 267 (T. Nicolas-Inrap).



Cliché 8 : Vue de la fosse 428 entièrement vidée et du fragment de vase-silo (S. Le Forestier-Inrap, 31.07.2013-1655).

2.2.2.3 La fosse 428

Elle a été découverte à la hauteur du sondage 3098. Elle se présente comme un creusement ovalaire, long de 1,20 m et large de 0,95 m, pour une profondeur conservée n’atteignant pas 0,35 m. Son comblement lessivé et naturel a livré un récipient de stockage de la transition Bronze moyen/Bronze-final (**cliché 8, fig. 17**).

2.2.2.4 Mobilier de la fosse 428 (T. Nicolas)

La structure 428 a livré la partie supérieure d’un gros récipient de stockage de type vase-silo (**fig. 17**). Il est de forme ovoïde à bord éversé et lèvre arrondie. Il est doté d’au moins trois languettes verticales suborales. De couleur terre de sienne, les surfaces internes et externes sont lissées. Le dégraissant de taille millimétrique à centimétrique est composé de granite et de quartz. Il est à noter la présence d’une importante couverture de la paroi interne par des résidus organiques carbonisés. D’un point de vu typologique ce type de forme associé à des languettes verticales suborales est atypique régionalement. La présence de résidus organiques a permis la réalisation d’une datation C14 (*infra Annexe 7*) qui livre une datation de 3060 +/- 30 BP soit 1410 à 1225 cal. B.C. (à 2

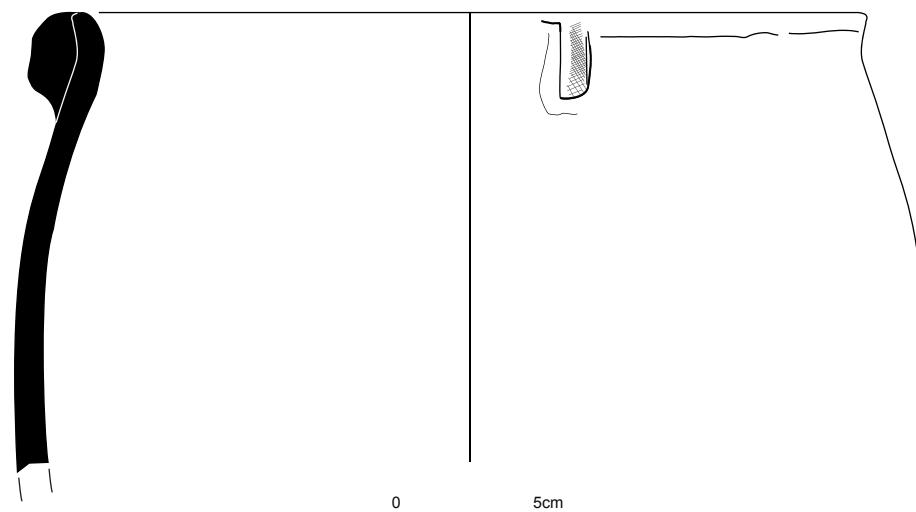
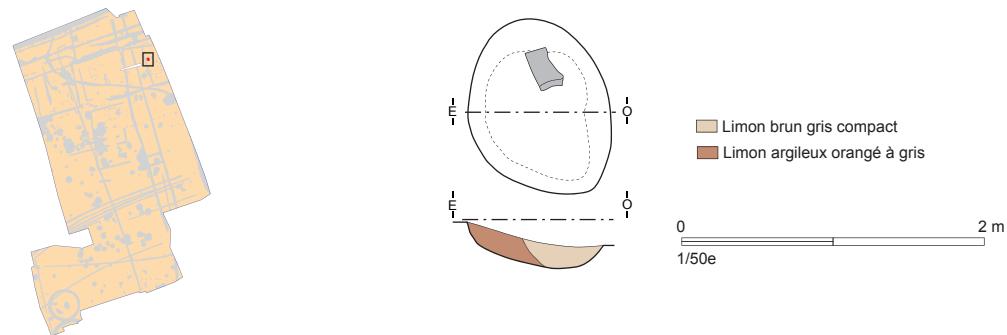


Fig. 17 : Plan et coupe de la fosse 428 et illustration du fragment de vase-silo retrouvé dans son comblement (Dao R. Ferrette/T. Nicolas-Inrap).

sigmas)³. Cette datation permet une attribution chronologique entre la fin du Bronze moyen et le début du Bronze final.

Il est à noter qu'il est probable que les languettes suborales de ce récipient appartiennent au registre fonctionnel dudit récipient (système de fermeture ?) plus qu'à une attribution typo-culturelle. En effet ce type d'élément est présent couramment au sein du vassellier domestique partir du début du Bronze final dans toute la France septentrionale et ce quelque soit le contexte culturel.

A noter aussi que le sondage 3098 a permis la découverte de 8 éléments de céramique fine (récipient de type hémisphérique ?), 3 fragments d'un bord rentrant à lèvre arrondie en céramique semi-grossière et 7 fragments de céramique grossière (panse), datés de la fin du Bronze final-début du Premier Age du Fer.

2.2.3 Les occupations du Bronze final/Premier Age du fer

Cette période est illustrée principalement par deux cercles géminés dont un seul est conservé intégralement dans l'emprise décapée. Au nord de ceux-ci, un fossé est-ouest pourrait se rattacher à la même séquence chronologique, mais ce point reste incertain en raison de la rareté du mobilier, tandis que le négatif de poteau 384 apparaît bien isolé (localisation, *supra fig. 14*).

2.2.3.1 Les cercles 296 et 312⁴

Ces deux cercles ont été mis en évidence à l'angle sud-ouest de la fouille. L'enclos 296 comporte un diamètre externe de 17 m. Le second (312), au plan incomplet, est d'une envergure comparable voire légèrement supérieure (**fig. 18**). A l'intérieur du premier, un chablis et deux pseudos structures ont été repérés lors de la phase d'ouverture.

Dans un premier temps, la fouille s'est attachée à résoudre la chronologie relative entre les deux cercles par l'ouverture manuelle du sondage 3178 dont les deux coupes ont été dessinées. Deux autres sondages manuels ont été entrepris dans l'enclos 296 (sd. 3122 et 3127) afin de connaître son état de conservation, son mode de remplissage et éventuellement de trouver du mobilier. A l'issue de ces premières observations, la suite de l'enclos 296 a été explorée mécaniquement dans le but avant tout de prélever du matériel, les premières fenêtres ayant souligné un creusement relativement arasé et au comblement assez simple et naturel (**cliché 9**). A cette occasion, un second sondage a été ouvert dans l'enclos 312 (sd. 3217).

Concernant l'ordre d'apparition des cercles, le sondage 3178 ne répond pas pleinement à l'objectif recherché même si l'inclinaison des couches de la coupe orientale accorde l'idée que le fossé 312 est le plus récent. Son gabarit serait alors proche de 1,75 m pour une hauteur conservée de 1,20 m. Son profil régulier et très nettement évasé se termine par une pointe qui perce l'altérite. Sur la coupe opposée, un renflement de la paroi nord est nettement visible, consécutif sans doute au travail de plusieurs personnes plutôt qu'à un effondrement naturel ou à une rectification du tracé (**cliché 10**). A la hauteur du sondage 3217, la base du fossé tend à s'élargir, tout comme son sommet, définissant ainsi un profil en entonnoir. Le cercle ne perce pas la formation d'altérite, ce qui peut expliquer une pointe plus large puisque le limon est plus aisément terrasser. Enfin, il présente un pendage d'ouest en est d'après les cotations altimétriques de son fond (en vert sur la **fig. 18**). Concernant la dynamique de remplissage, on retiendra avant tout un processus naturel de comblement. La base est scellée par un dépôt brun clair, renfermant parfois des poches de substrat suite à l'érosion du creusement. L'essentiel du fossé est obturé d'abord par une couche brun orangé et oxydée dans laquelle quelques tessons ont été

³ La datation C14 a été réalisée dans le cadre du PCR « Elément pour une nouvelle approche de l'âge du Bronze en Bretagne. Le cadre chronologique et les formes de l'habitat » dirigé par S. Blanchet-Inrap.

⁴ Nous sommes redevables à Stéphane Blanchet-Inrap, pour ses conseils et ses orientations bibliographiques concernant la présentation de ces deux cercles.

recueillis (**fig. 18**, sd. 3178, US 3 ; *infra* ci-dessous). Cette strate est ensuite surmontée par des formations plus ou moins brunes et lessivées. Bref, tout indique un fonctionnement ouvert et un comblement progressif.



Cliché 9 : Vue depuis le nord du cercle 296 en fin de fouille. Le creusement sondé à l'intérieur correspond à 321 (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 08.08.2013-1827).



Cliché 10 : Coupe ouest des cercles 312 et 296 sondage 3178 (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 06.08.2013-9095).

Les aspects dimensionnels du cercle 296 sont résumés dans le **tab. 1** qui renseigne également sur le mobilier découvert, au demeurant peu abondant⁵. Son ouverture assez irrégulière s'inscrit entre 1 m (sd. 3197) et 1,75 m (sd. 3195 et 3196). D'une façon générale, on note une meilleure conservation de la portion ouest du cercle, pourtant plus haute topographiquement (**fig. 18, plan B**). A titre d'hypothèse, la proximité de l'ancienne limite entre les parcelles 53 et 52 a pu aider à une meilleure préservation. A l'inverse, la largeur basse (sd. 3197) s'explique certainement par un double décapage, donc une érosion artificielle, puisqu'il s'agit du segment du fossé découvert dans le cadre du diagnostic (Roy 2008 ; tranchée 2, fossé 16, **fig. 04**).

⁵ Rappelons que ce cercle est coupé par le fossé 344 du groupe 3 à la hauteur du sondage 3189 dont la coupe n'est reprise sur la **fig. 18**.

N° SONDAGE	OUVERTURE EN CM	PROFONDEUR EN CM	MOBILIER
3197	100	35	1 tesson protohistorique
3127	135	40	
3184	120	35	
3185	120	36	
3186	135	28	1 tesson Bronze final/1er Âge du Fer
3187b	137	28	
3189	135	28	2 tessons protohistoriques
3122	125	35	
3190	125	28	2 tessons protohistoriques
3192	145	30	3 tessons protohistoriques 1 tesson Med./Mod.
3193	170	38	
3194	160	50	4 tessons protohistoriques
3195	175	45	7 tessons protohistoriques
3196	175	46	

Tab. 1 : Dimensions de l'enclos 296.

Les profils sont assez homogènes et le cercle se présente comme un creusement aux parois évasées et au fond plus ou moins plat. Son comblement est dans la majeure des cas assez simple et formé d'un limon argileux gris-brun, lessivé, parfois oxydé à sa base (**cliché 11**). Parfois, des couches hétérogènes, composées pour partie de substrat, ont été observées, notamment à la hauteur du sondage 3197 (**cliché 12**). Il est difficile de se prononcer sur la nature de ces dépôts qui peuvent illustrer une érosion des bords, ou pourquoi pas, un glissement du terre central, si le cercle en comprenait un. Quoi qu'il en soit, on retiendra en définitive un processus de comblement naturel.

A propos des structures rencontrées à l'intérieur du fossé 296, il faut signaler un chablis dont l'emplacement, au centre du cercle intrigue. Peut-être est-il lié à celui-ci⁶? Le creusement 295 a été interprété comme tel après un test manuel. Il a livré un élément de panse de céramique semi-grossière protohistorique dont la datation ne peut être affinée. Enfin, nous ne pouvons apporter de précisions sur la pseudo fosse 321, sondée également manuellement, et au plan *a priori* rectangulaire. En effet, il n'existe aucun relevé et aucune fiche de fait n'a été remplie. On suppose, faute de mieux, qu'elle a été considérée par le fouilleur comme une anomalie ou un chablis.

⁶ De nombreux cas similaires sont rencontrés en fouille. Renseignement : S. Blanchet-Inrap.



Cliché 11 : Coupe sud du sondage 3195 (A. Valérien-Inrap, 07.08.2013-1801).



Cliché 12 : Coupe sud du sondage 3197 (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 08.08.2013-1812).

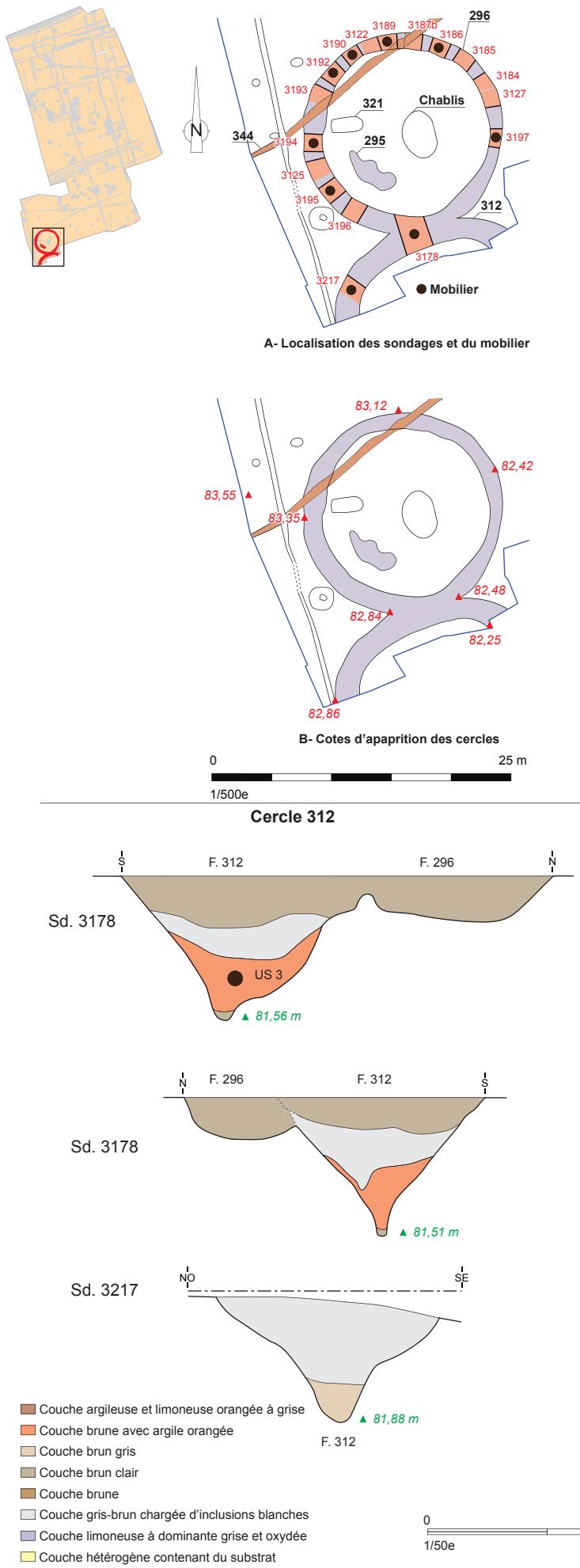


Fig. 18 : Plan et coupes des cercles 296 et 312 (Dao R. Ferrette-Inrap).

Comme indiqué dans le **tab. 1**, le mobilier découvert dans les remplissages du cercle 296 est relativement limité. Si l'on écarte un tesson médiéval à l'évidence intrusif, seul un fragment du sondage 3186 est attribuable avec certitude à la transition du Bronze final/premier Âge du Fer. Quelques éléments mieux conservés sont présents dans les comblements du fossé 312. Ils se rattachent à la même période chronologique (**fig. 19**).

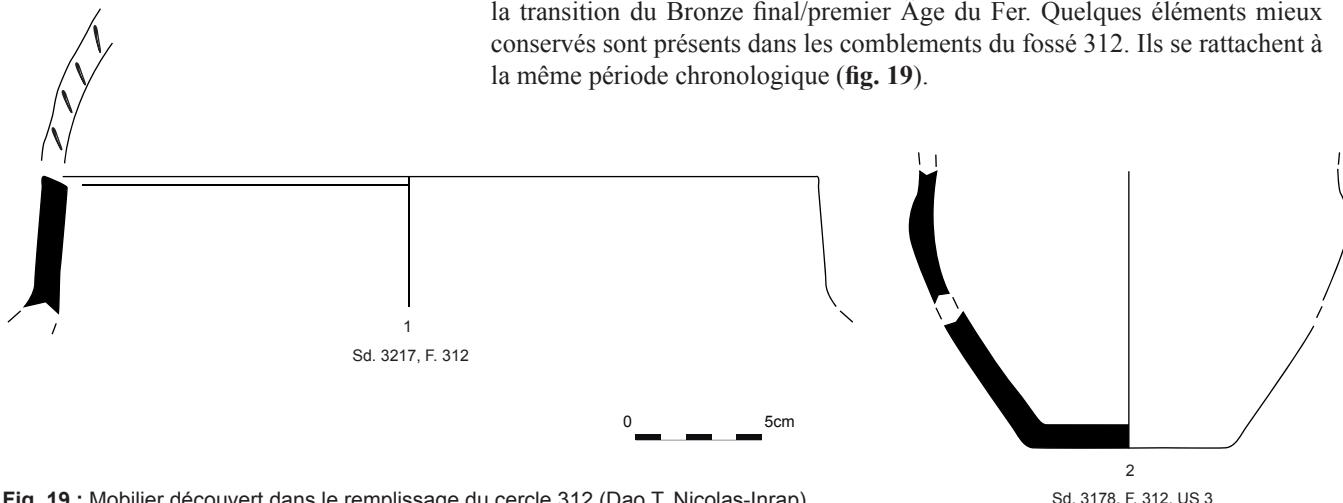


Fig. 19 : Mobilier découvert dans le remplissage du cercle 312 (Dao T. Nicolas-Inrap).

2.2.3.2 Le fossé 352/365

De direction est-ouest, ce fossé a été dégagé sur une distance de 70 m sans qu'aucun creusement de même nature ne vienne s'y greffer. Seuls 4 sondages ont été entrepris afin de dresser son profil et de retrouver du mobilier (**fig. 20**). Ceux-ci ont révélé un tracé présentant une ouverture oscillant entre 30 cm à l'ouest, où il est fortement arasé (sd. 3206), et 0,80 m à l'est (sd. 3200). Sa profondeur est d'au maximum 0,40 m (**tab. 1**). Il offre un profil à bords évasés et à fond plat ou en légère cuvette. Son mode de remplissage atteste d'un fonctionnement ouvert et d'un comblement naturel. L'essentiel de son remplissage est formé d'un limon argileux brun. Son fond est parfois recouvert d'un dépôt plus orangé, signe sans doute d'une érosion des parois.

N° sondage	Ouverture en cm	Profondeur en cm
3200	60	30
3201	80	40
3205	65	30
3206	30	25

Tab. 2 : Dimensions du fossé 352/365.

Aucune céramique n'a été recueillie dans ces quatre fenêtres. Cinq tessons trouvés lors du décapage sont de facture protohistorique, dont trois fragments de céramique fine datables de la fin du Bronze final-début du Premier Âge du Fer. Il s'agit des seuls éléments de chronologie absolue qui permettent d'attribuer le fossé à cette période. Quoi qu'il en soit, malgré la faiblesse du lot, cette indication confirme la chronologie avancée à l'issue du diagnostic puisque le tracé correspond au segment 18 de la tranchée 3 (Roy 2008, p. 11). A noter également la découverte d'un lissoir.

Le macro outillage (V. Brisotto-Inrap)

Au sud de l'emprise de la fouille, le fossé 352 a livré dans le sondage 3201, le fragment d'un galet en grès, de forme et de section ovalaire, avec des surfaces fortement sollicitées (**fig. 20**). Affecté d'un poli fin et dense les deux faces et tranches du galet comportent de nombreuses stries courtes et longues multidirectionnelles. L'usage de ce galet comme lissoir ne fait aucun doute.

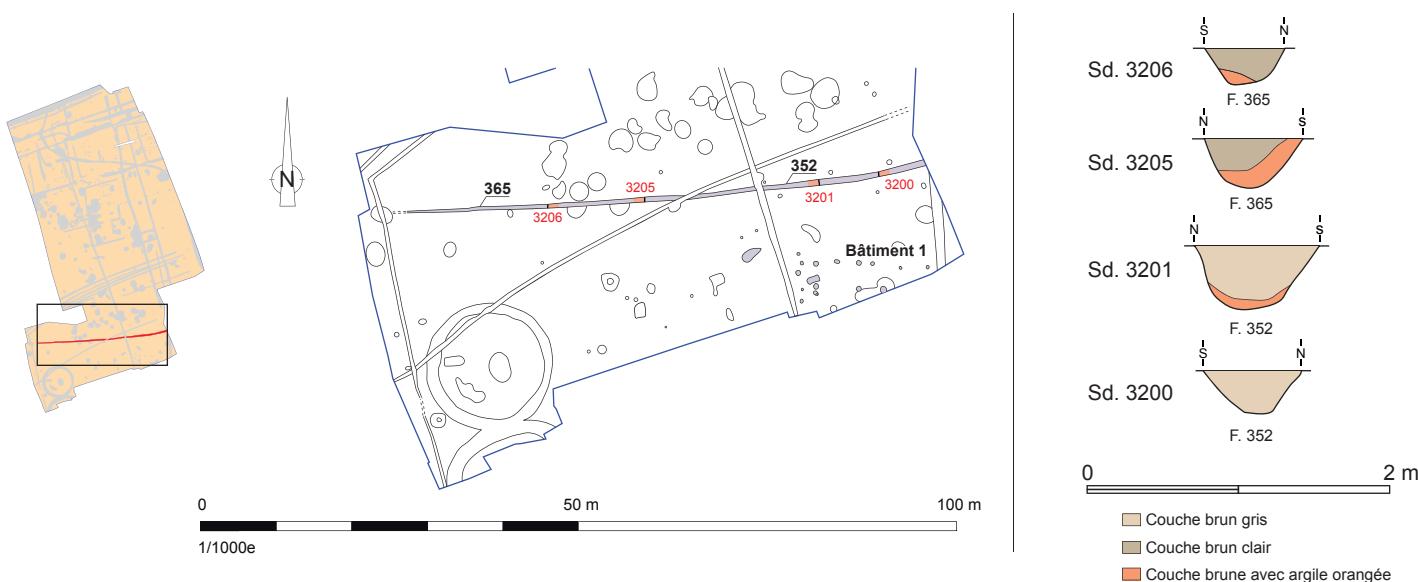


Fig. 20 : Plan du fossé 352/365 avec la localisation des sondages et profils du fossé. Cliché du lissoir découvert dans le sondage 3201 (Dao R. Ferrette-Inrap, cliché V. Brisotto-Inrap).



2.2.3.3 Les trous de poteau 384 et 381

Ce trou d'ancrage a été découvert au sud-est de la fouille, à proximité de l'accès au chantier. Excepté le fait 381 et des chablis non fouillés, aucune autre structure anthropique n'est à mentionner dans son environnement. Le négatif 384 comporte un plan ovalaire ($0,45 \text{ m} \times 0,60 \text{ m}$) et un profil en cuvette conservé sur une douzaine de centimètres. Son remplissage limoneux brun a livré au décapage un fragment de céramique fine, en l'occurrence un récipient hémisphérique à carène haute, à bord rentrant et lèvre arrondie (fig. 21).

381 correspond aussi à un trou de poteau, exploré par moitié lors du diagnostic. Situé 1,25 m au nord du précédent, il présente une ouverture de 0,52 m et un profil en cuvette également conservé sur 12 cm. Seuls ces aspects autorisent à proposer un fonctionnement synchrone avec 384.

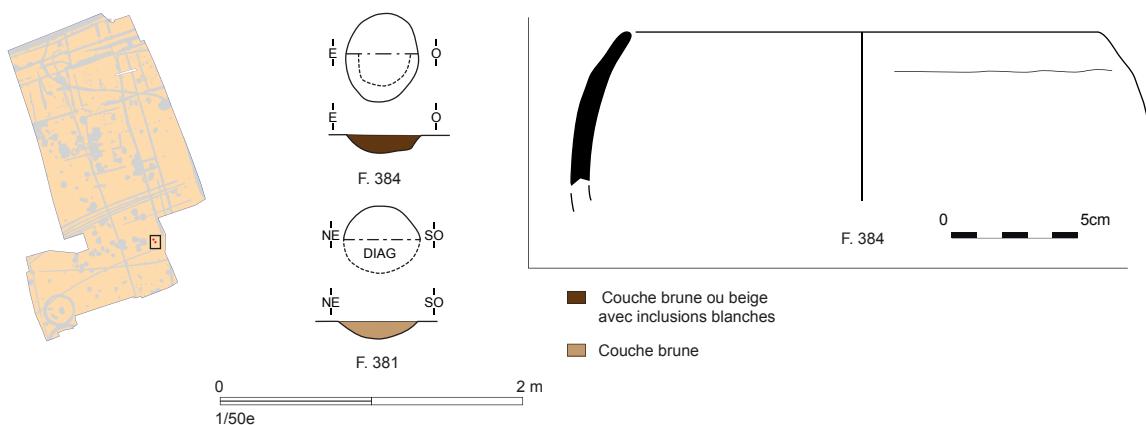


Fig. 21 : Plans et coupes des TP 384 et 381. Illustration du mobilier découvert dans 384 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette/T. Nicolas-Inrap).

2.2.3.4 Un possible bâtiment sur poteaux plantés au sud de la fouille ?

Au terme du décapage, la partie sud de l'emprise présentait une série de creusements interprétés pour la plupart comme des négatifs de poteaux plantés associés à quelques fosses. Une partie de ces impacts avait été reconnue dans le cadre du diagnostic (Roy 2008, fig. 5, tranchée 1). A l'issue des explorations manuelles, de très nombreuses empreintes ont été annulées car elles correspondaient à des taches naturelles ou des chablis (fig. 22). En définitive, la possibilité d'un bâtiment en limite sud de la fouille est probable mais son plan reste partiel, car seul son angle nord-ouest a été mis en évidence. De plus, aucun mobilier n'a été rencontré dans les négatifs ; seule l'orientation générale de l'édifice, qui semble obéir au tracé fossoyé 352/365, autorise à proposer une datation assez ancienne. Quelques trous de poteau isolés peuvent quant à eux appartenir à des architectures légères complètement érodées (fig. 22, TP 327, 339, 340, 349, 361, 362 et 363). Enfin, la fosse 14 du diagnostic, attribuée à la protohistoire (tranchée 2, Roy 2008, p. 11) et correspondant au fait 298 de la fouille, apparaît relativement isolée. Seul un impact non fouillé (297) a été repéré dans sa proximité.

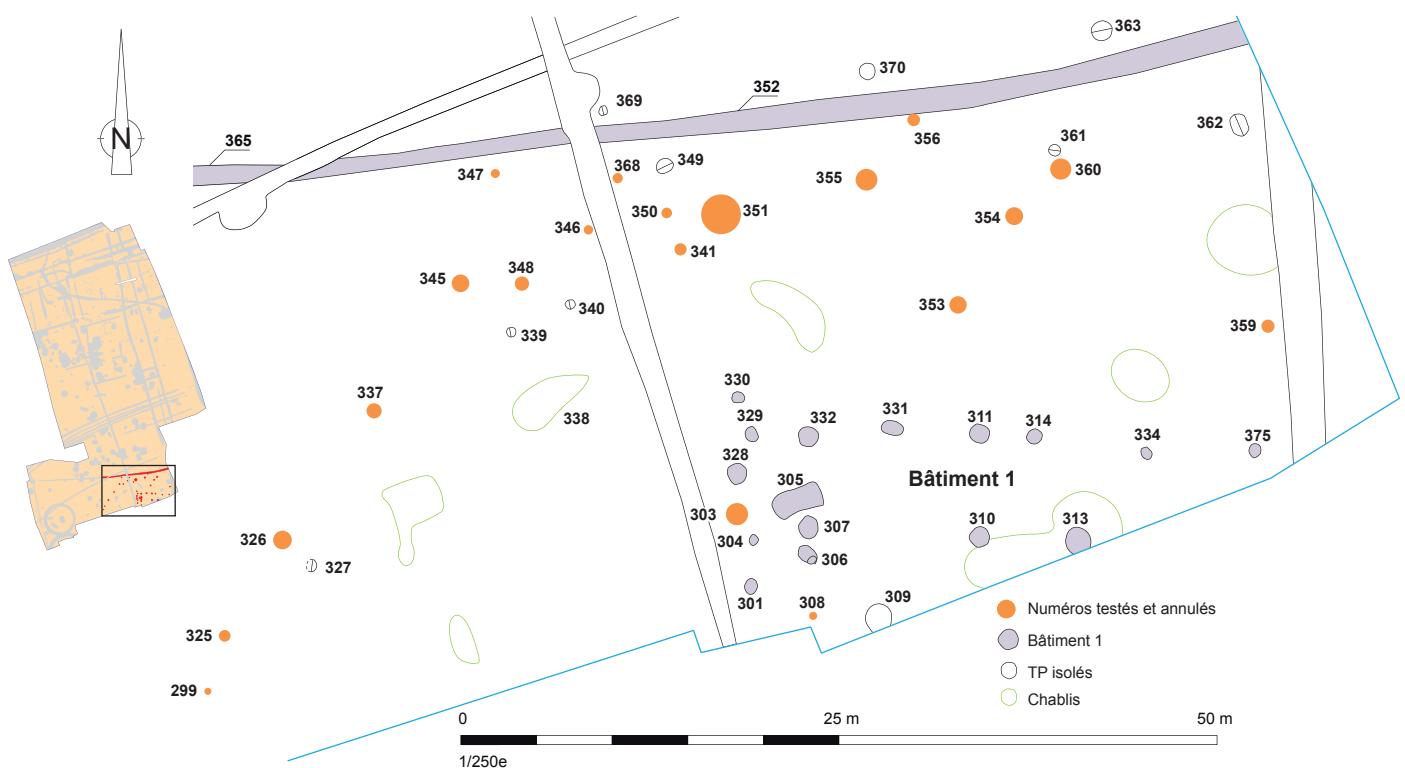


Fig. 22 : Le bâtiment 1 et son environnement (Dao R. Ferrette-Inrap).

Concernant le bâtiment 1, plusieurs de ses composants avaient été repérés dans le cadre du diagnostic à la hauteur de la tranchée 1. Deux ont d'ailleurs été fouillés à cette occasion (tab. 3, 314 et 332 ; Roy 2008, fig. 4). Un premier alignement est-ouest se compose de 7 piliers : 375, 334, 314, 311, 331, 332 et 329 (fig. 23). L'écartement entre ceux-ci est inégal et un entraxe plus important s'observe entre les poteaux 314 et 334, signe peut-être d'un point de passage. Si aucun élément ne corrobore cette piste en raison d'un plan trop incomplet, le décalage au sud des négatifs 334 et 375 semble manifestement signaler une rupture dans l'architecture de l'édifice. Ces trous de poteau offrent généralement des plans ovalaires assez larges à l'ouverture, pour une conservation médiocre dépassant rarement 30 cm (tab. 3). Seul le pilier 331 présente un profil original et une profondeur 0,50 m qui pourrait traduire un rôle particulier au sein de l'ensemble. Il comporte en effet une ouverture assez grande et un creusement cylindrique central, avec peut-être un effet d'arrachement sur son côté ouest. L'hypothèse d'un pilier de bois d'une vingtaine de centimètres de diamètre peut être avancée.

N° TP	Ouverture en cm	Profondeur en cm	Observations	Minute
375	40	28	Tc et torchis en surface	4
334	44 x 34	20		60
314	56 x 50	12	Fouillé lors du diag.	17
311	66 x 60	18		31
331	80 x 45	50	Avant trou et silex dans le remplissage	31
332	70 x 60	25	Fouillé lors du diag.	25
329	52 x 40	16		7
328	66 x 62	18	Tp double	7
304	30 x 30	14	Perturbé par terrier	40
301	54 x 40	17		40
306	22	8		40
307	76 x 65	24		40
310	68	21	Négatif du poteau ?	46

Tab 3 : Caractéristiques principales du bâtiment 1 attribué à la protohistoire.

Le négatif 329 pourrait être le pilier cornier nord-ouest de la construction puisqu'un retour au sud semble se dessiner à sa hauteur. Il est constitué des négatifs 328, 304 et 301 qui présentent de nouveau des entraxes inégaux et des dimensions variables (**tab. 3**). Notons que le trou de poteau 304 a été perturbé par un terrier.

A l'intérieur de l'emprise délimitée par ces deux ensembles, deux autres alignements d'orientation identique semblent se dessiner. On ignore toutefois s'ils appartiennent au même ensemble architectural ou si différents états de construction sont possibles. Le premier alignement est formé par les négatifs 307, 310 et 313 demeuré non fouillé (**fig. 23**). Le TP 307 semble répondre au creusement 332 et 310 au numéro 311. En revanche aucune empreinte ne se trouve en vis-à-vis de 331, peut-être en raison d'une erreur de lecture sur le terrain. A la hauteur de 307, un retour vers le sud est envisageable avec les impacts 306 et 308, même si ce dernier a été considéré comme une anomalie lors de son test (*supra fig. 22*).

Ces négatifs sont généralement scellés par un limon brun à gris recelant parfois des charbons de bois. Seul le numéro 310 semble avoir gardé le fantôme du poteau en bois qui serait proche d'un diamètre de 20 cm, dimension analogue à celle relevée pour le négatif 331.

Le mobilier est quasi-absent des remplissages, à l'exception de très nombreux nodules de terre cuite et de torchis en surface du creusement 375. Un éclat de silex est aussi à signaler dans le remplissage du TP 331.

Seule une fosse a été découverte à la hauteur de ce bâtiment (**fig. 23, 305**). De forme ovale, elle offre une longueur de 1,70 m pour une largeur de 0,85 m. Profonde de moins de 0,45 m, son comblement montre en partie basse une alternance de limon blanc à gris ou blanc à orangé qui évoque un processus naturel de colmatage, voire un chablis. L'irrégularité très importante de son fond et de ses parois n'est pas en désaccord avec cette proposition. Son sommet est scellé par un limon brun assez homogène qui a livré quelques charbons de bois et deux tessons dont un certainement protohistorique. Au nord-ouest du bâtiment, un second creusement a livré un fragment de facture protohistorique au décapage (338). Considérée comme une fosse au terme de la phase d'ouverture, cette empreinte a été interprétée comme un chablis après un test manuel.

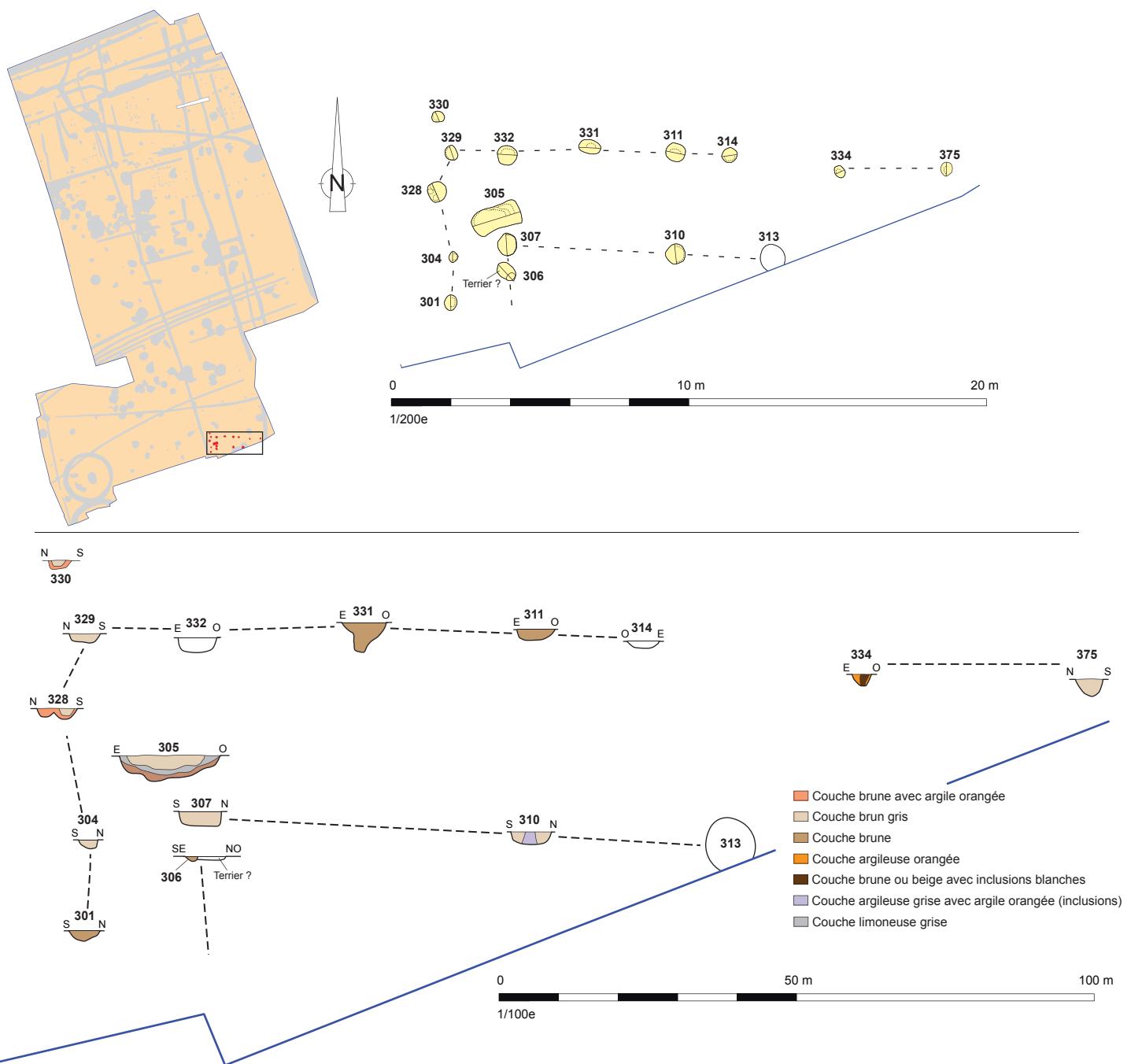


Fig. 23 : Plan et coupes des négatifs de poteaux du bâtiment 1 et de la fosse 305 (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.2.4 Une incinération de la fin du premier Age du Fer/début du second Age du Fer (R. Ferrette, M. Le Puil-Texier, T. Nicolas, V. Brisotto)

2.2.4.1 Description de la structure

L'incinération 250 a été retrouvée en limite est de la partie centrale de la zone d'étude. Elle est apparue aux alentours de 81 m et est isolée (*supra fig. 14*). En effet, aucun creusement de la même période n'est présent dans sa périphérie⁷. On observe toutefois une légère dépression environnante qui a livré du macro-outillage (Fait 251, *infra* ci-dessous)⁸. L'urne, écrêtée lors de sa découverte, est

⁷ Signalons néanmoins deux négatifs de poteaux (252 et 253) à l'est de cette tombe. Isolés eux-aussi, leur fouille n'a pas permis de découvrir des indices qui permettent d'avancer une datation.

⁸ Seul le point de découverte du macro outillage a été topographié. Il n'est pas apparu en effet contenu dans une véritable structure.

disposée dans une fosse circulaire à bords légèrement obliques et au fond plat (**fig. 24**). D'un diamètre de 0,50 m, le creusement, conservé sur 12 cm de haut, est perturbé par de nombreuses galeries de fouisseurs. Le récipient ne repose pas directement sur le fond de la fosse, mais à 5 cm au-dessus de celui-ci (**clichés 13 et 14**). Il semble en outre avoir été écrasé ou s'être effondré sur lui-même, comme le soulignent ses fractures. Le comblement de la structure qui l'accueille est un limon brun contenant quelques gros fragments de charbons de bois et de rares esquilles d'os brûlés, confirmant des perturbations postérieures au dépôt du vase. Un fragment de mortier Curle 21 en sigillée du II^e siècle, apparu à 2 cm sous la surface de décapage, argumente pleinement en ce sens.

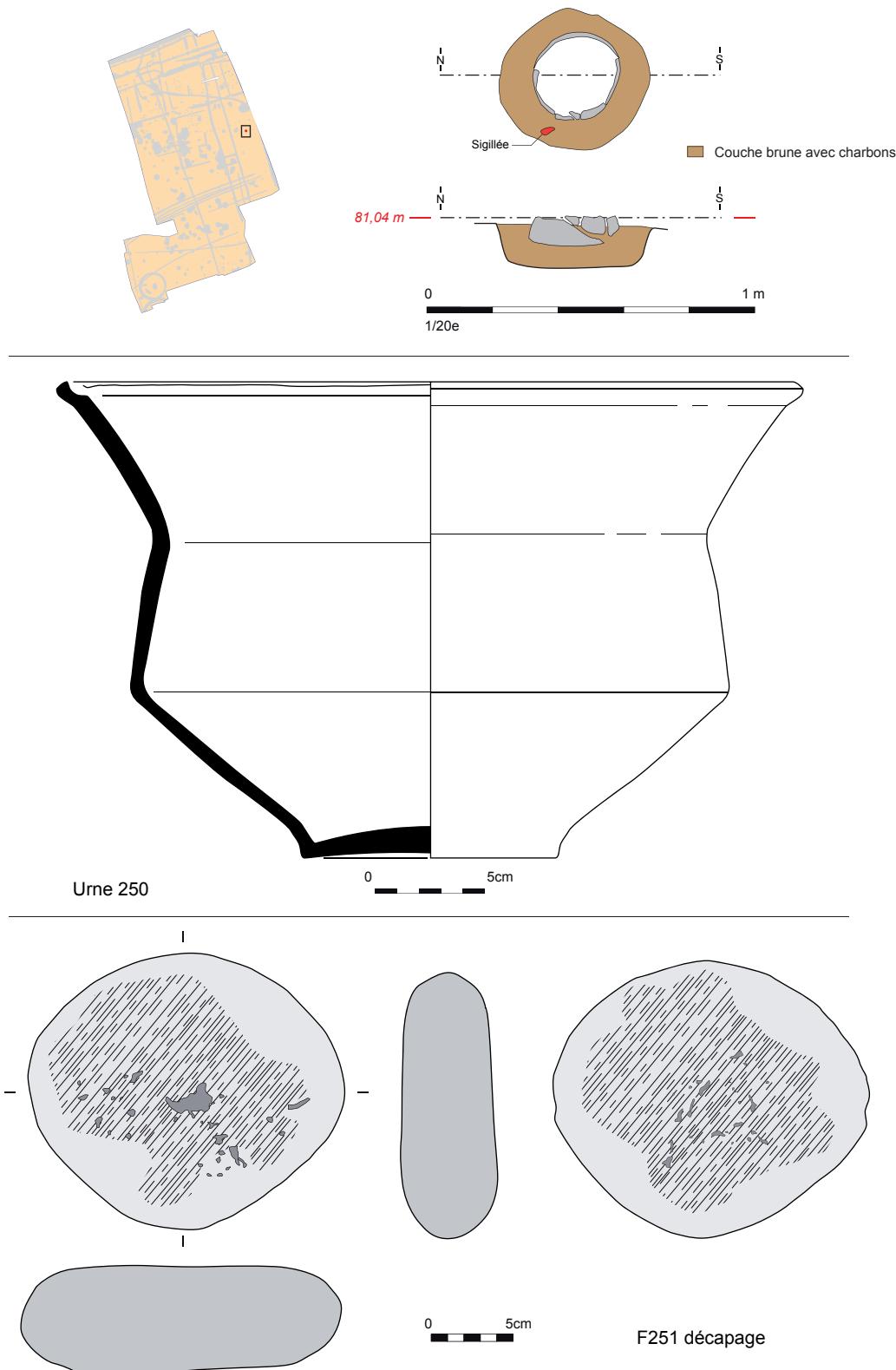


Fig. 24 : Plan et coupe de l'incinération 250, illustration du contenants en céramique et du macro outillage 251 (Dao R. Ferrette/T. Nicolas/V. Brisotto-Inrap).



Cliché 13 : Vue de l'incinération 250 après un premier nettoyage. Les contours de la fosse d'accueil sont très diffus (C. Guého-Inrap, 15.07.2013-1428).



Cliché 14 : Vue de l'incinération 250 en cours de fouille. Le récipient fracturé ne repose pas directement sur le fond de la fosse (C. Guého-Inrap, 15.07.2013-1438).

2.2.4.2 Etude anthropologique (M. Le Puil-Texier).

L'urne en céramique est conservée dans sa partie inférieure (environ 6 cm), elle est fissurée. L'amas osseux est par conséquent incomplet. Les ossements sont plus concentrés dans la moitié nord du vase et au fond, sans doute en raison d'un versement dans la fosse ou de perturbations postérieures à son dépôt. Ils sont mêlés de charbons de bois et de cendre. Aucun objet n'était associé aux ossements.

Les ossements recueillis dans l'urne, d'un poids total de 227,93 g, correspondent aux restes partiels d'un unique individu, d'âge adulte. La dimension ainsi que l'épaisseur des os indique un sujet plutôt robuste. Les restes osseux se composent surtout de fragments des diaphyses des os longs, de neurocrâne, plus rarement de la face, et de très rares éléments du tronc (côtes et vertèbres). On soulignera l'absence de dents et d'extrémités osseuses, or ce sont des éléments déterminants pour évaluer l'âge au décès. On note la présence d'exostose osseuse sur un fragment de diaphyse tibiale dont l'origine pourrait être dégénérative et/ou traumatique (fracture ou hyper sollicitation musculaire). Toutefois, le diagnostic reposant sur un squelette très incomplet et fragmenté, est à considérer avec précaution.

Les os ont une couleur blanche homogène accréditant une combustion constante et poussée⁹.

Crâne	Tronc	Membres supérieurs	Membres inférieurs	Membres indéterminés	Indéterminés	Total
34,83	0,6	0,98	53,02	76,92	61,58	227,93g

Tab. 4 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 250.

2.2.4.3 Etude céramique (T. Nicolas)

Le récipient de l'incinération 250 est de type biconique à col long sortant, et bord éversé à cannelure interne (*supra fig. 24*). Le fond est légèrement concave. De couleur beige, la surface externe est lustrée tandis que la surface interne est lissée. Le dégraissant (quartz, mica) est de taille millimétrique à centimétrique. La présence de vacuoles et de négatifs laissent envisager la

⁹ Bonucci et Graziany, 1975, proposent une classification des couleurs en fonction du degré de combustion :

noir: 300-350°

Gris : 550-600°

Blanc : > 700°

présence d'éléments végétaux dans la matrice sans qu'il soit possible de déterminer ou non s'ils ont été ajoutés.

D'un point de vu typologique ce récipient peut être attribué à la fin du premier Age du Fer (Hallstatt D3) et du début du second Age du Fer (Tène ancienne) ; de par ces caractéristiques, il est vraisemblable que la Tène ancienne puisse être privilégiée (communication A.-F. Chérel-Inrap). Même si l'on ne trouve pas de profils strictement similaires, ce récipient n'est pas sans rappeler certains récipients carénés de l'enclos funéraire de Guipry « Domaine de la Bizaie » (Aubry 2014).

2.2.4.4 Le macro outillage 251 (V. Brisotto)

Deux individus sur galet sont attestés dans l'environnement de la sépulture 250. Le premier est un galet de grès de forme et de section ovale pesant 3 kg (*supra fig. 24*). Les deux faces du galet planes à plano-concaves présentent un poli étendu en leur centre avec des impacts et des écrasements dispersés. Non façonné, ce galet pourrait avoir servi de façon opportuniste au broyage de produits.

Le deuxième galet est de taille beaucoup plus réduite et montre des stigmates peu significatifs, représentés par de possibles impacts de percussion aux extrémités. C'est surtout un léger replat marqué d'un léger poli de préhension qui suggère une utilisation du galet en percussion (retouchoir ?).

2.3 Les fossés du groupe 2 et les aménagements associés

Ce deuxième ensemble regroupe des fossés adoptant des directions nord-sud ou est-ouest la plupart du temps, fossés qui sont datés de l'époque romaine. Au nord-ouest de l'emprise, quelques uns adoptent des parcours légèrement courbes. Ces fossés délimitent de petites parcelles présentant parfois plusieurs ouvertures assez larges. A l'intérieur de certaines, des bâtiments sur poteaux plantés ont été mis au jour ou sont présumés. Ces pièces de terre s'organisent autour d'un chemin est-ouest, bordé de part et d'autre par des limites fossoyées, et de deux limites nord-sud (**fig. 25**, tracés 290/273/265/191/66/39 et 358/197440/60/35) Ces dernières ont été suivies sur une longueur de 105 m. Considérées à l'issue du décapage comme les fossés bordiers d'un chemin, la multiplication des sondages a démontré que cette piste n'était pas la bonne. L'hypothèse de limites parcellaires fortes et non synchrones, ayant connu plusieurs épisodes de fonctionnement, est désormais bien avérée. Ces deux lignes directrices croisent en outre sur leur parcours plusieurs fossés est-ouest. L'exposé des données débute avec la présentation de ces deux limites nord-sud, puis par l'analyse du chemin est-ouest. Ensuite, les différentes parcelles et les aménagements qui peuvent s'y rattacher seront détaillés. Dans un troisième temps, un phasage critique sera proposé à partir principalement de la chronologie relative. Comme on le verra, les éléments datants sont trop nombreux pour avoir une utilité indéniable.

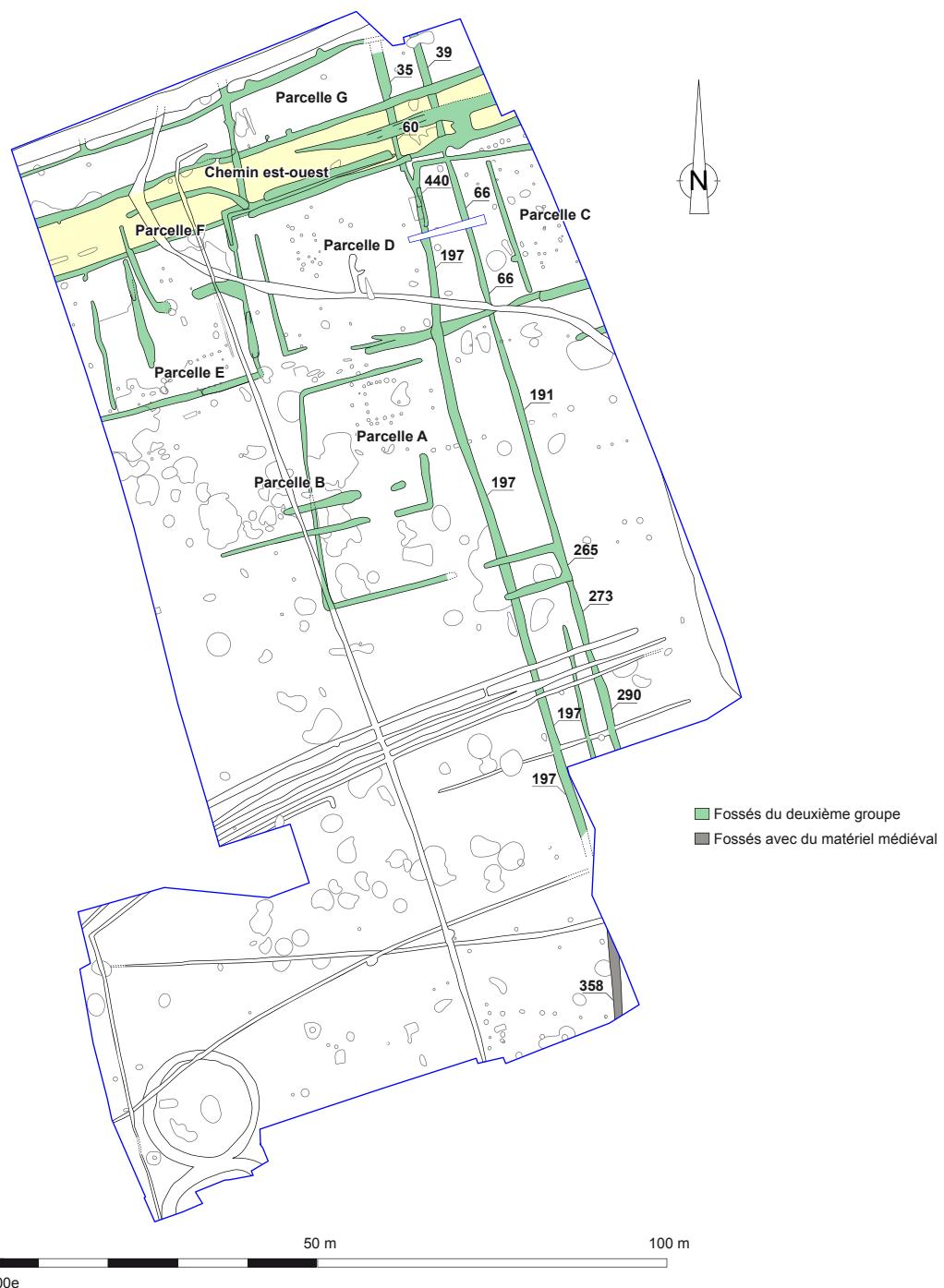


Fig. 25 : Illustration en vert du réseau fossoyé antique organisé pour partie le long d'un chemin et de deux limites nord-sud (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.1 Le fossé nord-sud 290/273/265/191/66/39 ou tracé A

2.3.1.1 Analyses des stratigraphies

Quinze sondages manuels ou mécaniques intéressent le tracé A et ses rapports avec les fossés est-ouest du groupe 2 (**fig. 26**). Les caractéristiques principales des profils sont compilées dans le **tab. 5**.

N° SONDAGE	N° SEGMENT DE FOSSÉ	NBR D'ÉTATS	OUVERTURE EN CM	PROFONDEUR EN CM
3065	290	1	112	48
3050	273	1	110	42
3069	265	1	110	44
3072	191	1	90	40
3071	191	2 ?	100	40
3073	191	2 ?	100	40
3076	191	2 ?	105	38
3129	191	2 ?	90	36
3081	66	1	100	15
3098	66	1	105	16
3176	66	1	104	22
3079	66	1	110	30
3124	39	2 ?	125	45

Tab. 5 : Dimensions et nombre d'états (du sud vers le nord) du tracé A (profils est-ouest).

Les différentes coupes dressées tout au long du tracé montrent que ce dernier a fonctionné à ciel ouvert. Elles se distribuent en outre en quatre ensembles d'après l'examen des stratigraphies. Au sud, les sondages 3065, 3050 et 3138 déterminent une première section du tracé A (**fig. 26**, fossé 273/290). Les deux premières vignettes dévoilent un fossé au profil à fond plat et bords légèrement évasés, avec une ouverture supérieure à 1m pour une hauteur conservée inférieure à 0,50 m. Une inflexion importante de la paroi ouest est notable à la hauteur de la vignette 3065. Elle peut traduire un curage ponctuel, voire que cette partie du tracé A a connu deux états principaux de fonctionnement. Cependant, aucun aspect du comblement, au demeurant assez monotone et à dominante brune, ne permet d'étayer cette proposition. Le même type de remplissage est présent à la hauteur de la longitudinale 3138. Celle-ci a été réalisée à la suite des résultats obtenus dans le sondage 3113 qui ouvre la deuxième section du tracé A. La coupe 3138 révèle une remontée progressive au nord du fossé 273, car celui-ci vient en fait en appui sur l'angle formé par les creusements 272 et 265 (sd. 3113, **cliché 15**). Cet aspect est pleinement validé par le pendage général du tracé A qui s'établit conformément à la topographie naturelle du nord vers le sud¹⁰. A l'extrême nord de la longitudinale 3138, la remontée du segment 273 se lit parfaitement, notamment au regard du sondage 3069 implanté immédiatement en amont de celle-ci. Considéré que le fossé 273 est coupé par le creusement 272/265 affirmerait que le fond du premier était beaucoup plus haut au nord de la longitudinale, ce qui est manifestement incohérent.

¹⁰ Les altitudes générales des fonds du tracé sont mentionnées en rouge sur la **fig. 26**.



Cliché 15 : Vue depuis l'est du sondage 3113. L'impression est un fonctionnement non synchrone du segment de fossé 273 et du creusement 272/265. Les données de la longitudinale 3138 corrigent cette vision en affirmant un lien fonctionnel entre ces trois creusements (H. Le Guennic-stagiaire, 30.07.2013-1666).

Le sondage 3069 ouvre une deuxième séquence du tracé qui ne regroupe toutefois que deux profils (**fig. 26**, sd. 3069 et 3072). Le creusement affiche alors une ouverture maximale de 1,10 m (sd. 3069) pour une hauteur conservée d'environ 0,45 m. Son profil est à fond plat et à bords assez droits. Le comblement homogène, constitué principalement de limon brun, ne laisse apparaître aucun terrassement secondaire. A la hauteur de la vignette 3072, le segment 191 semble également couper le fossé est-ouest 264.

Quoi qu'il en soit, au nord de la fenêtre 3072, le profil du tracé A est sensiblement différent et ce jusqu'à la portion méridionale de la longitudinale 3132 (**fig. 26**). Dorénavant, l'existence de deux creusements superposés, autrement dit 2 états, est plus que probable. Sur le relevé 3071, le plus récent affiche un profil en cuvette et se développe sur le flanc ouest du tracé A. Il est comblé par un limon brun (ouverture : 0,45 m ; profondeur : 15 cm). Malgré un remplissage légèrement différent, on observe au sommet du tracé A un dépôt au profil en cuvette sur la coupe 3073 (ouverture : 0,60 m ; profondeur : 22 cm). Ce dernier pourrait constituer la continuité du deuxième état du creusement dans cette portion du tracé. Cet aspect transparaît également à la hauteur de la vignette 3076 où le sommet du remplissage est occupé par une couche brun foncé. De nouveau, un profil en cuvette arasée est nettement perceptible (ouverture : 0,70 m ; profondeur : 17 cm). La coupe sud du sondage 3129 souligne un remplissage légèrement plus complexe. Le flanc est du fossé initial est occupé par des dépôts liés à son fonctionnement : couche grise et oxydée témoignant d'une stagnation d'eau, mélange de substrat et d'argile orangée. Le centre du tracé A est comblé par une couche grisâtre témoignant d'un fonctionnement ouvert et peut-être de curages de cette portion d'après son profil. Elle est surmontée par un dépôt brun gris interprété comme le deuxième état de fonctionnement de cette partie du tracé A. Ce second fossé affiche une ouverture de 0,50 m pour une hauteur conservée de 25 cm. De nouveau, le profil est en cuvette. La coupe longitudinale 3132 appuie parfaitement la piste de deux creusements successifs. L'extrémité sud du tracé A est en effet occupé par un limon brun qui affiche un profil en proue de navire. Il est probable que ce profil désigne la terminaison du second état du tracé A. Dans cette optique, la question d'un passage est posée (*infra 2.3.7.2 Les relations entre les tracés C, A et la parcelle A*). La probabilité de deux états successifs du tracé A est défendue par les altitudes inférieures des couches sommitales en question¹¹. Un pendage nord-sud très cohérent se remarque en effet.

Le sondage 3081 ouvre la dernière séquence du tracé A qui se prolonge jusqu'à l'extrémité nord de la fouille. Le tracé A offre alors un profil très arasé, notamment à la hauteur des vignettes 3081 à 3079. Son ouverture oscille alors entre 1 m et 1,10 m pour une profondeur n'excédant pas 20 cm. Il est scellé par un limon brun gris ou franchement brun au sommet (sd. 3079). Aucun creusement secondaire n'est perceptible, tant dans les remplissages que dans le profil général du segment 66. La dernière fenêtre (sd. 3124, fossé 39) ne bouleverse pas la vision, malgré un colmatage légèrement plus diversifié. Le fond du creusement est tapissé par une couche grisâtre illustrant un fonctionnement ouvert. Elle est coiffée d'un limon brun dont le profil évoque un terrassement secondaire. Toutefois, ce dépôt peut participer d'un processus de comblement naturel du fossé. Sa partie sommitale est comblée par un dépôt brun mélangé à de l'argile orangée, interprété sur le terrain comme le rejet du talus arasé. En définitive, on retiendra que cette quatrième et dernière séquence se caractérise *a priori* par l'existence d'un seul creusement.

¹¹Elles sont mentionnées en vert sur la **fig. 26**.



Fig. 26 : Localisation des sondages effectués dans le tracé A et présentation des coupes (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.1.2 Les relations entre le tracé A et les fossés est-ouest

Cette problématique a été déjà été en partie traitée. A la hauteur de la coupe longitudinale 3132, nous avons vu que le segment 66/191 est traversé par le fossé 135 du groupe 4. Il est aussi coupé par le fossé 410, rattaché au groupe 2, et dont le comblement s'individualise par un limon brun (*supra fig. 26*). Ce creusement correspond en fait à l'évolution ultime d'une limite est-ouest (*infra 2.3.7.1 Description du tracé C*). Un trou de poteau (141), qui n'appartient pas à un édifice, perce également le remplissage primitif du segment 191.

La relation entre le fossé est-ouest 272 et le tronçon 273/290 du tracé A a également été éclaircie ci-dessus, le second venant en appui, d'après les sondages 3113 et 3138. Concernant 272, celui-ci semble avoir connu 2 états de fonctionnement. C'est du moins ce que suggère son unique profil dressé à la hauteur du sondage 3017 (**fig. 27**). La profondeur totale du creusement s'établit à 0,50 m pour une ouverture maximale de 1,30 m. L'état ancien serait représenté par un fossé à fond plat et large, aux bords évasés. L'essentiel du comblement est assuré par des dépôts plus ou moins foncés et limoneux. Le second état serait illustré par une inflexion de la paroi nord et par un dépôt brun sombre au profil arrondi au sommet du remplissage. Les coupes ouest et nord du sondage 3113 ne confirme pas pleinement cet aspect, le segment de fossé 265 du tracé A étant scellé par divers dépôts plus ou moins bruns. On peut juste mentionner un hypothétique trou de poteau qui viendrait entailler les couches inférieures sur l'axe ouest. Dans ce cas, le comblement supérieur correspondrait au second état du fossé. Toutefois, l'ouverture du TP n'est pas certaine, et comme on la vu, le sondage 3069 situé au nord de la vignette 3113 ne montre aucunement l'existence de deux creusements successifs. En définitive, on proposera simplement que le fossé 272 a peut-être fait l'objet de curages ponctuels d'après la coupe du sondage 3017.

Reste à préciser le lien entre le creusement 67 et le segment 66 du tracé A au nord de la fouille et à développer le cas spécifique qui unit le fossé 264 et la portion 191 de ce même tracé.

Le sondage 3079 apporte une réponse claire à la première question¹². Le fossé est-ouest 67 y présente un profil à bords évasés et à fond plat. Il possède une ouverture de 1,10 m et une hauteur de 0,35 m (**fig. 28**). Son comblement est un dépôt orangé brun, d'origine naturelle, renfermant quelques charbons de bois. Celui-ci est clairement coupé par le passage du tronçon 66 du tracé A qui se caractérise par un remplissage à dominante brun gris en profondeur.

Le fossé 264 a fait l'objet de deux sondages (**fig. 27**, sd. 3088 et 3016). Le numéro 3016 révèle un creusement à l'ouverture de 1 m et conservé sur 0,35 m de haut. Son remplissage est une alternance de couches plus ou moins brunes. De nouveau, un terrassement secondaire est pressenti d'après le profil arrondi de la couche supérieure. Ce second état concernerait un fossé plus réduit, mesurant à l'ouverture 0,75 m et profond d'une trentaine de centimètres. Le second sondage (sd. 3088) a démontré que le fossé 264 coupe le tracé nord-sud 197. Il amplifie également les observations précédentes puisque le creusement 264 aurait connu 3 états de fonctionnement d'après les profils des différents dépôts. Le plus récent, brun sombre, correspondrait au comblement final de la section 3016. Notons aussi que la proximité de sa terminaison occidentale peut avoir entraîné des entreprises de curages partiels expliquant ce profil singulier. Cette proposition est confortée par la fenêtre 3043 où le remplissage de l'extrémité du fossé est simple et formé d'un limon brun. Il est donc parfaitement envisageable que ces curages successifs n'aient pas affectés l'intégralité du creusement¹³. Quoi qu'il en soit, on retiendra que le creusement 264 a connu deux, voire trois épisodes de fonctionnement. En outre, les données du sondage 3072 exposés précédemment montrent que le tracé A, représenté par le segment 191, coupe le fossé 264 (**cliché 16**). Il pourrait s'agir toutefois

¹² Pour la localisation, voir la **fig. 26**. Le sondage 3079 a été prolongé après l'étude de l'intersection entre les fossés 66 et 67, afin de dresser les profils des deux creusements.

¹³ Cela aurait pour corollaire un déplacement progressif vers l'est de l'extrémité du fossé que le sondage 3043 ne permet pas de vérifier car sans doute trop court.

que d'une impression si la coupe sud de cette fenêtre est mal positionnée, c'est-à-dire exactement à la jonction des parois deux structures et non au centre de 264. Dans ce cas, c'est ce dernier qui couperait le tracé A (**fig. 29**). Cette piste, qui ne peut être validée assurément à partir des données de terrain, expliquerait l'existence de deux creusements superposés à la hauteur du sondage 3071 et ce jusqu'à la hauteur de la longitudinale 3132.

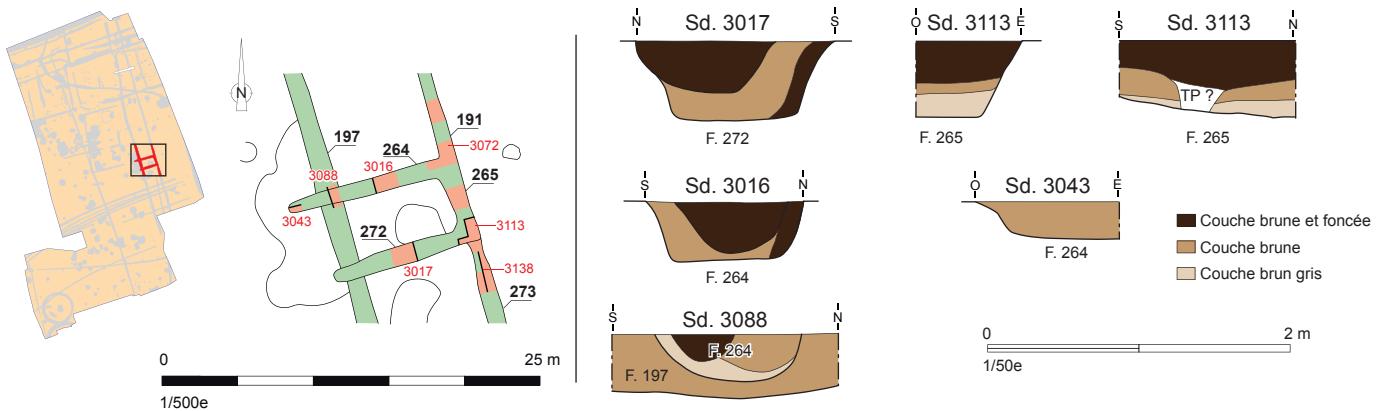


Fig. 27 : Relation entre le tracé A et les fossés 264 et 272 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).

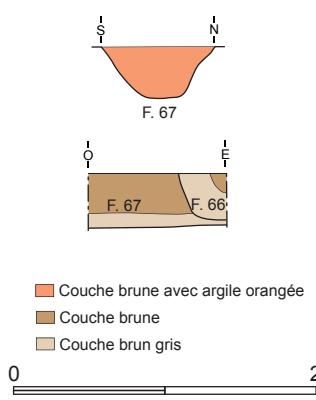


Fig. 28 : Profil du fossé 67 et chronologie relative entre 66 et 67 à la hauteur du sondage 3079 (Dao R. Ferrette-Inrap).



Cliché 16 : Coupe sud du sondage 3072. Malgré des différences ténues, le segment 191 du tracé A semble bien couper le fossé 264 (R. Ferrette-Inrap, 23.07.2012-8815).

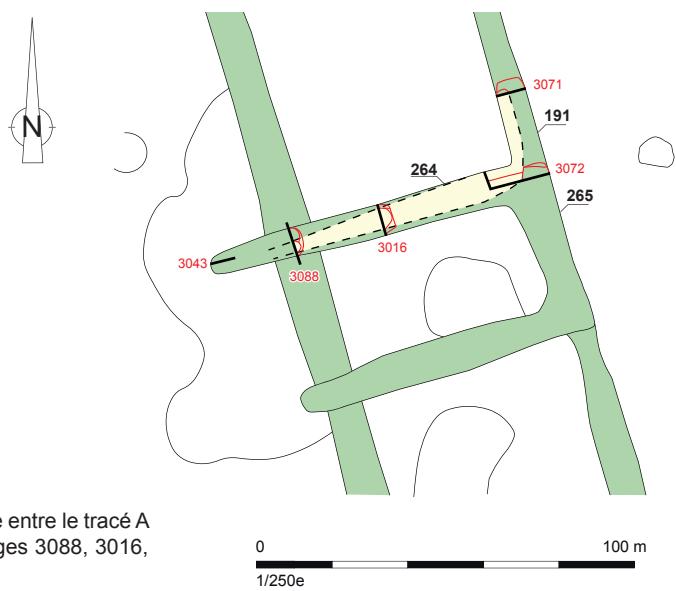


Fig. 29 : Proposition de relation stratigraphique entre le tracé A et le fossé 264 d'après les coupes des sondages 3088, 3016, 3072 et 3071 (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.1.3 Conclusion sur le tracé A

L'analyse de cette limite nord-sud démontre une complexité insoupçonnée à l'issue du décapage. Elle souligne aussi que l'éventualité d'un fossé bordier d'un axe de circulation doit être abandonnée puisque celui-ci serait barré à 2 reprises par des creusements est-ouest (272 et 264). L'examen des coupes des multiples sondages dévoile 4 états principaux de fonctionnement résumés sur la **fig. 30**.

Le plus ancien est illustré seulement par le fossé 67 de direction est-ouest qui est coupé par le tronçon 66 du tracé A (*supra* sd. 3079). Le deuxième état marque l'apparition du creusement 272 qui s'achève légèrement à l'ouest du fossé 197. Il fonctionne de toute évidence avec la portion nord-sud 191/265 du tracé A d'après les sondages 3113 et 3138. Celle-ci correspond au segment 66 abordé au nord de la longitudinale 3132 et certainement au tronçon 39 situé à l'extrémité de la fouille. On aurait alors une limite nord-sud se développant sur 75 m de long au minimum avant d'amorcer un retour à l'ouest illustré par le creusement 272. Dans un troisième temps, le fossé 273/290 est réalisé et vient en appui contre l'angle 272/265. Son apparition porte alors la longueur du tracé A à plus de 105 m car aucun indice tangible ne permet de constater des modifications aux segments 191, 66 et 39. Enfin, le quatrième et dernier état est figuré par le tracé 264, qui reprend pour partie le parcours de la limite de l'état 2. Au nord, il s'arrête à la hauteur de la coupe longitudinale 3132. Au sud, il change de direction en amont du fossé 272 de l'état 2 avant de s'achever à l'ouest de 197 qu'il coupe sur son passage (*supra* sd. 3043). Dans le sens nord-sud, le tracé A s'étire dorénavant sur une trentaine de mètres seulement. D'après les relations stratigraphiques, il est possible de lui associer le négatif de poteau 441 repéré à la hauteur de la longitudinale 3132 et qui perce le remplissage du fossé de l'état 2 (*supra* sd. 3132, fossé 191, **fig. 26**). Cette empreinte, de 0,40 m à l'ouverture et profonde d'autant, appartient de toute évidence, à un aménagement assez imposant compte tenu de l'état de conservation du site. Des caractéristiques analogues intéressent le trou de poteau 442 positionné pour partie sur la paroi orientale du tracé A (tronçon 66, **fig. 30**) et partiellement arasé lors de l'ouverture du sondage 3132 (ouverture : 0,45 m x 0,40 m ; profondeur minimale : 15 cm). Il est devancé à l'est par le négatif 443, d'un diamètre d'une trentaine de centimètres à l'ouverture et profond de 20 cm. Ces trois éléments sont difficilement interprétables. A titre d'hypothèse, ils peuvent participer à un système d'entrée, les piliers 441 et 442 matérialisant les limites de celle-ci. Leur écartement (bord à bord), de l'ordre de 2,35 m (8 pieds), est d'ailleurs largement suffisant pour un tel aménagement. En outre, l'arrêt du fossé 264 à la hauteur du négatif 442 ne doit sans doute rien au hasard et appuie la piste d'un passage. Cette suggestion pose de fait la question d'une limite est-ouest contemporaine. Sans doute faut-il la rechercher à la hauteur du tracé C qui regroupe plusieurs fossés dont 410 (*infra* 2.3.7.1 **Description du tracé C**).

Concernant les éléments de chronologie absolue, force est de constater qu'ils sont peu nombreux et disparates. Ainsi, 5 morceaux de vases antérieurs à l'époque romaine ont été recueillis dans les fossés 272 (sd. 3017, 1 tesson) et 273 dont un fragment de l'âge du Bronze dans le second. Les éléments les plus récents sont des cassons de céramique commune sombre antique ramassés à la hauteur des segments 265 (3 tessons), 66 (sd. 3176, 1 tesson) et dans le remplissage du trou de poteau 441 (1 tesson). D'une manière générale, l'absence d'élément de forme interdit toute précision supplémentaire.

2.3.2 Le fossé nord-sud 358/197/440/376/60/35 ou tracé B

2.3.2.1 Analyse des stratigraphies

Cette limite a été suivie en continu sur une distance approchant les 120 m. Malgré l'absence de connexion et la découverte de mobilier médiéval ou moderne, on lui adjoint le segment de fossé 358 situé à l'extrémité sud-est de la fouille (**fig. 31**). Ses caractéristiques analogues à celles du tronçon 197 invitent en effet à l'intégrer au tracé B. Quinze sondages ont concerné son seul

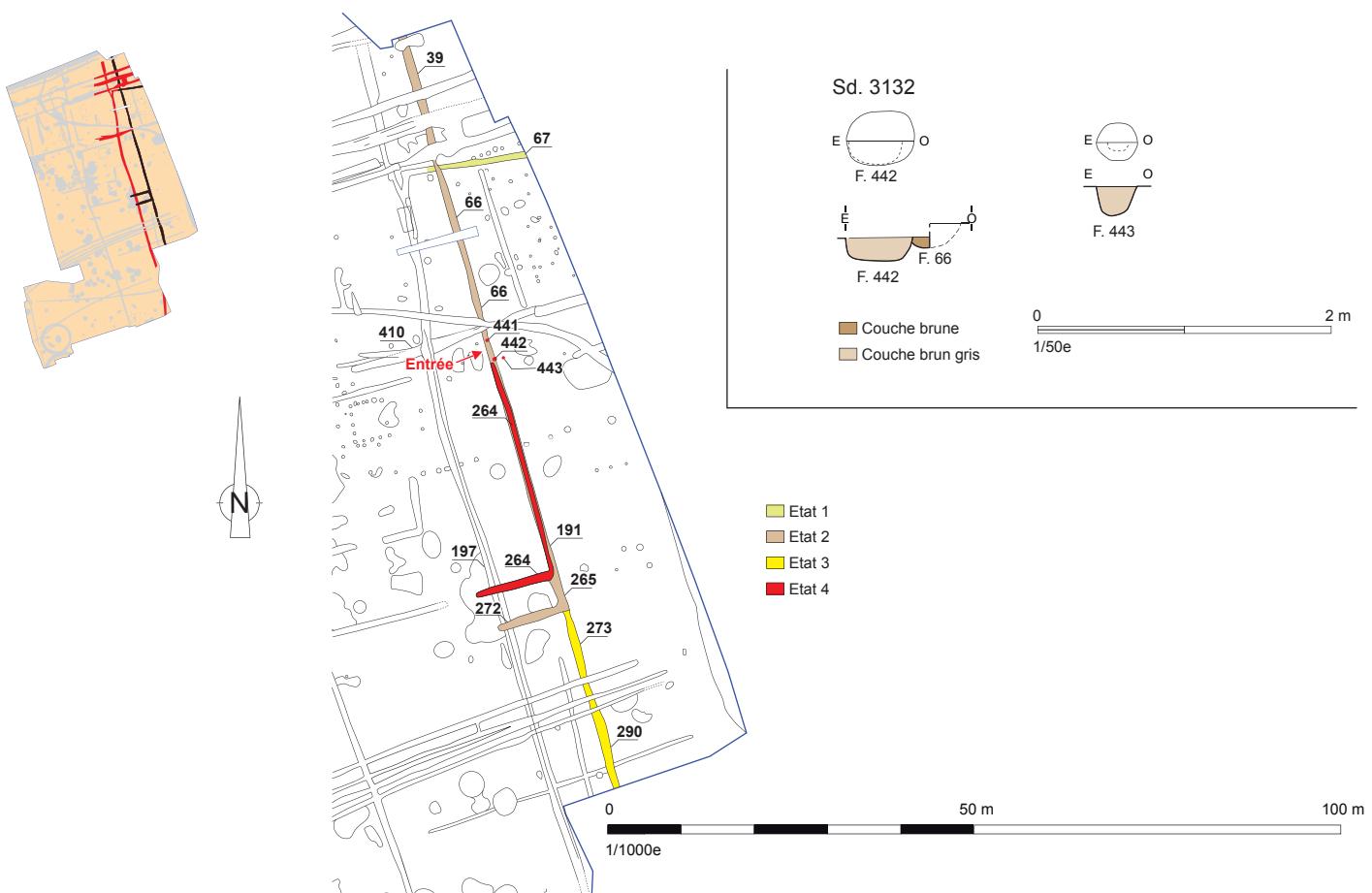


Fig. 30 : Proposition d'évolution du tracé A (Dao R. Ferrette-Inrap).

profil dont les aspects principaux sont résumés dans le **tab. 6**. Cinq autres intéressent sa relation avec le chemin nord-sud ou sa portion au sud de celui-ci d'un abord assez complexe (*infra* sd. 3044, 3174, 3142, 3135, 3187). Enfin, quatre dernières vignettes ont permis d'étudier sa relation avec les creusements est-ouest du groupe 2 (*infra* sd. 3082, 3088, 3224 et 3174).

N° SONDAGE	N° SEGMENT DE FOSSE	NB. D'ÉTATS	OUVREMENT MAX. EN CM	PROFONDEUR ÉTAT 1 EN CM	PROFONDEUR ÉTAT 2 EN CM
3198	358	2	120	50	22
3199	358	2	135	55	24
3172	197	2	138	52	35
3171	197	2	130	48	30
3062	197	2	115	48 ?	40
3052	197	2	110	45	30
3015	197	2	120	45	30
3014	197	2	100	43	30
3075	197	2	120	40 ?	25
3030	197	1 ?	125	43	-
3090	197	1 ?	90	30	-
3179	197	1 ?	138	38	-
3098	197	1 ?	98	40	-
3041	35	2	140	35	35
3120	35	2	165	50	30

Tab. 6 : Dimensions et nombre d'états (du sud vers le nord) du tracé B (profils est-ouest).

A l'instar du tracé A, cette limite a fonctionné de manière ouverte comme le montrent les coupes dressées tout au long de son parcours et les comblements procédant de phénomènes naturels. D'une manière globale, la base du tracé B offre un pendage nord-sud en adéquation avec la topographie naturelle (en rouge sur la **fig. 31**). On n'observe aucune anomalie, telle une remontée du fond qui pourrait laisser croire à l'existence d'une interruption ou d'une entrée passée inaperçue lors de la fouille. Concernant les quinze profils transversaux, ceux-ci se divisent en trois grands ensembles d'après les stratigraphies.

Le premier groupe réunit depuis le sud de la fouille les sondages 3198 à 3014. On y intègre également la vignette 3075 malgré une morphologie sensiblement différente (**fig. 31**). Tous ces profils ont en commun de montrer la superposition de deux creusements distincts, le plus récent étant d'un gabarit inférieur (**tab. 5**). A la hauteur des sondages 3198 et 3199, le fossé de l'état 1, le plus ancien, affiche un profil en pointe émuossée pour une profondeur égale ou supérieure à 0,50 m. Il est colmaté par une série de limons bruns plus ou moins foncés et hétérogènes. Ces caractéristiques se retrouvent encore dans les fenêtres 3172 et 3171 où seul le dépôt inférieur est conservé (hauteur 0,52 et 0,48 m). Ce premier fossé se limite ensuite à une simple cuvette (sd. 3062) pour retrouver un profil assez conforme aux premières coupes à la hauteur des sondages 3052 à 3014. Dans ce dernier et le 3015, tout juste peut-on observer un changement du remplissage désormais caractérisé par une unique couche limoneuse et grisâtre. Enfin, à la hauteur de la fenêtre 3075, ce fossé initial se réduit de nouveau à une simple cuvette. On estime alors que sa profondeur devait être de 0,40 m au minimum.

Toujours dans ce premier ensemble stratigraphique, le fossé de l'état 2 comporte le plus souvent un profil arrondi. Sa hauteur conservée n'excède jamais 0,40 m, tandis que son ouverture est assez variable et s'inscrit entre 0,50 m (sd 3014 et 3015) et 1 m (sd. 3172), voire 1,15 m (sd. 3062). Il est obturé la plupart du temps à l'aide d'un dépôt brun plus ou moins clair et d'origine naturelle. Comme pour le fossé de l'état 1, sa base offre un pendage du nord vers le sud qui ne présente aucune incohérence (altitudes en vert sur la **fig. 31**). La seule anomalie résiderait dans son ouverture assez conséquente au niveau du sondage 3062 puisqu'il efface pratiquement le creusement antérieur. Aucune explication ne semble justifier ce profil singulier, si ce n'est une difficulté de lecture d'une coupe somme toute lessivée.

Le second groupe comprend les profils des sondages 3030 jusqu'à la coupe sud du sondage 3098 incluse. Le tracé B offre alors une ouverture irrégulière s'échelonnant entre 0,90 m et près de 1,30 m pour une conservation toujours inférieure à 0,45 m. Son contour apparaît aussi plus variable. Désormais, il n'est plus possible d'avancer avec certitude l'existence de 2 fossés. Le comblement final du tracé est un limon brun dont le profil, au moins dans les sondages 3030 et 3090, pourrait traduire deux états fonctionnement avec ici un positionnement du creusement le plus récent au centre du tracé primitif. Malgré une paroi occidentale très évasée dans le sondage 3179, cette piste est moins flagrante à la hauteur de cette vignette et ne se ressent aucunement sur la coupe sud de 3098 où le tracé B possède un profil en cuvette arrondie. En définitive, on se bornera à constater un changement de gabarit et de profil entre les fenêtres 3075 et 3030. L'hypothèse d'un arrêt entre celles-ci de l'un des deux fossés du groupe de coupes précédent se trouve dès lors posée (*infra 2.4.1 La phase 1- l'apparition du tracé A*).

Le troisième ensemble réunit le relevé nord du sondage 3098 et ceux des fenêtres 3041 et 3120. De nouveau, l'existence de deux creusements successifs est avérée, mais nous verrons ci-dessous que la situation est plus complexe que ne laisse croire ces trois profils. A la hauteur du premier sondage, la chronologie relative entre les deux fossés présents et comblés par des limons plus ou moins bruns et hétérogènes n'a pu être définie. On retiendra avant

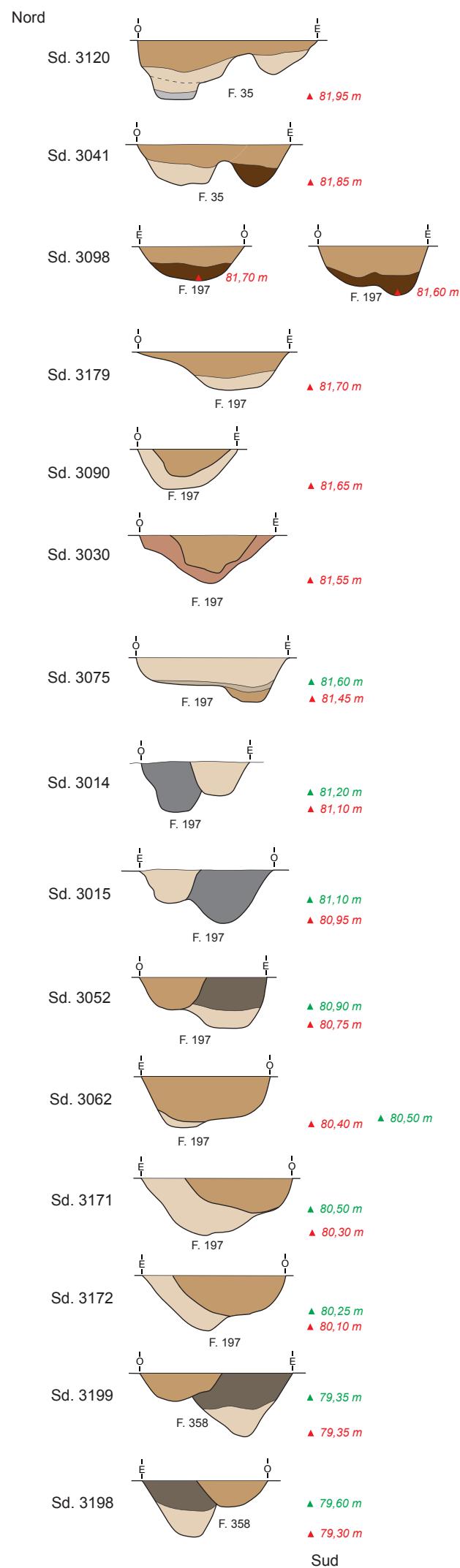


Fig. 31 : Localisation des sondages effectués dans le tracé B et présentation des coupes (Dao R. Ferrette-Inrap).

tout l'arrêt de l'un des deux avant la coupe sud de la vignette 3098. Un même cas de figure existe dans le sondage 3041. Si la fouille a mis en exergue 2 creusements, leur comblement sommital trop proche ne permet pas de déterminer un ordre d'apparition assuré (**cliché 17**). L'examen du plan, qui souligne que le fossé oriental doit s'arrêter avant un linéaire est-ouest (**fig. 31**), apporte néanmoins un élément de réflexion sur ce sujet (*infra 2.3.4. Synthèse sur les tracés A et B et le chemin est-ouest*). Le creusement ouest bénéficie d'un profil plutôt trapézoïdal, tandis que le second adopte un profil en pointe émuossée. Leurs comblements sont constitués de limons plus moins bruns et homogènes. La relation stratigraphique entre ces deux creusements reste aussi inconnue au niveau du sondage 3120. De profil assez proche de la vignette précédente (profondeur : 0,50 m), les parois du fossé occidental sont marquées par des inflexions franches qui peuvent traduire une action de curage. Ce fossé s'est comblé de façon naturelle d'après un dépôt gris à sa base, signe d'une stagnation d'eau et de l'accumulation de fines particules. Enfin, le fossé oriental se définit toujours par un profil en pointe émuossée dont la profondeur n'excède pas 0,30 m.



Cliché 17 : Coupe nord du sondage 3041 montrant les deux états du tracé dans ce secteur de la fouille (G. Joüan-des-Longrés-Inrap, 22.07.2013-1532).

Concernant les éléments de datation, le comblement supérieur du segment 358 a livré à la hauteur du sondage 3199 une paroi de céramique commune médiévale ou moderne. Celle-ci s'ajoute à 2 fragments de datation analogue et découverts lors du décapage de cette partie du tracé B. Compte tenu des caractéristiques morphologiques et de remplissage de ce segment, ces artefacts sont sans doute intrusifs. Trois autres morceaux de poterie prélevés dans le sondage 3199 se rattachent à la période protohistorique sans plus de précision. Plusieurs cassons de même attribution ont été découverts dans les vignettes 3172 (3 tessons), 3015 (1 tesson), 3014 (3 tessons) et 3075 (2 tessons) du segment 197. L'absence d'élément de forme interdit toute précision chronologique¹⁴. Ils illustrent cependant une occupation ancienne du secteur.

2.3.2.2 Les relations entre le tracé B et les fossés est-ouest

Cette question concerne les fossés 272, 264 et le tracé C qui croisent le tracé B (**fig. 32**). Concernant la relation stratigraphique avec le fossé 264, les informations ont déjà été exposées. Le tracé B est assurément coupé par celui-ci, comme le souligne le sondage 3088. La chronologie relative avec le fossé 272 a été déterminée par un décapage fin à la mini-pelle suivie d'un nettoyage de surface (sondage 3173). Cette démarche a montré que les remplissages des deux états du tracé B sont également traversés par 272 (**cliché 18**). Dans un second temps, une vérification en profondeur a été effectuée (sondage 3124). Elle a confirmé la lecture planimétrique, le fossé 272 s'individualisant par un

¹⁴

Trois autres fragments issus du décapage sont aussi à mentionner dont un de l'âge du Bronze.

comblement plus clair que le tracé B. Son extrémité ouest s'achève en outre par une remontée progressive. Elle est comblée d'un limon brun gris qui, à titre d'hypothèse, pourrait correspondre à la couche inférieure du sondage 3088. Cette correspondance validerait la piste d'un déplacement vers l'est de la terminaison du fossé 272 à cause de curages répétés. Malheureusement, la coupe sud du sondage 3124 est trop courte pour corroborer pleinement cette idée.

Le croisement entre les tracés B et C a fait d'abord l'objet d'un nettoyage manuel en plan (sd. 3082).

Cette option a montré que le tracé B (segment 197), au comblement de surface plus brun, détruirait sur son passage le linéaire C (**cliché 19**). Un sondage manuel de confirmation a abouti à la même conclusion. Celle-ci sera réfutée ci-dessous.

Les éléments de chronologie absolue sont quasi nuls et se cantonnent à un tesson de facture protohistorique découvert dans le remplissage de 197 (sd. 3173).



Cliché 18 : Sondage 3173 en plan montrant l'antériorité du fossé 197 (tracé B) par rapport au fossé 272 (R. Ferrette-Inrap, 06.08.2013-1745).



Cliché 19 : Sondage 3082 depuis l'ouest. Le tracé B (segment 197) coupe à première vue la limite est-ouest C. Notons qu'une humidification partielle, un traçage des contours et une vue non zénithale brouillent quelque peu la lecture (J.-F. Royer-Inrap, 24.07.2013-1580).

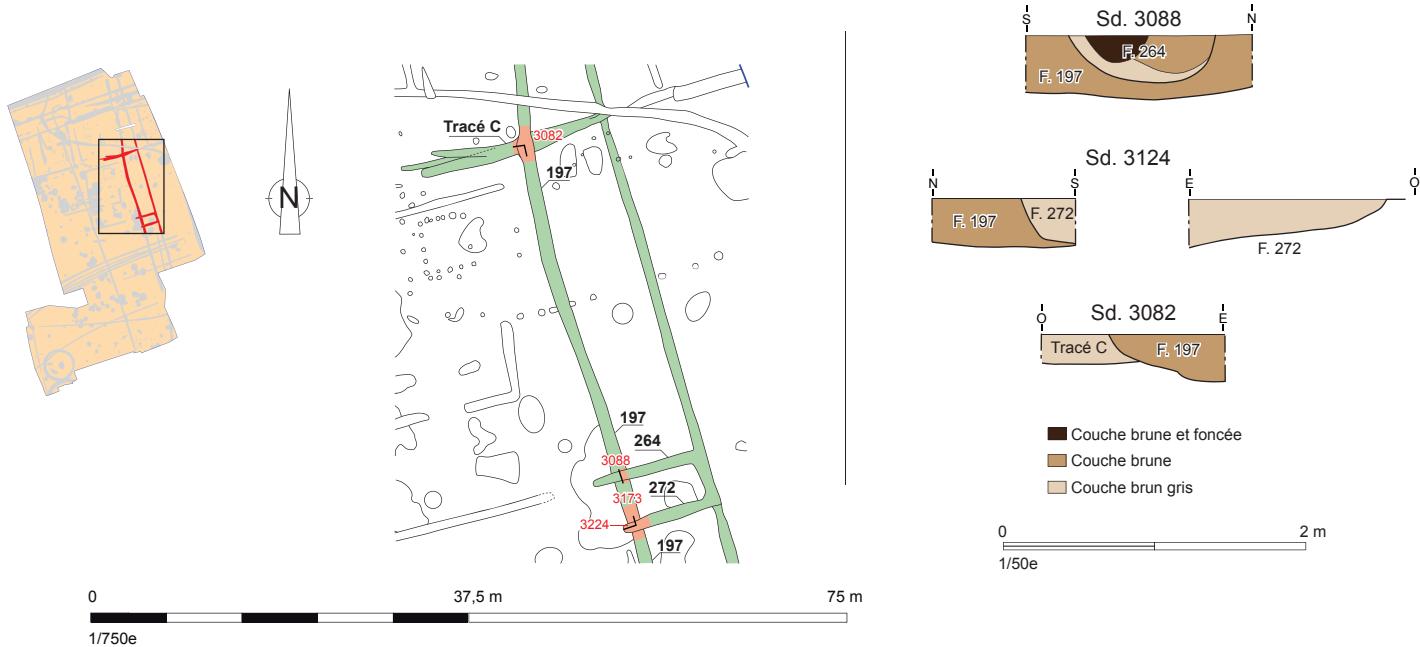


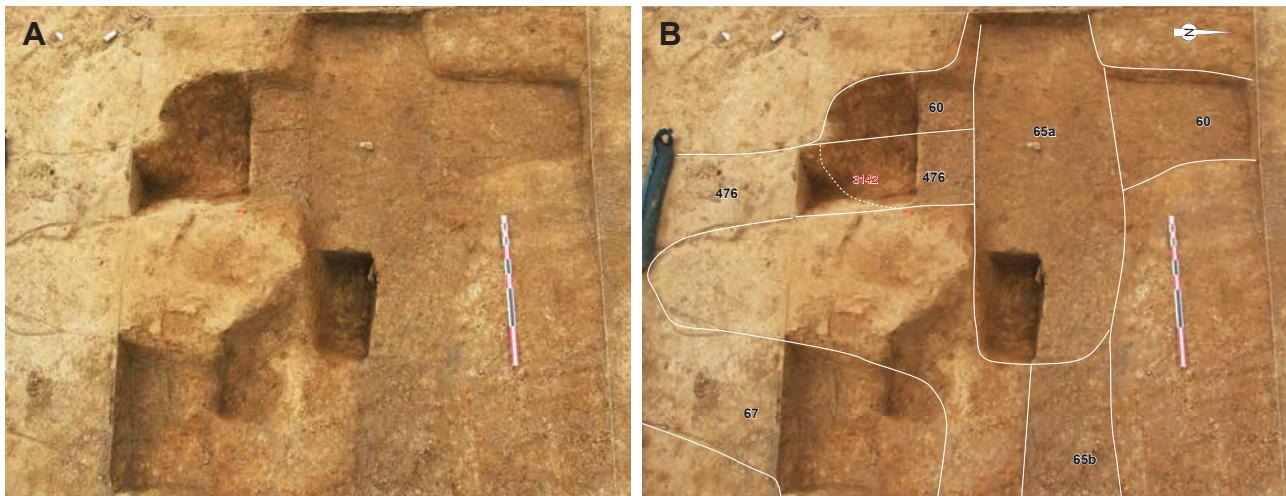
Fig. 32 : Relation entre le tracé B et les fossés 264, 272 et le tracé C (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.2.3 Les sondages 3174, 3142, 3135, 3187 et 3177

Ces vignettes se situent au nord du sondage 3098 et s'étalent jusqu'au contact de la limite méridionale du chemin est-ouest. Leur ouverture successive a été motivée par la complexité de cette portion du tracé par rapport aux profils dressés dans sa partie méridionale. En outre, certains de ces sondages permettent d'introduire la question de la relation chronologique entre l'axe de circulation et le tracé B. Il faut enfin pointer l'absence de tout jalon chronologique, ce qui n'aide pas à la hiérarchisation des creusements rencontrés.

Tel est le cas tout particulièrement de la fenêtre 3174 qui accroche un des états de la limite méridionale du chemin est-ouest, le fossé 65 (**fig. 33**). Au terme du décapage, cette zone était occupée par un dépôt brun, chargé en oxydes de ferro-manganèse. Sa formation s'explique par l'existence d'une cuvette dans laquelle les eaux boueuses ont stagné. Les contours des structures en creux étaient largement masqués par cette couche ou incertains. Ce dépôt recouvre lui-même une couche grisâtre naturelle et oxydée dans laquelle sont creusés les fossés (**fig. 33, US 1**). Un premier décapage manuel de ce secteur a dévoilé plusieurs informations. Le fossé 65 est le plus récent. Il coupe notamment le segment nord-sud 60 rattaché au tracé B. Il a en outre connu deux états de fonctionnement dénommés 65a et 65 b, le premier étant le plus récent. Enfin, ce premier travail a révélé que le fossé 67 s'infléchissait en direction du sud (**cliché 20a et b**). Son profil en cuvette arasée est par conséquent incomplet sur les coupes sud et est du sondage 3174 (profondeur maximale : 25 cm, **fig. 33**). Son ouverture, de plus de 1 m, est supérieure à celle notée dans le sondage 3079 (0,55 m), ce qui peut se justifier par son changement de direction qui a entraîné l'élargissement de son gabarit.

Sur la coupe ouest du sondage 3174, le fossé 65a comporte un fond plat et des bords évasés. Son envergure est de 0,90 m pour une profondeur conservée de 0,50 m. Son comblement naturel comprend un limon plus ou moins brun et hétérogène au sommet et un dépôt plus orangé en partie inférieure. Sur la coupe est, le fossé 65b affiche par contre un profil en pointe émuossée, une ouverture de 0,70 m et une profondeur de 25 cm. Sa relation avec le tracé nord-sud 60 est brisée par le creusement 65a.



Cliché 20 : Vue zénithale depuis l'est des sondages 3142 et 3174 en cours de fouille (A) et restitution des parcours des creusements (B) (A. Herbert-Inrap, 03.08.2013-9055, Dao R. Ferrette-Inrap).

Le segment 60 de la coupe nord présente une profondeur de 0,60 m et est conservé sur 20 cm de haut. A l'inverse des sondages 3041 et 3120 plus au nord (*supra* 2.3.2.1 Analyse des stratigraphies), un seul creusement est perceptible. Il se caractérise par des parois légèrement dissymétriques et un fond arrondi. Son comblement monotone est constitué d'un limon à dominante brun foncé. Le sondage 3142, réalisé avant la fenêtre 3174, a permis de retrouver la terminaison méridionale du fossé 60. Elle prend une

forme arrondie en plan, mais ce fossé est surtout coupé par un creusement de direction nord-ouest/sud-est, le fait 476 (**fig. 33**). Ce dernier offre un profil en cuvette, une envergure légèrement supérieure à 0,40 m pour une profondeur de 20 cm. Sur le relevé sud du sondage 3174, son profil est désormais en pointe (ouverture : 0,50 m, profondeur : 0,30 m). La découverte du fait 476 pose en retour l'identification du segment dénommé 60 à la hauteur de la coupe nord du sondage 3174. S'agit de la suite la terminaison du fossé de la coupe 3142 ou de la continuité de 476 ? Les altitudes des fonds des creusements, calculées à partir du levé topographique en plan, autorisent une solution convaincante. La base du tronçon 60 est à 81,75 m sur le relevé nord du sondage 3174 puis à 81,85 m sur la coupe 3142. Sur celle-ci, le fond de 476, à 82 m, domine de 25 cm la base du creusement 60 de la vignette 3174. Si ces deux faits étaient équivalents, il y aurait en ce cas une inversion topographique flagrante. En conséquence de quoi, ce sont les deux segments 60 qui appartiennent au même tracé. Ce résultat implique aussi que le fossé 476 devait initialement s'orienter à l'est ou à l'ouest, à l'emplacement de la fenêtre 3174. Ce changement de direction a été effacé par le terrassement du fossé 65a. Son absence sur la coupe est de cette vignette, à l'emplacement du fossé 65b, pourrait traduire qu'il se dirigeait vers l'ouest ou qu'il a aussi été détruit par ce creusement. Il n'est pas possible de privilégier l'une ou l'autre de ces hypothèses.

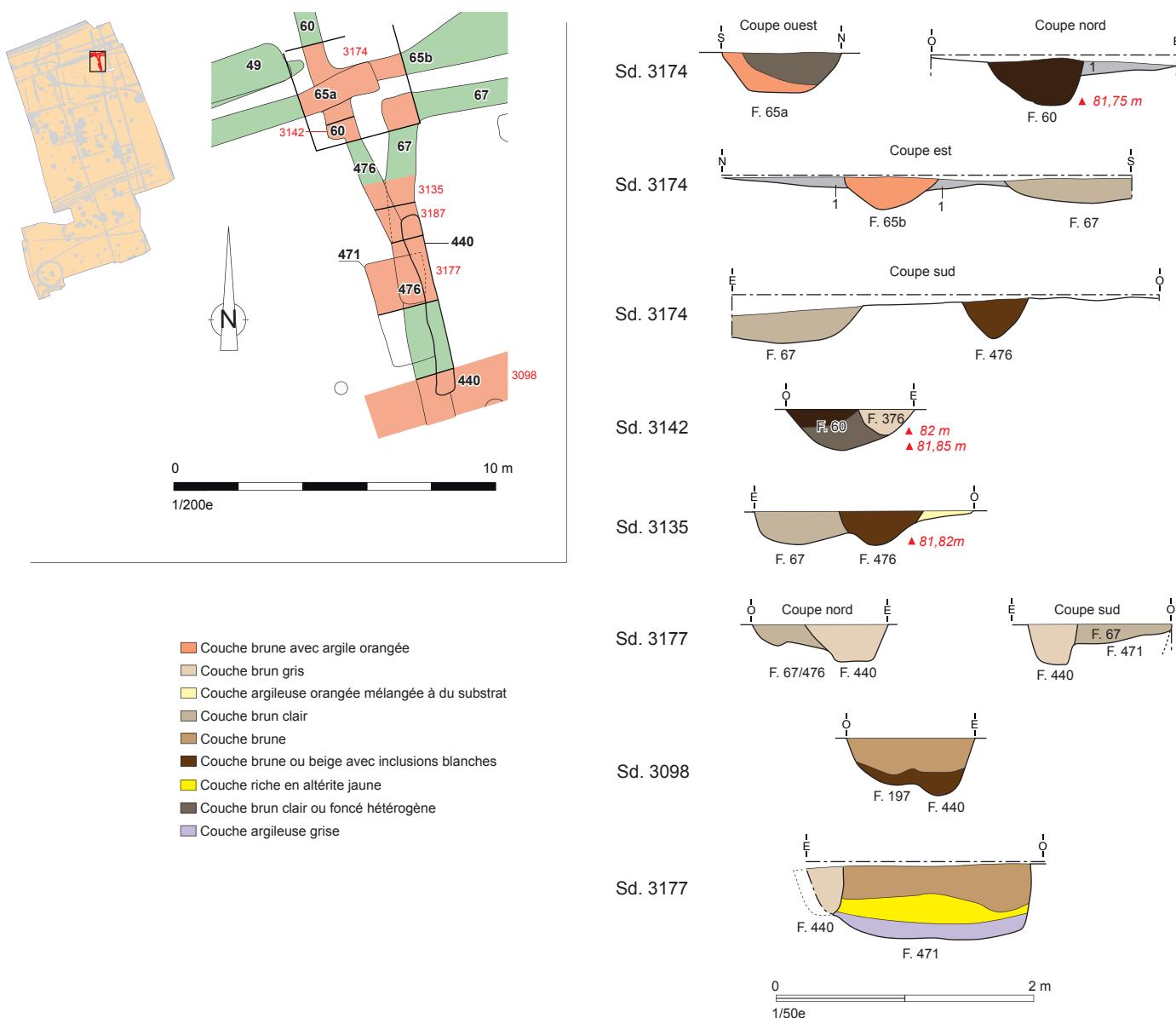


Fig. 33 : Plan et coupes des sondages 3174, 3142, 3135, 3187 et 3177 (Dao R. Ferrette-Inrap).



Cliché 21 : Sondage 3135 coupe sud. On perçoit la chronologie relative entre les fossés 67 et 476, ainsi qu'un probable troisième fossé se développant sur le flanc ouest de 476 (A. Herbert-Inrap, 31.07.2013-1699).

Le sondage 3135 a été entrepris pour résoudre la chronologie relative entre le fossé 67 et le tracé B. Ce dernier y est représenté par le creusement 476 qui vient entailler le flanc occidental de 67 (**fig. 33**). A l'ouest de 476, une légère dépression comblée par un dépôt naturel pourrait correspondre à l'ultime indice d'un fossé nord-sud, également détruit par le passage de 476 (**cliché 21**). Toutefois, il est impossible d'établir dans ce cas une correspondance avec un autre tracé fossoyé.

Les fenêtres 3187 et 3177 confirment les résultats du précédent sondage tout en livrant de nouvelles informations. La première se cantonne à un simple relevé en plan des aménagements rencontrés au terme d'un décapage à la mini-pelle. On retiendra que le fossé 67 est logiquement traversé par le tracé 476. Ce dernier est lui-même coupé par un nouveau creusement (440) dont l'arrêt septentrional se produit à la hauteur du sondage 3187. La seconde fenêtre (3177) a permis de retrouver la continuité du fossé 440. Il croise sur son parcours les creusements 67 et 476 (**fig. 33** ; sd. 3177, coupe nord). Ces derniers sont arasés à un tel point qu'il n'a pas été possible de différencier les comblements. Seul le profil irrégulier, avec une cuvette à l'ouest correspondant certainement au fossé 67, affirme l'existence de deux creusements *a priori* non synchrones. Le fossé 440 offre quant à lui un profil trapézoïdal de 0,65 m à l'ouverture pour une hauteur conservée d'une trentaine de centimètres. Sur la coupe sud du même sondage, le tracé 476 est absent car il s'achève en arrondi quelques centimètres avant cet axe. C'est pourquoi seule la partie ouest du fossé 67 a été observée. Elle est logiquement coupée par le passage de 440 dont le gabarit tend à se réduire (ouverture : 0,40 m, profondeur : 0,30 m). Son comblement est analogue à la coupe nord et assez monotone. Le fossé 440 est encore présent au sud du sondage. Il s'achève en fait à la hauteur de la vignette 3098. Il est d'ailleurs illustré sur la coupe nord de cette fenêtre où il occupe le flanc est du tracé 197. Comme exposé précédemment, la chronologie relative entre les deux états de celui-ci n'a pu être déterminée à la hauteur de cette coupe, mais d'après l'analyse précédente, 440 est de toute évidence le plus récent. En définitive, on retiendra que le fossé 440 est relativement court puisqu'il se développe sur une distance de 5,80 m. Cette singularité pose la question de son fonctionnement avec des tracés est-ouest, voire celle de l'existence points de passage.

La vignette 3177 a enfin conduit à la découverte de la fosse quadrangulaire 471 dont l'orientation obéit aux fossés antiques (**fig. 33**). Celle-ci mesure 3,40 m du nord au sud et 1,60 m d'est en ouest. Profonde d'une soixantaine de centimètres, ses bords verticaux sont taillés dans l'altérite et son fond plat est régulier. Aucun aménagement de surface ou en creux n'y a été rencontré. Son comblement est d'origine naturelle. Sa base est tapissée par une couche argileuse légèrement plastique qui trahit une stagnation d'eau. Cette couche est recouverte par un remblai d'altérite rejeté volontairement (?), le sommet étant occupé par un dépôt gris brun (**cliché 22**). Concernant les relations avec le

tracé B, le fossé 440 oblitère le bord oriental du creusement (**fig. 33**). Le fossé 476 est taillé quant à lui dans le remplissage de 471. La chronologie avec 67 est moins assurée, mais 471 semble plus ancienne. Cette fosse serait donc l'une des structures les plus anciennes en chronologie relative de cette partie du site. Il est difficile par ailleurs de se prononcer sur sa fonction, mais l'hypothèse d'un cellier semi-enterré fonctionnant avec un bâtiment en matériaux périssables est une possibilité.



Cliché 22 : Sondage 3177. Vue de la coupe sud de la fosse 471 coupée à gauche par le fossé 440 fouillé partiellement (A. Herbert-Inrap, 06.08.2013-1758).

2.3.2.4 Conclusion sur les sondages 3174, 3142, 3135, 3187, 3177 et le tracé B

L'analyse des sondages effectués dans la partie nord du tracé B dévoile une histoire complexe, caractérisée par une superposition de creusements et de nombreux recoulements. Un phasage de cette partie du tracé est néanmoins possible à partir des données collectées (**fig. 34, A**). Celui-ci se décline en quatre états. L'aménagement le plus ancien serait la fosse quadrangulaire 471 dont le remplissage est coupé par les fossés 476 et 440. Sa relation avec le linéaire 67 est plus incertaine à cause de la multiplicité des creusements qui a brouillé la lecture lors du décapage à la mini-pelle. Quoi qu'il en soit, le fait 67 est le premier linéaire à apparaître dans ce secteur, comme le démontrent ses relations stratigraphiques avec 476 et 440 (**fig. 67, A, état 2**). De direction nord-sud, il s'oriente ensuite à l'est puis est coupé par le segment 66 du tracé A comme décrit auparavant (*supra* sd. 3079). A ce stade de l'analyse, on propose de lui associer le segment 60 qui s'arrête à la hauteur de son angle nord-ouest. Il partage avec celui-ci d'être coupé par le petit fossé 476, repéré sur une distance inférieure à 9 m, et qui définit un troisième état. Sa terminaison au sud se produit à l'emplacement de l'ancienne fosse 471. Au nord, sa trajectoire est plus incertaine. La projection de son bord oriental indique cependant qu'il ne peut se prolonger au-delà du tronçon 65a. En outre, il n'a pas été repéré sur la coupe est du sondage 3174. Sauf à envisager son effacement par le fossé 65b, ou sa jonction sur ce dernier, il peut très bien s'orienter à l'ouest et il aurait dans ce cas été entièrement effacé lors du terrassement de 65a. Enfin, le quatrième état du tracé B, est illustré par le creusement 440 d'une longueur de 6 m et qui perce 476. Son bord oriental s'aligne sur la terminaison du fossé 65a, ce qui permet de poser une synchronie entre ces deux aménagements.

Concernant le tracé B dans sa globalité, la portion comprise entre les sondages 3198 et 3075 inclus souligne une grande homogénéité des profils avec deux états de fonctionnements (**fig. 34, B**). L'état A est représenté par un fossé assez profond, au profil évasé à fond plat ou en cuvette arrondi (358a et 197b). Le second est figuré par un modeste creusement dont on perd la trace après le sondage 3075 (197b et 358b). Sans doute faut-il fixer son arrêt entre cette fenêtre et la vignette 3082, peut-être à la hauteur du linéaire est-ouest 159. Ces deux premiers états présentent aussi la particularité d'être antérieurs aux fossés 272 et 264 associés au fonctionnement du tracé A. En outre, on note une



Fig. 34 : Proposition d'évolution du tracé B (Dao R. Ferrette-Inrap).

inversion de la trajectoire du tracé de l'état 2 entre ces deux fossés pour une raison qui échappe à l'analyse.

Les résultats de la vignette 3082 sont quant à eux plus problématiques, car ils affirment que l'état 1 du tracé B coupe l'ensemble des creusements du tracé C. Cette proposition paraît incorrecte au regard des relations qui unissent les tracés A et B et rappelés ci-dessus. En effet, d'une part le segment 66 (*supra fig. 30*, tracé A-état 2) est postérieur au retour est-ouest du tracé B (segment 67). D'autre part, la partie 66/191 du tracé A est-elle-même coupée par le passage du fossé 410 du tracé C (*supra fig. 26*, coupe 3132). Il existe donc une incohérence stratigraphique flagrante à la hauteur de la vignette 3082 qui résulte certainement d'une lecture erronée, d'abord en plan, puis en profondeur. Au nord du sondage 3075, l'état 1 du tracé B (197a) se prolonge jusqu'au sondage 3174 puis s'oriente à l'est (fossé 67). Il est alors perturbé successivement par les creusements 476 et 440, mais aucun argument n'autorise à corrélérer l'un de ceux-ci à l'état 2 du tracé B. En définitive, on retiendra que le tracé B état-1 et le fossé 67 forment à l'origine un seul aménagement, sans doute l'un des plus anciens du groupe 2 définit *supra*. Cette proposition est appuyée par la découverte de plusieurs tessons de facture protohistorique dans son remplissage.

Le fossé 60 est sans doute synchrone du fossé 197a/67, malgré l'absence éléments assurés. Seul son arrêt à la hauteur de l'angle nord-ouest du tracé B autorise une telle proposition. Ce linéaire se prolonge jusqu'en limite nord de la fouille. Cependant, en amont du tracé 34/64 du chemin est-ouest, deux creusements successifs ont été observés (*fig. 34, B*, 35a et 35b). Comme indiqué *supra*, les coupes des sondages 3041 et 3120 n'autorisent aucunement la définition d'une chronologie relative entre les deux. Néanmoins, le fossé 35b paraît s'achever en plan avant le linéament 34/64 soulignant certainement leur appartenance à une même séquence chronologique. Or, il est assuré que le fossé 34/64 coupe le segment 60 (*infra 2.3.3.2.2 Les relations entre la limite nord et les fossés est-ouest*). Le creusement 35b serait dès lors postérieur à 35a. Par contre, il n'est pas possible de l'associer avec certitude à un autre aménagement. Seule sa position, dans la continuité de 476 pourrait traduire leur contemporanéité. Dans ce cas, ces deux fossés pourraient fonctionner avec le chemin est-ouest dont il faut maintenant présenter les résultats.

2.3.3. Le chemin est-ouest

2.3.3.1 Les arguments en faveur d'un chemin

Cet axe de circulation a été suivi sur plus de 67 m de distance. Il est contenu sur ses flancs par des limites fossoyées qui ont connu de nombreuses reprises, rendant difficile la restitution des données. Un abandon de cet axe au cours de la période antique est d'ailleurs parfaitement avéré, d'après la situation des tracés 24 et 28 qui impactent directement la bande de roulement présumée (*fig. 35*).

La réalité d'un chemin est démontrée grâce à l'existence de deux profondes ornières, 463 et 464, observées dans la pente orientale du terrain et regroupées au terme du décapage sous le numéro 63. Un décapage secondaire à la mini-pelle suivi d'un nettoyage manuel ont mis en lumière que le centre de cette portion du chemin était en effet occupé par une bande blanchâtre rectiligne qui finit par disparaître à l'ouest, à la hauteur du sondage 3040 (*cliché 23*). L'ouverture de la vignette 3137 a autorisé une caractérisation des ornières 463 et 464 qui entaillent le substrat (*fig. 35*). De bord à bord, leur écartement s'inscrit entre 1 m et 1,20 m. La première offre une largeur irrégulière oscillant entre 0,35 m à l'ouest et 0,55 m à l'est, tandis que sa profondeur est comprise entre 9 et 15 cm. Son fond est tapissé par un cailloutis de circulation associé à quelques cassons de tuiles. La seconde est plus large ; entre 0,65 m à l'ouest et 0,85 m à l'est. Sa profondeur est supérieure à 15 cm. Aucun cailloutis n'a été mis en évidence sur son fond, mais deux sillons témoignent du passage d'attelages (*cliché 24*). Ces deux ornières au comblement naturel tout au long de leur parcours sont encore présentes à la hauteur du sondage 3180. Leur principale caractéristique

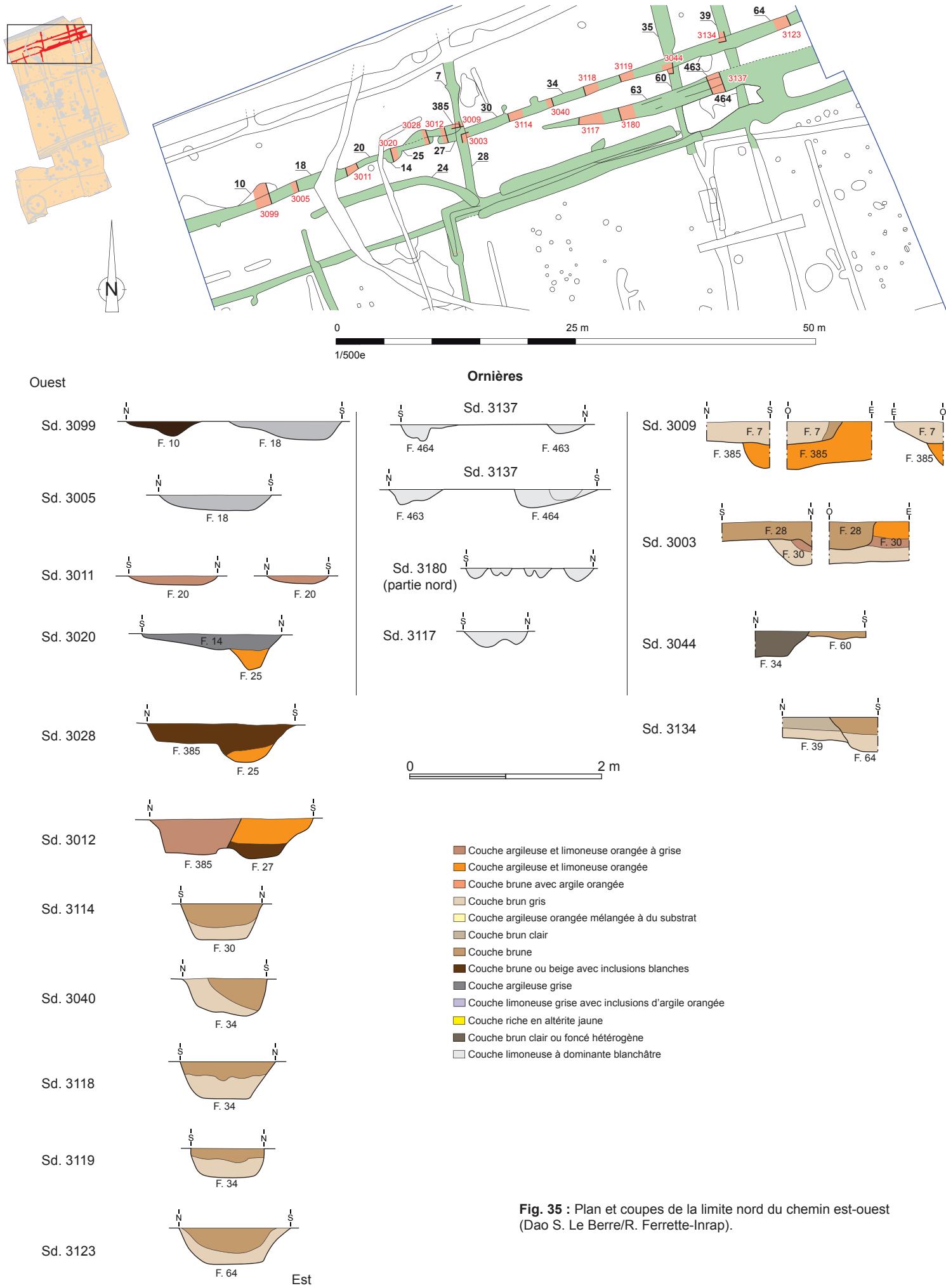


Fig. 35 : Plan et coupes de la limite nord du chemin est-ouest (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).

est alors de se dédoubler. Enfin, seul un creusement double a été identifié dans la vignette 3117, qui finit par s'effacer en raison de la topographie du site. Quoi qu'il en soit, la caractérisation de ces entailles confirme la réalité d'un axe de circulation. Leur comblement blanchâtre et la pente soulignent aussi que le secteur oriental du chemin devait être fréquemment humide et boueux¹⁵. Le mobilier prélevé se restreint à un élément ferreux dans l'US 463.

¹⁵

Nous verrons toutefois que ces ornières peuvent être aussi liées à la parcelle G.



Cliché 23 : Vue depuis l'est de la bande blanchâtre 63 occupant l'espace centrale du chemin nord-sud et encadrée par ses deux fossés bordiers (A. Herbert-Inrap, 31.07.2013-896).



Cliché 24 : Vue depuis l'ouest des ornières 464 (à gauche) et 463 (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 31.07.2013-8969).

2.3.3.2 La limite nord : les creusements 18/20/25/385/27/30/34 et 64

2.3.3.2.1 Analyse des stratigraphies

Comme évoqué ci-dessus, les fossés qui contiennent l'axe de circulation ont connu de multiples évolutions. Concernant la limite nord, son tracé est assez rectiligne dans sa portion orientale. En revanche, elle est plus irrégulière à l'ouest du fossé 7/28, signe peut-être de ces transformations (**fig. 35**). Onze sondages intéressent son profil transversal et 4 autres vignettes ses relations avec des tracés nord-sud

Concernant les profils, l'examen des coupes montrent qu'ils se distribuent en 4 ensembles dont les aspects principaux sont rappelés dans le **tab. 7**.

N° SONDAGE	N° SEGMENT DE FOSSÉ	Nb. D'ÉTATS	OUVERTURE. MAX. EN CM	PROFONDEUR ÉTAT 1 EN CM	PROFONDEUR ÉTAT 2 EN CM
3099	18	1	120	20	
3005	18	1	138	16	
3011	20	1	95	8	
3020	25	1	inconnue	> 20	
3028	25/385	2	155	40	20
3012	27/385	2	170	42	35
3114	30	1	85	38	
3040	34	1	85	40	
3118	34	1	100	38	
3119	34	1	75	30	
3123	64	1	115	37	

Tab. 7 : Dimensions et nombre d'états (d'ouest en est) des fossés nord du chemin.

Le premier ensemble comprend les sondages 3099 à 3011, ainsi que la coupe ouest de la fenêtre 3020 malgré des différences morphologiques évidentes. Dans les trois premières vignettes, les segments 18 et 20 sont fortement érodés et leurs profils se résument à des simples cuvettes au comblement naturel et à l'envergure variable (entre 0,95 et 1,38 m). A la hauteur du premier sondage, son flanc nord est bordé par la dépression 10 qui n'est pas caractérisée (fosse, chablis ?...). A la hauteur de la fenêtre 3020, le segment 25, dans la continuité du précédent, affiche un profil trapézoïdal étroit, difficilement explicable, sauf à envisager un terrassement secondaire. Son sommet est en outre détruit par le creusement 14 dont la nature n'est pas cernée. Un fond de fosse comblée naturellement est possible.

Les deux profils suivants soulignent dorénavant deux creusements juxtaposés (sd. 3028 et 3012). A la hauteur du sondage 3028, la chronologie relative entre 385 et 25 n'a pu être déterminée en raison d'un comblement sommital homogène brun et chargé en inclusions blanchâtres. Au niveau de la vignette 3012, le creusement 385 comporte une ouverture de 1 m pour une profondeur de 0,35 m au maximum. Son profil est à fond plat et bords légèrement évasés. Il coupe surtout le segment 27 au profil moins anguleux et légèrement plus profond. Le segment 27 ne correspond pas pour autant à la continuité du fait 25. Le nettoyage de l'environnement du sondage 3012 a en effet montré que le creusement 27 s'achève une cinquantaine de centimètres au nord de cette excavation et donc que les tronçons 25 et 27 ne sont pas jointifs, mais séparés par une étroite bande de substrat. Il est dès lors impossible de préciser leur ordre d'apparition, mais un fonctionnement synchrone durant un temps est envisageable.

Le dernier groupe réunit les coupes des sondages 3114 à 3123. Seul un état de fonctionnement est perceptible signalant que les segments 30, 34 et 64 doivent appartenir à un unique tracé. Ce fossé, à l'ouverture comprise entre 0,85 et 1,15 m, se définit par un profil à fond assez plat et des parois plus ou moins évasées. Les remplissages sont constitués de limons plus ou moins bruns et lessivés (**cliché 25**). On présume, malgré des différences minimes de comblement, qu'il est le prolongement du tronçon 27 aux caractéristiques assez proches.

Force est de constater que les jalons chronologiques font largement défaut pour dater les périodes de comblement des différents ensembles de coupes. Seuls les sondages 3118 et 3123 ont en effet livré du matériel céramique. Celui-ci se résume à 2 tessons antiques de céramique commune dans le premier, dont un fond de cruche à pâte claire des I^{er} et II^e siècles. Le remplissage du fossé 64 fournit un pot ansé à pâte grise proche du type Quimper 411 en usage aux II^e et III^e siècles (**cliché 26** et **fig. 36**).



Cliché 25 : Sondage 3114 coupe ouest. Illustration du profil et du comblement du fossé 30/34/64 (B. Simier-Inrap, 30.07.2013-8935).



Cliché 26 : Détail du pot ansé à pâte grise découvert dans le remplissage du fossé 64 (B. Simier-Inrap, 30.07.2013-8943).

2.3.3.2.2 Les relations entre la limite nord et les fossés est-ouest

Les différentes parties de la limite septentrionale du chemin croisent trois fossés est-ouest dont deux correspondent aux faits 35 et 39, appartenant respectivement aux tracés A et B présentés *supra*. Le dernier correspond au creusement 7/28 de direction légèrement inclinée au nord-est (**fig. 35**). Aucun indice matériel pertinent n'a été retrouvé lors de l'exploration de ces croisements.

La jonction avec d'une part le creusement 7/28 et d'autre part le creusement 385 a fait l'objet d'explorations manuelles afin de déterminer les chronologies relatives. Le sondage 3003 a démontré que le comblement du fossé 30 était coupé par le passage du tracé 28. La fenêtre 3009 a révélé deux informations importantes dont l'arrêt du fossé 385 à sa hauteur. Ce creusement ne couvre par conséquent qu'une distance réduite, de l'ordre de 5,5 m, puisque son extrémité occidentale est facilement repérable en plan. En outre, il est également coupé par le fossé 7/28 qui est donc le creusement le plus récent de ce secteur.

Concernant les jonctions avec les tracés A et B, les informations sont issues des sondages 3044 et 3134. La première fenêtre souligne que le tracé B, illustré par 60, est coupé par le fossé 34. Le segment 60 apparaît en outre fortement arasé dans cette partie de son parcours. Conservé sur moins de 10 cm, son fond se trouve à une cote légèrement supérieure à 82 m, ce qui s'accorde avec les observations faites à la hauteur du sondage 3142 (*supra fig. 33*). Plus à l'est, le tronçon 64 de la limite nord du chemin coupe également sur son passage le fossé 39 du tracé A, les différences de comblement étant en effet très nettes (**cliché 27**). En définitive, on mettra en avant que ces portions du tracés A et B sont antérieures à la limite nord du chemin est-ouest.

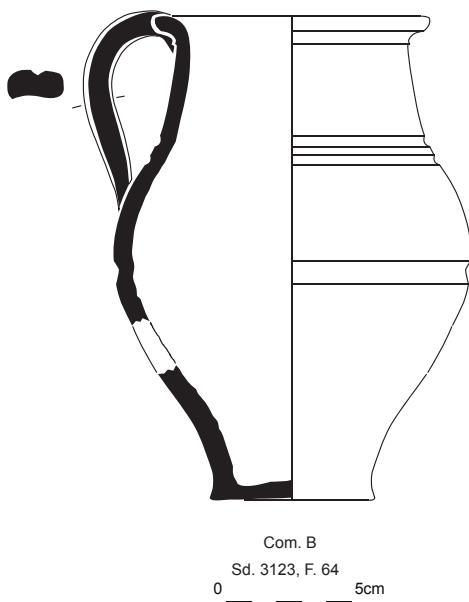


Fig. 36 : Illustration du pot découvert dans le remplissage du fossé 64 (Dao R. Delage-Inrap).



Cliché 27 : Vue depuis l'ouest de la jonction entre les fossés 39 et 64. Malgré l'ombre, on perçoit bien les relations stratigraphiques entre les deux, tout comme le caractère très oxydé des remplissages, notamment de 64, qui traduit une stagnation d'eau (H. Le Guennic-Stagiaire, 31.07.2014-1688).

2.3.3.2.3 Conclusion sur la limite nord du chemin

Son histoire semble se décliner en plusieurs étapes qui ne sont pas toujours aisées à hiérarchiser. Ainsi la succession chronologique entre les segments 1 et 2 n'est pas connue, en l'absence de tout contact. Le premier comprendrait les tronçons 18, 20 et 25 et il est très arasé dans sa partie ouest. Le second intègre les portions 27, 30, 34 et 64 (**fig. 37**). S'il est impossible de préciser avec assurance lequel de ces segments est le plus ancien, un fonctionnement synchrone apparaît néanmoins possible, l'un des deux pouvant venir en appui sur l'autre. Une autre solution développée ci-dessous est tout aussi crédible. Le tracé 27 est ensuite percé par le creusement 385 (segment 3), de longueur assez courte, et dont la fonction n'est pas établie. L'ordre d'apparition entre ce creusement et la portion 25 du segment 1 n'est pas cerné (*supra* sd. 3028). Enfin, le fossé 28 apparaît comme le plus récent. D'une part, il vient barrer l'axe de circulation, entérinant son abandon, d'autre part il coupe 385 et le fossé 27/30/34/64. Un fonctionnement synchrone avec le tracé 18/20/25 n'est pas interdit. En effet, si le talus de 28 est placé sur son flanc ouest, ce tracé peut venir en appui sur celui-ci, expliquant l'absence de connexion. Aucun autre argument ne défend toutefois cette idée qui affirmerait de fait que les segments 1 et 2 n'appartiennent pas une même séquence. L'absence de tout mobilier ne concourt pas à hiérarchiser ces aménagements puisque seul le tronçon 64 du segment 2 a livré un récipient qui tend à indiquer un comblement intervenant au plus tôt dans le courant du II^e siècle.

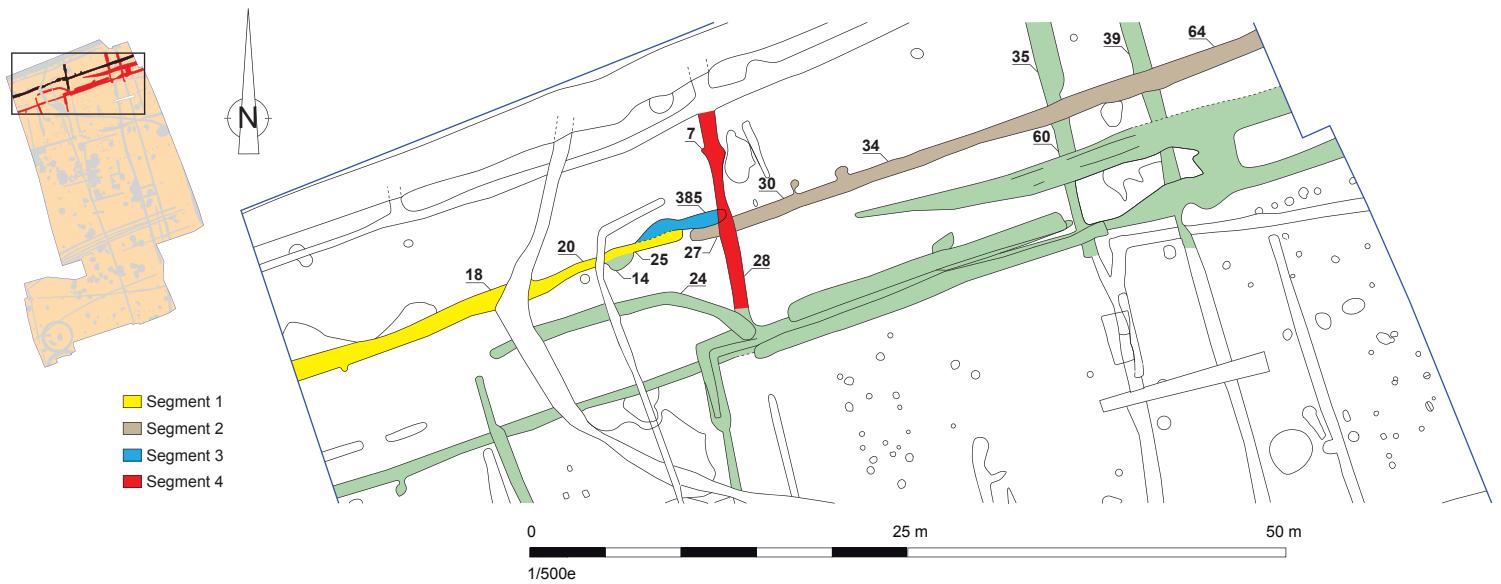


Fig. 37 : Plan synthétique sur l'organisation de la limite nord du chemin est-ouest (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.3.3 La limite sud

Si la limite nord de l'axe de circulation a connu sans nul doute plusieurs épisodes de fonctionnement, force est de constater qu'il en est de même pour sa limite méridionale dont l'analyse est beaucoup plus complexe. La difficulté tient à une superposition plus grande des fossés, entraînant l'effacement parfois total des aménagements les plus réduits. En outre, plusieurs creusements nord-sud s'orientant parfois à l'est viennent brouiller la lecture. Cet aspect est particulièrement remarquable entre les sondages 3006 et 3208 (**fig. 38**).

En fonction de ces caractéristiques intrinsèques et d'une exploration plus ou moins poussée, cette limite se décompose en trois tronçons principaux. Le premier se développe du sondage 3024 à 3006 non inclus (fossé 50). Le deuxième, le plus complexe, s'étend de la vignette 3006 à la fenêtre 3208 comprise. Enfin, le troisième est constitué du segment 65b/68 qui, hormis à la hauteur du sondage 3174 présenté *supra*, n'a pas fait l'objet d'investigations en profondeur, l'essentiel de l'information ayant été acquise à la suite d'un nettoyage en plan.

2.3.3.3.1 Le tracé 50 : les sondages 3024, 3095 et 3007

Seulement deux profils ont été réalisés, tandis que l'intersection avec le fossé nord-sud 44 a été étudiée manuellement. Une lecture trop rapide des coupes 3024 et 3095 soulignerait l'existence de deux creusements distincts, compte tenu des différences sensibles des profils du fossé 50. Cette impression est en fait totalement fausse comme le souligne parfaitement les cotes de sa base dans les deux sondages en question puisque le fond du fossé obéit au sens de la pente qui s'établit d'ouest en est (**fig. 35**). Il faut plutôt mettre l'accent sur une forte érosion de cette partie du site pour une raison inconnue puisque le creusement 50 devient lisible vers 84,85 m le long de la berme ouest, puis apparaît vers 84,30 m à la hauteur du sondage 3024 et 83,80 m à l'approche de la vignette 3095. On mesure donc parfaitement avec cet exemple la perte d'informations pour les archéologues¹⁶. En définitive, on retiendra que l'ouverture du fossé 50 était au moins de l'ordre de 0,85 m pour une profondeur de 0,50 m d'après la coupe est du sondage 3024. Son mode de comblement y atteste d'un fonctionnement ouvert d'un processus naturel d'obturation.

Concernant le croisement avec le fossé 44, le sondage 3007 dévoile que ce dernier coupe le tracé 50 (**fig. 35**). Sa paroi orientale en palier tend en outre à indiquer qu'il a subi un terrassement secondaire. Cette hypothèse est renforcée par la réduction en plan de son ouverture sur son côté est, à la hauteur du sondage 3007. Enfin, aucun mobilier ne permet de saisir la période de comblement de cette partie de la limite sud de l'axe de circulation.

¹⁶

Précisons que cette perte n'est nullement due au diagnostic puisque les tranchées ont évité en grande partie ce fossé.

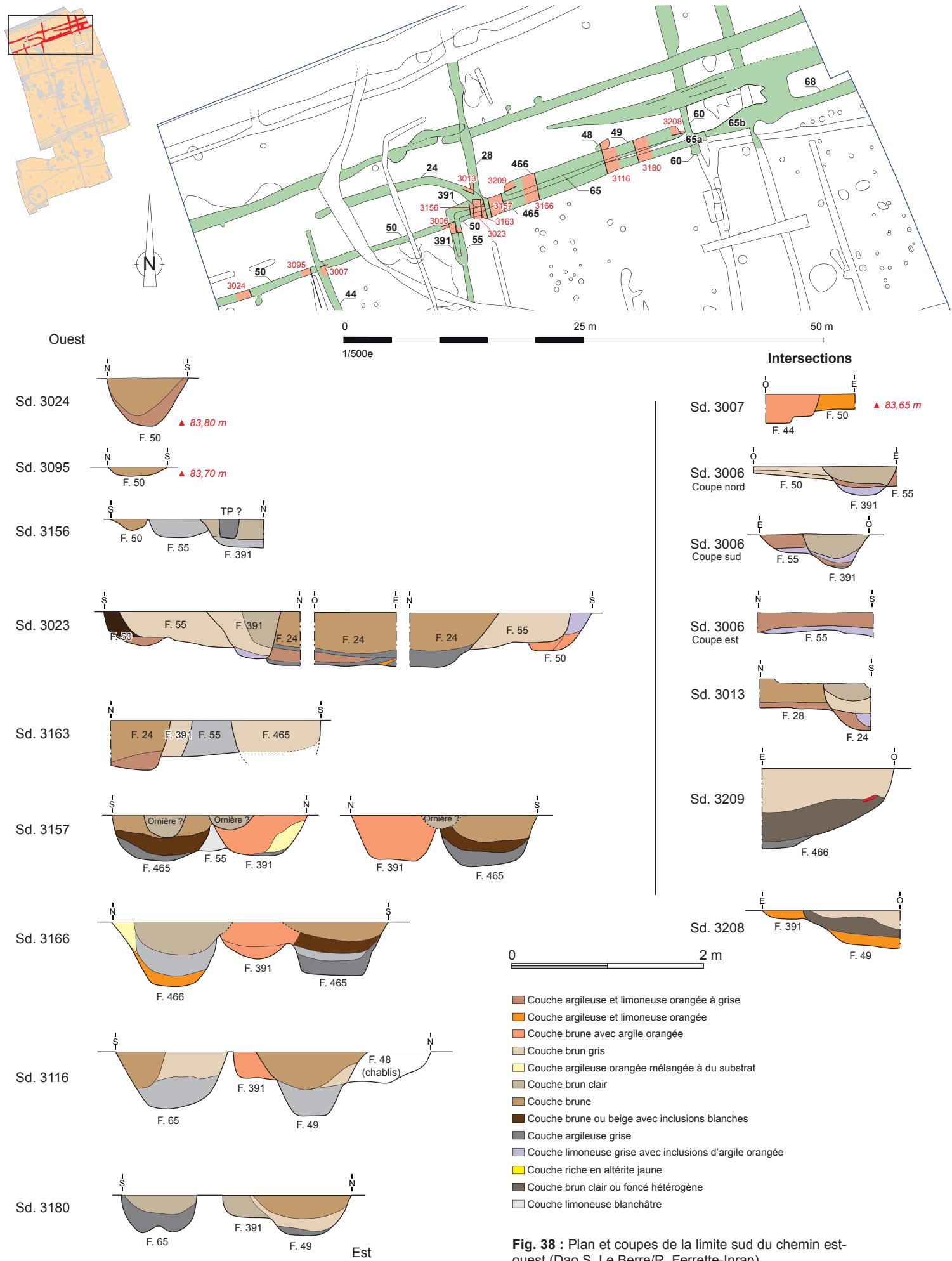


Fig. 38 : Plan et coupes de la limite sud du chemin est-ouest (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).

2.3.3.3.2 La portion centrale de la limite sud : les sondages 3006 à 3209

Cette section est la plus complexe des trois en raison d'une superposition des tracés fossoyés puisque parfois cinq états différents se lisent sur les coupes (sd. 3023). Cette complexité résulte aussi de la convergence de fossés en un point précis, à l'image du creusement curviligne 24 ou du fossé 28 déjà évoqué. L'apparition de ces derniers a eu aussi obligatoirement un impact sur le chemin puisque 28 le barre totalement et 24 pourrait entraîner une forte réduction de l'aire de roulement (*supra fig. 38*). Au sud, un tracé illustré par les fossés 55 et 391 se raccorde aussi sur la limite de l'axe de circulation. Le second coupe à la hauteur du sondage 3006 le fossé 50 présenté ci-dessus (*supra fig. 38*, coupe nord). Des gabarits et des comblements très distincts indiquent effectivement un fonctionnement non contemporain. Le fossé 391 se caractérise par un profil arrondi avec des parois légèrement évasées. Son ouverture est de 0,75 m pour une hauteur conservée d'une trentaine de centimètres. Sa dynamique de comblement souligne un fonctionnement ouvert avec en partie basse une alternance de dépôts où se mêlent des limons argileux orangés ou gris plus ou moins oxydés. Profil et nature du comblement se retrouvent pleinement sur la coupe sud du sondage 3006. Le fossé 391, large de 0,70 m et profond de 0,35 m, coupe surtout un tracé de même direction, le linéament 55. Ce dernier présente une ouverture initiale inconnue, mais au moins supérieure à 0,45 m, pour une profondeur de 20 cm. Comme 391, son comblement s'est fait naturellement. Le sondage 3006 révèle en définitive trois états de fonctionnements puisque que le fossé 50 est aussi coupé par 55. 50 est en effet absent sur le relevé oriental du sondage 3006 où figure seulement le creusement 55. Le plus ancien de ces trois fossés est donc 50, le creusement intermédiaire correspond au tracé 55 et le plus récent à 391.

On retrouve ces trois structures sur la coupe ouest du sondage 3156, impliquant un changement de direction des tracés 50 et 391 (*supra fig. 38*). Aucun contact n'existe entre 50 et 55, ce dernier étant de nouveau coupé par le fossé 391. Celui-ci semble lui-même percé par un creusement difficilement interprétable mais qui pourrait correspondre, à titre d'hypothèse, à un négatif de poteau d'après son profil à bords droits et fond plat (**cliché 28**).

L'histoire complexe de la limite méridionale du chemin est bien révélée par les sondages 3023 et 3163. A leur hauteur, celle-ci est en effet impactée par deux nouveaux creusements, les faits 24 et 28. La relation chronologique entre ceux-ci a été déterminée grâce à la fouille de leur croisement (sd. 3013, *supra fig. 38*). La coupe nord de 3013 témoigne de deux creusements aux profondeurs différentes et de l'antériorité du fossé 28. Cet ordre d'apparition explique à lui seul l'absence de ce dernier à la hauteur du sondage 3023, car il a été entièrement occulté par le fossé courbe 24. Il est dès lors difficile de l'associer à un tracé est-ouest. Dans cette partie de son parcours, le comblement du fossé 24 montre une succession de dépôts naturels avec à sa base une alternance de couches grises et de limons plus ou moins bruns qui confirment un fonctionnement ouvert. La coupe nord-sud de la vignette 3023 souligne également qu'il traverse sur son passage le remplissage du tracé 55 qui est donc antérieur. Ce dernier coupe surtout le petit fossé 50, encore partiellement présent sur son flanc sud, et qui est dès lors le creusement le plus ancien de ce secteur.

Le relevé occidental valide cette relation stratigraphique, ainsi que l'ordre d'apparition entre les fossés 55 et 391 déduite du sondage 3006 (*supra fig. 38*). Y figure aussi le creusement 24 qui, à première vue, serait coupé par 391. Cette impression est inexacte et résulte de son parcours particulier puisque celui-ci s'achève à la hauteur du sondage 3023 (**fig. 39** ; **cliché 29**). Sur la coupe orientale de la vignette 3163, il coupe d'ailleurs 391 qui lui-même entame le comblement du fossé 55 (*supra fig. 38*). Le flanc sud de ce dernier est par ailleurs gommé par un nouveau creusement, 465, qui, à l'instar de 24, se termine à la hauteur de cette fenêtre (**fig. 39** ; **cliché 29**)¹⁷. L'amorce de ce fossé a en outre entièrement occulté le tracé 50 présent sur la coupe est du sondage 3023.

¹⁷ Le fond de 465 n'a volontairement pas été atteint dans le sondage 3163 afin d'autoriser son levé topographique. Ce choix explique les pointillés de prolongement sur la coupe est du sondage.



Cliché 28 : Sondage 3156 coupe est. Vue de gauche à droite des fossés 50, 55 et 391. Le remplissage de ce dernier semble coupé par un creusement au comblement gris (R. Ferrette-Inrap, 02.08.2013-1725).



Cliché 29 : Sondage 3163 depuis le nord-ouest. Vue de l'arrêt du fossé 24 au premier plan qui vient couper le fossé 391. A gauche de la mire, l'empreinte grise correspond à la terminaison du fossé 465 (R. Ferrette-Inrap, 03.08.2013-9034).

Le sondage suivant (3157, *supra fig. 38*) souligne la juxtaposition de 3 creusements. Sur la coupe ouest, le fossé le plus ancien est le tracé 55 qui se réduit à une couche limoneuse chargée d'inclusions blanches en raison de sa destruction par les linéaments 465 et 391. Il est d'ailleurs totalement occulté par 465 sur la coupe opposée de cette même fenêtre (**fig. 39**). Celui-ci comporte un profil à fond plat, des bords évasés, une ouverture de 1,05 m pour une profondeur de 0,50 m. Son mode de comblement indique un fonctionnement ouvert. Sa partie inférieure est scellée par un dépôt argileux à dominante blanche qui traduit une stagnation d'eau et l'accumulation de particules fines. La couche intermédiaire est elle-même riche en inclusions blanches. Son sommet est occupé par une couche brune qui est percée sur la coupe ouest par un creusement au profil en cuvette interprétée lors de la phase terrain comme une ornière. Ce négatif est toutefois absent sur la coupe opposée, et dans les sondages antérieurs, laissant une grande incertitude sur sa nature véritable. Sur les deux relevés, un second creusement, large d'une quarantaine et considéré aussi comme une ornière, détruit la liaison entre les fossés 465 et 391, interdisant par conséquent de préciser leur succession chronologique. L'envergure initiale de 391 est supérieure à 1 m pour une profondeur conservée de 0,45 m au maximum. Il offre un profil trapézoïdal à fond plat et est scellé par une succession de dépôts naturels, dont un traduit une érosion de sa paroi sur la coupe ouest ou sinon un glissement du talus.

Le sondage 3166 consacre l'apparition d'un énième fossé, le tracé 466, qui se développe sur le flanc nord de 391 (*supra fig. 38*). Malgré des indices ténus, reposant essentiellement sur son comblement final, on présume qu'il est postérieur à ce dernier et qu'il viendrait alors entailler sa paroi nord (**fig. 39**).

Le fossé 466 présente, à l'instar de 465, un profil à fond plat et trapézoïdal. Son ouverture est proche de 1,20 m et sa profondeur de 0,70 m. Son mode de comblement traduit de nouveau un fonctionnement ouvert. Son fond est recouvert par un dépôt orangé qui est surmonté par un remblai plus grisâtre et naturel. Son flanc nord est occupé en partie par une couche jaunâtre illustrant des phénomènes d'érosion. Le profil de celle-ci pourrait traduire un curage intervenant avant son comblement final illustré par un dépôt limoneux brun clair. Le fossé 466 présente aussi la particularité de s'achever à l'ouest, avant d'atteindre le tracé 24 (**fig. 39**). Sa terminaison assez prononcée ne montre aucun aménagement particulier, si ce n'est une inflexion de sa partie basse qui pourrait dénoter des travaux d'entretien (*supra fig. 38*). Le fossé, profond de près de 0,65 m, est recouvert à sa base par une couche argileuse grise qui témoigne d'une stagnation d'eau et d'un comblement naturel, confirmé par la couche intermédiaire lessivée.

Concernant 465, on retrouve des caractéristiques analogues au sondage 3157. Il offre de nouveau un profil à fond plat, plus régulier cependant, une ouverture supérieure à 1 m pour une hauteur de plus de 0,50 m. Son comblement est quant à lui assez similaire au relevé antérieur et illustre encore un fonctionnement à ciel ouvert.

Le sondage 3116 ne bouleverse pas ce schéma puisqu'il juxtapose toujours 3 creusements non synchrones et qu'aucun contact n'existe entre les fossés nord et sud. Compte tenu de sa trajectoire, le segment 65, numéro attribué durant le décapage, équivaut à 465, tandis que 49 est la continuité de 466 (*supra fig. 38 et 39*). Entre les deux, un creusement à fond plat, fortement détruit par le passage de 49/466, est à noter. Celui-ci est manifestement la suite du tracé 391. Le fossé 49/466 coupe aussi sur son passage une structure de plan ovalaire interprétée comme un chablis (48). Ce fossé comporte un profil trapézoïdal à fond plat, plus étroit cependant que dans le sondage 3166. Son ouverture est de 1,15 m pour une profondeur de 0,65 m. Toute sa partie inférieure révèle un comblement naturel mélangeant limon gris et nodules d'argile orangée. Le profil du dépôt final, plus brun, peut illustrer un terrassement secondaire afin de restaurer la fonction initiale du creusement. Le fossé 65/465 offre quant à lui un profil analogue au sondage 3166. Sa largeur est semblable à celle de 49/466 et sa profondeur de 0,60 m. Son remplissage dénote là-encore un colmatage naturel de sa partie inférieure. En revanche, l'ultime dépôt brun semble traduire une action de curage qui n'aurait concerné que le flanc sud du fossé.

Le sondage 3180 confirme cette proposition puisque le fossé 65/465 se dédouble manifestement (*supra fig. 38*). Malheureusement, il n'a pas été possible de définir une chronologie relative en raison de comblements naturels très proches (**cliché 30**). On retiendra finalement que l'envergure totale du tracé est plus réduite qu'auparavant et de l'ordre de 0,75 m pour une profondeur également moindre et de 0,35 m. Ces mesures s'expliquent avant tout par une cote d'apparition inférieure de plus de 20 cm à celle du sondage 3116 et non pas par la proximité d'un arrêt. Le fossé 49/466 comporte pour cette raison un profil également tronqué, de 1 m, pour une profondeur de 0,40 m. Hormis un fond légèrement plus large, ses caractéristiques morphologiques et de remplissage ne se démarquent pas de celle de la vignette précédente. Il coupe une dernière fois 391.

Un dernier sondage a intéressé cette partie de la limite sud du chemin. Il concerne l'arrêt oriental du fossé 49/466 (*supra fig. 38*, sd. 3208). La coupe montre l'existence de deux creusements superposés. Le plus récent correspond au tracé 49/466 dont le comblement est de nouveau naturel (**cliché 31**). Le second, beaucoup moins profond, est considéré comme la fin du fossé 391 dont le bord sud est progressivement effacé par le passage de 49/466 entre les fenêtres 3180 et 3208 (**fig. 39**). Enfin, le fossé 65/465 est égal au segment 65a abordé à la hauteur du sondage 3174 (*supra 2.3.2.3 Les sondages 3174, 3142, 3135, 3187 et 3177*).



Cliché 30 : Sondage 3180 coupe ouest. Vue des profils des fossés 65/465 et 49/466 qui se sont comblés naturellement (R. Ferrette-Inrap, 07.08.2013-9100).



Cliché 31 : Sondage 3208 coupe sud. Vue de la terminaison du fossé 49/465 au comblement naturel. A l'est, l'arrêt d'un second creusement, moins profond, est interprété comme la fin du fossé 391 (H. Le Guennic-Stagiaire, 09.08.2013-1834).

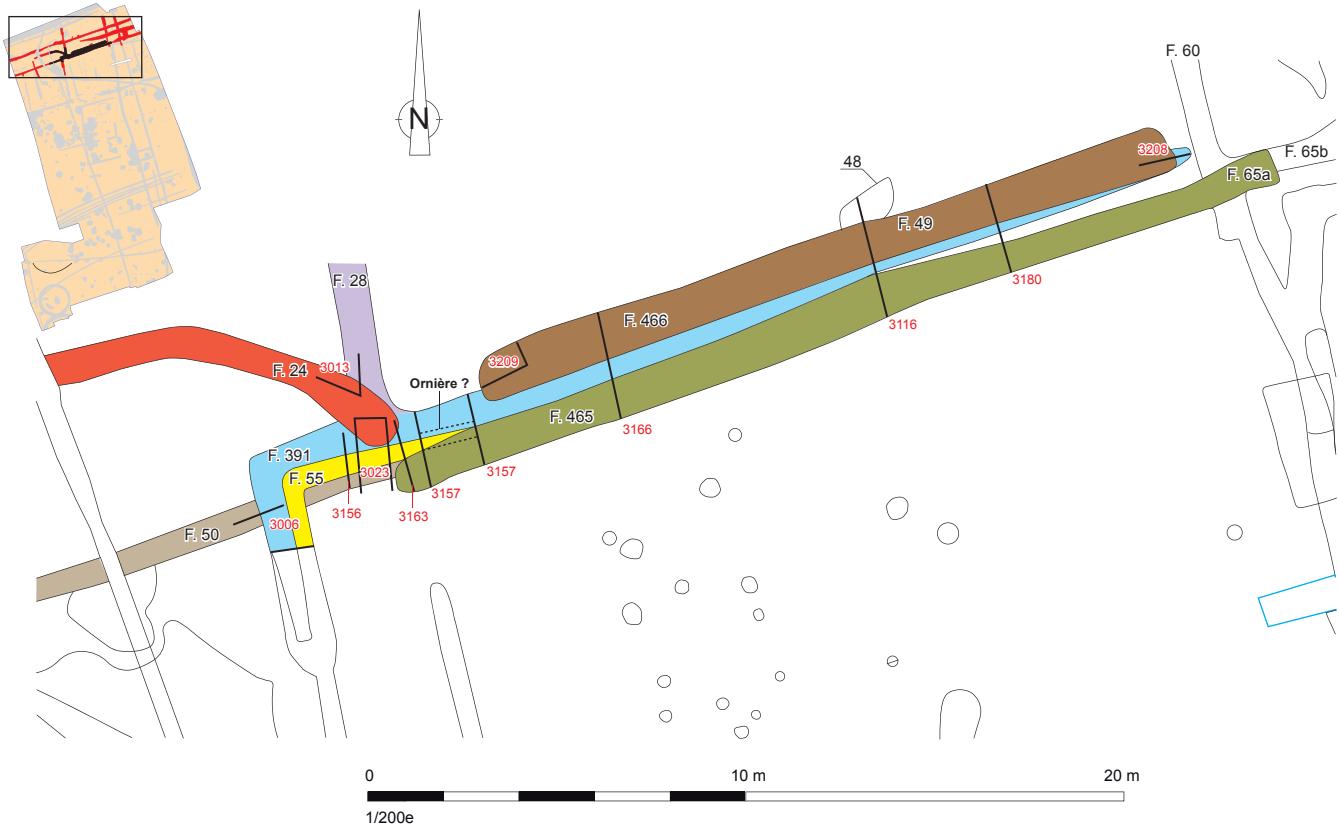


Fig. 39 : Plan de détail des creusements successifs entre les sondages 3006 et 3208 (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.3.3.3 Synthèse sur les sondages 3006 à 3209

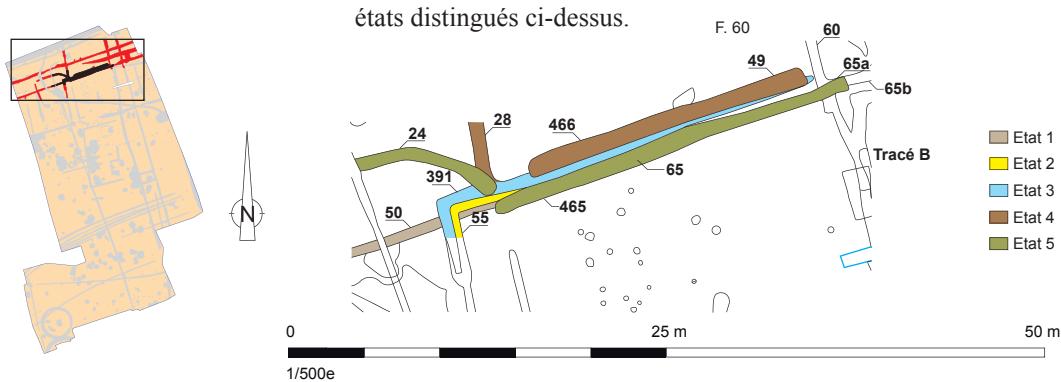
L'analyse détaillée de cette section de la limite sud du chemin fait ressortir une histoire complexe, restituable néanmoins dans ses grandes lignes. Le fossé le plus ancien est indubitable le numéro 50, car il est coupé par les creusements 55, 391, puis entièrement effacé par le tracé 465 (**fig. 40**). Pour ces raisons, on ignore son développement réel et rien ne permet d'affirmer qu'il se poursuivait au-delà de l'arrêt du tronçon 65a. Si tel était le cas, il pourrait alors correspondre au segment 65b du sondage 3174 (*supra 2.3.2.3 Les sondages 3174, 3142, 3135, 3187 et 3177*). La même question se pose avec le fossé 55, antérieur à 391, et détruit aussi par le linéament 65/65a/465. Son parcours à l'est reste donc inconnu et rien n'interdit de penser, pour le moment, qu'il puisse correspondre à 65b. Le troisième état est illustré par le fossé 391 qui, comme 55, est d'abord de direction nord-sud, avant de s'orienter à l'est. Même si les arguments manquent, il a pu fonctionner avec le tracé nord-sud 28. Tous deux ont en commun d'être détruits par le fossé 24. Les données sont en outre insuffisantes pour affirmer que 391 coupe 28. Une telle relation impliquerait une synchronie avec les creusements 50 ou 55, soulignant une condamnation rapide de la portion ouest du chemin. Notons aussi que 28 peut fonctionner avec le segment 49/466 et délimiter la parcelle G (*infra 2.3.13 La parcelle G et les fossés isolés*). Bref, la synchronie entre 391 et 28 est moins évidente qu'il n'y paraît. La solution retenue est une apparition de 28 après 391 et un fonctionnement synchrone avec 49/466.

Pour la première fois, le développement du creusement 391 est connu en plan dans son intégralité. Il s'arrête en effet avant le fossé nord-sud 60 du tracé B. Un cas de figure analogue concerne le linéaire 49/466 (état 4) qui, à l'est, s'arrête aussi avant le tracé B et se positionne au-dessus de 391. A l'opposé, sa terminaison s'effectue 2,40 m avant le linéament 28, soulignant peut-être que celui-ci est toujours présent dans le paysage. En définitive, le fossé 49/466 se développe sur une longueur de 19 m.

On propose de rattacher à un cinquième état le creusement 65/65a/465, malgré l'absence de chronologie relative évidente avec 49/466. Le seul argument, mais non des moindres, réside dans le fait que la section 65a coupe le fossé 60 du tracé B à la hauteur du sondage 3174, à l'inverse des faits 391 et 49/466. A l'ouest, ce tracé s'arrête à la hauteur du tracé 24. De nouveau, malgré l'absence de preuve concrète, il est très tentant d'associer ces deux fossés dans une même séquence de fonctionnement.

Concernant le volet chronologique, il est utile de préciser que tous ces sondages ont fourni très peu de matériel. Par ailleurs, celui-ci se résume principalement à des tessons de parois de céramiques communes claires ou sombres qui ne sont d'aucune aide. La vaisselle d'importation, qu'elle soit de table comme la sigillée ou de transport (amphore) est absente. Les quelques jalons chronologiques proviennent d'abord du décapage du fossé 50 avec la découverte d'une paroi de récipient à pâte mi-fine B du III^e siècle. Cette datation intrigue évidemment compte tenu de la position stratigraphique qu'occupe ce linéaire. A la hauteur du sondage 3006, 7 tessons du remplissage du fossé 391 (céramiques communes à pâte claire ou sombre) sont attribués aux I^{er}-II^e siècles sans plus de précisions. Enfin, le comblement du fossé 465 (sd. 3166) livre seulement 3 fragments dont 2 sont datables de la période médiévale ou moderne. Là-encore, ce *terminus post-quem* étonne puisque ce creusement est rattaché à l'état 4. L'hypothèse d'intrusions est possible. En définitive, il est impossible de déterminer les champs chronologiques que couvrent les cinq états distingués ci-dessus.

Fig. 40 : Succession chronologique supposée des fossés des sondages 3006 à 3208 (Dao R. Ferrette-Inrap).



2.3.3.3.4 La portion orientale de la limite sud : les fossés 65b et 68

Cette partie n'a pas fait l'objet de sondage manuel ou mécanique. Son étude s'est cantonnée à un nettoyage en plan précédé d'un décapage secondaire à la mini-pelle (sd. 3147). L'essentiel de la chronologie relative a été acquis à cette occasion (fig. 41). En outre, les résultats du sondage 3174 exposés précédemment fournissent des indications non négligeables, rappelées brièvement, sur la chronologie relative de cette zone. Le fossé est-ouest 65/65a/465 perce le linéaire 65b de direction analogue, ainsi que le creusement nord-sud 60. Ce dernier est lui-même partiellement occulté par le tracé 476 dont on a supposé qu'il pouvait s'arrêter au contact de 65b ou s'orienter à l'ouest, car il ne se prolonge pas manifestement en direction du nord (*supra* 2.3.2.4 Conclusion sur les sondages 3174, 3142, 3135, 3187, 3177 et le tracé B). Le nettoyage du secteur fournit quant à lui des précisions sur l'ordre d'apparition du tracé A, représenté par le fait 66/39, et le tronçon 65b/68. Ce dernier coupe sur son passage le tracé A, avant d'être perturbé par 65a. En outre, l'étude en plan puis en profondeur (*supra* 2.3.3.2.2 Les relations entre la limite nord et les fossés est-ouest) a confirmé que le linéaire nord-sud 64 perturbe sur son parcours les remplissages de 39 (tracé A) et 60 (tracé B ; cliché 32). Les ornières 463 et 464 délivrent une information analogue puisque leur parcours rectiligne n'est aucunement entravé par un fossé nord-sud (cliché 33).

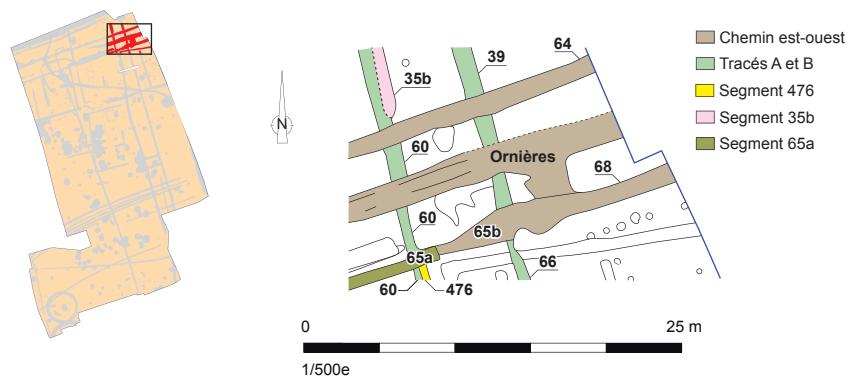
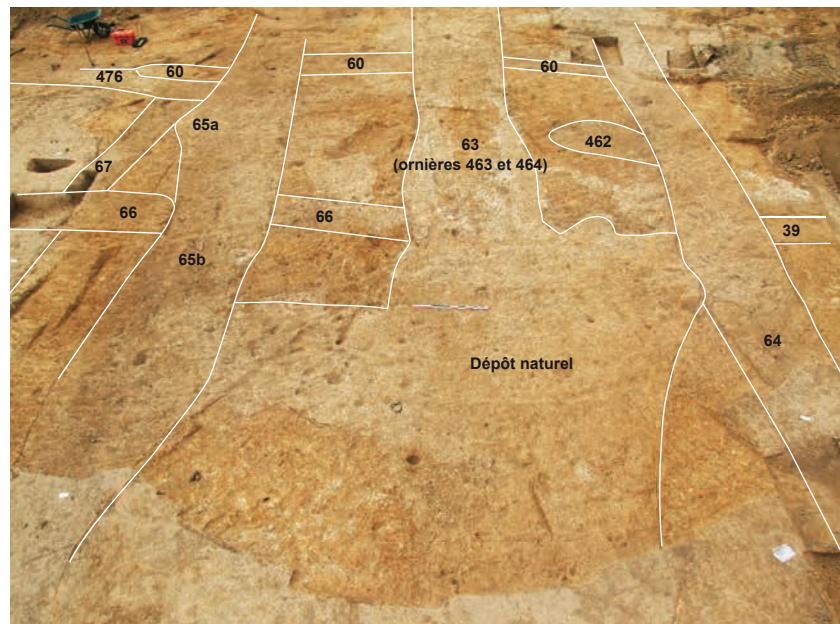


Fig. 41 : Plan de la partie orientale de la limite sud du chemin et son contact avec les tracés A et B (Dao R. Ferrette-Inrap).



Cliché 32 : Vue depuis l'est du contact entre les tracés A et B et les limites fossoyées du chemin est-ouest avant l'ouverture du sondage 3174 (A. Herbert-Inrap, 31.07.2013-8965).



Cliché 33 : Vue depuis l'est de la trajectoire rectiligne des ornières 464 et 463 qui n'est pas impactée par un creusement nord-sud. Le négatif grisâtre, bien visible de part et d'autre de celles-ci, correspond au fossé 60 du tracé B (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 02.08.2013-9008).

2.3.4. Synthèse sur les tracés A et B et le chemin est-ouest

La présentation des données intéressant ces axes directeurs rend compte d'une complexité qui impose une brève synthèse sur le sujet. L'analyse montre que l'histoire de ces quatre limites se décompose en six séquences successives résumées sur la **fig. 42**.

L'aménagement le plus ancien est sans contestation possible le tracé B qui au nord s'infléchit à l'ouest (67). La possibilité d'un enclos est possible, mais l'emprise d'étude est trop incomplète pour le certifier. En outre, ce dernier a connu deux états de fonctionnement, très perceptibles dans les deux tiers sud de son parcours. Au nord, on associe à son fonctionnement le segment de fossé 60, qui semble manifestement venir en appui contre l'angle nord-ouest du tracé B. A l'extrémité de la fouille, la prolongation de 60 est illustrée par le premier état du linéaire 35 (35a).

La deuxième séquence s'ouvre avec l'apparition du tracé A qui affirme de fait la condamnation du précédent. Trois états de fonctionnement ont été reconnus. Dans un premier temps, le tracé se développe du nord au sud sur 80 m avant de s'orienter à l'ouest puis de s'achever, coupant au passage l'ancien tracé B. Le deuxième état marque l'apparition du segment de fossé 273/290 qui s'appuie contre l'angle sud-est du fossé initial. Enfin, le dernier état voit la réalisation du creusement 264 qui fonctionne, à sa terminaison nord, avec une barrière figurée par des négatifs de poteaux. Au nord de cet aménagement, l'état 1 du tracé A est déjà condamné, à l'image de l'état 2 de la séquence 2 au sud. C'est certainement lors de la séquence 2-état 3 que le chemin est-ouest apparaît, puisque ses fossés bordiers et les ornières conservées dans sa portion orientales coupent l'état 1 du tracé A¹⁸. Sa limite sud est constituée par le tracé fossoyé 50 à l'ouest, tandis qu'à l'est, on lui associe le segment de fossé 65b/68. L'essentiel de ce fossé bordier initial a été effacé par les aménagements qui suivront. La limite nord du chemin se distingue par l'existence de deux fossés non jointifs (18, 20, 25 à l'ouest, 27/30/34/64 à l'est) pour une raison qui échappe à l'analyse, les segments 18 et 20 pouvant cependant être plus récents et fonctionner avec le creusement 28 (séquence 5). Cette absence de liaison empêche bien évidemment de définir lequel est le plus ancien. Le fossé 27/30/34/64 est ensuite coupé par un creusement de faible longueur dont l'utilité n'est pas comprise (385)¹⁹. Au nord du chemin, le second état du fossé

¹⁸ Il est donc de fait postérieur au tracé B.

¹⁹ Rappelons que la relation entre 385 et le fossé ouest n'est pas définie en raison de remplissages lessivés.

35 peut apparaître dès cette séquence (35b) car sa terminaison respecte de toute évidence l'emprise de l'axe de circulation. Une création plus tardive reste tout aussi plausible.

La troisième séquence marque l'apparition du fossé 55 qui, en provenance du sud, s'oriente ensuite à l'ouest à la hauteur du chemin. Même s'il perce sa limite méridionale initiale, l'emprise de l'axe est encore maintenue, le fossé 55 n'empêtant qu'à la marge sur celle-ci. Très vite, ce nouveau creusement est effacé par les aménagements plus récents, à tel point qu'il est impossible de cerner son développement. A la hauteur de l'ancien tracé B, on propose, sans pouvoir apporter des arguments concrets, une association avec le fossé 476, dont l'extrémité nord est détruite par un creusement postérieur. A titre d'hypothèse, il pourrait constituer un court retour nord-sud à 55 puisqu'il s'arrête 6 mètres au sud du chemin. Une autre piste affirme que 55 se prolonge sans interruption jusqu'à limite est du décapage. Aucun élément n'autorise à trancher entre ces deux éventualités qui peuvent par ailleurs se combiner. Concernant la limite sud du chemin, celle-ci est également entaillée par le fossé nord-sud 44 qui a connu deux épisodes de fonctionnement (*infra 2.3.11.4.4 Le fossé 44*). Comme 55, l'état ancien de 44 n'empête guère sur le chemin. Entre 44 et 55, la portion du fossé 50 est certainement effacée. En revanche, celle à l'ouest du creusement 44 peut être maintenue en l'état ou à défaut son talus²⁰. Enfin, on estime que le fossé 27/30/34/64 de la séquence 2-état 3 est toujours présent dans le paysage.

La séquence 4 voit l'apparition du fossé 391 installé sur les flancs ouest et nord de 55 qu'il coupe. Cet aspect semble révéler que ce nouveau linéament n'est qu'une remise en état de la limite précédente, sans doute totalement obturée par des sédiments naturels. Le fossé 391 est également en partie effacé par deux creusements, mais son arrêt à l'est s'opère juste avant d'atteindre le tracé B. Cet arrêt peut se comprendre par l'existence du creusement 476 qui pourrait dès lors apparaître seulement lors de cette séquence, ou sinon être curé, même si aucune coupe stratigraphique ne confirme cette possibilité.

Compte tenu du parcours de 391, le chemin doit encore être en fonction, malgré un léger nouvel empiètement et même si la portion orientale de son fossé sud est certainement déjà abandonnée. A l'ouest, le second épisode de fonctionnement du fossé 44 empiète largement sur l'emprise de la bande de roulement, entraînant de fait une réduction du chemin si celui-ci est toujours en fonction. Cette suggestion est néanmoins incertaine car l'apparition du fossé 28 venant du nord n'est pas bien cernée. Coupé par le tracé 24, à l'image de 391, une lecture rapide du plan souligne qu'il se raccorderait sur ce dernier, impliquant par là même l'abandon du chemin car il entraverait entièrement la circulation, en l'absence de toute trace d'aménagement permettant de le franchir. Peut-être faut-il tout simplement admettre un terrassement légèrement plus tardif ? Le fonctionnement de 28 serait alors synchrone du tracé 49/466 qui coupe le flanc nord de 391. L'espace libre entre les deux fossés peut alors s'expliquer par la présence d'une levée de terre sur le côté oriental de 28. Ces deux creusements définiraient alors une cinquième séquence qui marquerait la disparition du paysage du chemin est-ouest, même si la limite 18 peut encore être présente dans le paysage, voire apparaître seulement à ce moment²¹. A l'est, le fossé 49/466 s'achève la hauteur du tracé B, à l'image de 391. Au nord, une apparition du second état de la limite 35b seulement lors de cet épisode n'est pas une hypothèse infondée. Ces trois fossés encadreraient une pièce de terre (parcelle G), partiellement conservée dans l'emprise d'étude, et

²⁰ Les fossés 55 et 44 appartiennent à une même phase (*infra 2.4 Synthèse sur les aménagements du groupe 2*). Rappelons aussi que seul le côté est de l'intersection entre 50 et 44 a été explorée, partie précisément qui doit être colmatée lors de cette séquence.

²¹ On observe d'ailleurs une différence de gabarit flagrante du fossé 18/20 de part et d'autre un tracé du groupe 3 (*supra fig. 35*). A titre d'hypothèse, on peut se demander si ce creusement tardif n'a pas détruit la terminaison orientale de 18. Si tel était le cas, cela expliquerait l'absence de jonction avec le fossé 27/30/34/64 puisqu'il existerait un passage. Le segment 20/25 serait alors plus récent. Il condamnerait cette entrée et pourrait venir en appui contre 28. L'érosion du site interdit néanmoins toute certitude, mais cette solution sera envisagée dans la partie sur le phasage des aménagements du groupe 2.

bénéficiant d'une ouverture à son angle sud-est de près de 7 m. Cette option suppose que les ornières retrouvées dans ce secteur sont peut-être plus tardives et liées à ce passage. Aucun indice n'apporte de réponse claire sur la question. D'après le pot ansé à pâte grise découvert dans le comblement de la limite nord du chemin (fossé 64, sd. 3123, *supra* 2.3.3.2 La limite nord : les creusements 18/20/25/385/27/30/34 et 64), l'abandon de l'axe de circulation serait effective au plus tard dans le courant du III^e siècle. Enfin, on présume par défaut que le fossé 264 est toujours présent dans le paysage.



Fig. 42 : Plans évolutifs des tracés A, B et du chemin est-ouest (Dao R. Ferrette-Inrap).

La dernière séquence s'illustre d'abord par la disparition du fossé 264 (*infra 2.4 Synthèse sur les aménagements du groupe 2*) et par la création du fossé 24 qui détruit la terminaison sud du linéaire 28, aboutissant certainement à la disparition de la parcelle G. Compte tenu de son développement en plan, le fossé 24 confirme aussi l'abandon du chemin initial, car il barre les 2/3 son emprise. Une association avec le fossé 65/65a/465 a été envisagée. Ce dernier se développe globalement à l'emplacement de l'ancien creusement 391 de l'épisode 4. A l'est, il s'achève peu après le tracé B, à la hauteur du segment nord-sud 440. Il est alors tentant d'associer celui-ci à cette séquence. L'espace entre ces deux fossés marquerait un point de passage. Ces trois aménagements sont les derniers qui intéressent l'époque antique dans ce secteur de la fouille. Malheureusement, aucun mobilier n'autorise à cerner leur apparition tout comme leur comblement définitif.

2.3.5. La parcelle A

2.3.5.1 Description des limites fossoyées

Cette pièce de terre, située au centre de la fouille, est clairement délimitée par des fossés sur trois de ses côtés (**fig. 43**). Au nord, elle est contenue par le linéaire 159 qui s'achève avant d'atteindre le tracé B, laissant croire à une relation fonctionnelle entre les deux. A l'ouest, le fossé 177 présente une légère inclinaison nord-est/sud-ouest. Il croise sur son passage 3 fosses ou dépressions (158, 178 et 474). Au sud, il finit par s'orienter à l'est pour définir le segment 268 dont l'extrémité mal comprise lors de la phase d'ouverture a été détruite. Celle-ci se trouve dans la continuité du fossé 264 lié au tracé A. En définitive, la parcelle A s'étale sur près de 32 m du nord au sud et au moins 20 m d'est en ouest d'après la terminaison du linéaire nord.

Seulement 3 sondages ont intéressé ce dernier (**fig. 43**, sd. 3080, 3155 et 3154). Son arrêt ne présente aucun aménagement particulier et se traduit par une brusque remontée du creusement. Concernant son profil, le fossé 159 se restreint à une cuvette arasée et offre une ouverture de 0,75 m à 0,85 m pour une profondeur maximale de 20 cm. Son remplissage souligne un colmatage naturel.

La limite ouest (177) a fait l'objet de 4 sondages. Deux avaient aussi pour but de déterminer la chronologie relative entre le tracé et des fosses ou dépressions se trouvant sur son passage (**fig. 43**, sd. 3149 et 3191). C'est pourquoi la fenêtre 3149 intéresse également le fait 158. Cependant, aucune chronologie relative n'est établie car 158 débute légèrement à l'ouest du tracé fossoyé. Ce dernier possède un profil trapézoïdal à fond plat, conservé sur 20 cm de haut, pour une ouverture de 0,55 m. Son comblement est analogue au segment 159. Le creusement 158 se présente quant à lui comme une fosse ovalaire profonde d'une trentaine de centimètres dont le comblement brun orangé a été entaillé dans un second temps par 3 creusements secondaires. Ceux-ci recèlent de nombreux matériaux antiques (terres cuites, pierres, céramiques) qui évoquent le démantèlement d'un bâtiment proche. Si aucune chronologie relative n'existe entre le fossé et 158, le mobilier découvert dans ce dernier montre à l'évidence qu'il est le plus récent (*infra* ci-dessous).

A la hauteur du sondage 3150, le linéaire 177 conserve un profil à fond plat et trapézoïdal (ouverture : 0,80 m ; profondeur : 25 cm) qui devient une simple cuvette arrondie dans le suivant (ouverture : 0,42 m ; profondeur : 15 cm). Les remplissages monotones sont toujours naturels. Enfin, 177 est coupé par la fosse 474 (sd. 3191). Il se réduit à une poche de limon brun sur le flanc est de ce creusement. Ce dernier affiche un plan *a priori* ovalaire, car sa moitié nord est noyée dans la tâche brunâtre 178 (**infra 2.3.15.4 Les fosses 178, 218, 219, 234, 472 et 475**). La fosse 474 possède une longueur est-ouest de 1,40 m pour une profondeur de 30 cm. Son profil en cuvette est comblé par un limon brun qui a livré quelques fragments de terre cuite architecturale.

La limite méridionale de la parcelle A a été sondée à 2 reprises (**fig. 43**, sd. 3036 et 3037). Le creusement présente un fond plat et des parois évasées. Son envergure est de 0,90 m pour une hauteur conservée de 0,30 m. Les remplissages

se résument à un limon brun-gris, contenant parfois de la céramique (sd. 3037). Un dernier sondage mécanique (sd. 3038) a été abandonné. Il a en effet révélé que le fossé 268 ne se prolonge pas pour rejoindre le segment 264 lié au tracé A. Son extrémité a été détruite lors de l'ouverture du sondage, car celle-ci n'avait pas été perçue lors du décapage. On propose par conséquent de restituer un passage, ce qui implique que la parcelle A est liée à l'un des états du tracé A (séquence 3 de la **fig. 42**).

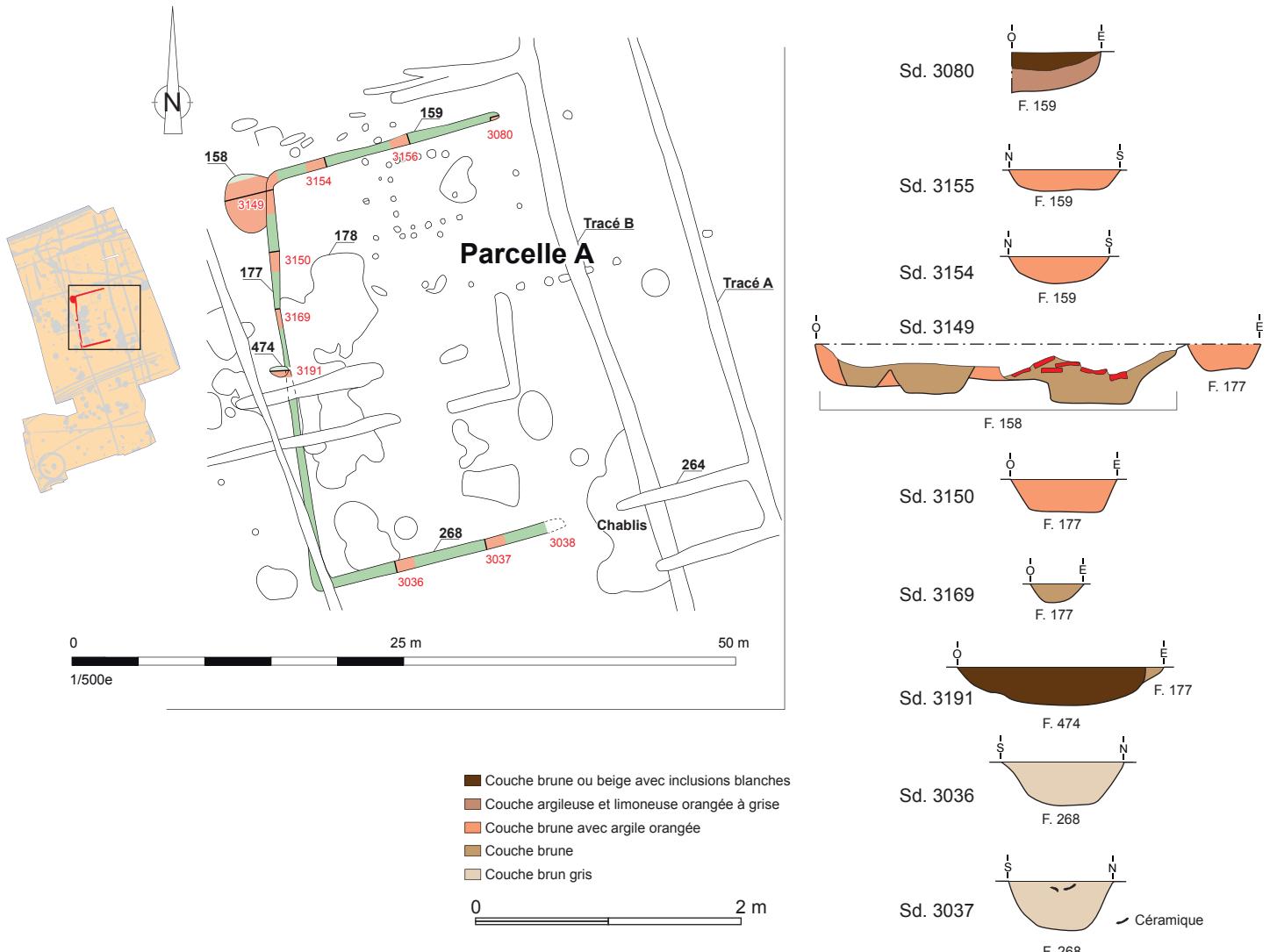


Fig. 43 : Plan de la parcelle A avec la localisation des sondages et profils de ses fossés (Dao R. Ferrette-Inrap).

Concernant le volet chronologique, les marqueurs font de nouveau largement défauts. Huit fragments de commune de mode A ou B ont été recueillis lors du décapage du tronçon 159. Deux autres tessons de mode B ont été retrouvés dans le remplissage du segment 177 (sd. 3150). Le récipient le plus caractéristique se cantonne à une cruche à pâte claire et anse bifide à embouchure évasée et moulurée retrouvée au sommet du sondage 3037. Ce type se rencontre de la seconde moitié du I^e siècle jusqu'au milieu du suivant (type Quimper 329, **fig. 44**). C'est le seul indice qui affirmerait un abandon du fossé 268, et par extension de la parcelle A, sans doute dans le courant du II^e siècle.

La fosse 474, qui coupe la clôture ouest de la parcelle A (sd. 3191), ne livre aucun matériel. En revanche, le comblement de la structure 158 est bien documenté avec un lot de 150 tessons. La sigillée se cantonne à un probable mortier Drag. 45 de Gaule centrale de la première moitié du III^e siècle (parois avec une râpe interne). La céramique de mode B réunit à elle seule 109

fragments dont 81 appartiennent à un pot ansé à pâte grise très cuite (**fig. 44**). Un fragment de forme fermée orné d'un registre de lignes ondulées placées entre deux moulures horizontales, semble appartenir à une cruche de type Quimper 350 du IV^e siècle. Malgré cette incertitude, la présence de la sigillée souligne un remblaiement plus récent du creusement 158 au regard des limites de la parcelle A.

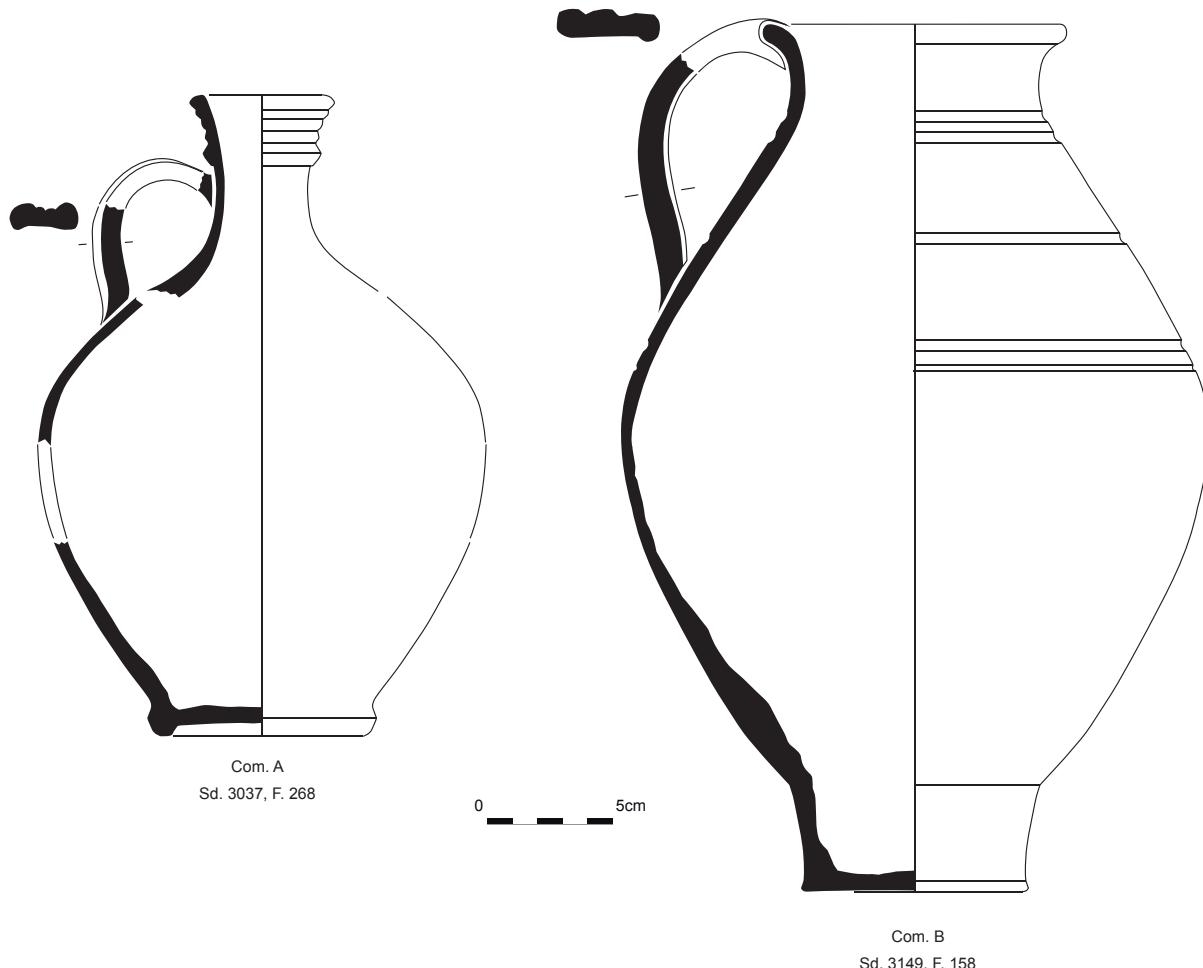


Fig. 44 : Cruche à pâte claire du fossé 268 et pot ansé découvert dans la fosse 158
(Dao R. Delage-Inrap).

2.3.5.2 *Un bâtiment sur poteaux au nord de la parcelle ?*

Le bâtiment 2 se situe à proximité du fossé 159 qui ferme au nord l'espace A (**fig. 45**). L'alignement de poteaux nord est implanté à 1 m environ de ce creusement. Cela signifie, si son talus est au sud, que l'édifice pourrait être au pied de ce dernier. Si le bâtiment peut être intégré à la parcelle A, certains indices plaident cependant en faveur d'une synchronie avec l'espace B (*infra 2.3.8.2 Éléments de synthèse sur les relations entre les parcelles A, B et le bâtiment 2*).

Le bâtiment 2 se compose de lignes bien lisibles sur trois côtés (**cliché 34**). A l'est, la possibilité d'une large baie est envisageable puisqu'on note un écartement assez important entre les piliers 188 et 163 et de l'ordre de 2,60 m de bord à bord. Les dimensions internes de cet édifice quadrangulaire sont proches de 4,50 m d'est en ouest et de 5 m du nord au sud.

Dans la continuité de la ligne sud se rencontre le négatif 196 qui paraît isolé, tout en pouvant fonctionner avec l'empreinte 198. Enfin, au sud de la construction, trois derniers impacts ont été repérés. Leur orientation ne correspond pas à celle du bâtiment 2 signalant peut-être qu'ils appartiennent à une seconde architecture très mal conservée ou qu'ils désignent un aménagement spécifique difficilement caractérisable.

Les aspects dimensionnels des trous de poteau sont retranscrits dans le **tab.** 8. Les ouvertures sont variées même si la plupart d'entre elles s'inscrivent entre 0,40 et 0,50 m. Les profondeurs sont globalement homogènes, rarement supérieures à 0,35 m (F. 186). On remarque néanmoins que les trois négatifs 182, 209 et 212 sont très arasés, confirmant un rôle secondaire au sein de l'édifice, voir qu'ils n'ont rien à voir avec ce dernier.

	N° TP	OUVERTURE EN CM	PROFONDEUR EN CM
LIGNE NORD	163	55	25
	162	65	20
	400	40	23
	399	30 x 40	20
	398	30 x 25	14
	397	40 x 60	16
LIGNE OUEST	396	40	20
	394	40	16
	180	40	23
	183	40	25
	181	48	30
LIGNE SUD	185	35	10
	186	48	35
	187	40	25
	195	44	26
LIGNE EST	188	40	21
DIVERS	196	37	22
	198	43	6
	182	41	8
	209	45	10
	212	40	7

Tab. 8 : Dimensions des négatifs de poteau du bâtiment 2 ou associés à celui-ci.

L'alignement nord est le moins homogène car il réunit d'abord six piliers (163 à 397), parfois très rapprochés à l'instar de 397 et 398, suggérant des travaux de réfection, le premier conservant d'ailleurs l'empreinte de deux supports. Les coupes des creusements sont ensuite variées, comme les ouvertures et, au sein de ceux-ci, se distingue le TP 400 à fond plat et bords droits. Malheureusement, il est difficile de dépasser cette simple constatation.

La ligne occidentale, composée de cinq négatifs (396 à 181), est plus régulière. Les entraxes entre les piliers sont globalement équivalents et proches de 1,20 m/1,30 m. Seuls les profils des creusements apparaissent plus hétérogènes, certains semblant arasés comme 396 et 394. La ligne méridionale bénéficie aussi d'entraxes réguliers, comparables à la travée ouest (1,20 m/1,30 m). De nouveau, profils et profondeurs sont variables, sans qu'on puisse invoquer une raison particulière. Le comblement du TP 186 a en outre conservé le fantôme du poteau en bois, d'après une empreinte verticale, même si sa largeur d'une dizaine de centimètres apparaît réduite.

Enfin, concernant les TP au sud de cette ligne, ils se résument à de simples cuvettes arasées, profondes au mieux de 10 cm. Rien n'interdit d'envisager que d'autres aménagements faiblement ancrés dans le substrat ont pu disparaître depuis longtemps.

Les éléments de datation sont peu nombreux. En outre, on ignore s'ils ont été déposés lors de la mise en place des piliers ou du démontage de l'édifice, ce qui réduit leur portée. On se contentera de mentionner la découverte d'un fragment protohistorique, considéré comme résiduel, dans le comblement du négatif 181. Un morceau de mortier Curle 21 de Gaule centrale de la seconde moitié du II^e siècle figure dans le TP 398 qui peut, comme évoqué ci-dessus, procéder d'une phase de rénovation du bâti. Enfin deux derniers tessons de céramique commune non caractérisés chronologiquement sont issus du négatif 396.

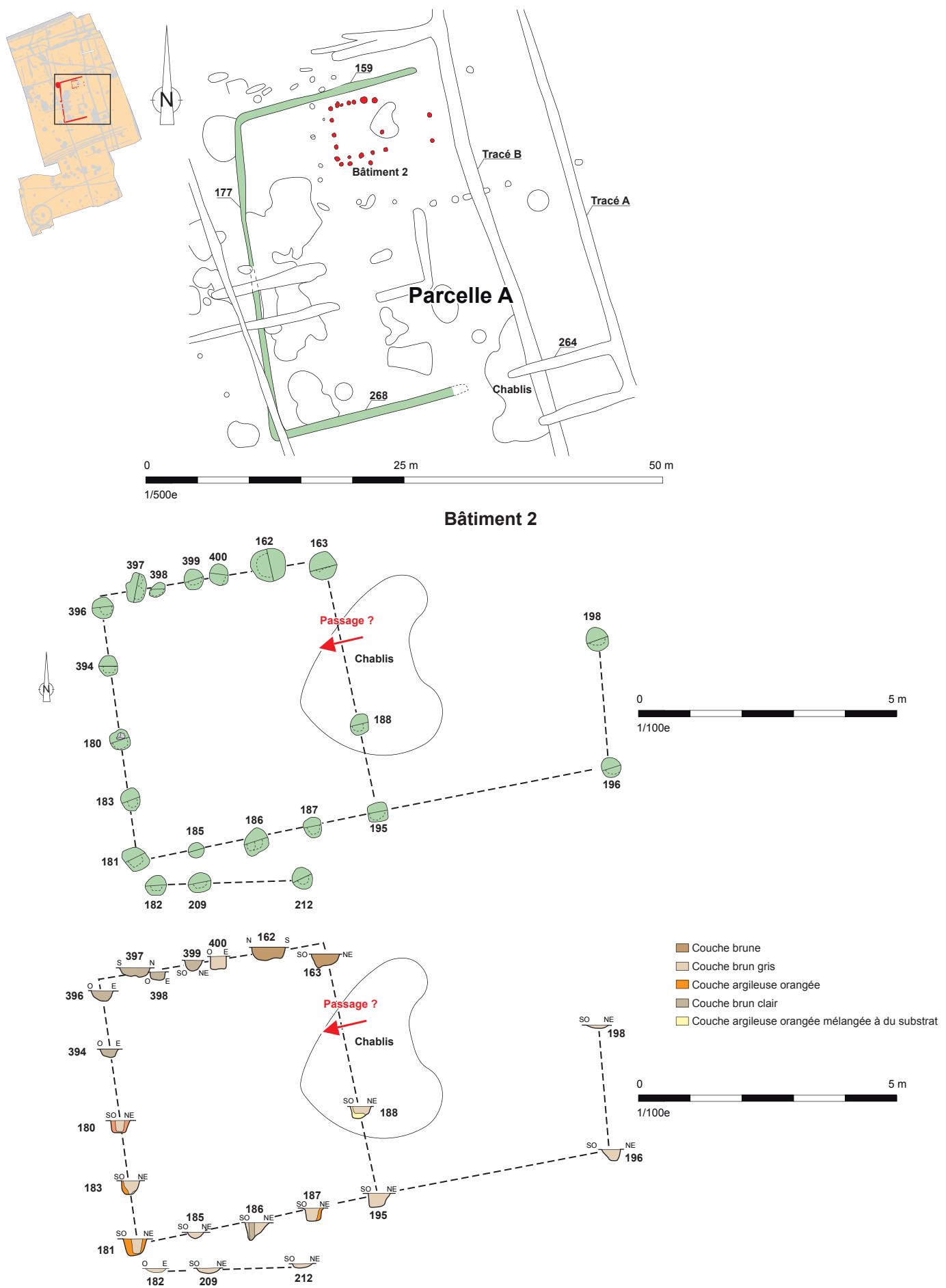


Fig. 45 : Plan de localisation du bâtiment 2 au sein de la parcelle A. Détails de l'édifice et profils des trous de poteau (S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).



Cliché 34 : Vue depuis l'est du bâtiment 2. Au premier plan, les négatifs 182, 209 et 212 très arasés (B. Simier-Inrap, 25.07.2012-8856).

2.3.6 La parcelle B

Le plan de cette pièce de terre est très partiel, puisqu'elle n'est matérialisée que par deux fossés sur ses côtés sud et est (**fig. 46** parcelle B). Cette particularité pourrait plaider en faveur d'un fonctionnement synchrone avec des aménagements de nature similaire au nord. En outre, un passage semble avoir été réservé entre les fossés 233 et 240. Celui-ci est large d'environ 3,60 m et suggère une circulation qui s'établit du nord au sud. La parcelle B se trouve pour partie à l'emplacement de la pièce de terre A. La chronologie relative entre la limite ouest de cette dernière, 177, et le linéaire 233 a pu être établie grâce à la réalisation du sondage 3222. Il démontre sans ambiguïté que le remplissage du fossé 177 est traversé par le segment 233 dont la profondeur est plus importante (**fig. 46**). Il s'agit en l'espèce de la seule relation qui affirme l'antériorité de l'espace A.

Côté est, la fermeture de la parcelle est assurée partiellement par les tronçons de fossés 226 et 240. Comme ceux-ci disposent de terminaisons, leur rôle n'est pas d'évacuer les eaux pluviales mais simplement de fixer une limite, voire une clôture en tenant compte de leur talus. Cet aspect est bien confirmé par les cotes de leurs fonds qui n'autorisent aucunement un déversement du trop plein d'eau, l'altitude la plus basse se trouvant d'ailleurs à la hauteur du sondage 3143. Le segment nord-sud 226 de la parcelle B a été dégagé sur une distance de près de 7 m avant de s'orienter à l'ouest (240) sur une longueur de 5 m. L'extrémité nord de 226 ne présente aucun aménagement notable tout en remontant assez rapidement (**fig. 46**, sd. 3141). Elle est colmatée par des limons plus ou moins bruns et naturels. Dans le sondage 3143, le segment 226 affiche une ouverture de 1,15 m pour une profondeur de 0,70 m. Son profil est trapézoïdal à fond plat, légèrement évasé dans sa partie supérieure à la suite certainement d'effondrements de parois ou de curages car, c'est dans cette partie du tracé 226/240 que l'eau devait s'accumuler le plus fortement. Sa dynamique de comblement démontre un fonctionnement ouvert avec notamment le dépôt d'un limon argileux mélangé à du substrat à la base de son flanc ouest (**cliché 35**). Le segment 240 offre quant à lui un profil moins régulier et un fond en légère cuvette. Large de 1 m, il est conservé sur 0,55 m. De nouveau, son comblement est composé d'une succession de remblais naturels attestant d'un fonctionnement ouvert. Des terrassements secondaires sont aussi envisageables au regard du profil de certains dépôts. Son extrémité (sd. 3146) se caractérise par une remontée assez nette de sa paroi et un comblement naturel, illustré notamment par un dépôt argileux mélangé à de l'altérite qui tapisse son fond.

Le segment 233 a été observé dans la continuité de 240 sur une longueur de 22 m environ. Sur un plan général, les cotes de sa base soulignent un pendage d'ouest en est. En outre, les profils des sondages 3035 à 3033 montrent que ce tracé est fortement arasé dans sa portion ouest. Comme 226/240, il ne contribue aucune à l'évacuation des eaux de pluie, mais sert simplement de limite foncière. C'est sans doute ce rôle qui explique l'altitude très basse d'apparition de son fond dans le sondage 3182 (81,30 m). A n'en pas douter, les eaux et les particules issues de l'érosion devaient s'accumuler très vite, comme le confirme la nature des dépôts, ce qui a sans doute entraîné des actions ponctuelles de nettoyages, afin de laisser praticable le passage entre les deux limites de la parcelle B. Cette proposition est corroborée par le profil de sa terminaison orientale souligné d'inflexions assez marquées (**fig. 46**, sd. 3216). Celle-ci s'est cependant comblée naturellement, comme l'atteste la succession des dépôts. Le remblai sommital assez régulier, un limon brun gris, semble aussi témoigner d'une dernière tentative de restauration de cette limite, difficilement perceptible sur les autres relevés hormis peut-être à la hauteur du sondage 3182. Le fossé 233 est mieux conservé au niveau de la vignette 3182. Il présente un profil trapézoïdal à fond étroit, une ouverture de 1,20 m pour une hauteur de 0,90 m, et entame largement l'altérité. Toute sa partie inférieure est scellée par des dépôts naturels, issus de l'érosion des parois, qui confirment un fonctionnement ouvert. La séquence intermédiaire s'individualise par une série de couches brunes renfermant quelques tessons de céramique ou des morceaux de tuile. Dans la partie sommitale du comblement, l'US 2, formée en partie d'altérite, laisse croire à un glissement progressif de son talus. La dernière séquence (US 1), semble quant à elle correspondre au remblai sommital du sondage 3216 et pourrait désigner une entreprise de curage, même si cette proposition reste très fragile (**cliché 36**). Toujours à la hauteur de la fenêtre 3182, le fossé 233 est bordé sur son flanc sud par la dépression 472. Celle-ci est présente au nord de ce linéaire, mais il a été impossible de déterminer la chronologie relative entre ces deux creusements aux comblements finaux trop proches. La structure 472 semble en fait correspondre à un groupement de fosses, difficilement caractérisables (*infra 2.3.15.4 Les fosses 178, 218, 219, 234, 472 et 475*), dont la profondeur n'excède jamais 0,40 m, aux remplissages avant tout limoneux et bruns. La possibilité de zones d'extraction superficielles comblées ensuite naturellement reste une proposition acceptable.

A l'ouest du sondage 3182, l'envergure du fossé 233 tend à se réduire fortement. Elle tombe ainsi à 0,60 m dans les sondages 3033 et 3032 pour une hauteur conservée inférieure à 0,30 m. Le profil très érodé du tracé est alors en cuvette et offre des bords légèrement évasés, tandis que les comblements sont uniformes. Son extrémité ouest, en raison de sa troncature sommitale, est logiquement en pente douce, à l'inverse de sa terminaison orientale (sd. 3035). On intègre également au fonctionnement de la parcelle B le segment de fossé 223 observé sur une longueur légèrement supérieure à 11 m. Cette association repose d'abord sur la trajectoire de ce creusement qui se développe de façon parallèle au linéaire 233. Surtout, son extrémité orientale s'achève à la hauteur de celle de 233, ce qui semble induire une relation fonctionnelle entre ces deux aménagements. Un seul sondage a concerné 223 (**fig. 46**, sd. 3182). Il souligne un creusement à fond plat et large mais arasé, mesurant 1,75 m à l'ouverture et conservé sur une quinzaine de centimètres. Sa destination reste inconnue, mais si le talus de 233 est positionné au nord, il peut participer à l'encadrement d'un étroit passage.

Enfin, concernant le champ chronologique, force est de constater une nouvelle fois la pauvreté du mobilier. Seul le sondage 3182 fournit quelques fragments de céramique. Sept tessons de récipients antiques, dont un modelé, ont été ramassés dans le remplissage du fossé 233. Aucune caractéristique ne permet de leur assigner une datation précise. La structure 472, dont la relation avec le fossé 233, n'est pas clairement établie, a quant elle livré une panse d'un mortier Drag. 45 du III^e siècle qui a été taillée en jeton de 5,5 cm de diamètre. En définitive, les arguments manquent fortement et seule la cruche du fossé 268 (parcelle A) fournit un intervalle assez lâche, entre 50 et 150 ap. J.-C., pour dater l'apparition de l'espace B.

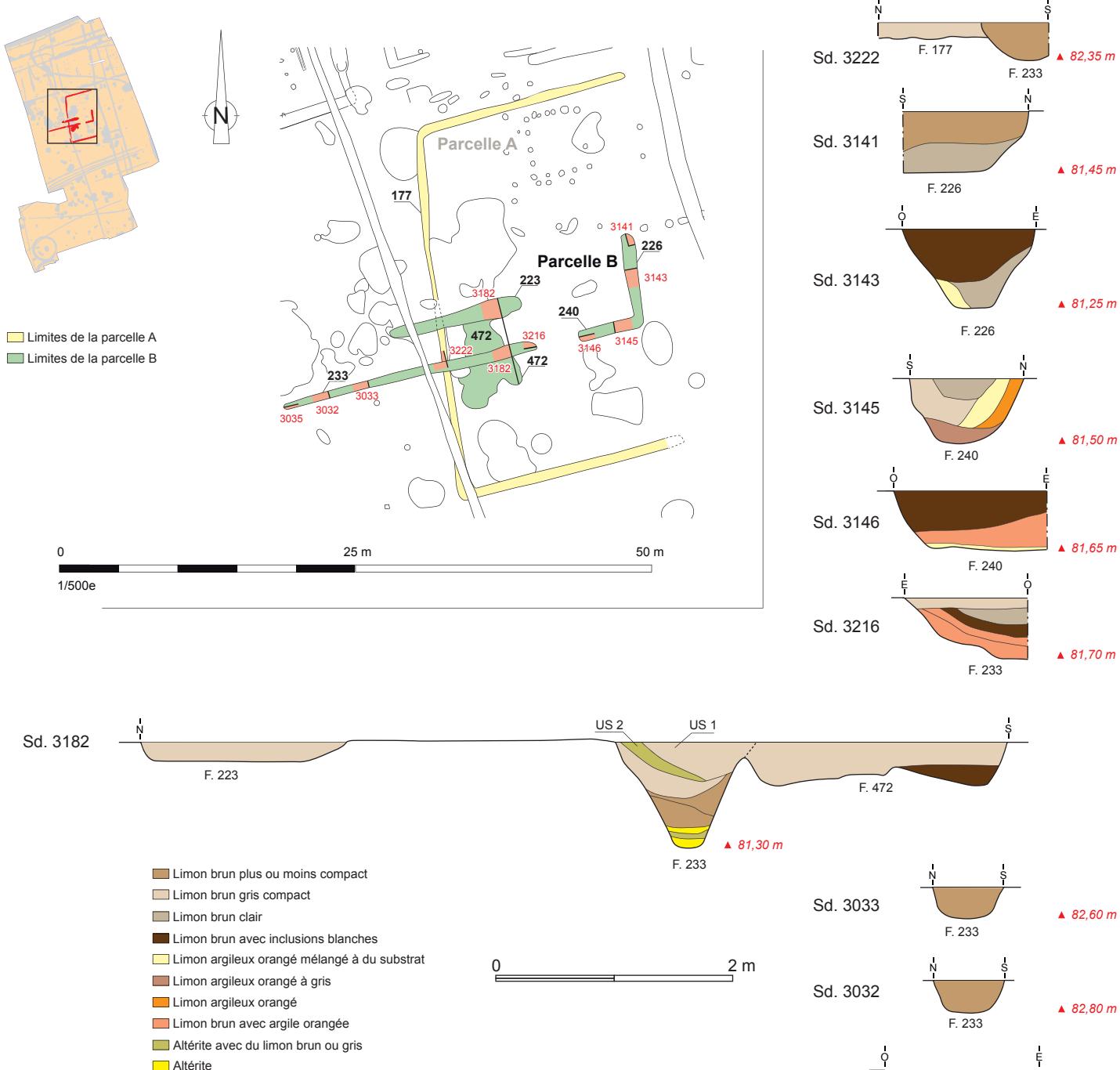


Fig. 46 : Plan de la parcelle B avec la localisation des sondages et profil de ses fossés (Dao R. Ferrette-Inrap).



2.3.7 Le tracé C : un fossé lié à la parcelle A et au tracé nord-sud A ?

2.3.7.1 Description du tracé C

Cette limite est localisée au nord des parcelles A et B et son exploration a démontré qu'elle regroupe en fait plusieurs creusements successifs adoptant une direction est-ouest (fig. 47). Concernant les relations déjà acquises, le linéaire C coupe l'état le plus ancien du tracé A représenté par le fossé 191/265 et son retour 272 (*supra* 2.3.1.2 **Les relations entre le tracé A et les fossés est-ouest**, sd. 3132). En revanche, aucune relation n'existe entre le linéaire C et l'état récent du tracé A, le creusement 264. Ce dernier s'achève en effet quelques mètres avant. Il est ensuite prolongé par deux trous de poteau interprétés comme les vestiges d'une barrière. En outre, le segment est-ouest 264 est dans la continuité du fossé 268 de la parcelle A et leur arrêt marque un point de passage. En définitive, ces premiers éléments invitent à croire à un lien fonctionnel entre la parcelle A et le fossé 264 du tracé A.

Concernant le tracé B, les résultats du sondage 3082 ont été réfutés car ils affirment que le linéaire C est antérieur au tracé B. Or, cette proposition ne résiste aux chronologies relatives observées entre les tracés A et B, au mobilier prélevé dans 145 (*infra* ci-dessous), et au lien fonctionnel envisagé entre les segments 268 (parcelle A) et 264 (tracé B). Elle doit par conséquent être définitivement abandonnée.

Enfin, un des états du tracé C semble aussi à relier à la parcelle B, même si les arguments sont plus discrets (*infra* ci-dessous).

Concernant le tracé C dans sa globalité, il a été dégagé sur une longueur de 35 m. A l'ouest du tracé A, trois creusements distincts ont été identifiés (fig. 47, fossés 145, 409 et 410). En revanche, à l'est, seuls deux états sont attestés (fossés 193 et 205).

Le sondage mécanique 3170 a permis de déterminer l'ordre d'apparition des fossés 145 et 409. Le premier coupe sans aucun doute possible le second. Le fossé 145 comporte ici une ouverture de 0,95 m et une hauteur conservée de 0,35 m. Disposant d'un profil à fond plat et large, de bords évasés, son comblement final est illustré par un remblai à dominante brune renfermant de nombreux charbons bois, des terres cuites architecturales et de la céramique. Il s'agit en l'espèce d'un apport volontaire et rapide, assez rare sur le site pour le souligner, contrairement à la couche inférieure qui témoigne d'un fonctionnement ouvert et d'un colmatage naturel. Ce comblement rapide se retrouve à la hauteur du sondage 3211 où les dimensions de 145 sont analogues. Ce remblai est scellé par une couche limoneuse brune, sans doute naturelle, qui s'est déposée à la suite de tassements. Parois et fonds sont tapissés par une couche plus ou moins grise qui souligne un fonctionnement ouvert. Le fossé 409, dont le bord sud est totalement effacé (sd. 3170), présente aussi un comblement naturel. Son ouverture initiale était supérieure à 0,65 m pour une profondeur de 0,40 m. Enfin, toujours à la hauteur du sondage 3170, le linéaire 410 se caractérise par un profil à fond plat et bords assez verticaux. Son ouverture est de 0,70 m pour une profondeur de 0,35 m. De nouveau, son comblement d'origine naturelle atteste d'un fonctionnement ouvert.

La vignette suivante, 3061, a permis de comprendre la relation entre les fossés 145 et 410. Sur le relevé ouest, trois creusements ont été observés. Le plus récent, au centre, est considéré comme étant 410. Il perce alors le comblement de 145 positionné sur son flanc sud et à l'opposé le creusement 409 antérieur à 145. Le fossé 410 possède alors une envergure conforme au sondage précédent (0,70 m) pour une profondeur de 0,30 m. Il est obturé par un limon brun assez monotone. Son profil est plus irrégulier que dans la précédente fenêtre, ce qui peut se comprendre par le fait qu'il perce des comblements plus anciens et non le terrain naturel. Sur la coupe est du sondage 3061, le fossé 410 a complètement effacé le linéaire 409 et détruit en partie 145. Il tend aussi à s'évader puisque son ouverture approche désormais 1 m pour une profondeur de 0,35 m. Comme pour la coupe ouest, on estime que ce profil est dû avant tout à son parcours et aux percements de comblements plus anciens, moins résistants que le terrain naturel.

A l'est du tracé B, le sondage 3074 souligne la juxtaposition de deux creusements successifs. On estime sans pourvoir le démontrer de façon préremptoire que le fossé le plus récent correspond à 410. Il possède alors une ouverture de 1,50 m et est profond de 0,40 m Son profil est à fond plat tandis que ses bords, notamment sa paroi nord, présentent des inflexions, signes peut-être de terrassements secondaires suite à des épisodes d'entretien. Son comblement final est illustré par une couche sombre englobant de nombreux fragments de terres cuites architecturales et des blocs de quartz brûlés. 410 détruit sur son passage le flanc nord d'un deuxième fossé interprété comme la continuité de 145. Ce dernier se résume alors à une couche de limon orangé. Le fossé 409 serait quant à lui entièrement effacé.

A l'est du tracé A, deux creusements successifs ont été observés (193 et 205). A la hauteur du sondage 3152, le fossé 193 se résume à une cuvette conservée sur une dizaine de centimètres et large de 0,95 m (**fig. 47**, sd. 3152, coupe ouest). Il est clairement coupé par le tracé 205 puisqu'il est absent sur la coupe est de cette vignette. Ce nouveau fossé offre un profil arasé à fond plat (ouverture : 1,40 m ; profondeur : 28 cm) et est comblé par un limon brun assez homogène. Surtout, il présente la particularité de s'arrêter dans cette fenêtre, signalant de fait l'existence d'un point de passage dont seul un côté a été mis en évidence (**cliché 37**).

Le dernier sondage (sd. 3078) montre que seul le tracé 205 est présent. Il



Fig. 47 : Plan du tracé C avec la localisation des sondages et profil des fossés (Dao R. Ferrette-Inrap).



Cliché 37 : Sondage 3152 depuis le sud.
Vue de la terminaison ouest du fossé 205 qui détruit en partie le fossé 193
encore présent sur la gauche du cliché
(H. Le Guennic-Stagiaire, 02.08.2013-
9019).

possède une ouverture analogue à la vignette antérieure, de l'ordre de 1,40 m, pour une hauteur de 0,50 m. Son profil forme un trapèze à fond large. De nouveau, son comblement est naturel.

En définitive, l'histoire de ce tracé englobe trois épisodes principaux (**fig. 48**). Le plus ancien est illustré par le fossé 409 dont on perd assez rapidement le parcours puisqu'il n'est déjà plus présent sur la coupe est du sondage 3061. Il est en effet coupé par le creusement 145, au comblement partiellement rapide dans sa partie ouest, et dont on suppose qu'il se prolongeait initialement jusque à la limite orientale de la fouille. Une équivalence est dès lors avancée avec le segment 193 abordé à l'est du tracé A. Enfin, la dernière manifestation du tracé s'exprime au travers du fossé 410 qui vient couper le remplissage de 145 à la hauteur des vignettes 3170, 3061 et 3074. Un fonctionnement synchrone avec le segment 205 qui s'arrête dans le sondage 3078 est envisageable. Dans ce cas, il faut considérer qu'une possible terminaison de 410 n'a pas été mise en évidence lors de la fouille entre les sondages 3074 et 3152. On propose de restituer un passage de 2,60 m, écartement observé entre les segments 240 et 233 de la parcelle B. Cette proposition implique que la terminaison de 410 aurait tout simplement pu être détruite par le passage du fossé 135 du groupe 3. On note à cet effet un rétrécissement progressif de 410 à l'approche de celui-ci.

Pour ce qui est de la chronologie, les éléments découverts concernent avant tout les fossés 145 et 410. Ainsi, 99 tessons ont été ramassés dans le dépôt intermédiaire de 145 (sd. 3211), riche également en matériaux de construction. La sigillée se résume à un fragment de plat du groupe de La Graufesenque de la seconde moitié du I^{er} siècle. Celui-ci est considéré comme résiduel en raison des composantes du répertoire de la céramique de mode B. Un pot est proche du type Quimper 411 daté des II^e et III^e siècles. Il trouve également des éléments de comparaisons dans des ensembles du III^e siècle de Corseul (**fig. 49, n° 1**). Il côtoie une marmite tripode dont des exemples sont également bien connus dans les dépôts du deuxième siècle de Corseul (n° 2). Un gobelet à bord en amande et aux parois minces ne dénote pas au sein du lot (n° 3), au même titre qu'un pot à lèvre simple et éversée (n° 4).

Le comblement du fossé 410 est beaucoup moins riche. Signalons à la hauteur du sondage 3074, la découverte d'un probable fond d'une G. 4 régionale. Elle est associée à un pot de mode B dont la partie supérieure de la panse est agrémentée d'un décor ondé. Son profil est comparable à des vases de la seconde moitié II^e siècle de Corseul (n° 5). Enfin, à la hauteur du sondage 3132 a été recueilli un mortier Drag. 45 (n° 6). Il s'agit vraisemblablement d'une production d'un atelier de l'Allier du III^e siècle. Compte tenu de l'évolution

proposée pour le tracé fossoyé, on estime que ce récipient doit provenir du fossé 410.

Le segment 205 (sd. 3078) a livré un petit lot de mobilier comprenant 19 tessons. Aucune sigillée n'y figure et la vaisselle de table est seulement illustrée par un probable gobelet Menez 139 en *terra nigra*. Il est associé à un pot en céramique commune sombre tournée à lèvre en gouttière qui admet une chronologie large, couvrant la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du suivant.

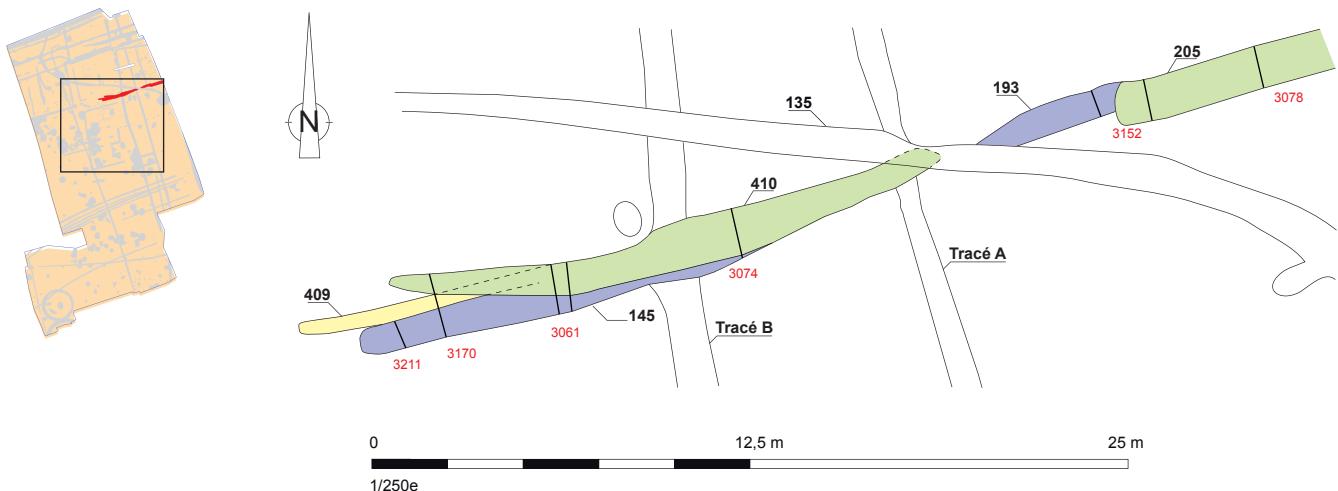


Fig. 48 : Hypothèse d'évolution des fossés 145, 409, 410, 193 et 205 (Dao R. Ferrette-Inrap).

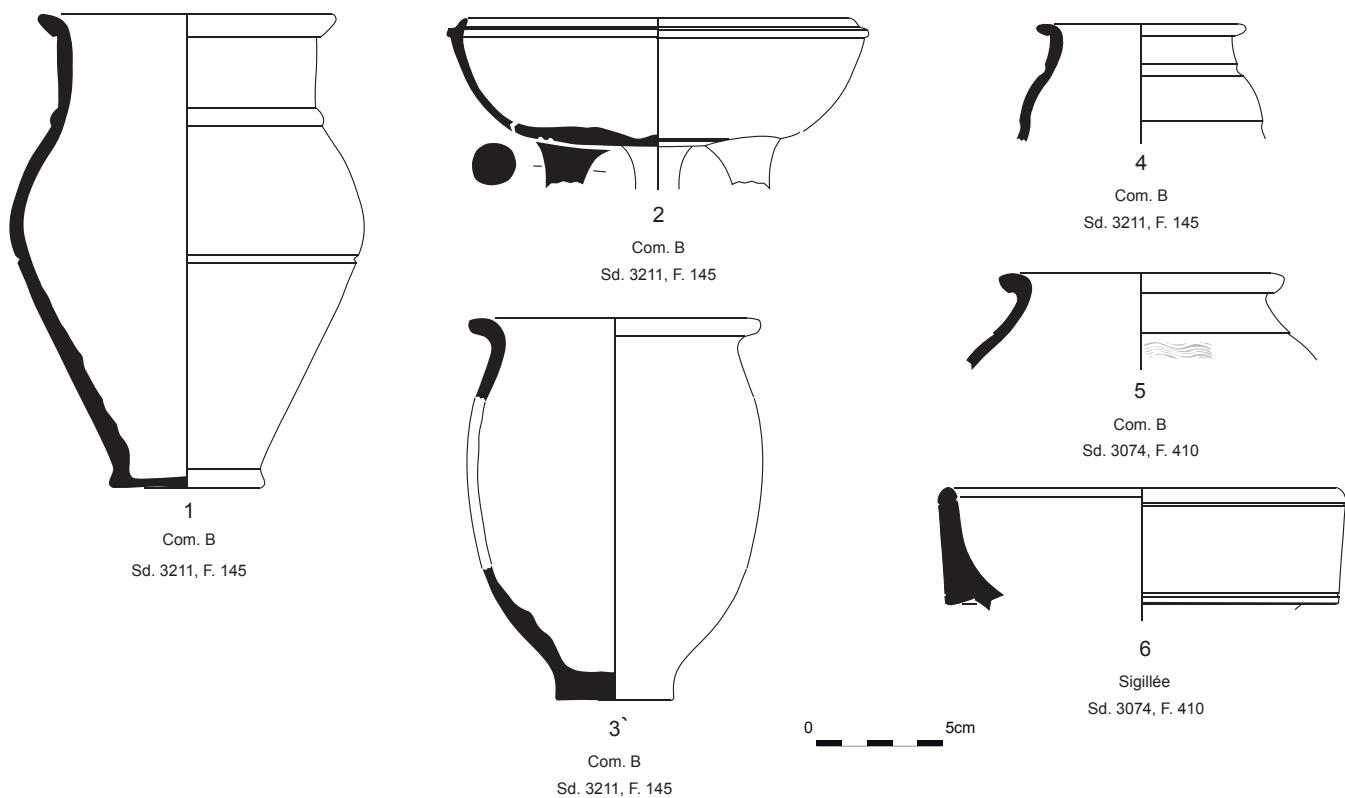


Fig. 49 : Mobilier du tracé C (Dao R. Delage-Inrap).

2.3.7.2 Les relations entre les tracés C, A et la parcelle A

La parcelle A, comme exposé *supra*, est bien cernée sur trois de ses côtés. On propose d'associer à ces limites le linéament 264 du tracé A. Ce choix s'explique d'abord par la situation de son segment est-ouest, dans le prolongement du fossé 268 (**fig. 50**). Ces deux creusements encadrent un point de passage dont seul le côté oriental est connu, le bord opposé ayant été détruit lors de la fouille. Au nord, l'arrêt du fossé 264 est souligné par trois poteaux (441 à 443) qui doivent matérialiser l'emplacement d'une barrière large de 2,60 m. Cet arrêt se produit à la hauteur du fossé 159, ce qui de nouveau semble traduire un lien entre ces aménagements. L'écartement entre les extrémités des creusements 159 et 264 est alors de près de 11 m et la parcelle A dans son ensemble formerait un quadrilatère élargi au sud. Dans le sens est-ouest, sa longueur serait de 30 m au nord et près de 35 m à la hauteur des limites 268 et 264, fossés compris. Dans le sens nord-sud, sa mesure est assez constante, légèrement inférieure à 32 m. *A priori*, on peut estimer que les talus se trouvent à l'intérieur de l'aire enclose. La parcelle A n'accueille qu'un bâtiment sur poteaux plantés dont la surface au sol est voisine de 22,50 m². Cet édifice serait positionné au pied du talus du fossé 159, ce qui pouvait contribuer à le protéger des vents du nord. Bien individualisé par des lignes de poteaux sur trois côtés, son accès paraît s'établir depuis l'est, par une large baie (2,60 m). Cette entrée est tournée en direction du passage entre les fossés 264 et 159 et de la barrière située dans la continuité du premier. Elle bénéficie d'ailleurs d'une largeur analogue à cette clôture.

Reste à évoquer le cas du tracé C, qui regroupe trois fossés successifs. On propose, malgré des indices ténus, de rattacher à la parcelle A, le second état, dénommé 145. En effet, le mobilier rencontré dans son comblement (Sd 3211 en particulier) place son abandon dans le courant du II^e siècle, probablement au plutôt vers le milieu de celui-ci d'après le corpus de la céramique à pâte sombre. Cette proposition n'est pas incompatible avec la chronologie du TP 398 du bâtiment 2, si le mortier Curle 21 s'est trouvé piégé à la suite du démontage de l'édifice. En outre, l'essentiel de ce mobilier a été retrouvé à la hauteur du bâtiment 2 suggérant qu'il peut provenir de celui-ci. Enfin, le linéaire 410 est abandonné plus tardivement d'après le mortier Drag. 45 en sigillée. Un talus doit border le fossé 145. Sa position est fournie par le TP 441 de la barrière. On peut en effet supposer que ce négatif est situé au pied du talus, par conséquent que ce dernier se trouve au sud de 145. Entre celui-ci et le creusement 159, l'écartement serait alors de 1,40/1,50 m, ce qui autorise le passage de piétons, mais également d'animaux, ces aménagements permettant finalement de les empêcher de divaguer. Enfin, dans cette configuration, il est évidemment possible que le fossé 409, antérieur à 145, puisse aussi fonctionner avec la parcelle A.

2.3.8 Le tracé C : une limite liée à la parcelle B ?

2.3.8.1 Description des aménagements

Compte tenu de l'identification de trois fossés successifs, une solution propose d'associer l'un d'eux à la parcelle B. On estime qu'il doit s'agir du fossé 410, dont le fonctionnement serait synchrone du segment 205. Ces deux creusements viendraient fermer en partie la parcelle B au nord et un point de passage, illustré par l'arrêt de 205, existerait également (**fig. 51**). Au sud, on propose d'intégrer à la parcelle B, la fosse longiligne 238. Celle-ci est en effet dans le prolongement du linéaire 223, tout en s'achevant à la hauteur du segment 240. En outre, elle se termine avant le fossé 226, ce qui peut se comprendre par l'existence d'un talus sur le côté ouest de celui-ci. La fosse 238 et les trois limites sud de cet espace forment en définitive un ensemble cohérent, tout en ménageant un deuxième point de passage. La fosse 238, de forme ovulaire, mesure 2,25 m d'est en ouest et 1 m du nord au sud. Conservée sur 0,30 m, elle affiche un profil en cuvette et son comblement est un limon homogène renfermant quelques tuiles.

La caractéristique principale de la parcelle B est de comprendre deux clôtures venant enserrer, avec le fossé 410/205, un espace au sud du passage

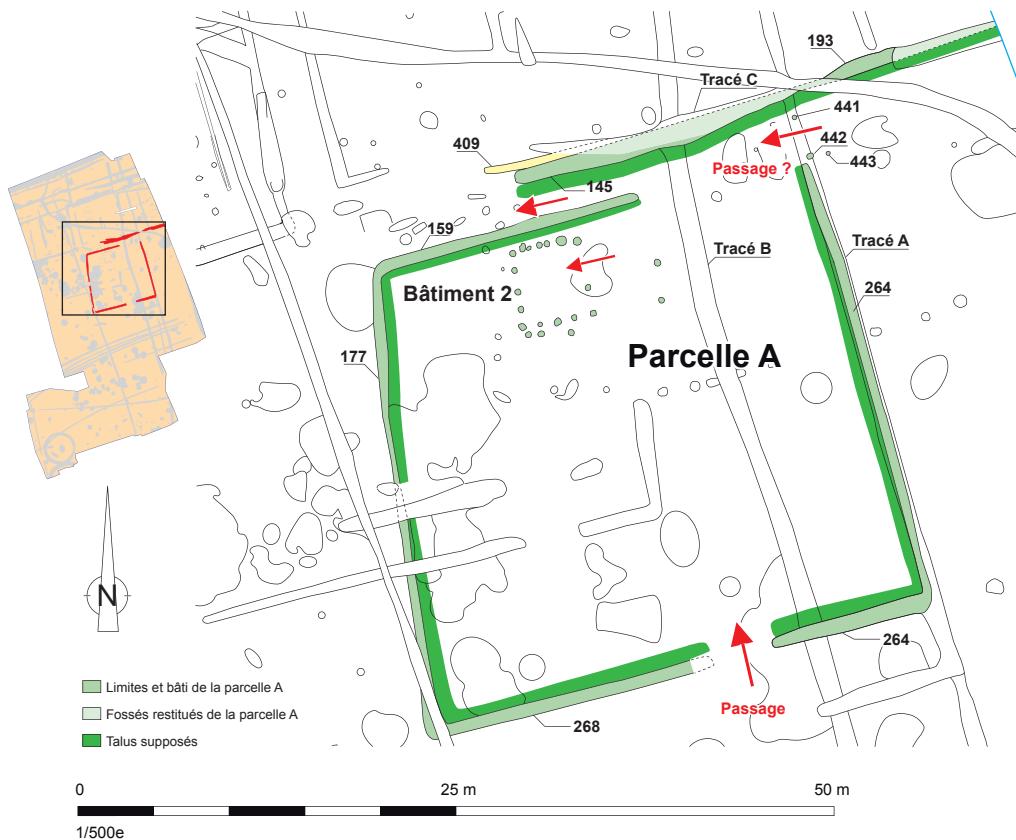


Fig. 50 : Hypothèse de restitution en plan de la parcelle A et de ses aménagements (Dao R. Ferrette-Inrap).

septentrional. La clôture C1 est constituée d'un alignement de sept creusements qui longent la façade ouest du bâtiment 2 associé à la parcelle A (**fig. 51**, 407 à 211). Au nord, elle s'achève à la hauteur du tracé C, notamment du fossé 145 présumé antérieur. Toutefois, le découpage secondaire du secteur, afin de déterminer le nombre de creusements du tracé C, a pu générer la disparition d'un négatif au nord de la structure 407. A l'opposé, la fermeture C1 se connecte sur la clôture C2 grâce à 211. Cette seconde limite, de direction plus irrégulière, a été observée sur 25 m et comprend dix creusements (210 à 244)²². Elle passe légèrement au nord du fossé 226 et change de direction à l'est de celui-ci pour adopter un parcours plus régulier. Cet aspect invite à proposer un fonctionnement synchrone entre le fossé et cette fermeture.

D'une manière générale, les négatifs de C1 offrent des ouvertures et des profondeurs variables, à l'instar des entraxes très irréguliers. Hormis les TP 401 et 179, ils sont assez arasés puisque leur profondeur n'atteint jamais 25 cm (**tab. 9**). Les trous 401 et 179 ont par ailleurs une base en pallier qui peut indiquer la position du pilier. Le négatif 407 semble quant à lui installer dans une fosse plus ancienne, comme le suggère l'irrégularité de son profil avec une partie plus profonde à l'est qui désigne certainement l'emplacement du poteau. La fosse initiale est comblée par un limon brun renfermant des nodules de terre cuite et des charbons de bois. Trois fragments de tuile, disposés contre son flanc nord, forment un effet de paroi. Cet irrégularité du fond ne se retrouve pas sur la fosse 211, au plan également ovalaire et très érodée, même si elle est plus profonde sur son côté nord. La possibilité d'un aménagement particulier à l'angle des deux clôtures reste plausible mais non démontré.

²² La fosse 245, située dans la continuité de C2, ne fait pas partie de cet aménagement car il s'agit d'un fond de four.

	N° CREUSEMENT	OUVERTURE EN CM	PROFONDEUR EN CM	MOBILIER
CLÔTURE C1	407	120 x 30	17	
	406	45	12	1 tes. CST
	401	26	48	1 tes. CST
	179	45	27	
	184	35	10	
	206	43	22	
	211	130 x 50	10	
CLÔTURE C2	210	50	12	
	214	40	18	
	227	65	7	
	228	70	36	
	230	80 x 55	16	1 pot en CST
	231	65 x 55	12	
	229	60 x 55	28	
	241	80 x 55	15	
	242	55	28	
	244	85 x 80	28	

Tab. 9 : Dimensions et mobiliers des négatifs des clôtures C1 et C2.

A propos de C2, on observe également des écartements, des profils très divers, à l'instar des ouvertures (**tab. 9**). Les négatifs 228, 230, 232 et 229 sont ainsi très rapprochés, à l'inverse des TP 229 et 241 espacés de 7 m, sans qu'on puisse en connaître la raison. Certains négatifs sont en outre fortement arasés, comme 210 et 227. Un seul, en l'occurrence 244, offre un surcreusement qui tend à indiquer la position du pilier et la réalisation d'un avant trou.

D'après les données de fouille, les négatifs 230 et 231 seraient coupés par le tracé B, en l'occurrence le fossé 197a. Cette relation est évidemment problématique compte tenu de l'ancienneté de ce linéaire, antérieur à tous les fossés qu'il croise sur son passage. Une lecture erronée des coupes est envisageable, tout comme la possibilité que 230 et 231 forment à l'origine un seul et même aménagement, bien antérieur au tracé B, et n'appartenant pas à la clôture C2.

Enfin, concernant le chapitre de la chronologie, les éléments mobiliers rencontrés dans les comblements des négatifs des deux clôtures (**tab. 9**, 3 tessons en tout) sont trop peu nombreux pour avancer une datation. On se contentera juste de préciser qu'ils sont antiques et que le fragment de 401 appartient à un récipient présent aussi dans le remplissage du TP 366 localisé à l'emplacement de la parcelle F (*infra 2.3.12.2 Les derniers aménagements*). La fosse 238 a également livré 3 tessons de céramique commune, dont un modelé, qui ne sont d'aucun apport.

2.3.8.2 Eléments de synthèse sur les relations entre les parcelles A, B et le bâtiment 2

La caractéristique principale de la parcelle B est d'associer des limites fossoyées et des clôtures en bois. À l'ouest, cet espace semble largement ouvert, tandis qu'un passage de 3,60 m de large existe au sud. Aucun obstacle n'entrave alors la circulation des personnes et des animaux, tandis que des passages piétons sont peut-être aménagés sur les côtes est et ouest de cette entrée. Dans ce secteur, l'emplacement des talus doit en effet se trouver sur le flanc nord des aménagements (**fig. 51**). Une seconde entrée, servant à desservir la zone enclose par C1 et C2, est identifiée au nord, à la hauteur du tracé C représenté par le fossé 410/205. Sa largeur est estimée à 6 m puisque son côté ouest a probablement été détruit par un fossé plus récent. La clôture C1 suit l'orientation du bâtiment A associé précédemment à la parcelle A. Rien n'interdit de penser qu'il est encore utilisé lorsque que l'on crée la parcelle B, voire qu'il apparaît seulement à cette occasion. Il serait alors bordé sur trois de ces côtés par un fossé ou des aménagements en bois, pouvant contribuer pour partie à le protéger des vents dominants.

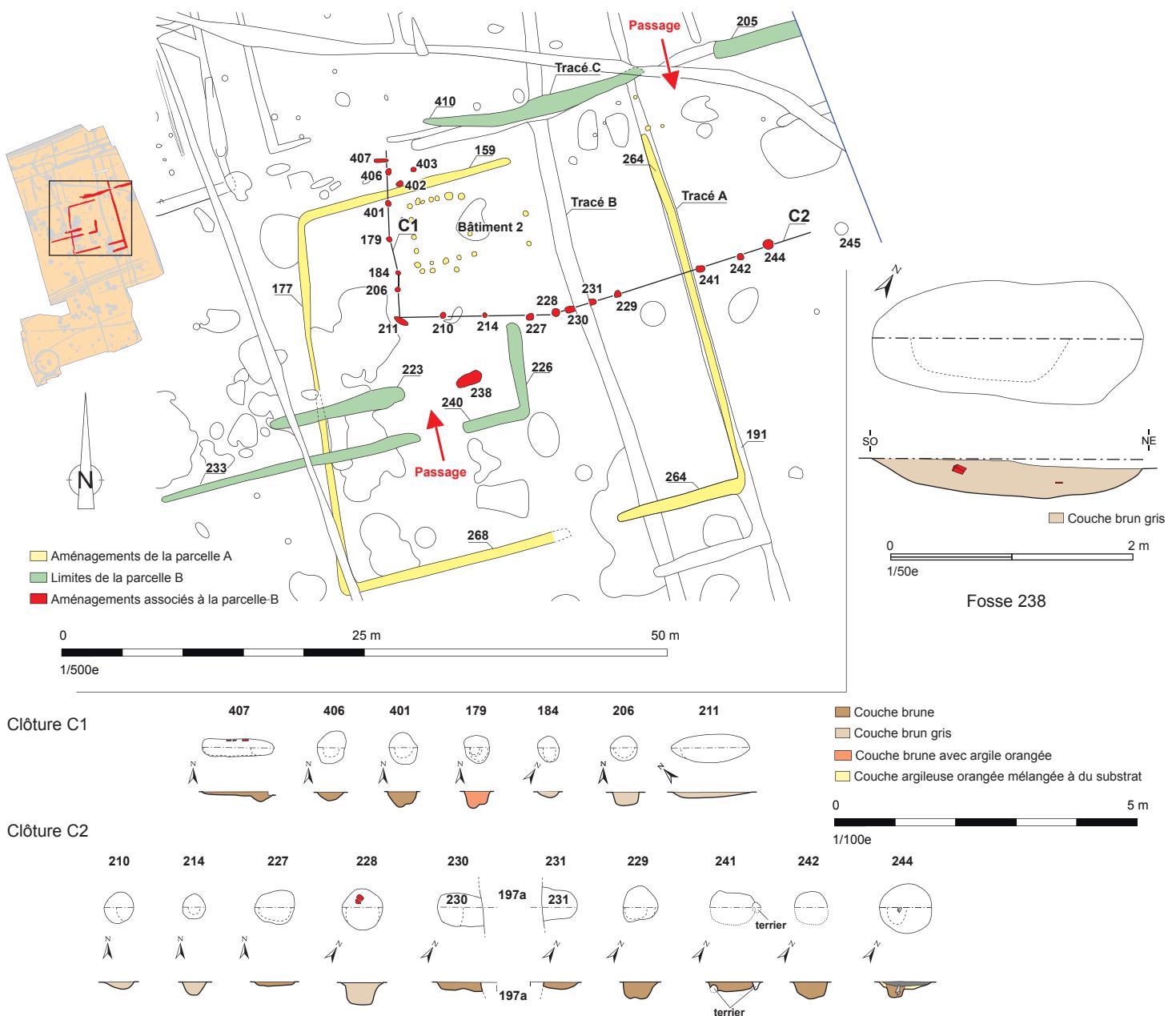


Fig. 51 : Plan de la parcelle B et de ses aménagements internes (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).

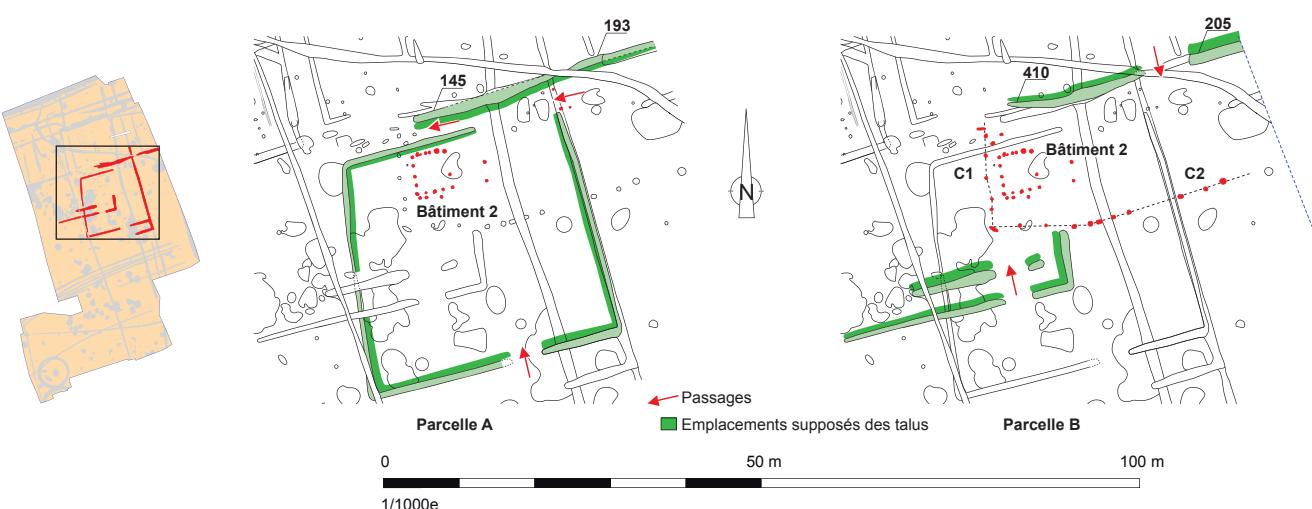


Fig. 52 : Propositions de fonctionnement du bâtiment 2 avec les parcelles A et B (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.9 La parcelle C

2.3.9.1 Les limites de la parcelle C

Ce nouvel espace se déploie au sud du chemin est-ouest, en limite de la fouille. Il est très largement incomplet, puisque toute sa portion orientale est occultée par l'avenue Georges Clémenceau. De forme sans doute quadrangulaire, il est contenu au sud par l'un des fossés du tracé C, à l'ouest par le linéaire 108/166. Au nord, son arrêt est fixé semble-t-il par une ligne de poteaux, la clôture C 3 (**fig. 53**). En définitive, la parcelle C s'étend intérieurement du nord au sud sur 21,5 m et sur plus de 7,5 m d'est en ouest. Plusieurs aménagements en creux, principalement des négatifs de poteaux, ont été explorés à l'intérieur de celle-ci, ainsi que quelques structures à l'ouest du fossé 108/166.

Celui-ci mesure plus de 19 m de long. Il a fait l'objet de 3 sondages, mais ses terminaisons nord et sud n'on pas été explorées. A la hauteur de la fenêtre 3098, il offre un profil à fond plat et bords dissymétriques. Son ouverture est de 0,80 m pour une profondeur maximale de 25 cm. Il entame une formation limoneuse orangée à grise, d'origine naturelle (colluvions). Son comblement final, un limon brun gris, est scellé par une couche brune homogène recelant quelques matériaux antiques. Sa base et sa paroi orientale sont tapissées quant à elles par un dépôt limoneux grisâtre qui souligne un fonctionnement ouvert. Son profil tend à s'arrondir au niveau de la vignette 3162 pour devenir franchement trapézoïdal à la hauteur de la troisième et dernière excavation. Le fossé présente alors une envergure de 0,75 m pour une hauteur conservée de 0,40 m. Sa base et sa paroi ouest sont recouvertes par un dépôt brun gris et oxydé, signe d'un fonctionnement à l'air libre. Le profil particulier de cette couche dénote probablement un terrassement secondaire, ce qui n'est pas en désaccord avec le pendage du remplissage inférieur du sondage 3098. La formation supérieure, à dominante orangée, pourrait illustrer quant à elle le démantèlement et le rejet du talus du fossé car elle est formée pour partie de substrat.

Au sud, le fossé 108/166 s'achève légèrement avant le tracé C, suggérant un lien fonctionnel entre les deux aménagements. Il peut être synchrone du linéaire 145 de la parcelle A et venir s'appuyer sur celui-ci²³. Une seconde solution suppose un fonctionnement avec les segments 205 et 410 de l'espace B puisque sa terminaison se trouve à la hauteur du côté est du passage présenté *supra*. Au nord, le tronçon 108 s'achève avant le fossé 67 du tracé B. Cela tendrait à indiquer une relation entre ces deux creusements. Cette hypothèse n'est cependant pas convaincante puisque 67 est coupé par le tracé A (sd. 3079, *supra* 2.3.1.2 **Les relations entre le tracé A et les fossés est-ouest**) et que ce dernier est traversé par le tracé C (fossé 410, sd. 3132). Au mieux, on peut estimer que le talus de 67 serait encore présent dans le paysage lorsqu'on terrasse le fossé 108/166.

Une autre solution fixe la terminaison de la parcelle C à la hauteur de la clôture C3. Cet alignement incomplet en plan se compose d'au moins 6 négatifs de poteaux sur une longueur de 7 m. Les entraxes sont assez réguliers, de l'ordre de 1 m, hormis entre les TP 112 et 115 distants de bord à bord de 2 m. Cet écartement peut désigner à titre d'hypothèse un point de passage. Le négatif le plus occidental (107) est implanté dans la continuité du fossé 108/166, laissant croire à un fonctionnement synchrone. Son exploration manuelle souligne pourtant qu'il serait coupé par le fossé 67 du tracé B. De nouveau, cette relation étonne au regard de l'ancienneté du fossé 67. Une erreur de lecture est envisageable, surtout si un tassement différentiel s'est produit à l'emplacement de ce dernier. Cette proposition ne peut être étayée et on admet finalement que le TP 407 doit être plus récent que le linéaire 67²⁴.

Ces négatifs disposent pour les plus complets de plans ovalaires et de profondeurs assez homogènes, ne dépassant jamais 30 cm (**tab. 10**). Les TP 112 et 115 se distinguent par leur faible ancrage qui peut se comprendre par

²³ Compte tenu de l'arasement du site, les sommets des fossés 145 et 108/166 pouvaient être jointifs initialement.

²⁴ Comme pour les creusements 230 et 231 de la clôture 2, l'absence de cliché ne permet pas de vérifier la relation.

leur érosion ou par leur rôle au sein de la clôture puisqu'ils encadreraient l'entrée. Les profils sont généralement à fond plat et les parois assez verticales. Le creusement 111 dispose encore de dalles de schiste participant d'un calage et un surcreusement de sa partie sud indique de façon claire l'emplacement du pilier en bois. Un léger surcreusement est aussi perceptible sur le flanc nord du TP 109 qui conserve semble-t-il le négatif du poteau. Enfin, le mobilier découvert se résume à un tesson de céramique commune dans le remplissage de 115.

N° CREUSEMENT	OUVERTURE EN CM	PROFONDEUR EN CM	MOBILIER
107	50	30	
110	40 x 35	29	
109	58 x 54	25	
111	75 x 60	32	
112	45 x 43	20	
115	44	10	1 tes. CST

Tab. 10 : Dimensions et mobiliers des négatifs de la clôture C3.

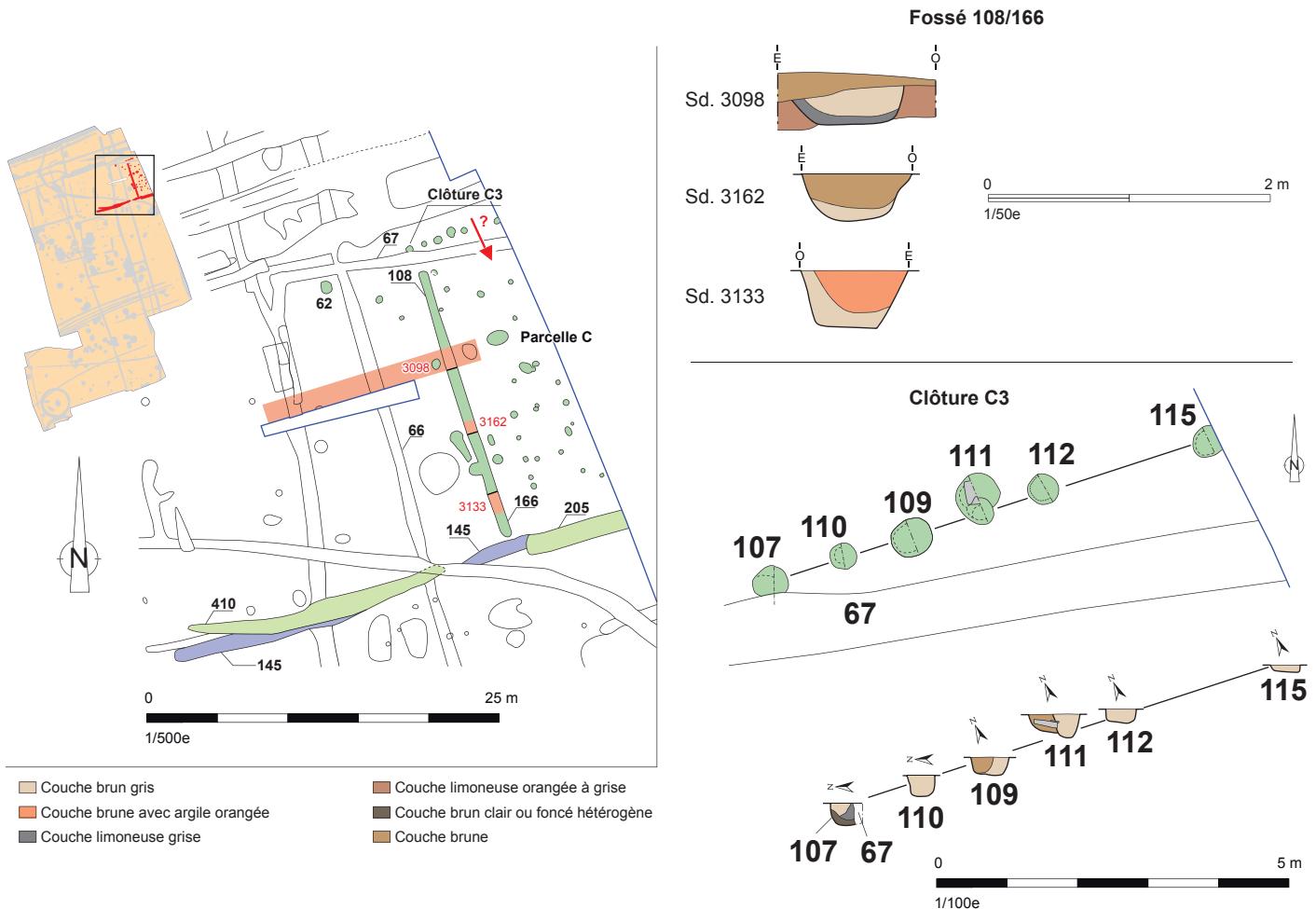


Fig. 53 : Plan de la parcelle C avec la localisation des sondages et profils du fossé 108/166 et des négatifs de la clôture C3 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).

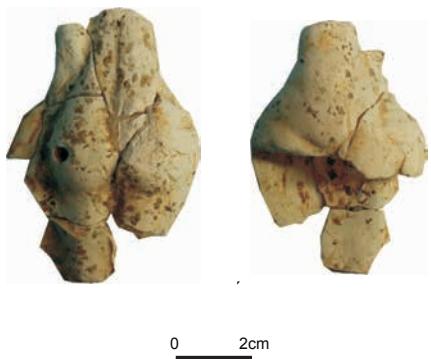


Fig. 54 : Illustration de la statuette en terre blanche découverte lors du décapage du fossé 108/166 (R. Delage-Inrap).

Concernant le mobilier du fossé 108/166, ce dernier se résume principalement à des tessons de céramiques communes avec un total de 20 fragments dont 16 ont été découverts lors du décapage. Ils n'apportent aucune indication chronologique et, une nouvelle fois, il faut pointer l'absence de céramique fine importée. L'objet le plus remarquable demeure une statuette en terre blanche représentant Vénus sortant du bain et trouvée lors de la phase d'ouverture (**fig. 54**). Ses caractéristiques techniques plaident en faveur d'une production d'un atelier de l'Allier datable du I^{er} ou II^e siècle de notre ère.

2.3.9.2 Un possible bâtiment et des TP isolés

La parcelle C accueille une série de creusements dont beaucoup correspondent à des trous d'ancrage de poteaux. Au sein de ceux-ci, malgré une conservation médiocre, il serait possible d'isoler le plan partiel d'une construction se développant à l'angle sud-est de cette pièce de terre (**fig. 55**, bâtiment 3). Cet édifice mesurerait du nord au sud 5,40 m et au moins 4,80 m d'est en ouest. Il se reconnaît grâce à des alignements plus ou moins complets de négatifs, aux orientations assez cohérentes néanmoins, dont les écartements sont très irréguliers, laissant supposer la disparition de creusements. Les lignes est et sud, bien que celle-ci soit très fugace, sont implantées à bonne distance des fossés 205 et 108/166, sans doute en raison de l'existence de levées de terre le long de ceux-ci.

La fermeture nord du bâtiment 3 intègre trois empreintes de dimensions variables (**tab. 11**). Le fait 171, testé lors de la fouille, a sans doute été considéré à tort comme une anomalie. Le négatif 461 coupe quant à lui le creusement 450, qui peut correspondre à un avant trou ou à un terrier. Leur degré d'arasement ne permet pas de trancher entre ces deux options.

	N° CREUSEMENT	OUVERTURE EN CM	PROFONDEUR EN CM	MOBILIER
Fermeture nord	168	44	19	2 tes. com. ind.
	450	30	5	
	461	36 x 30	17	
	171	-	-	
Fermeture ouest	455	35 x 30	10	
	453	38 x 32	17	1 tes. mi-fine mode B
	458	34 x 32	16	
Fermeture sud	459	44 x 40	9	
	194	28 x 24	12	
Séparation ?	452	35 x 33	14	
	456	34 x 32	16	1 tes. CST

Tab. 11 : Dimensions et mobiliers des aménagements du bâtiment 3.

L'ossature ouest, si l'on excepte 171 et 459, se résume à trois empreintes. Deux d'entre elles affichent des profils à bords droits et fonds plats (453 et 458). Leur conservation est meilleure que celle de 455 qui se résume à une cuvette arasée. Enfin, la fermeture méridionale du bâtiment 3 est seulement illustrée par les trous de poteau 459 et 194, distants de près de 5 m. Cet écartement important pose la question de la disparition de négatifs entre ceux-ci, tout en fragilisant l'hypothèse d'un bâtiment. En outre, le TP 459 est très proche de 458, ce qui reste aussi étonnant. Comme les précédents, ces deux négatifs sont assez mal conservés et comportent un profil à fond plat et parois verticales ou en cuvette. Enfin, il est possible de proposer l'existence d'un cloisonnement interne avec la ligne de TP 453, 452 et 456, même si le deuxième est manifestement décalé vers le sud et très proche de 453. 452 et 456 se caractérisent par des profils et des dimensions analogues (**tab. 11**). Le second semble avoir conservé le fantôme du poteau d'après une bande verticale à dominante brunâtre. Elle permet de restituer un négatif de 15 cm de diamètre au maximum. L'espace interne le plus vaste abrite aussi le négatif 169 qui semble en fait regrouper deux creusements distincts, le plus profond étant le plus récent. A titre d'hypothèse,

il peut matérialiser un pilier de soutènement de la charpente.

Au nord, l'environnement du bâtiment 3 comprend plusieurs négatifs de poteaux, aux profils disparates, qui ne dessinent aucun plan cohérent : 167, 445 à 448, 113 et 114, 468 et 470 (**fig. 55**). D'autres plus rares (105 et 469) se trouvent à l'ouest du fossé 108/466. Compte tenu de ces aspects, il est difficile d'apporter des compléments sur ces creusements qui peuvent d'ailleurs appartenir à plusieurs périodes chronologiques.

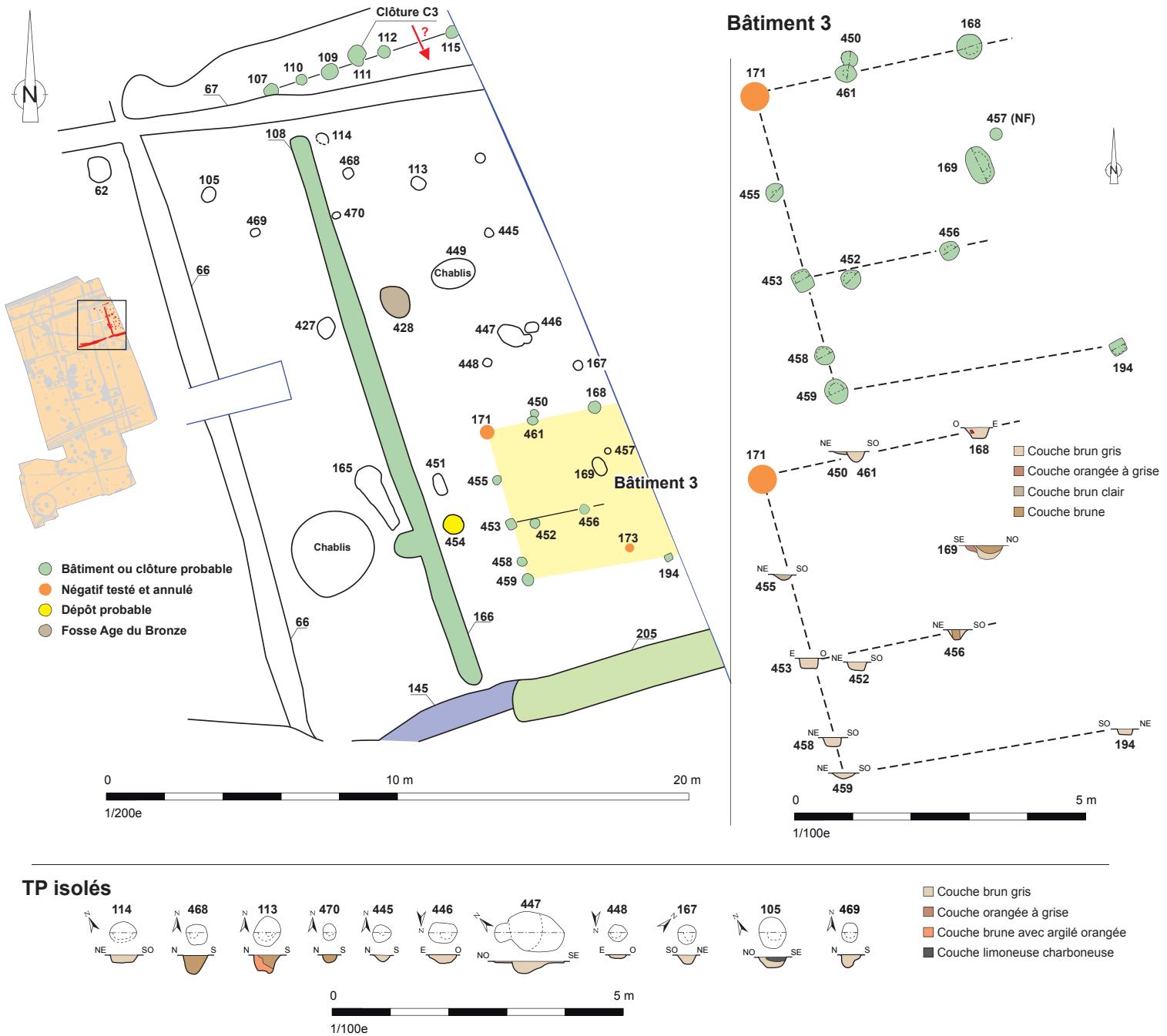


Fig. 55 : Plan du bâtiment 3 et de son environnement, coupes de ses négatifs et des trous de poteau isolés (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).

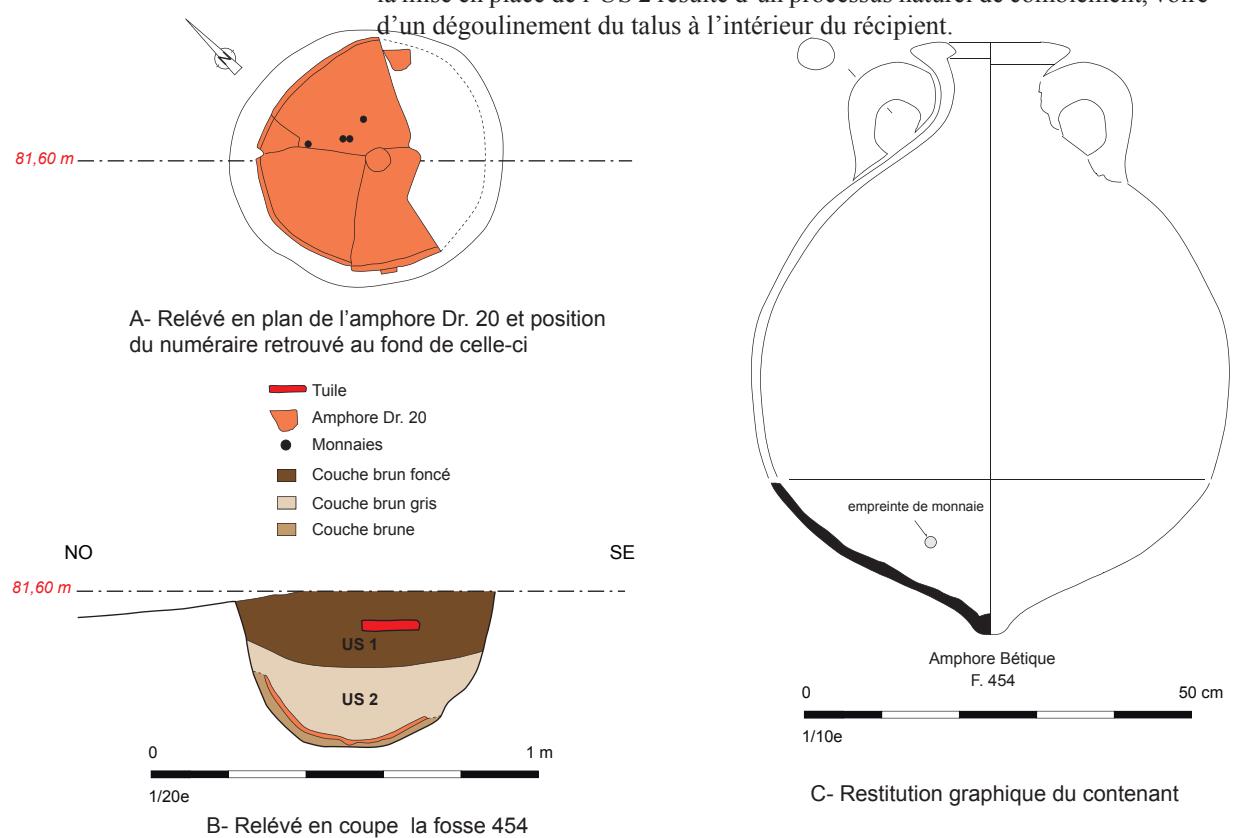
2.3.9.3 La fosse dépôt 454

2.3.9.3.1 Description de l'aménagement

Une fosse singulière et unique à l'échelle du site a été découverte à l'emplacement de la parcelle C. Il s'agit du creusement 454 situé entre le bâtiment 3 et le flanc est du fossé 108/166 (localisation, *supra fig. 55*). Sa particularité est d'accueillir la partie inférieure d'une amphore à huile Dr. 20 espagnole dont la pointe repose sur le fond de la fosse. D'après ses caractéristiques techniques, cet emballage en réemploi est datable du III^e siècle. La fosse 454 présente un plan assez régulier et circulaire d'un diamètre proche de 0,75 m. Un dépôt brun et naturel s'intercale entre son bord évasé et la paroi du récipient. Le tiers supérieur est scellé quant à lui à l'aide d'une couche brun foncé (US 1), au faciès limoneux, renfermant quelques cassons de tuile (**clichés 38 et 39, fig. 56**). Ce remblai recouvre un dépôt plus grisâtre et lessivé qui masquait l'amphore tout en venant la combler. Sur le fond de cette dernière, 4 antoniniens postérieurs à 260 ont été découverts. Un cinquième, à l'effigie de Tétricus I, a été retrouvé dans les déblais de tamisage de cette seconde US (*infra* ci-dessous). L'amphore est conservée sur une hauteur de 22 cm environ. Des marques régulières de sciage sont nettement visibles. Elles indiquent que le contenant des monnaies correspond à la partie retrouvée en place dans la fosse. En revanche, des tessons de sa partie supérieure brisée ont été retrouvés dans son comblement définitif.

P-A. Besombes (SRA Bretagne), qui a étudié ces monnaies, pense qu'elles pouvaient à l'origine faire partie d'un dépôt plus important et caché, qui aurait finalement été récupéré, sans doute à la fin du III^e siècle ou au début du suivant d'après les dates d'émissions. S'il est difficile d'apporter plus de précisions sur les conditions de ce dépôt (simple thésaurisation ou cache suite à des menaces) et la quantité d'espèces, on peut par contre envisager que son contenant était à l'origine placé dans le talus du fossé 108/166, en étant ainsi protégé des voleurs éventuels. Cette proposition nécessite un positionnement de la levée de terre sur le flanc est du fossé qui peut donc être assez tardif, tout comme le bâtiment 3, si ce dernier entretient une relation avec la fosse 454. En outre, la récupération des monnaies est peut-être à l'origine du bris et de la dispersion de la partie supérieure du contenant car celle-ci, après avoir été sciée, devait servir de couvercle et de protection contre les infiltrations de terre. Par la suite, la mise en place de l'US 2 résulte d'un processus naturel de comblement, voire d'un dégoulinement du talus à l'intérieur du récipient.

Fig. 56 : Relevés en plan et en coupe de la fosse 454. Illustration de l'amphore Dr. 20 (Dao R. Ferrette/R. Delage-Inrap).





Cliché 38 : Vue de l'amphore Dr. 20 au moment de son apparition et d'une partie de l'US 2 qui vient la combler (A. Valérien-Inrap, 02.08.2012-9027).



Cliché 39 : Vue de l'amphore Dr. 20 en fin de fouille (A. Valérien-Inrap, 02.08.2012-9027).

2.3.9.3.2 Catalogue des monnaies de la fosse 454 (P.-A. Besombes-SRA Bretagne)

1. Fosse 454, US 2 (moins 30 cm). Iso. 9.

Gallien (260-268), antoninien.

GALL[tête radiée à droite.

Personnage féminin debout à gauche.

(0,60 g. [monnaie incomplète]; 12 h. ; 12,5 mm). U 3 ; C 3.

Les antoniniens de l'empire central frappés après 260 (Gallien [260-268], Claude II [268-270]) pénètrent en petites quantités dans les provinces contrôlées par l'empire gaulois (260-274). Ils sont massivement réinjectés dans les circuits monétaires gaulois après la reconquête de l'empire gaulois en 274, et surtout à partir de 281-282, lorsque les imitations radiées sont décriées par les autorités impériales.

2. Fosse 454, US 2 (moins 40 cm). Iso. 10.

Victorin (269-271), antoninien.

Illisible.

Type *Invictus. Sol* marchant à gauche, levant la main droite et tenant un fouet. (1,21 g. ; - ; 18 mm). U 0 ; C 5.

Atelier de faussaires, Elmer 653 ou 683,2524 ou 2535 (Victorin).

Il s'agit soit d'une imitation contemporaine du règne de Victorin soit d'une imitation hybride au nom de Tétricus I (271-274) (voir n° 4). Pas de liaison de coin de revers entre n° 2 et n° 4.

3. Fosse 454, US 2 (moins 40 cm). Iso. 11.

Empereur indéterminé (260-274), antoninien.

Illisible, entièrement corrodé.

(0,69 g. [monnaie incomplète] ; - ; -). U 0 ; C 5.

Période 260-274, peut-être Tétricus I (271-274).

4. Fosse 454, US 2 (tamissage de l'US 2). Iso. 13.

Tétricus I (271-274), antoninien.

]CVS P[tête radiée à droite.

NIV[Type *Invictus*. Sol marchant à gauche. Revers de Victorin (269-271).

(0,96 g. ; 6 h. ; 15,3 mm).

Atelier de faussaires, Elmer 653 ou 683,2524 ou 2535 (Victorin).

Période de frappe : fin du règne de Tétricus I (271-274).

5. Fosse 454, US 2 (moins 40 cm). Iso. 12.

Victorin (269-271), antoninien.

IMP C VICTORINVS [buste cuirassé vu de trois quarts en avant à droite.

SA[LVS AVG] Salus debout à gauche, tenant des deux mains un serpent.

(1,59 g. ; 12 h. ; 18,4 mm). U 2 ; C 5.

Elmer 732, Cunetio 2563, Cologne, 2^e émission.

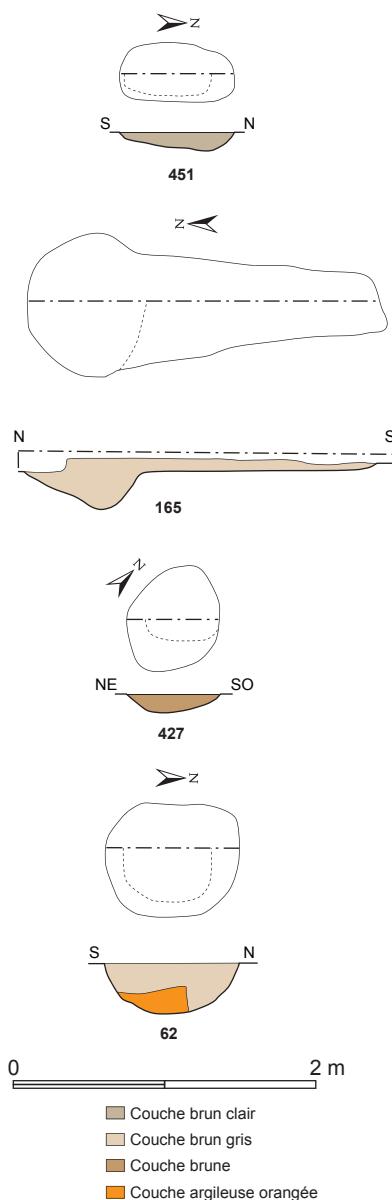


Fig. 57 : Relevés en plan et en coupe des creusements 451, 165, 427 et 62 (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.9.4 Les fosses dans l'environnement de la parcelle C

Quatre derniers creusements, interprétés comme de possibles fosses, ont été mis en évidence à l'emplacement de la parcelle C ou à l'ouest du fossé 108/166 : 451, 165, 427 et 62 (localisation, *supra fig. 55*). Le premier, de plan ovalaire (0,75 m x 0,38 m), se trouve au nord de 454, sans qu'on puisse toutefois en déduire une quelconque relation. Il s'agit d'un creusement fortement érodé, au comblement monotone et ne recelant aucun artefact (**fig. 57**). Les trois autres sont situés à l'ouest du fossé 108/166. De nouveau, leurs dimensions sont très variées et les comblements généralement uniformes. Certains peuvent en outre regrouper deux structures, à l'image de 165 qui présente un surcreusement au nord évoquant un négatif de poteau. Il est difficile de statuer sur la nature et la fonction de ces impacts dont les remplissages sont pauvres en mobilier. Seuls 3 tessonns antiques ou de facture protohistorique ont été découverts dans 165, ainsi que la paroi d'un vase de chronologie indéterminée dans 427.

2.3.10 La parcelle D

2.3.10.1 Les limites de la parcelle D

Ce nouvel espace se trouve à l'ouest de la parcelle C et au sud du chemin est-ouest décrit précédemment (**fig. 58**). A l'ouest, la pièce de terre est fermée par le fossé 56 qui opère un retour à la hauteur du tracé C (fossé 139). Un large passage, oscillant entre 6 et 9 m, est dès lors envisageable entre ces deux limites²⁵. Au nord, le segment 56 s'achève avant d'atteindre le tracé 65/65a/465 du chemin. On note en outre que l'extrémité de ce tracé se termine idéalement à la hauteur du linéaire 56. Un lien fonctionnel entre ces deux aménagements est dès lors très crédible. Par ailleurs, si le talus de 65/65a/465 est placé au sud, un passage, évalué à 1,50 m, pourrait exister entre cette levée de terre et la terminaison du fossé 56.

A l'est, l'arrêt du tracé 65/65a/465 à la hauteur du creusement 440 du tracé B a déjà été mentionné, impliquant certainement une relation entre les deux creusements (*supra 2.3.3.3 Synthèse sur les sondages 3006 à 3209*). Il est alors tentant de fixer la limite orientale de la parcelle B au niveau du tronçon 440, d'autant que l'achèvement de ce dernier se produit à la même hauteur que celle de 56 à l'ouest. Cette proposition de synchronie débouche sur l'existence d'un probable passage au nord-est pouvant répondre au précédent. En revanche, entre 440 et le tracé C, la pièce de terre pourrait être largement ouverte. Elle mesure dès lors intérieurement du nord au sud 23,50 m et près de 24 m d'est en ouest. Enfin, pour en terminer sur ces considérations générales, un seul bâtiment a été identifié à l'intérieur de cet espace (bâtiment 4).

Le fossé 56 et son retour 139 ont été sondés à quatre reprises et aucun matériel n'a été rencontré dans les remplissages (**fig. 58**). La terminaison nord de 56 est très arasée et n'offre aucun aménagement particulier. La mauvaise conservation du creusement est confirmée par les deux profils transversaux. A la hauteur du sondage 3160, le fossé 56 se restreint à une simple cuvette arrondie (largeur : 0,50 m, profondeur : 15 cm). Son profil devient plus trapézoïdal dans le sondage 3026 et une inflexion nette de son bord oriental plaide en faveur de

²⁵

Cette fourchette est due au fait que le tracé C regroupe trois creusements.

terrassements secondaires. L'ouverture totale du creusement est ici de 0,85 m pour une hauteur conservée voisine de 0,30 m. L'extrémité du tronçon 139 offre enfin un fond plat et une remontée verticale, mais le creusement est une nouvelle fois érodé puisque sa profondeur atteint au mieux 12 cm (sd. 3092). Cette portion est scellée, comme les autres, par une couche brun gris et lessivée. Au nord de son arrêt, un trou de poteau a été repéré (138). D'un diamètre de 0,36 m pour une profondeur de 12 cm, on ignore s'il se rattache à un aménagement en lien avec la parcelle D ou s'il s'intègre à un bâtiment dont les autres composantes auraient été mal perçues. Sa situation à l'emplacement supposé du talus du fossé 139 invite à privilégier la seconde hypothèse²⁶.

²⁶ Deux autres TP non fouillés (129 et 132) sont présents au nord de 138.

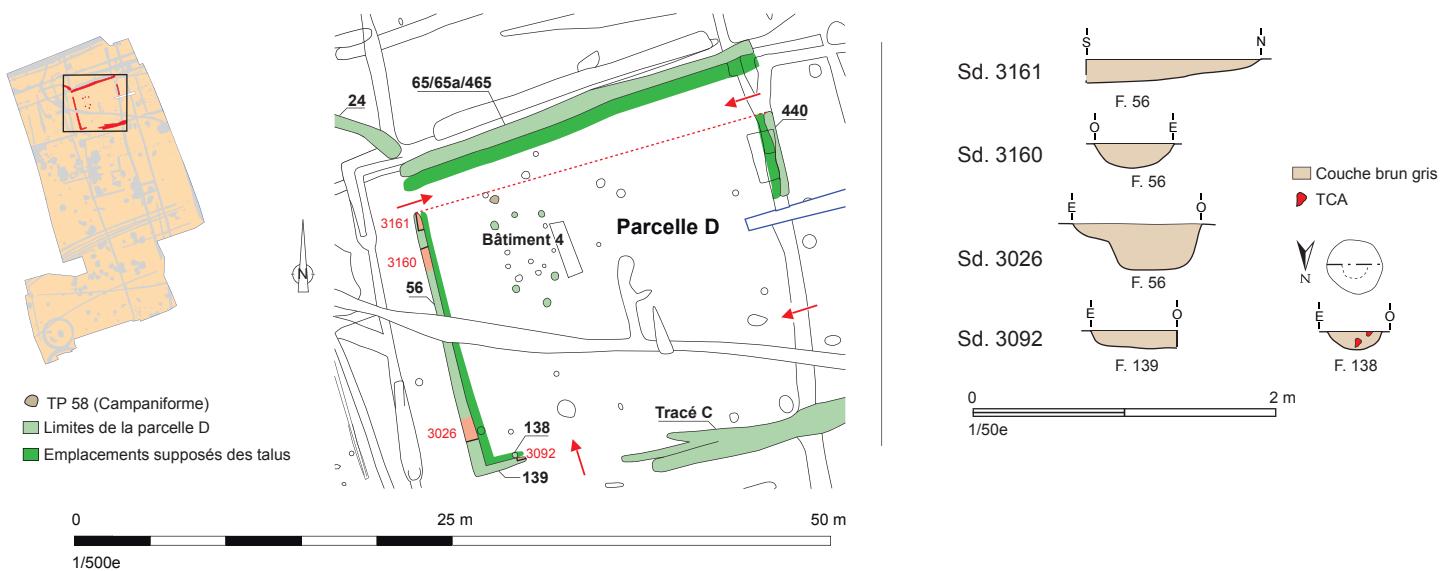


Fig. 58 : Plan de la parcelle D avec la localisation des sondages et profils du fossé 56/139, du TP 138 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).

2.3.10.2 Le bâtiment 4

La parcelle D a abrité au moins un édifice sur poteaux plantés localisé dans son quart nord-ouest (*supra fig. 58*). Au sol, son emplacement s'individualise par une concentration d'empreintes plus ou circulaires au sein de laquelle six d'entre elles forment un ensemble assez cohérent (fig. 59). L'édifice se compose d'un espace quadrangulaire mesurant 4,40 m du nord au sud et environ 3 m d'est en ouest. Au nord de cet espace, le TP 97 semble devoir être rattaché à la construction, car il est situé sur sa médiane nord-sud. Une situation analogue concerne le négatif 120 à l'opposé, malgré un léger décalage par rapport à l'axe de symétrie supposé du bâtiment.

Les quatre piliers d'angle que sont 96, 99, 121 et 118, possèdent des plans ovalaires à l'ouverture égale ou supérieure à 0,40 m pour des profondeurs supérieures à 20 cm, à l'exception du négatif 96, sans doute arasé (tab. 12). Le creusement 97, au nord de l'espace principal, offre des caractéristiques similaires qui appuient son appartenance à l'édifice. Seul le TP 120 se démarque par une hauteur conservée très inférieure aux autres composants, qui peut se justifier par une mauvaise conservation ou son rôle au sein de l'ensemble. D'une manière générale, comparées aux autres bâtiments du site, ces dimensions ne sont pas négligeables. Ajoutons enfin que le TP 98 peut appartenir à la construction puisqu'il est positionné au tiers de la longueur de celle-ci. Son rôle n'est néanmoins pas cerné. Les profils sont généralement à fond plat ou en légère cuvette, tandis que les remplissages sont formés de limons bruns ou plus moins orangés. Malgré la mention parfois de charbons de bois, aucun fantôme des piliers n'est observé et, hormis de rares fragments de

tuile ou de céramique (**tab. 12**), aucun mobilier significatif n'est à mentionner.

N° CREUSEMENT	OUVERTURE EN CM	PROFONDEUR EN CM	MOBILIER
97	40	22	
96	52	14	
99	40	22	
121	50 x 53	35	2 tes. CST
118	50	28	3 tes. ind.
120	52 x 56	9	

Tab. 12 : Dimensions et mobiliers des aménagements du bâtiment 4.

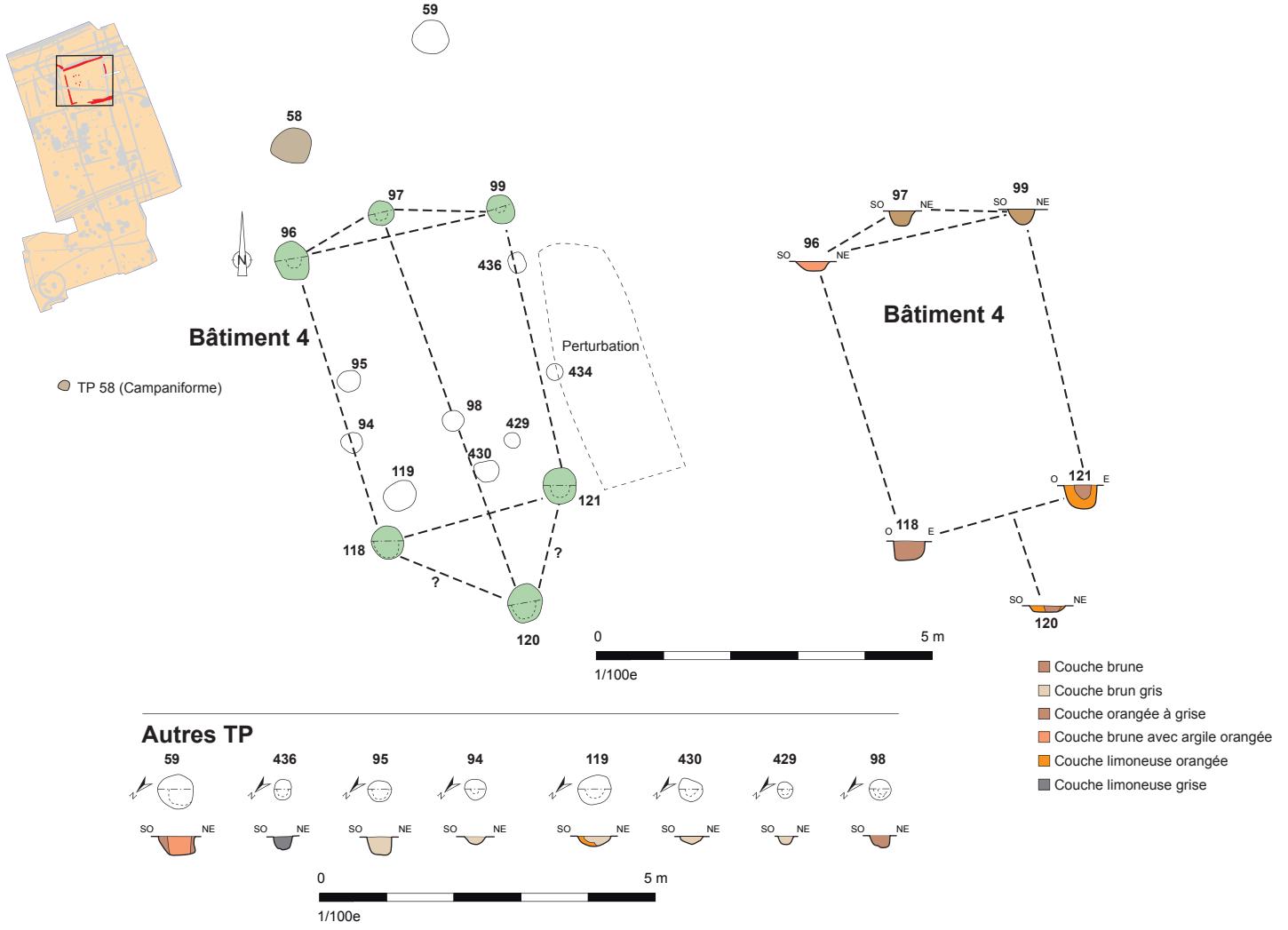


Fig. 59 : Plan du bâtiment 4 et de son environnement, coupes de ses négatifs et des trous de poteau dits isolés (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).

Le plan assez élémentaire du bâtiment 4 autorise deux interprétations fonctionnelles. La première lui attribue une vocation de stockage sous forme de grenier aérien destiné à protéger les récoltes des rongeurs, comme il s'en rencontre à l'époque gauloise mais aussi durant l'Antiquité. C'est là que le poteau 120 révélerait son rôle puisqu'il pourrait correspondre à l'accès, sous forme d'une échelle sommaire, permettant de gagner la plateforme. Sa profondeur assez faible argumente en ce sens puisqu'il ne supporterait aucune charge, à l'inverse des cinq autres piliers. En outre, on observe une situation assez logique, puisque l'accès au bâtiment 4 pourrait s'opérer depuis l'entrée sud de la parcelle D (*supra fig. 58*), tout en autorisant la manœuvre d'éventuels attelages à son approche, en l'absence d'aménagement entravant la circulation.

Au nord-ouest, le passage entre le tracé 65/65a/465 et la limite fossoyée 56 pourrait quant à lui être dédié aux piétons. La seule réserve concerne finalement l'écartement nord sud assez important entre les piliers, de l'ordre de 4,30/4,50 m. Une seconde solution est de considérer que seuls les principaux éléments du bâtiment 4 sont conservés en raison de l'arasement du site. Cette hypothèse implique que ces piliers supportent en fait des pannes intermédiaires et que l'édifice occupait en réalité une superficie au sol beaucoup plus importante. Ses parois pouvaient alors reposer sur des sablières basses ou êtres armées à l'aide de poteaux de dimension moindre, dont les négatifs ont entièrement disparu. Cette solution conduit finalement à proposer une autre fonction au bâtiment 4 qui pourrait dès lors correspondre à un habitat modeste, dont l'ampleur n'est pas restituée en plan. Son implantation à l'angle nord-ouest de la parcelle D serait dès lors assez logique, puisqu'il serait en partie protégé des vents dominants grâce aux talus sans doute arborés des fossés. Cependant, aucun élément n'autorise à privilégier l'une de ces deux suggestions, même si la seconde apparaît la plus vraisemblable.

En outre, le bâtiment 4 succède ou est remplacé par un édifice à l'architecture proche, sinon similaire. C'est du moins ce que laissent croire plusieurs impacts de poteaux à son emplacement ou à sa périphérie (**fig. 58**). Hormis 59, qui paraît bien isolé, tous présentent des dimensions nettement inférieures à l'édifice en question (**tab. 13**). Le rattachement du TP 98 au bâtiment 4 a déjà été évoqué. Une situation analogue concerne les négatifs 94 et 95, globalement alignés avec les piliers 96 et 118, et qui, dans le cas d'un habitat, peuvent être les derniers vestiges d'une cloison ou d'un aménagement interne. Le même cas de figure est envisageable à l'est avec les empreintes 436 et dans une moindre mesure 434²⁷. Bref, il est difficile de se prononcer sur la nature de ces aménagements ténus qui peuvent tout aussi bien participer du bâtiment 4 que d'une autre construction. A ce titre, il est bon de rappeler l'existence du trou d'ancre 58, rattaché au Campaniforme, qui ne doit pas être totalement isolé même si aucun plan ne se dessine.

N° CREUSEMENT	OUVERTURE EN CM	PROFONDEUR EN CM	MOBILIER
59	54	48	
436	30	20	
95	38 x 32	26	Drag. 37 CG
94	42	12	
119	50 x 44	16	
430	35	12	
429	25	12	
98	32	18	

Tab. 13 : Dimensions et mobiliers des TP 59 à 98.

Enfin, concernant le mobilier découvert dans ce groupe de TP, on mentionnera avant tout dans le remplissage de 95 un Drag. 37 de Gaule centrale dont le décor est typique de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère.

2.3.11 Les parcelles E et F

La présentation de ces deux pièces dans un même chapitre se justifie par les relations qu'elles entretiennent, même si elles ne sont pas contemporaines, la parcelle F, comme on le verra, étant l'ultime évolution de l'espace E. En outre, cette zone est la plus complexe du site en raison des transformations qu'elle a connues et d'une sédimentation plus grande. Son analyse montre bien la perte d'information qui a pu se produire dans d'autres parties de la fouille en raison de l'arasement des vestiges.

Ces deux pièces de terre sont localisées entre la parcelle D et la limite occidentale

²⁷ Le profil de 434 n'est pas illustré car celui-ci a été en partie détruit par une perturbation récente qui, d'après son remplissage de surface et son plan assez régulier, doit correspondre à un sondage géotechnique réalisé à l'aide d'une mini-pelle.

du décapage et seul le secteur F apparaît conservé dans son intégralité dans l'emprise fouillée (**fig. 60**). Si l'espace E est au contact du chemin est-ouest, la parcelle F en revanche empiète franchement sur son emprise conduisant de fait à une condamnation partielle ou totale de cet axe de circulation. La limite nord du secteur F est en effet fixée à la hauteur du fossé 24 qui, comme expliqué plus en amont, peut fonctionner avec la limite 65/65a/465. A l'ouest, le développement de la parcelle F est contenu par le segment 53, tandis que 44 est rattachée à la parcelle E. Cette dernière, à l'inverse de l'espace F, est bordée à l'est par le tracé 55/391. Un court fossé, 425, se greffe sur le flanc intérieur de celui-ci, tandis qu'il finit par s'orienter à l'ouest pour venir matérialiser la clôture méridionale de la parcelle E (**fig. 60**, fossé 90). A l'intérieur de celle-ci, le segment 70 semble participer d'une division interne. Ces deux organisations ont enfin en commun d'être installées à l'emplacement d'une dépression (54).



Fig. 60 : Plan des limites des parcelles E et F avec en grisé la matérialisation de la dépression 54 (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.11.1 Les tracés 55/391 (parcelle E)

Concernant celui-ci, plusieurs acquis doivent être rappelés avant d'enachever la présentation. Le fossé 391 est le plus récent, tandis que 55 coupe le linéaire 50 du chemin est-ouest, comme l'ont montré les coupes du sondage 3006 (*supra*

2.3.3.2 La portion centrale de la limite sud : les sondages 3006 à 3209 et fig. 61). 391 et 55 s'orientent tous deux à l'est avant l'axe de circulation. Ils sont ensuite en grande partie effacés par des aménagements plus récents, dont les fossés 24 et le tracé 65/65a/465.

La chronologie relative entre les fossés 55 et 391 a été validée par l'ouverture du sondage 3058. Sa coupe nord souligne la juxtaposition de deux creusements, dont le plus récent, 391, présente un profil à bords assez évasés et un fond en petite cuvette. Sa paroi nord, beaucoup plus infléchie, se justifie par le percement du comblement de 55, sans doute moins résistant que le substrat, ou par une érosion différentielle. Son ouverture est de 1,10 m pour une profondeur d'une quarantaine de centimètres. Sa base est scellée par un dépôt naturel, issu pour partie de l'érosion des parois. Le comblement final est assuré par un limon brun et lessivé contenant quelques terres cuites architecturales. Le fossé 55 se réduit quant à lui à un profil tronqué à fond plat, identique à la coupe sud du sondage 3006. La particularité du creusement 391 est de s'achever précisément à la hauteur de la fenêtre 3058. En plan, cet arrêt se traduit par une réduction significative de la largeur de la limite fossoyée au sud du sondage. D'après les clichés, on suppose que la remontée s'effectuait assez doucement

(cliché 40)²⁸. L'absence du fossé 391 au sud de la fenêtre 3058 est confirmée par le relevé sud du sondage 3165²⁹. On n'y perçoit très clairement qu'un seul creusement au profil en cuvette arasée et interprété comme étant 55. Celui-ci offre alors une ouverture de 0,75 m pour une profondeur de 22 cm. Il est obturé par un limon gris oxydé qui atteste d'un fonctionnement à ciel ouvert et d'un comblement naturel.

Les choses évoluent à nouveau avec le sondage 3164 où deux creusements ont été mis en évidence. Le plus récent s'individualise par une couche grise et oxydée formant une simple cuvette d'une soixantaine de centimètres sur les deux coupes de la fenêtre et profonde au maximum de 15 cm. Cette cuvette correspond en fait à l'amorce d'un nouveau fossé, dénommé 391b, dont l'extrémité nord a été dégagée en plan entre les sondages 3164 et 3165. On part du principe que ce creusement est synchrone de 391 et, comme ce dernier, il perce le flanc ouest de 55. Ce dernier offre dorénavant un profil trapézoïdal à fond plat, qui s'explique par une meilleure conservation, comme le soulignent très clairement les altitudes de son fond (en rouge sur la **fig. 61**) qui témoignent d'un pendage nord-sud conforme à la topographie naturelle. Le segment 391b présente également la particularité de s'achever à la hauteur du sondage 3027 de façon assez franche (**cliché 41**). Sur la coupe nord, on estime dès lors que seul 391b est présent. Il offre alors une envergure de 1,20 m pour une profondeur de 0,45 m. Son flanc ouest est souligné d'une inflexion importante qui ne peut correspondre au fossé 55 d'après le **cliché 41**. Une action de curage ou l'existence d'une structure secondaire (fosse ?) mal comprise sont des pistes à privilégier. 391b est scellé par un limon gris brun, sans particularité notable. Enfin, son arrêt est pleinement validé par le profil longitudinal nord-sud de son fond qui s'établit en cuvette, la cote altimétrique la plus basse étant à 82,40 m dans le sondage 3025 (en vert sur la **fig. 61**). Le fossé 391b y affiche un profil évasé en pointe, une largeur de 1,35 m et une hauteur de 0,45 m. Son comblement est analogue à celui de la vignette 3027.

²⁸ Cet arrêt a été mal perçu lors de l'ouverture du sondage, expliquant l'absence de réalisation d'une coupe longitudinale nord-sud. Celle-ci n'est toutefois pas préjudiciable à l'analyse puisque la relation entre 391 et 55 est bien cernée.

²⁹ Aucune information graphique ou autre n'est disponible concernant le sondage 3159, intercalé entre 3058 et 3165. La raison de cette absence n'est pas connue.

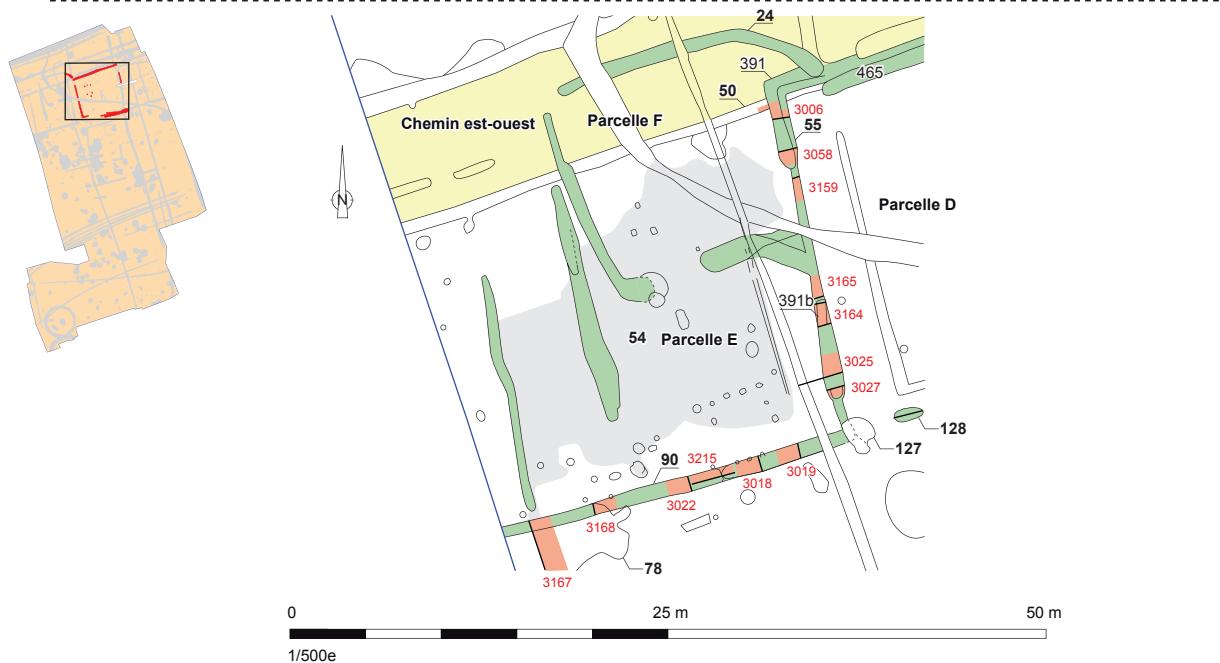


Cliché 40 : Coupe nord du sondage 3058 montrant la juxtaposition des fossés 55 et 391. Au premier plan, la cuvette correspond à l'amorce de l'arrêt de 391 dont la partie sommitale a été mal comprise (G. Joûan-des-Longrets-Inrap, 23.07.2013-1555).

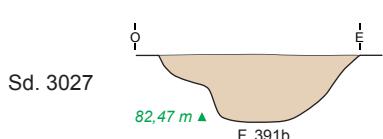
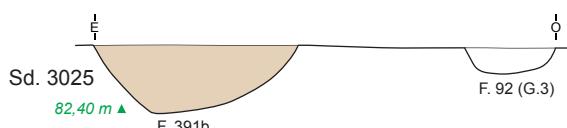
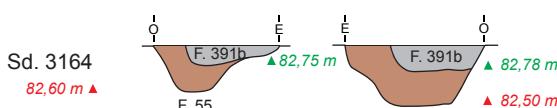
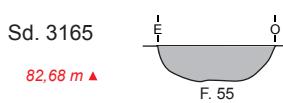
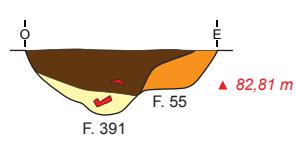
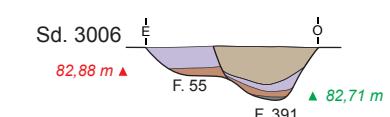


Cliché 41 : Vue depuis l'est du sondage 3027. On observe très nettement les deux creusements 55 et 391b aux gabarits différents ainsi que l'arrêt très net du second et la poursuite du premier (H. Le Guennic-Stagiaire, 18.07.2013-8755).

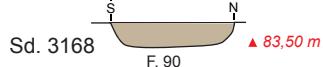
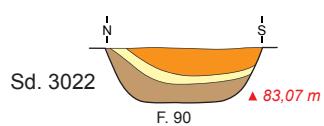
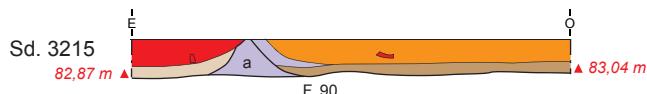
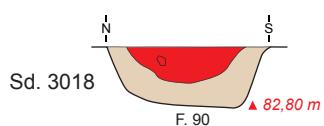
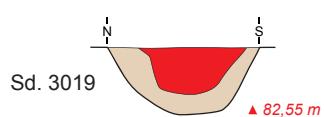
En définitive, on retiendra de cette présentation que la clôture orientale de la parcelle E a connu deux états successifs. Le plus ancien est illustré par le fossé 55, certainement continu, et qui s'oriente à l'est au contact du chemin. Le plus récent correspond aux segments 391 et 391b. Le premier reprend au nord le parcours de 55 et comporte une terminaison au sud. 391b se résume quant à lui à un tronçon long de 6,50 m. Entre les deux, un passage mesurant près de 9 m est envisageable mais sa largeur dépend aussi de l'évolution du fossé 425 (*infra* ci-dessous).



Limite est parcelle E



Limite sud parcelle E



Couche argileuse et limoneuse orangée à grise

Couche argileuse et limoneuse orangée

Couche brune avec argile orangée

Couche brun gris

Couche argileuse orangée mélangée à du substrat

Couche brun clair

Couche brune

Couche brune ou beige avec inclusions blanches

Couche argileuse grise

Couche limoneuse grise avec inclusions d'argile orangée

Couche grise oxydée

0 2 m
1/50e

Fosse 128

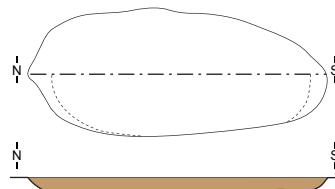


Fig. 61 : Plan des limites est et sud de la parcelle E avec l'implantation des sondages. Profils des fossés 55/391/391b et 90 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette).

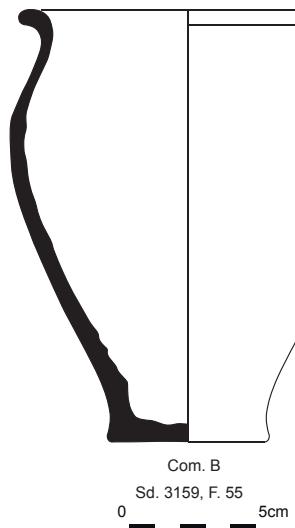


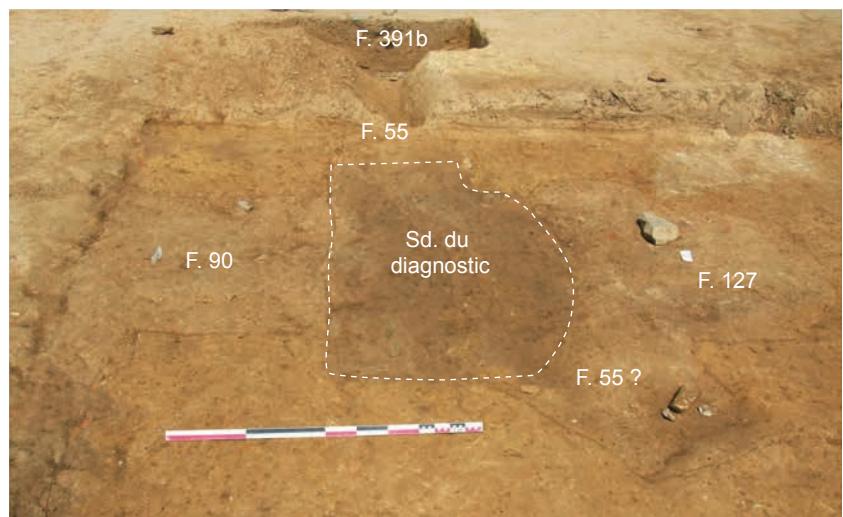
Fig. 62 : Illustration du pot en céramique commune sombre tournée découvert dans le remplissage du fossé 55 sondage 3159 (Dao R. Delage-Inrap).

A propos du volet chronologique, il faut signaler que la distinction entre le mobilier contenu dans le fossé 55 ou 391/391b n'a pas toujours été bien effectué lors de la fouille. Cet aspect restreint fortement son apport. Lors du décapage du tracé dans sa globalité, deux fragments d'une coupe Drag. 37 de Gaule centrale ont été recueillis. La composition et les caractéristiques du support traduisent une production de la seconde moitié du II^e siècle. Le répertoire de la sigillée comprend également la partie basse d'un Curle 21, de même provenance et datation, qui a été ramassé lors de l'ouverture du sondage 3164. Il n'est toutefois pas possible de préciser s'il est issu du remplissage de 55 ou de 391. Enfin, un fond d'assiette en sigillée du II^e siècle, de type indéterminé, est également à mentionner dans le comblement du fossé 55 (sondage 3165). Les autres catégories n'apportent que peu d'informations. Elles se cantonnent essentiellement à des fragments de céramiques communes à pâte claire ou sombre avec de rares éléments de forme. Le sondage 3159, où seul le fossé 55 est présent malgré l'absence de documentation graphique, a conduit à la découverte d'un pot cuit en mode B, à lèvre éversée en bourselet effilée dont la base est assez étroite. Le corps du vase, assez élancé, évoque des céramiques du II^e siècle fréquemment rencontré dans les assemblages céramiques de Corseul (**fig. 62**). En définitive, malgré une quantité restreinte d'indices, tout porte à croire que le fossé 55 est condamné dans le courant du II^e siècle. Les récipients en sigillée semblent témoigner d'un abandon du tracé dans sa globalité (fossés 55 puis 391 et 391b), avant le III^e siècle ou sinon au début, proposition en accord avec les caractéristiques techniques des céramiques communes.

2.3.11.2 Le fossé 90 (parcelle E)

2.3.11.2.1 Analyse des stratigraphies

Ce fossé ferme la parcelle E sur son côté sud et se situe dans le prolongement du tracé C décrit *supra*. Compte tenu de l'arrêt observé de 391b, le fossé 90 devrait être, au moins dans sa portion orientale, le retour au linéament 55 (*supra fig. 61*). La question est toutefois plus complexe, car la jonction entre ces deux fossés se trouve précisément à l'emplacement d'une tranchée de diagnostic (Roy 2008, tranchée 17). Par ailleurs, un sondage mécanique est venu malencontreusement détruire cette liaison (Roy 2008, fig. 9, fait 153), comme le souligne le **cliché 42**.



Cliché 42 : Vue depuis le sud de la jonction entre les fossés 55 et 90 brisée par un sondage mécanique. On note que le bord sud de 127 est dans la continuité de celui du fossé 90 (H. Le Guennic-Stagiaire, 23.07.2013-8801).

Or, à l'est de ce sondage du diagnostic et dans la continuité du fossé 90, ont été dégagés les creusements 127 et 128. Le premier correspond au segment de fossé 153 de la tranchée 17 du diagnostic. Le second se trouve à l'emplacement de la structure 154 découverte en 2008 et interprétée alors comme un fossé. La fouille permet d'écartier cette piste et de retenir que 128 est une simple fosse ovalaire (2 m x 0,80 m, profondeur 15 cm ; *supra fig. 61*) contigüe à une seconde d'orientation analogue (fosse 140, *infra 2.3.15.2 Les fosses 140, 160, 161 et 408*). En revanche, il n'est pas possible de statuer sur la nature de

127, qui semble d'ailleurs regrouper plusieurs creusements. On observe en tout cas une certaine cohérence dans l'alignement de son bord sud et de celui du fossé 90 (**cliché 42**). Il n'est donc pas exclu que le creusement 127 désigne finalement la terminaison orientale du linéaire 90. L'excroissance visible sur le côté sud de 127 pourrait quant à elle correspondre à la fin du fossé 55³⁰. Ce questionnement a évidemment son importance, car une des solutions est de considérer que les fossés 90 et 55 ne sont pas contemporains ou, dans le meilleur des cas, qu'ils ne sont pas jointifs.

Le fossé 90 a été dégagé sur près de 25 m. Les sondages qui ont accompagné son étude révèlent une nouvelle fois une histoire assez complexe dont toute la finesse, abstraction faite de la question de sa terminaison ou non à l'est, n'a pas toujours été bien comprise. Cinq ouvertures réalisées à l'aide d'une mini-pelle intéressent le profil du tracé, tandis qu'une coupe longitudinale a été entreprise entre les sondages 3022 et 3018 afin de mettre en évidence l'un des côtés d'un passage (sd. 3215, *supra fig. 61*). Ces explorations montrent clairement que le fossé 90 a connu deux épisodes principaux de fonctionnement. Par ailleurs, une série de trous de poteau a été découverte sur son passage à la hauteur de la fenêtre 3018. La chronologie relative entre ces négatifs et le tracé fossoyé n'est pas bien cernée, car ils sont devenus parfaitement lisibles seulement à l'apparition du terrain naturel, même si une solution sera proposée (*infra 2.3.11.5 Synthèse sur les parcelles E et F*).

D'une manière générale, le fossé 90 offre un pendage d'ouest en est en adéquation avec le profil du terrain naturel. Un dénivélé de plus de 3 % s'observe entre le fond du sondage 3167 (83,65 m) et la base du fossé à l'est (82,55 m, sd. 3019).

Au terme de la phase d'ouverture, la portion occidentale du fossé était masquée par une couche terreuse dont la formation s'explique en partie par l'existence d'une dépression (*supra fig. 61*, 78). Seul le bord nord du fossé était clairement visible. Sa limite opposée est apparue après un décapage secondaire à la minipelle. En revanche, la partie orientale de 90 a clairement été identifiée lors du décapage initial. Un arrêt était pressenti peu après le sondage 3018 d'après le remplissage sommital du fossé, très prononcé, et caractérisé par un apport sombre et rapide contenant des matériaux antiques. Un décapage secondaire a ensuite permis de constater que le fossé se poursuivait jusqu'à la limite orientale de la fouille. En définitive, le creusement a connu deux états principaux de fonctionnement, avec l'aménagement d'un passage lors du plus récent.

Ce second état intéresse les sondages 3019, 3018 à l'est et 3167, 3168 à l'ouest (*supra fig. 61*). Dans cette seconde portion, le fossé 90 adopte un profil en cuvette. Son ouverture est de 0,75 m/0,80 m pour une profondeur n'excédant pas 25 cm au maximum. Il est colmaté par un limon brun, mais un dépôt mêlant du substrat et de l'argile orangée s'observe sur son côté sud dans la fenêtre 3167. On suppose qu'il correspond à une érosion de la paroi, voire au glissement du talus. Toujours à la hauteur de cette fenêtre, le tracé est bordé sur son flanc méridional par le creusement 467 profond de 20 cm. De forme irrégulière et incomplet en plan, il est difficile de lui assigner une fonction précise. L'hypothèse d'une zone d'extraction de surface est plausible mais non vérifiée, car le fond de 467 n'atteint pas l'altérité. Son comblement est constitué par un limon argileux compact renfermant de nombreux matériaux antiques dont des céramiques. Manifestement, 467 a été obturé rapidement et en une seule fois. Comme le fossé 90, ce creusement était masqué initialement par la couche 78, qui doit correspondre à son comblement sommital.

Compte tenu de la topographie du terrain, les dimensions du fossé sont supérieures à l'est (sd. 3018 et 3019). Son ouverture est alors de 1,05 m au maximum, pour une hauteur conservée de 0,45 m. Son profil, irrégulier, est à fond plat plus ou moins large. Sa partie inférieure est colmatée par une couche limoneuse brun clair, tandis que le comblement final se distingue par de nombreux charbons bois, de multiples éclats de terre cuite et une

³⁰ Sur la **fig. 61**, les contours de 127 sont erronés en partie car ils n'ont pas actualisés à la suite du nettoyage fin de ce secteur.

dalle en schiste issue d'un pavé. Il s'agit dans ce cas d'un apport rapide qui signe l'abandon du tracé. Cet apport est absent à la hauteur du sondage 3022 où le remplissage du fossé est d'ailleurs très différent (**cliché 43**). Le creusement, au profil arasé à fond plat, affiche alors une ouverture de 1,05 m et une conservation de 0,35 m. Sa base est scellée par une couche brune assez monotone qui a piégé quelques fragments de terre cuite et de la céramique. Elle est surmontée par un dépôt intégrant de l'altérite, peut-être issue de l'érosion du talus. Cette portion du fossé est finalement obturée à l'aide d'une argile brun clair et homogène. Cette dynamique de remplissage se retrouve sur les deux tiers ouest du relevé de la coupe longitudinale du sondage 3215³¹. En revanche, la portion est offre une séquence très similaire à celle des vignettes 3018 et 3019 et un terrassement secondaire y est nettement visible.

En conclusion, on retiendra que le fossé 90 a connu deux états de fonctionnement, voire trois d'après le dépôt présent entre les deux sections du sondage 3215 et noté « a » sur la **fig. 61**. Malheureusement, il n'est pas possible d'être plus précis sur cet état initial, sinon d'ajouter que le cliché de la coupe longitudinale souligne sans ambiguïté possible une différence de remplissage entre les parties est et ouest de la vignette 3215.

Quoi qu'il en soit, la partie ouest de celle-ci, ainsi que le profil du sondage 3022, sont certainement contemporains du tracé 55. L'arrêt observé prouve que le fossé 90 n'est sans doute pas continu. Elle renforce également l'idée que 55 s'arrête bien à la hauteur de la fosse 127 et du sondage de diagnostic. Le second état, clairement attesté, consacre le remblaiement de la partie centrale, depuis le tiers est du sondage 3215 jusqu'à la hauteur de la vignette 3168. A l'est, un nouveau segment fait son apparition, illustré par les relevés des sondages 3018, 3019 et le tiers est de la longitudinale 3215. Il existerait alors à ce moment un passage assez large et de l'ordre de 8 m. On propose d'associer cet état au fonctionnement des fossés 391 et 391b. La seule réserve concerne l'arrêt précis du segment oriental et son rapport avec la structure 127 évoqué dans les lignes précédentes.

Ces propositions sont en partie étayées par les céramiques ramassées dans les différentes excavations. Les comblements finaux des sondages 3018 et 3019 réunissent la majorité des artefacts (37 tessons), ce qui s'accorde bien avec la piste d'un apport rapide et anthropique. Malheureusement, aucune vaisselle de table n'est recensée. Le répertoire de la céramique commune regroupe principalement des vases à pâte sombre, dont les caractéristiques techniques ou les quelques bords renvoient au plus tôt à la seconde moitié du II^e siècle et au suivant. En revanche, l'unique morceau de céramique trouvé dans le sondage 3022, c'est-à-dire le premier état de 90, est un bord de cruche proche de la forme Quimper 328 datée des années 50-150. Le lot de mobilier le plus riche provient du remplissage de la structure 467 avec 49 tessons. De nouveau, aucune céramique fine n'est à signaler. La céramique commune comprend notamment un gobelet à lèvre en amande épaisse et un fond étroit typique des productions des III^e et IV^e siècles. Il est associé à un plat non tourné aux surfaces lissées qui trouve une occurrence dans un ensemble tardif de Corseul (Ferrette 2003, ensemble 17, pl. 59, 11 ; **fig. 63**). Ces quelques indices montrent à l'évidence une occupation allant au moins jusqu'au courant du III^e siècle, voire au-delà.

³¹ La couche d'altérite intermédiaire du sondage 3022 n'y est pas figurée. On suppose qu'elle a été intégrée dans le dépôt supérieur.



Cliché 43 : Sondage 3022, coupe est du fossé 90. Outre un arasement évident du creusement, on perçoit bien la couche intermédiaire riche en altérite, absente dans les sondages 3018 et 3019 (B. Simier-Inrap, 17.07.2013-8736).

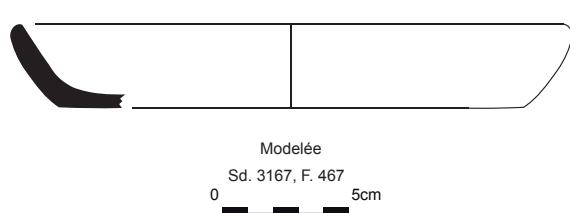
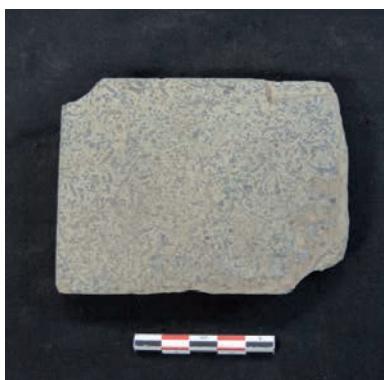


Fig. 63 : Illustration du plat en céramique modelée retrouvé dans le remplissage de la structure 467 (R. Delage-Inrap).



1



2

Fig. 64 : Polissoir découvert dans le fossé 90 sondage 3018 et élément de dallage issu du même sondage (V. Brisotto-Inrap).

2.3.11.2.2 Le mobilier lithique du fossé 90 (V. Brisotto)

Deux objets en pierre ont été trouvés dans le sondage 3018 du fossé 90. Le premier est un polissoir façonné sur un bloc d'une roche volcano-sédimentaire (**fig. 64, n° 1**). La finesse du grain, de même que la rugosité naturelle de la matière, correspond aux qualités requises pour un travail fin de régularisation. Deux des tranches de l'objet paraissent avoir été régularisées par martelage. Epais de 5 cm, ce bloc présente deux faces planes opposées sur lesquelles se développent un poli fin étendu. Deux fines et longues rainures sont visibles sur l'une des deux faces, suggérant ici la régularisation d'un objet étroit.

Une autre surface moins régulière localisée sur une autre tranche du bloc et affichant un poli plus diffus pourrait également avoir été sollicitée.

La seconde pièce correspond à un tout petit galet de grès de teinte sombre portant sur ces deux faces polies, respectivement plano-convexe et convexe plusieurs micro-stries. Malgré ses faibles dimensions pour une prise en main confortable, ce galet pourrait avoir servi de lissoir.

Ce même sondage a livré une plaquette de schiste tacheté de forme rectangulaire (**fig. 64, n° 2**). Régularisée à la fois par sciage et enlèvement, elle présente une face régulièrement plane façonnée par polissage. Des éléments similaires, parfois de grande dimension, ont été retrouvé sur la *villa* de La Guyomerais à Noyal-Chatillon-sur-Seiche et sont interprétés comme des éléments de dallage (fouilles R. Ferrette en 2012 et B. Simier en 2013 rapports en cours).

2.3.11.3 La limite nord de la parcelle F : le fossé 24

Comme indiqué ci-dessus, la fermeture nord est fixée par le fossé 24 dont les relations avec le chemin est-ouest ont déjà été exposées (**fig. 65**). Il coupe le linéaire nord-sud 28 et le fossé 391 (*supra* 2.3.3.3.2 La portion centrale de la limite sud : les sondages 3006 à 3209, sd. 3023), ce qui amène à penser que les parcelles E et F ne sont pas contemporaines.

Le fossé 24, d'orientation est-ouest, est d'abord rectiligne puis s'infléchit au sud-est pour s'achever avant d'atteindre le tracé 65/65a/465, sans doute de la même séquence chronologique. A l'ouest, il se termine légèrement avant le fossé 44. Son fond obéit assez classiquement à la pente du terrain comme le soulignent les cotes altimétriques (en rouge sur la **fig. 65**).

Hormis le sondage 3023, seules trois excavations ont été entreprises. Deux ont révélé un fossé large de 0,80 m à 0,95 m pour une profondeur de 0,50 m. Le profil est à fond plat et les bords sont assez rectilignes, légèrement dissymétriques à la hauteur du sondage 3104 ou franchement trapézoïdal (sd. 3108). Un terrassement secondaire lié à son entretien est envisageable d'après l'inflexion de sa paroi sud à la hauteur de la vignette 3108. Cette proposition semble validée par le remplissage puisque le sommet de son comblement initial correspond très précisément à cette inflexion. Cet aspect est moins net sur la coupe est du sondage 3104 où le comblement est traversé par un terrier. Toutefois, le profil régulier du dépôt supérieur semble accréditer cette thèse. L'extrémité ouest du fossé 24 remonte en « proue » de navire et n'offre aucun aménagement particulier. Conservée sur une quarantaine de centimètres, son comblement est similaire à ceux des deux précédentes vignettes. La base est colmatée par un limon plus brun fortement oxydé, présent aussi dans les sondages 3108 et 3104, et qui se rattache au premier état de fonctionnement du creusement. En définitive, on retiendra que le fossé 24 a certainement connu au moins un terrassement secondaire sur la totalité de son parcours. Cette action a sans doute été motivée par la volonté de restaurer une limite qui devait se combler naturellement assez rapidement puisque, compte tenu de la pente et de l'arrêt du tracé à l'est, l'eau et les particules fines ne pouvaient que s'accumuler en l'absence d'exutoire. Enfin, concernant l'abandon du fossé, aucun mobilier n'a été rencontré dans son remplissage, interdisant toute esquisse de chronologie absolue.

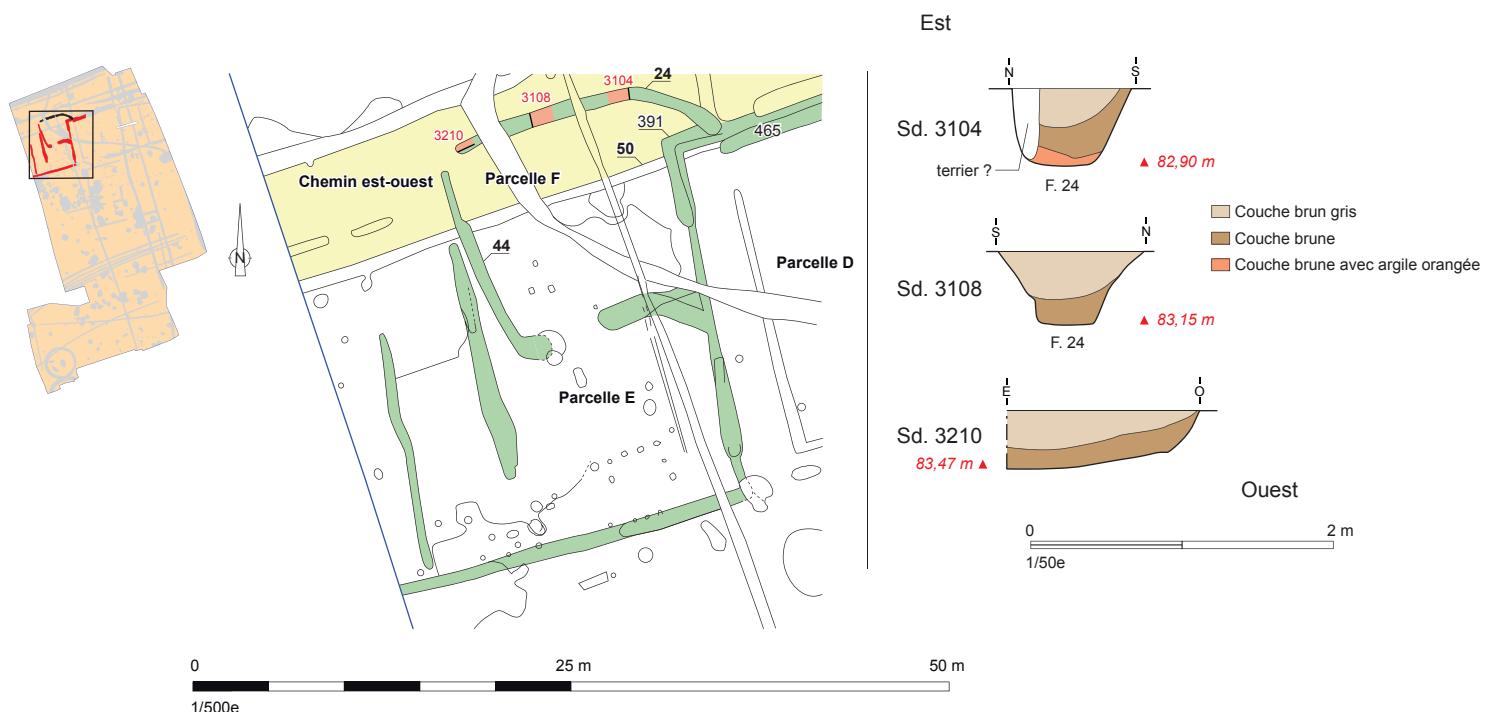


Fig. 65 : Plan du fossé 24 avec la localisation des sondages et relevés des coupes (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.11.4 Les aménagements internes aux parcelles E et F

2.3.11.4.1 Introduction

Au terme du décapage, une grande partie de l'intérieur de l'espace E était occulté par un dépôt terreux au sommet duquel émergeaient par endroits des amas de tuiles et de pierres. Ce dépôt, dénommé 54 et aux contours assez incertains, se prolongeait au nord à l'emplacement de la parcelle F. Il masquait une partie du fossé 44, l'essentiel des creusements 425, 53, et 70, ce dernier signalant l'extension globale vers l'ouest de 54 (en grisé sur la **fig. 66**)³². Au sud, il venait aussi recouvrir partiellement le comblement du tracé 90.

L'approche de ce secteur a été possible par l'ouverture d'un premier sondage manuel (sd. 3008). Deux autres fenêtres ont suivi (**fig. 66**, coupes 1 et 2). Le sondage 3008 est une transversale nord-est/sud-ouest qui s'étend depuis le flanc ouest du fossé 70 jusqu'au contact de la coupe 1. La coupe méridionale de la vignette 3008 a été relevée dans son intégralité, le relevé nord ne concernant que la portion ouest du sondage, à l'emplacement du fossé 70 (**fig. 67**, coupes sd 3008). La coupe 2 est un transect réalisé à un endroit où l'accumulation des dépôts est déjà plus réduite, tandis que la numéro 1, de direction nord-sud apporte peu de compléments, car entreprise trop tardivement, une partie des dépôts composant 54 ayant déjà été fouillée. Ces explorations ont finalement révélé l'existence d'une séquence stratigraphique conservée sur une hauteur oscillant entre 0,30 m et 1,25 m suivant la nature des aménagements du sondage 3008. Cette séquence se présente comme une accumulation de couches naturelles, plus rarement anthropiques, à l'emplacement d'une vaste cuvette. En outre, la fouille de ces dépôts a révélé que des trous de poteau et des fosses étaient masqués par ceux-ci. Ce constat a conduit dans un second temps à décapier à la mini-pelle l'intégralité de l'emprise de la dépression 54 afin de compléter le plan des fossés et de repérer les structures en creux non visibles. C'est à cette occasion qu'a été découvert le creusement 425. Ce décapage s'est accompagné de plusieurs sondages mécaniques du système fossoyé (**fig. 66**, sd. 3097, 3095, 3094 puis 3212, 3213, 3214, 3218 et 3221). L'ensemble des données collectées souligne une histoire complexe qui débouche sur une difficulté à hiérarchiser chronologiquement les aménagements de cette partie

³²

Ce dépôt a été observé dans la tranchée 17 du diagnostic.

de la fouille. Cette question concerne au premier chef les fossés parallèles 44, 53 et 70, de toute évidence non synchrones, compte tenu par exemple du faible écartement entre 53 et 44.

Toujours dans le cadre des généralités, le profil du sondage 3008 souligne très nettement un pendage d'ouest en est du terrain naturel illustré à cet endroit par une remontée d'altérite et de petits cailloux. Ce pendage se perçoit aussi sur la coupe 2, mais de manière moins flagrante (**fig. 67**). D'après la remontée brusque du substrat à l'extrémité sud-ouest du sondage 3008, un terrassement ancien du terrain est incontestable. Il expliquerait ensuite l'accumulation des dépôts à son emplacement. La raison qui a présidé à cette action demeure inconnue. L'hypothèse d'une mare envisagée lors de la fouille ne s'est pas vérifiée. En effet, aucune des couches inférieures du sondage 3008 ou des coupes 1 et 2 n'offre un faciès caractéristique d'une sédimentation de particules fines et d'éléments naturels décomposés. En outre, le substrat sur lequel s'est arrêté le terrassement est très poreux, facteur très peu propice à la création d'une mare. En définitive, on retiendra que l'excavation initiale 54 est bien cernée sur ses côtés sud et ouest, ses limites nord et surtout est étant plus difficiles à cerner, en raison d'une érosion manifeste. Sa motivation n'est pas non plus assurée, mais l'hypothèse d'une activité superficielle d'extraction de limon reste crédible, tout comme la volonté d'aménager une plateforme propre pour une activité particulière, non restituée cependant. Enfin, toutes les structures archéologiques sont devenues lisibles dès le substrat mis à nu, notamment les derniers fossés.

2.3.11.4.2 Le fossé 53

Ce creusement de direction nord-sud s'étire sur une distance proche de 16 m. Au nord, il s'achève avant d'atteindre le tracé 50 du chemin, inspirant une relation fonctionnelle avec ce linéaire ou à défaut le maintien d'une limite foncière dans le paysage (talus ou autre). A l'opposé, son arrêt se produit 4,5 m avant d'atteindre le tracé 90 limitant la parcelle E sur ce côté (**fig. 66**). Hormis le sondage 3008, quatre autres fenêtres ont été ouvertes afin de saisir les caractéristiques du fossé 53. Son extrémité nord a fait l'objet d'une coupe longitudinale de 3,50 m de long. Compte tenu du profil singulier de cette terminaison, caractérisée par une augmentation sensible de sa profondeur 1,50 m après son amorce, on en déduit l'existence de deux états de fonctionnement. Malheureusement, le comblement limoneux brun et lessivé n'autorise aucunement à identifier l'état le plus récent.

Deux états de fonctionnement ont aussi été repérés au niveau du sondage 3094 (**fig. 66**). En plan, le comblement inférieur ou premier état, représenté par un limon brun gris, s'achève au sud en arrondi à l'intérieur de cette vignette. Par contre, le comblement supérieur, une couche brune homogène, se poursuit normalement. Dans un premier temps, le creusement 53 n'était pas continu et disposait d'une interruption au sud.

A la hauteur du sondage 3008, le fossé 53 affiche un profil en cuvette et une ouverture maximale approchant 1 m. Par rapport au toit du substrat, sa profondeur totale n'excède pas 0,50 m. Son fond et ses parois sont tapissés par une couche hétérogène d'altérite jaune et de limon brun associés à des pierres et des terres cuites architecturales (US 53.5, **fig. 67**). De toute évidence, cette couche est une formation naturelle consécutive à l'érosion des bords du creusement et à laquelle se sont trouvés mêlés des éléments de construction. Son contour particulier semble surtout illustrer un terrassement secondaire, plutôt que le profil d'équilibre du fossé 53. Quoi qu'il en soit, le sommet de la couche 53.5 est tronqué au nord-est et l'essentiel du comblement du fossé est représenté par un dépôt limoneux à dominante brune incluant quelques poches d'altérite et des pierres (US 53.4). L'information principale reste finalement la fossilisation du talus de 53 à la hauteur de la fenêtre 3008. Celui-ci correspond aux US 54.6 et 54.4. La première se compose d'un limon brun sableux avec des poches blanchâtres qui forme une base de 2,50 m. 54.4 est décrite quant à elle une couche d'argile jaune et d'altérite mélangée à des poches brunes et quelques blocs de schiste (**cliché 44**). Ce talus est installé sur un dépôt

antérieur représenté par la couche 54.7, un limon sableux brun gris incluant des poches grisâtres et quelques terres cuites architecturales. Cette matrice n'est pas sans rappeler celle de 54.6. Par conséquent, on propose d'interpréter cette dernière comme l'étalement des déblais de 54.7 lors de la réalisation du fossé 53. L'US 54.4 est pour sa part constituée des matériaux extraits à partir de l'apparition du substrat. Ces commentaires sous-entendent finalement une étape intermédiaire entre le terrassement de la cuvette 54 et l'apparition du fossé 53. Cette étape serait donc illustrée par la couche 54.7 qui, toujours à la hauteur du sondage 3008 et de la coupe 2 (**fig. 67**), recouvre quelques pierres de gneiss et de schiste posées directement sur l'altérite (US 54.9). Ces blocs paraissent inorganisés et leur fonction n'est pas connue.

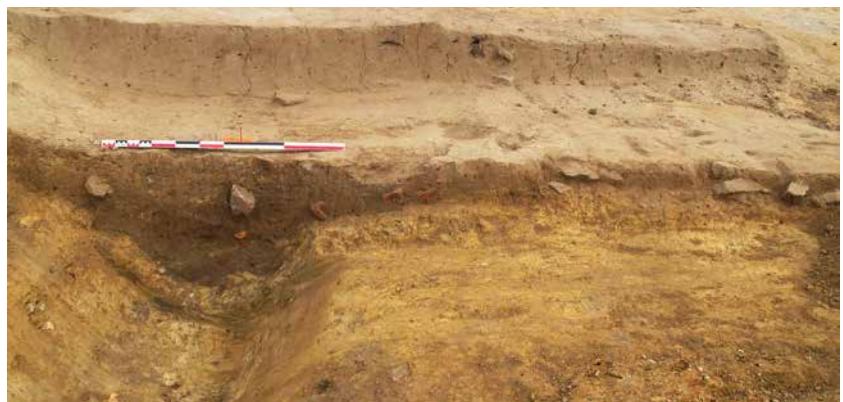
Le fossé 53 a en outre subi un terrassement secondaire, d'après le profil de la couche 53.3 et le sommet raboté de 53.5 au nord-est. Cette action semble intervenir après le comblement primitif du fossé 53 et une séquence d'érosion de son talus d'après l'US 53.2. Celle-ci est un amalgame de limon brun gris et d'altérite renfermant des cailloux. La formation 53.3, d'origine naturelle, est quant à elle à dominante brune et limoneuse et piège quelques charbons de bois. Surtout, elle se développe sur le flanc nord-est du creusement initial et vient alors entailler le dépôt 54.8 présent également sur la coupe 2. Ce dernier est un limon brun et d'altérite jaune englobant quelques cailloux qui repose directement sur le substrat. Cette matrice diffère de celle de 54.7 et aucune équivalence stricte ne peut-être avancée. 54.8 serait alors au plus tôt contemporain du premier état du fonctionnement du fossé, même s'il donne l'impression d'être coupé par celui-ci sur la coupe 2³³. La couche 53.3 est finalement recouverte par un sédiment gris brun oxydé et d'origine naturelle (US 54.2). Au sud-ouest de la levée de terre, une terre brune meuble et homogène (US 54.2) s'accumule contre celle-ci dès sa création. Un dépôt analogue a été observé, à l'est du talus, au-dessus de 54.3 (US 54.2b). Sa mise en place est peut-être plus tardive et ne peut qu'intervenir qu'après l'obturation du creusement. Malgré des matrices proches, on ne peut finalement conclure à une stricte synchronie des couches 54.2 et 54.2b.

³³ Sur celle-ci, le fossé 53 n'a pas été fouillé manuellement. On ignore par conséquent quel état est véritablement représenté. La logique voudrait que ce soit le second.



Cliché 44 : Vue depuis le nord de l'US 54.4 formant le sommet du talus du fossé 53 situé à sa gauche. En arrière-plan, un épandage de terres cuites architecturales antiques postérieur à l'abandon du fossé (B. Simier-Inrap, 10.07.2013-8552).

Le profil nord du sondage 3214 ne livre aucune information complémentaire car une grande partie des dépôts récents a été fouillée avant sa réalisation (**cliché 45, fig. 66**). Le fossé 53 y affiche un profil et une dynamique de comblement analogues. Son comblement final, l'US 53.3, déborde de nouveau à l'est. Comme précédemment, il est recouvert par le dépôt 54.3, difficilement distinguable de la couche 54.8 dans la partie orientale de la vignette.



Cliché 45 : Vue de la coupe nord du sondage 3214 avec en arrière-plan le dépôt terieux 54.2 (A. Herbert-Inrap, 09.08.2013-1839)

Le dernier sondage effectué dans le fossé 53 concerne son extrémité méridionale (sd. 3213, **fig. 66**). Son relevé souligne de toute évidence deux états principaux de fonctionnement, voire trois. Le plus ancien serait illustré par les couches 53.6 à 53.11. Celles-ci se définissent comme une alternance de dépôts limoneux bruns, intégrant parfois des poches de substrat, et des couches très riches en charbons de bois (53.10 et 53.11 notamment) soulignant des rejets domestiques (**cliché 46**). Le deuxième état correspond aux couches 53.5 et 53.4 déjà décrites. D'après la coupe, on peut estimer que l'intégralité des dépôts de l'état initial a été effacé sur le reste du tracé lors de cette deuxième phase de terrassement, expliquant leur absence à la hauteur des vignettes 3214 et 3008 notamment. Enfin, l'épisode le plus récent intègre seulement la couche 53.3. A ce moment, le fossé 53 doit se résumer à une simple cuvette sur l'ensemble de son tracé. La partie nord du segment du sondage 3095 peut donc parfaitement correspondre à ce dernier épisode, malgré l'absence de preuve tangible.



Cliché 46 : Vue de la coupe ouest du sondage 3213 montrant la dynamique de remplissage du fossé 53. A noter au fond du creusement, la couche 53.10 riche en charbons de bois (A. Herbert-Inrap, 09.08.2013-1841).

Concernant la chronologie absolue, il n'est pas possible de préciser l'apparition du tracé 53. Les couches 54.7 et 54.9, antérieures à son terrassement, ne renferment aucun mobilier. Il en est de même de l'US 54.8 qui peut accompagner un des états de fonctionnement. En revanche, son abandon est mieux cerné grâce à la découverte d'une série de tessons, exclusivement à pâte sombre, dans plusieurs sondages. Néanmoins, l'isolation de ces artefacts n'a pas toujours bien été opérée. On retiendra par conséquent que les indices les plus récents doivent se rapporter au comblement final du creusement, ce qui n'est d'ailleurs pas incompatible avec les mobiliers découverts dans les US 54.3 et 54.2³⁴. Le remplissage sommital du fossé (Sd. 3094, couche brune) contient un pot à lèvre effilée à l'oblique à pâte noire et aux surfaces beige à grises qui correspond à une production de la deuxième moitié du II^e-III^e siècles.

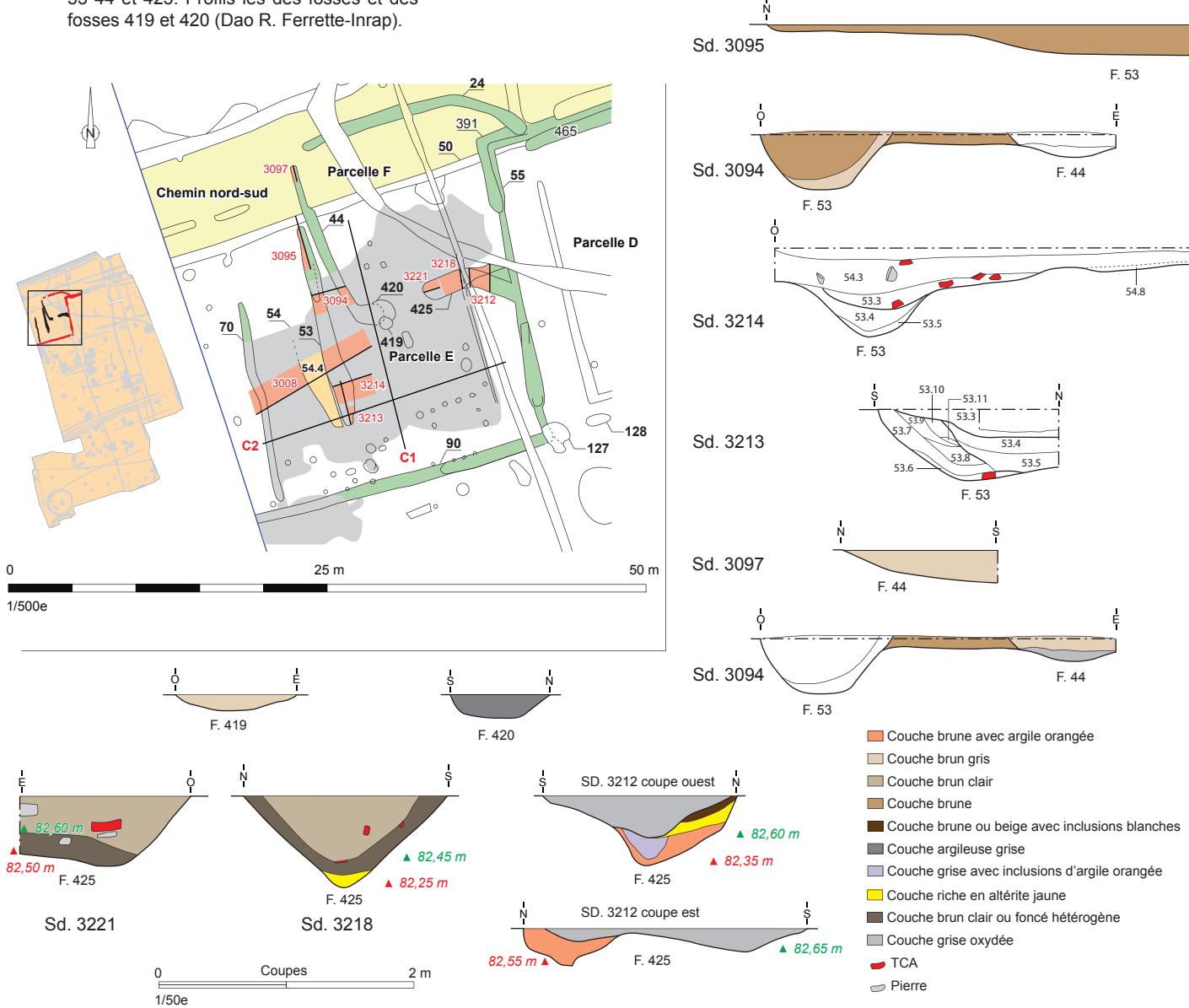
³⁴ Ces mobiliers seront présentés lors d'un paragraphe de synthèse car les deux couches en question scellent la séquence antique.

Les 15 fragments (3 NMI) du sondage 3214 offrent un éventail chronologique plus large avec des productions s'échelonnant du I^{er} au III^e siècle, d'après leurs aspects morphologiques et techniques. Les trois morceaux de poterie du sondage 3215 n'apportent aucune précision significative. En conclusion, on retiendra que le comblement définitif du fossé 53 doit se produire au plus tôt dans le courant du III^e siècle.

2.3.11.4.3 Le fossé 70

Adoptant une direction analogue au tracé précédent, le fossé 70 se développe sur une distance de 16 m. Au sud, il s'achève avant d'atteindre le creusement 90. A l'opposé, aucun indice en plan n'explique la raison de son arrêt. En outre, le flanc ouest du fossé 70 correspond globalement à la fin du creusement 54. On suppose que son apparition est postérieure à ce dernier. Le fossé 70 a été abordé en coupe seulement à la hauteur du sondage 3008 (fig. 67). Le relevé sud montre que le creusement se résume à une simple dépression du substrat, tandis que son bord ouest se confond dans le cas présent avec celui de la fosse 54. Par contre, son bord est ne paraît pas conservé ou du moins, il n'a pas été observé puisque seule l'US 54.2, postérieure à la création du fossé 53, est présente. Sur le relevé nord, le fossé 70 se cantonne à une cuvette à fond plat, large au maximum de 0,65 m et profonde d'un peu plus de 15 cm. Son comblement est assuré par un sédiment brun gris et limoneux incluant quelques cailloux (70.1). Six tessons y ont été recueillis dont la base d'un pot à cuire massif et un fond de gobelet probablement tardifs. A titre d'hypothèse, une datation du III^e siècle, voire du suivant, est avancée.

Fig. 66 : Parcelles E et F. Localisation des coupes 1 et 2, des sondages des fossés 70, 53 44 et 425. Profils les des fossés et des fosses 419 et 420 (Dao R. Ferrette-Inrap).



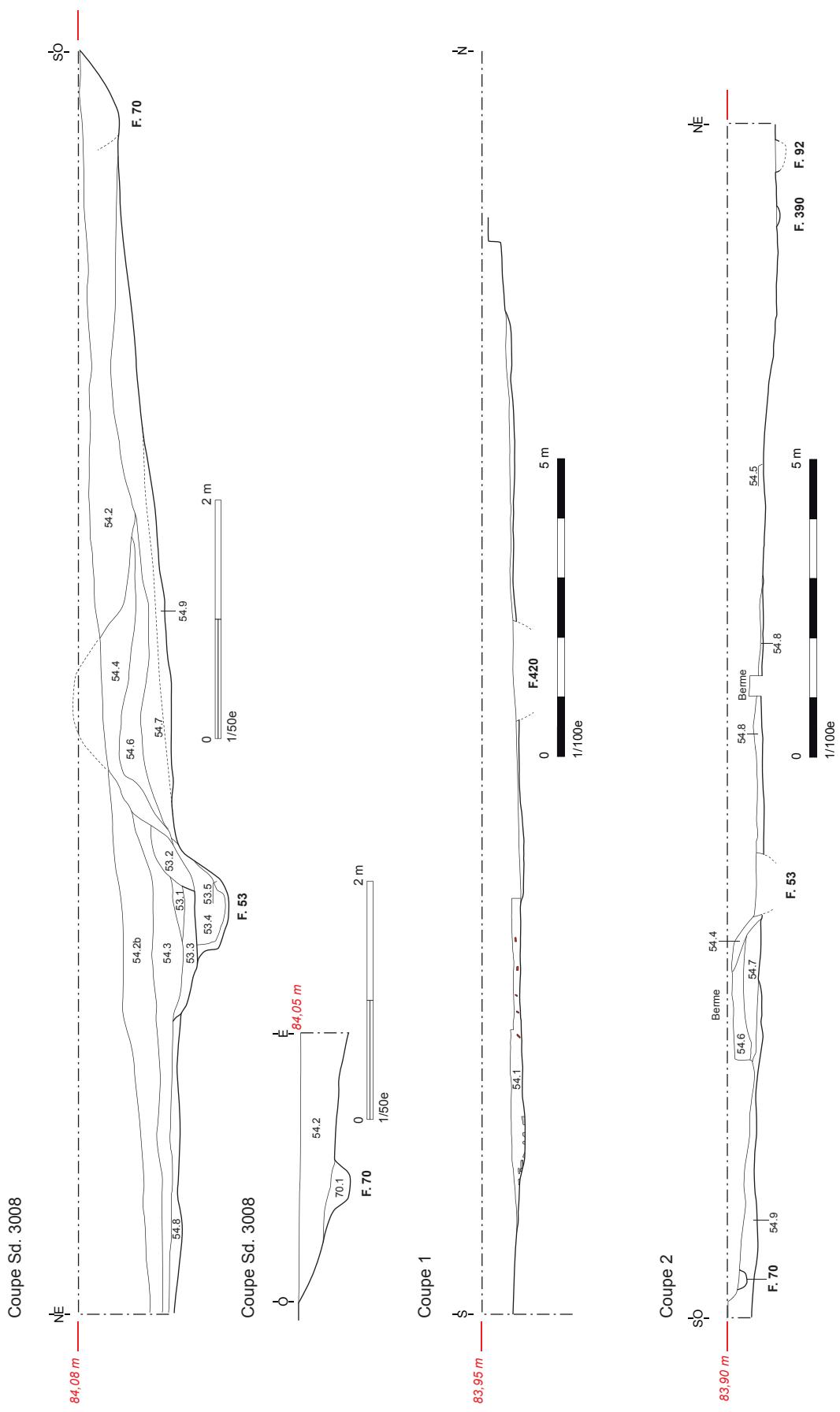


Fig. 67 : Coupes 1, 2 et du sondage 3008 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).

2.3.11.4.4 Le fossé 44

D'abord de direction nord-sud, le fossé 44 forme un coude dans sa partie méridionale avant de s'achever à la hauteur de la coupe 1 (*supra fig. 66*). Il croise alors deux creusements interprétés comme des fosses, les faits 419 et 420. Au nord, il perce sur son passage le fossé est-ouest 50 (*supra 2.3.3.3.1 Le tracé 50 : les sondages 3024, 3095 et 3007*, sd. 3007) avant de se terminer au sud-ouest du tracé 24 de la parcelle F. Les caractéristiques de ce creusement arasé ont été déterminées grâce à l'ouverture de deux sondages mécaniques (**fig. 66**, sd. 3097 et 3094). Le premier intéresse sa terminaison nord. Il révèle une remontée en pente douce sans aménagement notable, ni terrassement secondaire. Le remplissage est uniforme et constitué d'un limon gris. Le fossé est alors profond de 25 cm à l'extrémité sud de cette longitudinale. A la hauteur du sondage 3094, 44 offre une ouverture supérieure à 0,80 m, son flanc oriental étant mal saisi, pour une profondeur d'une quinzaine de centimètres. Sa base est comblée par un limon gris et oxydé, tandis qu'il est définitivement scellé par un remblai gris brun. Comme le creusement 53, il perce un dépôt brun pouvant être la continuité de 54.8 -ce point n'étant pas assuré-, et qui repose sur le terrain naturel.

Enfin, les relations stratigraphiques qu'entretient le fossé 44 avec les fosses 419 et 420 ne sont pas comprises. La première, circulaire (0,95 m) et profonde de 15 cm, présente un comblement gris riche en charbons bois. La seconde s'individualise par un colmatage plus brun, mais intégrant également de nombreux charbons. La possibilité d'une seule et même excavation n'est pas à écarter.

Aucun mobilier n'a été rencontré dans la fosse 419. En revanche, 40 tessons proviennent du comblement de 420. Trois se rattachent à une amphore italique Dr 1, dont une anse, considérée comme résiduelle. Les 37 autres appartiennent à un pot à lèvre en bourrelet à pâte grise datable du I^{er} siècle. Le remplissage du fossé 44 fournit un petit lot de 16 tessons. Cinq, issus du sondage 3094, correspondent à une production commune de datation indéterminée. Les 11 autres ont été découverts dans le sondage 3007 et sont, comme évoqué *supra*, de la période antique, plus particulièrement du troisième quart du I^{er} siècle d'après l'aspect des pâtes.

2.3.11.4.5 Le fossé 425

Découvert durant les derniers jours de l'intervention, le creusement 425 s'apparente en plan à un court fossé dont l'extrémité ouest est placée sur le même axe que celle du fait 44. A l'est, il ne se développe pas au-delà du tracé 55/391, suggérant un lien fonctionnel avec celui-ci (*supra fig. 66*). Au total, la longueur de 425 est estimée à 7 m. Malgré cette étendue assez réduite, trois sondages mécaniques ont été entrepris afin de saisir le fonctionnement de cet aménagement qui semble avoir connu deux états (**fig. 66**, sd. 3221, 3218 et 3212). A son extrémité ouest (sd. 3221), 425 affiche une profondeur s'inscrivant entre 0,45 et 0,55 m avant de remonter à l'oblique assez brutalement. Son comblement inférieur hétérogène comprend des blocs de granite et des poches de substrat. Des pierres et des fragments de tuiles figurent dans son remplissage final plus homogène.

Le relevé est du sondage 3218 révèle un creusement en V dont l'envergure atteint 1,60 m pour une hauteur conservée de 0,72 m. Sa pointe émoussée est recouverte par une couche riche en altérite jaune dont la formation résulte de l'érosion des parois. On retrouve ensuite le sédiment brun hétérogène présent dans la partie basse du fossé dans le sondage 3221. Son profil, analogue à celui du creusement, peut correspondre au profil d'équilibre au début du fonctionnement de 325. Un terrassement secondaire est aussi envisageable. Quoi qu'il en soit, des poches naturelles de petits cailloux contenues dans ce dépôt intermédiaire confirment une poursuite de l'érosion, tout en indiquant un fonctionnement à l'air libre (**cliché 47**). Comme précédemment, le sommet est occupé par un sédiment à dominante brun clair emprisonnant quelques terres cuites architecturales. Notons sur le **cliché 47** une légère différence de couleur entre les parties nord et sud de ce comblement sommital qui pourrait traduire



Cliché 47 : Vue de la coupe est du fossé 425 sondage 3218 (A. Valérien-Inrap, 12.08.2013-1871).

un terrassement secondaire. Une telle hypothèse est d'ailleurs confirmée par le troisième et dernier sondage (sd. 3212), où le creusement 425 offre des profils très différents sur les coupes ouest et est. Sur la première, son envergure s'élève à 1,60 m pour une profondeur totale plus réduite que dans la vignette précédente et atteignant 0,55 m. Le profil est également beaucoup moins régulier qu'auparavant avec des bords dissymétriques malgré un fond toujours en pointe émoussée. Une bonne partie du creusement est scellé par des dépôts naturels, différents de ceux du sondage 3218, mêlant une argile plastique orangée et un limon brun à sa base, recouverte sur son flanc nord par une couche riche en altérite, elle-même coiffée par une poche brune et lessivée. Le dépôt inférieur paraît aussi terrassé en son centre comme l'atteste la formation d'un limon grisâtre recelant des nodules d'argile orangée et dont le contour doit illustrer un curage. L'histoire du creusement 425 s'achève avec la mise en place d'un sédiment grisâtre, toujours naturel, lessivé et renfermant de nombreux oxydes de ferro-manganèse. On propose de voir dans le profil de cette couche une dernière tentative de restauration, autrement dit un terrassement, du fossé 425. Cette proposition est pleinement validée par le relevé est du sondage 3212 sur lequel deux creusements distincts se perçoivent bien (**cliché 48**). Le plus septentrional et le plus ancien offre une ouverture estimée à 0,85 m pour une profondeur d'à peine 30 cm. Un surcreusement au centre peut désigner une action de curage. Il est comblé par un dépôt similaire à celui observé à la base du fossé sur la coupe ouest. Le dépôt supérieur se déploie sur une largeur de 2 m et comble un creusement très arasé, profond de moins de 20 cm, et aux bords très irréguliers, sans doute en raison de phénomènes d'érosion ou d'entretiens. Ce dépôt correspond au comblement final de la coupe ouest de ce même sondage. En définitive, le fossé 425 a manifestement connu deux états de fonctionnement avec une migration partielle vers le sud lors du second. Ces deux états s'expliquent pour partie par des comblements sans doute rapides et naturels. Comme le montrent les cotes altimétriques inférieures du premier état (en rouge sur la **fig. 66**), l'eau ne pouvait s'évacuer puisque le profil d'ouest en est du fossé se résume à une cuvette qui dispose d'une profondeur maximale à la hauteur de la coupe orientale du sondage 3218. Un engorgement dès les premiers temps d'utilisation est donc parfaitement crédible. La concrétisation du second état n'a guère avoir modifié ce schéma, car on note une remontée du fond du nouveau creusement entre les deux profils du sondage 3212 (cotes en vert sur la **fig. 66**). A l'ouest, il est plus difficile de cerner précisément la fin du second état, sauf à considérer que les dépôts sommitaux des sondages 3221 et 3218 s'y rattachent. De nouveau, les cotes altimétriques ne sont pas contradictoires avec cette suggestion puisque le profil d'ouest en est serait encore en cuvette avec une profondeur maximale au niveau du sondage 3218. Concernant la datation, 54 tessons de céramiques ont été ramassés dans le comblement intermédiaire du sondage 3218. La vaisselle de table est représentée par un unique morceau informe de sigillée du sud de la Gaule au vernis non conservé, qui admet pour cette raison une datation large, entre 40



Cliché 48 : Vue de la coupe est du fossé 425 sondage 3212 (R. Ferrette-Inrap, 09.08.2013-1855).

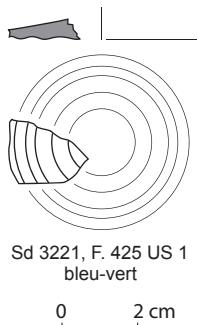


Fig. 68 : Illustration du fond en verre retrouvé dans le remplissage supérieur du fossé 425-sondage 3221 (L. Simon-Inrap).

et 120 ap. J.-C. Le reste de l'échantillon appartient aux productions communes tournées à pâte sombre dont les éléments les plus significatifs permettent d'envisager une datation à partir du milieu du I^{er} siècle et le suivant. Dans le sondage 3221, le remplissage supérieur du fossé a fourni un fond orné de cercles concentriques qui peut appartenir selon l'étude menée par L. Simon à « une bouteille à panse prismatique (carrée : Is. 50 / AR 156, hexagonale : AR 158, voire octogonale : AR 159) ou cylindrique (Is. 51 / AR 160), mais aussi éventuellement à un pot à panse carrée (Is. 62 / AR 119) ». Tous ces récipients sont caractéristiques des corpus du Haut-Empire (**fig. 68**).

2.3.11.4.6 Les bâtiments et structures annexes

Deux édifices sur poteaux sont pressentis. Le premier, le bâtiment 5, au plan le plus complet, est situé à l'angle sud-est de la parcelle E. Comme évoqué *supra*, certaines de ces composantes ont été retrouvées à l'emplacement du tracé fossoyé 90. Au nord de celui-ci, trois fosses isolées sont à mentionner tandis qu'il est longé à l'est par un creusement rectiligne, le fait 390 (**fig. 69**). La seconde construction se trouve à l'emplacement de la parcelle F (bâtiment 6). Très mal conservée, il n'en subsisterait plus que trois supports de piliers puisque l'empreinte 423 semble isolée. Enfin, au sud-ouest de la parcelle E un ensemble de structures a également été découvert, sans qu'aucun plan cohérent ne puisse être restitué (**fig. 69**, 366, 367, 80, 81 et 83).

Le bâtiment 5 comprend encore une dizaine de négatifs dessinant un rectangle de 4,30 m du nord au sud par 3,70 m d'est en ouest³⁵, tandis qu'à l'ouest le TP 477 semble hors de son emprise. La ligne nord de poteaux serait la seule complète, laissant entendre la possible disparition d'empreintes sur les 3 autres côtés. Comme pour le bâtiment 4, il n'est pas possible de préciser si la surface au sol qui se dessine constitue l'intégralité de la construction ou si ces négatifs désignent simplement une ossature interne, ce qui pourrait dès lors accroître sensiblement la superficie de l'édifice.

Au terme du décapage, le bâtiment 5 n'était pas visible. Ses négatifs nord, est et ouest sont devenus lisibles après enlèvement d'une couche de terre végétale brune (US 54.1) reposant sur le terrain naturel qui apparaît dans ce secteur sous la forme d'une surface caillouteuse anthropisée, comme le soulignent des fragments de terre cuite architecturale ou de la pieraille de schiste reposant à plat (US 54. 5, **cliché 49**).

La ligne sud formée par les négatifs 417, 413 et 416 a été perçue seulement à l'occasion des sondages mécaniques entrepris dans le tracé fossoyé 90, lors de l'ouverture du sondage 3018 présenté *supra* (**2.3.11.2 Le fossé 90**). Leur non perception lors du décapage initial du site tendrait à prouver qu'ils sont antérieurs au dernier état de fonctionnement du fossé 90.

Les principales caractéristiques des éléments du bâtiment 5 sont résumées dans le **tab. 14**. Les plans sont le plus souvent ovalaires et les conservations très inégales, la ligne nord comprenant assez logiquement les creusements les plus profonds (**fig. 69**). Le mobilier est quasi-inexistant et se résume à quelques éclats de céramique de datation parfois incertaine dans les remplissages des TP 388 et 389.

³⁵

Un seul de ces négatifs n'a pas été fouillé.

N° CREUSEMENT	OUVERTURE EN CM	PROFONDEUR EN CM	MOBILIER
389	30 x 48	32	1 COM B 2 IND.
388	34 x 42	22	1 proto ?
387	25 x 28	38	
411	30	17	
414	32 x 45	6	
TP	NF	NF	
413	20 x 30	5	
416	25 et +40	8	
415	40	10	
412	20 x 28	16	

Tab. 14 : Dimensions et mobiliers des négatifs du bâtiment 5.

A l'est, le bâtiment 5 est longé par la saignée nord-sud 390 qui a été observée sur une distance de 12 m. Au sud, on la perd bien avant le tracé 90, tandis qu'au nord, elle percerait, d'après une observation en plan, le remplissage du fossé 425 avant de disparaître définitivement. Son exploration montre un creusement arasé, au profil en cuvette large d'une trentaine de centimètres (*supra fig. 67, coupe 2, cliché 50*). Comme les négatifs du bâtiment 5, elle est devenue lisible après l'enlèvement de la couche de terre 54.1 et entaille le terrain naturel (US 54.5). On suppose, d'après son aspect de surface et la présence de morceaux de terre cuite à plat, voire emprisonnés dans celui-ci, que ce substrat a pu faire office de sol de circulation durant une période difficilement appréciable. Même si l'ouverture de 390 reste incertaine, cette piste peut être défendue par l'interprétation de cette saignée. La possibilité d'une sablière basse semble à écarter en raison de sa longueur et de l'absence de cloison est-ouest. En fait, ce petit creusement semble plutôt désigner une ornière et de fait une aire de circulation. L'absence d'une seconde empreinte similaire, signalant la trajectoire des charriots, se justifie si celle-ci s'effectue de façon préférentielle à l'est du bâtiment 5. En ce cas, cette saignée serait en dehors du creusement 54 et a très bien pu être effacée depuis longtemps³⁶. En outre, la régularité de 390 et l'absence d'empreinte parallèle sur ses flancs plaident pour une circulation sans doute très ponctuelle.

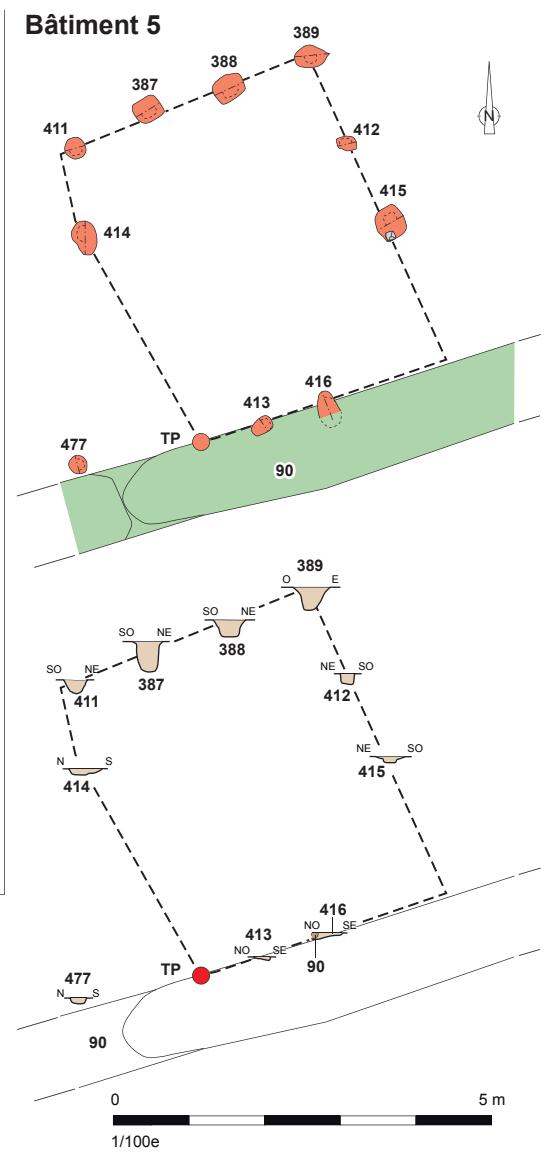
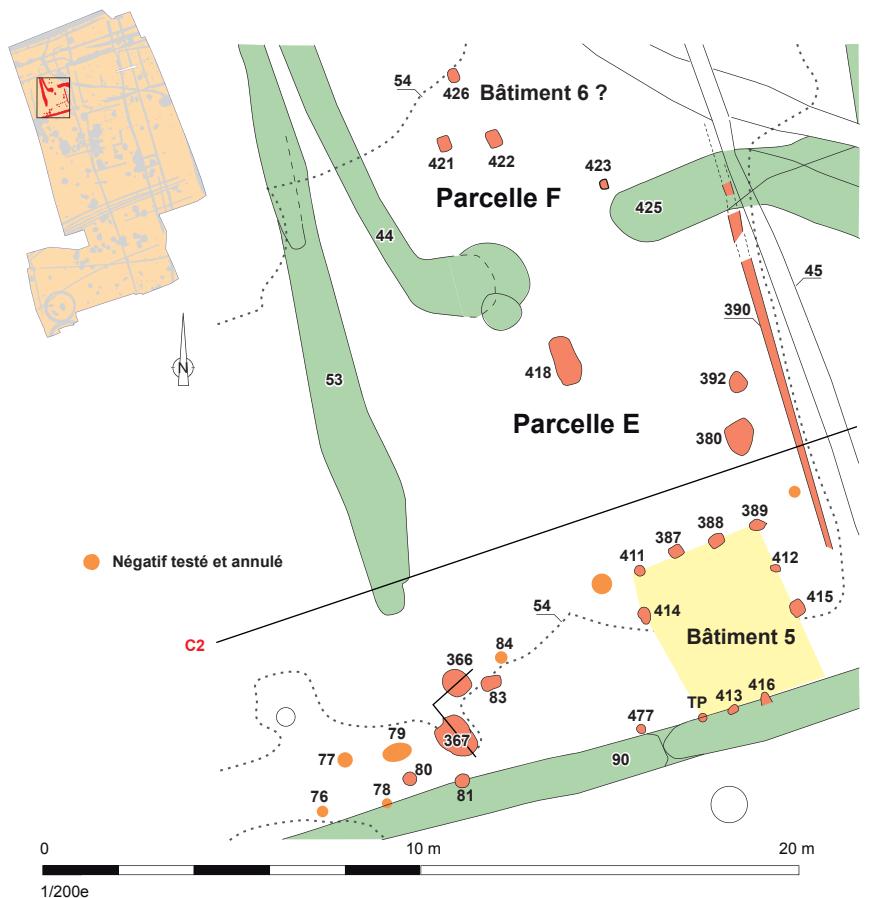
³⁶ Si on considère un entraxe de 1m/1,20 m, cette seconde ornière serait à l'est du fossé du groupe 3 qui longe 390. Or, l'arasement de celui-ci (*infra 2.6 Les aménagements du groupe 4*), ne laisse aucun doute sur la disparition d'aménagements plus légers.



Cliché 49 : Vue depuis l'est des TP 389 à 387 après enlèvement de la couche de terre 54.1 visible en arrière-plan. Au premier plan, le négatif rectiligne 390 et sur la gauche du cliché l'amas de pierres 386 (B. Simier-Inrap, 10.07.2013-8583).



Cliché 50 : Vue depuis le sud de la saignée 390 et des TP 389 et 387 après fouille, précédés de l'amas de pierre 386 (B. Simier-Inrap, 17.07.2013-8679).



Bâtiment 6 ?

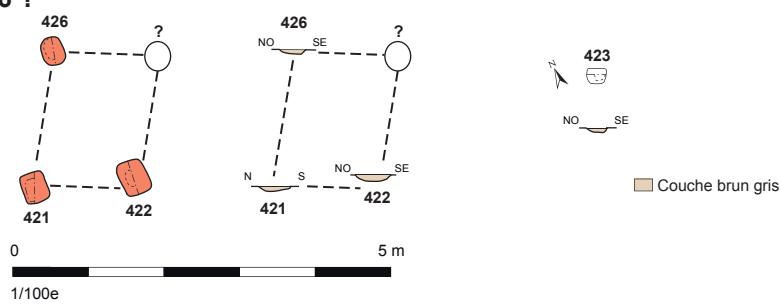


Fig. 69 : Plan de localisation des bâtiments 5 et 6 à l'intérieur des parcelles E et F. Plans détaillés des constructions et profils des négatifs de poteaux (Dao R. Ferrette-inrap).

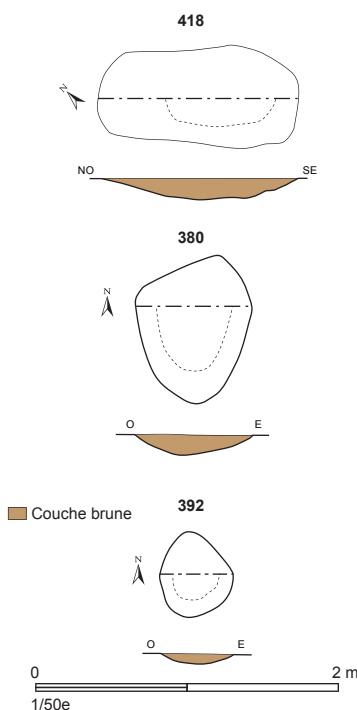


Fig. 70 : Plan et coupes des fosses 380, 392 et 418 (Dao R. Ferrette-Inrap).

Au nord du bâtiment 5 se rencontrent les creusements 380, 392 et 418 (**fig. 69**). De nouveau, ces aménagements, aux comblements monotones, sont très mal conservés et ont été observés après le décapage de la couche terreuse 54.1. 418, de forme oblongue (0,65 m x 1,30 m ; profondeur 15 cm, **fig. 70**), doit correspondre à une fosse dont la fonction ne peut être déterminée. Une proposition analogue intéresse 380 (0,80 m x 0,90 m ; profondeur 12 cm). Enfin, 392 peut correspondre à un fond de trou de poteau (0,48 m x 0,58 m ; profondeur 6 cm). Les relations qui pouvaient unir ces trois creusements avec les bâtiments 5 ou 6 restent inconnues, tant sur le plan fonctionnel que chronologique. Le mobilier se réduit en effet à un fragment de tesson de commune B des I^{er} ou II^e siècle dans le remplissage de 380.

Le bâtiment 6 se trouve à l'extrême sud de la parcelle F. Il se réduit à trois fonds de trous de poteau quadrangulaires aux dimensions variables, le plus important, 442, mesurant 0,40 m x 0,48 m (*supra fig. 69*). Leur découverte fait de nouveau suite à un décapage secondaire à la mini-pelle. Compte tenu de leur arasement (conservation de 8 cm au maximum pour 422), l'effacement d'un ou plusieurs négatifs de nature analogue n'est pas à écarter. C'est pourquoi l'on propose de restituer un quatrième pilier au nord de 422. L'ensemble pourrait alors former un grenier aérien rectangulaire avec des entraxes de 1,40 m d'est en ouest et de 1,80 m du nord au sud. Enfin, un dernier impact de poteau (423) a été rencontré au nord du fossé 425. De plan quadrangulaire et fortement arasé, son isolement semble confirmer la disparition d'aménagements ancrés moins profondément (*supra fig. 69*).

A l'ouest du bâtiment 5 et au contact du tracé fossoyé 90, quelques creusements ou pseudo creusements ont également été observés. Après des tests manuels et l'annulation d'une partie d'entre eux, aucun plan cohérent ne se dessine (*supra fig. 69*, 80, 81, 83, 366 et 367). Les négatifs 80 et 81 ont entièrement été explorés dans le cadre du diagnostic (**fig. 71**)³⁷. D'après la position du second, celui-ci serait postérieur au linéaire 90, du moins à son premier état tel qu'il a été décrit précédemment (*supra 2.3.11.2 Le fossé 90*). Cette proposition n'est pas incompatible avec les résultats du diagnostic de 2008 puisque cette portion du fossé n'avait pas été repérée à l'époque³⁸. Par extension, on estime que le TP 80 est postérieur à l'état ancien de 90. Le TP 83 apparaît isolé, sauf à le relier aux aménagements 366 et 367, aux dimensions beaucoup plus grandes néanmoins. De plan ovalaire (0,50 m x 0,40 m), 83 affiche des bords droits un fond assez plat (profondeur 20 cm). Son comblement homogène se résume à un limon brun.

La stricte synchronie de 366 et 367 n'est pas assurée en raison de leur proximité. Ces négatifs sont implantés en limite sud de la dépression 54. Après un premier nettoyage, le remplissage sommital de 367 s'individualisait par une concentration circulaire de cassons de tuiles (**fig. 71**) prolongée au nord par une nappe d'argile cuite mêlée à des charbons de bois (parois de four ou torchis brûlé ?, fait 379) se développant sur une aire de 1,60 m par 1,10 m. L'excavation 366 était quant à elle entièrement masquée par le dépôt de tuiles 54.10 (**cliché 51**). Les deux creusements ont en commun d'être creusés dans une couche brune et charbonneuse, qui est considérée comme la continuité de la couche 54.3 abordée à la hauteur du sondage 3008. Or celle-ci recouvre le fossé 53 dont le comblement est daté du III^e siècle et vient en appui contre son talus (*supra fig. 67*, coupe sd 3008). Si cette relation est quelque peu incertaine, elle affirme que 366 et 367 sont les aménagements les plus récents du secteur³⁹. 367 comporte un plan ovalaire et mesure 1,20 m du nord au sud et 0,90 m d'est en ouest. Cette ouverture tend en se réduire en profondeur

³⁷ Le TP 80 correspond au fait 68 et le TP 81 au fait 69 de cette opération (Roy 2008, fig. 04, TR 17).

³⁸ On suppose que cet aspect résulte du comblement singulier de cette partie du fossé 90, qui d'ailleurs n'avait pas été détectée non plus au terme du décapage du site.

³⁹ L'incertitude tient à l'absence du dépôt 54.8 coupé par le second état du fossé 53. Cette absence peut se comprendre par la proximité du bord du creusement 54.

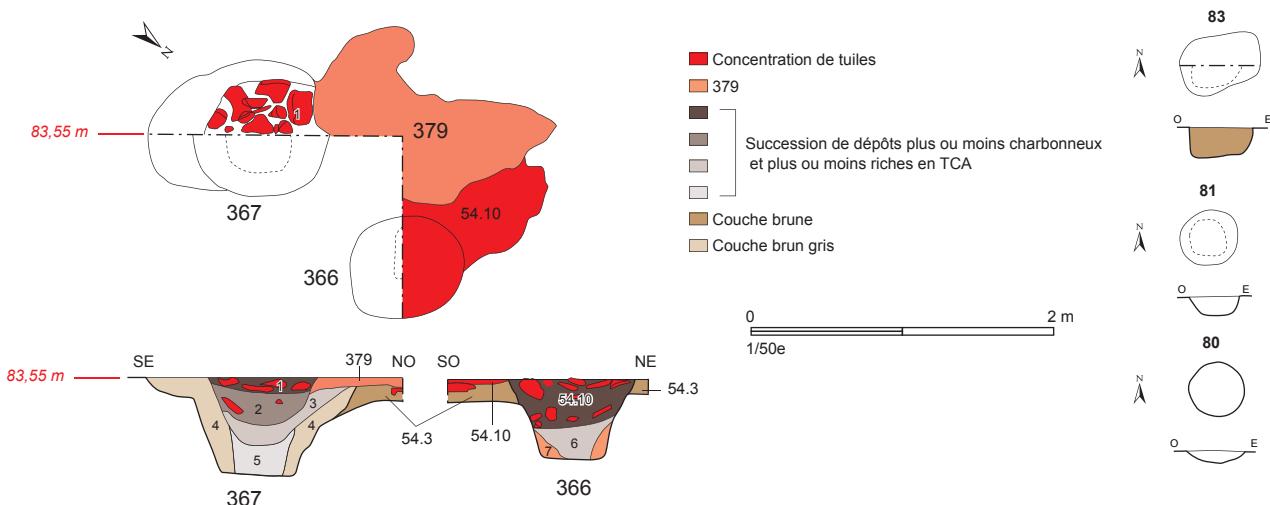


Fig. 71 : Plan et coupes des aménagements 366, 367, 80, 81 et 83 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).

puisque le creusement offre ensuite des bords obliques et un fond large d'une cinquantaine de centimètres (**fig. 71**). La hauteur conservée est de 0,65 m. Ce profil assez caractéristique tend à accréditer la piste d'un négatif d'un puissant poteau dont l'installation est précédée par la réalisation d'un avant trou. La dynamique de remplissage de 367 ne va pas à l'encontre de cette idée. Le fantôme du pilier serait illustré par l'US 5 aux parois verticales et qui est un sédiment argileux gris et charbonneux. Sa largeur invite à y voir un pilier de 0,30/0,35 m de diamètre dont le calage serait assuré par l'US 4. Son arrachage serait ensuite illustré par la couche 3 d'après son profil très évasé au nord-ouest. Cette action serait suivie de l'installation des rejets d'argile cuite 379 puis des dépôts 2 et 1, sans doute assez rapidement. L'interprétation que l'on peut proposer à propos du creusement 366 est identique (**fig. 71**). Il semble en effet correspondre à un négatif de poteau d'un diamètre de 0,70/0,75 m et conservé sur 0,50 m. Le fantôme du pilier est matérialisé par le dépôt 6, à la matrice charbonneuse, et limité sur ses flancs par un sédiment argileux orangé (US 7), interprété comme du substrat terrassé et rejeté ensuite pour caler le poteau. Si les traces d'arrachages sont moins évidentes, la partie supérieure est comblée par une couche riche en charbons de bois et fragments de tuile désignée sous le numéro 54.10. Malgré leur proximité, il paraît probable que ces deux poteaux aient été démontés à la même période d'après les successions stratigraphiques et la nature des remplissages. En ce cas, les dépôts 54.10, 379 et l'US 1 de 367 sont certainement étalés au même moment, sans doute assez tardivement d'après la relation stratigraphique entre les TP 366, 367 et l'US 54.3.

La couche 54.10 offre aussi la particularité de se prolonger vers l'intérieur du creusement 54. Elle intègre alors des pierres et un fragment de sol de béton. Elle masque aussi, et assez logiquement du reste, le parcours du fossé 53 et vient en appui contre son talus 54.4, ou recouvrir le sommet tronqué de cette levée de terre. Au centre du creusement 54, elle est finalement recouverte par la couche 54.2, également postérieur au fossé 53, puis disparaît progressivement (**cliché 52, supra fig. 67 sd. 3008**). On associe dans la même séquence stratigraphique que 54.10, l'amas de pierres de schiste 386 qui forme un cordon de 6 m de long en limite sud du creusement 54. Cet amas est installé dans la couche terreuse 54.1 qui surmonte une grande partie du bâtiment 5 et la saignée 390. A l'ouest, il est également recouvert par 54.2 qui adopte un pendage d'ouest en est (**cliché 53**). La fonction de 386 n'est pas comprise. L'hypothèse d'un bord de mare destinée à faciliter l'accès à l'eau au bétail semble peu probable eu égard à l'arasement de 54 dans sa portion méridionale. La piste d'une construction est également peu crédible compte tenu de la désorganisation apparente de 386, sans doute en partie bouleversé cependant, et d'une absence de retour. La base d'un talus reste envisageable, tout en se heurtant à l'absence de fossé, le tracé



Cliché 51 : Vue depuis l'ouest des fosses 367 à gauche et 366 à droite de la mire et masquées par un amas de tuiles. Au sud de la mire, le TP 83. La couche brun gris correspond à 54.3, la concentration d'argile cuite à 379 (B. Simier-Inrap, 10.07.2013-8567).



Cliché 52 : Vue depuis l'est de la couche de matériaux de construction 54.10 avec au centre un fragment de sol en béton. A l'arrière-plan, le talus fossilisé (54.4) du fossé 53 recouvert par 54.10. La couche de terre brune correspond à 54.3 antérieure à 54.2 déjà enlevée (B. Simier-Inrap, 10.07.2013-8545).



Cliché 53 : Vue générale de la portion sud du creusement 54 avec la numérotation des aménagements. A gauche du cliché, seul le second état du fossé 90 est clairement visible (B. Simier-Inrap, 10.07.2013-8593).

90 n'adoptant pas la même direction. Bref, il n'est pas possible de proposer une fonction satisfaisante et on retiendra en définitive que 386 est constitué d'éléments exogènes à l'emprise de la fouille. Ces pierres doivent en effet correspondre à la destruction d'un bâti érigé pour partie en dur. La découverte d'un bloc de béton dans 54.10, tout comme le nombre de cassons de tuiles, abondent en ce sens.

2.3.11.5 Synthèse sur les parcelles E et F

Comme l'analyse le montre bien, l'histoire de ce secteur du site est assez complexe et sans doute assez longue. Les principaux épisodes qui la scandent sont dès lors difficiles à restituer. La difficulté prend sa source dans un état d'érosion de la séquence antique assez élevé. Au talus fossilisé, certes rare en milieu rural, du fossé 53, on opposera la conservation déplorable des édifices sur poteaux plantés dont l'exemple du bâtiment 6 est assez symptomatique. Cette condensation de la séquence antique conduit finalement à la juxtaposition pratiquement sur un même plan stratigraphique d'aménagements certainement non synchrones. A cela s'ajoute, comme souvent sur le site, l'indigence du mobilier céramique, hormis pour la phase d'abandon (*infra* ci-dessous), et l'absence de recouplements entre les fossés internes nord-sud. C'est donc avant tout la réflexion en plan, soutenue par quelques datations absolues, qui autorise à dresser une évolution de la zone, mais certainement pas à y intégrer tous les aménagements décrits précédemment de façon assurée, notamment le bâti, qu'on peine à insérer à l'une des séquences évoquées dans les lignes qui suivent.

L'aménagement le plus ancien serait la cuvette 54, identifiée comme un terrassement superficiel destiné à un approvisionnement en matériaux, sans doute pour édifier des bâtiments de terre et bois ou des sols (**fig. 72**). La piste d'une mare pour abreuver le bétail a été écartée en raison de la faible profondeur de 54 sur son côté oriental où son contour assez aléatoire se dilue progressivement, d'un *substratum* n'autorisant nullement une retenue d'eau et surtout en raison de l'absence de tout dépôt révélateur de ce type d'aménagement. Notons aussi que l'ancienneté du creusement 54 n'est pas garantie. Les difficultés de lecture des bâtiments 5 et 6 et des fosses ou TP isolés (418, 380, 392 et 423) pourraient en effet traduire un terrassement intervenant après la destruction de ces aménagements. Cette solution expliquerait l'absence de leur identification au terme du décapage et leur arasement important puisque seuls les fonds des creusements, inscrits dans le substrat, auraient été préservés. Par la suite, la cuvette ainsi formée se serait comblée naturellement, avec quelques apports anthropiques cependant, comme le suggèrent les couches 54.8 et 54.9 du sondage 3008 (*supra* **fig. 67**), venant ainsi masquer les fonds des structures. L'effet de circulation constaté dans la partie orientale de 54 serait avant tout dû à cette entreprise d'extraction de matériaux. Celle-ci serait postérieure au creusement 425 coupé en plan par l'ornière 390. Enfin, rien n'interdit de penser que le creusement 54 fonctionne déjà avec le chemin est-ouest, d'autant que celui-ci faciliterait le transport des matériaux. Aucun argument, en l'absence de relation claire, n'étaye toutefois cette proposition. En définitive, si le creusement 54 peut être assez ancien, mais avec les réserves émises ci-dessus concernant les bâtiments 5, 6 et le fossé 425, la période de son terrassement demeure inconnue.

Un deuxième épisode verrait la création du premier état de la parcelle E. A l'est, son emprise est contenue par le fossé 55 qui change de direction au contact du chemin, comme exposé précédemment (*supra* **2.3.3.3.2 La portion centrale de la limite sud : les sondages 3006 à 3209**). Il coupe sur son passage le fossé sud (50) de cet axe de circulation, mais n'empêtre que légèrement sur celui-ci, indiquant qu'il doit encore être emprunté (**fig. 72**). Pour cette raison, son talus est restitué au sud du chemin et sur la frange est du fossé. En outre, l'analyse des coupes montre que le linéaire 55 est continu sur toute la façade orientale de la pièce de terre. Il semble s'arrêter légèrement au sud de la fosse 427. Un retour vers l'ouest est en effet difficilement envisageable car le premier grand état du fossé 90 (90a), qui ferme la parcelle au sud, n'est pas continu.

Il présente une terminaison légèrement en amont du bâtiment 5, comme l'a montré la coupe longitudinale 3215 (*supra 2.3.11.2 Le fossé 90*), et se poursuit en dehors de l'emprise de la fouille, ce qui interdit de connaître la surface exacte de la parcelle E-état 1. Dans le cas où 90a longe au sud le bâtiment 5, il faudrait alors envisager une réduction de son gabarit, ce qui pourrait s'accorder avec un raccord sur le fossé 55. Les informations disponibles ne valident pas cette option, car la portion orientale du linéaire se rattache de toute évidence au deuxième état du tracé 90.

A l'intérieur de la parcelle E, on intègre à cette séquence le fossé 44 et le premier état de fonctionnement de 425 qui se greffe manifestement sur la fermeture orientale de la parcelle E. Le fossé 44 a également connu deux états lisibles en plan, mais plus difficilement en coupe. Au nord, son premier état (44a) paraît s'arrêter à la hauteur du chemin, mais rappelons également que 44 coupe la limite sud 50 de celui-ci (*supra 2.3.3.3.1 Le tracé 50 : les sondages 3024, 3095 et 3007*). Comme le tracé 55, il n'empêche pas véritablement sur l'emprise de l'axe viaire et il n'est pas intéressant de noter que sa terminaison est située dans la continuité du retour oriental de 55. Ce constat renforce la piste que le chemin est encore en fonction, même si son fossé bordier sud est déjà toute ou partie condamnée. C'est pourquoi on propose de restituer un talus au sud de celui-ci et à l'ouest du fossé 44a. En revanche, à l'est, l'espace délimité par les creusements 44a et 55 serait largement ouvert. Avec 425a, ceux-ci semblent former une avant-cour débouchant sur le chemin est-ouest. Au sud, un passage, dont l'envergure précise est inconnue, mais qui pourrait être voisine de 3,70 m, est aménagé entre 44a et 425a. Depuis le chemin est-ouest, ce passage autoriserait l'accès au bâtiment 5 implanté étrangement dans son prolongement et qui doit être contemporain du premier état de la parcelle E. En revanche, la situation de l'hypothétique bâtiment 6 impose obligatoirement que celui-ci ne fonctionne pas lors de cet épisode.

Concernant les éléments de chronologie absolue, les indices sont maigres d'autant qu'un mélange de mobilier est pratiquement assuré entre les deux états de fonctionnement de la limite orientale de la parcelle E (55 puis 391). Les éléments les plus anciens ne sont pas antérieurs au II^e siècle notamment dans le sondage 3165 qui concerne seulement le fossé 55 ou encore la vignette 3159 (*supra 2.3.11.1 Les tracés 55/391*). Ils pourraient indiquer que le fossé 55 est condamné dans le courant de ce siècle, sans plus de précision. Concernant le mobilier de 425, la céramique recueillie est issue de dépôts attribués à son premier état de fonctionnement (sondage 3218). L'unique sigillée admet une datation large, entre 40 et 120 ap. J.-C., tandis que le corpus de la céramique à pâte sombre n'est pas antérieur au milieu du I^{er} siècle ou au suivant. Concernant le tracé 44, les indices sont plus difficilement exploitables car les deux états du fossé n'ont pas toujours été bien reconnus en coupe. Le matériel recueilli, du reste peu abondant et se cantonnant essentiellement à des récipients en commune sombre tournée, situe le curseur à partir du troisième quart du I^{er} siècle d'après l'aspect des pâtes. Enfin, dans le sondage 3022 qui concerne le premier état du fossé 90, un bord de cruche proche de la forme Quimper 328 (50-150 ap. J.-C.) est présent. Aussi maigres soient-ils, ces éléments convergent pour placer la condamnation des limites initiales de la parcelle E dans le courant du II^e siècle, sans doute vers le milieu de celui-ci. Par contre, aucun indice n'autorise à apprécier l'apparition de l'état 1 de la parcelle E. Celle-ci a connu un deuxième état de fonctionnement qui ne modifie pas, dans ses grandes lignes, ses principales limites primitives. On assiste en effet à une remise en fonction des fossés, certainement comblés naturellement, qui s'accompagne de la réalisation de nouveaux points de passages. Ces transformations conduisent à la destruction du bâtiment 5, si celui-ci fonctionne bien avec le premier état. A l'ouest, le fossé 70 peut apparaître à ce moment ou plus tardivement (**fig. 72**, parcelle E état 2)⁴⁰. La principale nouveauté réside dans une réduction assez significative du chemin est-ouest, voire dans sa complète disparition, à l'ouest de la limite 391. Celle-ci ferme la parcelle E

⁴⁰ Une apparition lors de l'état 1 semble à écarter en raison du mobilier prélevé qui indique un comblement intervenant dans le courant du III^e siècle, voire au suivant.

à l'est et reprend dans ses grandes lignes l'emplacement du fossé 55 antérieur. A l'instar de ce dernier, elle s'oriente à l'est au contact du chemin, et comme auparavant, son talus est restitué sur ses côtés sud et est. Au nord, le fossé 28 est supposé se raccorder sur 391, mais la jonction entre les deux a été brisée par le creusement 24 plus récent. Une autre solution affirme qu'il fonctionne avec le fossé 466 qui détruit en grande partie 391 (*supra* 2.3.13 La parcelle G et les fossés isolés). Cette question n'est évidemment pas anodine puisque poser une synchronie entre les tracés 391 et 28 aboutit à la condamnation de la portion ouest du chemin, voire à sa totalité.

Au contraire du fossé 55, le nouveau tracé 391 n'est pas continu puisqu'une large interruption se dessine entre ses parties nord et sud. Celle-ci, longue plus de 9 m, pourrait-elle-même être divisée en deux points de passage, grâce au deuxième état du segment 425 (425b) dont assurément la terminaison orientale n'a pas été bien perçue lors de la fouille. On observe néanmoins qu'il ne peut se prolonger au-delà de la limite imprimée par 391, signalant un fonctionnement manifestement synchrone. L'hypothèse de deux passages dépend quant à elle fortement de l'emplacement du talus de 425b. La largeur du point de passage nord, abstraction faite de l'éventuel levée de terre de 425b, flirte avec les 6 m, tandis que la seconde, la plus incertaine, serait beaucoup plus réduite et de l'ordre d'1,50/1,60 m. A titre d'hypothèse, ces différences peuvent traduire des circulations très bien organisées, la plus grande pouvant être par exemple destinée au bétail ou aux attelages. L'existence du second passage est cependant très discutable, car si le talus de 425b est au sud, alors le segment 391 peut venir en appui, effaçant par là même l'idée d'un accès.

Le segment méridional de 391b est en outre assez court puisqu'il se déploie sur une longueur de 6,50 m. Il ne rejoint pas la fermeture sud de la parcelle et s'achève globalement à la hauteur de la limite sud de la parcelle D. En outre, il n'est pas possible d'affirmer l'existence d'un point de passage entre 391b et 90, puisque cette hypothèse est tributaire de la position du talus de 90b et de son emprise au sol. On se contentera que constater que l'écartement entre les deux creusements est voisin de 2 m, mesure *a priori* assez suffisante pour confirmer cette piste si la levée de terre de 90b est placée sur son flanc nord.

La fermeture sud de la parcelle est également modifiée (90b). Sa portion centrale est condamnée avec un mélange de substrat graveleux et de limon qui a rendu difficile sa perception, tant lors du diagnostic qu'en fouille. La possibilité du rejet du talus primitif reste une proposition parfaitement crédible. Un passage large de 8 m est ensuite aménagé. A l'est, la création cette portion de 90b entérine la destruction du bâtiment 5. La terminaison orientale de cette section n'est pas connue avec précision, du fait de la présence d'un sondage de diagnostic. La fosse 128, située dans son prolongement, pourrait ainsi en faire partie. Enfin, on positionne, sans pouvoir le démontrer par des arguments assurés, le talus de 90b au nord de celui-ci. L'apparition du fossé 70 peut intervenir lors de cette séquence où à la suivante. Il marque *a priori* une division interne de la parcelle E et viendrait idéalement en appui contre le talus de 90b. Implanté en limite est du creusement 54, son talus serait sur son flanc ouest. En effet, compte tenu du pendage du terrain, il aiderait à retenir l'eau et à éviter un engorgement trop rapide. C'est d'ailleurs la solution qui a été retenue à la séquence suivante avec le fossé 53⁴¹.

Au nord de la parcelle E, le fossé 44 est également terrassé (44b). Il en résulte un accroissement de sa longueur qui réduit *a minima* l'emprise du chemin est-ouest puisque toute sa portion sud est barrée par le nouveau creusement. Ce dernier dessine toujours avec 425b une avant-cour et un point de passage vers le sud de la parcelle E, malgré l'absence apparente de construction. La seule qui pourrait être rattachée à cette séquence est le bâtiment 6, qui offre l'avantage d'être facilement accessible depuis les passages est ou nord. En revanche, il entrave la circulation entre les parties nord et sud de la parcelle E, même s'il n'est pas situé entièrement dans l'axe du passage, ce qui d'ailleurs peut justifier son orientation assez curieuse.

⁴¹ Concernant 44b, aucun argument n'est décisif pour la position de son talus. Le choix s'est porté par défaut sur son côté interne.

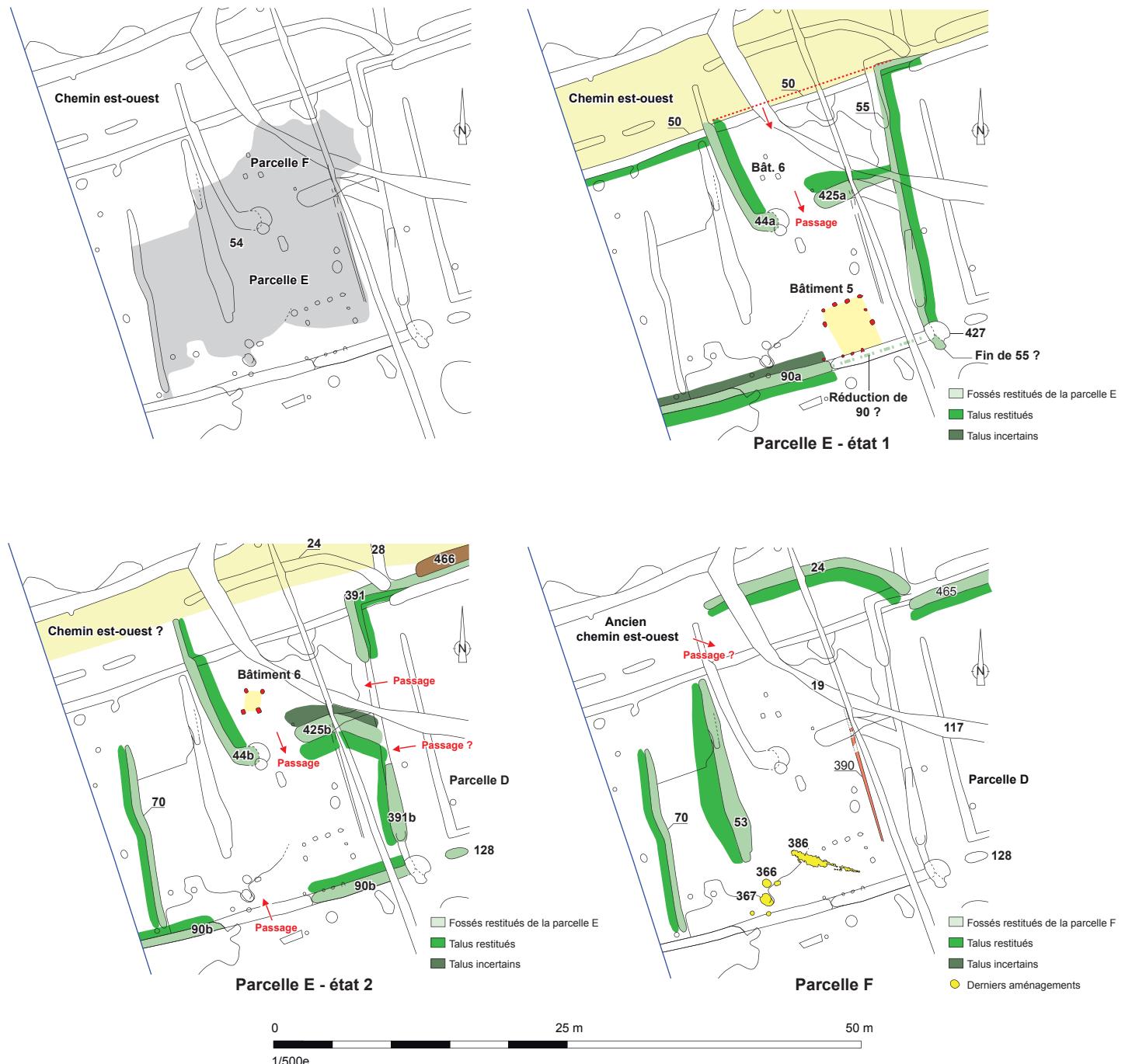


Fig. 72 : Evolution supposée des parcelles E et F (Dao R. Ferrette-Inrap).

Les éléments de datation qui concernent la fin de ce deuxième épisode sont peu nombreux et à rechercher dans le remplissage du tracé 391, avec toutes les réserves exprimées ci-dessus sur l'isolation incertaine de son mobilier. Les céramiques sigillées les plus récentes sont datables de la seconde moitié du II^e siècle (Drag. 37 et Curle 21). Dans la portion orientale de 90b, les quelques céramiques communes à pâte sombre correspondent à des productions de la seconde moitié du II^e siècle ou du suivant.

La dernière grande organisation antique perceptible dans ce secteur du site consacre l'apparition de la parcelle dite F, qui n'est sans doute que l'ultime avatar des deux séquences précédentes, même si de sensibles changements sont assurés. Le plus clair d'entre eux signe l'abandon de la fermeture orientale puisqu'aucune nouvelle limite ne succède au tracé fossoyé 391 (fig. 72). Au nord, ce dernier, à l'image du linéaire 28, est coupé par le fossé 24 qui est

certainement synchrone du creusement 65/65a/465. Rappelons aussi que 65/65a/465 est censé fixer la limite nord de la parcelle D, qui serait alors contemporaine de la F⁴².

L'apparition du fossé 24, dont le talus est présumé au sud, entérine, si ce n'était déjà le cas auparavant, l'abandon définitif du chemin est-ouest, car il entrave les deux tiers de l'emprise de celui-ci. Au sud, la parcelle F ne semble pas disposer d'une limite très concrète. En effet, le tracé 90b est supposé comblé d'après le peu de mobilier découvert. A l'inverse, le fossé 70 est peut-être toujours présent dans le paysage. Hormis 24, le seul nouveau fossé reste le creusement nord-sud 53 dont le talus est en partie fossilisé à l'emplacement de 54 et qui a connu deux grands états de fonctionnement avec un rétrécissement de son gabarit lors du deuxième. En définitive, la parcelle F, telle qu'on peut la percevoir dans le cadre des limites de la fouille, serait largement ouverte à l'est et au sud, tandis qu'un passage peut éventuellement exister entre les fossés 24 et 53. A l'intérieur du nouvel espace, aucun aménagement significatif n'est à signaler. Le seul autre vestige qui pourrait se rattacher à cette séquence resterait l'ornière 390 qui coupe le remplissage du creusement 425, d'après une observation en plan.

Les limites de cette dernière pièce de terre paraissent obturées dans le courant du III^e siècle. C'est du moins ce qu'indique le peu de mobilier découvert dans le comblement de 70 et plusieurs tesson à pâte sombre dans celui de 53.

2.3.12 Le démantèlement de la parcelle F

L'emplacement du fossé 53 est ensuite recouvert par le dépôt 54.3, dont la formation résulte pour une grande part de colluvions auxquels se mêlent des rejets domestiques (*supra* 2.3.11.4.2 Le fossé 53 et **fig. 67** coupes sd 3008). L'intérêt de ce dépôt, outre qu'il s'appuie contre le talus de 53, est d'avoir livré un petit lot de céramiques (48 fragments). Malgré cette quantité modeste, l'échantillon est relativement intéressant pour mériter une présentation détaillée.

2.3.12.1 Mobilier céramique de l'US 54.3 (R. Delage)

Le corpus de la céramique sigillée est assez riche. Sont attestés un plat Lez. 30 en pâte et vernis rouges issu des ateliers de Lezoux des années 170-210 (**fig. 73**, n° 1), un fragment de bord de mortier Curle 21, contemporain du précédent, deux fragments de panse à décor moulé dont un portant un décor de CINNAMVS des années 150-180, ainsi que deux autres fragments de plat Lez. 043 de même datation que ce dernier. Parmi les autres fragments de panse se trouvent des portions de coupe Lez. 44 et plat Lez. 32 en pâte blanchâtre et vernis marron comme le sont les productions des ateliers de l'Atelier. Toutes ces sigillées témoignent du répertoire traditionnellement en vigueur au cours de la seconde moitié du II^e siècle et le début du III^e siècle.

D'autres fragments de sigillée s'avèrent nettement plus récents puisqu'ils peuvent être datés du IV^e siècle. Ils correspondent à la portion décorée à la molette d'une vraisemblable coupe Ch. 320 en type « Argonne » du Bas-Empire (**fig. 73**, n°2). La pâte est de couleur claire, plutôt beige avec très peu de dégraissants : majoritairement des nodules de chamotte rouge. Ces caractéristiques ne sont pas celles des productions d'Argonne elles-mêmes ni même celles des ateliers franciliens de l'est parisien (Mareuil, Villeparisis, etc.). La pâte pourrait s'apparenter à des productions du Poitou. La molette n'est pas observable en entier. Quatre casiers sont identifiables séparés par des doubles lignes : diagonales descendantes / diagonales montantes / croix avec barre verticale au centre et points de part et d'autre / diagonales descendantes. Composition classique pour le IV^e siècle, si ce n'est le motif de croix plutôt rare. Les micro-particularités de la séquence conservée ne se rencontrent pas dans le corpus de Chenet (Chenet 1941), ni dans celui des sigillées franciliennes (Van Ossel 2011), ni parmi les quelques modèles proposés dernièrement pour

⁴² Il s'agit de l'état de la parcelle D qui accueille le bâtiment 4 (*infra* 2.4.6 La phase 6-les derniers grands aménagements).

le Poitou (Guitton 2012).

La céramique mi-fine de mode B dont la pâte est de couleur gris ardoisé, très peu dégraissée, se compose de trois fragments dont un bord en bourrelet, plutôt de jatte.

La céramique commune de mode A compte des fragments de panse en pâte beige ou orangée ainsi que l'embouchure d'une cruche à petite lèvre de section triangulaire à une anse (fig. 73, n°3). Elle s'apparente au type Quimper 316 ou Ch. 3428 du I^{er} siècle. Elle est donc résiduelle au sein de cet ensemble.

La céramique commune de mode B ne comporte qu'une lèvre de pot effilée mais plusieurs fonds cintrés de pot dont un de très petites tailles. Un fond de marmite tripode est également présent. La pâte est noire, la facture de l'ensemble est grossière. En l'absence de bord, il est bien difficile d'attribuer ce vase à type déterminé.

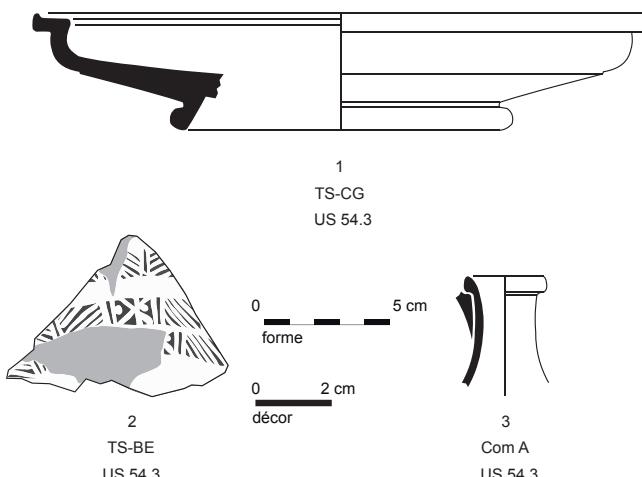


Fig. 73 : Illustration du mobilier du dépôt 54.3 (R. Delage-Inrap).

2.3.12.2 Les derniers aménagements

Comme on le voit, l'installation du dépôt 54.3 ne semble guère antérieure au IV^e siècle d'après deux tessons de sigillée du Bas-Empire. Or, c'est dans cette couche que sont creusées quelques structures à l'image des TP 366 et 367 (*supra fig. 72*), qui ne s'intègrent toutefois pas clairement à un bâtiment et dont les dimensions sont élevées à l'échelle du site. Les poteaux qu'ils accueillaient ont été arrachés, comme l'a démontré l'analyse stratigraphique. Le mobilier se cantonne à une assiette de forme Lez. 45 du milieu et de la seconde moitié du II^e siècle, ainsi qu'à un fragment d'une marmite à pâte sombre proche du type Chartres 815. Ces deux vases, *a priori* résiduel au regard de la datation de 54.3, proviennent du dépôt 54.10 (amas de tuiles) qui comble la partie sommitale de 366 après l'arrachage du poteau⁴³. L'aménagement en pierre 386 est sans doute également tardif d'après sa position stratigraphique. Il est en tout cas assurément postérieur au bâtiment 5 car il est installé au-dessus du poteau 414. Son orientation intrigue aussi car elle s'écarte très nettement de celle du réseau antique. En revanche, elle semble obéir au parcours du fossé 19/117 du groupe 3, présumé du Moyen-Age. Cet aménagement pourrait donc être assez récent et être conservé seulement à l'emplacement du creusement 54.

Le secteur est ensuite définitivement scellé par la couche 54.2. Cette dernière recouvre le dépôt 54.3 et l'amas de tuiles et de matériaux de démolition 54.10. Une nouvelle fois, le mobilier recueilli (60 tessons) appelle quelques commentaires.

⁴³ La numérotation des US des TP 366 et 367 ayant été modifiée par rapport à la minute de fouille, en accord avec les données du sondage 3008 notamment, 54.10 correspond à l'US 7 de cette minute et à l'étude céramique (voir F. 336, US 7). Notons que la marmite est aussi présente dans l'US 379, contemporaine de 54.10, et en surface du poteau 401 appartenant à la clôture C1 de la parcelle B, ce qui intrigue évidemment.

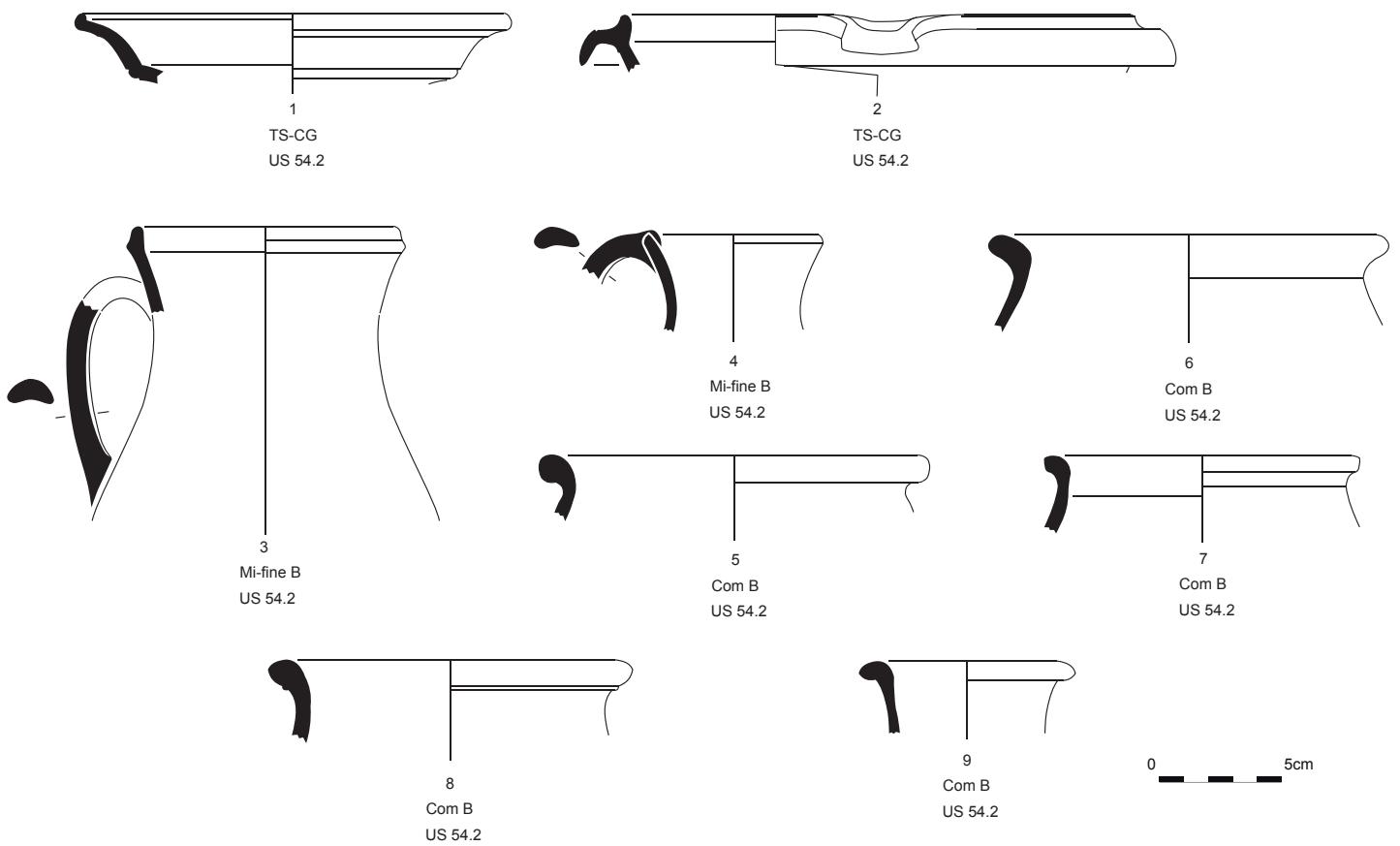
2.3.12.3 Mobilier céramique de l'US 54.2 (R. Delage)

Le corpus de la sigillée est relativement fourni. Il se compose, pour le Haut-Empire, d'un fragment d'assiette issue des ateliers du Sud de la Gaule et d'une majorité de vaisselles du Centre de la Gaule qui peut être datée entre les années 140 et 210. Il s'agit d'un plat Lez. 45 en pâte et vernis rouges du milieu du II^e siècle (**fig. 74**, n° 1), d'un petit fragment de coupe moulée Drag. 37, de deux bords de mortier Curle 21 dont un avec le bec verseur (**fig. 74**, n° 2). Divers fragments de panse viennent en complément. Parmi ceux-ci, il en est un dont les caractéristiques techniques et morphologiques offrent une datation au III^e siècle. Il s'agit d'un bord vraisemblablement de coupe Drag. 37, à la lèvre en amande et à la pâte surcuite comme le sont certaines productions tardives. Un dernier fragment, bien qu'ayant des caractéristiques altérées, se démarque des autres. La pâte est orangée vive non calcaire. Le vernis a disparu. Il correspond à une vaisselle du Bas-Empire issue d'Argonne dont l'apparition en Bretagne concerne essentiellement le IV^e siècle.

Un fragment de céramique à l'éponge est également attesté. Il appartient à une grande forme fermée, vraisemblablement de type Rimbr. 12. La pâte est typique des productions du Poitou. Le revêtement de surface en revanche est relativement uniforme sans doute parce que ce fragment se situe dans la partie basse. Seule une toute petite portion d'engobe plus foncé apparaît dans la partie haute du tesson suggérant le début des traditionnels décors « floraux » de ces vaisselles de table de la seconde moitié du III^e siècle et du suivant.

Un répertoire de céramique mi-fine de mode B, en pâte grise et surface gris noir, presque dépourvue de dégraissants est attesté. Les formes les plus emblématiques constituent des récipients à anse attachée à leur extrémité. L'un est attesté par une anse et un bord non jointifs (**fig. 74**, n° 3), tandis que l'autre l'est par l'anse et le col tronconique sans lèvre simplement agrémenté d'un biseau dans la partie supérieure (**fig. 74**, n° 4). Ce type de production connaît des équivalents dans les niveaux tardifs de Corseul. Bien que la majorité des exemplaires ait une anse attachée au col plus qu'à l'extrémité, quelques cas constituent tout de même des parallèles intéressants (Ferrette 2003, ens. 21, pl. 69, n°41). D'autres fragments de bord sont attestés : un plat à lèvre plate proche des types Menez 9/13 en céramique fine de mode B, ainsi que deux pots

Fig. 74 : Illustration du mobilier du dépôt 54.2 (R. Delage-Inrap).



à lèvre éversée.

La céramique commune de mode B se compose de quelques pots ou jattes à lèvre en bourrelet légèrement éversée (fig. 74, n°s 5 à 9), quelques fonds, la plupart du temps de petites dimensions, cintrés, ainsi que de nombreux fragments de panse en pâte grise ou noire dégraissée.

Un fragment de céramique modelée présente en externe un lissage grossier. Il se singularise des productions du Haut-Empire.

Des fragments de panse d'une amphore en pâte calcaire beige correspondent à une amphore de Narbonnaise.

Ce lot montre un assemblage assez hétérogène, avec des sigillés du milieu du II^e siècle et des vaisselles de tables plus tardives, comme la céramique à l'éponge ou les pichets en mi-fine B qui sont caractéristiques de la fin du III^e siècle au plus tôt. En définitive, les mobiliers de 54.3 et 54.2 soulignent que la fin de l'occupation antique doit être fixée dans le courant de la première moitié du IV^e siècle dans cette partie de la zone d'étude.

2.3.13 La parcelle G et les fossés isolés

Cette dernière pièce de terre, déjà évoquée *supra*, est localisée au nord de la fouille. A l'ouest, elle serait fermée par le fossé 7/28 pouvant être contemporain du segment 49/466. A l'est, elle serait bordée par le tracé 35b et disposerait d'une large entrée à son angle sud-est (fig. 75). Aucun aménagement significatif n'est conservé à l'intérieur de cet espace.

Le fossé 7/28, postérieur au chemin est-ouest, a été exploré à deux reprises afin de connaître son profil. Très arasé, son ouverture est de 1 m (sd. 3115) à 1,20 m (sd. 3111) pour une profondeur n'excédant pas 20 cm. Il est comblé par des limons bruns à brun gris et aucun mobilier n'est à signaler. A la hauteur du sondage 3111, son flanc oriental est bordé de deux creusements, une fosse ovalaire (fosse 16) et un creusement longiligne (15) pouvant correspondre à un segment de fossé dont la date d'apparition n'est pas cernée. Fortement érodés et n'ayant livré aucun mobilier, la chronologie relative entre 15 et 16 est en

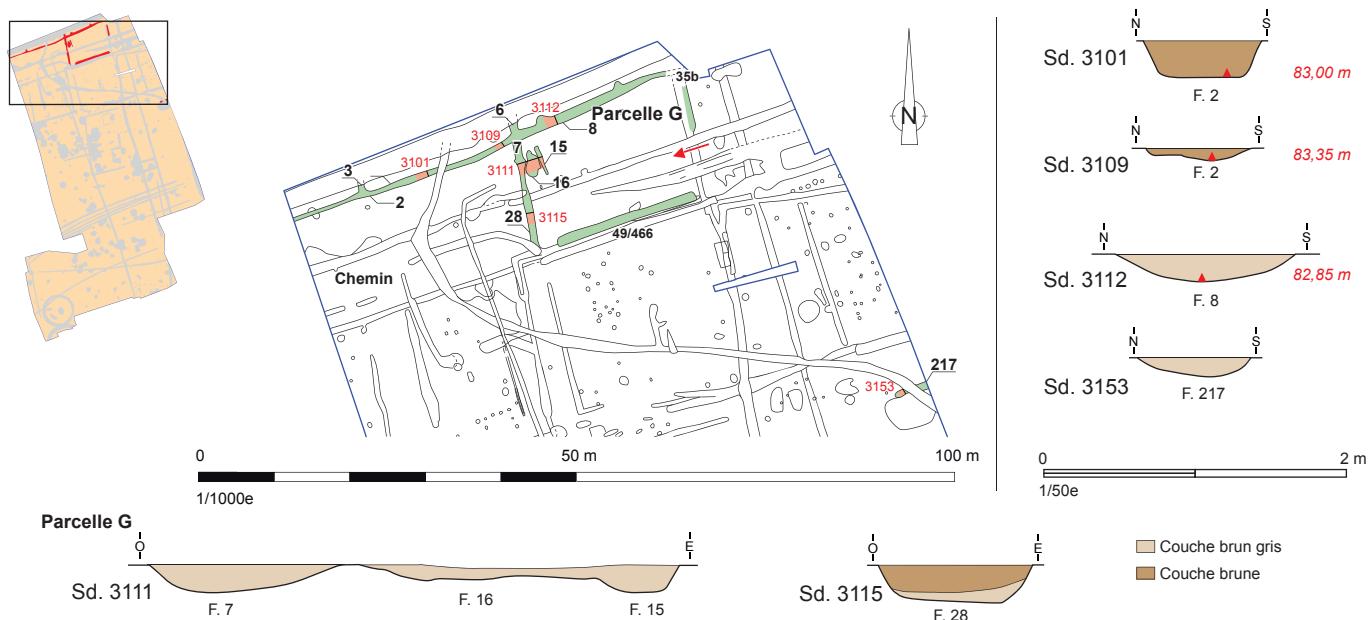


Fig. 75 : Plan de localisation et relevés des profils des fossés 7/28, 2, 8 et 217 (Dao R. Ferrette-Inrap).

outre indéterminée.

Le fossé 7/28 croise sur son passage le tracé est-ouest 2/8 situé à l'extrême nord de la fouille. Leur intersection n'a pas fait l'objet d'aucune exploration, or ce point ne semble pas négligeable. D'ouest en est, les 3 sondages entrepris (fig. 75, sd. 3101, 3109 et 3112) soulignent que le tracé 2/8 dispose d'un profil très variable et que son fond n'obéit pas à la pente naturelle du terrain. Une remontée de sa base s'observe en effet à l'approche du fossé 7/28 (sd. 3109). Il est alors très vraisemblable que le segment 2 s'appuie contre celui-ci. Il ne serait donc pas équivalent au tronçon 8, pourtant situé dans sa continuité. Le profil en cuvette arasée de ce dernier rappelle d'ailleurs celui du fossé 7 à la hauteur du sondage 3111. En définitive, le linéaire 8 pourrait être un retour au fossé 7/28 et fermer la parcelle G au nord. Le linéaire 2 serait aussi contemporain de celle-ci et viendrait en appui. Ce pourrait être le cas également de l'amorce du fossé 6 qui se trouve dans le prolongement de 7. Compte tenu d'une étude restée limitée, il n'est pas possible d'être plus précis sur le sujet.

Le dernier fossé du groupe 2 est une amorce de creusement dégagée en limite est du décapage (fig. 75, fossé 217, sd. 3153). L'unique sondage souligne un creusement en cuvette arasée, large de 0,75 m et profond d'une douzaine de centimètres. Les 3 tessons en céramique commune recueillis ne permettent pas de cerner le moment de son comblement.

2.3.14 Une zone funéraire diffuse

Trois tombes du Haut-Empire ont été découvertes dans la partie sud-est de la fouille, dans un secteur où le nombre d'aménagements fossoyés antiques se réduit très fortement (fig. 76). Ces sépultures sont isolées et ne paraissent pas enserrées dans un ensemble particulier, même si les limites du décapage n'ont peut-être pas permis d'appréhender la totalité de l'espace funéraire. Deux de ces sépultures sont des incinérations (291 et 377), tandis que la troisième peut correspondre à une tombe à crémation ou à inhumation (281).

2.3.14.1 La fosse 281 (*M. Le Puit-Texier*)

La fosse est plutôt de forme rectangulaire en plan (longueur 0,80 m ; largeur 0,40 m), au fond plat et aux parois évasées (cliché 54, fig. 77). Le comblement comprend du limon brun homogène avec de rares traces de charbon de bois. Fortement érodée, elle n'est conservée que sur une dizaine de centimètres. Une cruche en céramique à pâte claire, dont seule la partie inférieure est conservée, repose à l'extrême sud de la fosse en position verticale, sans toutefois être posée directement sur le fond (cliché 55). En l'absence de l'embouchure, ce récipient demeure difficile à dater.

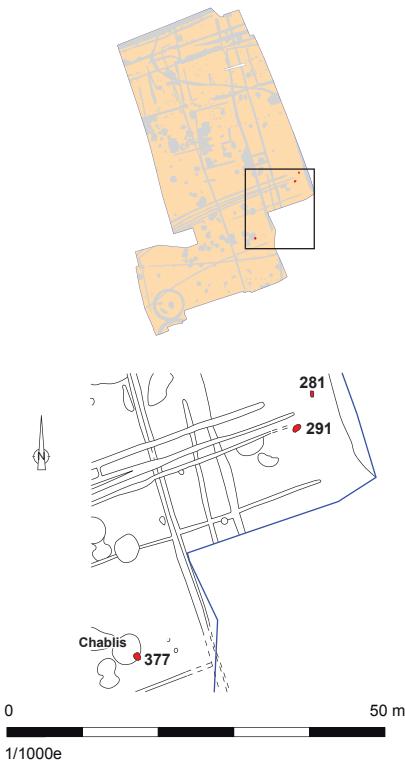


Fig. 76 : Localisation des fosses 281, 377 et 291 (Dao R. Ferrette-Inrap).

Cliché 54 : Vue de la fosse 281 après un premier nettoyage de surface (C. Guého-Inrap, 16.07.2013-8669).



Cliché 55 : Vue en coupe du dépôt homogène comblant la fosse 281 et de la cruche à pâte claire (C. Guého-Inrap, 16.07.2013-1469).



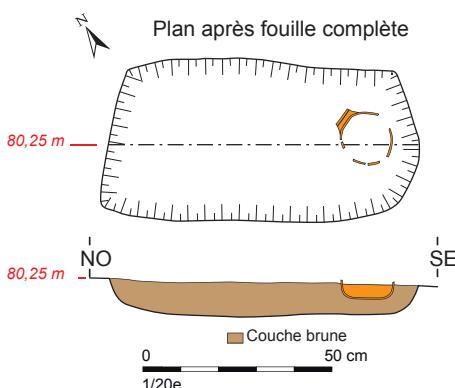


Fig. 77 : Plan et coupe de la fosse 281 (Dao S. Le Berre-Inrap).

Le vase en céramique a été amputé au niveau du col et de la panse en raison de l'érosion de la fosse par les activités agricoles. Il reposait selon un pendage SE /NO. Très incomplet, son contenu a fait l'objet d'un tamisage à l'eau. Le sédiment limoneux brun clair ne contenait ni restes osseux, ni charbon de bois. L'absence d'ossement dans le vase évoque la possibilité d'une autre vocation funéraire, telle un dépôt d'accompagnement. Ce dépôt a été effectué à l'extrémité sud d'une petite fosse rectangulaire. Un espace est ainsi laissé vacant dans plus du tiers de l'excavation (environ 0,50 m de long). Cette configuration étaye également l'hypothèse d'une tombe à inhumation dont les ossements n'ont pas été conservés en raison de l'acidité du sol, et destinée, d'après les dimensions de la fosse, à un très jeune sujet (périnatal).

2.3.14.2 La fosse 291 (*M. Le Puit-Texier*)

La fosse, de forme ovale en plan (longueur 1,20 m, largeur 0,75 m, profondeur conservée environ 20 cm), est comblée de limon argileux mêlé de charbons de bois. Elle est très perturbée par des galeries animales qui ont entraîné des déplacements de charbons ou de clous. L'urne en céramique se situe à l'extrémité NE de l'excavation. Elle penche légèrement en direction de l'ouest, partiellement détruite et écrasée par les activités de labours (fig. 78, clichés 56 et 57)⁴⁴. De nombreux clous en métal (une soixantaine) se trouvaient dispersés dans le comblement de la fosse, sans organisation particulière.

⁴⁴ Comme le montre bien le cliché 57, l'urne ne repose pas sur le fond de la fosse et son remplissage inférieur se démarque nettement du comblement sommital. On peut donc se demander si l'incinération n'a pas été placée à l'emplacement d'un creusement plus ancien.



Cliché 56 : Vue de la fosse 291 après un premier nettoyage de surface. On note parfaitement les nombreuses perturbations dues à des fouisseurs qui ont entraîné des remontées charbonneuses ainsi que le pendage de l'urne (C. Guého-Inrap, 16.07.2013-1460).



Cliché 57 : Coupe de la fosse 291. Son remplissage est fortement bouleversé par des galeries (C. Guého-Inrap, 17.07.2013-1494).

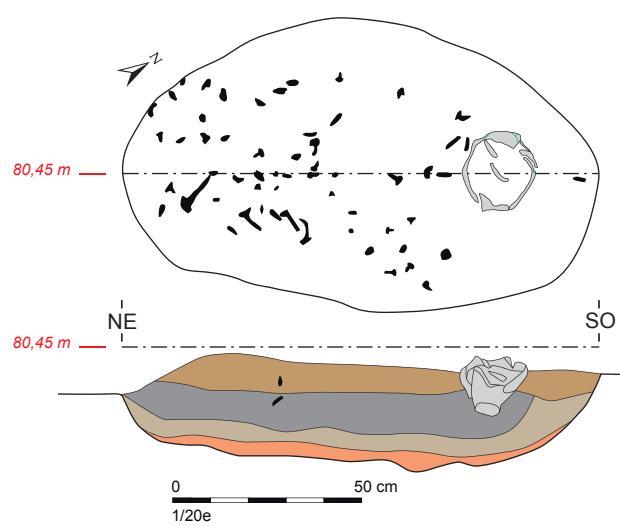


Fig. 78 : Plan et coupe de la fosse 291 (Dao R. Ferrette-Inrap).

- Couche argileuse brune plus ou moins charbonneuse avec clous
- Couche limoneuse et charbonneuse avec clous
- Couche brun claire avec marbrures blanchâtres
- Couche argileuse brune à orangée avec des poches de charbons

2.3.14.2.1 Le contenu de l'urne

L'urne en céramique est incomplète (hauteur environ 20 cm). Des fragments du col et de la panse ont versé à mi-hauteur dans le vase. En raison de l'état de conservation très partiel du dépôt, son contenu a été tamisé sous un filet d'eau. Les os se sont révélés peu concentrés. Ils sont pour certains directement en contact avec la paroi de l'urne, ce qui tend à montrer qu'ils ont été déposés directement dans le vase sans contenant organique, par exemple en textile. Le sédiment se compose de limon brun ocre, comportant des charbons de bois (densité assez faible).

2.3.14.2.2 Données anthropologiques

Les os présents dans l'urne sont très lacunaires et fragmentés. D'un poids total de 41,3 g (**tab. 15**), ils représentent une part très modeste d'un squelette d'un grand adolescent ou d'un sujet adulte gracile. Il est impossible d'être plus précis concernant l'âge au décès du sujet car les éléments osseux font défaut. Le squelette est représenté par des portions crâniennes (neurocrâne, face), des fragments de diaphyses d'os longs des membres supérieurs et inférieurs. Les restes dentaires sont absents, et le tronc est à peine représenté par un fragment de vertèbre. Leur couleur blanche confirme une combustion homogène et poussée.

Crâne	Tronc	Membres supérieurs	Membres inférieurs	Membres indéterminés	Indéterminés	Total
20,19	0,24	0,6	4,82	11,57	3,88	41,3g

Tab. 15 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 291.

2.3.14.2.3 Datation de l'urne (R. Delage)

L'urne est un pot en céramique commune de mode B archéologiquement complet (**fig. 79**). La pâte est grise avec de nombreux dégraissants. Il s'agit d'une forme élancée avec un col court et une lèvre éversée plutôt saillante. La morphologie et les caractéristiques techniques de ce vase sont identiques à celles d'un autre récipient mis au jour lui aussi au sein d'un contexte funéraire à Saint-Jacques-de-la-Lande (objet 1 de la sépulture 4 ; Pouille 2009). La datation proposée pour ce vase de comparaison est la fin 1^{er} siècle et le suivant.

2.3.14.3 La fosse 377 (M. Le Puil-Texier)

La fosse est de forme plutôt ovale (longueur 1 m, largeur 0,75 m, profondeur conservée 15 cm). Son comblement comprend du limon argileux avec des zones de plus ou moins fortes concentrations charbonneuses. L'urne en céramique est un peu décentrée vers le SE de la fosse. Elle repose en position verticale. De nombreux clous (44 au total) sont également dispersés au sein du comblement

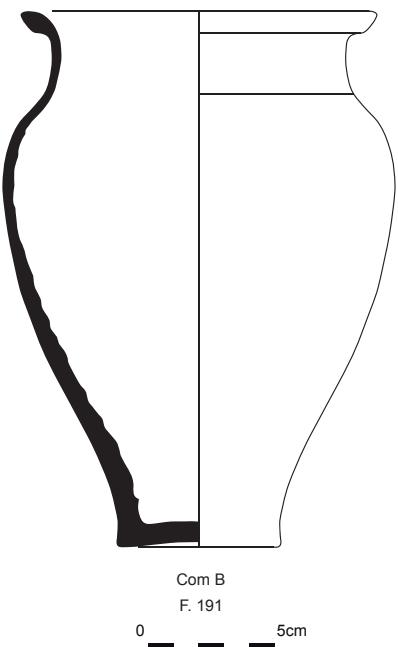
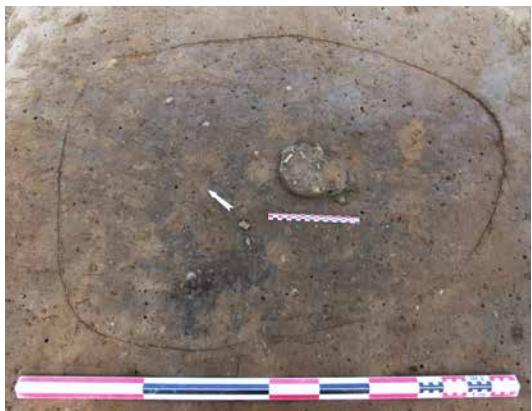


Fig. 79 : Urne en céramique 291 (Dao R. Delage-Inrap).



Cliché 58 : Vue de la fosse 377 après un premier nettoyage de surface (A. Valérien-Inrap, 17.07.2013-8741).



Cliché 59 : Coupe de la fosse 377 (A. Valérien-Inrap, 18.07.2013-8762).

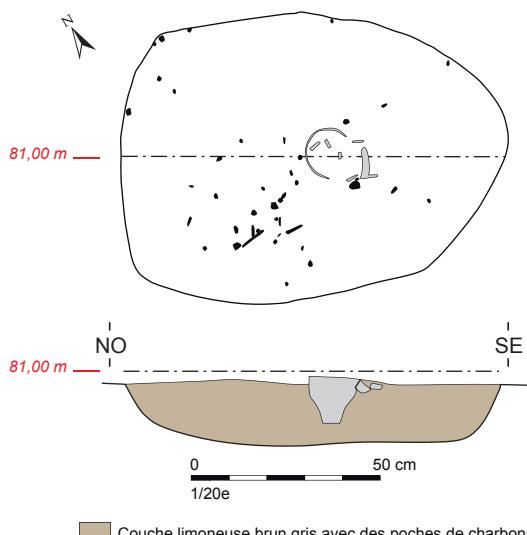


Fig. 80 : Plan et coupe de la fosse 377
(Dao R. Ferrette-Inrap).

Fig. 81 : Amas osseux en cours de dégagement. On remarque au centre une absence d'ossement qui pourrait être liée à la présence d'un élément périsable n'ayant laissé aucune trace : textile, offrande alimentaire... (M. Le Puil-Texier-Inrap).

(fig. 80, clichés 58 et 59).

2.3.14.3.1 Le contenu de l'urne

L'urne, incomplète, est fragmentée dans sa partie supérieure. Préservé sur 10 cm de hauteur, il s'agit toutefois du dépôt le mieux conservé, par conséquent il a fait l'objet d'une fouille minutieuse. L'urne est comblée de limon brun, très peu charbonneux. Les ossements se sont avérés peu concentrés alors que c'est généralement le cas dans la partie inférieure de l'urne (loi de la gravité et tassement au cours du temps). Une absence d'ossement au centre de l'urne pourrait indiquer la présence d'un élément organique disparu. En effet, les ossements disposés en périphérie ont subit une contrainte qui se manifeste par



un pendage ou un maintien de champ (fig. 81).

2.3.14.3.2 Données anthropologiques

Les restes osseux recueillis dans l'urne sont ceux d'un unique sujet d'âge adulte. Malheureusement, les extrémités osseuses faisant défaut, l'âge au décès ne peut être davantage précisé. D'un poids total de 213,95 g (tab. 16), ils se composent essentiellement de fragments crâniens (occipital, temporaux, neurocrâne et face (maxillaire, fig. 82) et de diaphyses des os longs. Les restes dentaires ne sont guère représentés, tout comme le tronc dont on ne compte que quelques fragments de vertèbres (tab. 16, fig. 83). On notera une légère surreprésentation des vestiges crâniens probablement en raison de la destruction d'une partie du dépôt. Les ossements ont une couleur qui varie entre le blanc et le gris clair. Cette gamme chromatique confirme une combustion poussée, mais l'exposition aux flux thermiques n'a pas été constante pour l'ensemble des os.

Crâne	Tronc	Membres supérieurs	Membres inférieurs	Membres indéterminés	Indéterminés	Total
55,48	1,31	22,35	15,96	93,52	25,33	213,95g

Tab. 16 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 377.



Fig. 82 : Détail d'un fragment de maxillaire droit de l'individu (M. Le Puit-Texier-Inrap).

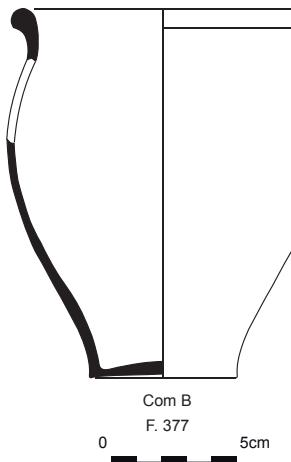


Fig. 84 : Urne en céramique 377 (Dao R. Delage-Inrap).

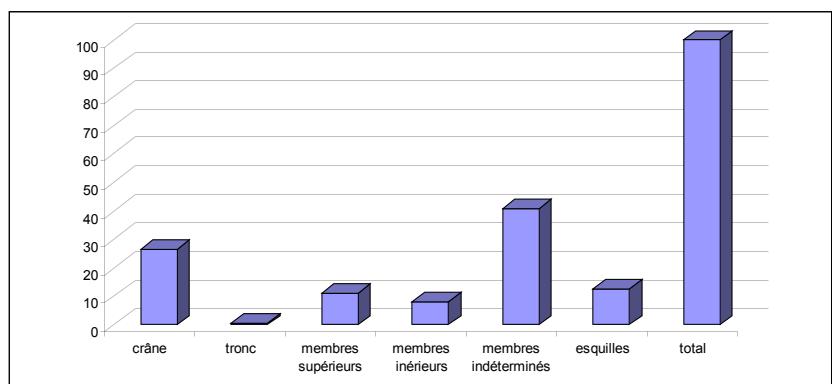


Fig. 83 : Représentation proportionnelle des os par région anatomique provenant de la tombe 377.

2.3.14.3.3 Datation de l'urne (R. Delage)

Il s'agit d'un pot en céramique commune de mode B (**Fig. 84**). La lèvre est en bourrelet à peine saillant, la paroi du vase est fine, tandis que la pâte est grise. La forme, relativement « basique », est difficile à caractériser sur le plan chronologique.

2.3.14.4 Conclusion : une modeste unité funéraire du Haut-Empire ? (M. Le Puit-Texier)

Les deux dépôts cinériaires découverts lors de cette opération documentent le rituel de la crémation durant la période du Haut-Empire. Dans les deux cas illustrés, les ossements des défunt ont été prélevés et déposés dans un réceptacle en céramique. Les vases ossuaires ont ensuite été placés directement dans une fosse distincte de l'aire de crémation⁴⁵. On dénombre un unique sujet dans chacune des urnes, aucune pièce osseuse en double, ni incompatibilité anatomique n'a été relevée, mais les dépôts sont incomplets. Ils contenaient les vestiges d'un adulte et d'un individu de taille adulte (grand-adolescent ou adulte gracile). Les ossements présentent une couleur dominante blanche, argumentant une combustion poussée et/ou une conduction du bûcher⁴⁶. Ceux de l'ossuaire 377, semblent avoir été moins exposés au flux thermiques.

L'observation du comblement des urnes montre que les os prélevés sur le bûcher ne sont pas forcément séparés des témoins de combustion tels que les charbons de bois. Ils sont en effet présents dans chaque dépôt, cependant en faible quantité. En outre, la présence de clous, dans le comblement des fosses

⁴⁵ C'est pourquoi on utilise le terme secondaire par opposition aux tombes primaires (bûcher).

⁴⁶ La couleur des os nous renseigne sur la température de la crémation. Leur dureté constitue également un indicateur important (Duday *et al* 2000). La gamme chromatique des ossements est en effet tributaire de la température, du tirage du foyer, ou encore de la durée d'exposition (Grévin, 2004).

377 et 291, témoigne de l'intention d'enfouir les résidus de combustion avec le défunt. Ces clous, de modules variables⁴⁷, proviennent très probablement des différents objets intégrés lors de la cérémonie funéraire, provenant de l'édification du bûcher ou d'un contenant permettant le transport du défunt, ou encore, aux possibles dépôts d'objets accompagnant le défunt (coffres ou coffrets...). Ce type de tombe renfermant l'ossuaire et les résidus de bûcher, très répandu dans le monde antique (« *Branschüttungsgräber* » : Van Doorselaer, 1967), est également fréquent en Armorique⁴⁸.

Le cas particulier de la structure 281 est d'une interprétation délicate. Il peut s'agir des reliquats d'un dépôt cinéraire ou éventuellement du dépôt de vase accessoire⁴⁹. Cependant l'absence d'ossement et surtout de charbons de bois, contrairement à l'autre structure funéraire mise au jour à proximité (291) pourrait évoquer, avec toute la prudence qui s'impose, la possibilité d'une inhumation d'un très jeune sujet. Le vase en céramique découvert dans la fosse a permis son attribution chronologique aux I^{er}-II^e siècles. Le rituel de la crémation est prédominant durant cette période, à l'exception des enfants en bas âge qui font l'objet d'un traitement funéraire différent attesté à la fois par les textes antiques (Pline l'Ancien, I^{er} siècle ap. J.-C., NATVRALIS HISTORIA) et les découvertes archéologiques (Blaizot et al. 2003, p.5). Ils sont le plus souvent inhumés. Nous manquons d'exemples en Armorique, notamment en raison des problèmes de conservation des os inhérents à la nature acide des sols (Galliou 1989 p. 50). Selon le recensement effectué par ce même auteur, les tombes à inhumation sont peu nombreuses à l'époque antique (Galliou 1989 p. 50). Par conséquent les exemples se trouvent plus éloignés dans l'ouest de la France, au sein de nécropoles urbaines comme à Jublains, à Pîtres (Galliou 1987) ou encore à Evreux (Pluton et al. 2008) dans lesquelles les inhumations concernent exclusivement les enfants en bas âge (moins de 1 an) pour la période du Haut-Empire. En milieu rural, les tombes des plus jeunes peuvent être intégrées dans l'espace domestique : la *pars rustica* des *villae*, les *vici*, près des maisons ou aux abords des fossés...mais également dans de plus rares cas au sein du cimetière communautaire (Blaizot et al. 2003 p.5). Encore très mal connue sur le territoire armoricain, il est possible que nous soyons en présence de ce type de pratique funéraire qui peut passer inaperçue, surtout dans le cas de fosse sans mobilier.

La proximité des tombes avec les vestiges d'occupations d'époque gallo-romaine, qui peut appartenir à une frange de la *pars rustica* d'un établissement agricole, permet de proposer l'hypothèse d'un lieu funéraire dévolu à tout ou partie⁵⁰ de cette population. S'il n'est pas rare de découvrir de petits ensembles de tombes⁵¹ dans les campagnes Armoricaines, la situation topographique des cimetières par rapport aux sites habités est rarement établie avec précision en raison des limites d'emprises explorées (Blaizot et al. p. 25). Pour ces raisons, il est très difficile, dans l'état actuel de la recherche, de préciser le mode d'organisation de ces petites unités funéraires et leur attribution à un groupe humain précis (unités d'ordre familial et/ou société plus étendue ?).

⁴⁷ Ces clous n'ont pas fait l'objet d'une étude typologique dans le cadre de ce rapport.

⁴⁸ Chantepie (Blanchet 2010), Montauban-de-Bretagne (Juhel 2012), Brielles (Pouille 2014).

⁴⁹ Rappelons par exemple des structures similaires découvertes à Montauban-de-Bretagne illustrant le dépôt de vase accessoire dans des fosses, sans ossement, au sein de l'ensemble funéraire, une coutume, certes rares, mais reconnue pour l'époque antique (Blaizot 2009)

⁵⁰ Exploitant, personnel d'exploitation, propriétaire, famille...

⁵¹ Groupes variant de deux à une vingtaine de sépultures (Galliou 1989, p. 24). Concernant les découvertes récentes et les groupes les plus conséquents d'un point de vue numérique, citons le cas de Châteaugiron (Catteddu 2013) qui a livré un ensemble funéraire constitué de 14 tombes se développant en marge (environ 50 m) des vestiges d'occupations d'un domaine agricole antique (II^e-III^e siècles). A Brielles, en Ille-et-Vilaine, un groupe de vingt sépultures borde le probable chemin d'accès au domaine rural (Pouille 2014).

2.3.15 Les autres aménagements

Un plus d'une quinzaine de structures en creux est présumée contemporaine du réseau fossoyé du groupe 2. Il s'agit le plus souvent de fosses, plus rarement de trous de poteau, et d'un four qui se répartissent dans les 2/3 tiers nord de la fouille, donnant parfois l'impression d'être groupés, mais dont l'interprétation reste assez délicate. Seuls deux de ces creusements sont localisés sur l'emprise du chemin est-ouest, nombre assez réduit qui paraît finalement assez logique. Un ensemble de fosses et négatifs de poteaux se trouve au sud du tracé C, tandis qu'une série d'excavations s'intercalent entre les parcelles D et A. Enfin, quelques grandes fosses aux contours parfois très irréguliers ont été sondées de part et d'autre la limite orientale de cette dernière pièce de terre. Pour finir sur cette présentation générale, le mobilier, comme souvent sur le site, est très rare, ce qui ne permet pas de cerner avec assurance la période de fonctionnement et d'abandon de ces creusements. Certains comblements en sont en outre totalement dépourvus. Il est donc possible que plusieurs creusements soient antérieurs ou postérieurs aux organisations du groupe 2.

2.3.15.1 Les fosses 43 et 462

Ces deux fosses sont situées à l'emplacement de l'aire de circulation du chemin est-ouest (**fig. 85**, fosses 43 et 462). Le creusement 43 est dans la portion ouest de ce dernier. De forme allongée (2,75 m x 0,55 m) et profond d'une vingtaine de centimètres, son orientation est conforme aux fossés bordiers du chemin, ce qui semble valider son appartenance à la période romaine. Sondé mécaniquement, son profil évoque celui d'un court fossé, tandis que son remplissage monotone ne livre aucun matériel. L'hypothèse d'une ornière semble à proscrire au vu des dimensions de 43 et surtout au regard de l'absence d'une seconde empreinte plus au nord. A l'ouest, 43 pourrait fonctionner avec le creusement 42 non sondé car incomplet en plan, mais d'orientation et de gabarit similaires. Ces deux structures se trouvent assez remarquablement dans la continuité du bord nord du fossé 49/466 qui participe à la délimitation de la parcelle G (*supra* 2.3.13 La parcelle G et les fossés isolés). En définitive, on privilégiera, concernant l'interprétation de 43, la piste d'un court segment de fossé, à l'image de 42, dont la mise en place interviendrait à une période où le chemin n'est plus en fonction.

La fosse 462 se trouve quant à elle dans la portion orientale de l'axe de circulation, au contact de son fossé bordier 64. L'exploration de leur intersection a révélé qu'elle était antérieure à ce dernier. Il s'agit d'un creusement ovalaire (1,60 m x 1,40 m), fortement érodé (15 cm de profondeur) et au comblement lessivé. Aucun mobilier n'a été rencontré et il est bien difficile d'avancer une fonction concernant ce creusement qui peut-être antérieur aux aménagements antiques.

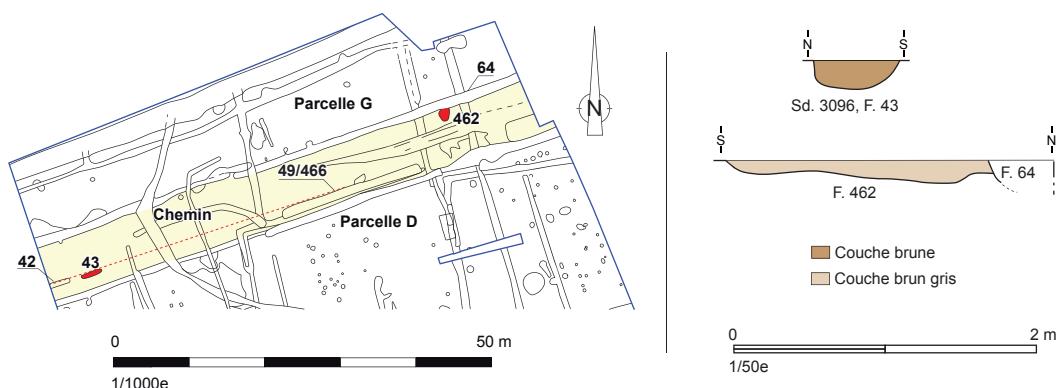


Fig. 85 : Plan de localisation et coupes des fosses 43 et 462 (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.15.2 Les fosses 140, 160, 161 et 408

Ces quatre structures se trouvent entre les parcelles A/B et la pièce de terre D (**fig. 86**). La fosse 140 a été rencontrée dans le cadre du diagnostic (TR. 17, F. 54 ; Roy 2008, fig. 04). Interprétée alors comme un fossé, le sondage exploratoire entrepris dans le cadre de cette intervention a effacé toute sa partie sud (Roy 2008, fig. 09), expliquant son plan incomplet. Elle mesure près de 1,50 m dans le sens est-ouest pour une profondeur irrégulière et au maximum d'une vingtaine de centimètres. Son comblement intègre plusieurs fragments de terre cuite architecturale et un morceau d'une céramique commune à pâte sombre. Dans le cadre du diagnostic, un mortier Curle 21 en sigillée de Gaule centrale et un pot en commune sombre tournée avaient été recueillis, ainsi qu'un fragment de statuette en terre blanche (Roy 2008, p. 8). Ces objets situent le comblement de 140 dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle. La fosse oblongue 408 (0,85 m x 0,35 m) a quant elle été fouillée par moitié dans le cadre de la fouille, mais son relevé n'a pas été réalisé pour une raison inconnue. Son remplissage a fourni 6 tessons dont un morceau d'une assiette en sigillée de type indéterminé du pôle de La Graufesenque et datable des années 60-90.

Le creusement 161 est proche par son plan et son orientation de 408. Il s'agit d'une structure quadrangulaire à fond plat mesurant d'est en ouest 1 m et 0,40 m du nord au sud. Conservée sur 12 cm, son bord ouest est droit, tandis que sa paroi opposée remonte en pente douce. Son remplissage de surface s'individualise par un limon beige riche en charbons de bois, mais l'essentiel de son comblement paraît naturel. Il n'est pas possible de préciser la fonction de 161 qui n'a livré aucun mobilier. Elle est peut-être à mettre en relation avec le creusement 160 qui la jouxte au sud. De plan circulaire, son diamètre de 0,75 m évoque un imposant négatif de poteau mais qui serait isolé, ou une petite fosse, aucun élément n'autorisant à trancher entre les deux propositions. Conservé sur 25 cm, son remplissage homogène a fourni le fond d'un pot en céramique commune sombre qui permet juste une attribution à la période romaine.

En définitive, on retiendra qu'il est délicat de se prononcer sur la nature des aménagements rencontrés dans cette partie du site, aménagements qui de surcroît ne paraissent pas contemporains, comme le montrent les mobiliers des structures 140 et 408.

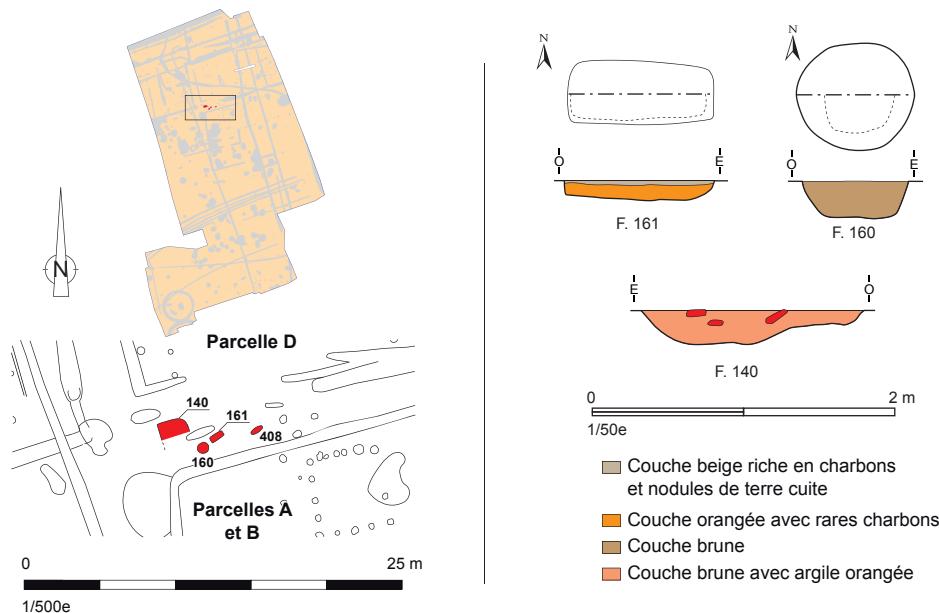


Fig. 86 : Plan de localisation et coupes des fosses 161, 160 et 140 (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.3.15.3 Les structures 189, 190, 199, 202, 245, 266 et 444

Ces aménagements sont relégués dans la partie est du site, plus précisément au sud du tracé C qui participe notamment à la séparation des parcelles C et A/B (**fig. 88**). Leur gamme est variée et comprend un four arasé, des fosses plus ou moins importantes et des trous de poteau. Ces vestiges ne dessinent aucune organisation cohérente et sans doute ne sont-ils pas tous synchrones.

Au sein de ceux-ci, le four 245 paraît relativement isolé. Il est situé dans le prolongement de la clôture C2 de la parcelle B (*supra 2.3.8.1 Description des aménagements*). De plan circulaire (diamètre de 1,05 m), le four est très arasé puisqu'il est conservé sur 15 cm de haut. En plan, il se distinguait par une couronne rougeâtre correspondant à la cuisson de l'encaissant, surtout forte au sud-est. De nombreux éléments vitrifiés ont été découverts au sommet de son remplissage. Son comblement stratifié se révèle curieux puisque l'installation de la couche sommitale brunâtre et charbonneuse (US 1), avec donc ces éléments vitrifiés, semble intervenir après l'abandon de la structure. Elle coiffe en effet un limon clair (US 2), assez homogène, qui signe la fin de l'utilisation du four. On rencontre ensuite un dépôt charbonneux, parfois blanchâtre, qui surmonte le fond rougi de la structure (**cliché 60**). Le mobilier rencontré se cantonne à un tesson d'une céramique à pâte claire (US 1) et à un morceau de poterie protohistorique considéré comme résiduel (US 3). On retiendra finalement que la période de fonctionnement et l'utilité du four 245 ne sont pas cernées.



Cliché 60 : Vue du four 245 aux parois rouges en cours de fouille. On distingue l'US 1 au sommet et le dépôt charbonneux blanc qui recouvre son fond (A. Valérien-Inrap, 16.07.2013-8667).

La fosse 266 est également isolée puisqu'elle est située à l'est du tracé B, dans la continuité du fossé 264, sans qu'il soit possible d'envisager un lien fonctionnel entre les deux. De plan ovalaire (0,90 m x 1,10 m), avec un bord sud plus régulier néanmoins, son profil est évasé et son fond en cuvette. Son comblement homogène a livré 3 tessons de céramique commune dont la période chronologique reste indéterminée. L'utilité du creusement est également inconnue.

Tous les autres aménagements se situent au contact du tracé C (**fig. 88**). C'est le cas de la fosse 202 qui présente un plan ovalaire (1,20 m x 1,40 m). Son profil souligne un creusement en cuvette conservé sur 20 cm de haut. Son comblement à dominante brune comprend une partie d'un *catillus* (*infra ci-dessous*), des tuiles et de nombreuses scories métalliques qui semblent signifier une condamnation rapide d'un creusement dont la fonction n'est pas établie (**cliché 61**). La présence de scories indique surtout l'existence d'une activité

métallurgique à proximité. Si l'on se fie aux quelques tessons ramassés, 4 en tout, celle-ci pourrait s'inscrire dans le courant du I^{er} siècle d'après une assiette en sigillée de Montans qui ne trouve pas de parallèle au sein de la typologie de



Cliché 61 : Vue de la coupe de la fosse 202 dont le comblement intègre une meule et de nombreuses scories (G. Guého-Inrap, 22.07.2013-1567).

ce groupe de production.

Le matériel de mouture de la fosse 202 (V. Brisotto-Inrap)

La fosse 202 a livré un fragment de *catillus* façonné dans un granite à deux micas à grains moyens (**fig. 87**). D'un diamètre d'environ 0,38 m, l'épaisseur maximale de la pièce est de 7 cm. Elle possède un bandeau large (8 cm) marqué d'un poli étendu attestant du réemploi du fragment comme polissoir (**fig. 87, n° 1a**). La face active de la meule légèrement concave présente elle, une usure moins marquée. Des dépôts d'oxyde ferreux y sont visibles, tout comme sur une partie du flanc, évoquant une possible seconde réutilisation dans une activité métallurgique (**fig. 87, n°s 1b et 1c**).

Deux autres fosses de grandes dimensions sont également à mentionner (199 et 444, **fig. 88**). Le creusement 444, au plan ovalaire irrégulier, mesure 2,80 m du nord au sud et 1,20 m à 1,80 m d'est en ouest. Il s'agit néanmoins d'un creusement très érodé, conservé sur 10 cm, dont l'utilité n'est pas connue. Seule la présence de cassons de terre cuite autorise une attribution à l'époque romaine. La fosse 199, dont l'orientation est similaire à 444, est plus intéressante en raison son état de conservation. Sondée mécaniquement, ses dimensions sont d'un peu plus de 3 m pour sa longueur et de 1,60 m pour sa largeur⁵². Conservée sur une hauteur d'une quarantaine de centimètres, son profil souligne une paroi ouest verticale et un bord opposé plus oblique, tandis que son fond est assez plat. Celui-ci accueille sur son flanc est un trou de poteau (199a) de plan plutôt quadrangulaire et conservé sur 6 cm. Le comblement de la fosse 199 se compose à sa base d'un sédiment brun orangé homogène, sorte d'interface entre le sol naturel et le remblaiement de la fosse proprement dit. Vient ensuite une couche grise renfermant de nombreux charbons de bois et des morceaux de tuiles qui attestent de rejets domestiques (curage de foyers ?), sans doute à un moment où le creusement est ouvert d'après la matrice grise qui les contient et dont la formation résulte certainement d'une stagnation d'eau et du dépôt de particules (**cliché 62**). Cette séquence est suivie sur le flanc ouest de la fosse d'un apport de sédiment brun à orangé comprenant des blocs de schiste. De nouveau, la piste d'un apport volontaire est proposée en raison de la présence

⁵²

En raison de ce sondage mécanique, le relevé précis en plan de la fosse 199 n'a pas été accompli.



Fig. 87 : *Catillus* découvert dans la fosse 202 (Dao et clichés V. Brisotto-Inrap).

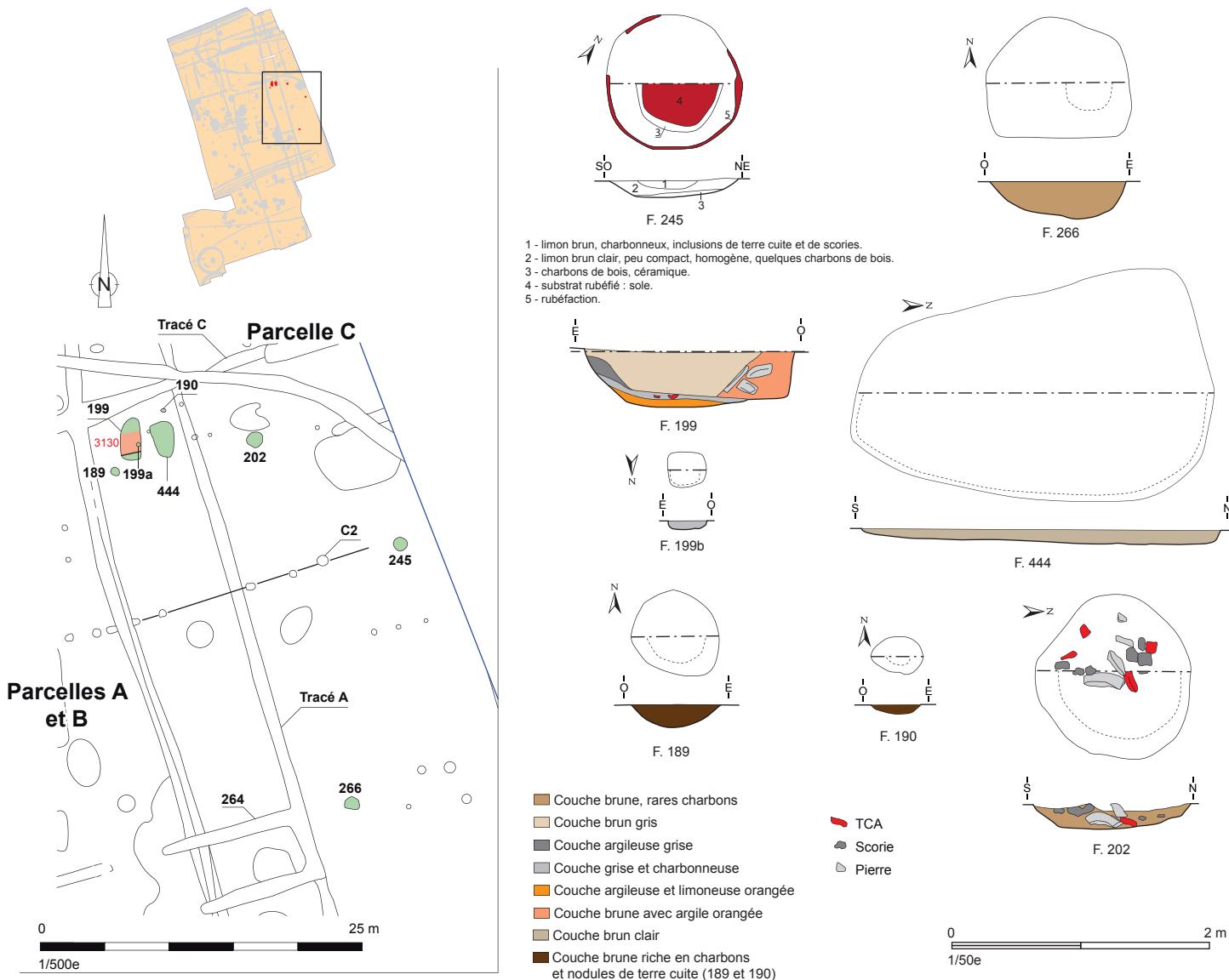


Fig. 88 : Plan de localisation des structures 189, 190, 199, 202, 245, 246 et 444. Coupes et relevés en plan (Dao S. Le Berre, R. Ferrette-Inrap).

de ces pierres qui sont exogènes. Ce n'est pas le cas en revanche de la couche gris sombre qui tapisse le bord opposé. Enfin, la fosse 199 est définitivement scellée par une couche à dominante brune et intégrant des poches blanchâtres et des oxydes de ferro-manganèse. Manifestement, cet apport s'est produit de façon naturelle. Le mobilier prélevé se résume à 13 tessons qui n'ont pu faire l'objet d'une isolation satisfaisante, à l'exception d'une bouteille de type Lez. 105 en céramique sigillée, sans doute produite à Lubié durant la seconde moitié du II^e siècle ou le début du suivant, et découverte lors du décapage. Parmi les 12 autres tessons, il faut mentionner un fragment d'assiette du service C de La Graufesenque de la fin du I^e siècle, sans doute résiduel, d'après une panse de céramique métalloscente du troisième quart du II^e siècle de Gaule centrale. En définitive, le comblement de la fosse, malgré les incertitudes pesant sur la provenance exacte de ces récipients, ne doit pas intervenir avant 175 ap. J.-C. Reste à définir sa fonction éventuelle. En raison de sa situation, le TP 199a, dont la base est à 81,15 m, est sans doute contemporain de la fosse. Il peut désigner l'emplacement d'un équipement léger, en l'occurrence une échelle rudimentaire autorisant l'accès au fond de 199. Dans ce cas, celle-ci pourrait être une structure semi-excavée, recouverte par une élévation en matériaux périssables. Cette proposition éclaire la présence des blocs de schiste qui peuvent alors correspondre à un solin accueillant initialement une sablière basse, puis démonté et jeté dans 199. Des exemples de structures semi-excavées, aux plans similaires ou proches, ont récemment été mis au jour sur le site de La Métrie à Corseul (22). L'une d'entre elles est assurément comblée au III^e siècle, avec des matériaux de démolition résultant d'un incendie (torchis brûlés, nombreux fragments de tuiles), d'après une amphore Dr. 20 reposant sur son fond⁵³. En définitive, la fosse 199 doit marquer l'emplacement d'un petit bâtiment en matériaux périssables et semi-enterré. A titre d'hypothèse, il peut s'agir d'un cellier ou d'un édifice en lien avec une activité artisanale, telle le filage⁵⁴. Sur le plan chronologique, sa destruction aux alentours du dernier

⁵³ La fouille a eu lieu en 2014 et les données ne sont pas encore exploitées au moment de la rédaction de ces pages. Il s'agit de la fosse 176 du site de La Métrie dont les dimensions sont plus grandes (2 m x 4 m). Deux trous de poteau inscrits sur son fond signalent l'emplacement de piliers destinés au soutien d'une couverture. L'amphore en question était en place avant l'incendie.

⁵⁴ Voir pour exemple sur ce sujet, les résultats de la fouille du Val-de-Gravel à Corseul



Cliché 62 : Coupe est de la fosse 199 montrant sa dynamique de remplissage. Au premier plan, le TP 199a (R. Ferrette-Inrap, 31.07.2013-8952).

tiers du II^e siècle n'est pas incompatible avec l'abandon de la parcelle A, placé au plus tôt vers le milieu du II^e siècle, d'après des arguments fragiles. Rien n'interdit cependant un fonctionnement synchrone avec la parcelle B qui lui succède. Il s'agirait alors d'un bâti à la durée de vie limitée puisque les limites de cette dernières apparaissent comblées au III^e siècle.

et dirigée en 2014 par N. Menez-Inrap.

Deux trous de poteau ont été repérés dans l'environnement de la fosse 199 (*supra fig. 88*, TP 189 et 190), sans que l'on puisse affirmer avec certitude qu'ils sont liés à cette dernière. Le premier, 189, offre un diamètre assez grand et de l'ordre de 0,70 m pour une hauteur conservée de 15 cm. Son comblement très charbonneux et incluant des nodules de terres cuites confirme un creusement d'origine anthropique. Un remplissage similaire concerne 190, beaucoup plus arasé (28 cm x 0,40 m, profondeur 6 cm).

2.3.15.4 Les fosses 178, 218, 219, 234, 472 et 475

Ce dernier ensemble de structures se trouve à cheval sur les parcelles A et B (**fig. 89**). Compte tenu des contraintes calendaires et de leurs dimensions assez grandes pour certaines d'entre-elles, toutes ont été explorées à la minipelle afin de permettre de vérifier leurs caractéristiques et de comprendre leur fonction et leur datation, notamment au regard des parcelles A et B. Certaines de ces fosses, 178 et 472, ont déjà été évoquées précédemment en lien avec les limites de ces deux pièces de terre. Ainsi, la chronologie relative entre le creusement 472 et le fossé 233 de la parcelle B n'est pas assurée, en raison d'un remplissage sommital lessivé (*supra 2.3.6 La parcelle B*). Les explorations mécaniques conduites dans ce secteur laissent perplexes quant à la nature de ces creusements, dont seule une partie a d'ailleurs été étudiée. A la hauteur du sondage 3031, la fosse 218 forme une dépression profonde au maximum de 25 cm, dont le fond et les contours sont très irréguliers. Elle est comblée par un sédiment limoneux brun, certainement naturel, renfermant quelques tuiles et 5 tessons de céramique à pâte sombre qui n'autorisent aucunement une datation. On doit également préciser que ce creusement n'atteint pas l'altérite et se contente d'entamer un limon orangé. C'est également le cas du creusement 219 dont le remplissage n'a fourni qu'un fragment de tuile. Dans ce cas précis, contours et fond montrent une certaine régularité. Tel n'est pas le cas de 234 dont le plan comprend là encore plusieurs excroissances. Ses parois sont aussi dissymétriques et quelques blocs de quartz ont été observés sur son fond. Le comblement monotone a livré un fragment d'une tuile et deux morceaux d'une céramique commune à pâte sombre antique.

Les faits 178, 472 et 475 ne forment certainement qu'un seul et même creusement, à l'ouverture assez incertaine. En effet, l'arrêt de ces fosses au contact du fossé 177 de la parcelle A n'est qu'artificiel et résulte d'un décapage complémentaire destiné à retrouver le parcours de celui-ci⁵⁵. Comme exposé ci-dessus, il n'a pas été possible de déterminer les relations chrono-stratigraphiques avec les limites des parcelles A et B, la dépression 178 se résumant au nord du sondage 3169 à une simple « couche » épaisse de quelques centimètres. Sur la coupe sud de cette vignette, son fond est souligné de profondes irrégularités, suggérant des terrassements multiples, et se trouve à 0,30 m sous le niveau de décapage. Son comblement est avant tout naturel et intègre de nombreuses poches blanchâtres. Point non négligeable, la base de 178 n'entame pas, à l'instar de 472, la couche d'altérite mais seulement un limon orangé. Hormis quelques cassons de tuiles, aucun matériel n'a été rencontré. 472 est un peu plus profonde et de nouveau son fond irrégulier intrigue. Le mobilier le plus parlant se résume à une panse de mortier Drag. 45 taillée en jeton de 5,5 cm de diamètre et perdu ou jeté dans le courant du III^e siècle. Enfin, le sondage 3223 intéressant 475, a révélé une conservation de 6 cm au maximum, ce qui n'a pas justifié de relevé.

Que faut-il en définitive retenir de l'exploration de ces creusements ? D'abord que leurs relations avec les limites des parcelles A et B ne sont pas assurées et que le mobilier rencontré n'autorise aucunement à la clarifier. Le jeton en sigillée fournit certes un *terminus post quem*, mais il s'agit dans ce cas d'un argument chronologique fragile, car il est fait dans un récipient occupant une fonction primaire et le moment de sa perte ou de son rejet reste inconnu. Ensuite, il est assuré qu'il s'agit de creusements superficiels qui percent avant tout une couche de limon et non l'altérite. Ce point semble un indice significatif

⁵⁵

Ce point est validé par les levés topographiques successifs.

pour proposer une tentative d'explication. En effet, on peut se demander si toutes ces fosses ne forment pas à l'origine un seul et même creusement, comblé naturellement comme le montre la nature des sédiments les colmatant et la rareté des artefacts. Ce secteur de la fouille serait par conséquent une zone d'extraction superficielle, certainement érodée, terrassée par plusieurs personnes ou équipes, et dont seuls les points bas seraient conservés. Cette théorie expliquerait les fonds irréguliers, mais aussi l'absence d'entame de l'altérite. Le but de ces travaux seraient alors de récupérer un sédiment plus ou moins argileux destiné à la réalisation de surfaces de circulation ou, pourquoi pas de parois en terre. Cette excavation, restée ouverte, se serait ensuite comblée naturellement, puis l'érosion superficielle, à laquelle s'ajoute le décapage mécanique, aurait fait son œuvre. En conclusion, tous les impacts fouillés ou non dans ce secteur de l'emprise pouvaient à l'origine n'en former qu'un et les relations avec les limites des parcelles A et B demeurent inconnues.

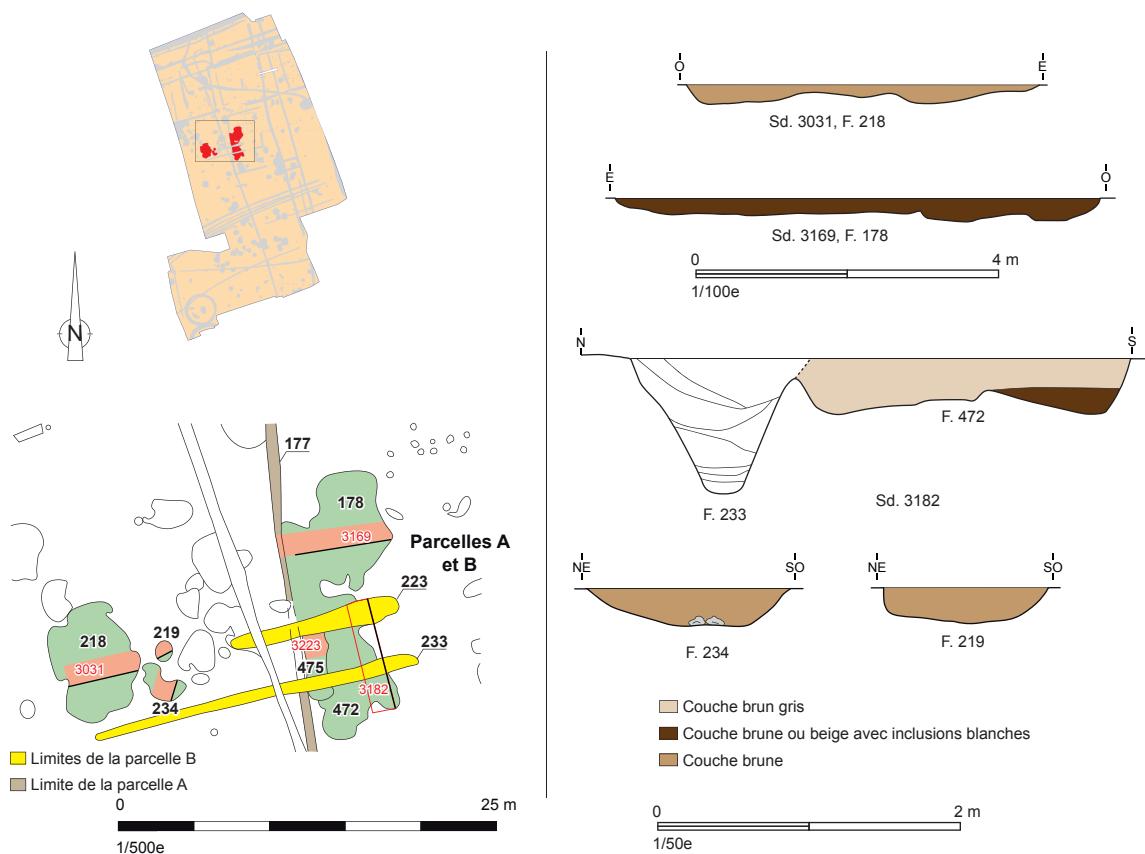


Fig. 89 : Plan de localisation et coupes des structures 178, 218, 219, 234, 472 et 475. (Dao S. Le Berre, R. Ferrette-Inrap).

2.4 Synthèse sur les aménagements du groupe 2

L'exposé des données rend compte d'une occupation plus complexe que ne laisse croire une simple lecture du plan. Cette complexité s'exprime au travers de la superposition ou de la juxtaposition de plusieurs fossés au même emplacement. A l'inverse, certaines limites, telles celles de la parcelle A, ne semblent avoir connu qu'un seul grand état d'utilisation, même si l'érosion assez forte du site a pu conduire à la disparition de la séquence sommitale des tracés fossoyés. Du reste, la parcelle A pourrait d'ailleurs avoir une durée de fonctionnement beaucoup plus longue que ne le laissent croire les profils assez simples de ses fossés. A cette complexité stratigraphique s'ajoute la rareté du mobilier, notamment céramique, qui ne permet pas de cerner de façon convenable les grandes organisations du réseau fossoyé du groupe 2.

Celles-ci sont résumées sur la **fig. 90** qui compile les évolutions par grands types d'aménagements, en fonction des relations stratigraphiques observées sur le terrain et des quelques datations fournies par le mobilier. Ainsi qu'elle le montre, le tracé B désigne certainement l'occupation la plus ancienne, tandis que la parcelle A serait la première à apparaître, certainement lors de la création du chemin est-ouest, même si une création plus précoce peut-être discutée (*infra* ci-dessous). A l'opposé, les derniers aménagements ont été identifiés à l'emplacement de la parcelle E mais leur utilité et leur chronologie ne sont pas connues. Dans le détail, la restitution des occupations du groupe 2 est plus complexe que ne le laisse paraître la **fig. 90**, car plusieurs propositions sont possibles en fonction des secteurs et de leur état de conservation.

En définitive, ces occupations se divisent en 6 phases principales, mais plusieurs des structures présentées *supra* n'entrent pas dans un cadre chronologique certain. Les exemples les plus simples en l'espèce concernent les fosses isolées livrant pas ou peu de matériel. De même, il est très délicat, voire impossible de rattacher les trois sépultures à une période particulière. Les réceptacles ou le vase de la fosse 281, qui ne contient aucun os brûlé, sont datables du Haut-Empire, sans plus de précision. Leur localisation pourrait indiquer qu'ils sont liés à la parcelle A, mais ce point reste très hypothétique. On retiendra finalement que ces tombes se trouvent dans un secteur où très peu d'aménagements antiques sont présents. Concernant la chronologie globale du groupe 2, celle-ci semble s'ancrez, sur la base de maigres mobiliers, avant le changement d'ère. A l'opposé, les dernières organisations disparaissent dans le courant du IV^e siècle. C'est dans ce cadre tardif que quelques aménagements ont été repérés à la hauteur de la parcelle E (phase 7, *infra* ci-dessous).

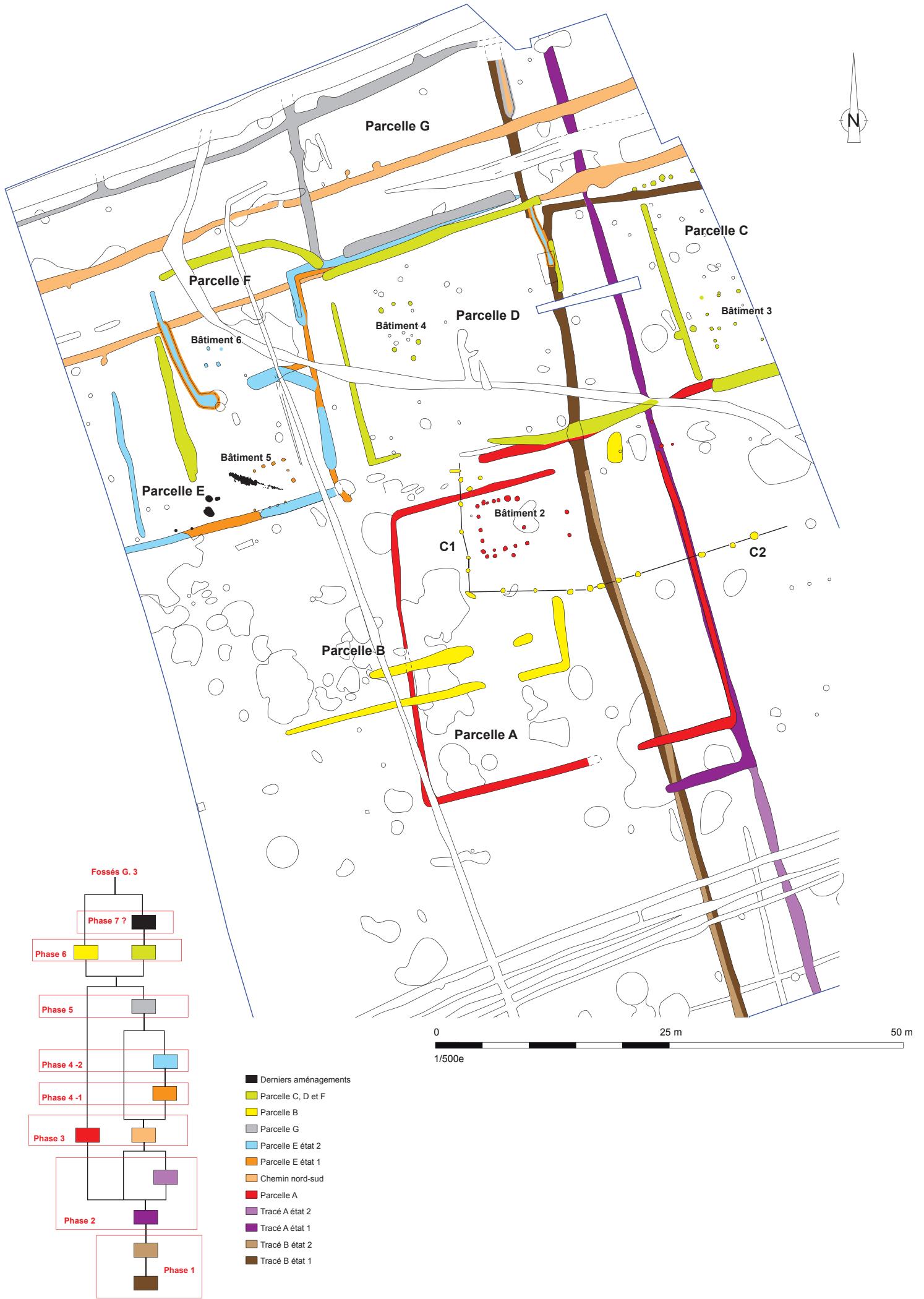


Fig. 90 : Illustration de la succession des aménagements élaborée à partir des données stratigraphiques (Dao R. Ferrette-Inrap).

2.4.1 La phase 1- l'apparition du tracé B

Le fossé le plus ancien demeure au premier chef le tracé B, dont le parcours tend à désigner une partie d'un enclos dont l'essentiel a été effacé par l'avenue Georges Clémenceau à l'est (**fig. 91**). Au nord, le fossé 60/35a est associé à son fonctionnement pour des raisons expliquées *supra* (2.3.4 Synthèse sur les tracés A et B et le chemin est-ouest). Le tracé B a connu deux grands états, le second n'ayant été observé que dans les 2/3 sud de son parcours. On le perd en effet pratiquement à la hauteur de la fermeture nord de la parcelle A, ce qui peut laisser croire que cette pièce de terre apparaîtrait dès la phase 1-état 2. Celle-ci serait alors fermée sur ses 4 côtés et disposerait au moins d'un passage au sud. Idéalement, le talus du tracé B-état 2 serait placé sur le flanc ouest de ce dernier. Toutefois, hormis l'arrêt supposé du tracé B –état 2, aucun argument ne défend cette piste et une nécessaire prudence s'impose finalement, compte tenu de la durée d'existence présumée de la parcelle A.

La datation du tracé B demeure inconnue. Seuls quelques tessons de facture protohistorique suggèrent une création antérieure au changement d'ère, sans plus de précisions.

2.4.2 La phase 2- l'apparition du tracé A

Elle s'illustre par l'apparition du tracé A, dont l'histoire se décompose dans un premier temps en deux séquences. Au nord, l'état 1 coupe le retour du tracé B. D'abord parallèle à la limite de la phase 1, le fossé de l'état 1 s'étire depuis l'extrémité nord de la fouille sur une longueur de 81 m avant de s'orienter à l'ouest puis de s'achever (**fig. 91**). Cet arrêt tendrait à confirmer l'existence de la parcelle B, même si le segment 272 n'est pas dans le prolongement de la fermeture sud de cette pièce de terre. Si cette dernière n'est pas encore présente dans le paysage, alors l'utilité de 272 ne peut-être restituée. Dans un deuxième temps, le fossé 273/290 vient en appui contre l'angle sud-est du tracé A-état 1 et se poursuit au-delà de l'emprise décapée.

Les jalons chronologiques font encore largement défaut. Seule l'introduction de quelques tessons de céramique commune à pâte sombre antique traduit une évolution chronologique au regard de la phase 1. L'absence d'élément de forme ne permet cependant pas d'apporter des compléments. Une apparition du tracé A au début de notre ère reste donc une proposition haute.

2.4.3 La phase 3- l'apparition du chemin est-ouest

Cette troisième phase voit la réalisation du chemin est-ouest, bordé de part et d'autre de fossés rectilignes (**fig. 91**). Sa limite sud coupe le fossé 60/35a de la phase 1 et le tracé A-état 1. Sa limite nord n'est sans doute pas continue. Une réduction de son gabarit à la hauteur d'un fossé du groupe 3 suggère que ce dernier a coupé la terminaison du segment ouest. L'existence de cette dernière s'expliquerait, malgré le manque de preuve, par un point de passage entre les tronçons 18 et 27. Cette ouverture hypothétique serait large de près de 11 m. Au nord du chemin, seul le fossé 35b (deuxième état du fossé 35 du tracé A) peut apparaître dès cette phase. Son arrêt avant l'axe viaire semble en effet traduire une synchronie entre ces éléments. Une création plus tardive est toutefois plausible (*infra* ci-dessous, parcelle G).

Le fossé sud contenant le chemin semble quant à lui continu, même si une grande partie a été effacée par des aménagements plus récents, ce qui bien évidemment laisse quelques incertitudes. On suppose que pour libérer au maximum la bande de circulation que les talus sont au nord et au sud des limites fossoyées.

La parcelle A apparaît au plus tard lors de cette phase. Son côté oriental est clairement contenu par le troisième état du tracé A, le fossé 264. La pièce de terre forme un petit enclos en plan disposant d'une ouverture au sud et d'un accès fermé par une barrière à son angle nord-est. Cet aménagement s'appuie également sur la levée de terre du tracé C qui borde le fossé 409 ou 145. A



Fig. 91 : Plans synthétiques des phases 1 à 4-état 1 des aménagements du groupe 2 (Dao R. Ferrette-Inrap).

l'intérieur du quadrilatère, seul un bâtiment sur poteaux plantés est présumé contemporain (bâtiment 2). Son accès s'effectue certainement depuis l'est. Sa fonction reste indéterminée ; la possibilité d'un habitat ou d'un édifice à vocation agricole sont les deux pistes principales.

Comme précédemment, aucun marqueur chronologique déterminant ne favorise le bornage de cette période qui doit s'inscrire dans le courant du I^{er} siècle.

2.4.4. La phase 4- une densification du réseau fossoyé

La phase 4 se caractérise par un développement du réseau fossoyé qui participe, entre le chemin et la parcelle A, à l'encadrement de nouvelles pièces de terre plus ou moins bien individualisées. Concernant l'axe viaire, si sa limite nord resterait inchangée d'après les données disponibles, le fossé sud initial est abandonné en partie et oblitéré par un nouveau tracé. En outre, les limites nord des parcelles nouvellement créées empiètent à la marge sur la bande de roulement, illustrant par la même un maintien de l'utilisation du chemin. Compte tenu des évolutions stratigraphiques des fossés, deux états caractérisent cette période.

Au sud-ouest, l'état 1 voit la création de la parcelle E (*supra fig. 91*). Celle-ci se trouve pour partie à l'emplacement d'une dépression (54), interprétée comme une zone d'extraction superficielle de matériaux, en l'occurrence du limon, mais qui reste non datée. L'apparition de la parcelle E marque *a priori* la condamnation d'une partie du fossé sud du chemin car cette pièce de terre se compose de deux espaces principaux. Une avant-cour, bordée de fossés sur trois de ces côtés et débouchant sur l'axe viaire, ouvre sur une partie comprenant au moins un bâtiment sur poteaux plantés dont la vocation n'est pas connue. On observe tout de même que son implantation s'opère dans l'axe du passage de l'avant-cour. Au sud, la parcelle E est fermée par un fossé qui, comme exposé *supra*, doit s'achever ou sinon se réduire avant d'atteindre le bâtiment 5. A l'est, elle est clôturée par un fossé continu qui s'oriente à l'ouest à la hauteur du chemin en détruisant au passage le fossé bordier primitif de celui-ci. Cette nouvelle limite participe à la définition d'une nouvelle pièce de terre, dénommée D-état 1, difficilement caractérisable en raison de la conservation du site. Aucun indice de bâtiment en matériaux périssables n'est attesté et seule l'amorce d'une clôture sous forme d'un segment de fossé est envisagée à l'ouest par le biais du creusement 476. Ce dernier doit se raccorder sur une limite est-ouest, en grande partie effacée par des aménagements plus récents, tandis que la portion orientale du fossé sud du chemin est soit maintenue en l'état, soit terrassée de nouveau. Au sud, on estime que le tracé C et la parcelle A sont conservés.

Les évolutions de la phase 4-état 2 concernent avant tout les parcelles E et D (**fig. 92**). A propos de la première, ses fossés est et sud sont repris, entraînant la disparition du bâtiment 5 dont l'alignement de poteaux méridional est effacé en partie par le passage du linéaire 90b. A cette occasion, un passage assez vaste est aménagé au niveau de la fermeture sud de la pièce de terre. Une situation analogue concerne la limite orientale qui n'est dorénavant plus continue. La réalisation d'une ouverture sur ce côté permettrait de gagner l'hypothétique bâtiment 6, interprété comme un grenier aérien et dont le caractère très dégradé a été souligné. Les fossés qui délimitaient initialement l'avant-cour sont aussi terrassés, sans doute à la suite d'engorgements. Le fossé de partition interne 70 peut apparaître dès cette phase car il vient manifestement en appui sur 90b. La transformation de l'avant cour conduit à une réduction significative de l'emprise du chemin est-ouest puisque le fossé 44b empiète clairement sur celle-ci. Cet aspect est confirmé par la fermeture orientale de la parcelle E-état 2 qui s'oriente à l'est (391) pour clôturer au nord l'espace D-état 2. Cette nouvelle limite s'achève alors à la hauteur du segment 476 qui doit toujours être en fonction ou sinon apparaître seulement lors de cet épisode. A l'intérieur de l'espace D-2, aucun aménagement n'est présumé contemporain. Enfin, concernant la portion orientale du chemin, on estime que ses fossés bordiers

peuvent être toujours présents dans le paysage.

Les indices chronologiques qui autorisent à dater ces aménagements sont peu nombreux. Le premier état du fossé 90 est comblé dans le courant du II^e siècle au plus tard d'après une cruche proche de la forme Quimper 328. Ce pourrait être le cas également des fossés 425a et 44a d'après de maigres indices mobiliers.

2.4.5 La phase 5- l'abandon du chemin est-ouest

Les principales évolutions se produisent au nord de la fouille, mais nous n'avons qu'une vision limitée en plan. Elles consacrent la condamnation du chemin est-ouest puisque son emprise est partiellement occupée par la pièce de terre G (**fig. 92**). Celle-ci forme un quadrilatère disposant *a priori* d'un accès au sud-est, à la hauteur des ornières observées lors de la fouille. Ces impacts de charriots sont peut-être en relation avec le fonctionnement de cette parcelle plutôt qu'avec celui de l'axe viaire. En outre, le fossé 35b participerait à la matérialisation de son accès. Cette limite est donc conservée dans le paysage ou apparaît seulement lors de cette phase 5. Aucun élément ne permet de trancher entre ces deux options. La création de l'espace G implique quoi qu'il en soit l'obturation de la portion orientale du fossé bordier nord et l'arasement de son talus. D'après la découverte d'un pot ansé proche du type Quimper 411, cette entreprise interviendrait dans le courant du II^e siècle, voire au suivant. On suppose, sans pouvoir le démontrer, que la partie est du fossé sud est aussi condamnée à ce moment là. Sur son côté méridional, la parcelle G est fermée par un nouveau fossé (49/466) qui borde aussi au nord l'espace D-3 où aucun équipement significatif n'est identifié. A l'est, le creusement 49/466 s'achève à la hauteur de 476, confirmant l'existence d'une limite nord-sud majeure. Toutefois, il n'est pas certain que ce dernier segment soit toujours présent compte tenu de son gabarit modeste. Une haie ou un talus apparaissent des marqueurs plus crédibles. A l'ouest, 49/466 s'arrête avant d'atteindre la fermeture nord-sud de la pièce de terre G. Cette particularité doit s'expliquer par un appui sur le talus interne de celle-ci. On suppose en outre que le fossé ouest de cette parcelle se raccordait initialement sur le segment conservé de 391 apparu à la phase 4, la jonction entre les deux ayant été brisée par un aménagement plus récent. A l'ouest de la parcelle G, le fossé bordier nord de l'ancien chemin est certainement prolongé lors de ces travaux par le segment 20/25. Cette action conduit à la condamnation de l'ouverture créée à la phase 3, tandis que ce nouveau tracé viendrait en appui contre la fermeture ouest de la parcelle G. A l'extrémité nord de la fouille, le fossé 2, dont on a souligné la remontée à l'approche de l'angle nord-ouest de l'espace G, doit également être créé à cette occasion, même si son rôle avec le linéaire 18/20/25 n'apparaît pas très clair puisqu'ils enserrent une bande de terre assez étroite d'environ 5,90 m, soit 20 pieds. Pour le reste, les parcelles A et E-2 sont sans doute maintenues en l'état, en l'absence d'éléments tangibles illustrant des changements.

Cette phase 5 se caractérise en définitive par la disparition complète du chemin créé à la phase 3. Celle-ci est le signe d'une réorganisation profonde du parcellaire antique dont l'emprise de la fouille ne permet pas d'apprécier pleinement la portée, mais qui semble prendre place dans le courant du II^e siècle au plus tôt.

2.4.6 La phase 6- les derniers grands aménagements

Cette phase signale l'apogée des aménagements antiques avec une dernière grande modélisation et la création de nouvelles parcelles (**fig. 92**, parcelles F, D-4, B, C), parfois au détriment d'anciens espaces puisque la pièce de terre A est démantelée à cette occasion, ce qui peut paraître assez tardif au regard de son apparition supposée, au plus tard à la phase 3.

A l'extrémité est de la fouille, la création de la parcelle C lors de cette période repose sur des arguments fragiles. Ce sont tout d'abord son rapport avec le tracé C, en l'occurrence son dernier état illustré par le fossé 410 (*supra* 2.3.7.1

Description du tracé C). Manifestement, la fermeture ouest de la parcelle C est établie à la hauteur d'une entrée aménagée à la hauteur du tracé C. Ce passage permet une communication entre le secteur nord et la parcelle B. Ensuite, la découverte d'une amphore Dr. 20 du III^e siècle ayant servi à cacher des espèces numéraires, en l'occurrence des antoniniens pour les derniers témoins qui en subsistent, constitue aussi un argument non négligeable. Comme on l'a exprimé (*supra 2.3.9.3 La fosse dépôt 454*), cette cache devait être placée dans le talus du fossé ouest de la parcelle C. Relativement protégée, cette proposition implique *a minima* que la levée de terre est présente dans le paysage. On ne peut toutefois exclure une apparition légèrement plus ancienne du fossé, avant le III^e siècle, mais certainement pas dans les premiers temps de l'occupation antique. Quoi qu'il en soit, on retiendra en définitive que la parcelle C est très incomplète en plan, une grande partie de sa surface ayant été détruite à l'est de la fouille. Elle doit aussi accueillir au moins un bâtiment, également oblitéré en partie, mais dont l'emplacement s'accorde avec celle de la cachette monétaire. Sa fonction reste indéterminée, mais l'hypothèse d'un habitat n'est pas à écarter. Enfin, la dernière originalité de la parcelle C tient à sa fermeture nord assurée par un système de clôture sur poteaux plantés, avec sans doute l'aménagement d'un passage piéton, même si les limites de l'opération laissent planer un doute sur la réalité de cet accès, basé sur un écartement plus important entre deux piliers.

Au sud de l'espace C se développe désormais la parcelle B qui remplace la pièce de terre A. Ce secteur n'est désormais plus matérialisé par une série de fossés formant un quadrilatère plus ou moins régulier, mais par de simples segments ou des clôtures de poteaux. Au nord, elle est contenue par le dernier état du tracé C, le fossé 410. Au sud, un accès au nouvel espace est constitué de quatre creusements. Cette disposition reste assez curieuse car ces tracés s'achèvent assez rapidement, tandis qu'au sud aucun aménagement significatif n'a été rencontré. La parcelle B intègre aussi deux clôtures au nord de ces quatre creusements. Celle à l'ouest, C1, est parallèle au bâtiment 2, suggérant que celui-ci est toujours en fonction ou simplement construit lors de cette période, les deux options ayant été débattues (*supra 2.3.8.2 Eléments de synthèse sur les relations entre les parcelles A, B et le bâtiment 2*). La clôture C2 évite quand à elle les extrémités des fossés sud en changeant d'orientation, ce qui appuie la piste d'un fonctionnement synchrone. A la hauteur de ce changement, la possibilité d'une entrée a été évoquée. Le paradoxe est que cette clôture paraît s'achever bien avant d'atteindre la limite orientale du décapage. Aucune réponse ne peut être apportée à cette singularité, si ce n'est en premier lieu l'érosion du site. Une autre solution plus convaincante, mais difficile à démontrer, propose de restituer un bâtiment dans la continuité de C2, le bâtiment 8, dont les ancrages, des sablières posées ou non sur des solins, auraient entièrement disparu. Cet édifice sur lequel s'appuierait la clôture, a pu accueillir le four en fosse 245, très arasé, et à la fonction indéterminée. Un autre édifice est envisageable, le bâtiment 7, au-dessus de la fosse 199 (*supra 2.3.15.3 Les structures 189, 190, 199, 202, 245, 246 et 444*), dont l'orientation se calque sur celle de la clôture C1. De plan quadrangulaire et à fond plat, elle semble appartenir à un édifice comportant une partie semi-excavée, abritant peut-être une activité liée au travail du textile. Plusieurs blocs de schiste retrouvés dans son remplissage peuvent indiquer que les élévations étaient sises sur des solins/sablières basses. Bien entendu, la restitution en plan du bâtiment 7 est impossible. On retiendra avant tout qu'il semble détruit dans le courant du III^e siècle d'après quelques vaisselles de table. Si les constructions 7 et 8 sont largement incertaines, leur emplacement respectif n'est en tout pas incohérent au regard du passage aménagé à la hauteur du tracé C (fossé 410). Le bâtiment 2 serait quant à lui relégué au fond de la zone enclose, ce qui n'est là pas encore une situation choquante. La période de création de la parcelle B repose avant tout sur les mobilier découverts dans les combles des limites de la pièce de terre A, notamment dans celui du fossé 145 du tracé C. Le répertoire de la céramique commune indique une condamnation survenant dans le courant du II^e siècle, d'après des comparaisons avec le vaisselier de

Corseul. La cruche de type Quimper 329 retrouvée dans le comblement de la limite sud de la parcelle A (fossé 268) n'est pas en désaccord avec cette proposition car elle est encore utilisée au milieu du II^e siècle. Enfin, le cas du bâtiment 2 a aussi été discuté puisque le principal jalon chronologique reste un fragment de mortier Curle 21 en sigillée, pour lequel on ignore si son dépôt résulte de la création de l'édifice ou de son démontage, voire d'une réfection. Dans le premier cas, le bâtiment 2 aurait plus de chances d'être contemporain de la parcelle B que de la A.

La parcelle B est toujours précédée au nord de la pièce de terre D qui connaît ses derniers changements (**fig. 92**, D4). Au sud, ce secteur est en partie borné par le tracé C et un passage conduisant à l'espace B est très plausible. A l'opposé, elle est fermée par un nouveau fossé (65/65a/465). Celui-ci se termine à la hauteur de la fermeture ouest de la pièce de terre D-état 4. A l'est, son arrêt se trouve dans la continuité du segment 440, de création assez tardive, et qui oblitère l'ancienne limite 476. Le tronçon 440 présente en outre la particularité de s'achever au nord dans le prolongement de la fermeture ouest de D-4. Ces terminaisons cohérentes restent les seuls arguments qui permettent de proposer une synchronie entre ces trois creusements, en l'absence de toute connexion. En définitive, la parcelle D-4 serait largement ouverte et disposerait notamment de deux accès latéraux au nord. Ceux-ci permettraient de gagner le bâtiment 4 illustré par des impacts de poteaux. Il s'agit certainement de l'ossature de l'édifice qui devait couvrir une surface au sol plus importante. C'est pourquoi la construction a été interprétée comme un habitat (*supra 2.3.10.2 Le bâtiment 4*). Sa position là encore n'est pas incohérente au regard des multiples passages qui caractérisent l'espace D-4. Aucun élément mobilier des remplissages des creusements de la phase 4-état 2, n'autorise à préciser de manière absolue les dernières transformations affectant la parcelle D. Celles-ci paraissent néanmoins contemporaines de la parcelle F, car son fossé nord 24 et le segment 465 semblent intimement liés, malgré l'absence de connexion.

La pièce de terre F succède à l'espace E état 2. De nouveau, il s'agit d'un secteur largement ouvert, notamment au sud, car on estime que le fossé 90b est condamné. Seule la partition interne 70 serait conservée, même si les arguments, avant tout mobilier, restent fragiles et peu nombreux au demeurant. Au nord, le secteur F est fermé par le fossé semi-curviligne 24 qui coupe la limite ouest de la parcelle G. Les aménagements de cette dernière sont donc démantelés lors de cette sixième phase et il n'est pas possible de déceler dans cette partie de la fouille une nouvelle organisation. La parcelle F marque aussi l'apparition du fossé 53, de nouveau assez court, et dont l'extrémité nord doit participer à la définition d'un point de passage. Ayant connu deux états principaux de fonctionnement, la conservation partielle de son talus placé sur son flanc ouest est à noter. En revanche, aucun bâtiment ne semble contemporain du fonctionnement de la parcelle F. L'apparition de celle-ci repose avant tout sur la céramique découverte dans le remplissage du fossé 90b. Bien que restreints en quantité, les quelques éléments de forme soulignent un abandon intervenant au cours de la seconde moitié du II^e siècle au plus tôt. En définitive, les occupations de la phase 6 concernent avant tout le III^e siècle.

2.4.7 La phase 7- Le retrait de l'occupation antique

L'organisation de la phase 6 disparaît à une date difficile à cerner, tout comme les facteurs totalement inconnus. Du reste, il n'est pas certain que cette disparition se produise en une seule étape qui affecterait toutes les parcelles. Cependant, les mobiliers ne permettent pas d'établir une discrimination fine puisqu'ils se concentrent avant tout à l'emplacement de la parcelle F. Ainsi, le fossé 53 est scellé dans le courant du III^e siècle. Ce serait le cas également de la partition 70. Par la suite, la zone est occupée par des apports de limons auxquels se mêlent des rejets rapides de matériaux de construction notamment. Ceux-ci indiquent indubitablement la démolition d'un édifice construit tout ou partie en dur, d'après les moellons de schiste, des fragments de sols bétonnés ou encore un morceau de dallage en schiste (*supra 2.3.12 Le démantèlement de*



Fig. 92 : Plans synthétiques des phases 4-état 2 à 7 des aménagements du groupe 2 (Dao R. Ferrette-Inrap).

la parcelle F). Le corpus céramique est hétérogène, mais quelques récipients sont clairement du IV^e siècle, à l'image de certaines vaisselles de table en sigillée d'Argonne ou à l'éponge ou de quelques pichets en commune sombre, parfois comparables à des exemplaires découverts à Corseul. Bref, le retrait de l'occupation antique semble se produire au cours des premières décennies du IV^e siècle au plus tôt et s'accompagner de la déconstruction d'un édifice important d'après quelques indices.

C'est dans ce cadre tardif que les derniers aménagements ont été mis en évidence (**fig. 92**). Faute de mobilier associé, il n'est possible d'affirmer qu'ils appartiennent bien à l'Antiquité tardive. Ils peuvent tout aussi bien se rattacher au début de la période médiévale. Ces aménagements consistent d'abord en une série de trous de poteau, aux gabarits hétérogènes et qui ne dessinent aucune organisation cohérente (*supra* 2.3.12.2 **Les derniers aménagements**). Au nord-est, la finalité de l'empierrement 386 n'est pas résolue. Seule sa position stratigraphique autorise à reconnaître une réalisation tardive. Son orientation générale, qui n'obéit plus au cadre antique, est aussi à relever. Elle semble au contraire se rapprocher d'un fossé du groupe 3 daté de l'époque médiévale.

2.5 Les fossés du groupe 3 et les aménagements associés

Comme exposé en introduction de cette partie (*supra* 2.1 **Organisation générale des réseaux fossoyés**), les fossés du groupe 3 se cantonnent à deux tracés situés au nord et au sud la fouille dont la synchronie n'est pas assurée (**fig. 93**). La seule certitude est qu'ils sont postérieurs aux réseaux du groupe 2 et, concernant 344, qu'il est bien antérieur aux fossés du groupe 4. A ces tracés s'ajoutent quelques structures disséminées sur l'emprise décapée. Leur intégration à cette séquence repose avant tout sur les rares mobiliers ramassés lors de leur exploration. Deux de ces creusements n'ont toutefois pas été fouillés (fosse 17 et TP 254). Une seule fosse n'a pas livré le moindre indice matériel (324), mais ces caractéristiques et son mode de remplissage autorisent des comparaisons avec des structures découvertes sur d'autres sites et datées de l'époque médiévale.

Concernant les datations, il est utile de préciser que les mobiliers sont trop rares pour définir une chronologie fine. C'est le cas en particulier des deux fossés puisque leur comblement ne livre aucun matériel. Dans les deux cas, seul un tesson postérieur à l'époque romaine a été recueilli lors du décapage. En définitive, il n'est pas possible de hiérarchiser chronologiquement l'ensemble de ces structures. On se contentera de constater qu'elles peuvent couvrir toute la période médiévale, sans pouvoir distinguer celles relevant du haut Moyen Âge de celles plus récentes.

2.5.1 Les aménagements au nord du site

Ils se réduisent à un fossé qui a reçu plusieurs numéros lors de la phase d'ouverture, au creusement 17 non fouillé et à la fosse 133 explorée par moitié et dont le mobilier se résume à deux tessons post-antiques de céramique (**fig. 94**).

Le fossé 4/12/19/117/135/204 s'écarte très nettement des orientations antérieures. Son parcours est irrégulier et montre l'amorce d'un infléchissement en limite est de la fouille. Au nord-ouest, il forme un coude avant de filer au nord-est, en dehors de l'emprise. Toujours à propos de ses caractéristiques générales, il offre un pendage conforme à la topographie naturelle du site et qui s'exprime du nord vers le sud-est, comme le soulignent les cotes altimétriques de sa base. Paradoxalement, c'est dans la partie haute du site que sa conservation est la meilleure (**tab. 17**). Sa profondeur est alors de 0,50/0,60 m au niveau des sondages 3102 et 3103 où le fossé affiche un profil trapézoïdal à fond plat comblé naturellement.

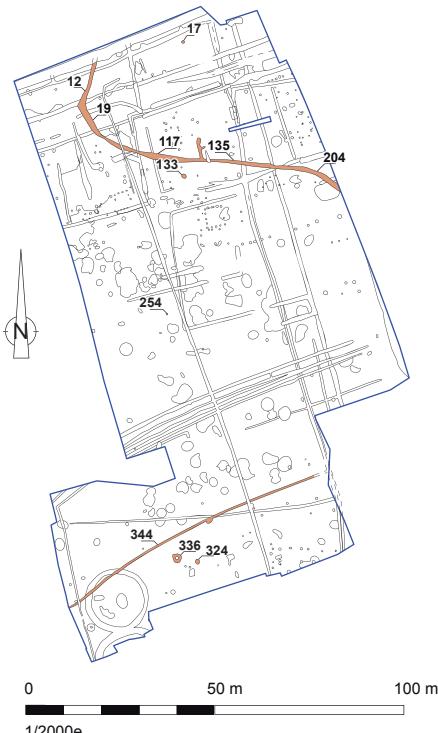


Fig. 93 : Plan des aménagements du groupe 3 (Dao R. Ferrette-Inrap).

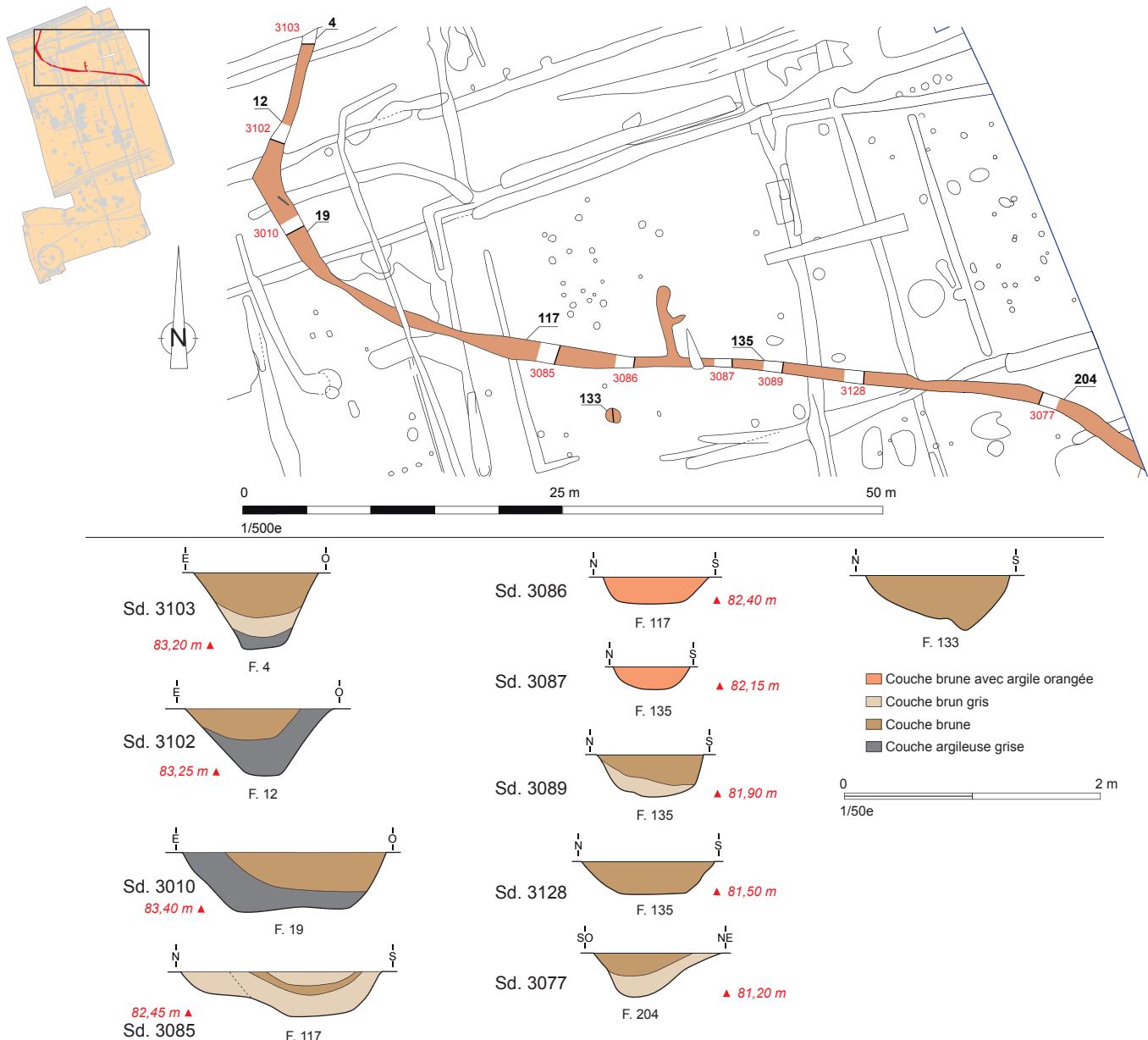


Fig. 94 : Plan et coupes des aménagements du groupe 3 dans la partie nord de la fouille (Dao R. Ferrette-Inrap).

N° SONDAGE	N° SEGMENT DE FOSSE	OUVERTURE EN CM	PROFONDEUR EN CM
3103	4	115	50
3102	12	100	60
3010	19	160	45
3085	117	160	35
3086	117	80	20
3087	135	60	15
3089	135	83	30
3128	135	100	25
3077	204	100	35

Tab. 17 : Caractéristiques dimensionnelles du fossé 12/19/117/135/204.

A l'inverse, son profil se réduit fortement au niveau des sondages 3086 et 3087 pour une raison qui échappe à l'analyse. Le fossé se résume alors à une cuvette de 20 cm au maximum pour une ouverture de 0,80 m (**tab. 17**). Un terrassement secondaire est en outre possible. C'est du moins ce que suggère sa largeur à la hauteur des sondages 3010 et 3085 qui atteint alors 1,60 m.

Son profil, assez régulier dans les vignettes 3102 et 3103, semble dorénavant comprendre deux creusements, d'après l'irrégularité manifeste du fond du creusement. On ignore toutefois si ce terrassement a concerné l'intégralité du tracé ou seulement certaines portions. En effet, à l'est du sondage 3085, le profil arasé ne permet plus de déceler deux états de fonctionnement. En définitive, on retiendra de cette courte présentation que le fossé 4/12/19/117/135/204 s'est colmaté naturellement et que l'absence de refend ou division interne peut souligner qu'il participe à la délimitation d'un champ au sein d'une nouvelle organisation parcellaire qui n'a plus rien de commun avec la précédente. La fosse 133 mesure quand à elle 0,90 m d'est en ouest et 1,30 m du nord au sud. Conservée sur une hauteur de 0,40 m, elle est comblée d'un sédiment brun recelant quelques charbons et des poches blanchâtres à sa base. Sa fonction demeure inconnue.

2.5.2 Les aménagements au sud du site

Ils se cantonnent au fossé 344 de direction nord-est/sud-ouest, sondé à deux reprises et aux fosses 336 et 324 (**fig. 95**).

Le fossé 344 est un creusement modeste, au profil irrégulier, dont la largeur oscille entre 0,55 m (sd. 3203) et 0,90 m (sd. 3204) pour une profondeur légèrement supérieure à 25 cm. Un tesson postérieur à l'Antiquité a été découvert lors de son décapage.

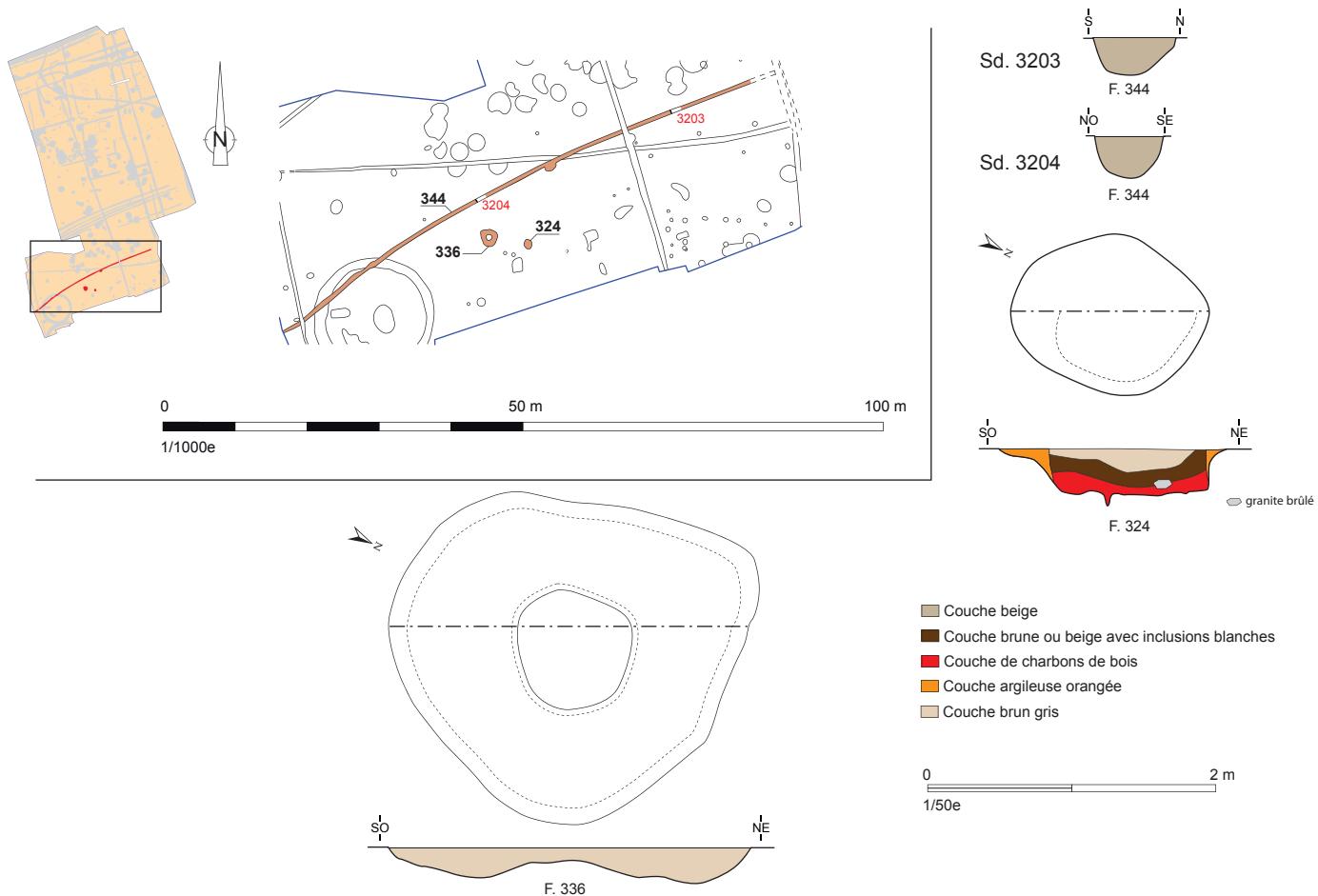


Fig. 95 : Plan et coupes des aménagements du groupe 3 dans la partie sud de la fouille (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).



Cliché 63 : Coupe ouest de la fosse 324 avec sa couche charbonneuse (J.-F. Royer-Inrap, 31.07.2013-1691).

De forme plutôt ronde ($2,25 \text{ m} \times 2,50 \text{ m}$) et très arasée (profondeur $0,22 \text{ m}$), l'originalité de la fosse 336 réside dans l'existence d'un plot de substrat au centre. C'est pourquoi, elle s'apparente en plan à un fossé circulaire. Son comblement brun comprend quelques charbons de bois et des fragments de terre cuite. La découverte dans ce remplissage de 6 tessons médiévaux ne laisse aucun doute sur sa datation mais la fonction de la fosse 336 reste indéterminée. La fosse 324 affiche un plan ovalaire ($1,10 \text{ m} \times 1,60 \text{ m}$) et une profondeur d'une trentaine de centimètres. Son originalité réside dans une épaisse couche charbonneuse qui tapisse son fond (**cliché 63**). Malgré la présence de granite brûlé, aucune trace de chauffe n'a été observée sur les parois et le fond du creusement. Il faut donc écarter l'hypothèse d'une tranchée foyer et considérer que ces charbons proviennent du curage d'une ou structures de combustion périphériques. Quant à la fonction de la fosse 324, l'hypothèse d'un petit silo est plausible mais non démontrée.

2.6 Les aménagements du groupe 4

Ils se résument pour l'essentiel à des fossés puisqu'une seule fosse (fosse 38) ayant livré un fragment de faïence au décapage est assurément de l'époque moderne (**fig. 96**). Cette structure n'a fait l'objet d'aucune exploration. A propos des fossés, on observe tout d'abord un long tracé nord-sud qui au nord s'oriente à l'est avant de s'achever (fossé 13/23/45/92/208/247/286/302). Aucun creusement de nature similaire ne se greffe sur celui-ci. Comme exposé précédemment (*supra* **2.1.2 Chronologie relative entre les fossés des groupes 1 à 4**), ce tracé suivi sur plus de 135 m coupe les linéaires du groupe 2, tandis que son intersection avec le fossé nord du groupe 3 n'a pas été étudiée en raison d'un état de conservation médiocre. La présence d'ardoises dans son comblement (sd. 3034) plaide néanmoins en faveur d'une apparition plus tardive. Plus au sud, les croisements avec les fossés est-ouest attribués aussi au groupe 4 n'ont pas été fouillés non plus compte tenu de l'arasement de ceux-ci. Le fossé nord-sud a été sondé à 6 reprises, mais les coupes de la vignette 3106 n'ont pas fait l'objet d'une représentation graphique en raison de la mauvaise conservation du creusement. Le pendage de celui-ci obéit de façon classique à la topographie naturelle comme l'indiquent les cotes altimétriques des fonds relevés dans les cinq autres sondages. Concernant son profil, celui-ci est très érodé dans les fenêtres 3107 à 3151 avec une hauteur qui ne dépasse pas les vingt centimètres (**tab. 18**). Ce n'est guère mieux dans les deux dernières fenêtres qui offrent les profils les mieux conservés, c'est-à-dire à pointe émoussée et parois obliques. Les comblements sont le plus souvent limoneux et naturels.

N° SONDAGE	N° SEGMENT DE FOSSE	OUVERTURE EN CM	PROFONDEUR EN CM
3106	13	40	6
3107	23	35	14
3025	92	60	18
3151	208	75	20
3034	247	75	30
3207	286	70	24

Tab. 18 : Dimensions du fossé 13/23/45/92/208/247/286/302.

Les 5 fossés est-ouest se développent parallèlement sur une bande large de 7,50 m au maximum (**fig. 96**). A l'ouest, ils s'orientent au sud, en limite de la zone d'étude. Ainsi le fossé 283 correspond selon toute vraisemblance au segment 317, tandis 316 pourrait être la continuité de 279/284. A l'est, les tracés 274, 280 et 279 s'achèvent avant la berme du décapage. Seul le fossé 283 s'arrête bien avant, en amont du sondage 3057 en formant un petit coude. En l'absence de chevauchements, l'ordre d'apparition de ces fossés trop rapprochés pour envisager une stricte synchronie n'est pas connu, hormis entre 276 et 278. La coupe ouest du sondage 3140 souligne à l'évidence que 278 est plus récent que 276. Une équivalence à l'est est proposée entre 276 et le segment 280. Hormis la vignette 3140, 5 autres fenêtres ont été ouvertes à la pelle mécanique. Les aspects dimensionnels des différents creusements sont résumés dans le **tab. 19**.

N° SONDAGE	FOSSES											
	274		276		278		279/284		283		280	
	L	P	L	P	L	P	L	P	L	P	L	P
3056	80	30	75	45	52	20	65	28	55	8	-	-
3057	60	30	60	45	70	20	55	22	-	-	-	-
3059	60	30	60	50	68	16	30	30	-	-	-	-
3060	72	30	72	48	60	24	70	32	-	-	-	-
3140	-	-	+ 50	40	84	25	-	-	-	-		
3068	85	18	-	-	-	-	40	10	-	-	55	22

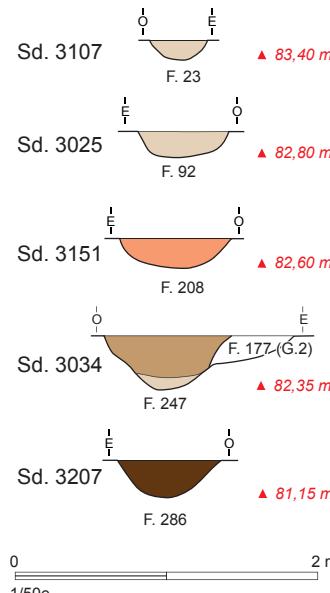
Tab. 19 : Dimensions en cm (L = largeur, P = profondeur) des fossés 274, 276, 278, 279/284 et 283.

On retiendra avant tout que les creusements 283 et 279/284 sont fortement érodés et se résument à des cuvettes arrondies. A l'opposé, le fossé 276, coupé par 278, est le mieux conservé et dispose d'un profil trapézoïdal. A titre d'hypothèse, il pourrait être la limite initiale dont l'emplacement aurait fluctué ensuite. Le fossé 274 a connu quant à lui deux états de fonctionnement, comme le montre son fond dédoublé, sans qu'il soit possible de préciser quel est le plus récent. En définitive, on propose d'assigner à cette série de fossés, aux comblements avant tout naturels, une fonction de limite parcellaire déplacée plusieurs fois. Cette option est confortée par les segments 316 et 317 qui sont positionnés, à quelques mètres près, à l'emplacement de la séparation cadastrale entre les parcelles 53 et 52.

Concernant le mobilier, hormis un fragment de commune sombre tournée de mode B dans le comblement du fossé 278 (sd. 3056), il faut citer un morceau de céramique qualifiée de médiéval/moderne dans le remplissage de 276 (sd. 3060).



Fossés 13/23/45/92/208/247/286/302



- Couche brune ou beige avec inclusions blanches
- Couche brune avec argile orangée
- Couche brune
- Couche brun gris

Fossés 274, 276, 278, 283 et 284

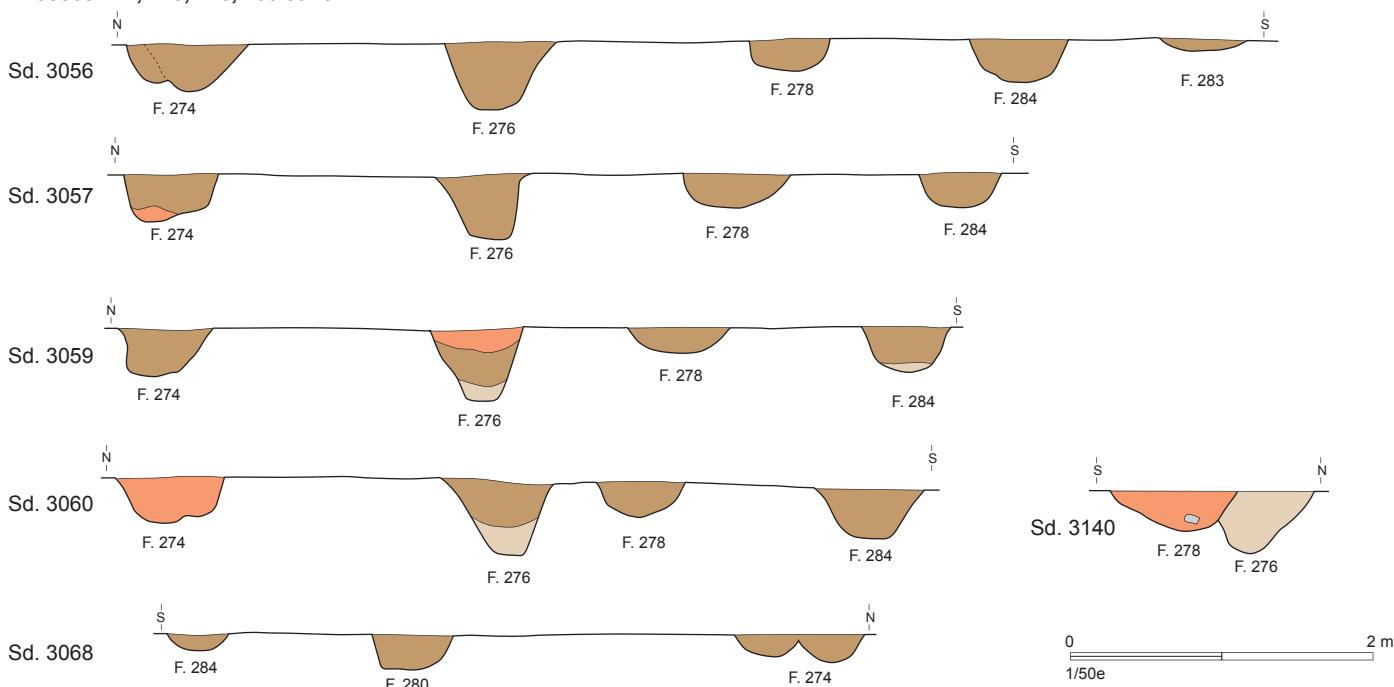


Fig. 96 : Plan et coupes des aménagements du groupe 4 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).

3. Eléments de synthèse et conclusions

La fouille de La Grande Chapelle, malgré son emprise restreinte, a révélé une durée d'occupation assez longue, s'étageant depuis le Bronze ancien à l'époque moderne.

Les témoins les plus anciens sont cependant diffus, à l'exception des deux cercles datés d'après le mobilier du Bronze ancien/ Premier Age du fer. L'essentiel des aménagements concerne l'époque romaine et se caractérise exclusivement par des structures en creux. La chronologie relative et les rares mobiliers soulignent une modélisation du paysage débutant vraisemblablement au tout début du Haut-Empire, voire un peu avant. Dans le courant du IV^e siècle, les organisations antiques s'effacent et un nouveau parcellaire (fossés du groupe 3), mal daté, se met en place. Les orientations des deux fossés obéissent dorénavant à des directions qui n'ont plus rien à voir avec la trame antique. Curieusement, celle-ci trouve une résurgence à l'époque moderne avec l'apparition de fossés nord-sud ou est-ouest (groupe 4). On suppose que cette singularité s'explique par l'existence d'un axe de circulation à la hauteur de l'avenue Georges Clémenceau ou à l'est de celle-ci.

3.1 Les occupations de l'âge du Bronze final/Premier âge du Fer

Localisées au sud de la fouille, elles se résument principalement aux deux cercles, sans doute à vocation funéraire malgré l'absence de découverte de tombe ou de restes osseux brûlés, et à un fossé est-ouest. Un édifice sans doute quadrangulaire au plan incomplet (bâtiment 1) a également été rattaché à cette séquence chronologique car son orientation est proche du linéaire est-ouest (fig. 97). En l'absence de tout mobilier, une prudence est néanmoins requise sur son attribution chronologique car celle-ci pose de fait la relation entre cette architecture et les deux enclos circulaires.

Ces derniers, qui ont fonctionné à ciel ouvert d'après les stratigraphies, présentent la particularité d'être jumelés, ce qui constitue un cas unique à l'échelon de la région⁵⁶. Le seul intégralement conservé dans l'emprise offre un diamètre externe de 17 m environ. Le second est d'un gabarit analogue, voire supérieur. Ces dimensions classent d'emblée ces ensembles parmi les plus grands connus en Bretagne grâce aux études au sol ou aux prospections aériennes (Le Maire 2014, p. 33-36). Ils sont ainsi comparables au cercle fouillé à Ercé-près-Liffré (35) daté du Bronze final (Ah Thon 2014, p. 75 ; 15 m de diamètre à l'extérieur) ou encore à celui du site de la ZAC du Pont aux Chèvres à Bédée (35), de datation similaire mais légèrement plus réduit néanmoins (Leroux 2013, p. 64 ; 13,5 m de diamètre).

L'analyse des stratigraphies tend à prouver l'antériorité du cercle 296 par rapport à l'enclos 312. A titre d'hypothèse, le premier pourrait être à l'origine d'une zone funéraire comprenant plusieurs monuments disposés en grappe ou suivant un alignement comme il s'en rencontre sur plusieurs sites bretons (Le Maire 2014, p. 65-68). Les limites de la fouille n'autorisent aucune certitude, mais nul doute que l'exploration des parcelles au sud serait susceptible d'apporter des informations sur cette question. La perdurance de l'espace funéraire bien au-delà du Bronze final se pose également. Les deux cercles ont pu en effet jouer un rôle d'attraction pendant longtemps, si leur bombardement était encore perceptible dans le paysage ou si le souvenir d'une zone funéraire a perduré dans la mémoire collective. C'est du moins ce que suggère l'unique incinération de la fin du premier Age du Fer/début du second Age du Fer découverte sur le site, même si celle-ci paraît éloignée des deux enclos. Par la suite, les trois tombes du Haut-Empire sont localisées de façon préférentielle

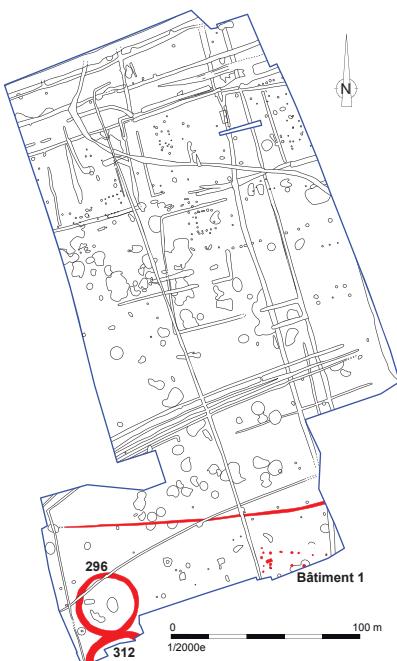


Fig. 97 : Les occupations de l'âge du Bronze final/Premier âge du Fer (Dao R. Ferrette-Inrap).

⁵⁶

Renseignement : S. Blanchet-Inrap.

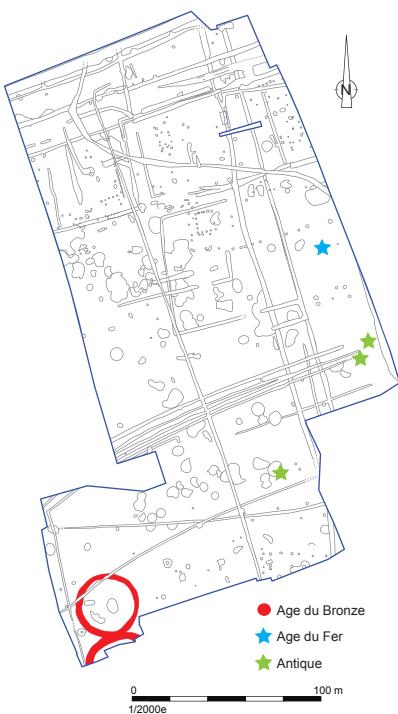


Fig. 98 : Localisation des structures funéraires dans l'emprise de la fouille (Dao R. Ferrette-Inrap).

au sud-est de la zone décapée (**fig. 98**). Si ce phénomène de continuité ne peut pas être entièrement prouvé en raison de l'emprise de la fouille, on note plusieurs occurrences en Bretagne dont sur le site de Bel Air à Lannion (Escats 2013, p. 310-311). Beaucoup de ces cercles sont en outre implantés à proximité de chemins (Le Maire 2014, p. 58-59). Une telle situation intéresserait le site de Bel Air puisqu'un itinéraire antique, reprenant sans doute un tracé plus ancien, longe au sud le secteur funéraire (Escats 2013, p. 310). C'est le cas également sur les sites de La Métairie Neuve et du Pont aux Chèvres à Bédée où un chemin antique, reprenant certainement un itinéraire plus ancien, longe des enclos circulaires de l'âge du Bronze (Leroux 2013, p. 28-29). Sur le site de La Grande Chapelle, la proximité d'un chemin n'est pas avérée pour cette période. Un axe de circulation est bien attesté sur le site bronze de La Tourelle, mais son parcours reste encore très incertain (**fig. 99**). Orienté d'est en ouest, il permettrait de franchir Le Gouessant peu avant l'affluence du Gaast (Blanchet 2010, p. 176 et p. 410). En outre, l'existence d'un autre axe, passant par le talweg des Noés, est toujours possible. Les cercles seraient idéalement installés en bordure de cet itinéraire. Ce dernier est bien attesté au second âge du Fer (Blanchet 2010, p. 413) mais son origine pourrait être plus ancienne et remonter au Bronze final. Si aucune preuve n'est pour l'instant disponible, on retiendra que les voies de circulation ont joué un rôle attractif sur l'implantation des enclos circulaires. La recherche d'un effet visuel concernant des ensembles funéraires, au caractère parfois monumental, comme sur le site de La Grande de La Chapelle, est alors manifeste (Le Maire 2014, p. 59-60). Nul doute que les deux cercles devaient marquer le paysage dans le cas de la proximité d'un chemin.

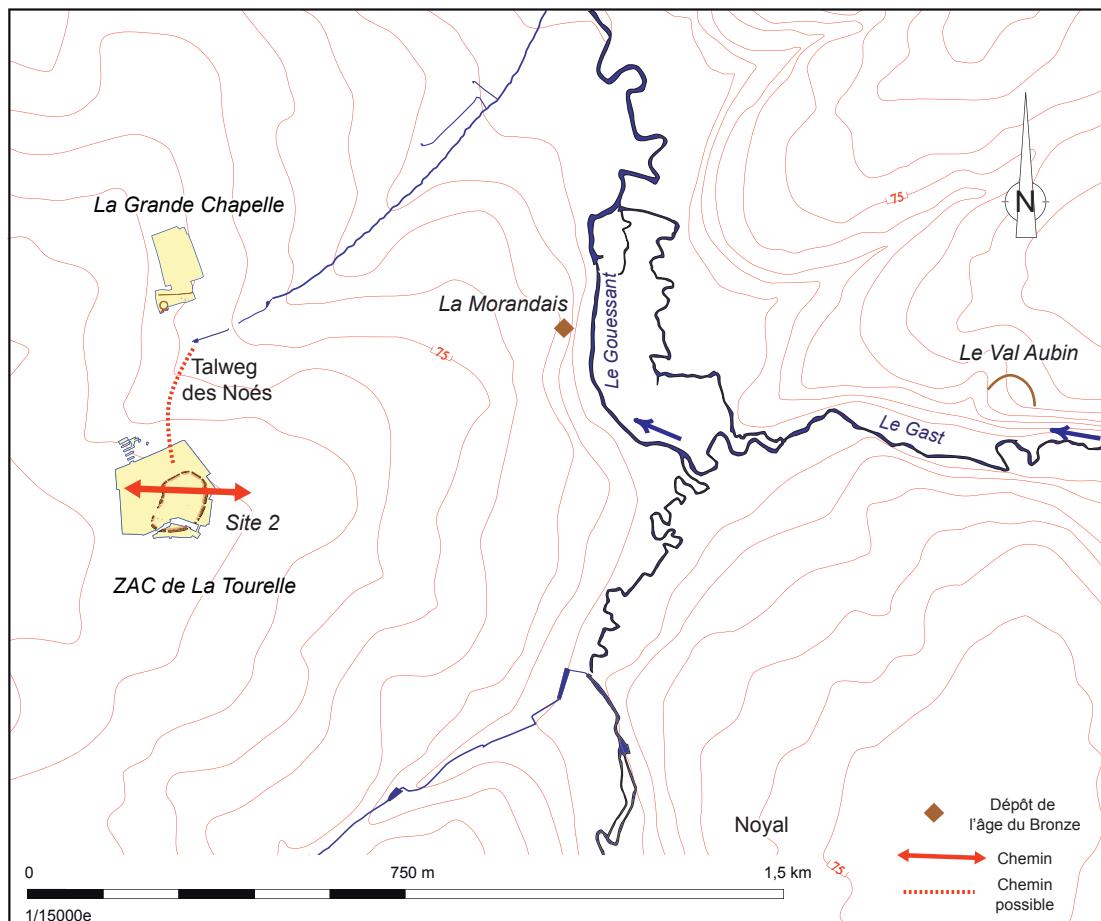


Fig. 99 : Le site de La Grande Chapelle et son environnement à l'âge du Bronze final (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Blanchet 2010).

Un dernier aspect intéressant réside dans la position topographique qu’occupent les enclos circulaires de La Grande Chapelle. Contrairement à la plupart des aménagements de ce type, qui sont implantés sur des points hauts et destinés à être visibles le paysage (Le Maire 2014, p. 56-58), ceux-ci sont situés sur le versant est du plateau de La Tourelle, tout en dominant la vallée du Gouessant cependant. Même si le degré d’ouverture du paysage reste inconnu, rien n’interdit de penser qu’ils étaient bien visibles depuis l’est. La raison qui a présidé à leur situation topographique est certainement exogène au site et à rechercher à la hauteur de l’enceinte du Bronze final du plateau de La Tourelle étudiée en 2008. Il est en effet très tentant de rattacher cette zone funéraire à ce site d’importance qui occupe le point le plus haut du secteur et surplombe la vallée du Gouessant (**fig. 99**). L’écartement de 300 m entre les deux sites est un élément en faveur d’une telle proposition. La zone funéraire de La Grande Chapelle était en outre certainement visible depuis l’enceinte Bronze si le paysage était largement ouvert⁵⁷. Les deux sites sont donc certainement liés et font face à l’enceinte du Val Aubin dont l’antagonisme ou la complémentarité par rapport au site 2 de La Tourelle dans un souci de contrôle du Gouessant et du chemin qui le franchit ont été discutés (Blanchet 2010, p. 176 et p. 408-410).

3.2 La période romaine

3.2.1 Les grandes évolutions

L’époque romaine englobe la plupart des vestiges rencontrés sur l’emprise de la fouille et les analyses ont démontré toute la complexité des organisations successives, dont les calages chronologiques ne sont pas bien définis faute d’un mobilier toujours pertinent, voire absent la majorité du temps. Les premières occupations paraissent remonter au tout début du Haut-Empire et se définissent avant tout par un probable enclos, en grande partie oblitéré par les aménagements contemporains, et l’amorce d’un parcellaire (**fig. 100**, phase 1). L’évolution qui suivra au fil des siècles est assez délicate à saisir, comme l’a bien montré l’analyse des stratigraphies. Il faut attendre la phase 3 pour voir apparaître le chemin est-ouest. Sa création n’est pas bien bornée, faute de mobilier suffisant, mais doit s’inscrire dans le courant du I^{er} siècle, peut-être dès la première moitié de celui-ci. L’apparition de la parcelle A pourrait être concomitante, tout comme le premier état du tracé C⁵⁸. Les évolutions suivantes se caractérisent par une densification du réseau fossoyé, d’abord dans le respect du chemin est-ouest puisque jusqu’à la phase 4-état 2 les empiètements constatés au sud restent encore limités. Même si la vision spatiale de cette organisation, qui doit prendre place au plus tard dans le courant du II^e siècle, est restreinte, l’impression dominante est un développement des occupations sous forme d’une bande, du moins au sud de l’axe de circulation. Au nord de celui-ci, les témoins sont trop fugaces pour autoriser une détermination assurée (**fig. 100**, phase 4-état 2).

La phase 5 marque une étape importante dans l’évolution car elle consacre la disparition du paysage du chemin puisque son emprise est dorénavant barrée par la nouvelle parcelle G. Cet abandon marque sans nul doute une mutation profonde du parcellaire que l’emprise de la fouille ne permet pas de saisir pleinement. Toutefois, une partie de l’organisation antérieure serait conservée avec les parcelles A et E-état 2. D’après le peu de mobilier retrouvé, l’abandon de l’axe viaire interviendrait dans le courant du II^e siècle, voire durant la première moitié du suivant.

La dernière grande phase, la sixième, semble signer l’apogée du site qui s’inscrit dans le courant du III^e siècle. La parcelle A est démantelée au profit de la parcelle B qui combinent limites fossoyées et clôtures, à l’instar de la

⁵⁷ Ce serait également le cas depuis l’enceinte du Val Aubin d’après la fig. 118 du RFO concernant le site 2 de La Tourelle (Blanchet 2010, p. 409).

⁵⁸ Sur la **fig. 100**, l’hypothèse de l’apparition de la parcelle A seulement à la phase 3 a été privilégiée au détriment d’une création plus ancienne et envisagée *supra* (2.4 Synthèse sur les aménagements du groupe 2).

parcelle C. Cette dernière abrite au moins un bâtiment et une partie d'une amphore Dr. 20 placée dans une fosse et ayant servi de cache monétaire d'après la découverte quelques antoniniens. La phase 6 marque aussi l'apparition d'un bâtiment à l'intérieur de la parcelle D-état 4. Deux autres liés à la parcelle B sont plus incertains. L'un pourrait avoir abrité un four circulaire, dont la fonction n'est pas connue, et l'autre une partie semi-enterrée.

La disparition des aménagements de la phase 6 n'est pas bien cernée, à l'image de ses raisons et de ses modalités (disparition progressive ou non entre autres). Les espèces monétaires les plus récentes retrouvées dans la cache de la parcelle C soulignent que le site doit encore être approvisionné aux alentours des années 275-280. Le corpus céramique des différents comblements est trop pauvre pour apporter de réels compléments. Par contre quelques vaisselles d'importation de table du IV^e siècle sont bien présentes à l'emplacement de l'ancienne parcelle E. Elles semblent situer la fin de l'occupation antique au cours de ce siècle, certainement durant la première moitié de celui-ci.

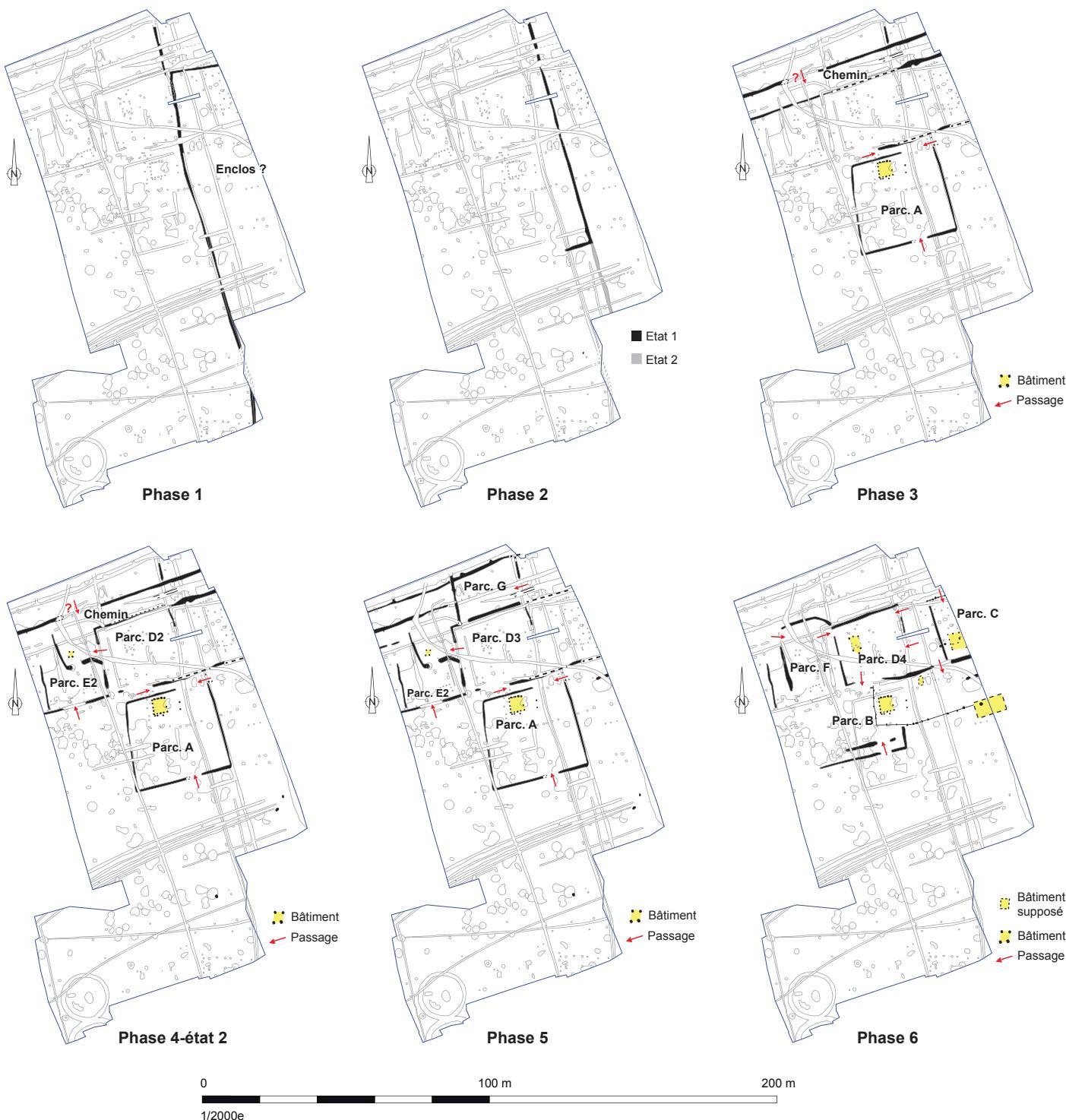


Fig. 100 : Plans simplifiés de l'évolution du site de La Grande Chapelle à l'époque romaine (Dao R. Ferrette-Inrap).

3.2.2 Statut des occupations

Les différentes réseaux antiques sont manifestement incomplets en plan comme le montrent la poursuite en dehors de l'emprise du chemin ou de la parcelle C. Au nord, les fossés se prolongent également en amont du décapage. C'est par conséquent à partir d'éléments partiels qu'il faut maintenant tenter de répondre à la question du statut de l'occupation romaine. Les développements des organisations successives permettent d'évacuer l'hypothèse d'un simple établissement rural à enclos fossoyé, comme ils s'en rencontrent en Bretagne, ce que valide d'ailleurs la prolongation des aménagements hors de l'emprise. Les vestiges de cette période semblent en fait être une toute petite partie d'une organisation beaucoup plus vaste et très structurée, dont l'essor s'est fait en plusieurs étapes. Notons que le site 2 de La Tourelle n'est guère concerné par cette période puisque seuls un four, une sépulture et une fosse y ont été découverts (Poilpré et Simon 2010, p. 367-372). Sur le site 1 de la ZAC de La Tourelle, aucune occupation romaine ne se superpose aux derniers aménagements gaulois et il faut attendre 800 ans pour voir une nouvelle organisation se mettre en place (Mentele 2010, p. 382).

La première interrogation est de savoir si les vestiges étudiés sont en étroite relation avec l'enclos de La Grande Chapelle situé à l'ouest et daté de la période romaine d'après la découverte de fragments de tuiles à son emplacement. La **fig. 101** compile à cet effet, le plan de la fouille, de l'enclos repéré en prospection aérienne et les résultats du diagnostic à la hauteur de la parcelle 52. Le plan de l'enclos est encore incomplet et son organisation apparaît complexe, car il serait longé par une bande de terre, au moins à son angle nord-est, comme l'atteste la mise en évidence de segments de fossés, à moins que ceux-ci n'illustrent une refonte complète du site. Par ailleurs, le chemin est-ouest de la fouille se trouve au nord de l'enclos. Sa prolongation éventuelle jusqu'à sa hauteur tendrait à indiquer un accès s'effectuant sur son côté nord. Or l'interprétation des données de la photographie aérienne souligne, malgré des lacunes, un tracé fossoyé qui serait continu, à l'inverse de la façade orientale largement ouverte. Il est très tentant dès lors de situer l'entrée principale à son niveau. Cette proposition n'est du reste pas incompatible avec le cadre topographique puisque ce site regarde vers la direction de la vallée du Gouessant (*supra fig. 5*). En outre, à l'est, très peu d'aménagements sont situés dans son prolongement, exceptés les tracés A et B de la fouille, le second pouvant remonter à la fin de l'époque gauloise ou au début du Haut-Empire et être antérieur. La faible densité des vestiges attribués à la période antique à la hauteur de la parcelle 52 est aussi remarquable. Aucun fossé n'a en effet été repéré dans l'axe de l'enclos. Le seul aménagement significatif demeure un bâtiment sur poteaux dont l'attribution à la période romaine n'est d'ailleurs pas prouvée. Au sud de la parcelle 52, quelques segments de fossés, qualifiés de romains d'après les mobilier (Roy 2008, fig. 05), sont signalés. Il est intéressant de constater que leur implantation coïncide assez fidèlement à la fermeture méridionale de l'enclos de La Grande Chapelle. A leur hauteur, un second bâtiment sur poteaux semble en outre respecter la trame antique (Roy 2008, p. 13, tranchée 28). Sur l'emprise de la fouille, les parcelles qui longent le chemin est-ouest paraissent s'aligner sur la fermeture nord de l'enclos, même si l'on observe un resserrement flagrant à son approche. Celui-ci peut s'expliquer par un problème de report des données du cliché aérien sur le fond cadastral. Quoi qu'il en soit, l'absence significative de vestiges dans la continuité orientale de l'enclos et l'organisation générale des fossés découverts lors de la fouille ou du diagnostic tendraient à prouver une relation évidente entre ces aménagements. Les vestiges étudiés en 2013 dépendraient dès lors de l'enclos qui pourrait être le siège d'un habitat et d'une petite exploitation agricole. La seule réserve demeure finalement la question de son accès et sa relation avec le chemin est-ouest qui, s'il se prolonge bien à l'ouest, pourrait en fait être lié à un ensemble plus éloigné.

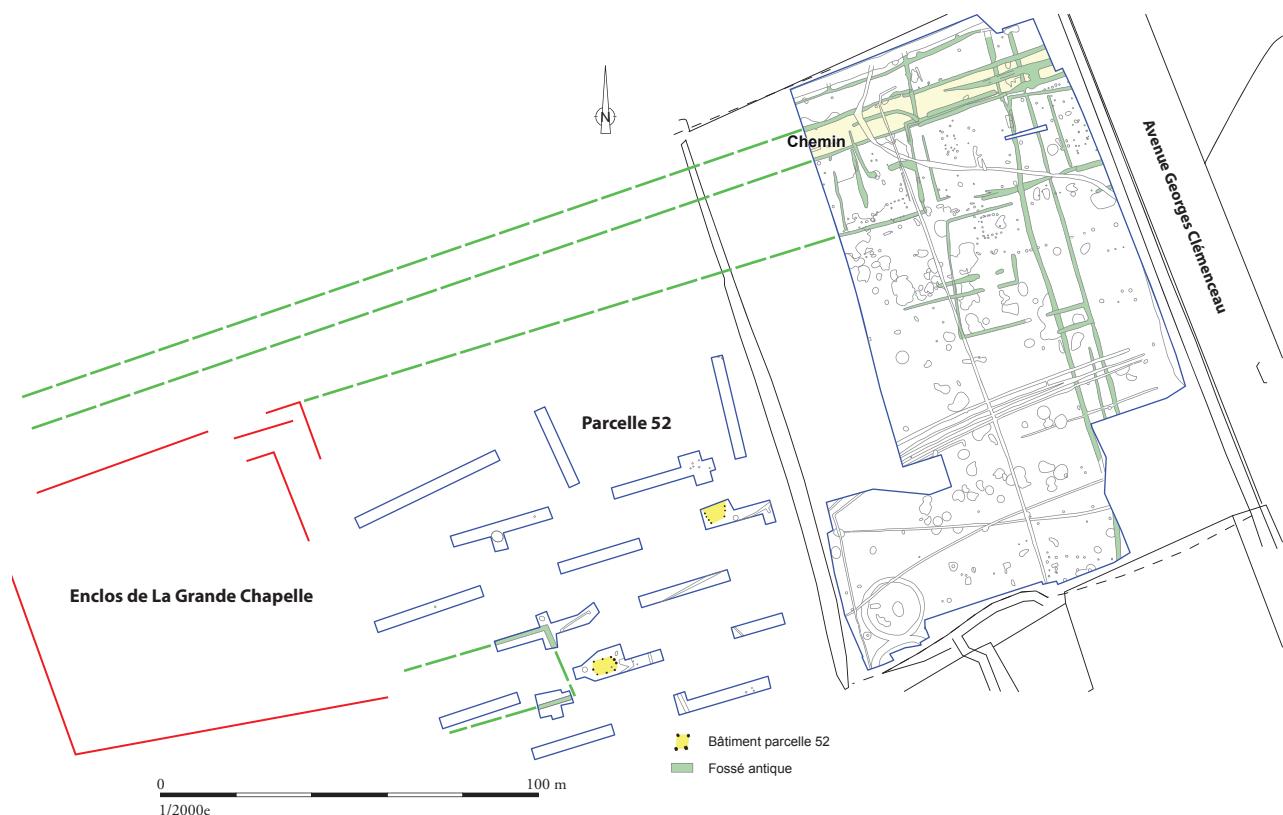


Fig. 101 : Le réseau fossé romain du site de La Grande Chapelle confronté aux données de la prospection aérienne et aux résultats du diagnostic (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Roy 2008).

Une autre option est en effet de relier cet axe viaire au site de La Corne de Cerf, connu seulement par des prospections pédestres, et qui se trouvent sur l'amorce du versant nord-ouest du plateau de La Tourelle, à une distance de 500 m de la fouille de 2013 (fig. 102). Ce gisement de surface a livré des tuiles, des pierres et des blocs de mortier (Bizien-jaglin et al. 2002, p. 172). Ces restes tendent à démontrer l'existence à son emplacement d'un établissement d'importance, construit certainement pour partie en dur. Or la direction prise par l'axe viaire semble conduire vers celui-ci, même si un léger infléchissement se produirait pratiquement au sommet du plateau. Par ailleurs, des éléments manifestement exogènes au site ont été découverts. Il s'agit de moellons, d'un morceau de sol de béton, d'un pavage en schiste (fossé 90) et de petits fragments de marbre blanc de type Carrare appartenant probablement à des éléments décoratifs de placage (fosse 178). Bien que peu nombreux, ces artefacts confirment la proximité d'un bâtiment en dur dans le secteur, sans doute assez cossu d'après les éclats de marbre. Les occupations de La Grande Chapelle pourraient dépendre de celui-ci qui, dans l'idéal, serait une *villa*. Dans ce cas, les différentes parcelles seraient liées à l'exploitation du domaine foncier, ce que le caractère modeste des installations ne contredit pas. Elles représenteraient qu'une partie de la *pars rustica* de l'établissement se développant initialement le long du chemin dont l'envergure n'est pas négligeable et de l'ordre de 30 pieds⁵⁹. Cette situation trouve un parallèle avec la *villa* de La Guyomerais de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (35) sur laquelle la *pars rustica* forme une bande le long d'une voie secondaire⁶⁰. La disparition complète du chemin à la phase 5 (*supra* ci-dessus) signalerait un profond remaniement du parcellaire, impossible à préciser dans le détail à la lumière des acquis.

En définitive, il est délicat de relier l'occupation romaine de la Grande Chapelle au fonctionnement de l'enclos pourtant proche ou à un site de plus

⁵⁹ Cette mesure a été déterminée en prenant comme référence l'entraxe des fossés bordiers dans la partie ouest de son parcours.

⁶⁰ Fouille B. Simier-Inrap en 2013. Le rapport est en cours de rédaction.

grande importance de type *villa*. Une troisième option est en outre possible si cet enclos précède l'établissement de La Corne de Cerf, avec un transfert du siège de l'exploitation. Dans ce cas, certaines occupations, les plus anciennes, peuvent être contemporaines de l'enclos et les autres relevées du deuxième site. Bref, on retiendra finalement que les organisations de La Grande Chapelle s'intègrent quoi qu'il en soit dans un ensemble plus vaste et qu'elles ne représentent qu'une partie d'une exploitation agricole.

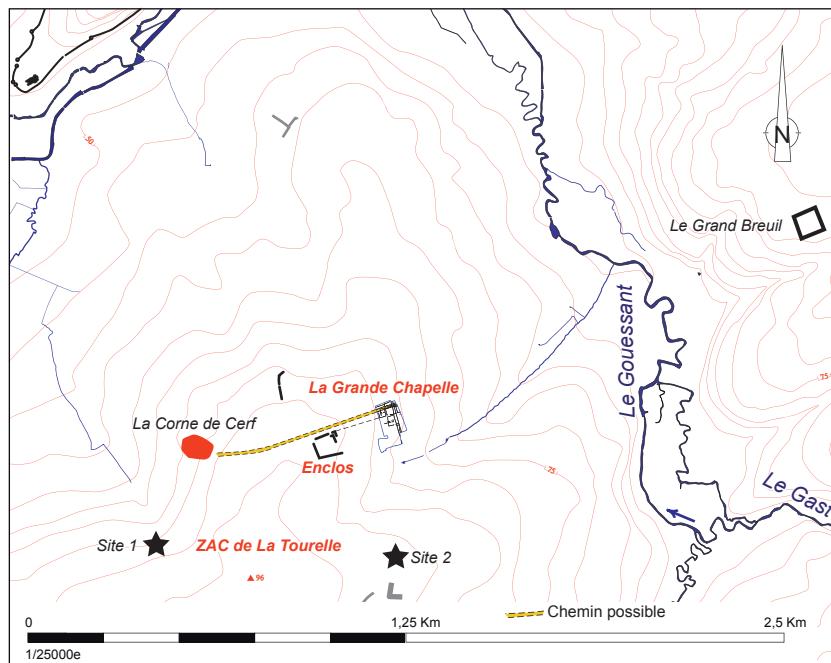


Fig. 102 : Evocation du parcours possible du chemin du site de La Grande Chapelle dans l'environnement de la fouille (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Blanchet 2010).

3.3 Le site de La Grande Chapelle après l'Antiquité

3.3.1 La période médiévale

Deux grandes organisations ont été mises en évidence. Elles ont en commun d'être mal cernées chronologiquement, faute de mobilier suffisant ou caractéristique, et de ne comprendre aucune trace de bâti. La première (fossés du groupe 3) est présumée datée du Moyen-Age, sans qu'il soit possible d'affiner le champ chronologique. Elle se caractérise par l'existence de deux fossés au nord et au sud de l'emprise décapée (**fig. 103, supra 2.5 Les fossés du groupe 3 et les aménagements associés**).

Des structures datées du haut Moyen-Age sont présentes sur le site 2 de la ZAC de La Tourelle (**fig. 103**). Elles se résument pour la plupart à des fossés délimitant un cheminement et des parcelles très ouvertes sur l'un de leur côté (Poilpré et Simon 2010, p. 373-375). Quelques tracés fossoyés altomédiévaux ont également été découverts sur le site 1, de même que plusieurs structures de combustion (Mentele 2010, p. 382-394). Contrairement au site 2, l'orientation des fossés obéirait à celle du réseau antique, semblant témoigner de l'influence de celui-ci sur le parcellaire du haut Moyen-Age (Poilpré et Lorho 2010, p. 426).

Pour le reste, il est difficile de corrélérer les occupations de ces trois sites, en raison d'orientations divergentes et surtout de leur éloignement.

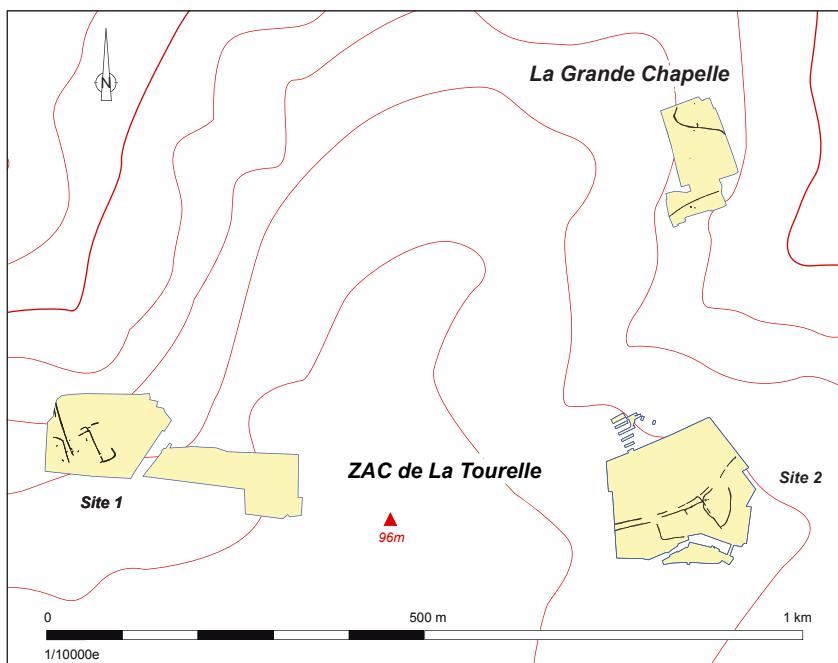


Fig.103 : Les occupations altomédiévales des sites 1 et 2 de la ZAC de La Tourelle et les fossés du groupe 3 du site de La Grande Chapelle (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Blanchet 2010 et Mentele 2010).

3.3.2 L'époque moderne

Sur le site de La Grande Chapelle, elle se définit par une série de fossés (groupe 4) dont les orientations se calquent sur la trame antique, tout en étant fidèles au parcours de l'avenue Georges Clémenceau. D'après l'analyse de P. Poilpré et de T. Lorho, cet axe se superpose à la voie royale, héritière d'un itinéraire encore plus ancien qui, depuis Noyal au sud-est, permettait de gagner Lamballe par l'est (Poilpré et Lorho 2010, p. 438 et fig. 196). Il n'y a donc rien d'étonnant à trouver une concordance d'orientation entre les fossés attribués à l'époque moderne et la route actuelle. Certains des creusements est-ouest ont été interprétés comme des limites de pièces de terre assez récentes, car au moins l'un d'entre eux change de direction à la hauteur de la séparation entre les parcelles 52 et 53 (**fig. 104**). D'autres semblent se poursuivre en direction de la parcelle 52 d'après le résultat du diagnostic de 2008. Ainsi, le segment découvert à la hauteur de la tranchée 30 et dont l'attribution à la période romaine n'était qu'hypothétique (Roy 2008, fig. 05) serait la continuité du fossé 276 abordé dans le cadre de la fouille. Or les dimensions importantes de ce dernier ont été relevées et l'ancienneté de ce fossé au sein des tracés est-ouest avancée (*supra* **2.6 Les aménagements du groupe 4**). Au nord de la tranchée 20, un second tronçon paraît être la continuité du fossé 274.

Le report des fossés du groupe 4 sur un extrait du plan-terrier de 1789 apporte des compléments (**fig. 105**)⁶¹. Les grandes lignes de la parcelle 53 y figurent déjà. A l'ouest, le fossé moderne nord-sud retrouvé en fouille correspond bien à une séparation. Au nord, le fossé du groupe 5, en limite d'emprise et demeuré non fouillé, semble aussi se superposer à une limite plus ancienne. Le cas est moins flagrant à l'est en raison d'un décapage partiel du deuxième creusement du groupe 5 et peut-être d'un problème de calage ou de déformation du document source. Le fossé de direction nord sud, absent de ce document, s'achève bien avant la limite nord de l'ancienne parcelle 53. La série de fossés est-ouest ne figure pas non plus sur l'extrait du plan-terrier. En revanche, leur orientation est conforme au parcellaire environnant, tant au nord-ouest qu'à l'est. On en déduit qu'ils sont antérieurs à l'élaboration du plan, par conséquent qu'ils appartiennent à des divisions parcellaires remontant bien à l'époque Moderne.

⁶¹ Sur le plan-terrier du Duché de Penthièvre, voir Poilpré et Lorho 2010, p. 392-393. La fig. 105 a été élaborée à partir des figures 181 et 201 du RFO du site 2 de La Tourelle.

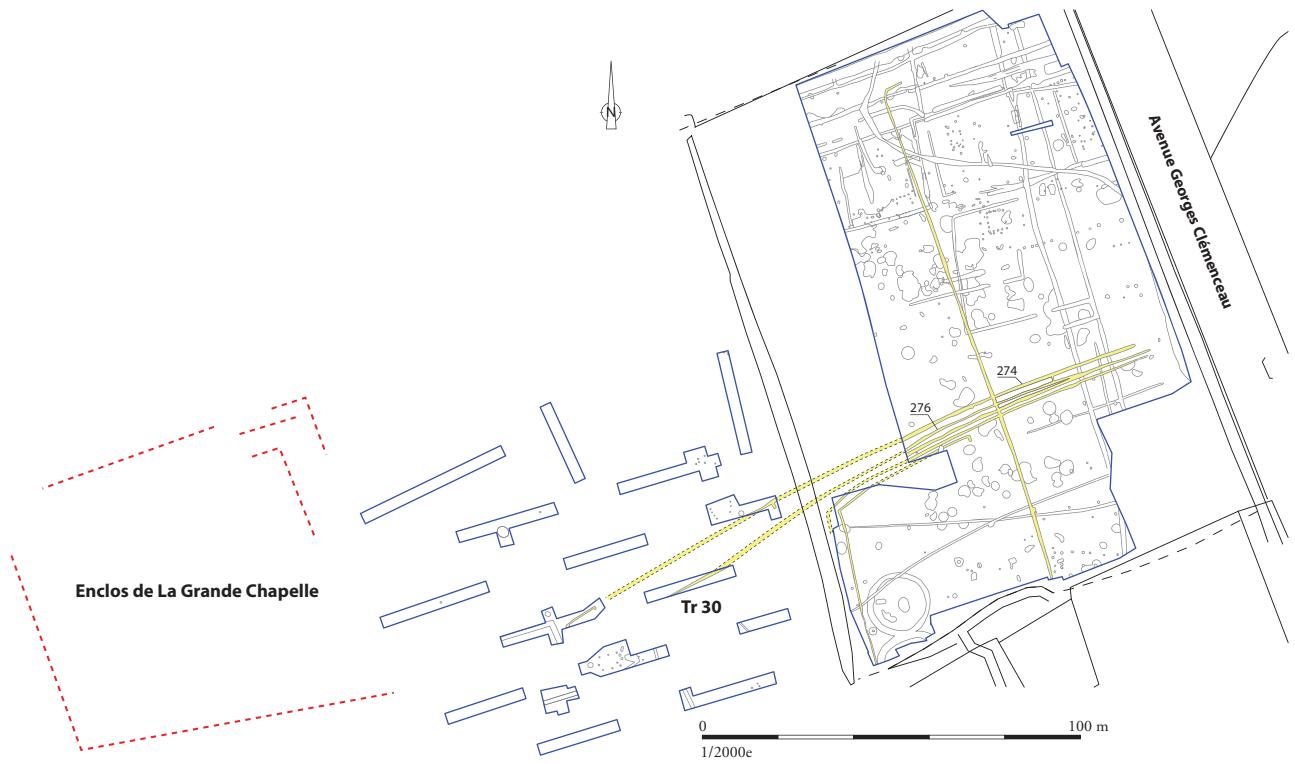


Fig. 104 : Les fossés du groupe 4 de La Grande Chapelle. Confrontation avec les résultats du diagnostic de la parcelle 52 (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Roy 2008).

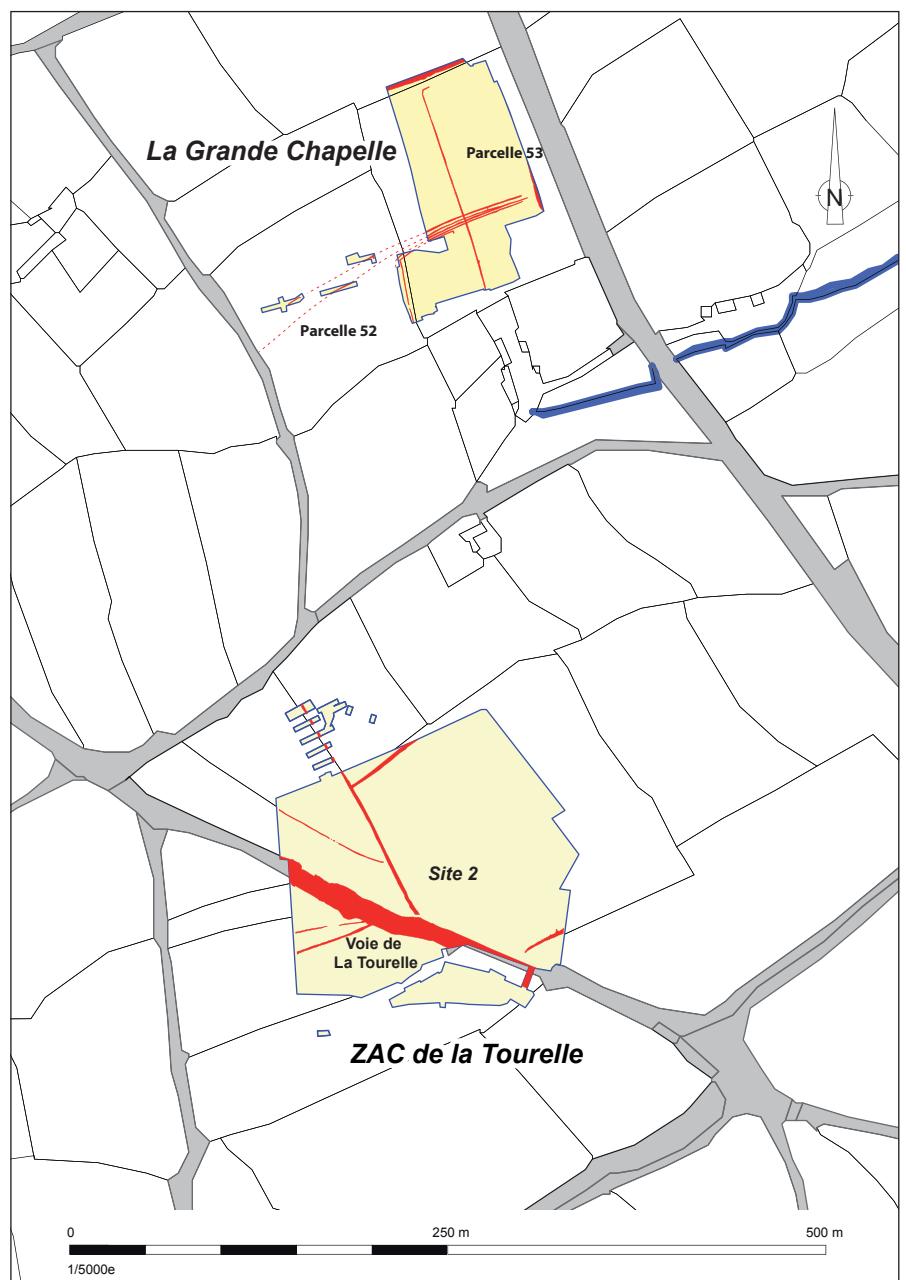


Fig. 105 : Report des fossés du groupe 4 de La Grande Chapelle sur un extrait du plan-terrier du Duché de Penthievre (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Blanchet 2010).

4. Bibliographie

Ah Thon 2014

Ah Thon (E.), Bretagne, Ille-et-Vilaine, Ercé-près-Liffré, ZAC du bocage près de L'Illet-tranche n° 1. Un cercle funéraire du Bronze final et un habitat enclos du haut Moyen-Âge, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2014, 332 p.

Aubry 2006

Aubry (L.), *Lamballe, Parc d'activité de la Tourelle*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2006, 89 p.

Aubry 2014

Aubry (L.), *Un enclos funéraire du 1er-2nd âge du Fer, Domaine de la Bizaie, Guipry, (Ille-et-Vilaine)*, RFO de fouille préventive, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2014.

Bizien-Jaglin et al. 2002

Bizien-Jaglin (C.), Galliou (P.), Kerébel (H.), *Côtes d'Armor 22, Carte archéologique de la Gaule*, Les Belles-Lettres, Paris, 2002, 406 p.

Blaizot 2009

Blaizot (F.) (Dir.), Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité. Archéologie de la France Antique, *Gallia*, Tome 66-1, Ed. CNRS, Paris, 2009.

Blaizot et al. 2003

Blaizot (F.), Alix (G.), Ferber (E.), Le traitement des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : études de cas, *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 15 (1-2), 2003.

Blanchet 2004

Blanchet (S.), *Chantepie, Les rives du Blosne, (35)*, Document final de synthèse, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2004.

Blanchet 2009

Blanchet (S.), Langon « La Lande du Moulin/La rue des Demoiselles » (Ille-et-Vilaine – Bretagne), RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne 2009.

Blanchet 2010

Blanchet (S.), *Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de la Tourelle. Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle*, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2010, 625 p.

Bonucci et Graziani 1975

Bonucci (E.), Graziani (G.), Comparative thermogravimetric, X-ray diffraction and electron microscope, investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age, *Acta Della Accademia Nazionale dei Lincei*, série 8, 59, 5, 1975, p. 518-533.

Briard 1984

Briard (J.), *Les tumulus d'Armorique*, Paris, Picard (L'âge du Bronze en France), 3, 1984, 304 p.

Catteddu 2013

Catteddu (I.), *Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire, La Perdriote, Châteaugiron, (Ille-et-Vilaine)*, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes SRA Bretagne, 3 Vol., 2013.

Chenet 1941

Chenet (G.), *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e s. siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Macon, 1941.

Cunetio

Besly (E.), Bland (R.), *The Cunetio Treasure : Roman Coinage of the Third century*, A.D., Londres, 1983.

Donnart 2015

Donnart (K.), *Le macro-outillage dans l'Ouest de la France : pratiques économiques et techniques des premières sociétés agro-pastorales*, Thèse de doctorat, Université de Rennes I, vol. 1, 659 p.

Duday et al. 2000

Duday(H.), Depierre(G.), Janin(T.), Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France, in *Archéologie de la Mort, archéologie de la tombe au premier Âge du Fer, Actes du XXIe Colloque International de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer*, Conques-Montrozier, 8-11mai 1997, Monographies d'Archéologie Méditerranéennes, 5, 2000, p.7-30.

Elmer 1941

Elmer (G.), *Die Münzpragung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*, Darmstadt, 1941.

Escats 2013

Escats (Y.), Lannion, Côtes d'Armor, Z.A. de Bel Air. Une vaste enceinte et deux tumulus de l'âge du Bronze, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes SRA Bretagne, 501 p., 2013.

Eveillard 1991

Eveillard (J.-Y.), Le réseau des voies romaines en Haute-Bretagne (Loire-Atlantique exceptée), RAO, suppl. 4, 1991, p. 19-25.

Ferrette 2003

Ferrette (R.), *La céramique gallo-romaine du site de Monterfil II à Corseul (Côtes-d'Armor). Etudes d'ensembles de l'époque augustéenne au début du IV^e s.*, Montagnac, 2003.

Ferrette 2011

Ferrette (R.), *Noyal-Châtillon, 34 rue des Potiers*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2011.

Galliou 1987

Galliou (P.), Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère : l'Ouest de la Gaule, 1987, in *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère : 4^{ème congrès archéologique de Gaule méridionale}*, 1987, p. 119-120.

Galliou 1989

Galliou (P.), *Les tombes romaines d'Armorique. Essai de sociologie et d'économie de la mort*, DAF, Paris, 1989.

Grévin 2004

Grévin (G.), L'étude des crémations sur les bûchers, *Archeologia*, février 2004, p.44-51.

Guitton 2012

Guitton (D.), A propos du groupe des céramiques dites « à l'éponge » du sud du territoire Picton, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers*, 2012, p. 313-346.

Hamon 2001

Hamon (G.), Guyodo (J.-N.) (coll.), Sondages dans l'enceinte du Val Aubin à Lamballe (Côtes-d'Armor). Sondages du 5 au 17 mars 2001, Rennes, SRA Bretagne, 2001.

Isings 1957

Isings (C.), *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen-Djakarta, 1957.

Juhel 2012

Juhel (L.), *L'ensemble funéraire antique de Montauban-de-Bretagne, La Brohinière (35)*, Rapport final d'opération, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2012.

Le Maire 2014

Le Maire (M.), Les enclos circulaires protohistoriques en Bretagne, Mémoire de Master 1-Archéologie et Histoire, Université de Rennes 2-Haute-Bretagne, 2 vol., juin 2014.

Leroux 2013

Leroux (G.), Bédée (Ille-et-Vilaine) ZAC du Pont aux Chèvres. Les occupations de l'âge du Bronze et du haut Moyen-Âge, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2013, 317 p.

Mentele 2010

Mentele (S.), *Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de la Tourelle. La mise en valeur agraire du terroir du plateau de La Tourelle aux II^e et I^r s. av. J.-C.*, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2010, 629 p.

[NoTS]

Hartley (B. R.), Dickinson (B. M.), Names on Terra Sigillata. An index of makers' Stamps & Signatures on gallo-roman Terra Sigillata (Samian Ware), Londres, 9 vol.

Pluton et al. 2008

Pluton (S.), Adrian (Y.-M.), Kliesch (F.), Cottard (A.), 2008 : La nécropole gallo-romaine du « Clos au Duc » à Évreux (Eure) : des sépultures du I^{er} siècle apr. J.-C, *RAO*, 25, 2008, p. 209-260.

Poilpré 2010

Poilpré (P.), Evolution du paysage sur le plateau de La Tourelle, in Mentele (S.), *Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de la Tourelle. La mise en valeur agraire du terroir du plateau de La Tourelle aux II^e et I^r s. av. J.-C.*, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2010, p. 398-427.

Poilpré et Lorho 2010

Poilpré (P.), Lorho (T.), Evolution du paysage sur le plateau de La Tourelle, in *Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de la Tourelle. Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle*, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2010, p. 383-458

Poilpré et Simon 2010

Poilpré (P.), Simon (L.), Quelques traces d'occupation aux époques historiques, in Blanchet (S.), *Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de la Tourelle. Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle*, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2010, p. 367-379.

Pouille 2009

Pouille (D.), *Saint-Jacques de la Lande / Noyal Châtillon sur Seiche « Z-A Mi-Voie » (Ille-et-Vilaine, Bretagne)*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap, SRA Bretagne, 2009

Pouille 2014

Pouille (D.), *Eléments de structuration de l'espace d'un domaine antique, Brielles, (Ille-et-Vilaine)*, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2014 231 p.

Roy 2008

Roy (E.), *Diagnostic archéologique avant la construction d'un lotissement au lieu-dit « La Grande Chapelle » à Lamballe*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2008, 36 p.

Rütti 1991

Rütti (B.), *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, 2 vol., 1991 (Forschungen in Augst, 13).

Salanova 2000

Salanova (L.), *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes : productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*. Coédition Société Préhistorique Française et Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2000.

Sellès 2001

Selles (H.), *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute, catalogue typologique*, Chartres, 2001 (*Revue Archéologique du Centre de la France*, Suppl. 16).

Simon 2006

Simon (L.), Mobiliers en usage chez les *riedones* au cours du Haut-Empire : l'exemple de Gévézé (Ille-et-Vilaine), in *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas*, 2006, p. 673-676.

Van Doorselaer 1967

Van Doorselaer (A.), Les tombes à incinération à l'époque gallo-romaine en Gaule septentrionale : introduction générale », in Geoffroy (J.-F.) et Barbé (H.) (dir.), *Les nécropoles à incinération en Gaule Belge*, 1967, p. 9-14.

Van Ossel 2011

Van Ossel (P.), Les sigillées du groupe Argonne dans le bassin parisien au Bas-Empire. Caractérisation, production et diffusion, in VAN OSSSEL (P.), BERTIN (P.), SÉGUYER (J.-M.) (dir), « *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II. Synthèses* », *Dioecesis Galliarum*, Document de travail n° 9, Nanterre, 2011, p. 231-254.

III-Etudes annexes et inventaires

Annexe 1 : Etude de la céramique des périodes protohistoriques (T. Nicolas-Inrap)

1.1 Inventaire des céramiques protohistoriques

F058

Un gobelet Campaniforme De profil biconique à carène basse, le gobelet est décoré de trois bandes réservées de trois lignes horizontales réalisées par impression de coquille.

Datation : fin IIIème millénaire

F197

Onze fragments de céramique semi-grossière et grossière

Datation : Age du Bronze

F197, décapage

Trois fragments de céramique semi-grossière et grossière (dont un fragment de fond plat)

Datation : Protohistoire

F197, sd. 3014

Deux fragments de céramique fine et grossière

Datation : Protohistoire

F197, sd. 3015

Un fragment de céramique fine (inflexion sous le bord)

Datation : Protohistoire

F197, sd. 3075

Un fragment de céramique fine (bord arrondi, éversé ?)

Datation : Protohistoire

F197, sd. 3173

Un fragment de céramique semi-grossière altérée

Datation : Protohistoire

F202

F204, sd.3077

F245 US 3

Un fragment de céramique semi-grossière

Datation : Protohistoire

F251, décapage

F264, décapage

Un fragment de céramique fine

Datation : Protohistoire

F267

Deux fragments de céramique fine et un en céramique semi-grossière grossière. Un élément de bord d'un récipient à bord rentrant et lèvre arrondi

Datation : fin IIIème millénaire, début du second millénaire

F272 sd. 3017

Un fragment de céramique grossière

Datation : Protohistoire

F273

Un fragment de céramique grossière et un élément de panse de céramique semi-grossière recuit

Datation : Protohistoire

F277, décapage

Un fragment de céramique grossière et un de céramique semi-grossière

Datation : Protohistoire

F295, décapage

Un élément de panse de céramique semi-grossière

Datation : Protohistoire

F296

Un fragment de fond plat en céramique grossière, trois fragments de céramique semi-grossière dont un départ de fond, et un bord éversé long à lèvre aplatie et à décor de registre d'incisions obliques

Datation : Fin du Bronze final-début du Premier Age du Fer

F296, sd. 3186

Un élément de panse de céramique semi-grossière et un bord à lèvre arrondi en céramique grossière

Datation : Fin du Bronze final-début du Premier Age du Fer

F296, sd 3189, US 1

Deux éléments de céramique semi-grossière

Datation : Protohistoire

F296, sd 3190

Deux éléments de céramique grossière

Datation : Protohistoire

F296, sd 3192

1 tesson protohistorique

F296, sd. 3194

Quatre éléments de céramique grossière

Datation : Protohistoire

F296, sd. 3195

Sept éléments de céramique semi-grossière

Datation : Protohistoire

F296, sd. 3197

Un fragment de céramique grossière

Datation : Protohistoire

F299, sd. 3127

Un fragment de céramique semi-grossière

Datation : Protohistoire

F305, us1

Deux fragments de céramique semi-grossière

Datation : Protohistoire

F305, US 1

Un tesson de facture protohistorique

F312, décapage

Neuf fragments de céramique fine, et quatre fragments de céramique semi-grossière

Datation : Fin du Bronze final-début du Premier Age du Fer

F312, sd. 3178, US 3

Un récipient en céramique semi-grossière de type à carène haute et bord éversé.

Datation : Fin du Bronze final-début du Premier Age du Fer

F312, sd. 3217

Cinq fragments de céramique fine et sept fragments de céramique semi-grossière

Datation : Fin du Bronze final-début du Premier Age du Fer

F336, décapage

Un tesson de l'âge du Bronze

Datation : âge du Bronze

F338, décapage

Un fragment de céramique fine

Datation : Protohistoire

F352

Un fragment de céramique fine et deux fragments de céramique fine

Datation : Fin du Bronze final-début du Premier Age du Fer

F358, décapage

Un fragment protohistorique

Datation : Protohistoire

F358, sd. 3199, US1

Deux fragments protohistoriques

Datation : Protohistoire

F384, décapage

Un élément de céramique fine : bord d'un récipient hémisphérique à carène haute, bord rentrant et lèvre arrondie.

Datation : Fin du Bronze final-début du Premier Age du Fer

Sd. 3098

Huit éléments de céramique fine (récipient de type hémisphérique ?), trois fragments d'un bord rentrant à lèvre arrondie en céramique semi-grossière et sept fragments de céramique grossière (panse).

Datation : Fin du Bronze final-début du Premier Age du Fer

F428

Un récipient de stockage de forme ovoïde à bord éversé et lèvre arrondie. Il est doté d'au moins trois languettes verticales suborales.

Datation : Fin du Bronze moyen début du Bronze final

1.2 Etude de quelques ensembles significatifs

1.2.1 Des indices d'occupations de la transition IIIème-IIème millénaire avant J.-C.

La fouille de Lamballe « La Grande Chapelle » (22) a livré de fugaces indices d'occupations du Campaniforme et du Bronze ancien au travers du mobilier conservé dans deux structures (58 et 267) (fig. 106).

Dans la structure 58 il a été mis au jour, un gobelet campaniforme archéologiquement complet dont le profil a pu être restitué. De couleur orangé, les surfaces interne et externe sont lustrées. Le dégraissant est de taille nanométrique à millimétrique et est composé de quartz, mica et d'oolithes. De profil biconique à carène basse, le gobelet est décoré de trois bandes réservées de trois lignes horizontales réalisées par impression de coquille.

Si le profil apparaît comme relativement original, le registre décoratif n'est pas sans rappeler ceux de Plovan « Crugou » (Salanova 2000) ou de Langon « Lande du Moulin » (Blanchet 2009). Si cet individu est sans ambiguïté attribué au Campaniforme, son caractère isolé ne permet pas de préciser l'attribution chronologique à l'une des trois phases du Campaniforme.

267 est un petit lot mobilier au sein duquel il a pu être identifié la partie haute d'un récipient biconique à bord rentrant et lèvre arrondie, dont le diamètre supérieur a pu être restitué. De couleur orangé, les surfaces interne et externe sont lissées ; le dégraissant de taille millimétrique est composé de quartz, granit et mica blanc. D'un point de vu typologique cet élément peut être attribué au Campaniforme, voir au Bronze ancien.

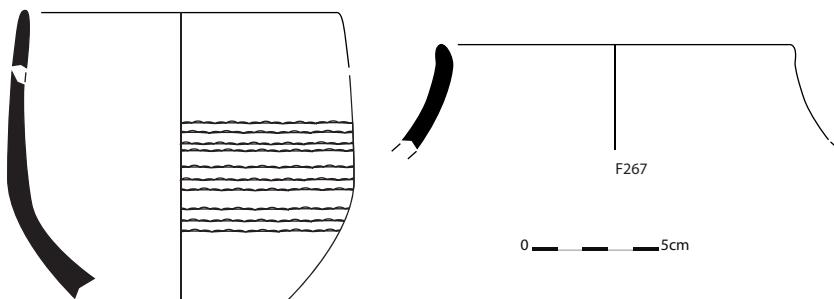


Fig. 106 : Mobilier du TP 58 et du point de mobilier 267 (Dao T. Nicolas-Inrap).

1.2.2 Des indices d'occupations de la transition Bronze moyen-Bronze final.

La structure 428 a livré la partie supérieure d'un gros récipient de stockage de type vase-silo (fig. 107). Il est de forme ovoïde à bord éversé et lèvre arrondie. Il est doté d'au moins trois languettes verticales suborales. De couleur terre de sienne, les surfaces internes et externes sont lissées. Le dégraissant de taille millimétrique à centimétrique est composé de granit et de quartz. Il est à noter la présence d'une importante couverture de la paroi interne par des résidus organiques carbonisés. D'un point de vu typologique ce type de forme associé à des languettes verticales suborales est atypique régionalement. La présence de résidus organiques a permis la réalisation d'une datation C14 (cf. infra) qui livre une datation de 3060 +/- 30 BP soit 1410 à 1225 cal. B.C. (à 2 sigmas). Cette datation permet une attribution chronologique entre la fin du Bronze moyen et le début du Bronze final.

Il est à noter qu'il est probable que les languettes suborales de ce récipient appartiennent au registre fonctionnel dudit récipient (système de fermeture ?) plus qu'à une attribution typo-culturelle. En effet ce type d'élément est présent couramment au sein du vaisselier domestique partir du début du Bronze final dans toute la France septentrionale et ce quelque soit le contexte culturel.

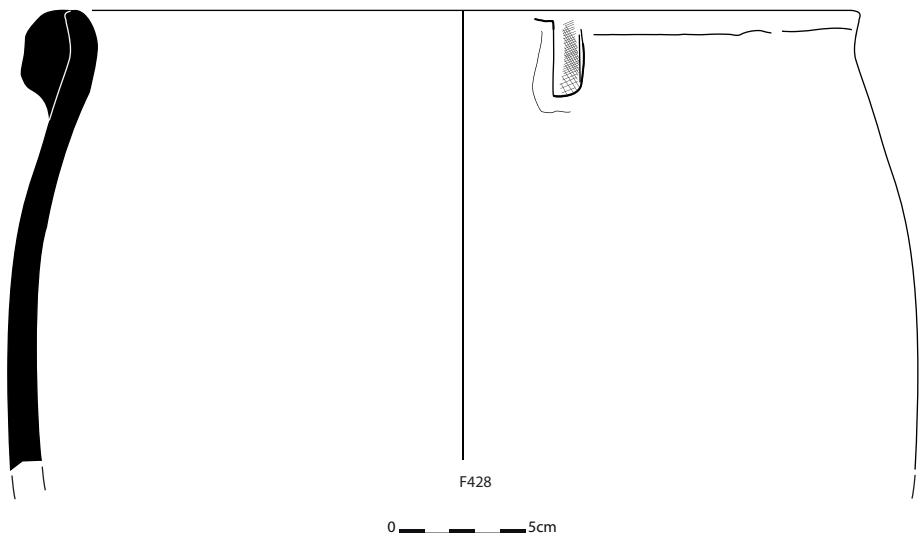


Fig. 107 : Mobilier de la fosse 428 (Dao T. Nicolas-Inrap).

1.2.3 Des indices d'occupations du Bronze final/Premier Age du fer.

Cette occupation Bronze final/Premier Age du fer est la mieux documentée d'un point de vu mobilier. Elle a livré un petit ensemble mobilier céramique issu du cercle 312 (Sd. 3217 et 3178), du Sd. 3098 et du TP 384 (fig. 108).

Le mobilier est relativement bien conservé (absence d'altérations, peu fragmenté). De couleur terre de sienne, les surfaces interne et externes sont lissées. Le dégraissant de taille millimétrique est composé de quartz, et de mica. Il a pu être identifié pour la céramique grossière un col droit à lèvre aplatie avec un registre d'impressions obliques au poinçon, un bord de récipient à lèvre éversée, et un récipient à carène haute. En ce qui concerne la céramique fine seul un individu a pu être caractérisé : un récipient hémisphérique à carène haute, bord rentrant et lèvre arrondie.

Cet assemblage céramique est typo-chronologiquement caractéristique du Bronze final et du début du Premier Age du Fer.

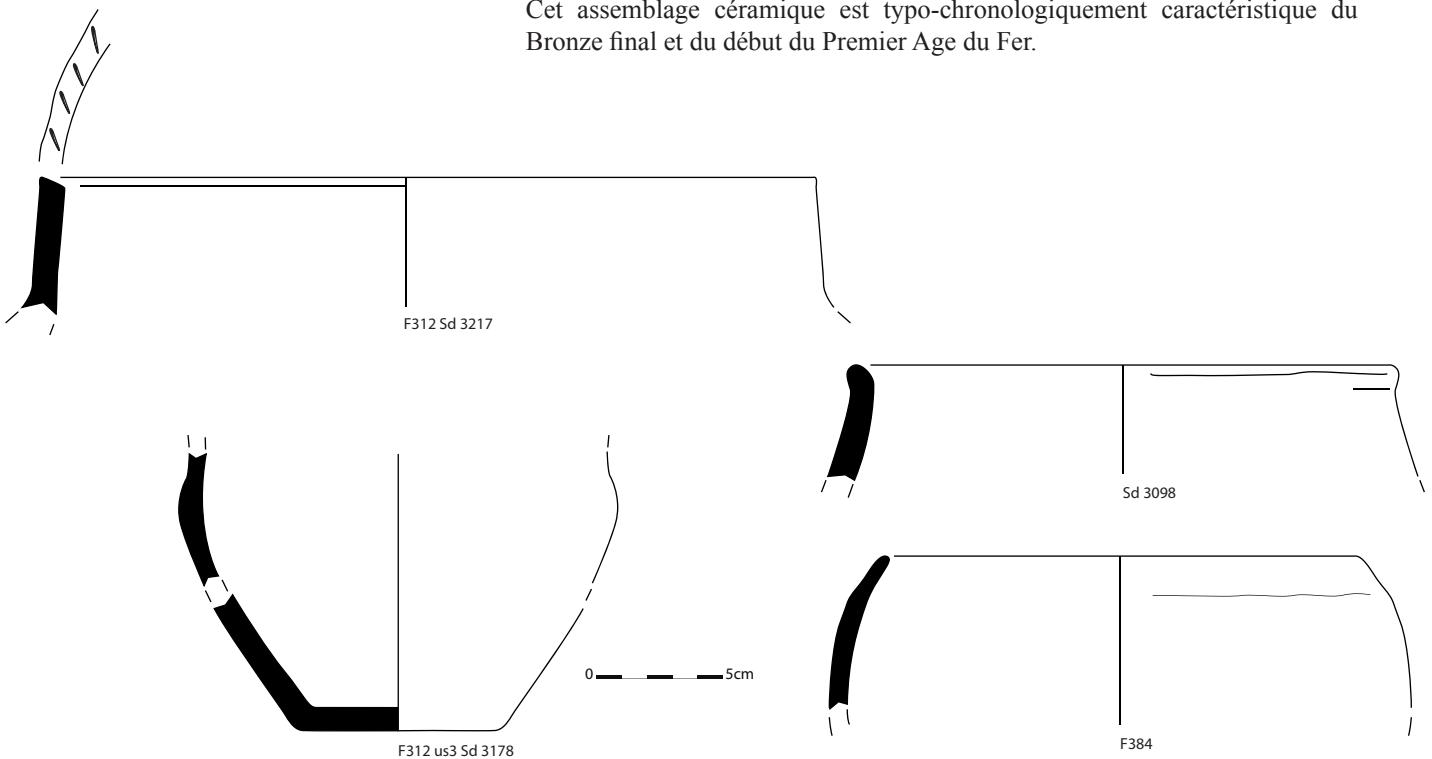


Fig. 108 : Mobilier du cercle 312, du Sd. 3098 et du TP 384 (Dao T. Nicolas-Inrap).

1.2.4 L'incinération 250

Le récipient de l'incinération 250 est de type biconique à col long sortant, et bord éversé à cannelure interne (fig. 109). Le fond est légèrement concave. De couleur beige, la surface externe est lustrée tandis que la surface interne est lissée. Le dégraissant (quartz, mica) est de taille millimétrique à centimétrique. La présence de vacuoles et de négatifs laissent envisager la présence d'éléments végétaux dans la matrice sans qu'il soit possible de déterminer ou non s'ils ont été ajoutés.

D'un point de vue typologique ce récipient peut être attribué à la fin du premier Age du Fer (Hallstatt D3) et du début du second Age du Fer (Tène ancienne) ; de par ces caractéristiques, il est vraisemblable que la Tène ancienne puisse être privilégiée (communication A.-F. Chérel). Même si l'on ne trouve pas de profils strictement similaires, ce récipient n'est pas sans rappeler certains récipients carénés de l'enclos funéraire de Guipry « Domaine de la Bizaie » (Aubry 2014).

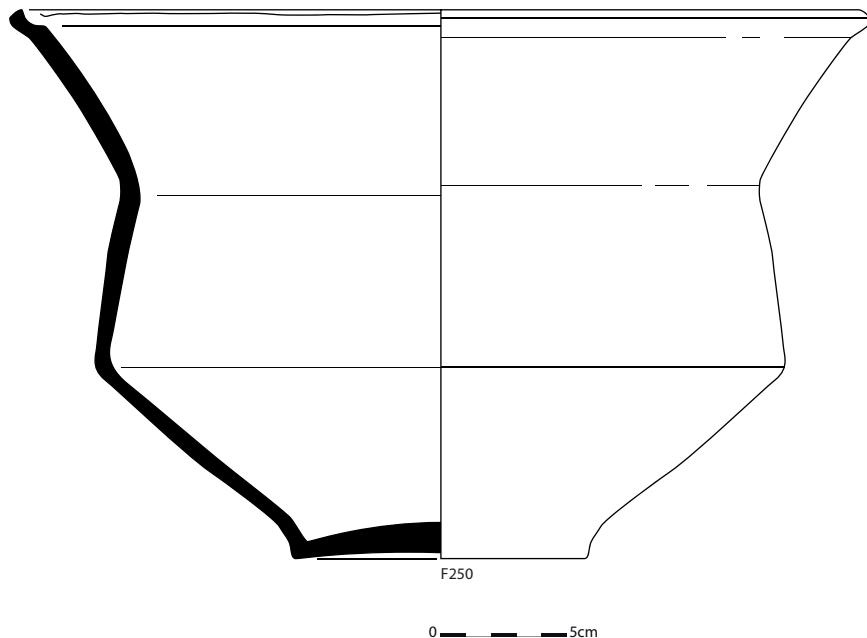


Fig. 109 : Incinération 250 (Dao T. Nicolas-Inrap).

1.3 Bibliographie

Aubry 2014

Aubry (L.), Un enclos funéraire du 1er-2nd âge du Fer, Domaine de la Bizaie, Guipry, (Ille-et-Vilaine), RFO de fouille préventive, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2014.

Blanchet 2009

Blanchet (S.), Langon « La Lande du Moulin/La rue des Demoiselles » (Ille-et-Vilaine – Bretagne), RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne 2009.

Salanova 2000

Salanova (L.), La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes : productions, chronologie et rôles d'un standard céramique. Coédition Société Préhistorique Française et Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2000.

Annexe 2 : Etude de la céramique et des terres cuites des périodes historiques (R. Delage-Inrap)

2.1 Références typologiques utilisées

- Curle** : Curle (J.), *A Roman Frontier Post and its People. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, 1911.
- Drag.** : Dragendorff (H.), *Terra Sigillata, Bonn. Jahrb.*, 1896, p. 18-155 et 1897, p. 54-163.
- Dr.** : Dressel (H.), *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV, 2, Berlin, 1899.
- G.** : Laubenheimer (F.), *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 1985.
- Lez.** : Bet (Ph.), Delor (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale, dans : *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne*, 2000, p. 461-484.
- M.** : Menez (Y.), *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Quimper, 1985 (Cahiers de Quimper Antique, 2).
- Ch.** : Sellès (H.), *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute, catalogue typologique*, Chartres, 2001 (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 16).
- Raimb.** : Raimbault (M.), La céramique gallo-romaine dite « à l'éponge » dans l'ouest de la Gaule, *Gallia*, 31, 1973, p. 185-206.
- Ve.** : Vernhet (A.), Crédit flaviennes de six services de vaisselle à la Graufesenque, *Figlina*, 1, 1976, p. 13-27.

2.2 Etude céramique par contexte de découverte

F009, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	0

Deux fragments de commune de mode B.

F012, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	0

F017, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	0

F019, sd. 3021, US2

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B. La pâte est gris blanc et la surface gris clair. Un décor ondulé orne le petit fragment de panse conservé.
Datation : I^r-II^e s.

F021, sd. 3021, US 2

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-LEZ	1	1

Céramique sigillée : fond d'assiette vraisemblablement Lez. 43 du Centre de la Gaule (Lezoux) de la seconde moitié du II^e s.

Datation : seconde moitié du II^e s.

F023, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-MED	1	1

F024, sd. 3023, US 8

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0
Com-IND	1	0
Total	2	0

Petit fragment de commune de mode B.

Petit fragment de céramique de nature indéterminée.

F026, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	0

F030, sd. 3118

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	40	93.0%	1
Com B	3	7.0%	0
Total	43	100%	1

Fragments de céramiques communes de mode A et de mode B. Pour la première, il s'agit d'un fond de petite cruche en pâte orangé vif.

Datation : I^r-II^e s.

F035, sd. 3044

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	3	0

F038, décapage

Catégorie	NR	NMI
Faience-MOD	1	0

F044, sd. 3007

Catégorie	NR	NMI
Com B	11	0

Fragments de céramique commune de mode B. Pot de petit format dont la paroi est fine (2 mm). Pâte grise.

F044, sd. 3094

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	5	1

F046, décapage

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-type «ARG»	2	0
Com B	2	2
Total	4	2

La vaisselle de table est représentée par deux fragments de panse de céramique sigillée. Ils portent des décors à la molette typique des productions de type « Argonne » du Bas-Empire. Ils recollent à un plus gros fragment de F54, US3 (*cf. commentaires de ce contexte*).

La céramique commune de mode B est représentée par la partie supérieure d'une jatte comportant un bourrelet externe au niveau de la lèvre et par un bord de pot. Tous deux sont en pâte grise.

Datation : IV^e s.

F049, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	2	50.0%	1
Com B	1	25.0%	1
Com-IND	1	25.0%	0
Total	4	100%	2

Fond d'un gobelet en céramique mi-fine de mode B, d'une anse en commune de mode B appartenant à une forme indéterminée et un petit fragment de céramique sans caractérisation chronologique.

F049, sd. 3116

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F049, sd. 3209, US1

Fragment de tuile taillé en opercule circulaire de 5,7 cm de diamètre.

F050, décapage

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	1

Gobelet en céramique mi-fine de mode B à surface lissée. Pâte gris ardoisé.

Datation : III^e s.

F052

Catégorie	NR	NMI
Com B	25	1

Gobelet en pâte grise faiblement dégraissée. Petite lèvre effilée à l'oblique et panse ovoïde.

Datation : II^e-III^e s.

F052 (incinération ?), décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	6	1

Fond de pot en céramique commune de mode B.

F053, sd. 3094, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com B	7	1

Pot en commune de mode B. La pâte est noire au cœur, grise en surface aussi bien interne qu'externe, sauf dans la partie basse où elle est beige. La lèvre effilée à l'oblique, correspond plutôt à une production de la deuxième moitié du II^e – III^e s.

Datation : deuxième moitié du II^e – III^e s.

F053, sd. 3214

Catégorie	NR	NMI
Com B	15	3

Lot de céramique commune de mode B. Sont attestés un bord de marmite ou de pot de grand diamètre en pâte colorée et surface grise ainsi que deux fonds, l'un d'un pot en pâte grise bien cuite et l'autre d'un gobelet en pâte sombre presque dépourvu de dégraissants. Un autre individu peut être déterminé par la présence de fragments de panse aux caractéristiques techniques différentes des précédents.

Datation : les caractéristiques techniques et morphologiques des vases correspondent à des productions du I^r au III^e s. Ce sont ces derniers qui offrent le TPQ probable de constitution de ce contexte : III^e s.

F053, sd. 3213

Catégorie	NR	NMI
Com B	3	0

Lot de fragments de panse de céramique commune de mode B.

F054, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	7	4

Lot de céramique commune de mode B dont tous les fragments présentent des caractéristiques techniques différentes. Deux fonds de pot sont attestés : l'un de petit diamètre en pâte grise et l'autre de taille plus importante en pâte noire. Un bord de pot à petite lèvre en bourselet, à la paroi particulièrement fine de couleur sombre est également présent (**fig. 110**, n° 18) ainsi qu'un bord de pot à anse trifide en pâte grise très cuite (voire surcuite ; **fig. 110**, n° 21). Les autres fragments correspondent à des panses.

F054, tuile = 54.10

Catégorie	NR	NMI	NMIP
Com B	7	2	2

Lot de céramique commune de mode B.

Présence d'un pot en pâte gris clair très dégraissée et surface noire dont la partie haute est ovoïde surmontée d'une grosse lèvre en amande. Il s'agit vraisemblablement d'une production tardive dont existent de nombreux équivalents au sein des niveaux de la fin du III^e s. de Corseul (**fig. 110**, n° 15). Présence également d'autres fragments en pâte gris ardoisé à la paroi très fine.

F054, US1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI	NMip	%NMip
Sigillée-MLG	2	2.2%	1	5.9%	1	4.0%
Sigillée-CG	4	4.3%	2	11.8%	2	8.0%
Sigillée-CG-ALL	2	2.2%	1	5.9%	1	4.0%
Eponge-Poitou	1	1.1%	0		0	
Mi-fine B	4	4.3%	2	11.8%	3	12.0%
Com A	7	7.6%	0		6	24.0%
Com B	72	78.3%	11	64.7%	12	48.0%
Total	92	100%	17	100%	25	100%

La sigillée se compose d'un fragment résiduel d'assiette Ve. A2 de Millau-La Graufesenque et de productions du Centre de la Gaule. Parmi celles-ci se trouve un bord de plat Lez. 45 en pâte plutôt claire des années 140/170, une coupelle Lez. 31 en pâte et vernis rouges des années 160/190 ainsi que le fond d'un mortier vraisemblablement Curle 21 en pâte blanchâtre et vernis marron des ateliers de l'Allier, contemporain de la précédente.

Un fragment de céramique à l'éponge appartient au même individu que celui recueilli au sein de l'US2. Il est cependant plus petit.

La céramique mi-fine de mode B comporte trois petits fragments dont un bord de petite coupe à profil en « esse » (**fig. 110**, n° 6) ainsi qu'un autre bord plus difficile à caractériser qui se rapproche d'une forme Quimp. 239.

Le corpus des céramiques communes de mode A est relativement pauvre. Il ne comporte que des fragments de panse appartenant à des individus différents : un grand récipient en pâte rouge et d'autres en pâte sandwichée rouge et noire ou en pâte beige sans aucune caractérisation de forme.

Le répertoire de la céramique commune de mode B se compose principalement de pots et de jattes terminés par une lèvre en bourrelet plus ou moins épaisse (**fig. 110**, n° 11). Un de ces pots au moins comporte une anse trifide qui repose directement sur la lèvre (**fig. 110**, n° 20). Une anse massive ne peut être associée à aucun des individus précédents (**fig. 110**, n° 22). Elle se démarque des autres exemplaires connus sur le site par son caractère anguleux et le fait qu'elle présente une légère gouttière centrale.

Deux fonds de plat à cuire sont également attestés. L'un présente une pâte noire et une facture relativement grossière. L'autre est en pâte grise bien cuite. Il semble avoir été systématiquement retaillé au niveau de la jonction entre fond et partie latérale pour en faire un couvercle ou un objet circulaire d'usage indéterminé. Des fonds de pot sont également attestés. Ils présentent souvent de petits diamètres et une base relativement pincée comme le sont les pièces du III^e s.

F054, US 1/2

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI	NMip	%NMip
Sigillée-CG	1	7.1%	1	25.0%	1	14.3%
Com A	3	21.4%	0		2	28.6%
Com B	9	64.3%	2	50.0%	3	42.9%
Modelée-gallo-romaine	1	7.1%	1	25.0%	1	14.3%
Total	14	100%	4	100%	7	100%

La céramique sigillée est représentée par un bord de mortier Curle 21 du Centre de la Gaule. Les caractéristiques techniques et morphologiques de cette pièce incitent à y voir une production de la seconde moitié du II^e s. (**fig. 110**, n° 4) En céramique commune de mode A se trouvent deux fragments de panse d'un probable mortier. La pâte est grise en interne, orangée en externe, avec une surface brune. De nombreux dégraissants sont présents dans la pâte. Ces caractéristiques techniques apparaissent essentiellement sur les mortiers régionaux tardifs. Un petit fragment de panse d'une forme indéterminée appartient également à cette catégorie.

La céramique commune de mode B est représentée par un bord de pot en céramique grise plutôt fine (**fig. 110**, n° 17), un bord de petite coupe à lèvre rentrante (**fig. 110**, n° 10) ainsi qu'un fond massif. Les autres fragments correspondent à des fragments de panse.

Un dernier fragment présente une pâte noire très dense avec un dégraissant sableux fin. Elle correspond à une céramique non tournée tardive. Seule la partie supérieure de la forme est conservée. Il s'agit vraisemblablement d'une coupe hémisphérique (**fig. 110**, n° 23).

F054, US 2

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI	NMIP	%NMIP
Sigillée-SG	1	1.7%	0		1	3.4%
Sigillée-CG	8	13.3%	3	14.3%	4	13.8%
Sigillée-CG-ALL	1	1.7%	1	4.8%	1	3.4%
Sigillée-Argonne	1	1.7%	0		1	3.4%
Fine BTN	1	1.7%	1	4.8%	1	3.4%
Eponge-Poitou	1	1.7%	0		1	3.4%
Mi-fine B	8	13.3%	4	19.0%	7	24.1%
Com B	34	56.7%	11	52.4%	11	37.9%
Modelée-gallo-romaine	1	1.7%	0		1	3.4%
Amphore-Narbonnaise	4	6.7%	1	4.8%	1	3.4%
Total	60	100%	21	100%	29	100%

Le corpus de la sigillée, comme pour les US1 et 3, est relativement fourni. Il se compose, pour le haut-Empire, d'un fragment d'assiette issue des ateliers du Sud de la Gaule et d'une majorité de vaisselles du Centre de la Gaule qui peut être datée entre les années 140 et 210. Il s'agit d'un plat Lez. 45 en pâte et vernis rouges du milieu du II^e s. (**fig. 110**, n° 2), d'un petit fragment de coupe moulée Drag. 37, de deux bords de mortier Curle 21 dont un avec le bec verseur (**fig. 110**, n° 3). Divers fragments de panse viennent en complément. Parmi ceux-ci, il en est un dont les caractéristiques techniques et morphologiques offrent une datation au III^e s. Il s'agit d'un bord vraisemblablement de coupe Drag. 37, à la lèvre en amande et à la pâte surcuite comme le sont certaines productions tardives. Un dernier fragment, bien qu'ayant des caractéristiques altérées, se démarque des autres. La pâte est orangée vive non calcaire. Le vernis a disparu. Il correspond à une vaisselle du Bas-Empire issue d'Argonne dont l'apparition en Bretagne concerne essentiellement le IV^e s.

Un fragment de céramique à l'éponge, identique à celui de l'US1, mais plus gros, est également attesté. Il appartient à une grande forme fermée, vraisemblablement de type Rimb. 12. La pâte est typique des productions du Poitou. Le revêtement de surface en revanche est relativement uniforme sans doute parce que ce fragment se situe dans la partie basse. Seule une toute petite portion d'engobe plus foncé apparaît dans la partie haute du tesson suggérant le début des traditionnels décors « floraux » de ces vaisselles de table de la seconde moitié du III^e s. et du IV^e s.

Un fragment de céramique fine de mode B est résiduel dans ce lot.

Un répertoire de céramique mi-fine de mode B, en pâte grise et surface gris noir, presque dépourvue de dégraissants est attesté. Les formes les plus emblématiques constituent des récipients à anse attachée à leur extrémité. L'un est attesté par une anse et un bord non jointifs (**fig. 110**, n° 8), tandis que l'autre l'est par l'anse et le col tronconique sans lèvre simplement agrémenté d'un biseau dans la partie supérieure (**fig. 110**, n° 7). Ce type de production connaît des équivalents dans les niveaux tardifs de Corseul. Bien que la majorité des exemplaires ait une anse attachée au col plus qu'à l'extrémité, quelques cas constituent tout de même des parallèles intéressants (Ferrette 2003, ens. 21, pl. 69, n°41). D'autres fragments de bord sont attestés : un plat à lèvre plate proche des types Menez 9/13 en céramique fine de mode B, ainsi que deux pots à lèvre éversée.

La céramique commune de mode B se compose de quelques pots ou jattes à lèvre en bourrelet légèrement éversée (**fig. 110**, n°s 12, 13, 14 et 19), quelques fonds, la plupart du temps de petites dimensions, cintrés, ainsi que de nombreux fragments de panse en pâte grise ou noire dégraissée.

Un fragment de céramique modelée présente en externe un lissage grossier. Il se singularise des productions du Haut-Empire.

Des fragments de panse d'une amphore en pâte calcaire beige correspondent à une amphore de Narbonnaise.

F054, US 3

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI	NMIP	%NMIP
Sigillée-CG	10	20.8%	3	33.3%	7	36.8%
Sigillée-CG-ALL	2	4.2%	0		1	5.3%
Sigillée-type «ARG»	1	2.1%	0		1	5.3%
Mi-fine B	3	6.3%	1	11.1%	1	5.3%
Com A	8	6.7%	1	11.1%	5	26.3%
Com B	24	50.0%	4	44.4%	4	21.1%
Total	48	100%	9	100%	19	100%

Le corpus de la céramique sigillée est aussi riche que la plupart des précédents. Sont attestés un plat Lez. 30 en pâte et vernis rouges issu des ateliers de Lezoux des années 170/210 (**fig. 110**, n° 1), un fragment de bord de mortier Curle 21, contemporain du précédent, deux fragments de panse à décor moulé dont un portant un décor de CINNAMVS des années 150/180, ainsi que deux autres fragments de plat Lez. 043 de même datation que ce dernier. Parmi les autres fragments de panse se trouvent des portions de coupelle Lez. 44 et plat Lez. 32 en pâte blanchâtre et vernis marron comme le sont les productions des ateliers de l'Atelier. Toutes ces sigillées témoignent du répertoire traditionnellement en vigueur au cours de la seconde moitié du II^e s. et le début du III^e s.

D'autres fragments de sigillée s'avèrent nettement plus récents puisqu'ils peuvent être datés du IV^e s. Ils correspondent à la portion décorée à la molette d'une vraisemblable coupe Ch. 320 en type « Argonne » du Bas-Empire qui recolle avec deux petits fragments de F46, décapage (**fig. 110**, n° 5). La pâte est de couleur claire, plutôt beige avec très peu de dégraissants : majoritairement des nodules de chamoite rouge. Ces caractéristiques ne sont pas celles des productions d'Argonne elles-mêmes ni même celles des ateliers franciliens de l'est parisien (Mareuil, Villeparisis, etc.). La pâte pourrait s'apparenter à des productions du Poitou. La molette n'est pas observable en entier. Quatre casiers sont identifiables séparés par des doubles lignes : diagonales descendantes / diagonales montantes / croix avec barre verticale au centre et points de part et d'autre / diagonales descendantes. Composition classique pour le IV^e s. si ce n'est le motif de croix plutôt rare. Les micro-particularités de la séquence conservée ne se rencontrent pas dans le corpus de Chenet (Chenet 1941), ni dans celui des sigillées franciliennes (Van Ossel 2011), ni parmi les quelques modèles proposés dernièrement pour le Poitou (Guitton 2012).

La céramique mi-fine de mode B dont la pâte est de couleur gris ardoisé, très peu dégraissée, se compose de trois fragments dont un bord en bourrelet, plutôt de jatte.

La céramique commune de mode A compte des fragments de panse en pâte beige ou orangée ainsi que l'embouchure d'une cruche à petite lèvre de section triangulaire à une anse (**fig. 110**, n° 9). Elle s'apparente au type Quimp. 316 ou Ch. 3428 du I^{er} s. Elle est donc résiduelle au sein de cet ensemble.

La céramique commune de mode B ne comporte qu'une lèvre de pot effilée mais plusieurs fonds cintrés de pot dont un de très petites tailles. Un fond de marmite tripode est également présent. La pâte est noire, la facture de l'ensemble est grossière. En l'absence de bord, il est bien difficile d'attribuer ce vase à type déterminé.

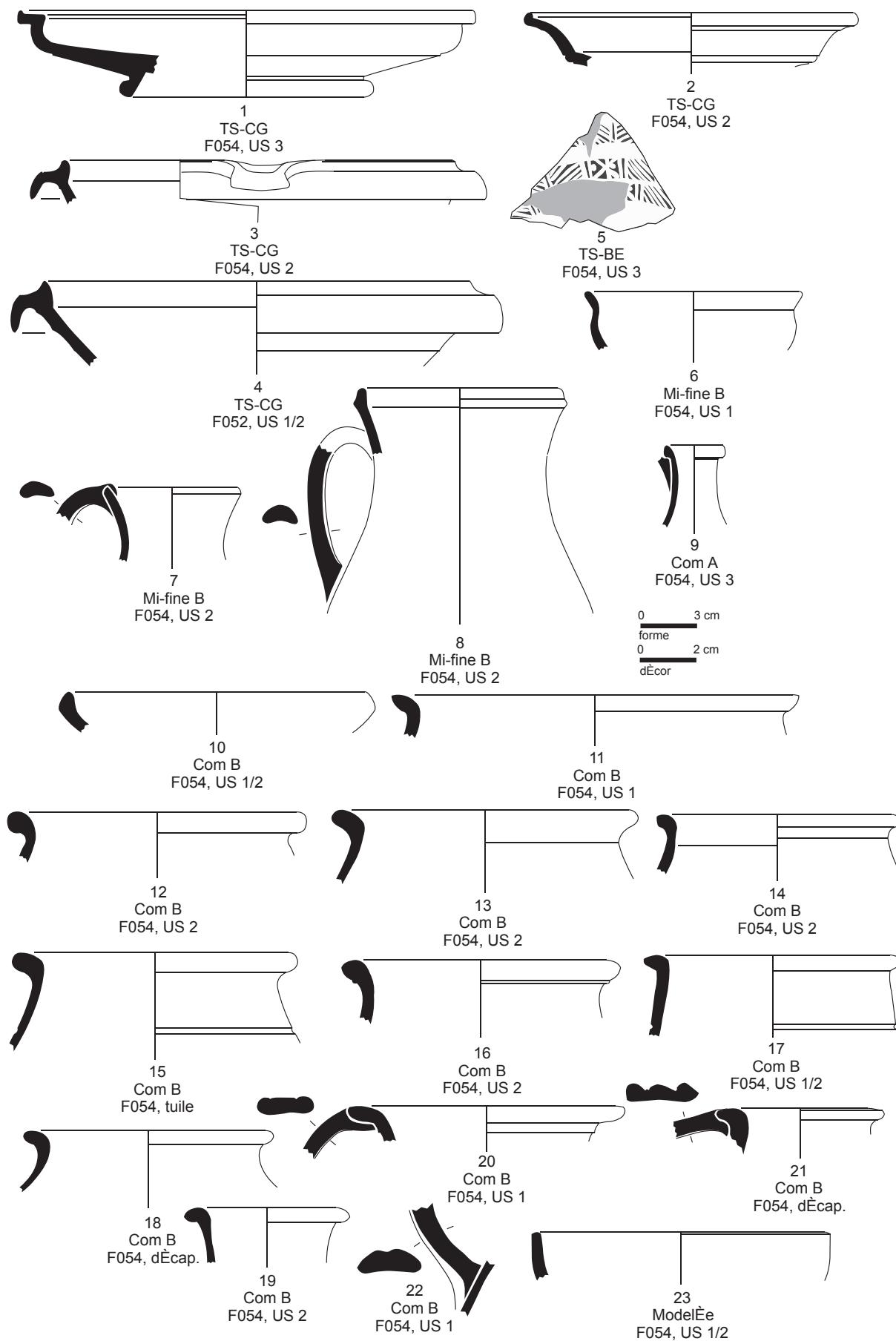


Fig. 110 : Céramiques gallo-romaines du contexte F054 (Dao R. Delage-Inrap).

Synthèse chronologique sur F054

La présence des fragments de vaisselle de table de type « Argonne » ainsi que des fragments de céramique à l'éponge indiquent clairement que ce contexte n'a pas été scellé avant le IV^e s. Si l'on tient compte du fait que les molettes sur sigillée d'Argonne n'apparaissent pas avant le second quart du IV^e s. et qu'il en va de même de toutes les productions se situant dans cette mouvance (ce qui semble bel et bien être le cas par exemple des productions franciliennes) on peut définir un TPQ à partir de cette date. La présence d'un répertoire relativement tardif en céramique mi-fine et commune de mode B confirme cette proposition : notamment les formes fermée à anse, mais aussi les pots ou gobelets à pied cintré et relativement épais. Les pots à anse se trouvent par exemple à Gévézé dans un contexte de la fin du II^e s. –début III^e s. (Simon 2006, n°23), à Noyal au III^e s. (us 2020, Ferrette 2011, n°8) ou encore bien sûr à Corseul (Ferrette 2003).

Malgré tout, il est important de noter que cet ensemble est loin d'être homogène puisque des productions du I^{er} s. au IV^e s. sont présentes et que par ailleurs l'essentiel des éléments datants de la céramique sigillée correspond à un corpus de la seconde moitié du II^e s.

Datation de comblement : à partir du deuxième quart du IV^e s.

F055

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG	2	4.8%	0
Com B	40	95.2%	1
Total	42	100%	1

Deux fragments de céramique sigillée appartiennent à une coupe moulée Drag. 37. Le décor correspondant à une scène de chasse est très altéré. Il n'est guère possible de la sorte d'identifier le style. En revanche, ce type de composition avec de grands animaux ainsi que les caractéristiques techniques du support indiquent clairement qu'il s'agit d'une production de la seconde moitié du II^e s. De nombreux fragments de commune de mode B viennent en complément. La plupart appartient à un pot en pâte grise dont des fragments du fond sont conservés.

F055, sd. 3159, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	30	1

Fragments permettant de restituer le profil complet d'un pot en céramique commune de mode B à lèvre en bourrelet effilée (**fig. 114**, n° 5).

F055, Sd. 3164

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG	2	1
Mi-fine B	2	0
Total	4	1

Présence de deux fragments de la partie basse d'un mortier Curle 21 en céramique sigillée. La pâte est claire et le vernis foncé comme le sont les productions de l'Allier. Notons que les couleurs et textures diffèrent de celles des exemplaires de F54. Le nombre d'exemplaires de Curle 21 attesté sur le site, montre que cette forme était vraiment appréciée des habitants du lieu au cours de la deuxième moitié du II^e s. et le III^e s.

Deux petits fragments de céramique mi-fine de mode B complètent ce lot.

F055, sd. 3165

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG	1	20.0%	1
Com A	1	20.0%	0
Com B	3	60.0%	0
Total	5	100%	1

Fragment de céramique sigillée du Centre de la Gaule : un fond d'assiette sans référent typologique du II^e s.

Un fragment de céramique commune de mode A en pâte de couleur blanche en partie externe et orangée en interne.

Pot en céramique commune de mode B dont la paroi est de faible épaisseur terminée par une petite lèvre éversée. Pâte grise, dégraissée.

Pesons de F055

Trois pesons sont attestés au sein de ce contexte (**fig. 111**).

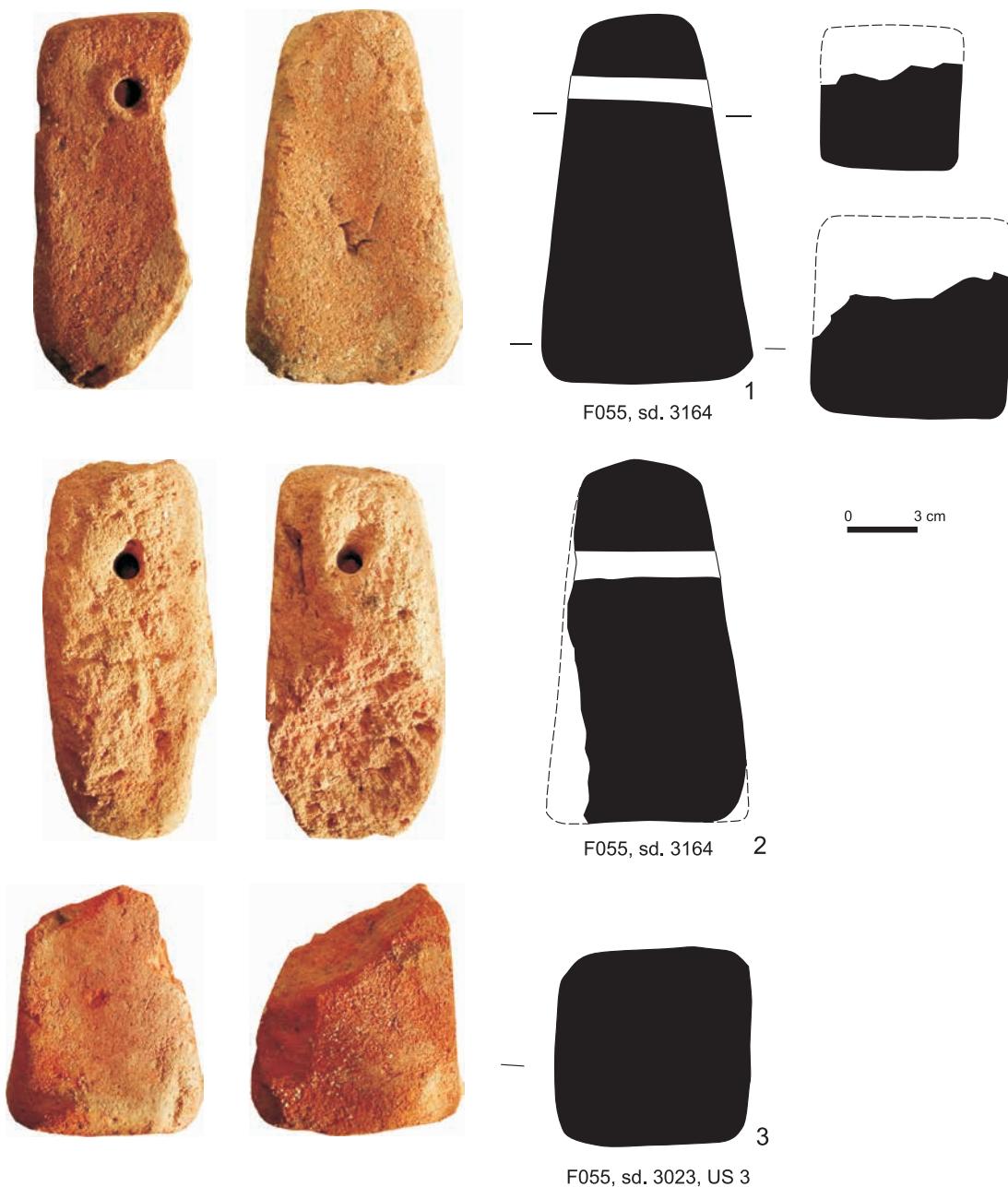


Fig. 111 : Terres cuites (pesons) gallo-romains du contexte F055 (Clichés et Dao R. Delage-Inrap).

L'un présente une pâte brune peu dégraissée, avec de nombreux points noirs et une forme classiquement trapézoïdale aux angles saillants (n° 1). Le deuxième a une pâte beige légèrement rougeâtre très dégraissée de minéraux évoquant la céramique onctueuse (n° 2). Le dernier présente une pâte rouge orangé légèrement dégraissée (n° 3). Les dimensions de ces trois personnes sont relativement similaires notamment la base qui peut être mesurée (ou restituée de manière fiable) dans les trois cas (autour de 9 cm).

Ces pâtes se retrouvent à l'identique sur les terres cuites architecturales du site.

Fig. 4	Réf. Archéo.	H	I. accroche	I. base	Conservation
N°1	F055, sd. 3164	15, 7 cm	5,7 cm	9,1 cm	Incomplet
N°2	F055, sd. 3164	15,7 cm	6,8 cm	+/- 9 cm	Incomplet
N°3	F055, Sd. 3023, US3			9,1 cm	Incomplet

Synthèse chronologique de F055

Les données chronologiques les plus pertinentes des différents contextes de F055 permettent de définir un TPQ au début du dernier quart du II^e s. Les céramiques communes associées ne comportent aucune des caractéristiques morphologiques ou techniques des pièces produites au III^e s. comme celles par exemple figurant au sein des lots de F054. On peut donc considérer, à titre d'hypothèse, que ce lot puisse être daté entre **160 et 210**.

F056, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com A	1	14.3%	0	
Com B	5	71.4%	2	66.7%
Modelée-gallo-romaine	1	14.3%	1	33.3%
Total	7	100%	3	100%

Fragment de céramique commune de mode A.

Lot de commune de mode B dont un bord de pot en pâte grise et lèvre en bourrelet ainsi qu'un fond.

Partie supérieure d'un pot en céramique modelée. Petite lèvre pincée à l'oblique.

Fragment de terre cuite.

Datation : I^{er}-III^e s.

F056, sd. 3070, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com B	3	1

Fond d'un pot de grandes dimensions en céramique commune de mode B, vraisemblablement retaillé pour servir de couvercle.

F058, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-proto (Bronze)	5	1

F060, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG	1	14.3%	1
Com A	1	14.3%	0
Com B	3	42.9%	1
Amphore-Bétique	2	28.6%	0
Total	7	100%	2

Céramique sigillée altérée par le feu. La forme correspond au mortier Curle 21. Compte tenu de ses caractéristiques morphologiques il s'agit d'une production de la deuxième moitié du II^e s.

Un fragment à surface brun orangé et cœur noir, très dégraissé, correspond à un grand pot, réoxydé par accident, mais qui devait comme la plupart des productions similaires, être fabriqué en gris.

Un fragment de pot en commune de mode B (pâte grise).

Deux fragments correspondent certainement à l'origine au fond d'un pot relativement massif en commune de mode B. Mais il semble que ce fond ait été soigneusement découpé au niveau de la jonction avec la panse sans doute pour être utilisé en tant que couvercle.

Deux fragments d'amphore de Bétique, vraisemblablement Dr. 20 complètent ce lot.

Datation : Deuxième moitié du II^e s. ou début du III^e s.

F064, sd. 3123

Catégorie	NR	NMI
Com B	45	1

Pot à anse en céramique commune de mode B dont le profil peut être restitué (**fig. 114**, n° 3). La pâte est grise. La lèvre est simplement éversée. L'anse bifide repose sur celle-ci dans la partie haute. La forme correspond à un pot Quimp. 411 sur lequel on aurait greffé une anse (forme en usage aux II^e-III^e s.).

Datation : III^e s.

F065, sd. 3116

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	1	20.0%	0
Amphore-Bétique	4	80.0%	0
Total	5	100%	0

Fragment de céramique commune de mode B.

Fragments d'amphore de Bétique, vraisemblablement Dr. 20.

Datation : I^r-II^e s.

F066, sd. 3176, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	1	100%	0

Fragment de céramique commune de mode B.

F067, US1

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	2	0

F070

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	1	16.7%	0
Com B	3	50.0%	3
Com-IND	2	33.3%	0
Total	6	100%	3

Un petit fragment de commune de mode A.

Trois pots en commune de mode B. Un gobelet au fond massif, probablement tardif, un fond de pot à cuire et un fond massif et de grand diamètre d'un pot de stockage.

Deux autres fragments demeurent plus difficiles à caractériser : un de panse cuite en mode A (rouge) avec dégraissants. Il ne correspond pas aux caractéristiques techniques des amphores régionales. Son attribution à l'époque antique n'est pas assurée, de même qu'un petit fragment de panse cuite en mode B en pâte sombre dégraissée de nombreux minéraux de type mica et présentant le départ d'une anse.

Datation : III^e-IV^e s. ?

F082

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG	2	6.5%	1	12.5%
Com B	22	71.0%	5	62.5%
Com-IND	7	22.6%	2	25.0%
Total	31	100%	8	100%

Le corpus de la céramique sigillée se compose de deux fragments issus des ateliers du Centre de la Gaule : l'un de la partie haute d'une coupe Lez. 2 de la seconde moitié du II^e s. et l'autre de forme indéterminée mais de chronologie identique.

La céramique commune de mode B compte de nombreux fragments de panse ainsi que quelques bords et fonds. Parmi les premiers, on trouve une marmite à bord rentrant à la paroi de faible épaisseur, des pots à lèvre éversée dont un est caractéristique des productions des II^e et III^e s. ainsi qu'un bord de pot à lèvre aplatie.

Un fond de forme fermée présente une pâte noire très homogène sans presque de dégraissants et une surface beige orangé. La forme évoque les productions du IV^e s., mais les caractéristiques techniques sont atypiques. S'agit-il d'une céramique mi-fine de mode B réoxydée ?

D'autres fragments sont également atypiques : un bord et un fond en pâte sombre et surface régularisée de couleur brune. Ainsi que des fragments de panse en pâte noire et surface brune très dégraissée.

Datation : IV^e s. ?

F090, sd. 3018

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	1	5.6%	0
Com B	17	94.4%	1
Total	18	100%	1

Un petit fragment de panse en céramique commune de mode A correspond probablement à un mortier. La pâte est orangée, dégraissée, avec une surface interne plus foncée.

Lot de céramique commune de mode B correspondant à plusieurs pots dont un avec une lèvre épaisse à l'oblique.

F090, sd. 3019

Catégorie	NR	NMI
Com B	19	3

Lot de céramique commune de mode B. Deux fonds de pot dont les profils correspondent à des productions des II^e s. et III^e s. Un bord de bouilloire en pâte gris ardoisé bien cuite de la seconde moitié du II^e et du III^e s. Divers fragments de panse permettant de déterminer d'autres individus.

F090, sd. 3022

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1

Embouchure d'une cruche en céramique commune de mode A. La pâte est blanchâtre très peu dégraissée. La forme est plus atypique. Elle correspond à une variante de la cruche Quimp. 328 avec un col à cannelures et une lèvre nettement détachée avec deux ressauts en interne.

F090, sd. 3167, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	2	16.7%	1
Amphore-régionale	10	83.3%	1
Total	12	100%	2

Fragments de fond d'une cruche en céramique commune de mode A. La pâte est beige, très peu dégraissée. Présence possible d'un revêtement de surface, mais l'altération ne permet pas de l'affirmer.

Présence de nombreux fragments d'une amphore en pâte brun orangé à fond plat. Petite lèvre de forme plutôt triangulaire entre celles des G. 4 et G. 5 régionales. Le fond est poissé.

Synthèse chronologique de F090

En l'absence de céramique fine, seules les caractéristiques techniques et les formes les plus remarquables des lots de céramiques communes de mode A et B peuvent contribuer à dater ces contextes de F090. Dans la majorité des cas, les indices correspondent à des productions des II^e s. et III^e s. avec un TPQ que l'on peut situer, à titre d'hypothèse, au cours de la seconde moitié du II^e s. Datation : deuxième moitié du II^e – III^e s.

F095

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-Lez	2	50.0%	0
Com B	1	25.0%	0
Com-proto	1	25.0%	0
Total	4	100%	0

Fragment de céramique sigillée : panse de Drag. 37 ornée d'un décor caractéristique de l'activité des ateliers du Centre de la Gaule au cours de la seconde moitié du II^e s.

Un fragment de céramique commune de mode B.

Un fragment résiduel de céramique protohistorique.

Datation : deuxième moitié du II^e – III^e s.

F100, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F115

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

Datation : I^{er}-II^e s.

F116, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com B	5	83.3%	2	66.7%
Modelée-gallo-romaine	1	16.7%	1	33.3%
Total	6	100%	3	100%

Lot de céramique commune de mode B. Un bord de pot à lèvre en bourrelet dont le profil de section carrée correspond essentiellement à des productions des II^e et III^e s. Un fond de petit pot ou gobelet en pâte grise est également attesté ainsi que des fragments de panse.

En complément se trouve un fond de plat ou jatte en céramique modelée antique. Surface régularisée, pâte brune dégraissée.

Datation : II^e – III^e s.

F117, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	0

F117, sd. 3070, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0

Fragment de céramique commune de mode A.

Datation : I^{er} s.

F118

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	3	1

F121, US2

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	0

Fragments de céramique commune de mode B.

Datation : I^{er}-II^e s.

F127, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F133, US1

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	0
Modelée-IND	1	0
Total	2	0

F140

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

Datation : I^{er}-II^e s.

F141, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI	NMIP	%NMIP
Sigillée-MLG	1	2.6%	1	20.0%	1	9.1%
Sigillée-CG	3	7.9%	1	20.0%	1	9.1%
Sigillée-SG	2	5.3%	0		1	9.1%
Com A	2	5.3%	0		1	9.1%
Com B	26	68.4%	2	40.0%	6	54.5%
Com-MED-MOD	4	10.5%	1	20.0%	1	9.1%
Total	38	100%	5	100%	11	100%

Le corpus de la céramique sigillée comporte une assiette vraisemblablement Lez. 32 du Centre de la Gaule (pâte beige) de la seconde moitié du II^e s. et des fragments de production du Sud de la Gaule dont un bord de coupelle Ve. C1 de la fin du I^e s. et du début du II^e s.

Deux petits fragments de céramique commune de mode A sont présents.

Le lot des communes de mode B est le plus diversifié avec des productions en pâte noire, brune ou grise. Seuls deux fonds de pot peuvent contribuer à caractériser le NMI, mais les fragments de panse attestés permettent de déterminer la présence de bien plus d'individus.

Quatre fragments appartiennent à des productions de la fin de la période médiévale ou de la période moderne. Est présent notamment la partie haute d'un bord à grande lèvre effilée oblique dont la jonction avec la panse est marquée par une forte carène.

Datation : Ce dernier lot est-il intrusif au sein de cet ensemble ? En cas de réponse positive, le contexte est clairement gallo-romain de la seconde moitié du II^e s. ou du III^e s.

F142, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-LEZ	1	10.0%	0
Com B	8	80.0%	0
Com-IND	1	10.0%	0
Total	10	100%	0

Fragment d'une coupe Drag. 37 du Centre de la Gaule des années 140/190.

Lot de céramique commune de mode B sans caractérisation de forme.

Présence d'un fragment de nature indéterminée, peut-être une céramique intrusive dans cet ensemble.

Datation : seconde moitié du II^e s. ?

F145, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	12	4

Lot de céramique commune de mode B. Trois bords et un fond sont conservés : un bord de pot ou de jatte à lèvre en amande éversée en pâte grise (**fig. 112**, n° 4), un bord vraisemblablement de pot à anse (épaisseur irrégulière de la lèvre, mais absence de l'anse ou de son attache) également en pâte grise, mais très peu dégraissée. Le dernier bord, compte tenu de son diamètre, est celui d'une jatte. Parmi les autres fragments, on note la présence de portions de fond et de panse.

F145, sd. 3074, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com B	3	42.9%	2	66.7%
Amphore-régionale	4	57.1%	1	33.3%
Total	7	100%	3	100%

Lot de céramique commune de mode B. Présence d'un bord de pot en pâte grise très dégraissée à surface noire. La lèvre en amande plate. La jonction basse entre le col et la panse est marquée par un décor ondé (**fig. 112**, n° 5). Un fond de pot est en pâte gris clair. Il est relativement grossier et massif. Le dernier fragment est une panse relativement fine d'un pot ou d'une forme fermée.

En complément de ce corpus se trouve un fond massif d'amphore régionale en pâte rouge orangé dégraissée qui correspond très certainement à celui d'un conteneur de type G. 4. Le diamètre de l'assise atteint 11 cm.

F. 145, sd. 3170, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI	NMIP	%NMIP
Sigillée-MLG	2	3.0%	1	10.0%	1	5.3%
Sigillée-SG	1	1.5%	0		1	5.3%
Mi-fine B	4	6.0%	0		2	10.5%
Com A	23	34.3%	2	20.0%	5	26.3%
Com B	36	53.7%	7	70.0%	9	47.4%
Modelée-gallo-romaine	1	1.5%	0		1	5.3%
Total	67	100%	10	100%	19	100%

La céramique sigillée est représentée par deux vases : un fond d'assiette Ve. A2 issue des ateliers de Millau-La Graufesenque en activité au cours des dernières décennies du I^{er} s. et un petit fragment de panse d'une production également sud gauloise mais d'origine et datation indéterminées.

Lot de quatre fragments de panse de céramique mi-fine de mode B (pâte gris clair et surface gris foncé avec quelques dégraissants).

La céramique commune de mode A est représentée par de nombreux fragments de panse de cruche ou de pot aux caractéristiques techniques très diverses. Une anse bifide et un fond de cruche constituent les seuls éléments de caractérisation des NMI.

La céramique commune de mode B comporte un répertoire de formes variées. Des pots attestés par la présence de fonds de petits récipients (si l'on tient compte des faibles diamètres de leurs assises), ainsi que deux bords différents aux petites lèvres éversées comme le sont celles des céramiques de cuisson des I^{er}-II^e s.

Les jattes ou marmites sont représentées par plusieurs individus. Un fond de marmite tripode est en pâte grise très cuite. Le profil d'un des pieds et la carène à mi-panse évoquent la forme Ch. 813 de la seconde moitié du I^{er} s. Deux autres bords s'apparentent pour l'un à un récipient de type Quimp. 232/235 à lèvre en bourrelet légèrement rentrante et pour l'autre à un vase de type Quimp. 232 à lèvre de section triangulaire présentant dans la partie supérieure des résidus de combustion. Ces vases de cuisson datent du I^{er} s. et du début du II^e s. Un petit fragment d'anse bifide en pâte grise figure également au sein de ce lot.

Un dernier fragment pourrait correspondre à une production non tournée gallo-romaine.

Datation : ce lot, comportant essentiellement des fragments de panse, hétérogène sur le plan de la détermination des individus est, en revanche, homogène sur le plan chronologique. Il comporte des mobiliers de la seconde moitié du I^{er} s. et du tout début du II^e s. Les formes de sigillée et de commune de mode B l'attestent parfaitement. Deuxième moitié du I^{er} s. –début du II^e s.

F145, sd. 3132, US 2

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-ALL	1	1

Présence d'un unique fragment de céramique sigillée, en l'occurrence un mortier Drag. 45 en pâte beige avec un vernis marron mat. Il s'agit vraisemblablement d'une production d'un atelier de l'Allier du III^e s. (**fig. 112**, n° 1).

F145, sd. 3211

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI	NMlp	%NMlp
Sigillée-MLG	1	1.0%	0		1	7.1%
Mi-fine B	2	2.0%	0		1	7.1%
Com A	46	46.5%	1	14.3%	4	28.6%
Com B	49	49.5%	6	85.7%	8	57.1%
Com-Proto (Bronze)	1	1.0%	0		0	
Total	99	100%	7	100%	14	100%

Un petit fragment de sigillée est résiduel dans cet ensemble : plat de forme indéterminée des ateliers de Millau-La Graufesenque (deuxième moitié du I^{er} s.).

Deux petits fragments de céramique mi-fine de mode B, sans caractérisation de forme.

La céramique commune de mode A est essentiellement représentée par des fragments de panse de cruche ou de pot de stockage de grandes tailles. Un vase se singularise au sein de ce lot. Il présente une pâte beige orangé dégraissée et une panse bilobée surmontée d'une petite lèvre effilée (**fig. 112**, n° 2). Une anse, vraisemblablement circulaire prenait son attache sur la partie bombée des lobes. Il s'agit là d'une forme rare dont on ne connaît pas le dispositif bas. La céramique commune de mode B représente l'essentiel du répertoire de la céramique domestique. Un vase a un profil complet : lèvre effilée, col cylindrique séparé de la panse par un cordon et panse plutôt ovoïde parcourue en son centre par un filet horizontal (**fig. 112**, n° 8). Il est proche du type Quimp. 411 sans être identique, une forme attestée aux II^e-III^e s. Des modèles également apparentés existent à Corseul dans les niveaux du III^e s. (ens. 12, Ferrette 2003, n°107). Un autre pot dont sont attestées les parties haute et basse est plus classique avec une simple lèvre éversée (**fig. 112**, n° 6). La pâte est rougeâtre avec une surface noire. Figure également au sein de cette série un gobelet à la paroi particulièrement mince, pourvu d'une pâte grise bien cuite et d'une petite lèvre en amande (**fig. 112**, n° 7).

En céramique grise très peu dégraissée, proche des productions de céramique mi-fine de mode B, on trouve une marmite tripode aux pieds pleins de section circulaire présentant un rebord oblique terminé par une lèvre légèrement rentrante avec en externe un dispositif sur lequel repose le couvercle (**fig. 112**, n° 3). Il n'a pas été observé de carène au niveau de la jonction entre le rebord et le fond, mais les fragments conservés ne sont pas jointifs. Difficile, là encore, de trouver un équivalent.

Parmi le lot des céramiques communes de mode B, on compte quelques fragments en pâte noire dense très peu dégraissée dont la surface est lissée. Il n'est guère aisément de déterminer la technique utilisée pour leur réalisation (vase modelé au moins partiellement ou tourné). Ces productions s'inscrivent probablement dans la mouvance des céramiques BB1, mais présentent une pâte qui diffère de celles des productions d'outre-manche. On y reconnaît un fond de plat à cuire à rebord oblique, une lèvre pouvant correspondre à cette même classe morphologique, droite sans inflexion, ou encore en pâte légèrement plus dégraissée un pot à lèvre effilée. Parmi les fragments de panse, il est possible d'identifier un fond de marmite tripode.

Synthèse chronologique de F145

La présence d'un mortier Drag. 45 en céramique sigillée montre que ce contexte n'a pas été scellé avant le III^e s. D'autres éléments vont également dans ce sens : la présence d'une forme fermée en céramique commune de mode B avec anse, un pot proche de la forme Quimp. 411 ainsi que l'attestation de récipients en pâte noire dense. Datation : III^e s. (voire IV^e s. ?)

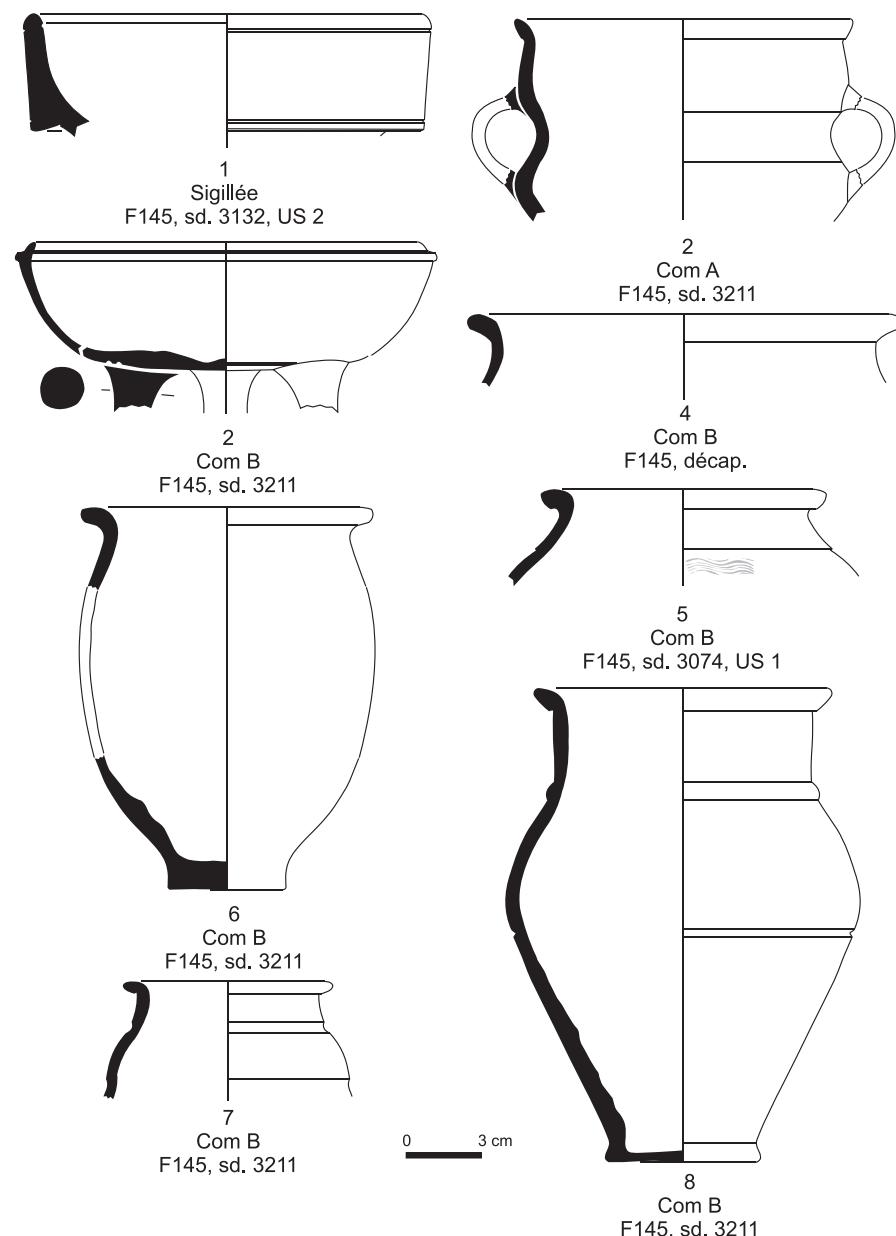


Fig. 112 : Céramiques gallo-romaines du contexte F145 (Dao R. Delage-Inrap).

F150

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI	NMip	%NMip
Sigillée-CG	1	2.9%	1	20.0%	1	12.5%
Com A	6	17.1%	1	20.0%	1	12.5%
Com B	28	80.0%	3	60.0%	6	75.0%
Total	35	100%	5	100%	8	100%

Seule céramique fine attestée : un bord de coupe Drag. 37 du Centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s.

La céramique commune de mode B est représentée par un mortier dont la forme est identique à Ch. 5302, à savoir un rebord peu détaché de la paroi, de section triangulaire associé à un bourrelet supérieur parcouru par un sillon. La pâte, très cuite, est rougeâtre en interne, dégraissée de gros minéraux et brun gris en externe. Des affinités morphologiques peuvent être trouvées également avec la forme Quimp. 219. En territoire Carnutes cette forme est attestée à la fin du II^e s. et au III^e s. A Quimper, elle l'est majoritairement dans les contextes du III^e s.

Un fond de pot présente des couleurs de pâte et de surface similaires mais comporte moins de dégraissants et une température de cuisson plus faible. Il est étroit, cintré et relativement massif. Un fond de marmite tripode est également attesté en pâte grise. Le seul pied conservé est plein, de section circulaire, sans que son assise ne soit conservée.

Une petite coupe à profil en « esse » de paroi très mince présente une pâte noire intense avec un dégraissant très fin. Ce type de production apparaît à plusieurs reprises au sein des niveaux tardifs du site mais du fait de son extrême fragmentation il n'est pas toujours aisément caractériser les formes ou d'en proposer des illustrations. On peut même se demander si elles ont été entièrement tournées ou ont bénéficié d'une technique mixte.

D'autres fragments de commune de mode B sont attestés dont certains au vu de leurs caractéristiques appartiennent à d'autres individus que ceux mentionnés précédemment. Tel est le cas de fragments de panse en pâte grise très cuite dont l'épaisseur et le diamètre montrent qu'ils appartiennent plus à des vases de stockage qu'à des pots à cuire.

Datation : III^e s. (voire IV^es. ?)

F152, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	3	1

Plat en céramique commune de mode B. La pâte est noire relativement peu dégraissée. La forme correspond à celle d'un plat à cuire à fond plat, bandeau oblique et petite lèvre rentrante comme l'est la forme Quimp. 75 par exemple. La surface est entièrement altérée.

La caractérisation chronologique de ce plat demeure toutefois incertaine.

F158, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	4	0

Fragments de céramique commune de mode B, sans caractérisation de forme.

F158, sd. 3149

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI	NMIP	%NMIP
Sigillée-CG	2	1.7%	0		0	
Com B	109	90.8%	3	75.0%	8	72.7%
Modelée-gallo-romaine	1	0.8%	0		1	9.1%
Amphore-Narbonnaise	5	4.2%	1	25.0%	1	9.1%
Amphore-régionale	3	2.5%	0		1	9.1%
Total	120	100%	4	100%	11	100%

La céramique sigillée est représentée par de petits fragments d'un mortier du Centre de la Gaule comportant une râpe interne. Il s'agit probablement, de ce fait, d'une forme Drag. 45 de la première moitié du III^e s.

La céramique commune de mode B comporte principalement des fragments de panse en pâte grise bien cuite ou noire, parfois à cœur rougeâtre. Deux bords de pot sont conservés : une lèvre en bourrelet à l'oblique et une autre à pans coupés de section triangulaire. Un fond associé à une de ces lèvres (les caractéristiques techniques sont identiques) est relativement étroit et cintré. Deux fragments de panse offrent également des données intéressantes : l'un est une portion de marmite tripode similaire à l'exemplaire de F054 et l'autre un fragment de forme fermée au niveau de la carène séparant la panse du col qui est orné d'un registre de décor : lignes ondulées placées entre deux sillons horizontaux. La pâte est gris brunâtre, sableuse. Il s'agit ainsi vraisemblablement d'une cruche

de type Quimp. 350.

Un pot à anse présente un profil complet et regroupe à lui seul 81 des fragments de la catégorie des communes de mode B (**fig. 114**, n° 7). Il comporte une pâte grise très cuite avec des dégraissants minéraux bien visibles. La lèvre est en bourrelet éversé. Aucun décor ne figure sur la panse à l'exception de quelques sillons horizontaux. L'anse trifide reposait à même la lèvre.

Un petit fragment de panse à surface brune, lissée par bandes, correspond certainement à une céramique modelée gallo-romaine. Pâte très dégraissée de nature proche des céramiques « onctueuses ». Une production similaire figure dans le contexte F054.

Fragments d'une amphore G.4 de Narbonnaise à savoir un bord correspondant à un conteneur de relativement petit format et des fragments de panse. La pâte est calcaire, beige.

Trois fragments en pâte brune dégraissée appartiennent, quant à eux, au col d'une amphore régionale.

Datation : la présence d'une cruche de type Quimp. 350 constitue l'élément le plus déterminant de cet ensemble, qui peut de ce fait être situé au IV^e s. Les correspondances que l'on peut établir entre les mobiliers de ce contexte (commune à pied cintré, sigillée du III^e s., etc.) et ceux de F054 confirme le bien fondée de cette proposition.

F159, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	1	12.5%	0
Com B	7	87.5%	2
Total	8	100%	2

Fragments de céramiques communes de mode A et de mode B, dont deux fonds de pot pour cette dernière.

Datation : I^{er}-II^e s.

F160

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Fond d'un pot en céramique commune de mode B.

F165

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	2	66.7%	2
Com-proto	1	33.3%	0
Total	3	100%	2

Fragments de céramique commune de mode B.

Fragment de céramique protohistorique.

Datation : I^{er}-II^e s.

F166, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	16	1

Fond d'un pot en céramique commune de mode B. La pâte est grise très dégraissée notamment de micas, et la paroi au contact du pied est déformée. Autre petit fragment de commune de mode B en pâte grise à gros dégraissants.

Nombreux petits fragments d'une figurine en terre blanche dont les caractéristiques techniques permettent de déterminer qu'elle provient d'un

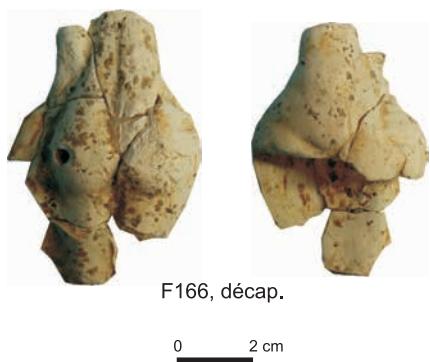


Fig. 113 : Figurine gallo-romaine du contexte F166 (cliché R. Delage-Inrap).

atelier de l'Allier (**fig. 113**). Seules des portions des valves avant et arrière au niveau du bassin sont conservées. A l'avant, peuvent être identifiés le ventre et le bras gauche drapé. A l'arrière les fesses dont la gauche est percée d'un trou de 4 mm.

Il s'agit, classiquement, d'un type de « vénus anadyomène ».
Datation : I^e-II^e s.

F166

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0
Com-proto	1	0
Total	2	0

Fragment probable de céramique commune de mode B.
Fragment de céramique protohistorique.

F166, sd. 3098, US 3

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0
Total	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

F166, sd. 3133, US 3

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	2	66.7%	0
Com B	1	33.3%	0
Total	3	100%	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

F168

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F168, US 1, dans terrier

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F169, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F169, US2

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-LEZ	1	0
Com B	1	0
Total	2	0

Petit fragment de sigillée du Centre de la Gaule des premières décennies du II^e s. (pâte orangée, homogène sans nodule calcaire apparent, vernis rouge clair). Petit fragment de céramique commune de mode B.

Datation : II^e s.

F175, sd. 3174

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1
Com-IND	2	0

Fragments de céramique commune de mode B et de céramique sans caractérisation chronologique.

F177, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1
Amphore-régionale	2	2
Total	3	3

Présence d'un fragment massif de pot de stockage en commune de mode B (pâte grise).

Deux cols d'amphore sont attestés. Il s'agit de productions régionales. L'une en pâte brune micacée à cœur noir correspond à une forme Dr. 9 (**fig. 114**, n° 8). L'autre en pâte beige à cœur gris présente une lèvre de type G. 4.

Datation : deuxième moitié I^r – II^e s.

F177, sd. 3070, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0

Petit fragment de commune de mode A.

F177, sd. 3149

Catégorie	NR	NMI
Com B	5	1

Fragments de céramique commune de mode B (pâte proche de celle des céramiques mi-fines : grise, très peu dégraissée). Partie supérieure d'une marmite à panse globulaire et petite lèvre en bourrelet.

Datation : I^r – II^e s.

F177, sd. 3150, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	0

Fragments de céramique cuite en mode B : pâte noire micacée. Probablement antique.

F197, sd. 3172, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com-proto	3	0

F197

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0
Com-proto	11	0

F197 (fouille de F230)

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Fragment de céramique commune de mode B : pot à petite lèvre en pâte grise.

F197, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	3	25.0%	1
Com-MED-MOD	6	50.0%	0
Com-proto	2	16.7%	1
Com-proto (Bronze)	1	8.3%	0
Total	12	100%	2

Ensemble de petits fragments de céramiques hétérogènes.

F197, sd. 3014

Catégorie	NR	NMI
Com-Proto	3	0

F197, sd. 3015

Catégorie	NR	NMI
Com-proto	1	0

F197, sd. 3075

Catégorie	NR	NMI
Com-Proto	2	0

F197, sd. 3173

Catégorie	NR	NMI
Com-proto	1	0

F199, décapage

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG (Lubié)	1	1

Partie supérieure d'une bouteille de type Lez. 105 en céramique sigillée. Les caractéristiques techniques (pâte orangée, vernis rouge mat) indiquent qu'il s'agit vraisemblablement d'une production de Lubié de la seconde moitié du II^e s.

Datation : seconde moitié du II^e s. – début III^e s.

F199, sd. 3130

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-MLG	1	8.3%	0
MET-1er gen.	1	8.3%	0
Com B	10	83.3%	0
Total	12	100%	0

La céramique sigillée est représentée par un fragment d'assiette Ve. C2 issue des ateliers de Millau-La Graufesenque. Ses caractéristiques techniques et morphologiques correspondent à celle d'une pièce des dernières décennies du I^{er} s.

Seul autre fragment de vaisselle de table attesté : une panse d'une céramique métalloscente du Centre de la Gaule de première génération (troisième quart du II^e s.). La pâte est rouge calcaire et le vernis externe est noir mat tandis que la partie interne est rouge foncée.

Des fragments de céramique commune de mode B sans caractérisation de forme sont également présents au sein de ce lot. Certains ont des parois particulièrement fines (quelques millimètres) et correspondent certainement à des gobelets. D'autres appartiennent à des pots. Les pâtes sont grises bien cuites.

Datation : deuxième moitié du II^e s.

F202

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-Montans	1	25.0%	0
Fine B	1	25.0%	1
Com B	1	25.0%	0
Com-proto	1	25.0%	0
Total	4	100%	1

Fragment de céramique sigillée de Montans : une assiette de référent typologique indéterminé vraisemblablement des années 20/60.

Un fond de coupe correspond à une céramique fine de mode B en pâte gris brun et surface grise.

Un fragment de commune de mode B.

Un fragment résiduel de céramique protohistorique.

Datation : I^{er} s.

F204, sd. 3077

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	1	25.0%	0
Com B	2	50.0%	0
Com-proto	1	25.0%	0
Total	4	100%	0

Fragments de céramiques communes de mode A et de mode B.

Fragment de céramique protohistorique.

Datation : I^{er} – III^e s.

F205, sd. 3078

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	9	47.4%	1
Com B	9	47.4%	1
Modelée-gallo-romaine	1	5.3%	1
Total	19	100%	3

Présence d'une céramique mi-fine de mode B dont la forme s'apparente aux gobelets en céramique fine de mode B (terra nigra) de type M139. La pâte est gris foncé au cœur et gris clair sur les franges. La surface est altérée.

La céramique commune de mode B comporte des fragments de panse d'un vase en pâte grise bien cuite et d'un bord de pot à lèvre légèrement en gouttière comme le sont de nombreux récipients de cuisson de la seconde moitié du I^{er} s. et la première moitié du II^e s.

Un fragment de coupe hémisphérique en céramique modelée gallo-romaine est également attesté. La pâte est noire avec un dégraissant abondant et fin. La surface est partiellement lissée. Un caramel alimentaire se trouve en interne.

Datation : II^e s.

F205, sd. 3152, 1^e état, partie est-ouest

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-LEZ	4	22.2%	1
Mi-fine B	7	38.9%	1
Com A	2	11.1%	0
Com B	1	5.6%	1
Com-IND	4	22.2%	0
Total	18	100%	3

Fragments de céramique sigillée du Centre de la Gaule appartenant à une coupelle Lez. 31 des années 160/190.

Une série de fragments en pâte noire de texture plutôt fine appartient à un gobelet en céramique mi-fine de mode B. Il présente une surface externe parfaitement lissée et une petite lèvre effilée.

Deux fragments de cruche en céramique commune de mode A présentent une pâte orangée à surface beige.

La céramique commune de mode B est représentée par le fond d'un pot en pâte grise bien cuite.

D'autres fragments sont plus difficiles à caractériser en raison de leur mauvais état de conservation. La pâte est beige en surface, sombre au cœur, très dégraissée. Ils appartiennent au même individu que les fragments de fond du contexte F205, surf.

Datation : deuxième moitié du II^e (voire III^e s. ?)

F205, sd. 3152, 2^e état, partie est

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	11	91.7%	0
Modelée-gallo-romaine	1	8.3%	1
Total	12	100%	1

Fragments de céramique commune de mode B en pâte grise.

Fond d'une forme indéterminée (petite forme ouverte probablement) en céramique modelée. La pâte est brune relativement fine, très dégraissée. Des traces de feu sont identifiables sur une partie de la surface externe.

Datation : II^e s. (?)

F205, sd. 3152, surface

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	1	16.7%	0
Com B	1	16.7%	0
Com-IND	4	66.7%	1
Total	6	100%	1

Fragment d'un grand conteneur en céramique commune de mode A (surface orangée, pâte très micacée à cœur gris).

Fragment de commune de mode B.

Fond d'un pot en pâte brune à beige et cœur noir. La pâte est très dégraissée. La céramique est fortement altérée. Fragment appartenant au même individu que ceux du contexte 205, sd. 3152.

F208, sd. 3151

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F212

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	0

Fragments de céramique commune de mode B.

F217, sd. 3153

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	1	33.3%	0
Com B	2	66.7%	1
Total	3	100%	1

Petit fragment de céramique commune de mode A.

Coupe hémisphérique en céramique commune de mode B. En partie externe, est partiellement présent un revêtement épais et brillant de type poix.

F217, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	17	1

Fragment d'une céramique commune de mode B avec présence d'un revêtement (partiel ?) de poix. Les caractéristiques de ce vase sont similaires à celui de la coupe du contexte 217, sd. 3153. La forme est identique à celles des « calices » de la vaisselle de table, à savoir globalement hémisphérique en partie basse, incurvée en partie haute avec une lèvre de section triangulaire. La partie basse comporte des sillons horizontaux et des lignes obliques de lissage. Il n'est pas exclu que cette jatte ait comporté des pieds faisant ainsi office de marmite.

F217, sd. 3158

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F218, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F218, sd. 3031

Catégorie	NR	NMI
Com B	5	0

Fragments de céramique commune de mode B.

F226, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	3	1

F233, US8

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	3	0

F233, sd. 3182

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com B	6	85.7%	2	66.7%
Modélée-gallo-romaine	1	14.3%	1	33.3%
Total	7	100%	3	100%

Lot de céramique commune de mode B dont deux bords de pot. L'un est en pâte colorée et surface sombre à lèvre éversée et l'autre en pâte noire très dégraissée à petite lèvre en bourrelet.

Un fond de vase modelé gallo-romain est également attesté : pâte noire comportant un dégraissant fin, notamment des micas.

F234

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	0

Fragments de céramique commune de mode B.

F238

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	2	66.7%	1
Modélée-gallo-romaine	1	33.3%	0
Total	3	100%	1

Fond massif de pot en céramique commune de mode B. L'intérieur comporte des résidus brûlés. Présence d'un petit fragment de panse d'un autre vase comportant une décoration de bandes lissées.

Un dernier fragment correspond certainement à une céramique modelée, vraisemblablement antique.

F239, chablis, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	4	80.0%	1
Com-IND	1	20.0%	1
Total	5	100%	2

Fragments de céramique commune de mode B et de céramique de chronologie indéterminée.

F245, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0

Fragment de commune de mode A.

F245, US 3

Catégorie	NR	NMI
Com-proto	1	0

F248

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	3	75.0%	1
Com-IND	1	25.0%	0
Total	4	100%	1

Lot de fragments de céramique commune de mode B. Parmi ceux-ci se trouve la lèvre en gouttière d'un pot ou d'une jatte en pâte sombre très peu dégraissée. Un fragment de panse à la paroi particulièrement fine (2 mm) est également attesté. La pâte est sombre avec une surface externe entièrement recouverte de suie.

Un autre élément demeure de nature indéterminée.

Datation : I^e-II^e s.

F250, - 2 cm (objet 1)

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG	1	0

Fragment de panse d'un mortier Curle 21 en céramique sigillée du Centre de la Gaule (160/190).

Datation : deuxième moitié du II^e s.

F251, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com-IND	1	20.0%	0
Com-proto	4	80.0%	1
Total	5	100%	1

F254

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com-IND	2	66.7%	0
Com-MED-MOD	1	33.3%	1
Total	3	100%	1

F255

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	1	100%	1

Fragment de la panse et du départ d'anse d'une cruche en céramique commune de mode A. La pâte est brune largement dégraissée.

F257, sd. 3053

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F260, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	0

F264, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-proto	1	0

F265

Catégorie	NR	NMI
Com B	3	0

Fragments de céramique commune de mode B.

F266, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	3	0

F267

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com-IND	1	12.5%	0
Com-proto	7	87.5%	0
Total	8	100%	0

F268, sd. 3037

Catégorie	NR	NMI
Com A	15	1

Cruche en céramique commune de mode A. La pâte est orangée, très peu dégraissée (**fig. 114**, n° 1). Les fragments conservés permettent de restituer l'ensemble du profil du vase. La lèvre est de type Quimp. 329 de petit module avec une anse bifide.

Datation : deuxième moitié du I^e – première moitié du II^e s.

F274

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com-MED-MOD	2	100%	0

F274, creusement Sud

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com-IND	1	100%	0

F275, sd. 3051

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	2	100%	0

Fragments de céramique commune de mode B.

F276, sd. 3060

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com-MED-MOD	1	100%	0

F278, sd. 3056

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	1	100%	0

Fragment de céramique commune de mode B.

F279

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	1

F279/197, sd. 3126

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	0

F280, sd. 3139, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	0

F280, sd. 3139, US 2

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

F281

Catégorie	NR	NMI
Com A	30	1

Fragments de la partie base d'une cruche en céramique commune de mode A. La pâte est orangée au cœur, beige en surface. En l'absence de l'embouchure, ce récipient demeure difficile à caractériser et dater.

F238, sd. 3056

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	0

F238, sd. 3202

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	2	0

F291

Catégorie	NR	NMI
Com B	19	1

Pot en céramique commune de mode B archéologiquement complet (**fig. 114**, n° 4). La pâte est grise avec de nombreux dégraissants. Il s'agit d'une forme élancée avec un col court et une lèvre éversée plutôt saillante. La morphologie et les caractéristiques techniques de ce vase sont identiques à celles d'un autre récipient mis au jour lui aussi au sein d'un contexte funéraire à Saint-Jacques de la Lande, objet 1 de la sépulture 4 (Pouille 2009). Datation proposée pour ce vase de comparaison : fin I^{er}-II^e s.

F299, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	0

F305, US1

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0
Total	2	0

F312, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com-IND	6	35.3%	0
Com-proto	9	52.9%	0
Com-proto (Bronze)	2	1.8%	0
Total	17	100%	0

F312, sd. 3178, US 3

Catégorie	NR	NMI
Com-proto (Bronze)	11	1

F312, sd. 3217

Catégorie	NR	NMI
Com-proto	13	0

F315, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F320, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-Moderne	2	1

F322, US 2

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F336

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com-IND	1	14.3%	0
Com-MED	6	85.7%	2
Total	7	100%	2

F336, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com-MED-MOD	3	75.0%	0
Total	3	100%	1

F344, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-MED	1	0

F358, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	2	0
Total	2	0

F358, sd. 3199, US1

Catégorie	NR	NMI
Com-MED-MOD	1	0
Total	1	0

F361, US 1, TP-surface

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F366, US 7

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-LEZ	1	0
Com B	1	1
Total	2	1

Sigillée de Centre de la Gaule. Assiette de forme Lez. 45 du milieu et de la seconde moitié du II^e s. Fragment de la partie haute d'une marmite en céramique commune de mode B en pâte grise. La forme est proche du modèle Ch. 815 sans lèvre rentrante toutefois. Ce fragment appartient au même vase que celui des contextes F379, US 1 et F401, surf.

Fragment d'une possible plaque foyère.

Datation : II^e s.

F377

Catégorie	NR	NMI
Com B	24	1

Pot en céramique commune de mode B (**fig. 114**, n° 6). La lèvre est en bourrelet à peine saillant et la paroi du vase est fine. Pâte grise. Forme relativement « basique » difficile à caractériser sur le plan chronologique.

F377, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	1

F379, US1

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B appartenant au même individu que celui des contextes F366, US7 et F401, surf.

Datation : II^e s.

F380

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

Datation : I^r-II^e s.

F388

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F389

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0
Com-IND	1	0
Total	2	0

F390

Catégorie	NR	NMI
Com B	11	0

Lot de petits fragments de céramique commune de mode B.
Datation : I^{er}-II^e s.

F391, sd. 3006, US 3

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	6	85.7%	0
Com B	1	14.3%	0
Total	7	100%	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B.
Datation : I^{er}-II^e s.

F396, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	2	0

F398

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-LEZ	1	0

Fragment de céramique sigillée du Centre de la Gaule. Mortier de forme Curle 21 de la seconde moitié du II^e s.
Datation : II^e s.

F400, surface

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

Fragments de céramique mi-fine ou fine de mode B et de commune de mode B.
Datation : I^{er}-II^e s.

F400, US 1

Catégorie	NR	NMI
Fine Bou mi-fine B	1	0
Com B	1	0
Total	2	0

Fragments de panse de céramique fine (ou mi-fine de mode B) et de commune de mode B.
Datation : I^{er}-II^e s.

F401, surf.

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B appartenant au même individu que celui des contextes F366, US7 et F379, US1.

Datation : II^e s.

F403

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	1

F406

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

Datation : I^r-II^e s.

F408

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-MLG	2	33.3%	1
Mi-fine B	1	16.7%	0
Com B	2	33.3%	0
Modélée-gallo-romaine	1	16.7%	0
Total	6	100%	1

Fragments de céramique sigillée correspondant à une assiette de forme indéterminée issue des ateliers de Millau-La Graufesenque (60/90).

Petits fragments de céramique mi-fine de mode B et de commune de mode B en pâte grise.

Un fragment de panse en pâte micacée de couleur sombre correspond certainement à une céramique modelée de la période gallo-romaine.

Datation : deuxième moitié du I^r s.

F409, sd. 3170, US 3

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	2	0

F410, US5

Catégorie	NR	NMI
Fine B ou Mi-fine B	2	0

Fragments de céramique fine ou mi-fine de mode B.

Datation : I^r-II^e s.

F418

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F420, sd. 3220

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	37	92.5%	1
Amphore-Italique	3	7.5%	1
Total	40	100%	2

Nombreux fragments d'un pot en céramique commune de mode B à lèvre en bourrelet. La pâte est grise, dégraissée, peu cuite.

Fragment d'amphore italique de type Dr. 1, notamment une anse. Il s'agit d'éléments résiduels au regard de la datation du vase précédent.

Datation : I^{er} s.

F425, sd. 3212

Catégorie	NR	NMI
Com B	8	0

Fragment de céramique commune de mode B.

F425, sd. 3218, US2

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée	1	2%	1
Com B	53	98%	3
Total	54	100%	4

Petit fragment de céramique sigillée issue du Sud de la Gaule. Le vernis a disparu et aucune forme n'est identifiable. Seule une datation large peut être proposée : 40-120.

Lot de céramique commune de mode B : un pot en pâte grise dégraissée à lèvre en amande éversée. Deux autres fonds de pot de grande taille et de gobelet ainsi que de nombreux fragments de panse sont attestés.

Datation : deuxième moitié du I^{er} – II^e s.

F427

Catégorie	NR	NMI
Com-IND	1	0

F440, sd. 3177

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	1	11.1%	0
Com B	2	22.2%	0
Modelée-gallo-romaine	2	22.2%	1
Com-proto	4	44.4%	0
Total	9	100%	1

Petit fragment de céramique commune de mode A.

Fragments de commune de mode B.

Un bord de plat en céramique modelée gallo-romaine. La pâte et la surface régularisée sont noires. La forme correspond à un plat à cuire à bandeau oblique et lèvre légèrement rentrante.

Fragments de céramique protohistorique.

Datation : I^{er}s. ?

F441, sd. 3132, US 3

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Fragment de céramique commune de mode B.

Datation : I^{er}-II^e s.

F453

Catégorie	NR	NMI
Fine B ou Mi-fine B	1	0

Fragment de céramique fine ou mi-fine de mode B.

Datation : I^{er}-II^e s.

F454, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	1	7.7%	0
Amphore-Bétique	11	84.6%	0
Com-proto	1	7.7%	0
Total	13	100%	0

Nombreux petits fragments de l'amphore de Bétique présente majoritairement au sein de l'US 2.

Petit fragment de céramique commune de mode B.

Un petit fragment résiduel de céramique protohistorique.

Fragments de terres cuites.

Datation : III^e s.

F454, US2

Catégorie	NR	NMI
Amphore-Bétique	55	1

Nombreux fragments d'une amphore Dr. 20 de Bétique, essentiellement des portions de la partie basse dont le fond mais également l'attache d'une anse. La pâte est orangée, dense, très peu dégraissée à cœur gris, avec vraisemblablement un engobe blanc comme le sont les conteneurs à huile d'olive fabriqués au III^e S.

Datation : III^e s.

F456, US2

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

F466, sd. 3166

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	1	33.3%	0
Com-MED-MOD	2	66.7%	1
Total	3	100%	1

F467, sd. 3167

Catégorie		%NR	NMI	%NMI	NMIP	%NMIP
Com B	41	83.7%	4	66.7%	4	57.1%
Modelée-gallo-romaine	7	14.3%	2	33.3%	2	28.6%
Amphore-Bétique	1	2.0%	0		1	14.3%
Total	49	100%	6	100%	7	100%

Lot de céramique commune de mode B, correspondant à quatre individus. Celui qui regroupe le plus de fragments correspond à un gobelet à lèvre en amande relativement épaisse, peu détachée du col, comportant le fond étroit et épais comme le sont les productions tardives du III^e s. – IV^e s. Il est en pâte sombre très peu dégraissée. Le second vase est en pâte grise micacée. Il est représenté par un fond de pot à cuire et un bord correspondant à une lèvre en bourrelet massive. D'autres fragments appartiennent à un pot en pâte beige qui devait avoir une surface grise ou noire (en l'état de conservation, elle a partiellement disparu). Le dernier individu n'est attesté que par un fragment du fond.

D'autres vases cuits en mode B correspondent à un « plat » à bord oblique en céramique modelée à surface lissée en interne comme en externe sauf au niveau du pied laissé brut (**fig. 114**, n° 9). La forme est celle d'un récipient tardif de type Ch. 126-1. Un exemplaire de cette forme, également en céramique modelée, est présent dans l'horizon tardif de la fouille de Monterfil II de Corseul (Ferrette 2003, ens. 17, pl. 59, 11). D'autres petits fragments présentent une pâte noire avec un dégraissant sableux fin et régulier. Ils appartiennent également à un vase modelé dont la surface est par endroit lustrée.

Un élément de panse d'une amphore Dr. 20 complète ce lot.

Datation : III^e-IV^e s.

F472, sd. 3182

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG	1	33.3%	0
Com B	2	66.7%	0
Total	3	100%	0

Fragment de céramique sigillée du Centre de la Gaule : une panse de mortier Drag. 45 du III^e s. Le fragment a été taillé en jeton de 5,5 cm de diamètre.

Deux fragments de céramique commune de mode B en pâte orange et surface gris noir sont également attestés.

Datation : III^e s.

F475

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG	1	1
Mi-fine B	12	1

Fragment du pied d'une coupe Drag. 37 en céramique sigillée du Centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s.

Fragments appartenant à un unique individu en céramique mi-fine de mode B (**fig. 114**, n° 2). La pâte est beige à brune, très peu dégraissée tandis que la surface est noire parfaitement régularisée. La forme correspond à un pot à anse dont la lèvre effilée est verticale, associée à un col cintré et à une panse ovoïde. Un décor de guilloches orne au moins la partie haute de la panse.

Datation : III^e s.?

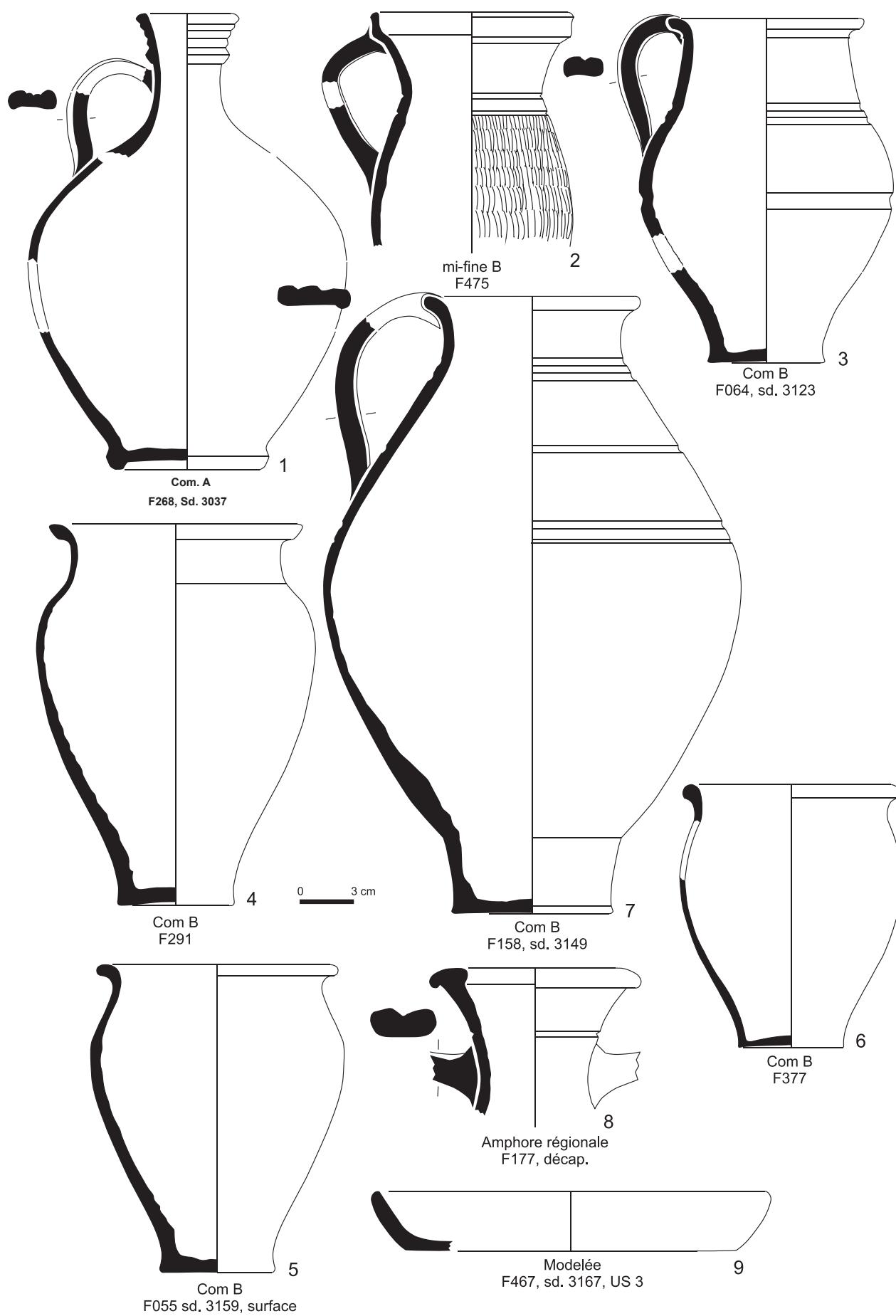


Fig. 114 : Céramiques gallo-romaines remarquables issues de divers contextes du site (Dao R. Delage-Inrap).

2.3 Bibliographie

Chenet 1941

Chenet (G.), *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e s. siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Macon, 1941.

Ferrette 2003

Ferrette (R.), *La céramique gallo-romaine du site de Monterfil II à Corseul (Côtes-d'Armor). Etudes d'ensembles de l'époque augustéenne au début du IV^e s.*, Montagnac, 2003.

Ferrette 2011

Ferrette (R.), *Noyal-Châtillon, 34 rue des Potiers*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2011.

Guitton 2012

Guitton (D.), A propos du groupe des céramiques dites « à l'éponge » du sud du territoire Picton, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers*, 2012, p. 313-346.

[NoTS]

Hartley (B. R.), Dickinson (B. M.), *Names on Terra Sigillata. An index of makers' Stamps & Signatures on gallo-roman Terra Sigillata (Samian Ware)*, Londres, 9 vol.

Pouille 2009

Pouille (D.), *Saint-Jacques de la Lande / Noyal Châtillon sur Seiche « Z-A Mi-Voie » (Ille-et-Vilaine, Bretagne)*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap, SRA Bretagne, 2009

Sellès 2001

Selles (H.), *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute, catalogue typologique*, Chartres, 2001 (*Revue Archéologique du Centre de la France*, Suppl. 16).

Simon 2006

Simon (L.), Mobiliers en usage chez les *riedones* au cours du Haut-Empire : l'exemple de Gévézé (Ille-et-Vilaine), in *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas*, 2006, p. 673-676.

Van Ossel 2011

Van Ossel (P.), Les sigillées du groupe Argonne dans le bassin parisien au Bas-Empire. Caractérisation, production et diffusion, in VAN OSSSEL (P.), BERTIN (P.), SÉGUIER (J.-M.) (dir), « *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II. Synthèses* », *Dioecesis Galliarum*, Document de travail n° 9, Nanterre, 2011, p. 231-254.

Annexe 3 : Etude des monnaies (P.-A. Bessombes-SRA Bretagne)

3.1 Catalogue

1/ Fait 454, US 2 (moins 30 cm). Iso. 9.

Gallien (260-268), antoninien.

GALL[tête radiée à droite.

Personnage féminin debout à gauche.

(0,60 g. [monnaie incomplète]; 12 h. ; 12,5 mm). U 3 ; C 3.

Les antoniniens de l'empire central frappés après 260 (Gallien [260-268], Claude II [268-270]) pénètrent en petites quantités dans les provinces contrôlées par l'empire gaulois (260-274). Ils sont massivement réinjectés dans les circuits monétaires gaulois après la reconquête de l'empire gaulois en 274, et surtout à partir de 281-282, lorsque les imitations radiées sont décriées par les autorités impériales.

2/ Fait 454, US 2 (moins 40 cm). Iso. 10.

Victorin (269-271), antoninien.

Illisible.

Type *Invictus. Sol* marchant à gauche, levant la main droite et tenant un fouet.
(1,21 g. ; - ; 18 mm). U 0 ; C 5.

Atelier de faussaires, Elmer 653 ou 683,2524 ou 2535 (Victorin).

Il s'agit soit d'une imitation contemporaine du règne de Victorin soit d'une imitation hybride au nom de Tétricus I (271-274) (voir n° 4). Pas de liaison de coin de revers entre n° 2 et n° 4.

3/ Fait 454, US 2 (moins 40 cm). Iso. 11.

Empereur indéterminé (260-274), antoninien.

Illisible, entièrement corrodé.

(0,69 g. [monnaie incomplète] ; - ; -). U 0 ; C 5.

Période 260-274, peut-être Tétricus I (271-274).

4/ Fait 454, US 2 (tamissage de l'US 2). Iso. 13.

Tétricus I (271-274), antoninien.

]CVS P[tête radiée à droite.

NIV[Type *Invictus. Sol* marchant à gauche. Revers de Victorin (269-271).
(0,96 g. ; 6 h. ; 15,3 mm).

Atelier de faussaires, Elmer 653 ou 683,2524 ou 2535 (Victorin).

Période de frappe : fin du règne de Tétricus I (271-274).

5/ Fait 454, US 2 (moins 40 cm). Iso. 12.

Victorin (269-271), antoninien.

IMP C VICTORINVS [buste cuirassé vu de trois quarts en avant à droite.
SA[LVS AVG] *Salus* debout à gauche, tenant des deux mains un serpent.

(1,59 g. ; 12 h. ; 18,4 mm). U 2 ; C 5.

Elmer 732, Cunetio 2563, Cologne, 2^e émission.

6/ Déblais., tr. 17. Iso. 8.

Empereur indéterminé (260-274), antoninien.

Illisible, entièrement corrodé.

(1,28 g. ; - ; 17 mm). U 5 ; C 5.

7/ Décapage. Iso. 7.

Monnaie en alliage cuivreux du XVIIe siècle ? Double tournois ?

Illisible.

(0,89 g. ; - ; 17 mm). U 5 ; C 5.

8/ Décapage. Iso. 14.

Monnaie en alliage cuivreux du XVIIe siècle. Double tournois.

Illisible.

(0,82 g. ; - ; 17,4 mm). U 5 ; C 5.

3.2 Bibliographie

Cunetio

Besly (E.), Bland (R.), *The Cunetio Treasure : Roman Coinage of the Third century*, A.D., Londres, 1983.

Elmer 1941

Elmer (G.), *Die Münzpragung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*, Darmstadt, 1941.

Annexe 4 : Etude du verre (L. Simon-Inrap)

4.1 Données générales¹

Ce site a livré un lot modeste de 14 fragments de verre, disséminés dans différents faits archéologiques. Ces tessons résultent exclusivement du bris de récipients. Ils permettent de restituer un nombre minimum de 3 individus. Ils sont caractéristiques des productions habituelles dans les corpus du Haut-Empire.

4.2 Caractéristiques techniques

L'ensemble des tessons présente une teinte « bleu-vert naturel », qui est celle de la matière vitreuse qui n'a été ni colorée, ni décolorée. Elle est employée pour les productions courantes durant le Haut-Empire.

4.3 Caractéristiques morphologiques

Les tessons comportant des éléments formels déterminants permettent de restituer 1 forme ouverte (**fig. 115**, n° 1) et au moins 2 formes fermées (n° 2-3 et 4-5).

4.3.1 Formes ouvertes

Un bord à extrémité adoucie et arrondie au feu appartient à une coupe dont on ne peut préciser la forme (n° 1). Ses caractéristiques techniques et formelles le rattachent aux productions du Haut-Empire.

4.3.2 Formes fermées

Les tessons de ce groupe sont des fragments de fond, de paroi rectiligne ou d'angle de récipient prismatique, de paroi ondée, ainsi qu'une anse.

Un fragment d'anse à crêtes multiples a été employé comme appendice d'une bouteille dont on ne peut préciser le type (n° 2). Il ne peut donc être comptabilisé comme individu dans ce corpus qui comporte d'autres fragments attribuables à des bouteilles (n° 3-5).

Le fond n° 3 résulte du soufflage dans un moule, avec motif à base de cercles concentriques. Il a pu avoir appartenu à une bouteille à panse prismatique (carrée : Is. 50 / AR 156, hexagonale : AR 158, voire octogonale : AR 159) ou cylindrique (Is. 51 / AR 160), mais aussi éventuellement à un pot à panse carrée (Is. 62 / AR 119), dont la partie basse est identique aux bouteilles carrées (milieu Ier-IIIe s.).

Les fragments de panse n°s 4 et 5 sont caractéristiques des bouteilles cylindriques à paroi ondée dénommées bariollets, de type Is. 89/128 / AR 161. Ces récipients, également soufflés dans un moule, relèvent essentiellement des II^e et surtout III^e s. (voire dès la fin du I^{er} s.). Cette forme continue d'être réalisée dans le courant du IV^e s., avec des caractéristiques techniques différentes, qui n'apparaissent pas sur ces fragments.

Un fragment de paroi plane d'un autre récipient soufflé dans un moule est issu du même contexte que le vase n° 1 (non illus.). Il provient du bris d'une bouteille ou d'un pot à panse prismatique (bouteille carrée : Is. 50 / AR 156, bouteille rectangulaire : AR 157, pot carré : Is. 62 / AR 119 ; milieu du I^{er} s.-III^e s.). Une même attribution est à envisager pour un fragment d'angle de vase fermé recueilli dans le fait F454 US 2 (non illus.).

¹ Les références typologiques employées renvoient à Isings 1957 [typologie Is.] et à Rütti 1991 [typologie AR].

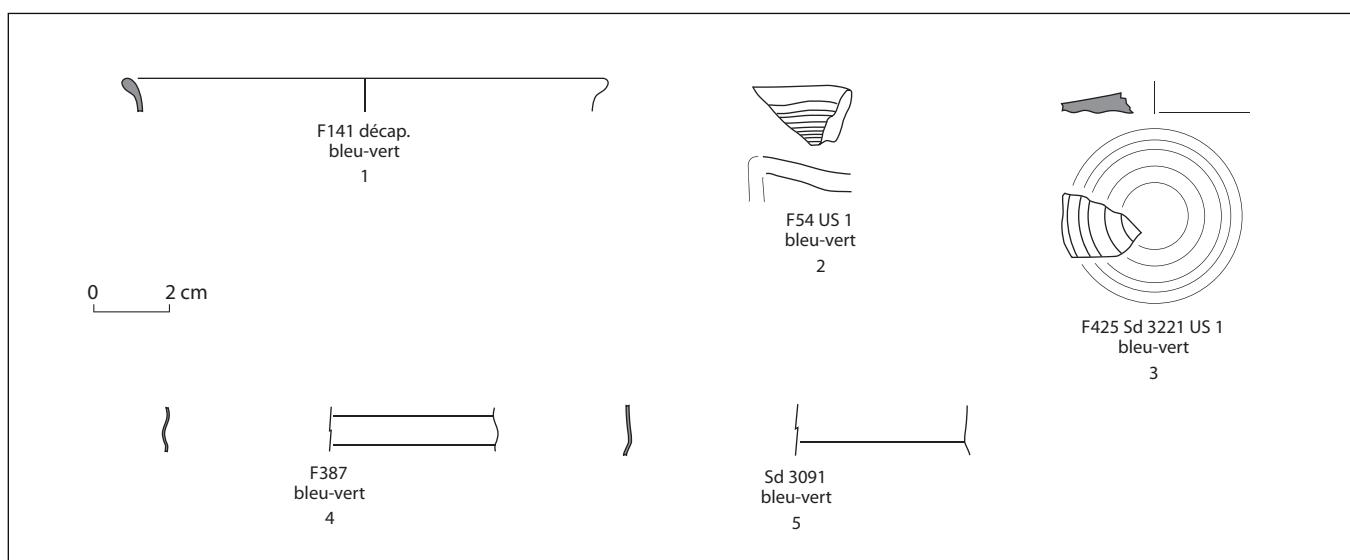


Fig. 115 : Mobilier en verre du site de La Grande Chapelle (Dao L. Simon-Inrap).

4.4 Bibliographie

Isings 1957

Isings (C.), *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen-Djakarta, 1957.

Rütti 1991

Rütti (B.), *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, 2 vol., 1991 (Forschungen in Augst, 13).

Annexe 5 : L'outillage lithique et macro lithique de La Grande Chapelle (V. Brisotto, H. Morzadec-Inrap)

L'assemblage lithique du site de la Grande Chapelle à Lamballe a livré près d'une trentaine d'objets comprenant 16 macro outils, 3 éléments architecturaux, 1 palet sur plaquette de grès, et 7 pièces en silex (**fig. 116, tab. 20**).

Chronologiquement, la majorité de ces éléments provient de structures non datées. D'autres encore ont été prélevés au décapage.

Les éléments issus de l'occupation antique se résument à 2 éléments de mouture, 1 probable fragment de table de broyage, 3 polissoirs, 1 lissoir et 1 élément architectural.

Hormis, pour un fragment de meule en réemploi, ces individus se trouvent en situation de rejet dans le comblement de fossés.

Seul le fragment d'une possible table de broyage est issu d'un fossé appartenant à l'occupation médiévale.

Quant aux pièces de silex, peu significatives, elles sont présentent de façon résiduelle dans des structures localisées au sud de l'emprise, là où se développe l'occupation protohistorique.

	meta	catillus	Catillus-polissoir	Meule ind	polissoir	lissoir	reouchoir	Table de broyage	palet	pilon	Eclat dolérite	Eclat silex	Interminé	Total
F 18											1			1
F 19 sd 3010													1	1
F 54	1													1
F 58								1						1
F 90 sd 3018			1	1							1			3
F 122	1													1
F 145 sd 3211				1										1
F 178											1			1
F 202		1	1								1			3
F 249									1					1
F 251					1	1								2
F 262												1		1
F 265							1							1
F 267										1				1
F 299 sd 3197											1			1
F 312 sd 3178											1			1
F 331											1			1
F 352 sd 3201					1									1
F 542				1										1
F 4463 sd 3137											1			1
décapage	1													1
déc près du cercle											1			1
Total	1	2	1	1	3	2	1	1	1	1	10	2		27

Tab. 20 : Inventaire par structures des objets lithiques.

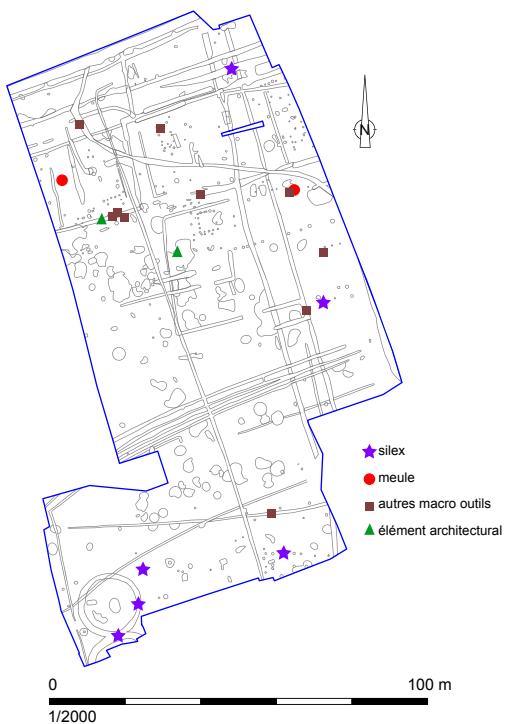


Fig. 116 : Répartition de l'assemblage lithique de La Grande Chapelle (Dao R. Ferrette, V. Brisotto-Inrap).

5.1 Les matières premières

Les matières premières déterminées par H. Morzadec, sont variées et reflètent la diversité des ressources locales et extra-locales. Les grès siliceux ou ferrugineux de teinte rose hétérométriques (grès silcrètes), employés dans le façonnage de deux meules, pourraient être locaux. Un grès feldspathique à micro-galets de quartz, issu des formations sédimentaires de Lanvollon-Erquy est présent sous la forme d'un galet préparé.

L'utilisation d'autres types de grès à grains plus fins, d'origine vraisemblablement locale, utilisant des galets ou des plaquettes ont été recherchés pour des actions de polissage.

Les granites à faciès grossier hétérogènes employés également dans la confection de meules pourraient provenir du secteur de Bobital.

De provenance plus éloignée, et issue d'occupation antérieure, la dolérite de Plussulien se retrouve dans la réutilisation d'un éclat de hache.

On remarquera la présence d'une roche volcanique sédimentaire métamorphisée dans la confection d'un polissoir et dont l'origine pourrait appartenir à la formation d'Erquy-Frehel.

Pour les éléments architecturaux, on notera la présence d'un schiste tacheté pouvant provenir de la bordure du Massif granitique de Bobital, ainsi que celle d'origine plus lointaine de fragments de marbre de type Carrare.

5.2 Le matériel de mouture

Quatre fragments de meule comprenant 3 *catillus* et 1 *meta* composent ce corpus. Elles appartiennent toutes à des moulins rotatifs manuels.

- Le fait 54, correspondant à une dépression comblée à la période antique a livré un demi-*catillus* façonné dans un granite à biotite et à phénocristaux de feldspath (**fig. 117, n° 1**).

D'un diamètre de 42,7 cm pour une épaisseur de maximale de 7 cm, il présente un bandeau assez étroit et peu marqué laissant place à un large réceptacle peu profond. L'œil de forme complexe semble être en queue d'aronde, et possède une perforation centrale plutôt ovalaire.

La surface active est plano-concave avec une pente faible à 9°.

Elle est marquée par une usure moyenne, plus accentuée sur une partie de la largeur du fragment.

- Le fait 202 correspondant à une fosse datée du I^{er} siècle a livré, outre un nombre important de scories, un fragment de *catillus* façonné dans un granite à deux micas à grains moyens (**fig. 117, n° 2**). D'un diamètre d'environ 38 cm, l'épaisseur maximale de la pièce est de 7 cm.

Elle possède un bandeau large (8 cm) marqué d'un poli étendu attestant du réemploi du fragment comme polissoir (**fig. 118, n° 1a**). La face active de la meule légèrement concave présente elle, une usure moins marquée. Des dépôts d'oxyde ferreux y sont visibles, tout comme sur une partie du flanc, évoquant une possible seconde réutilisation dans une activité métallurgique (**fig. 118, n° 1b et 1c**).

- Issu du décapage, provient un secteur de *catillus* taillé dans un grès silcrète (à grains hétérogènes) d'un diamètre estimé à 38 cm (**fig. 117, n° 3**). L'épaisseur du flanc est de 8,5 cm pour arriver à une épaisseur de 2 cm au niveau de l'œil. Celui-ci pourrait être de forme ovalaire.

La face supérieure présente un bandeau étroit peu épais et assez grossièrement régularisé. La face active est plane avec une pente de 8 ° et affectée d'un poli uniforme légèrement moins marqué dans une passée grossière de la roche.

- L'unique *meta* de la série est représenté par un secteur en grès silcrète issu du décapage (**fig. 117, n° 4**).

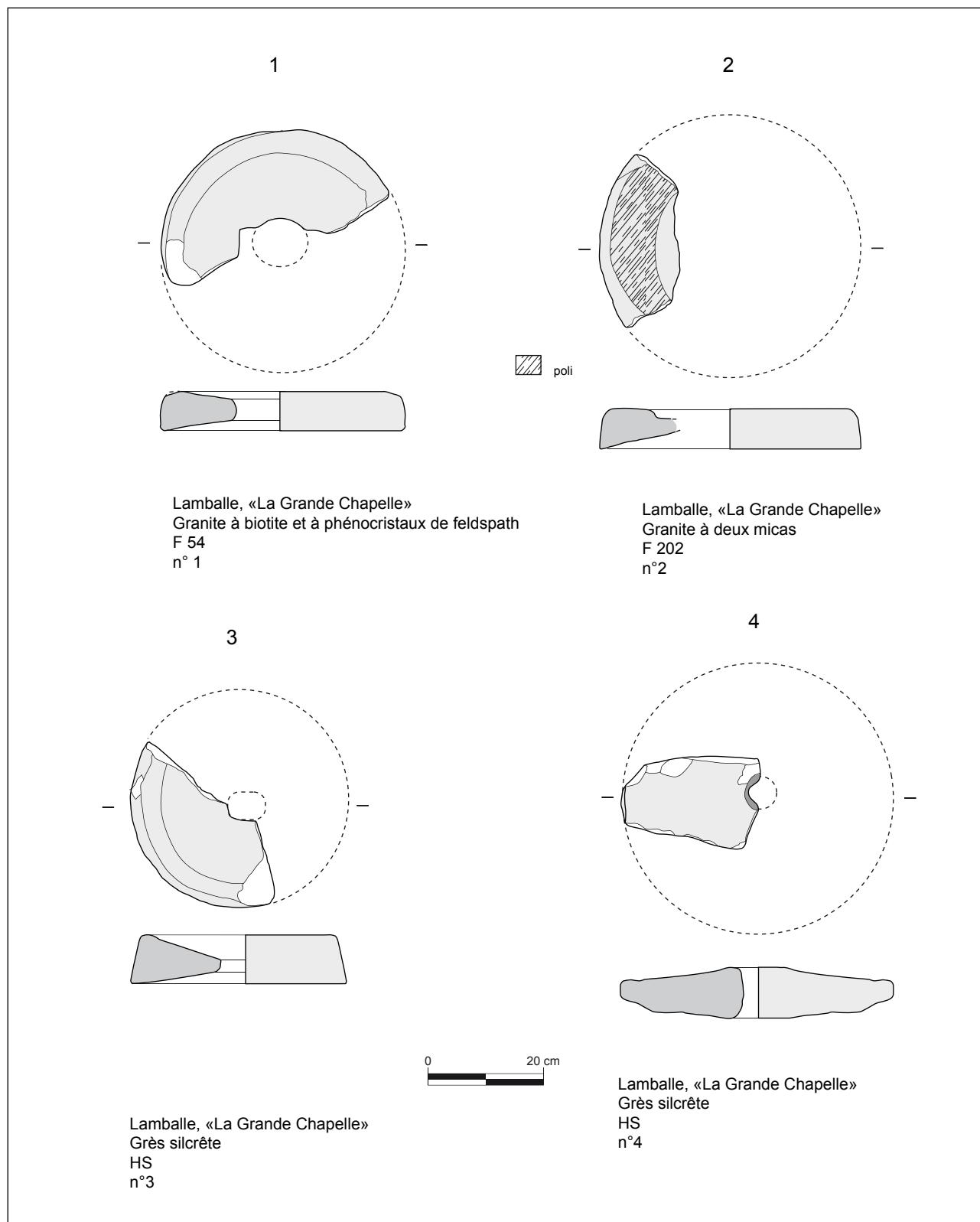


Fig. 117 : Lamballe, La Grande Chapelle, 1, 2, 3 : *catillus* ; 4 : *meta* (Dao V. Brisotto-Inrap).

Le flanc conservé est faible et le diamètre estimé à 47 cm contraste avec ceux des précédentes pièces, excluant donc que cette *meta* ait pu fonctionner avec un des *catillus* de la série.

L'épaisseur du flanc rectiligne est de 3,5 cm alors que l'épaisseur maximale de 8,5 cm.

L'œil perforant est circulaire et présente un léger bourrelet périphérique.

La face inférieure de la pièce est grossièrement régularisée par enlèvement et martelage. La face active apparaît légèrement concave, du fait notamment du bourrelet, et montre un poli faiblement développé.

Trouvée hors contexte, cette meule se démarquant des autres individus par sa matière première, son degré de façonnage, son diamètre élevé et sa faible épaisseur pourrait appartenir à l'occupation médiévale du site.

5.3 Le macro outillage

Le reste du macro outillage comprend 3 polissoirs, 1 ou 2 lissoirs, 3 outils de percussion, 3 possibles éléments de broyage, et 1 éclat de dolérite ayant pu servir de ciseau.

- Le fait 19 correspondant à un fossé médiéval a livré dans le sondage 3010 un fragment de galet en grès d'Erquy-Frehel présentant l'aménagement d'une surface de travail par enlèvement puis martelage. Irrégulièrement plane, elle pourrait avoir servi par frottement en montant quelques plages polies.

- Issu d'un trou de poteau appartenant à un probable bâtiment antique, le fait 58 a livré un galet de grès de forme sub-triangulaire ayant pu servir en percussion posée et lancée. La base large et plano-convexe de l'objet montrant un poli uniforme pourrait avoir servi de pilon. A l'opposé, l'extrémité convexe plus étroite présente quelques impacts de percussion induisant une faible sollicitation de cette partie en tant que percuteur.

- Le sondage 3018 du fossé antique 90 a livré deux individus. Le premier est un polissoir façonné sur un bloc d'une roche volcano-sédimentaire (**fig. 118**, n° 2). La finesse du grain, de même que la rugosité naturelle de la matière correspond aux qualités requises pour un travail fin de régularisation. Deux des tranches de l'objet paraissent avoir été régularisées par martelage. Epais de 5 cm, ce bloc présente deux faces planes opposées sur lesquelles se développent un poli fin étendu. Deux fines et longues rainures sont visibles sur l'une des deux faces, suggérant ici la régularisation d'un objet étroit.

Une autre surface moins régulière localisée sur une autre tranche du bloc et affichant un poli plus diffus pourrait également avoir été sollicitée.

La seconde pièce correspond à un tout petit galet de grès de teinte sombre portant sur ces deux faces polies, respectivement plano-convexe et convexe plusieurs micro-stries. Malgré ses faibles dimensions pour une prise en main confortable, ce galet pourrait avoir servir de lissoir.

- Issu de la même phase d'occupation, le sondage 3211 du fossé 145 a livré un autre fragment de polissoir façonné dans un grès hétérogène (**fig. 119**, n° 4). Deux surfaces concaves nettement polies ont servi à la régularisation d'objet.

- La structure 202 d'où provient également le fragment d'une *meta* en réemploi (*supra* 5.2 Le matériel de mouture) a livré un fragment épais (14 cm) de granite à biotite très hétérogène comportant des phénocristaux de feldspath. Ce fragment présente un flanc droit régularisé par martelage et une surface à peu près plane portant elle-même des impacts de percussion et quelques plages polies localisées sur le sommet des gros cristaux.

Il pourrait s'agir d'un fragment de table de broyage.

- Au décapage, le fait 249 a livré un éclat de quartz de 7 cm, de forme triangulaire et dont deux côtés pourraient avoir été aménagés pour dégager des arêtes tranchantes.

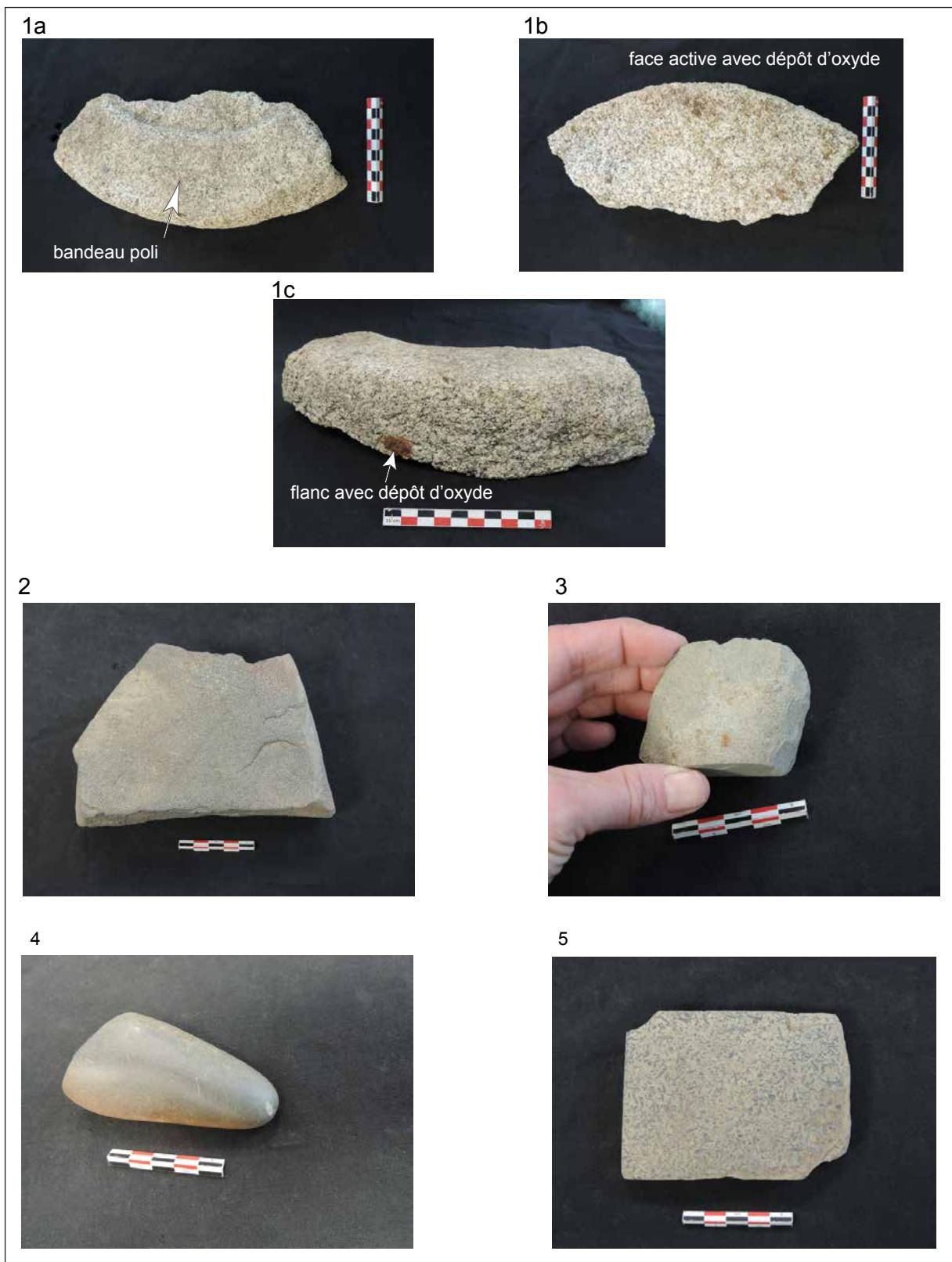


Fig. 118 : Lamballe, La Grande Chapelle : 1a face supérieure d'un *catillus* utilisée en polissoir, 1b/c : dépôt d'oxyde sur face active et flanc de la meule ; 2 : polissoir ; 3 : ciseau sur éclat de hache en dolérite ? ; 4 : lissoir ; 5 : élément de dallage en plaque de schiste tacheté (cliché V. Brisotto-Inrap)

- Le fait 251 a livré deux individus sur galet. Le premier est un galet de grès de forme et de section ovalaire pesant 3 kg (**fig. 119, n° 1**). Les deux faces du galet planes à plano-concaves présentent un poli étendu en leur centre avec des impacts et des écrasements dispersés. Non façonné, ce galet pourrait avoir servi de façon opportuniste au broyage de produits. Le deuxième galet est de taille beaucoup plus réduite et montre des stigmates peu significatifs, représentés par de possibles impacts de percussion aux extrémités. C'est surtout un léger replat marqué d'un léger poli de préhension qui suggère une utilisation du galet en percussion (retouchoir ?).

- Le fait 262 a livré au décapage un éclat de dolérite issu d'une hache polie (**fig. 118, n° 3**). De larges enlèvements accompagnés d'esquillements affectent l'extrémité et les bords de l'éclat conférant à l'objet l'aspect d'un ciseau.

- Au sud de l'emprise de la fouille, le fossé protohistorique 352 a livré dans le sondage 3201, le fragment d'un galet en grès, de forme et de section ovalaire, avec des surfaces fortement sollicitées (**fig. 118, n° 4**). Affecté d'un poli fin et dense les deux faces et tranches du galet comportent de nombreuses stries courtes et longues multidirectionnelles. L'usage de ce galet comme lissoir ne fait aucun doute.

- Le dernier élément provient de la structure 54, correspondant à une dépression comblée à la période antique. Il s'agit d'un polissoir utilisé également en percuteur sur plaque rectangulaire de grès fin (**fig. 119, n° 2**). Les faces planes de l'objet sont largement polies, et localement lustrées. Les tranches de l'objet à profil concave ont également été exploitées. Quant aux extrémités, elles ont servi en percussion ; la première utilise plutôt l'arête (écrasée et esquillée) alors que la seconde utilise une surface plane montrant à la fois des impacts et des polis de frottement.

5.4 L'industrie lithique

Nous évoquerons rapidement la présence d'éclats de silex issus probablement de galets côtiers. Au nombre de sept, quatre d'entre eux ont été retrouvés dans la partie sud du site, à proximité du cercle évoquant la présence de l'occupation protohistorique.

5.5 Les autres objets lithiques

- Le fossé 265 appartenant à l'occupation antique a livré un palet ou disque sur plaque de grès (**fig. 119, n° 4**). D'un diamètre de près de 6 cm pour une épaisseur d'1,5 cm, le pourtour de l'objet a été régularisé par enlèvements périphériques abrupts à semi-abrupts, et par martelage. Présentant rarement des traces d'utilisation, ces objets ne peuvent être considérés comme des outils. L'hypothèse de bouchon attesté sur les urnes funéraires du site de Penfoul à Landeleau reste la plus probable même si d'autres utilisations comme pièce de jeu, par exemple, peuvent être envisagées. Ces objets sont fréquemment retrouvés à l'âge du Fer, et pourraient être présents dès l'âge du Bronze (Briard 1984 ; Donnart 2015).

- Le sondage du fossé 90 d'où proviennent par ailleurs un polissoir et un possible lissoir a livré une plaque de schiste tacheté de forme rectangulaire (**fig. 118, n° 5**). Régularisée à la fois par sciage et enlèvement, elle présente une face régulièrement plane façonnée par polissage. Des éléments similaires, parfois de grande dimension ont été retrouvé sur la *villa* de Noyal Chatillon et sont interprétés comme des éléments de dallage (fouille B. Simier-Inrap, rapport en cours).

- Issu du *fait 178*, de petits fragments de marbre blanc de type Carrare appartiennent probablement à des éléments décoratifs de placage.

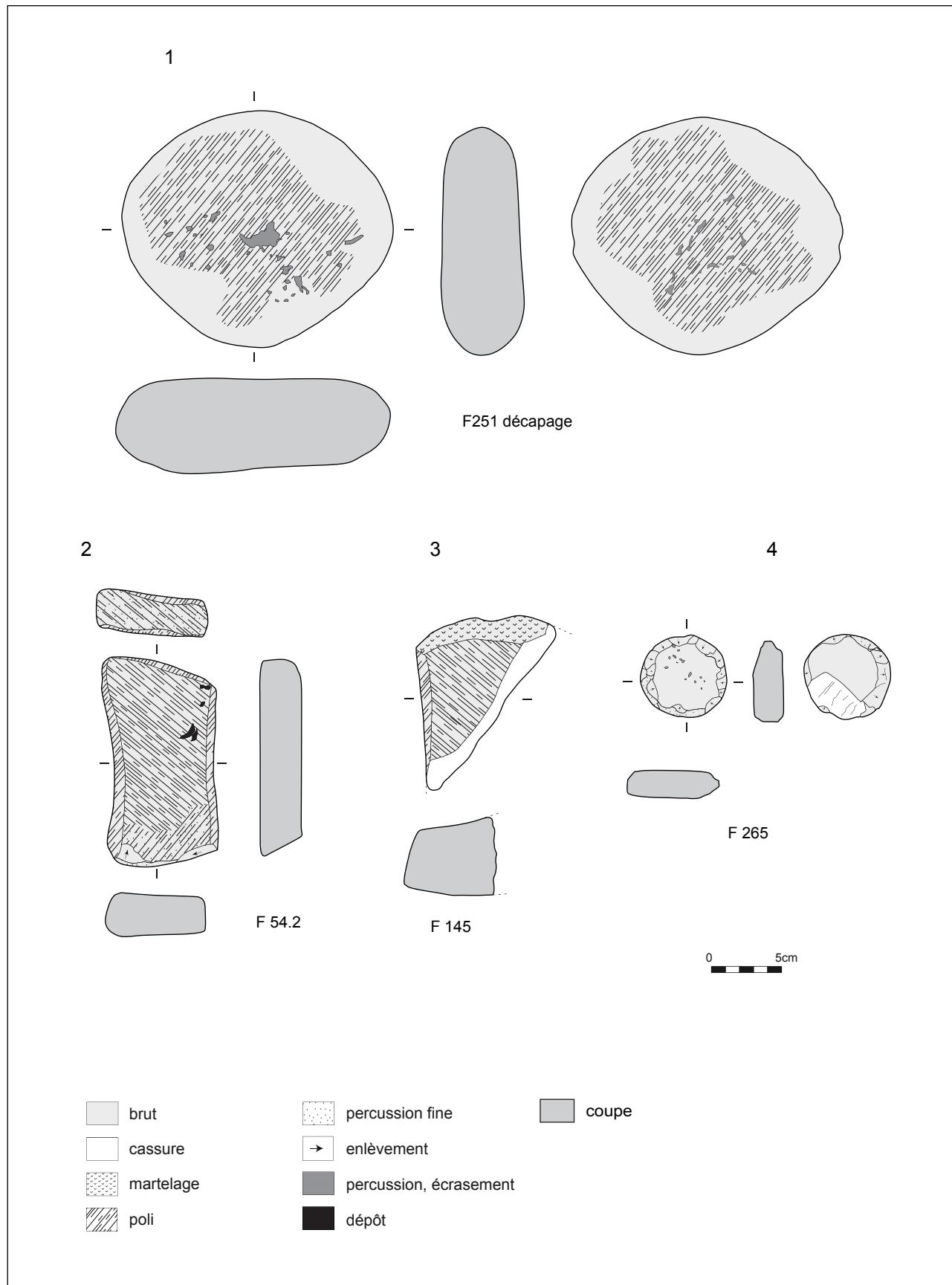


Fig. 119 : Lamballe, La Grande Chapelle, 1: table de broyage ?, 2,3 : polissoirs, 4 : palet (Dao V. Brisotto-Inrap).

5.6 Conclusion

En ce qui concerne le matériel de mouture, les quelques fragments de meules se rapportant à l'époque antique attestent de moulins rotatifs manuels. Les diamètres observés sont conformes à ceux reconnus généralement pour cette période et pourraient plutôt signer le trait d'une phase précoce. Aucun type d'emmanchement n'a pu être observé.

Parmi les deux autres fragments de meule prélevés au décapage, l'un d'eux pourrait d'après ses caractéristiques morphologiques appartenir à l'occupation médiévale du site.

Pour le reste de l'outillage, souvent non daté, il apporte peu d'informations sur les éventuelles activités des occupations et semble plutôt relever de la sphère domestique, exception faite du réemploi d'une meule dans le cas d'une possibilité activité métallurgique.

5.7 Bibliographie

Briard 1984

Briard (J.), *Les tumulus d'Armorique*, Paris, Picard (L'âge du Bronze en France), 3, 1984, 304 p.

Donnart 2015

Donnart (K.), *Le macro-outillage dans l'Ouest de la France : pratiques économiques et techniques des premières sociétés agro-pastorales*, Thèse de doctorat, Université de Rennes I, vol. 1, 659 p.

Annexe 6 : Les sépultures du premier Âge du fer et du Haut-Empire (M. Le Puil-Texier-Inrap)

6.1 Méthode d'étude et de fouille des urnes cinéraires

La méthode de fouille et d'analyse des dépôts cinéraires s'appuie sur le protocole développé par H. Dудay (Dудay et al, 2000). La fouille s'effectue, par passées consécutives horizontales qui font l'objet de relevé photographique. La quantification du matériel osseux consiste à la pesée des os selon les différentes régions anatomiques, mais également en tenant compte du niveau de décapage. Ainsi l'ordre de dépôt dans l'urne peut être restitué. Nous distinguons quatre grands groupes de régions anatomiques : le squelette céphalique, le tronc (rachis, côtes, sternum), les membres supérieurs, les membres inférieurs. Les fragments d'os longs non différenciées sont classés dans les membres indéterminés, et les esquilles « *représente le degré extrême d'indétermination* » (Dудay et al 2000, p.15).

6.2 Une tombe de l'âge du Fer : la fosse 250

6.2.1 La fosse et le dépôt

La fosse de forme circulaire en plan (0,45 m de diamètre), n'est conservée que sur 15 cm de profondeur. Le comblement est constitué de limon argileux comportant un peu de charbons de bois. Le dépôt comprend une unique urne en céramique posée au centre de la fosse. De nombreuses bioturbations n'ont pas permis une lecture précise des contours de la fosse, ainsi le vase cinéraire n'apparaît pas reposer directement en contact avec le fond de l'excavation. Il est difficile de savoir par conséquent si la structure a été partiellement comblée avant le dépôt, ou si ce sont les bioturbations qui ont rendu illisibles ses limites réelles.

6.2.2 Le contenu de l'urne

L'urne en céramique est conservée dans sa partie inférieure (environ 6cm), elle est fissurée. L'amas osseux est par conséquent incomplet. Les ossements sont plus concentrés dans la moitié nord du vase et au fond. Ils sont mêlés de charbons de bois et de cendre. Aucun objet n'était associé aux ossements.

6.2.3 Données anthropologiques

Les ossements recueillis dans l'urne, d'un poids total de 227,93g, correspondent aux restes partiels d'un unique individu, d'âge adulte (**tab. 21**). La dimension ainsi que l'épaisseur des os indique un sujet plutôt robuste. Les restes osseux se composent surtout de fragments des diaphyses des os longs, de neurocrâne, plus rarement de la face, et de très rares éléments du tronc (côtes et vertèbres). On soulignera l'absence de dents et d'extrémités osseuses, or ce sont des éléments déterminants pour évaluer l'âge au décès. On note la présence d'exostose osseuse sur un fragment de diaphyse tibiale dont l'origine pourrait être dégénérative et/ou traumatique (fracture ou hyper sollicitation musculaire). Toutefois, le diagnostic reposant sur un squelette très incomplet et fragmenté, est à considérer avec précaution. Les os ont une couleur blanche homogène accréditant une combustion constante et poussée².

² Bonucci et Graziany, 1975, proposent une classification des couleurs en fonction du degré de combustion :
noir: 300-350°
Gris : 550-600°
Blanc : > 700°

Crâne	Tronc	Membres supérieurs	Membres inférieurs	Membres indéterminés	Indéterminés	Total
34,83	0,6	0,98	53,02	76,92	61,58	227,93g

Tab. 21 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 250.

6.2.4 Conclusion : une tombe isolée de l'Âge du fer

La tombe 250 attribuée au premier Âge du fer, malheureusement mal conservée, apporte peu d'informations. La pratique funéraire en usage est proche de ce qui est observé dans les dépôts antiques, à savoir que les os du défunt (un unique sujet selon les os encore conservés), après avoir été collectés sur le bûcher, ont été déposés dans un vase, puis le tout a été enseveli dans une fosse aménagée à cet effet. On soulignera le fort arasement de cette structure et sa localisation à quelques mètres des limites de l'emprise explorée. Cette sépulture pourrait être un vestige d'un ensemble funéraire plus conséquent.

6.3 Trois tombes du Haut-Empire

6.3.1 La fosse 281 : reliquat d'une tombe à crémation ou tombe à inhumation ?

6.3.1.1 La fosse et le dépôt

La fosse est plutôt de forme rectangulaire en plan (longueur 80cm, largeur 40cm), au fond plat et aux parois évasées. Le comblement comprend du limon brun homogène avec de rares traces de charbons de bois. Fortement érodée, elle n'est conservée que sur une dizaine de centimètres. Un vase en céramique, conservé dans sa partie inférieure, repose à l'extrême sud de la fosse en position verticale.

6.3.1.2 Le contenu du vase

Le vase en céramique a été amputé au niveau du col et de la panse en raison de l'érosion de la fosse par les activités agricoles. Il reposait selon un pendage SE /NO. Très incomplet, son contenu a fait l'objet d'un tamisage à l'eau. Le sédiment limoneux brun clair ne contenait ni restes osseux, ni charbon de bois. L'absence d'ossement dans le vase évoque la possibilité d'une autre vocation funéraire telle qu'un dépôt d'accompagnement. Ce dépôt a été effectué à l'extrême sud d'une petite fosse rectangulaire. Un espace est ainsi laissé vacant dans plus du tiers de l'excavation (environ 50cm de long). Cette configuration étaye également l'hypothèse d'une tombe à inhumation dont les ossements n'ont pas été conservés en raison de l'acidité du sol, et destinée, d'après les dimensions de la fosse, à un très jeune sujet (périnatal).

6.3.2 La fosse 291

6.3.2.1 La fosse et le dépôt

La fosse de forme ovale en plan (longueur 1,20 m, largeur 0,75 m, profondeur conservée environ 20 cm) est comblée de limon argileux mêlé de charbons de bois. L'urne en céramique se situe à l'extrême NE de l'excavation. Elle penche légèrement en direction de l'ouest, partiellement détruite et écrasée par les activités de labours. De nombreux clous en métal (une soixantaine) se trouvaient dispersés dans le comblement de la fosse, sans organisation particulière.

6.3.2.2 Le contenu de l'urne

L'urne en céramique est incomplète (hauteur environ 20 cm). Des fragments du col et de la panse ont versé à mi-hauteur dans le vase. En raison de l'état de conservation très partiel du dépôt, son contenu a été tamisé sous un filet d'eau. Les os se sont révélés peu concentrés. Ils sont pour certains directement

en contact avec la paroi de l'urne, ce qui tend à montrer qu'ils ont été déposés directement dans le vase sans contenant organique, par exemple en textile. Le sédiment se compose de limon brun ocre, comportant des charbons de bois (densité assez faible).

6.3.2.3 Données anthropologiques

Les os présents dans l'urne sont très lacunaires et fragmentés. D'un poids total de 41,3g (**tab. 22**), ils représentent une part très modeste d'un squelette d'un grand adolescent ou d'un sujet adulte gracile. Il est impossible d'être plus précis concernant l'âge au décès du sujet car les éléments osseux font défaut. Le squelette est représenté par des portions crâniennes (neurocrâne, face), des fragments de diaphyses d'os longs des membres supérieurs et inférieurs. Les restes dentaires sont absents, et le tronc est à peine représenté par un fragment de vertèbre. Leur couleur blanche confirme une combustion homogène et poussée.

Crâne	Tronc	Membres supérieurs	Membres inférieurs	Membres indéterminés	Indéterminés	Total
20,19	0,24	0,6	4,82	11,57	3,88	41,3g

Tab. 22 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 291.

6.3.3 La fosse 377

6.3.3.1 La fosse et le dépôt

La fosse est de forme plutôt ovale (Longueur 1 m, largeur 0,75 m, profondeur conservée 15 cm). Son comblement comprend du limon argileux avec des zones de plus ou moins fortes concentrations charbonneuses. L'urne en céramique est un peu décentrée vers le SE de la fosse. Elle repose en position verticale. De nombreux clous (44 au total) sont également dispersés au sein du comblement.

6.3.3.2 Le contenu de l'urne

L'urne, incomplète, est fragmentée dans sa partie supérieure. Préservé sur 10 cm de hauteur, il s'agit toutefois du dépôt le mieux conservé, par conséquent il a fait l'objet d'une fouille minutieuse. L'urne est comblée de limon brun, très peu charbonneux. Les ossements se sont avérés peu concentrés alors que c'est généralement le cas dans la partie inférieure de l'urne (loi de la gravité et tassement au cours du temps). Une absence d'ossement au centre de l'urne pourrait indiquer la présence d'un élément organique disparu. En effet, les ossements disposés en périphérie ont subit une contrainte qui se manifeste par un pendage ou un maintien de champ.

6.3.3.3 Données anthropologiques

Les restes osseux recueillis dans l'urne sont ceux d'un unique sujet d'âge adulte. Malheureusement, les extrémités osseuses faisant défaut, l'âge au décès ne peut être davantage précisé. D'un poids total de 213,95g, ils se composent essentiellement de fragments crâniens (occipital, temporaux, neurocrâne et maxillaire) et de diaphyses des os longs (**tab. 23** et **fig. 121**). Les restes dentaires ne sont guère représentés, tout comme le tronc dont on ne compte que quelques fragments de vertèbres. On notera une légère surreprésentation des vestiges crâniens probablement en raison de la destruction d'une partie du dépôt. Les ossements ont une couleur qui varie entre le blanc et le gris clair. Cette gamme chromatique confirme une combustion poussée, mais l'exposition aux flux thermiques n'a pas été constante pour l'ensemble des os.

Crâne	Tronc	Membres supérieurs	Membres inférieurs	Membres indéterminés	Indéterminés	Total
55,48	1,31	22,35	15,96	93,52	25,33	213,95g

Tab. 23 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 377.

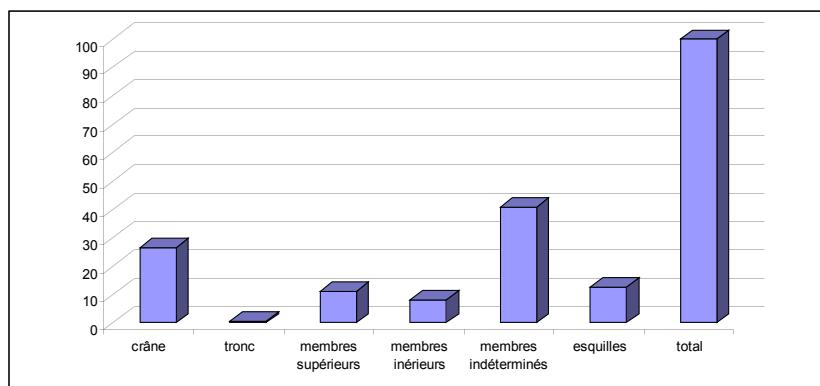


Fig. 120 : Représentation proportionnelle des os par région anatomique provenant de la tombe 377.

6.3.4 Une modeste unité funéraire du Haut-Empire ?

Les deux dépôts cinériaires découverts lors de cette opération documentent le rituel de la crémation durant la période du Haut-Empire. Dans les deux cas illustrés, les ossements des défunt ont été prélevés et déposés dans un réceptacle en céramique. Les vases ossuaires ont ensuite été placés directement dans une fosse distincte de l'aire de crémation³. On dénombre un unique sujet dans chacune des urnes, aucune pièce osseuse en double, ni incompatibilité anatomique n'a été relevée, mais les dépôts sont incomplets. Ils contenaient les vestiges d'un adulte et d'un individu de taille adulte (grand-adolescent ou adulte gracile). Les ossements présentent une couleur dominante blanche, argumentant une combustion poussée et/ou une conduction du bûcher⁴. Ceux de l'ossuaire 377, semblent avoir été moins exposés au flux thermiques.

L'observation du comblement des urnes montre que les os prélevés sur le bûcher ne sont pas forcément séparés des témoins de combustion tels que les charbons de bois. Ils sont en effet présents dans chaque dépôt, cependant en faible quantité. En outre, la présence de clous, dans le comblement des fosses 377 et 291, témoigne de l'intention d'enfouir les résidus de combustion avec le défunt. Ces clous, de modules variables⁵, proviennent très probablement des différents objets intégrés lors de la cérémonie funéraire, provenant de l'édification du bûcher ou d'un contenant permettant le transport du défunt, ou encore, aux possibles dépôts d'objets accompagnant le défunt (coffres ou coffrets...). Ce type de tombe renfermant l'ossuaire et les résidus de bûcher, très répandu dans le monde antique (« *Branschüttungsgräber* » : Van Doorselaer 1967), est également fréquent en Armorique⁶.

Le cas particulier de la structure 281 est d'une interprétation délicate. Il peut s'agir des reliquats d'un dépôt cinérien ou éventuellement du dépôt de vase accessoire⁷. Cependant l'absence d'ossement et surtout de charbons de bois contrairement aux autres structures funéraires mises au jour à proximité (291) pourrait évoquer, avec toute la prudence qui s'impose, la possibilité d'une inhumation d'un très jeune sujet. Le vase en céramique découvert dans la fosse a permis son attribution chronologique au Haut-Empire (cf. étude

³ C'est pourquoi on utilise le terme secondaire par opposition aux tombes primaires (bûcher).

⁴ La couleur des os nous renseigne sur la température de la crémation. Leur dureté constitue également un indicateur important (Duday *et al.*, 2000). La gamme chromatique des ossements est en effet tributaire de la température, du tirage du foyer, ou encore de la durée d'exposition (Grévin 2004).

⁵ Ces clous n'ont pas fait l'objet d'une étude typologique dans le cadre de ce rapport.

⁶ Chantepie (Blanchet 2010), Montauban-de-Bretagne (Juhel 2012), Brielles (Pouille 2014).

⁷ Rappelons par exemple des structures similaires découvertes à Montauban de Bretagne illustrant le dépôt de vase accessoire dans des fosses, sans ossement, au sein de l'ensemble funéraire, une coutume, certes rares, mais reconnue pour l'époque antique (Blaizot 2009)

typologique). Le rituel de la crémation est prédominant durant cette période, à l'exception des enfants en bas âge qui font l'objet d'un traitement funéraire différent attesté à la fois par les textes antiques (Pline l'Ancien, I^{er} s. ap. J.-C., *Naturalis historia*) et les découvertes archéologiques (Blaizot et al. 2003, p.5). Ils sont le plus souvent inhumés. Nous manquons d'exemples en Armorique, notamment, en raison des problèmes de conservation des os inhérents à la nature acide des sols (Galliou 1989, p. 50). Selon le recensement effectué par ce même auteur, les tombes à inhumation sont peu nombreuses à l'époque antique (Galliou 1989, p. 50). Par conséquent les exemples se trouvent plus éloignés dans l'ouest de la France, au sein de nécropoles urbaines comme à Jublains, à Pîtres (Galliou 1987) ou encore à Evreux (Pluton et al., 2008) dans lesquelles les inhumations concernent exclusivement les enfants en bas âge (moins de 1 an) pour la période du Haut-Empire. En milieu rural, les tombes des plus jeunes peuvent être intégrées dans l'espace domestique : la *parc rustica* des *villae*, les *vici*, près des maisons ou aux abords des fossés...mais également dans de plus rares cas au sein du cimetière communautaire (Blaizot et al. 2003, p.5). Encore très mal connue sur le territoire armoricain, il est possible que nous soyons en présence de ce type de pratique funéraire qui peut passé inaperçue, surtout dans le cas de fosse sans mobilier.

La proximité des tombes avec les vestiges d'occupations d'époque gallo-romaine, identifiés comme la *parc rustica* d'un établissement agricole, permet de proposer l'hypothèse d'un lieu funéraire dévolu à tout ou partie⁸ de cette population. S'il n'est pas rare de découvrir de petits ensembles de tombes⁹ dans les campagnes Armoricaines, la situation topographique des cimetières par rapport aux sites habités est rarement établie avec précision en raison des limites d'emprises explorées. Pour ces raisons, il est très difficile, dans l'état actuel de la recherche, de préciser le mode d'organisation de ces petites unités funéraires et leur attribution à un groupe humain précis (unités d'ordre familial et/ou société plus étendue ?).

6.4 Bibliographie

Blaizot 2009

Blaizot (F.) (Dir.), Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité. Archéologie de la France Antique, *Gallia*, Tome 66-1, Ed. CNRS, Paris, 2009.

Blaizot et al. 2003

Blaizot (F.), Alix (G.), Ferber (E.), Le traitement des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : études de cas, *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 15 (1-2), 2003.

Blanchet 2004

Blanchet (S.), *Chantepie, Les rives du Blosne*, (35), Document final de synthèse, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2004.

Bonucci et Graziani 1975

Bonucci (E.), Graziani (G.), Comparative thermogravimetric, X-ray diffraction and electron microscope, investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age, *Acta Della Accademia Nazionale dei Lincei*, série 8, 59, 5, 1975, p. 518-533.

Catteddu 2013

Catteddu (I.), *Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire, La Perdriote, Châteaugiron, (Ille-et-Vilaine)*, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes SRA Bretagne,

⁸ Exploitant, personnel d'exploitation, propriétaire, famille...

⁹ Groupes variant de deux à une vingtaine de sépultures (Galliou 1989, p. 24). Concernant les découvertes récentes et les groupes les plus conséquents d'un point de vue numérique, citons le cas de Châteaugiron (Catteddu 2013) qui a livré un ensemble funéraire constitué de 14 tombes se développant en marge (environ 50m) des vestiges d'occupations d'un domaine agricole antique (II^e-III^e s.). A Brielle, Ille-et-Vilaine (Pouille 2014), un groupe de vingt sépultures borde le probable chemin d'accès au domaine rural.

3 Vol., 2013.

Duday et al. 2000

Duday(H.), Depierre(G.), Janin(T.), Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France, in *Archéologie de la Mort, archéologie de la tombe au premier Âge du Fer, Actes du XXIe Colloque International de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer*, Conques-Montrozier, 8-11mai 1997, Monographies d'Archéologie Méditerranéennes, 5, 2000, p.7-30.

Galliou 1987

Galliou (P.), Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère : l'Ouest de la Gaule, 1987, in *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère : 4ème congrès archéologique de Gaule méridionale*, 1987, p. 119-120.

Galliou 1989

Galliou (P.), *Les tombes romaines d'Armorique. Essai de sociologie et d'économie de la mort*, DAF, Paris, 1989.

Grévin 2004

Grévin (G.), L'étude des crémations sur les bûchers, *Archeologia*, février 2004, p.44-51.

Juhel 2012

Juhel (L.), *L'ensemble funéraire antique de Montauban-de-Bretagne, La Brohinière (35)*, Rapport final d'opération, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2012.

Pluton et al. 2008

Pluton (S.), Adrian (Y.-M.), Kliesch (F.), Cottard (A.), 2008 : La nécropole gallo-romaine du « Clos au Duc » à Évreux (Eure) : des sépultures du I^{er} siècle apr. J.-C., *RAO*, 25, 2008, p. 209-260.

Pouille 2014

Pouille (D.), *Eléments de structuration de l'espace d'un domaine antique, Brielles, (Ille-et-Vilaine)*, RFO de fouille archéologique, Inrap, Rennes, SRA Bretagne, 2014 231 p.

Van Doorselaer 1967

Van Doorselaer (A.), Les tombes à incinération à l'époque gallo-romaine en Gaule septentrionale : introduction générale », in Geoffroy (J.-F.) et Barbé (H.) (dir.), *Les nécropoles à incinération en Gaule Belgique*, 1967, p. 9-14.

Annexe 7 : Datation radiocarbone (Beta Analytic)

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -26.3 o/oo : lab. mult = 1)

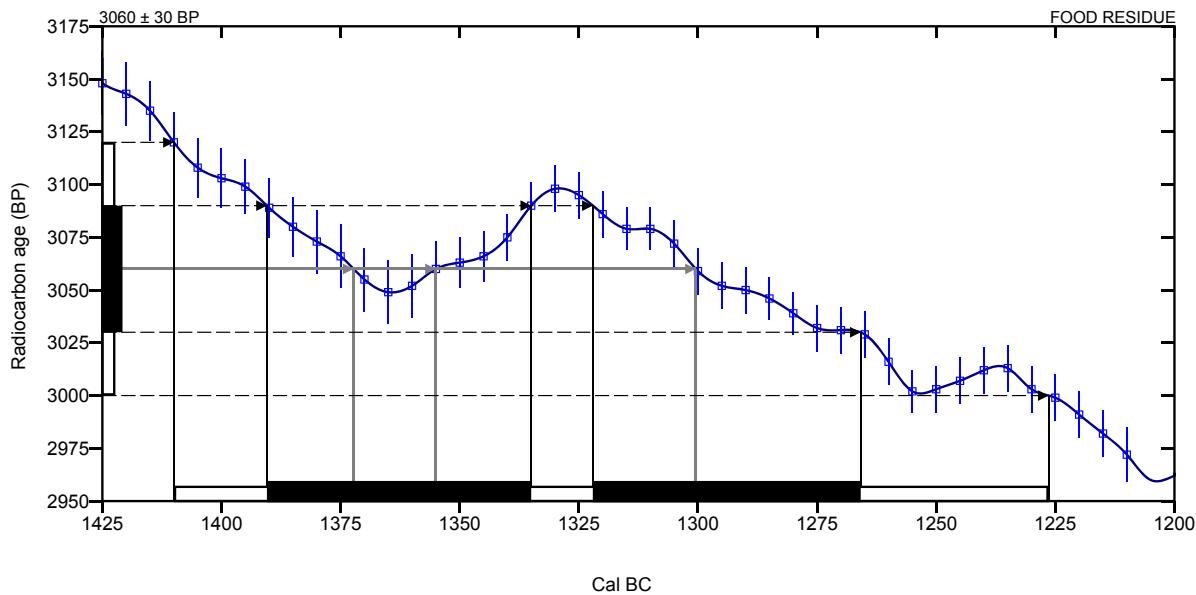
Laboratory number Beta-404435

Conventional radiocarbon age 3060 ± 30 BP

Calibrated Result (95% Probability) Cal BC 1410 to 1225 (Cal BP 3360 to 3175)

Intercept of radiocarbon age with calibration curve
 Cal BC 1370 (Cal BP 3320)
 Cal BC 1355 (Cal BP 3305)
 Cal BC 1300 (Cal BP 3250)

Calibrated Result (68% Probability) Cal BC 1390 to 1335 (Cal BP 3340 to 3285)
 Cal BC 1320 to 1265 (Cal BP 3270 to 3215)



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887., 2013.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

Inventaires des faits

Fait	Sond.	Nature	Équivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
1		Fossé					XIXe
2	3100	Fossé		x	36		Antique
2	3101	Fossé		x	36		Antique
3		Fossé					Antique, non fouillé
4	3103	Fossé	12/19/117/ 135/204	x	36		Médiéval
5		Fosse					Non fouillée
6		Fossé	7/28				Antique
7	3111	Fossé	6/28	x	39		Antique
8	3109	Fossé		x			
8	3112	Fossé		x	39		
9		Fosse					Non fouillée
10	3099	Fosse		x	36		
11		Annulé					
12	3102	Fossé	4/19/117/ 135/204	x	36		Médiéval
13	3106	Fossé	23/45/92/208/ 247/286/302	x			Moderne
14	3020	Fosse		x		12	
15	3111	Fosse		x	39		
16	3111	Fosse		x	39		
17		Fosse					Non fouillé, médiévale
18	3005	Fossé		x		6	Antique
18	3099	Fossé		x	36		Antique
19	3010	Fossé	4/12/117/ 135/204				
20	3011	Fossé	25	x		6	Antique
21		Fossé	24				Voir 24
22		Fosse					Non fouillée
23	3107	Fossé	13/45/92/208/ 247/286/302	x	45		Moderne
24	3023	Fosé	21	x		29	Antique
24	3104	Fossé	21		x	36	Antique
24	3108	Fossé	21		x	36	Antique
24	3163	Fossé	21		x	48	Antique
24	3210	Fossé	21		x	50	Antique
25	3020	Fossé	20	x		12	Antique
25	3028	Fossé	20	x		12	Antique
26		Annulé					Sous-solage
27	3012	Fossé	30/34/64			12	Antique
28	3115	Fossé	4/7		x	39	Antique
29		TP					Non fouillé, isolé
30	3114	Fossé	27/34/64		x	39	Antique
31		Annulé					Sous-solage
32		Annulé					Sous-solage
33		Annulé					Sous-solage
34	3040	Fossé	27/30//64		x	10	Antique
34	3118	Fossé	27/30//64		x	39	Antique
34	3119	Fossé	27/30//64		x	39	Antique
35	3041	Fossé		x		8	Antique
35	3120	Fossé			x	41	Antique
36		TP					Non fouillé, isolé
37		TP					Non fouillé, isolé
38		Fosse					Non fouillée, moderne
39	3124	Fossé			x	41	Antique
40		Annulé					
41		Annulé					

Fait	Sond.	Nature	Équivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
42		Fosse					Non fouillée
43	3096	Fosse		x		36	
44	3008	Fossé		x		10	Antique
44	3094	Fossé			x	36	Antique
44	3097	Fossé			x	36	Antique
45		Fossé	13/23/92/208/ 247/286/302				Moderne
46		Dépression					
47		Annulé					
48		Annulé					
49	3116	Fossé	466		x	39	Antique
49	3180	Fossé	466		x	26	Antique
49	3208	Fossé	466		x	50	Antique
50	3023	Fossé		x		29	Antique
50	3024	Fossé			x	1	Antique
50	3095	Fossé			x	36	Antique
50	3156	Fossé			x	48	Antique
51		Annulé					
52		Céramique			x		Hors structure
53	3008	Fossé		x		10	Antique
53	3094	Fossé		x		36	Antique
53	3095	Fossé			x	36	Antique
53	3213	Fossé			x	57	Antique
53	3214	Fossé			x	57	Antique
54		Fosse		x	x	10, 21	Zone d'extraction
55	3006	Fossé		x		4	Antique
55	3023	Fossé		x		29	Antique
55	3058	Fossé		x		28	Antique
55	3156	Fossé			x	48	Antique
55	3157	Fossé			x	48	Antique
55	3163	Fossé			x	48	Antique
55	3164	Fossé		x		48	Antique
55	3165	Fossé			x	48	Antique
56	3026	Fossé			x	9	Antique
56	3160	Fossé			x	32	Antique
56	3161	Fossé			x	32	Antique
57		Annulé					
58		TP		x		8	Antique, bâtiment 2
59		TP		x		3	Antique ?, isolé
60	3142	Fossé		x		42	Antique
60	3174	Fossé		x		42, 53	Antique
61		Annulé					
62		Fosse		x		3	Fouillé lors du diag.
63	3117	Ornières	463 et 464		x	39	Antique
64	3123	Fossé	27/30/34		x	41	Antique
65	3116	Fossé	65a/465		x	39	Antique
65	3174	Fossé	65a/465	x		42, 53	Antique
65	3180	Fossé	65a/465		x	26	Antique
66	3079	Fossé	191/265/272	x		24, 43	Antique, 1 ^{er} état du tracé A
66	3081	Fossé	191/265/272		x	25	Antique, 1 ^{er} état du tracé A
66	3098	Fossé	191/265/272		x	38	Antique, 1 ^{er} état du tracé A
66	3176	Fossé	191/265/272		x	26	Antique, 1 ^{er} état du tracé A
67	3174	Fossé		x		42, 53	Antique, tracé B
67	3187	Fossé		x		53	Antique, tracé B
68		Fossé					Non sondé
69		Annulé					
70	3008	Fossé		x		10	Antique

Fait	Sond.	Nature	Équivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
70	3055	Fossé		x		9	Antique, sd. non relevé en plan
71		Fosse					Non fouillée
72		Annulé					
73		Annulé					
74		Annulé					
75		Annulé					
76		Annulé					
77		Annulé		x			
78		Annulé		x			
79		Annulé		x			
80		TP		x		1	Antique
81		TP		x		1	Antique
82		Annulé					
83		TP		x		24	Antique
84		Annulé					
85							
86							
87							
88							
89		Annulé					
90	3018	Fossé			x	6	Antique
90	3019	Fossé			x	6	Antique
90	3022	Fossé			x	6	Antique
90	3068	Fossé			x	52	Antique
90	3215	Fossé			x	53	Antique
91							
92	3026	Fossé	13/23/45/208/ 247/286/302		x	9	Moderne
93							
94		TP		x		2	Antique, bâtiment 4 ?
95		TP		x		2	Antique, bâtiment 4 ?
96		TP		x		3	Antique, bâtiment 4
97		TP		x		2	Antique, bâtiment 4
98		TP		x		2	Antique, bâtiment 4 ?
99		TP		x			Antique, bâtiment 4
100		TP		x		32	Isolé
101		Annulé					
102		Annulé					
103		Annulé					
104		TP					Non fouillé, isolé
105		Fosse		x		53	Antique ? Pas de mobilier
106		Annulé					
107		TP		x		3	Antique, clôture 3
108	3098	Fossé	166		x	38	Antique
109		TP			x	2	Antique, clôture 3
110		TP		x		3	Antique, clôture 3
111		TP		x		3	Antique, clôture 3
112		TP		x		2	Antique, clôture 3
113		TP				5	Antique ?, isolé
114		TP		x		5	Antique ?, isolé
115		TP		x		2	Antique, clôture 3
116		Annulé					
117	3150	Fossé	12/19/ 135/204		x	47	Médiéval
118		TP		x		2	Antique, bâtiment 4
119		TP		x		2	Antique, bâtiment 4 ?

Fait	Sond.	Nature	Équivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
120		TP		x		2	Antique, bâtiment 4
121		TP		x		2	Antique, bâtiment 4
122		Annulé					
123		Fosse					Non fouillée
124		Annulé					
125		Annulé					
126		Fosse					Non fouillée
127		Fosse		x			Fouillée lors du diag.
128		Fosse		x			Antique
129		TP					Non fouillé
130		Annulé					
131		Annulé					
132		TP					Non fouillé
133		Fosse		x		31	Médiévale
134		TP					Non fouillé
135	3045	Fossé	12/19/ 117/204	x		12	Médiéval, intersection avec 197
135	3085	Fossé	12/19/ 117/204		x	25	Médiéval
135	3089	Fossé	12/19/117/204		x	26	Médiéval
135	3087	Fossé	12/19/117/204		x	25	Médiéval
135	3128	Fossé	12/19/117/204		x	41	Médiéval
135/ 66/91	3132	Fossés		x		45	Intersection entre 135 et 66/191
136		Fosse					Non fouillée
137		Fosse					Non fouillée
138		TP		x		29	Antique ?
139	3092	Fossé		x		29	Antique
140		Fosse			x	59	Antique, fouillée lors du diag.
141		Annulé					
142		Fosse					Non fouillée
143		TP		x		32	Isolé
144		Annulé					
145	3061	Fossé	192/193	x		12	Antique, 2 ^e état du tracé C
145	3170	Fossé	192/193	x		52	Antique, 2 ^e état du tracé C
145	3211	Fossé	192/193	x			Antique, 2 ^e état du tracé C
146		Annulé					
147		Fosse					Non fouillée
148		Fosse					Non fouillée
149		Fosse					Non fouillée
150	3167	Dépression			x	-	Dépression naturelle
151		TP					Non fouillé
152		Fosse					Non fouillée
153		Fosse					Non fouillée
154		Fosse					Non fouillée
155		Fosse					Non fouillée
156		Fosse					Non fouillée
157		Annulé					
158		Fosse			x	34	Antique, tardive
159	3080	Fossé	393	x		10	Antique
159	3154	Fossé	393		x	47	Antique
159	3155	Fossé	393		x	47	Antique
160		Fosse		x		10	Antique
161		Fosse		x		32	Antique ?, pas de mobilier

Fait	Sond.	Nature	Équivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
162		TP		x		31	Antique, bâtiment 2
163		TP		x		31	Antique, bâtiment 2
164		Fosse					Non fouillée
165		Fosse		x		28	Antique
166	3162	Fossé	108		x	50	Antique
167		TP			x	2	Antique ?, isolé
168		TP			x	1	Antique, bâtiment 3
169		TP			x	1	Antique, bâtiment 3
170		Annulé					
171		TP					Annulé à la fouille, erreur ?
172		TP	456				Numéroté deux fois
173		Annulé					
174		Annulé					
175		Fosse					Non fouillée
176		TP					Non fouillé, isolé
177	3149	Fossé			x	47	Antique
177	3150	Fossé			x	47	Antique
177	3169	Fossé			x	52	Antique
177	3191	Fossé			x	55	Antique, coupé par 474
178	3169	Fosse			x	52	Antique
179		TP		x		1	Antique, clôture 1
180		TP		x		1	Antique, bâtiment 2
181		TP		x		1	Antique, bâtiment 2
182		TP		x		1	Antique, bâtiment 2
183		TP		x		1	Antique, bâtiment 2
184		TP		x		1	Antique, clôture 1
185		TP		x		1	Antique, bâtiment 2
186		TP		x		1	Antique, bâtiment 2
187		TP		x		1	Antique, bâtiment 2
188		TP		x		1	Antique, bâtiment 2
189		TP		x		1	Antique, isolé
190		TP		x		1	Antique, isolé
191	3071	Fossé	66/265/272		x	23	Antique, 1 ^{er} état du tracé A
191	3072	Fossé	66/265/272		x	25	Antique, 1 ^{er} état du tracé A
191	3073	Fossé	66/265/272		x	25	Antique, 1 ^{er} état du tracé A
191	3076	Fossé	66/265/272	x		25	Antique, 1 ^{er} état du tracé A
192		Fossé	145/193				Antique
193	3152	Fossé	145/192		x	50	Antique, 2 ^e état du tracé C
194		TP		x		1	Antique, bâtiment 3
195		TP		x		1	Antique, bâtiment 2
196		TP		x		1	Antique, bâtiment 2
197	3014	Fossé			x	6	Antique, tracé B
197	3015	Fossé			x	6	Antique, tracé B
197	3030	Fossé			x	12	Antique, tracé B
197	3052	Fossé			x	19	Antique, tracé B
197	3062	Fossé			x	23	Antique, tracé B
197	3075	Fossé		x		25	Antique, tracé B
197	3090	Fossé			x	26	Antique, tracé B
197	3098	Fossé			x	38	Antique, tracé B
197	3171	Fossé			x	27	Antique, tracé B
197	3172	Fossé			x	26	Antique, tracé B
197	3179	Fossé			x	26	Antique, tracé B
198		TP		x		1	Antique, bâtiment 2

Fait	Sond.	Nature	Équivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
199	3130	Fosse		x		41	Antique, bâtiment 7 ?
200		Annulé					
201		Annulé					
202		Fosse		x		17	Antique
203		Fosse					Non fouillée
204	3077	Fossé	12/19/117/135		x	25	Médiéval
205	3078	Fossé			x	25	Antique, 3 ^e état du tracé C
205	3152	Fossé			x	25	Antique, 3 ^e état du tracé C
206		TP		x		1	Antique, clôture 1, fouillé au diag.
207		Fosse					Non fouillée
208	3151	Fossé	13/23/45/92/247/ 257/286/302		x	47	Moderne
209		TP		x		1	Antique, bâtiment 2 ?
210		TP		x		1	Antique, clôture 2
211		Fosse		x		1	Antique, clôture 2
212		TP		x		1	Antique, bâtiment 2 ?
213		Fosse					Non fouillée
214		TP		x		18	Antique, clôture 2
215		TP					Non fouillé
216		Annulé					
217	3153	Fossé		x		31	Antique
217	3158	Fossé		x		-	Coupe non relevée
218	3031	Fosse			x	19	Antique
219		Fossé		x			Antique
220		Fosse					Non fouillée
221		Fosse					Non fouillée
222		Fosse					Non fouillée
223	3182	Fossé	473		x	55	Antique
224		Fosse					Non fouillée
225		Annulée					
226	3141	Fossé			x	47	Antique
226	3143	Fossé			x	47	Antique
227		TP		x		17	Antique, clôture 2
228		TP		x		17	Antique, clôture 2
229		TP		x		17	Antique, clôture 2
230		TP		x		17	Antique, clôture 2
231		TP		x		17	Antique, clôture 2
232		Annulé					
233	3032	Fossé			x	19	Antique
233	3033	Fossé			x	19	Antique
233	3035	Fossé			x	19	Antique
233	3182	Fossé			x	55	Antique
233	3216	Fossé			x	58	Antique
234		Fosse			x	55	Antique
235		Fosse					Non fouillée
236		Fosse					Non fouillée
237		Annulé					
238		Fosse		x		28	Antique
239		Fossé	240				
240	3145	Fossé	239		x	47	Antique
240	3146	Fossé	239		x	47	Antique
241		TP		x		17	Antique, clôture 2
242		TP		x		17	Antique, clôture 2
243		Chablis		x			
244		TP		x		13	Antique, clôture 2

Fait	Sond.	Nature	Équivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
245		Four		x		13	Bâtiment 8 ?
246		TP					Non fouillé
247	3034	Fossé	13/23/45/92/ 208/257/286/302		x	19	Moderne
248		Dépression			x	55	Antique
249		Annulé					
250		Incinération		x		15	Protohistoire
251		Dépression				-	Point de mobilier
252		TP		x		18	Isolé
253		TP		x		18	Isolé
254		TP					Non fouillé, isolé
255		Chablis		x			
256		Fosse					Non fouillée
257		Fossé	13/23/45/92/ 208/286/302				
258		Annulé					
259		Annulé					
260	3043	Fossé	264		x	19	Antique, 3 ^e état du tracé A
261		Chablis		x			
262		Chablis		x			
263		TP					Non fouillé, isolé
264	3016	Fossé	260		x	6	Antique, 3 ^e état du tracé A
264	3088	Fossé	260		x	10	Antique, 3 ^e état du tracé A
265	3069	Fossé	66/191/272		x	23	Antique, 1 ^{er} état du tracé A
266		Fosse		x		18	Antique
267		Annulé					
268	3036	Fossé			x	19	Antique
268	3037	Fossé			x	19	Antique
269		Fosse					Non fouillée
270		Fosse					Non fouillée
271	3175	Fosse			x	27	
272	3017	Fossé			x	6	Antique, 1 ^{er} état tracé A
273	3050	Fossé	290		x	19	Antique, 2 ^e état tracé A
273	3138	Fossé	290		x	45	Antique, 2 ^e état tracé A
274	3056	Fossé			x	22	Moderne
274	3067	Fossé			x	22	Moderne
274	3059	Fossé			x	22	Moderne
274	3060	Fossé			x	23	Moderne
274	3068	Fossé			x	23	Moderne
275	3051	Fossé			x	19	Antique ?
275	3064	Fossé			x	23	Antique ?
276	3056	Fossé	280		x	22	Moderne
276	3067	Fossé	280		x	22	Moderne
276	3059	Fossé	280		x	22	Moderne
276	3060	Fossé	280		x	23	Moderne
276	3140	Fossé	280		x	47	Moderne
277		Fosse					Non fouillée
278	3056	Fossé			x	22	Moderne
278	3067	Fossé			x	22	Moderne
278	3059	Fossé			x	22	Moderne
278	3060	Fossé			x	23	Moderne
278	3140	Fossé			x	47	Moderne
279	3093	Fossé	284/316	x		33	Moderne
280	3068	Fossé	276		x	23	Moderne
281		Fosse		x		13	Antique

Fait	Sond.	Nature	Équivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
282		TP					Non fouillé, isolé
283	3056	Fossé	317		x	22	Moderne
284	3056	Fossé	279/316		x	22	Moderne
284	3067	Fossé	279/316		x	22	Moderne
284	3059	Fossé	279/316		x	22	Moderne
284	3060	Fossé	279/316		x	23	Moderne
285		Fosse					Non fouillée
286	3207	Fossé	13/23/45/92/ 208/257/302		x	56	Moderne
287		Annulé					
288		Fosse					Non fouillée
289		TP		x		33	
290	3065	Fossé	273		x	23	Antique, 2 ^e état tracé A
291		Incinération		x		15,16	Antique
292		Annulé		x			Anomalie
293	3066	Fossé	373		x	23	
293	3067	Fossé	373		x	23	
294		Fosse					Non fouillée
295		Chablis		x			
296	3122	Cercle		x		42	Protohistoire
296	3127	Cercle		x		42	Protohistoire
296	3184	Cercle			x	56	Protohistoire
296	3185	Cercle			x	56	Protohistoire
296	3186	Cercle			x	58	Protohistoire
296	3187b	Cercle			x	42	Protohistoire
296	3189	Cercle			x	51	Protohistoire
296	3190	Cercle			x	57	Protohistoire
296	3192	Cercle			x	56	Protohistoire
296	3193	Cercle			x	58	Protohistoire
296	3194	Cercle			x	51	Protohistoire
296	3195	Cercle			x	58	Protohistoire
296	3196	Cercle			x	51	Protohistoire
296	3197	Cercle			x	51	Protohistoire
297		TP					Non fouillé
298		Fosse					Fouillée lors du diag.
299		Annulé		x			Terrier
300		Chablis		x			
301		TP		x		40	Protohistoire, bâtiment 1
302		Fossé	13/23/45/92/ 208/257/286				Moderne
303		Annulé		x			
304		TP		x		40	Protohistoire, bâtiment 1
305		Fosse		x			Protohistoire
306		TP		x		40	Protohistoire, bâtiment 1
307		TP		x		40	Protohistoire, bâtiment 1
308		Annulé		x			
309		Fosse					Non fouillée
310		TP		x		46	Protohistoire, bâtiment 1
311		TP		x		31	Protohistoire, bâtiment 1
312	3217	Cercle			x	59	Protohistoire
313		TP					Non fouillé
314		TP		x		17	Protohistoire, bâtiment 1
315		Fosse		x		49	
316		Fossé	279/284				Moderne

Fait	Sond.	Nature	Équivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
317		Fossé	283				Moderne
318		Fosse					Non fouillée
319		Fosse					Non fouillée
320		Annulé					
321		Chablis		x			
322		Fosse		x		57	
323		TP					Non fouillé
324		Fosse		x		60	Médiévale ?
325		Annulé		x			
326		Annulé		x			
327		TP		x		60	Fouillé lors du diag.
328		TP		x		7	Protohistoire, bâtiment 1
329		TP		x		7	Protohistoire, bâtiment 1
330		TP		x		7	Protohistoire, bâtiment 1
331		TP		x		31	Protohistoire, bâtiment 1
332		TP		x		31	Protohistoire, bâtiment 1
333		Fosse					Non fouillée
334		TP		x		60	Protohistoire, bâtiment 1
335		TP					Non fouillé
336		Fosse		x		54	Médiévale
337		Annulé		x			
338		Chablis		x			
339		TP		x		40	Isolé
340		TP		x		40	Isolé
341		Annulé		x			
342		Annulé					
343		TP					Non fouillé, isolé
344	3203	Fossé		x		56	Médiéval
344	3204	Fossé		x		56	Médiéval
345		Annulé		x			
346		Annulé		x			
347		Annulé		x			
348		Annulé		x			
349		TP		x		58	Isolé
350		Annulé		x			
351		Annulé		x			
352	3200	Fossé	365		x	56	Protohistoire
352	3201	Fossé	365		x	56	Protohistoire
353		Annulé		x			
354		Annulé		x			
355		Chablis		x			
356		Chablis		x			
357		Annulé					
358	3198	Fossé			x	56	Antique
358	3199	Fossé			x	56	Antique
359		Annulé			x		
360		Annulé			x		
361		TP		x		60	Isolé
362		TP		x		60	Isolé
363		TP		X		60	Isolé
364		Annulé					
365	3205	Fossé			x	56	Protohistoire
365	3206	Fossé			x	56	Protohistoire
366		TP		x		20	Antique ?
367		TP		x		20	Antique ?

Fait	Sond.	Nature	Equivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
368		Annulé		x			
369		TP		x		31	Isolé
370		TP		x		31	Isolé
371		Annulé					
372		Fosse					Non fouillée
373		Fossé	293				
374		Fosse					Non fouillée
375		TP		x		4	Protohistorique, bâtiment 1
376		TP					Non fouillé, isolé
377		Incinération		x		14, 18	Antique
378		Fosse					Non fouillée
379		Epandage				20	Antique ?
380		TP		x		9	Antique
381		TP		x		60	Isolé
382		TP					Non fouillé
383		TP					Non fouillé
384		TP		x		60	Isolé
385	3012	Fossé		x		12	Antique ?
386		Empierrement		x			Post antique ?
387		TP		x		9	Antique, bâtiment 5
388		TP		x		9	Antique, bâtiment 5
389		TP		x		9	Antique, bâtiment 5
390		Ornière		x		9	Antique
391	3006	Fossé		x		4	Antique
391	3023	Fossé		x		29	Antique
391	3058	Fossé		x		28	Antique
391	3116	Fossé			x	39	Antique
391	3157	Fossé			x	48	Antique
391	3163	Fossé			x	48	Antique
391	3164	Fossé		x		48	Antique
391	3166	Fossé			x	52	Antique
391	3180	Fossé			x	26	Antique
391	3208	Fossé			x	50	Antique
392		Fosse		x		9	Antique
393	3084	Fossé	159		x	25	Antique, sd. non relevé en plan
394		TP		x		32	Antique, bâtiment 2
395		TP		x		32	Antique
396		TP		x		32	Antique, bâtiment 2
397		TP		x		32	Antique, bâtiment 2
398		TP		x		32	Antique, bâtiment 2
399		TP		x		28	Antique, bâtiment 2
400		TP		x		31	Antique, bâtiment 2
401		TP		x		30	Isolé
402		TP		x		24	Antique
403		TP		x		24	Antique
404		Annulé					
405		Annulé					
406		TP		x		30	Antique, clôture 1
407		Fosse		x		28	Antique, clôture 1
408		Fosse		x			Antique, coupe non relevée
409	3170	Fossé			x	52	Antique, 1 ^{er} état du tracé C
410	3061	Fossé			x	12	Antique, 3 ^e état du tracé C
410	3170	Fossé			x	52	Antique, 3 ^e état du tracé C
411		TP		x		10	Antique, bâtiment 2
412		TP		x		24	Antique, bâtiment 2

Fait	Sond.	Nature	Équivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
413		TP		x		24	Antique, bâtiment 2
414		TP		x		24	Antique, bâtiment 2
415		TP		x		24	Antique, bâtiment 2
416		TP		x		24	Antique, bâtiment 2
417		Annulé		x			
418		Fosse		x		30	Antique
419		Fosse			x	59	Antique
420		Fosse			x	59	Antique
421		TP		x		24	Antique, bâtiment 6
422		TP		x		24	Antique, bâtiment 6
423		TP		x		24	Antique
424		Annulé					
425	3212	Fossé		x		55	Antique
425	3218	Fossé		x		59	Antique
425	3221	Fossé		x		59	Antique
426		TP		x		24	Antique, bâtiment 6
427	3098	Fosse		x		33	Antique ?
428	3098	Fosse		x		29	Protohistoire
429		TP		x		32	Antique ?
430		TP		x		32	Antique ?
431		TP		x		10	Non localisé sur le plan
432		TP		x		10	Non localisé sur le plan
433		Annulé					
434		TP		x			Non relevé en coupe, antique ?
435		TP					Non fouillé
436		TP		x		10	Antique, bâtiment 4 ?
437		Annulé					
438		Annulé					
439		Fosse			x	38	
440	3187	Fossé		x		53	Antique
440	3177	Fossé			x	26, 27	Antique
441	3132	TP			x	45	Antique
442		TP		x		45	Antique
443		TP		x		45	Antique
444		Fosse		x		51	Antique ?
445		TP		x		40	Isolé
446		TP		x		40	Isolé
447		Fosse		x		40	
448		TP		x		40	Isolé
449		Chablis		x			
450		TP		x		40	Antique, bâtiment 3
451		Fosse		x		40	Antique
452		TP		x		46	Antique, bâtiment 3
453		TP		x		46	Antique, bâtiment 3
454		Fosse		x		49	Antique
455		TP		x		40	Antique, bâtiment 3
456		TP	172	x		46	Antique, bâtiment 3
457		TP					Non fouillé
458		TP		x		46	Antique, bâtiment 3
459		TP		x		46	Antique, bâtiment 3
460		Annulé		x			Terrier
461		TP		x		46	Antique, bâtiment 3
462		Fosse		x		40	
463		Ornière	63	x		31	Antique
463	3180	Ornière	63		x	26	Antique
464		Ornière		x		31	Antique
464	3180	Ornière			x	26	Antique

Fait	Sond.	Nature	Equivalence	Fouille manuelle	Fouille mécanique	Minute	Observations
465	3157	Fossé	65/65a		x	47	Antique
465	3163	Fossé	65/65a		x	48	Antique
465	3166	Fossé	65/65a		x	52	Antique
466	3166	Fossé	49		x	52	Antique
466	3209	Fossé	49		x	50	Antique
467	3167	Fosse			x	52	Antique
468		TP		x		53	Isolé
469		TP		x		53	Isolé
470		TP		x		53	Isolé
471	3177	Fosse			x	26, 27	Antique ?
472	3182	Fosse			x	55	Antique
473		Fossé	223				Antique
474	3191	Fosse			x		
475	3223	Fosse			x		Coupe non relevé, arasée
476	3174	Fossé		x		42, 53	Antique
476	3187	Fossé		x		53	Antique
477		TP		x		53	Antique, bâtiment 2

Inventaire des sondages mécaniques et manuels

Date	N° sondage	Sujet
11/07/2013	3001	Intersection F.50 et F.19
11/07/2013	3002	Intersection F.45 et F.24
15/07/2013	3003	Intersection F.28 et F.30
12/07/2013	3004	Intersection F.20 et F.23
12/07/2013	3005	Coupe Est de F.18
15/07/2013	3006	Intersection de F.50 et F.55
15/07/2013	3007	Intersection de F.44 et F.50
16/07/2013	3008	Sondage dans le talus (US4) F.54 et le fossé F.53
16/07/2013	3009	Intersection F.7 et F.385
16/07/2013	3010	Profil de F.19
16/07/2013	3011	Profil de F.20
16/07/2013	3012	Section dans les fossés F.385 et F.27
17/07/2013	3013	Intersection de F.24 et F.28
17/07/2013	3014	Profil de F.197
17/07/2013	3015	Profil de F.197
17/07/2013	3016	Profil de F.265
17/07/2013	3017	Profil de F.272
17/07/2013	3018	Profil de F.90
17/07/2013	3019	Profil de F.90
17/07/2013	3020	Profil de F.14 (manuel)
17/07/2013	3021	Intersection F.19 et F.21 (manuel)
17/07/2013	3022	Profil de F.90
17/07/2013	3023	Intersection de F.47 et F.55
18/07/2013	3024	Profil de F.50
18/07/2013	3025	Coupe de F.55, F.92 et F.54 US 5
18/07/2013	3026	Profil F.56
18/07/2013	3027	Coupe de F.55 et F.54 US 5
18/07/2013	3028	Intersection de F.385 et F.27 (manuel)
19/07/2013	3029	Intersection de F.12 et F.181 (manuel)
19/07/2013	3030	Coupe nord de F.197 (manuel)
19/07/2013	3031	Coupe sud de F.218
19/07/2013	3032	Profil de F.233
19/07/2013	3033	Profil de F.233
19/07/2013	3034	Profil de F.247 et F. 177
22/07/2013	3035	Extrémité Est du fossé F.233
22/07/2013	3036	Profil de F.268
22/07/2013	3037	Profil de F.268
22/07/2013	3038	Profil de F.268
22/07/2013	3039	Sondage dans F.54 et F.366
22/07/2013	3040	Profil de F.34
22/07/2013	3041	Profil de F.35 (2 états)
22/07/2013	3042	Intersection de F. 34 et F.63
22/07/2013	3043	Extrémité du fossé F.260
22/07/2013	3044	Intersection de F.34 et F.35
22/07/2013	3045	Intersection de F.197 et F.135
	3046 à 3049 n'ont pas été pris	
22/07/2013	3050	Profil de F.273
22/07/2013	3051	Extrémité nord de F.275
22/07/2013	3052	Profil de F.197
22/07/2013	3053	Profil de F.257
22/07/2013	3054	Profil de F.257
22/07/2013	3055	Profil de F.70

Date	N° sondage	Sujet
22/07/2013	3056	Profil de F.283, F.284, F.278, F.276 et F.274
22/07/2013	3057	Profil de F.284, F.278, F.276 et F.274
23/07/2013	3058	Profil de F.55
23/07/2013	3059	Profil de F.284, F.278, F.276 et F.274
23/07/2013	3060	Profil de F.284, F.278, F.276 et F.274
23/07/2013	3061	Profil de F.145 (manuel)
23/07/2013	3062	Profil de F.197
23/07/2013	3063	Intersection de F.108 et F.67
23/07/2013	3064	Profil de F.275
23/07/2013	3065	Profil de F.290
23/07/2013	3066	Profil de F.293
23/07/2013	3067	Extrémité Est du fossé F.293
23/07/2013	3068	Profil de F.284, F.280 et F.274
23/07/2013	3069	Profil de F.265
23/07/2013	3070	Intersection de F.135 et F.56 (F.135 = F.117)
23/07/2013	3071	Profil de F.191
23/07/2013	3072	Intersection de F.264 et F.191
23/07/2013	3073	Profil de F.191
23/07/2013	3074	Profil de F.145
23/07/2013	3075	Profil de F.197
23/07/2013	3076	Profil de F.191
23/07/2013	3077	Profil de F.204
23/07/2013	3078	Profil de F.205
23/07/2013	3079	Intersection de F.66 et F.67
24/07/2013	3080	Extrémité de F.393
24/07/2013	3081	Profil de F.66
24/07/2013	3082	Intersection de F.145 et F.197
24/07/2013	3083	Intersection des fossés F.145, F.135, F.192 et F.191
24/07/2013	3084	Profil de F.393
24/07/2013	3085	Profil de F.135
24/07/2013	3086	Profil de F.135 (=F.117)
24/07/2013	3087	Profil de F.135 (=F.117)
24/07/2013	3088	Intersection de F.197 et F.260
24/07/2013	3089	Profil de F.135 (=F.117)
24/07/2013	3090	Profil de F.197
25/07/2013	3091	Intersection de F.257 et F.268
25/07/2013	3092	Extrémité de F.139
25/07/2013	3093	Coupe du fossé F.279 et du TP/ Foyer, F. 289
29/07/2013	3094	Profil des fossés F.53 et F.44
29/07/2013	3095	Extrémité de F.53 et profil de F.50
29/07/2013	3096	Profil de F.43
29/07/2013	3097	Extrémité nord de F.44
29/07/2013	3098	Sondage grande coupe avec fosse
29/07/2013	3099	Profil de F.10 et F.18
29/07/2013	3100	Coupe Est de F.2
29/07/2013	3101	Coupe Est de F.2
29/07/2013	3102	Coupe sud de F.12
29/07/2013	3103	Coupe sud de F.12
29/07/2013	3104	Coupe Est de F.24
29/07/2013	3105	Intersection de F.274 et F.257
29/07/2013	3106	Profil de F.13

Date	N° sondage	Sujet
29/07/2013	3107	Profil de F.23
29/07/2013	3108	Profil de F.21
29/07/2013	3109	Coupe Est de F.8
29/07/2013	3110	Intersection de F.197 et F.274
29/07/2013	3111	Profil de F.7, F.14 et F.15
29/07/2013	3112	Coupe Est de F.8
29/07/2013	3113	Intersection de F.272 et F.274
30/07/2013	3114	Profil de F.30
30/07/2013	3115	Profil de F.28
30/07/2013	3116	Coupe ouest des fossés F.49 et F.65
30/07/2013	3117	Profil de F.63
30/07/2013	3118	Profil de F.30
30/07/2013	3119	Profil de F.30
30/07/2013	3120	Profil de F.35
30/07/2013	3121	Intersection de F.279 et F.290
30/07/2013	3122	Profil du cercle F.296 (côté nord)
30/07/2013	3123	Profil de F.64
30/07/2013	3124	Profil de F.39
30/07/2013	3125	Profil du cercle F.296 (côté ouest)
30/07/2013	3126	Intersection de F.197 et F.279
30/07/2013	3127	Profil du cercle F.296 (côté Est)
30/07/2013	3128	Profil de F.135
30/07/2013	3129	Profil de F.191
31/07/2013	3130	Profil de F.199
31/07/2013	3131	Intersection de F.273 et F.274
31/07/2013	3132	Intersection de F.191, F.66? Et F.135
31/07/2013	3133	Profil de F.166
31/07/2013	3134	Intersection de F.39 et F.64
31/07/2013	3135	Intersection de F.440 et F.197
31/07/2013	3136	Intersection de F.279 et F.275
31/07/2013	3137	Profil de F.463
31/07/2013	3138	Longitudinale F. 273
01/08/2013	3139	Intersection de F.280 et F.275
01/08/2013	3140	Intersection de F.278 et F.276
01/08/2013	3141	Extrémité de F.226
01/08/2013	3142	Intersection de F.60 et F.440
01/08/2013	3143	Coupe nord de F.240
01/08/2013	3144	Intersection de F.35, F.463 et F.464
01/08/2013	3145	Profil de F.240
01/08/2013	3146	Extrémité ouest de F.240
01/08/2013	3147	Intersection de F.66 et F.68 (nettoyage en plan)
01/08/2013	3148	Intersection de F.464 et F.66
01/08/2013	3149	Sondage du fossé F.177 et de la fosse F.158
01/08/2013	3150	Profil de F.117
01/08/2013	3151	Profil de F.208
01/08/2013	3152	Profil de F.205
01/08/2013	3153	Profil de F.217
01/08/2013	3154	Profil de F.159 (=F.124)
01/08/2013	3155	Profil de F.159 (=F.124)
02/08/2013	3156	Profil de F.55, F.391 et F.50
02/08/2013	3157	Sondage de F.465, F.391 et F.55
02/08/2013	3158	Fossé F.217 (prélèvement mobilier)
02/08/2013	3159	Profil de F.55
02/08/2013	3160	Profil de F.56
02/08/2013	3161	Extrémité nord de F.56
02/08/2013	3162	Profil de F.166
02/08/2013	3163	Intersection de F.24, F.55 et F.465
05/08/2013	3164	Profil de F.55
08/08/2013	3165	Profil de F.55

Date	N° sondage	Sujet
05/08/2013	3166	Profil de F.466, de F.391? et de F.465
05/08/2013	3167	Profil du fossé F.90 et de la fosse F.467
05/08/2013	3168	Profil de F.90
05/08/2013	3169	Profil du fossé F.170 et de la fosse F.178
05/08/2013	3170	Profil des fossés F.145, F.409 et F.410
06/08/2013	3171	Profil de F.197
06/08/2013	3172	Profil de F.197
06/08/2013	3173	Intersection de F.272 et F.197 (nettoyage en plan)
06/08/2013	3174	Sondage des fossés F.60, F.65, F.476, F.67
06/08/2013	3175	Profil de F.271
06/08/2013	3176	Profil de F.66
06/08/2013	3177	Relevé en plan de F.450 et F.60 et coupe du fossé F.471
06/08/2013	3178	Intersection de F.312 et F.296
06/08/2013	3179	Profil de F.197
07/08/2013	3180	Profil de F.49 et F.65 et de l'orrière F.464
07/08/2013	3181	Sondage nettoyage des fossés F.467, F.391 et F.465
07/08/2013	3182	Sondage dans F.372, F.233 et F.473
07/08/2013	3183	Intersection de F.352 (=F.365) et de F.344
07/08/2013	3184	Profil de F.296
07/08/2013	3185	Profil de F.296
07/08/2013	3186	Profil de F.296
07/08/2013	3187	Section nord-est et fonctionnement de F.440, 67, 476
07/08/2013	3188	Profil cercle F.296 coupé par F.344
07/08/2013	3189	Profil cercle F.296 coupé par F.344
07/08/2013	3190	Profil cercle F.296
07/08/2013	3191	Profil cercle F.296
07/08/2013	3192	Profil cercle F.296
07/08/2013	3193	Profil cercle F.296
07/08/2013	3194	Profil cercle F.296
07/08/2013	3195	Profil cercle F.296
08/08/2013	3196	Profil cercle F.296
08/08/2013	3197	Profil cercle F.296
08/08/2013	3198	Extrémité sud de F.358
08/08/2013	3199	Profil de F.358
08/08/2013	3200	Profil de F.352
08/08/2013	3201	Profil de F.352
08/08/2013	3202	Intersection de F.286 et F.344
08/08/2013	3203	Profil de F.344
08/08/2013	3204	Profil de F.344
08/08/2013	3205	Profil de F.352
08/08/2013	3206	Profil de F.352
08/08/2013	3207	Profil de F.286
08/08/2013	3208	Extrémité Est de F.49
08/08/2013	3209	Extrémité ouest de F.49
08/08/2013	3210	Extrémité ouest de F.24
08/08/2013	3211	Extrémité ouest de F.145
08/08/2013	3212	Profil de F.425
09/08/2013	3213	Longitudinale extrémité de F.53
09/08/2013	3214	Coupe sud de F.53

Date	N° sondage	Sujet
09/08/2013	3215	Longitudinale de la fosse F.90
09/08/2013	3216	Extrémité Est de F.233
12/08/2013	3217	Sondage cercle F.312
12/08/2014	3218	Coupe nord/sud F.425
12/08/2015	3219	Coupe F. 419
12/08/2015	3220	Coupe F. 420
12/08/2015	3221	Coupe longitudinale F. 425
12/08/2015	3222	Intersection F. 1177 et F. 233
12/08/2015	3223	Coupe F. 475
12/08/2015	3224	Intersection F. 197 et F. 274

Inventaire des minutes

Auteurs des minutes

R.F. : Romuald Ferrette

C.G. : C. Guého

A. H. : A. Herbert

G.J.D. : Gwendal Joüan-des-Longrets

S.L.F. : Solenne Le Forestier

H.L.G. : Hugo Le Guennic

O.M. : Olivier Morin

A.S.P. : Anne-Sophie Paranthoën

J.F. : Jean-François Royer

B.S. : Bastien Simier

A.V. : Aude Valérien

Minute N°	Sondages - Structures	Nom	Date
1	SD 3024 (F.50), F.80, F.81, F.179, F.180, F.181, F.182, F.183, F.184, F.185, F.186, F.187, F.188, F.189, F.190, F.195, F.196, F.198, F.206, F.209, F.210, F.211, F.212	ASP	23/07/2013
2	TP 94, 95, 98, 109, 111, 112, 115, 118, 119, 120, 121, 167, 168, 169, 194.	SLF	10/07/2013
3	TP 58, 59, 62, 96, 97, 99, 107, 110	JFR	11/07/2013
4	SD 3002, SD 3006, SD 3013, F.375	SLF	11/07/2013
5	SD 3001, SD 3004, TP 113 et 114	JFR	12/07/2013
6	SD 3005, SD 3010, SD 3011, SD 3014, SD 3015, SD 3016, SD 3017, SD 3018, SD 3019 et SD 3022	RF	12/07/2013
7	TP 328, 329 et 330	OM	12/07/2013
8	SD 3007, SD 3021, SD 3029, SD 3041, SD 3044, SD 3058 et SD 3070.	GJL	15/07/2013
9	SD 3025, SD 3026, SD 3027, SD 3055, F.380, F.387, F.388, F.389, F.390, F.392	HLG	16/07/2013
10	SD 3008, SD 3040, SD 3042, SD 3063, SD 3080, SD 3088, TP 160, 411, 431, 432 et 436.	AH	16/07/2013
11	SD 3003, SD 3009 et SD 3012	JFR	17/07/2013
12	SD 3020, SD 3028, SD 3030, SD 3045 et SD 3061	JFR	17/07/2013
13	F.244, F.245 et F.281	AV	15/07/2013
14	F.377	AV	17/07/2013
15	F.250, F.52 et F.291	CG	18/07/2013
16	F.291	CG	18/07/2013
17	F.202, F.227, F.228, F.229, F.230, F.231, F.241, F.242, F.277 et F.314	CG	18/07/2013
18	F.214, F.252, F.253, F.266 et F.377.	AV	18/07/2013
19	SD 3031, SD 3032, SD 3033, SD 3034, SD 3035, SD 3036, SD 3037, SD 3043, SD 3050, SD 3051, SD 3052, SD 3053 et SD 3054, F.177, F.197, F.208, F.233, F.257, F.260, F.273 et F.275.	RF	19/07/2013
20	F.366, F.367 et F.379	BS	22/07/2013
21	Croquis de la zone F.54	BS	22/07/2013
22	SD 3056, SD 3057 et SD 3059 (F.274, F.276, F.278, F.283 et F.284)	BS	22/07/2013
23	SD 3060, SD 3062, SD 3064, SD 3065, SD 3066, SD 3067, SD 3068, SD 3069 et SD 3071	BS	23/07/2013
24	SD 3079, F.66, F.67, F.83, F.128, F.402, F.403, F.412, F.413, F.414, F.415, F.416, F.421, F.422, F.423, F.426	HLG	23/07/2013
25	SD 3072, SD 3073, SD 3075, SD 3076, SD 3077, SD 3078, SD 3081, SD 3084, SD 3085, SD 3086, SD 3087	BS	23/07/2013
26	SD 3089, SD 3090, SD 3171, SD 3176, SD 3177, SD 3179, SD 3180	BS	23/07/2013
27	SD 3172, SD 3175 et SD 3177	BS	23/07/2013
28	F.165, F.238, F.399 et F.407	AV	23/07/2013
29	SD 3023, SD 3091, SD 3092, SD 3121, F.138 et F.428	SLF	24/07/2013
30	SD 3083, SD 3110, F.401, F.406 et F.418	ASP	24/07/2013
31	SD 3105, SD 3135, SD 3137, SD 3153, F.133, F.162, F.163, F.311, F.331, F.332, F.369, F.370, et F.400	GJL	24/07/2013
32	SD 3160, 3161, F.100, F.143, F.161, F.394, F.395, F.396, F.397, F.398, F.429 et F.430	OM	24/07/2013

Minute N°	Sondages - Structures	Nom	Date
33	SD 3093 (F.279 et F.289), F.427	CG	25/07/2013
34	Coupe ouest F.54	AH AV	25/07/2013
35	Coupe nord F.54	AH AV	25/07/2013
36	SD 3094, SD 3095, SD 3096, SD 3097, SD 3099, SD 3100, SD 3101, SD 3102, SD 3103, SD 3104, SD 3107, SD 3108, SD 3109, F.2, F.8, F.10, F.12, F.18, F.21, F.23, F.24 F.42, F.43, F.44 et F.53	BS	26/07/2013
37	SD 3074 et SD 3082	JFR	29/07/2013
38	SD 3098	SLF JFR	29/07/2013
39	SD 3111, SD 3112, SD 3114, SD 3115, SD 3116, SD 3117, SD 3118, SD 3119, F.7, F.15, F.16, F.28, F.30, F.49, F.63 et F.65	BS	29/07/2013
40	F.301, F.304, F.306, F.307, F.339, F.340, F.445, F.446, F.447, F.448, F.450 et F.461, F.451, F.455, F.462.	AV	30/07/2013
41	SD 3120, SD 3123, SD 3124, SD 3125, SD 3128, SD 3129, SD 3130, SD 3133, F.35, F.39, F.64, F.135, F.166 et F.199	BS	30/07/2013
42	SD 3122, SD 3127, SD 3142, SD 3174	AH	30/07/2013
43	SD 3079, SD 3113 et SD 3134	HLG	30/07/2013
44	SD 3126 et SD 3131	ASP	30/07/2013
45	SD 3132, SD 3138, F.442 et F.443	BS	31/07/2013
46	SD 3136, SD 3139, F.305, F.310, F.452, F.453, F.456, F.458 et F.459	SLF	31/07/2013
47	SD 3140, SD 3141, SD 3143, SD 3145, SD 3146, SD 3149, SD 3150, SD 3151, SD 3154 et SD 3155	RF	01/08/2013
48	SD 3156, SD 3157, SD 363, SD 3164 et 3165	RF	01/08/2013
49	F.315 et F.454	AV	02/08/2013
50	SD 3152, SD 3162, SD 3208, SD 3209 et SD 3210	HLG	02/08/2013
51	SD 3189, SD 3194, SD 3196, SD 3197 et F.444	GJL	02/08/2013
52	SD 3166, SD 3167, SD 3168, SD 3169 et SD 3170	RF	05/08/2013
53	SD 3174, SD 3187, SD 3211, SD 3215, F.105, F.463, F.468, F.469, F.470 et F.477	AH	06/08/2013
54	SD 3178 et F.336	HLG GJL	06/08/2013
55	SD 3182, SD 3191, SD 3212, F. 219 et F. 234	RF	07/08/2013
56	SD 3184, SD 3185, SD 3186, SD 3192, SD 3198, SD 3199, SD 3200, SD 3201, SD 3203, SD 3204, SD 3205, SD 3206, SD 3207	HLG	07/08/2013
57	SD 3190, SD 3202, SD 3213, SD 3214 et F.322	SLF	07/08/2013
58	SD 3183, SD 3187, SD 3193, SD 3195, SD 3216, SD. 3222, SD. 3224 et F.349	AV GJL	09/08/2013
59	SD 3098, SD 3217, SD 3218, SD 3221, F.140, F.419, F. 420	HLG	09/08/2013
60	F.324, F.327, F. 334, F. 361, F. 362, F. 363, F. 381 et F. 384	JFR	

Inventaire des prises de vues

Auteurs des minutes

R.F. : Romuald Ferrette
 C.G. : C. Guého
 A. H. : A. Herbert
 G.J.D. : Gwendal Joüan-des-Longrets
 S.L.F. : Solenne Le Forestier
 H.L.G. : Hugo Le Guennic
 O.M. : Olivier Morin
 A.S.P. : Anne-Sophie Paranthoën
 J.F. : Jean-François Royer
 B.S. : Bastien Simier
 A.V. : Aude Valérien

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
09 07 2013	8535	AH	F53 = VUE DU FOSSE APPARAISANT APRÈS DÉCAPAGE DE L'US 2
09 07 2013	8536	AH	F53 = VUE DU FOSSE APPARAISANT APRÈS DÉCAPAGE DE L'US 2
09 07 2013	8537	AH	F53 = VUE DU FOSSE APPARAISANT APRÈS DÉCAPAGE DE L'US 2
09 07 2013	8538	AH	F53 = VUE DU FOSSE APPARAISANT APRÈS DÉCAPAGE DE L'US 2
09/07/2013	1413	SLF	PLAN ET COUPE TP 111 VUE VERS L'Est
09/07/2013	1414	SLF	PLAN ET COUPE TP 111 VUE VERS L'Est
10/07/2013	1415	SLF	TP 111 DALLE DE SCHISTE ENTIÈREMENT DÉGAGÉE, VUE VERS L'Est
10/07/2013	8541	BS	VUE DE F. 54 VERS L'EST = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4) ET LES ÉPANDAGES DE TCA
10/07/2013	8543	BS	VUE DE F. 54 VERS L'EST = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4) ET LES ÉPANDAGES DE TCA
10/07/2013	8545	BS	VUE DE F. 54 VERS L'EST = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4) ET LES ÉPANDAGES DE TCA
10/07/2013	8546	BS	VUE DE F. 54 VERS L'EST = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4) ET LES ÉPANDAGES DE TCA
10/07/2013	8547	BS	VUE DE F. 54 VERS L'EST = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4) ET LES ÉPANDAGES DE TCA
10/07/2013	8549	BS	VUE DE F. 54 VERS L'EST = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4) ET LES ÉPANDAGES DE TCA
10/07/2013	8551	BS	VUE DE F. 54 VERS LE SUD = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4), LE FOSSE F. 53 ET ÉPANDAGE DE TCA
10/07/2013	8552	BS	VUE DE F. 54 VERS LE SUD = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4), LE FOSSE F. 53 ET ÉPANDAGE DE TCA
10/07/2013	8555	BS	VUE DE F. 54 VERS LE SUD = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4), LE FOSSE F. 53 ET ÉPANDAGE DE TCA
10/07/2013	8556	BS	VUE DE F. 54 VERS LE SUD = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4), LE FOSSE F. 53 ET ÉPANDAGE DE TCA
10/07/2013	8559	BS	VUE DE F. 54 VERS LE SUD = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4), LE FOSSE F. 53 ET ÉPANDAGE DE TCA
10/07/2013	8561	BS	VUE DE F. 54 VERS LE SUD = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4), LE FOSSE F. 53 ET ÉPANDAGE DE TCA
10/07/2013	8562	BS	VUE DE F. 54 VERS LE SUD = DÉTAIL DE LA ZONE EST AVEC LE TALUS (US 4), LE FOSSE F. 53 ET ÉPANDAGE DE TCA
10/07/2013	8564	BS	VUE À LA PERCHE VERS L'EST DES TP/FOSSE F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS F. 379
10/07/2013	8565	BS	VUE À LA PERCHE VERS L'EST DES TP/FOSSE F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS F. 379
10/07/2013	8566	BS	VUE À LA PERCHE VERS L'EST DES TP/FOSSE F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS F. 379
10/07/2013	8567	BS	VUE À LA PERCHE VERS L'EST DES TP/FOSSE F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS F. 379
10/07/2013	8568	BS	VUE À LA PERCHE VERS L'EST DES TP/FOSSE F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS F. 379
10/07/2013	8569	BS	VUE À LA PERCHE VERS L'EST DES TP/FOSSE F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS F. 379
10/07/2013	8570	BS	VUE À LA PERCHE VERS L'EST DES TP/FOSSE F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS F. 379
10/07/2013	8571	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE EST DE F. 54 = DÉTAIL DE L'ÉPANDAGE DE TCA

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
10/07/2013	8572	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE EST DE F. 54 = DÉTAIL DE L'ÉPANDAGE DE TCA
10/07/2013	8573	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE EST DE F. 54 = DÉTAIL DE L'ÉPANDAGE DE TCA ET DU FRAGMENT DE SOL BÉTONNÉ
10/07/2013	8575	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE EST DE F. 54 = DÉTAIL DE L'ÉPANDAGE DE TCA
10/07/2013	8576	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE EST DE F. 54 = DÉTAIL DE L'ÉPANDAGE DE TCA
10/07/2013	8577	BS	DÉTAIL DU PETIT ALIGNEMENT DE PIERRE (F. 72) AU SUD-EST DE F. 54
10/07/2013	8578	BS	DÉTAIL DU PETIT ALIGNEMENT DE PIERRE (F. 72) AU SUD-EST DE F. 54
10/07/2013	8582	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE OUEST DE F. 54 = DÉTAIL DU CAILLOUTIS, DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE, DE LA SABLIERE ET DES TP
10/07/2013	8583	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE OUEST DE F. 54 = DÉTAIL DU CAILLOUTIS, DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE, DE LA SABLIERE ET DES TP
10/07/2013	8585	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE OUEST DE F. 54 = DÉTAIL DU CAILLOUTIS, DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE, DE LA SABLIERE ET DES TP
10/07/2013	8586	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE OUEST DE F. 54 = DÉTAIL DU CAILLOUTIS, DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE, DE LA SABLIERE ET DES TP
10/07/2013	8588	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE OUEST DE F. 54 = DÉTAIL DU CAILLOUTIS, DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE, DE LA SABLIERE ET DES TP
10/07/2013	8590	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE OUEST DE F. 54 = DÉTAIL DU CAILLOUTIS, DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE, DE LA SABLIERE ET DES TP
10/07/2013	8591	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE OUEST DE F. 54 = DÉTAIL DU CAILLOUTIS, DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE, DE LA SABLIERE ET DES TP
10/07/2013	8592	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE OUEST DE F. 54 = DÉTAIL DU CAILLOUTIS, DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE, DE LA SABLIERE ET DES TP
10/07/2013	8593	BS	VUE VERS L'EST DE LA ZONE OUEST DE F. 54 = DÉTAIL DU CAILLOUTIS, DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE, DE LA SABLIERE ET DES TP
11 07 2013	8595	BS	ORTOPHOTO = PARTIE OUEST DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 = POINTS DE 20 A 27
11 07 2013	8596	BS	ORTOPHOTO = PARTIE OUEST DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 = POINTS DE 20 A 29
11 07 2013	9597	BS	ORTOPHOTO = PARTIE CENTRALE DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 = POINTS DE 17 À 21 ET DE 23 À 33
11 07 2013	8598	BS	ORTOPHOTO = PARTIE CENTRALE DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 = POINTS DE 17 À 21 ET DE 23 À 36
11 07 2013	8599	BS	ORTOPHOTO = PARTIE CENTRALE DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 = POINTS DE 17 À 21 ET DE 23 À 36
11 07 2013	8600	BS	ORTOPHOTO = PARTIE CENTRALE DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 = POINTS DE 17 À 21 ET DE 23 À 36
11 07 2013	8603	BS	ORTOPHOTO PARTIE EST DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 = POINTS DE 36 À 44
11 07 2013	8604	BS	ORTOPHOTO PARTIE EST DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 = POINTS DE 36 À 44
11 07 2013	8605	BS	ORTOPHOTO PARTIE EST DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 = POINTS DE 36 À 44
11 07 2013	8606	BS	ORTOPHOTO PARTIE EST DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 = POINTS DE 36 À 44
11 07 2013	8608	BS	VUE GÉNÉRALE DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 PRIS EN ORTOPHOTO
11 07 2013	8609	BS	VUE GÉNÉRALE DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 PRIS EN ORTOPHOTO
11 07 2013	8610	BS	VUE GÉNÉRALE DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 PRIS EN ORTOPHOTO
11 07 2013	8611	BS	VUE GÉNÉRALE DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 PRIS EN ORTOPHOTO
11 07 2013	8612	BS	VUE GÉNÉRALE DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 PRIS EN ORTOPHOTO
11 07 2013	8614	BS	VUE GÉNÉRALE DE L'ALIGNEMENT DE PIERRE F. 386 PRIS EN ORTOPHOTO
11 07 2013	8615	AH	DÉTAIL DU TALUS US 4 (F. 54)
11 07 2013	8616	AH	DÉTAIL DU TALUS US 4 (F. 54)
11 07 2013	8617	AH	DÉTAIL DU TALUS US 4 (F. 54)
11 07 2013	8618	AH	DÉTAIL DU TALUS US 4 (F. 54)
11 07 2013	8626	AH	DÉTAIL DU TALUS US 4 (F. 54)
11 07 2013	8629	AH	DÉTAIL DU TALUS US 4 (F. 54)
11 07 2013	8631	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379
11 07 2013	8632	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
11 07 2013	8633	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379
11 07 2013	8634	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379
11 07 2013	8635	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379
11 07 2013	8636	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379
11 07 2013	8637	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379
11 07 2013	8638	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379
11 07 2013	8639	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379
11 07 2013	8640	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379
11 07 2013	8641	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379
11 07 2013	8642	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366, 367 ET DE L'ÉPANDAGE DE TORCHIS OU DE PAROIS DE FOUR F. 379
12 07 2013	1417	JFR	INTERSECTION F 50/F 19 COUPE NORD
12 07 2013	1418	JFR	INTERSECTION F 50/F 19 COUPE NORD
12 07 2013	1419	JFR	INTERSECTION F 50/F 19 COUPE OUEST
12 07 2013	1420	JFR	INTERSECTION F 50/F 19 COUPE OUEST
12 07 2013	1421	SLF	SD 3002 INTER F24/F45 COUPE NORD
12 07 2013	1422	SLF	SD 3002 INTER F24/F45 COUPE NORD
12 07 2013	1423	SLF	SD 3002 INTER F24/F45 COUPE OUEST
12 07 2013	8644	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366 ET 367 UNE FOIS VIDÉES
12 07 2013	8645	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366 ET 367 UNE FOIS VIDÉES
12 07 2013	8646	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366 ET 367 UNE FOIS VIDÉES
12 07 2013	8647	BS	
12 07 2013	8648	BS	VUE VERS L'EST DES TP/FOSSES F. 366 ET 367 UNE FOIS VIDÉES
15 07 2013	8654	GJL	SD 3007 INTERSECTION F44/F50 COUPE NORD
15 07 2013	8655	GJL	SD 3007 INTERSECTION F44/F50 COUPE NORD
15 07 2013	8656	GJL	SD 3007 INTERSECTION F44/F50 COUPE NORD
15 07 2013	1425	CG	F 250 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE ET DE L'URNE AVANT FOUILLE- VUE VERS NE
15 07 2013	1426	CG	F 250 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE ET DE L'URNE AVANT FOUILLE- VUE VERS NE
15 07 2013	1427	CG	F 250 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE ET DE L'URNE AVANT FOUILLE- VUE VERS NE
15 07 2013	1428	CG	F 250 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE ET DE L'URNE AVANT FOUILLE- VUE VERS NE
15 07 2013	1429	CG	F 250 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE ET DE L'URNE AVANT FOUILLE- VUE VERS NE
15 07 2013	1430	AV	VUE EN PLAN DU TP 244, VUE VERS L'EST
15 07 2013	1431	AV	COUPE NORD DU TP 244, VUE VERS LE NORD
15 07 2013	1432	AV	VUE EN PLAN DU TP 244, VUE VERS LE NORD
15 07 2013	1433	AV	VUE EN PLAN DU TP 244, VUE VERS LE NORD
15 07 2013	1434	AV	COUPE NORD DU TP 244, VUE VERS LE NORD
15 07 2013	1435	AV	COUPE NORD DU TP 244, VUE VERS LE NORD
15 07 2013	1436	CG	F 250 - COUPE AVEC L'URNE- VUE VERS NE
15 07 2013	1437	CG	F 250 - COUPE AVEC L'URNE- VUE VERS NE
15 07 2013	1438	CG	F 250 - COUPE AVEC L'URNE- VUE VERS NE
15 07 2013	1439	CG	F 250 - COUPE AVEC L'URNE- VUE VERS NE
15 07 2013	1440	CG	F 250 - FOSSE AVEC L'URNE APRÈS FOUILLE- VUE VERS NE

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
15 07 2013	1441	CG	F 250 - FOSSE AVEC L'URNE APRÈS FOUILLE- VUE VERS NE
15 07 2013	1442	CG	F 250 - FOSSE AVEC L'URNE APRÈS FOUILLE- VUE VERS NE
15 07 2013	8657	AV	VUE EN PLAN DU FOUR 245 AVANT FOUILLE
15 07 2013	8658	AV	VUE EN PLAN DU FOUR 245 AVANT FOUILLE
15 07 2013	8659	AV	VUE EN PLAN DU FOUR 245 AVANT FOUILLE
16 07 2013	8661	AV	VUE EN PLAN DU FOUR 245 EN COURS DE FOUILLE, VUE VERS LE NORD
16 07 2013	8662	AV	VUE EN PLAN DU FOUR 245 EN COURS DE FOUILLE, VUE VERS LE NORD
16 07 2013	8663	AV	VUE EN PLAN DU FOUR 245 EN COURS DE FOUILLE, VUE VERS LE NORD
16 07 2013	8664	AV	VUE EN PLAN DU FOUR 245 EN COURS DE FOUILLE, VUE VERS LE NORD
16 07 2013	8665	AV	VUE EN PLAN DU FOUR 245 AVEC DÉGAGEMENT DE LA SOLE, VUE VERS LE NORD
16 07 2013	8666	AV	VUE EN PLAN DU FOUR 245 AVEC DÉGAGEMENT DE LA SOLE, VUE VERS LE NORD
16 07 2013	8667	AV	VUE EN PLAN DU FOUR 245 AVEC DÉGAGEMENT DE LA SOLE, VUE VERS LE NORD
16 07 2013	8668	AV	VUE EN PLAN DU FOUR 245 AVEC DÉGAGEMENT DE LA SOLE, VUE VERS LE NORD
16 07 2013	8669	AV	F. 281, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE, VUE VERS L'EST
16 07 2013	8670	AV	F.281, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE, VUE VERS L'EST
16 07 2013	8671	AV	F.281, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE, VUE VERS L'EST
16 07 2013	1444	RF	SONDAGE 3010 COUPE SUD FOSSE 19
16 07 2013	1445	RF	SONDAGE 3010 COUPE SUD FOSSE 19
16 07 2013	1446	RF	SONDAGE 3010 COUPE SUD FOSSE 19
16 07 2013	1447	SLF	SD 3006 INTERSECTION F50/55/391 COUPE NORD
16 07 2013	1448	SLF	SD 3006 INTERSECTION F50/55/391 VUE GÉNÉRALE
16 07 2013	1449	CG	F 52 - VUE GÉNÉRALE DU FOND DE CÉRAMIQUE ÉCRASÉ DANS UN FOND DE STRUCTURE - VUE VERS W
16 07 2013	1450	CG	F 52 - VUE GÉNÉRALE DU FOND DE CÉRAMIQUE ÉCRASÉ DANS UN FOND DE STRUCTURE - VUE VERS W
16 07 2013	1451	CG	F 52 - VUE GÉNÉRALE DU FOND DE CÉRAMIQUE ÉCRASÉ DANS UN FOND DE STRUCTURE - VUE VERS W
16 07 2013	1452	CG	F 52 - VUE GÉNÉRALE DU FOND DE CÉRAMIQUE ÉCRASÉ DANS UN FOND DE STRUCTURE - VUE VERS W
16 07 2013	1453	CG	F 52 - VUE GÉNÉRALE DU FOND DE CÉRAMIQUE ÉCRASÉ DANS UN FOND DE STRUCTURE - VUE VERS W
16 07 2013	1454	RF	SONDAGE 3011 COUPE OUEST FOSSE 20
16 07 2013	1455	RF	SONDAGE 3011 COUPE OUEST FOSSE 20
16 07 2013	1456	RF	SONDAGE 3011 COUPE OUEST FOSSE 20
16 07 2013	1457	SLF	SD 3006 INTERSECTION F55/391 COUPE SUD
16 07 2013	1458	CG	F 291 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE- AU SOLEIL- VUE VERS NW
16 07 2013	1459	CG	F 291 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE- AU SOLEIL- VUE VERS NW
16 07 2013	1460	CG	F 291 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE- AU SOLEIL- VUE VERS NW
16 07 2013	1461	CG	F 291 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE- À L'OMBRE- VUE VERS NW
16 07 2013	1462	CG	F 291 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE- À L'OMBRE- VUE VERS NW
16 07 2013	1463	CG	F 291 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE- À L'OMBRE- VUE VERS NW
16 07 2013	1464	CG	F 291 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE- À L'OMBRE- VUE VERS NW
16 07 2013	1465	AV	F.281, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE FOUILLÉE À MOITIÉ, VUE VERS L'EST
16 07 2013	1466	AV	F.281, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE FOUILLÉE À MOITIÉ, VUE VERS L'EST
16 07 2013	1467	AV	F.281, VUE DE LA COUPE EST, VUE VERS L'EST
16 07 2013	1468	AV	F.281, VUE DE LA COUPE EST, VUE VERS L'EST

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
16 07 2013	1469	AV	F.281, VUE DE LA COUPE EST, VUE VERS L'EST
17 07 2013	1470	JFR	SD 3004 F 20 F23
17 07 2013	1471	JFR	SD3004 VERS EST
17 07 2013	1472	JFR	SD 3004 VERS EST
17 07 2013	1473	JFR	SD 3004 VERS NORD
17 07 2013	1474	JFR	SD 3009 F 7 F 385
17 07 2013	1475	JFR	SD 3009 VERS SUD
17 07 2013	1476	JFR	SD 3009 VERS SUD
17 07 2013	1477	JFR	SD 3009 VUES EXTREMITE F 385
17 07 2013	1478	JFR	SD 3009 VUES EXTREMITE F 385
17 07 2013	1479	JFR	SD 3009 VUES EXTREMITE F 385
17 07 2013	1480	JFR	SD 3009 VUES EXTREMITE F 385
17 07 2013	1481	JFR	SD 3012 F 385 F 27
17 07 2013	1482	JFR	SD 3012 VUES VERS EST
17 07 2013	1483	JFR	SD 3012 VUES VERS EST
17 07 2013	1484	JFR	SD 3003 F 28 F 30
17 07 2013	1485	JFR	SD3003 VERS NORD
17 07 2013	1486	JFR	SD 3003 VERS NORD
17 07 2013	1487	JFR	SD 3003 VERS OUEST
17 07 2013	1488	JFR	SD 3003 VERS OUEST
17 07 2013	1489	JFR	VUES SD 3003 3012 3009
17 07 2013	1490	SLF	SD 3013 INTER F24/28 COUPE EST
17 07 2013	1491	GDL	SD 3021 INTERSECTION F19/F21 COUPE OUEST
17 07 2013	1493	GDL	SD 3021 INTERSECTION F19/F21 COUPE SUD
17 07 2013	1494	CG	F 291 - COUPE + VUE DE LA FOSSE AVEC L'URNE COUCHÉE - VUE VERS NW
17 07 2013	1495	CG	F 291 - COUPE + VUE DE LA FOSSE AVEC L'URNE COUCHÉE - VUE VERS NW
17 07 2013	1496	CG	F 291 - COUPE + VUE DE LA FOSSE AVEC L'URNE COUCHÉE - VUE VERS NW
17 07 2013	1497	CG	F 291 - COUPE + VUE DE LA FOSSE AVEC L'URNE COUCHÉE - VUE VERS NW
17 07 2013	1498	CG	F 291 - COUPE + VUE DE LA FOSSE AVEC L'URNE COUCHÉE - VUE VERS NW
17 07 2013	1499	CG	F 291 - COUPE + VUE DE LA FOSSE AVEC L'URNE COUCHÉE - VUE VERS NW
17 07 2013	1500	CG	F 291 - DÉTAIL URNE
17 07 2013	1501	CG	F 291 - DÉTAIL URNE
17 07 2013	1502	CG	F 291 - DÉTAIL URNE
17 07 2013	8673	BS	VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8674	BS	VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8675	BS	VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8676	BS	VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8677	BS	VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8678	BS	VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8679	BS	VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
17 07 2013	8680	BS	VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8681	BS	VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8681	BS	VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8682	BS	VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8683	BS	VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8684	BS	VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8685	BS	VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8686	BS	VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8687	BS	VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8688	BS	VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8689	BS	VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST DE F.54 AVEC LE CAILLOUTIS (us 5), LES TP 387, 388, 389 ET L'ALIGNEMENT 386
17 07 2013	8690	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8691	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8692	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8693	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8694	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8695	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8696	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8697	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8698	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8699	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8700	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8701	BS	VUE VERS LE NORD DU SONDAGE 3039 RÉALISÉ AU NORD DE F. 386 = DÉGAGEMENT DE L'US 3 ET ARRIVÉ SUR LE «SOL» US 9
17 07 2013	8702	BS	VUE DE LA COUPE SUD SU SONDAGE 3008
17 07 2013	8703	BS	VUE DE LA COUPE SUD SU SONDAGE 3008
17 07 2013	8704	BS	VUE DE LA COUPE SUD SU SONDAGE 3008
17 07 2013	8705	BS	VUE DE LA COUPE SUD SU SONDAGE 3008
17 07 2013	8706	BS	VUE DE LA COUPE SUD SU SONDAGE 3008
17 07 2013	8707	BS	VUE DE LA COUPE SUD SU SONDAGE 3008
17 07 2013	8708	BS	VUE DE LA COUPE SUD SU SONDAGE 3008
17 07 2013	8709	AV	F.281, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE APRÈS FOUILLE ET URNE, VUE VERS L'EST
17 07 2013	8710	AV	F.281, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE APRÈS FOUILLE ET URNE, VUE VERS L'EST
17 07 2013	8711	AV	F.281, VUE ZÉNITHALE DE LA FOSSE APRÈS FOUILLE ET URNE
17 07 2013	8712	AV	F.281, VUE ZÉNITHALE DE LA FOSSE APRÈS FOUILLE ET URNE
17 07 2013	8713	AV	F.281, VUE RAPPROCHÉE DE L'URNE DANS LA FOSSE FOUILLÉE, VUE VERS L'OUEST
17 07 2013	8714	AV	F.281, VUE RAPPROCHÉE DE L'URNE DANS LA FOSSE FOUILLÉE, VUE VERS L'OUEST
17 07 2013	8715	RF	Fossé 197 SD. 3014, COUPE NORD

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
17 07 2013	8716	RF	FOSSE 197 SD. 3014, COUPE NORD
17 07 2013	8717	RF	FOSSE 197 SD. 3014, COUPE NORD
17 07 2013	8718	RF	FOSSE 197 SD. 3014, COUPE NORD
17 07 2013	8720	RF	FOSSE 197 SD. 3015, COUPE SUD
17 07 2013	8721	RF	FOSSE 197 SD. 3015, COUPE SUD
17 07 2013	8722	RF	SD. 3016, FOSSE 264 COUPE OUEST
17 07 2013	8723	RF	SD. 3016, FOSSE 264 COUPE OUEST
17 07 2013	8724	RF	SD. 3017, FOSSE 274 COUPE OUEST
17 07 2013	8725	RF	SD. 3017, FOSSE 274 COUPE OUEST
17 07 2013	8727	RF	SD. 3018 TP SOUS FOSSE 90 DEPUIS SUD
17 07 2013	8728	RF	SD. 3018 TP SOUS FOSSE 90 DEPUIS SUD
17 07 2013	8729	RF	SD. 3018 TP SOUS FOSSE 90 DEPUIS SUD
17 07 2013	8730	RF	SD. 3018 FOSSE 90 COUPE EST
17 07 2013	8731	RF	SD. 3018 FOSSE 90 COUPE EST
17 07 2013	8732	RF	SD. 3019 FOSSE 90 COUPE EST
17 07 2013	8733	RF	SD. 3019 FOSSE 90 COUPE EST
17 07 2013	8734	BS	SD. 3022 FOSSE 90 COUPE EST
17 07 2013	8735	BS	SD. 3022 FOSSE 90 COUPE EST
17 07 2013	8736	BS	SD. 3022 FOSSE 90 COUPE EST
17 07 2013	8737	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE, VUE VERS LE NORD-EST
17 07 2013	8738	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE, VUE VERS LE NORD-EST
17 07 2013	8739	AV	F.377, VUE RAPPROCHÉE DE L'URNE, VUE VERS LE NORD-EST
17 07 2013	8740	AV	F.377, VUE RAPPROCHÉE DE L'URNE, VUE VERS LE NORD-EST
17 07 2013	8741	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE, VUE VERS LE NORD-EST
17 07 2013	8742	AV	F.377, VUE RAPPROCHÉE DE L'URNE, VUE VERS LE NORD-EST
17 07 2013	8743	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE AU SOLEIL, VUE VERS LE NORD-EST
17 07 2013	8744	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE AVANT FOUILLE AU SOLEIL, VUE VERS LE NORD-EST
18 07 2013	8745	ASP	SD 3024 PROFIL F 50 VERS L EST
18 07 2013	8746	ASP	SD 3024 PROFIL F 50 VERS L EST
18 07 2013	8747	HLG	SD 3027 FOSSE 55 COUPE OUEST EST VU DEPUIS LE SUD
18 07 2013	8748	HLG	SD 3027 FOSSE 55 COUPE OUEST EST VU DEPUIS LE SUD
18 07 2013	8749	HLG	SD 3027 FOSSE 55 COUPE OUEST EST VU DEPUIS LE SUD
18 07 2013	8750	HLG	SD 3025 FOSSE 55 COUPE EST OUEST VU DEPUIS LE NORD
18 07 2013	8751	HLG	SD 3025 FOSSE 55 COUPE EST OUEST VU DEPUIS LE NORD
18 07 2013	8752	HLG	SD 3025 FOSSE 92 COUPE EST OUEST VU DEPUIS LE NORD
18 07 2013	8753	HLG	SD 3025 FOSSE 92 COUPE EST OUEST VU DEPUIS LE NORD
18 07 2013	8754	HLG	SD 3025 FOSSE 92 COUPE EST OUEST VU DEPUIS LE NORD
18 07 2013	8755	HLG	SD 3027 VU EN PLAN DU FOSSE 55 DEPUIS L EST
18 07 2013	8756	HLG	SD 3027 VU EN PLAN DU FOSSE 55 DEPUIS LE SUD
18 07 2013	8757	HLG	SD 3026 FOSSE 56 COUPE EST OUEST VU DEPUIS LE NORD
18 07 2013	8758	HLG	SD 3026 FOSSE 56 COUPE EST OUEST VU DEPUIS LE NORD

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
18 07 2013	8759	HLG	SD 3026 FOSSE 56 COUPE EST OUEST VU DEPUIS LE NORD
18 07 2013	8760	AV	F.377, COUPE EST DE LA FOSSE AVEC URNE EN PLACE, VUE VERS L'EST
18 07 2013	8761	AV	F.377, COUPE EST DE LA FOSSE AVEC URNE EN PLACE, VUE VERS L'EST
18 07 2013	8762	AV	F.377, COUPE EST DE LA FOSSE AVEC URNE EN PLACE, VUE VERS L'EST
18 07 2013	8763	AV	F.377, COUPE EST DE LA FOSSE AVEC URNE EN PLACE, VUE VERS L'EST
18 07 2013	8764	AV	F.377, VUE RAPPROCHÉE DE L'URNE DANS LA COUPE, VUE VERS L'EST
18 07 2013	8765	AV	F.377, VUE RAPPROCHÉE DE L'URNE DANS LA COUPE, VUE VERS L'EST
18 07 2013	1503	CG	F 291- FOSSE VIDÉÉ AVEC URNE EN PLACE- VUE VERS NW
18 07 2013	1504	CG	F 291- FOSSE VIDÉÉ AVEC URNE EN PLACE- VUE VERS NE
18 07 2013	1505	CG	F 291 - DÉTAIL URNE
18 07 2013	1506	CG	F 291 - DÉTAIL URNE
18 07 2013	1507	CG	F 291- FOSSE VIDÉÉ AVEC URNE EN PLACE- VUE VERS NW
18 07 2013	1508	CG	F 291- FOSSE VIDÉÉ AVEC URNE EN PLACE- VUE VERS NW AVEC SOLEIL
18 07 2013	1509	CG	F 291 - DÉTAIL URNE AVEC SOLEIL
18 07 2013	1510	CG	F 291- FOSSE VIDÉÉ AVEC URNE EN PLACE- VUE VERS NW AVEC SOLEIL
19 07 2013	8666	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE VIDÉE AVEC URNE EN PLACE, VUE VERS L'OUEST
19 07 2013	8667	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE VIDÉE AVEC URNE EN PLACE, VUE VERS L'OUEST
19 07 2013	8668	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE VIDÉE AVEC URNE EN PLACE, VUE VERS L'OUEST
19 07 2013	8669	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE VIDÉE AVEC URNE EN PLACE, VUE VERS L'EST
19 07 2013	8670	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE VIDÉE AVEC URNE EN PLACE, VUE VERS LEST
19 07 2013	8671	AV	F.377, VUE RAPPROCHÉE DE L'URNE EN PLACE, VUE VERS L'EST
19 07 2013	8672	AV	F.377, VUE RAPPROCHÉE DE L'URNE EN PLACE, VUE VERS L'EST
19 07 2013	8673	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE VIDÉE AVEC URNE EN PLACE, VUE VERS LEST
19 07 2013	8674	AV	F.377, VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE VIDÉE AVEC URNE EN PLACE, VUE VERS LEST
19 07 2013	1511	JFR	SD 3030 F 197 COUPE VERS NORD
19 07 2013	1512	JFR	SD 3030 F 197 COUPE VERS NORD
19 07 2013	1516	GJL	SD 3029 INTERSECTION F12/F18 COUPE SUD
19 07 2013	1517	GJL	SD 3029 INTERSECTION F12/F18 VUE GENERALE
19 07 2013	1519	GJL	SD 3029 INTERSECTION F12/F18 COUPE EST
19 07 2013	1520	GJL	SD 3029 INTERSECTION F12/F18 COUPE EST
19 07 2013	1521	GJL	SD 3029 INTERSECTION F12/F18 COUPE EST
19 07 2013	1522	GJL	SD 3029 INTERSECTION F12/F18 VUE GENERALE
19 07 20113	1523	RF	SD 3034 PROFIL NORD F. 247 ET F. 177
19 07 20113	1524	RF	SD 3034 PROFIL NORD F. 247 ET F. 177
19 07 20113	1525	RF	SD 3034 PROFIL NORD F. 247 ET F. 177
19 07 20113	1526	RF	SD 3034 PROFIL NORD F. 247 ET F. 177
19 07 20113	1527	RF	SD 3034 PROFIL NORD F. 247 ET F. 177
22 07 2013	1529	AH	SD 3040, COUPE NORD SUD DE F34
22 07 2013	1530	AH	SD 3040, COUPE NORD SUD DE F34
22 07 2013	1531	GJL	SD 3041 PROFIL F35 VUE GENERALE
22 07 2013	1532	GJL	SD 3041 PROFIL F35 COUPE NORD

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
22 07 2013	1533	GJL	SD 3041 PROFIL F35 COUPE NORD DETAIL
22 07 2013	1534	GJL	SD 3041 PROFIL F35 COUPE NORD DETAIL
22 07 2013	1535	RF	SD 3036 PROFIL OUEST F. 258
22 07 2013	1536	RF	SD 3036 PROFIL OUEST F. 258
22 07 2013	1537	CG	ST 202 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE - COUPE - VUE VERS W
22 07 2013	1538	CG	ST 202 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE - COUPE - VUE VERS W
22 07 2013	1539	CG	ST 202 - VUE GÉNÉRALE DE LA FOSSE - COUPE - VUE VERS W
22 07 2013	1540	JFR	SD 3045 F 197 F 135 COUPE N S VERS EST
22 07 2013	1541	JFR	SD 3045 F 197 F 135 COUPE N S VERS EST
22 07 2013	1542	JFR	SD 3045 F 197 F 135 COUPE E O VERS NORD
22 07 2013	1543	JFR	SD 3045 F 197 F 135 COUPE E O VERS LE NORD
22 07 2013	1544	JFR	SD 3045 F 197 F 135 COUPE E O VERS LE NORD
22 07 2013	1545	GJL	SD 3044 INTERSECTION F34/F35 COUPE EST
22 07 2013	1547	AH	SD 3042 F34 COUPANT CH
22 07 2013	1548	AH	SD 3042 F34 COUPANT CH
22 07 2013	1549	AH	SD 3042 F34 COUPANT CH
22 07 2013	1550	AH	SD 3042 F34 COUPANT CH
22 07 2013	8775	RF	SD 3034 PROFIL NORD F. 207 ET F. 177 (FOSSE 247)
22 07 2013	8776	RF	SD 3034 PROFIL NORD F. 207 ET F. 177 (FOSSE 247)
22 07 2013	8777	RF	SD 3034 PROFIL NORD F. 207 ET F. 177 (FOSSE 247)
22 07 2013	8778	RF	SD 3036 PROFIL OUEST F. 258
22 07 2013	8779	RF	SD 3036 PROFIL OUEST F. 258
22 07 2013	8780	HLG	SD 3055 PROFIL F 70 VU DE DÉTAIL DE LA COUPE OUEST EST DEPUIS LE SUD
22 07 2013	8781	HLG	SD 3055 PROFIL F 70 VU DE DÉTAIL DE LA COUPE OUEST EST DEPUIS LE SUD
22 07 2013	8782	HLG	SD 3055 PROFIL F 70 VU DE DÉTAIL DE LA COUPE OUEST EST DEPUIS LE SUD
22 07 2013	8783	HLG	SD 3055 PROFIL F 70 VU GÉNÉRAL DEPUIS LE SUD
22 07 2013	8784	AV	F 266, VUE VERS LE NORD
22 07 2013	8784	AV	F 266, VUE VERS LE NORD
22 07 2013	8785	AV	F 266, VUE DE LA COUPE NORD, VUE VERS LE NORD
22 07 2013	8786	AV	F 266, VUE DE LA COUPE NORD, VUE VERS LE NORD
23 07 2013	1551	JFR	SD 3061 F 145 COUPE OUEST
23 07 2013	1552	JFR	SD 3061 F 145 COUPE OUEST
23 07 2013	1553	JFR	SD 3061 F 145 COUPE EST
23 07 2013	1554	GJL	SONDAGE 3058 PROFIL FOSSE F55 COUPE NORD
23 07 2013	1555	GJL	SONDAGE 3058 PROFIL FOSSE F55 COUPE NORD
23 07 2013	1556	AH	COUPE DU SD3063 INTERRUPTION F108 AVANT L'INTERSECTION AVEC F67
23 07 2013	1557	AH	COUPE DU SD3063 INTERRUPTION F108 AVANT L'INTERSECTION AVEC F67
23 07 2013	1558	AH	COUPE DU SD3063 INTERRUPTION F108 AVANT L'INTERSECTION AVEC F67
23 07 2013	1559	CG	ST 228 - VUE GÉNÉRALE DU TP ET COUPE - VUE VERS NW
23 07 2013	1560	CG	ST 228 - VUE GÉNÉRALE DU TP ET COUPE - VUE VERS NW
23 07 2013	1561	CG	ST 228 - VUE GÉNÉRALE DU TP ET COUPE - VUE VERS NW

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
23 07 2013	1563	AH	PLAN DU SD3063 INTERUPTION F108 AVANT L'INTERSECTION AVEC F67
23 07 2013	1564	AH	PLAN DU SD3063 INTERUPTION F108 AVANT L'INTERSECTION AVEC F67
23 07 2013	1565	JFR	SD 3074 F 145 VERS EST
23 07 2013	1566	JFR	SD 3074 F 145 VERS EST
23 07 2013	1567	SLF	SD 3023 VUE EN PLAN VERS LE NORD
23 07 2013	1568	SLF	SD 3023 VUE EN PLAN VERS LE NORD
23 07 2013	1569	SLF	SD 3023 COUPE EST
23 07 2013	1570	SLF	SD 3023 COUPE OUEST
23 07 2013	1571	SLF	SD 3023 VUE GENERALE VERS L'OUEST
23 07 2013	1572	SLF	SD 3023 COUPE NORD
23 07 2013	8788	BS	SD 3062 PROFIL SUD F. 297
23 07 2013	8789	BS	SD 3062 PROFIL SUD F. 297
23 07 2013	8790	BS	SD 3062 PROFIL SUD F. 297
23 07 2013	8791	RF	SD 3065 PROFIL SUD FOSSE 290
23 07 2013	8792	AV	F 238, VUE EN PLAN, VUE VERS LE NORD
23 07 2013	8793	AV	F 238, VUE EN PLAN, VUE VERS LE NORD
23 07 2013	8794	AV	F 238, COUPE NORD, VUE VERS LE NORD
23 07 2013	8795	AV	F 238, COUPE NORD, VUE VERS LE NORD
23 07 2013	8796	AV	F 238, VUE EN PLAN, VUE VERS LE NORD
23 07 2013	8797	AV	F 238, VUE EN PLAN, VUE VERS L'OUEST
23 07 2013	8798	AV	F 238, COUPE NORD, VUE RAPPROCHÉE DE LA CÉRAMIQUE EN COUPE, VUE VERS LE NORD.
23 07 2013	8799	AV	F 238, COUPE NORD, VUE VERS LE NORD
23 07 2013	8800	HLG	VU EN PLAN DE L'ETREMITÉ EST DU FOSSE 90 ET DU FOSSE 55 ET FAIT 127 DEPUIS LE SUD
23 07 2013	8801	HLG	VU EN PLAN DE L'ETREMITÉ EST DU FOSSE 90 ET DU FOSSE 55 ET FAIT 127 DEPUIS LE SUD
23 07 2013	8802	HLG	VU EN PLAN DE L'ETREMITÉ EST DU FOSSE 90 ET DU FOSSE 55 ET FAIT 127 DEPUIS L'EST
23 07 2013	8803	HLG	VU EN PLAN DE L'ETREMITÉ EST DU FOSSE 90 ET DU FOSSE 55 ET FAIT 127 DEPUIS L'EST
23 07 2013	8804	HLG	VU EN PLAN DE L'ETREMITÉ EST DU FOSSE 90 ET DU FOSSE 55 ET FAIT 127 DEPUIS L'EST
23 07 2013	8805	RF	SD 3062 PROFIL SUD F. 297
23 07 2013	8806	RF	SD 3062 PROFIL SUD F. 297
23 07 2013	8807	RF	SD 3065 PROFIL SUD FOSSE 290
23 07 2013	8808	RF	SD 3065 PROFIL SUD FOSSE 290
23 07 2013	8809	RF	SD 3071 PROFIL SUD FOSSE 191
23 07 2013	8810	RF	SD 3071 PROFIL SUD FOSSE 191
23 07 2013	8811	RF	SD 3071 PROFIL SUD FOSSE 191
23 07 2013	8812	RF	SD 3073 VUE DEPUIS SUD DU REMPLISSAGE DU FOSSE 191
23 07 2013	8813	RF	SD 3073 VUE DEPUIS SUD DU REMPLISSAGE DU FOSSE 191
23 07 2013	8814	RF	SD. 3072, INTERSECTIONS FOSSES 191 ET 264 DEPUIS NORD
23 07 2013	8815	RF	SD. 3072, INTERSECTIONS FOSSES 191 ET 264 DEPUIS NORD
23 07 2013	8816	RF	SD. 3072, INTERSECTIONS FOSSES 191 ET 264 DEPUIS NORD
23 07 2013	8817	RF	SD. 3072, INTERSECTIONS FOSSES 191 ET 264 DEPUIS NORD

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
23 07 2013	8818	RF	SD 3076 PROFIL SUD DU FOSSE 151
23 07 2013	8819	RF	SD 3076 PROFIL SUD DU FOSSE 151
23 07 2013	8820	RF	SD 3076 PROFIL SUD DU FOSSE 151
23 07 2013	8821	BS	SD 3077 PROFIL OUEST DU FOSSE F. 204
23 07 2013	8822	BS	SD 3077 PROFIL OUEST DU FOSSE F. 204
23 07 2013	8823	HLG	SD 3079 INTERSECTIONS FOSSES 66 ET 67 VU DEPUIS LE SUD
23 07 2013	8824	HLG	SD 3079 INTERSECTIONS FOSSES 66 ET 67 VU DEPUIS LE SUD
23 07 2013	8825	HLG	SD 3079 INTERSECTIONS FOSSES 66 ET 67 VU DEPUIS L'OUEST
23 07 2013	8826	HLG	SD 3079 INTERSECTIONS FOSSES 66 ET 67 VU DEPUIS L'OUEST
23 07 2013	8828	BS	SD 3078 PROFIL OUEST DU FOSSE F. 205
23 07 2013	8829	BS	SD 3078 PROFIL OUEST DU FOSSE F. 205
23 07 2013	8830	BS	SD 3078 PROFIL OUEST DU FOSSE F. 205
24 07 2013	1573	AH	
24 07 2013	1574	AH	SD3080 A L'EXTRÉMITÉ EST DU FOSSÉ 393
24 07 2013	1575	AH	SD3080 A L'EXTRÉMITÉ EST DU FOSSÉ 393
24 07 2013	1576	AH	SD3080 A L'EXTRÉMITÉ EST DU FOSSÉ 393
24 07 2013	1577	GJL	SONDAGE 3070 INTERSECTION FOSSES F56 / F117 COUPE OUEST
24 07 2013	1578	GJL	SONDAGE 3070 INTERSECTION FOSSES F56 / F117 COUPE OUEST
24 07 2013	1579	GJL	SONDAGE 3070 INTERSECTION FOSSES F56 / F117 VUE GENERALE VERS L OUEST
24 07 2013	1580	JFR	SD 3082 PLAN INTER F 145 F 197 VUE VERS EST
24 07 2013	1581	JFR	SD 3082 PLAN INTER F 145 F 197 VUE VERS EST
24 07 2013	1582	JFR	SD 3082 PLAN INTER F 145 F 197 VUE VERS SUD
24 07 2013	1588	AV	F 165, COUPE EST, VUE VERS L'EST
24 07 2013	1589	AV	F 165, COUPE EST, VUE VERS L'EST
24 07 2013	1590	AV	F 165, COUPE EST, VUE VERS L'EST
24 07 2013	1591	AV	F 165, VUE EN PLAN, VUE VERS LE NORD
24 07 2013	1592	AV	F 165, VUE EN PLAN, VUE VERS LE NORD
24 07 2013	1593	AV	F 165, COUPE Est, VUE VERS L'EST
24 07 2013	1594	AV	F 165, COUPE Est, VUE VERS L'EST
24 07 2013	1595	AV	F 165, COUPE Est, VUE VERS L'EST
24 07 2013	1596	AV	F 165, VUE EN PLAN, VUE VERS LE NORD
24 07 2013	1597	HLG	SD 3079 PROFIL FOSSE 66 DEPUIS LE NORD
24 07 2013	1598	HLG	SD 3079 PROFIL FOSSE 66 DEPUIS LE NORD
24 07 2013	1599	HLG	SD 3079 INTERSECTIONS FOSSES 66 ET 67 VU DEPUIS LE NORD
24 07 2013	1600	HLG	SD 3079 INTERSECTIONS FOSSES 66 ET 67 VU DEPUIS LE SUD
24 07 2013	1601	HLG	SD 3079 INTERSECTIONS FOSSES 66 ET 67 VU DEPUIS LE SUD
24 07 2013	1602	HLG	SD 3079 INTERSECTIONS FOSSES 66 ET 67 VU DEPUIS LE SUD
24 07 2013	1603	SLF	SD 3006 INTERSECTION F 55/391 COUPE SUD RECULEE DE 10 CM
24 07 2013	1604	SLF	SD 3006 INTERSECTION F 55/391 COUPE SUD RECULEE DE 10 CM
24 07 2013	1605	JFR	SD 3082 COUPE NORD
24 07 2013	1606	JFR	SD 3082 COUPE NORD

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
24 07 2013	1607	JFR	SD 3082 COUPE EST
24 07 2013	1608	JFR	SD 3082 COUPE EST
24 07 2013	1609	SLF	NON RENSEIGNE
24 07 2013	1610	SLF	NON RENSEIGNE
24 07 2013	1611	AH	SD3088, INTERSECTION F197 COUPÉ PAR F260, COUPE OUEST.
24 07 2013	1612	AH	SD3088, INTERSECTION F197 COUPÉ PAR F260, COUPE OUEST.
24 07 2013	1613	AH	SD3088, INTERSECTION F197 COUPÉ PAR F260, COUPE OUEST.
24 07 2013	1614	AH	SD3088, INTERSECTION F197 COUPÉ PAR F260, COUPE OUEST.
24 07 2013	8831	ASP	SD 3083 INTER FOSSES 145/135/191/192 VUE EN PLAN VERS L EST
24 07 2013	8832	ASP	SD 3083 INTER FOSSES 145/135/191/192 VUE EN PLAN VERS L EST
24 07 2013	8833	ASP	SD 3083 INTER FOSSES 145/135/191/192 VUE EN PLAN VERS L EST
24 07 2013	8834	ASP	SD 3083 INTER FOSSES 145/135/191/192 VUE EN PLAN VERS L EST
24 07 2013	8835	ASP	SD 3083 INTER FOSSES 145/135/191/192 VUE EN PLAN VERS L EST
24 07 2013	8836	ASP	SD 3083 INTER FOSSES 145/135/191/192 VUE EN PLAN VERS L EST
24 07 2013	8837	ASP	SD 3083 INTER FOSSES 145/135/191/192 VUE EN PLAN VERS L EST
24 07 2013	8838	ASP	SD 3083 INTER FOSSES 145/135/191/192 VUE EN PLAN VERS L EST
24 07 2013	8839	ASP	SD 3083 INTER FOSSES 145/135/191/192 VUE EN PLAN VERS L EST
24 07 2013	8840	AH	SD3088, INTERSECTION F197 COUPÉ PAR F260.
24 07 2013	8841	AH	SD3088, INTERSECTION F197 COUPÉ PAR F260.
24 07 2013	8842	AH	SD3088, INTERSECTION F197 COUPÉ PAR F260.
24 07 2013	8843	AH	SD3088, INTERSECTION F197 COUPÉ PAR F260.
24 07 2013	8844	AH	SD3088, INTERSECTION F197 COUPÉ PAR F260.
24 07 2013	8845	AH	SD3088, INTERSECTION F197 COUPÉ PAR F260.
24 07 2013	8846	AV	F 407, VUE EN PLAN, VUE VERS LE NORD
24 07 2013	8847	AV	F 407, VUE EN PLAN, VUE VERS LE NORD
24 07 2013	8848	AV	F 407, VUE EN PLAN, VUE VERS LE NORD
24 07 2013	8849	AV	F 407, COUPE NORD, VUE VERS LE NORD
24 07 2013	8850	AV	F 407, COUPE NORD, VUE VERS LE NORD
24 07 2013	1609	SLF	SD 3091 INTERSECTION F257/268 COUPE NORD
24 07 2013	1610	SLF	SD 3091 INTERSECTION F257/268 COUPE NORD
25 07 2013	1617	CG	SD 3093 INTERSECTION F289/F279 VUE GENERALE AVEC PIERRES EN PLACE VERS SW
25 07 2013	1618	CG	SD 3093 INTERSECTION F289/F279 VUE GENERALE AVEC PIERRES EN PLACE VERS SW
25 07 2013	1619	CG	SD 3093 INTERSECTION F289/F279 VUE GENERALE AVEC PIERRES EN PLACE VERS SW
25 07 2013	1620	CG	SD 3093 INTERSECTION F289/F279 VUE GENERALE AVEC PIERRES EN PLACE VERS SW
25 07 2013	1621	CG	SD 3093 INTERSECTION F289/F279 VUE VERTICALE DU SUD
25 07 2013	1622	CG	SD 3093 INTERSECTION F289/F279 VUE VERTICALE DU SUD
25 07 2013	1623	CG	SD 3093 INTERSECTION F289/F279 COUPE
25 07 2013	1624	CG	SD 3093 INTERSECTION F289/F279 VUE VERTICALE DU SUD
25 07 2013	1628	CG	SD 3093 VUE DU SONDAGE SANS LES PIERRES VERS SW
25 07 2013	1629	CG	SD 3093 VUE DU SONDAGE SANS LES PIERRES VERS SW

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
25 07 2013	1630	CG	SD 3093 VUE DU SONDAGE SANS LES PIERRES VERS SW
25 07 2013	1631	GJL	F133 PROFIL ET VUE GENERALE VERS L'EST
25 07 2013	1632	GJL	F 133 PROFIL COUPE EST
25 07 2013	8851	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8852	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8853	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8854	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8855	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8856	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8858	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8859	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8860	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8861	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8862	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8863	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8864	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8865	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
25 07 2013	8866	BS	BATIMENT 2 DEPUIS SUD
29 07 2013	8868	ASP	SD 3110 INTER F197/274 VUE VERTICALE VERS L EST
29 07 2013	8869	ASP	SD 3110 INTER F197/274 VUE VERTICALE VERS LE NORD
29 07 2013	8882	AH	PHOTO GENERALE DE TRAVAIL DU BATIMENT SUR POTEAUX (TP F436, 431, 432...), VUE DU SUD VERS LE NORD.
29 07 2013	8885	AH	PHOTO GENERALE DE TRAVAIL DU BATIMENT SUR POTEAUX (TP F436, 431, 432...), VUE DU SUD VERS LE NORD.
29 07 2013	8886	AH	PHOTO GENERALE DE TRAVAIL DU BATIMENT SUR POTEAUX (TP F436, 431, 432...), VUE DU SUD VERS LE NORD.
29 07 2013	8891	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8892	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8893	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8894	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8895	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8896	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8897	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8898	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8899	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8901	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8902	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8903	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8905	ASP	SD 3110 INTER F 197/274 VUE GENERALE DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8908	ASP	SD 3110 INTER F 197/274 COUPE EST
29 07 2013	8909	ASP	SD 3110 INTER F 197/274 COUPE SUD
29 07 2013	8910	ASP	SD 3110 INTER F 197/274 COUPE OUEST
29 07 2013	8911	ASP	SD 3110 INTER F 197/274 COUPE NORD
29 07 2013	8912	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, COUPE NORD VUE DEPUIS LE SUD

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
29 07 2013	8913	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, COUPE NORD VU DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8914	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, VUE GÉNÉRALE PRISE DEPUIS LE SUD
29 07 2013	8915	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, COUPE EST VUE DEPUIS L'OUEST
29 07 2013	8916	HLG	SD 3113 INTER F 272, 273 ET 265, COUPE EST VUE DEPUIS L'OUEST
29 07 2013	1633	SLF	SD 3098 Fossé 197 COUPE SUD
29 07 2013	1634	SLF	SD 3098 Fossé 197 COUPE SUD
29 07 2013	1635	SLF	SD 3098 Fossé 197 COUPE SUD
29 07 2013	1636	SLF	SD 3098 Fosse 439 COUPE SUD
29 07 2013	1637	SLF	SD 3098 Fossé 166 COUPE SUD
29 07 2013	1643	BS	SD 3102 PROFIL SUD FOSSE 12
29 07 2013	1644	BS	SD 3102 PROFIL SUD FOSSE 12
29 07 2013	1645	BS	SD 3102 PROFIL SUD FOSSE 12
29 07 2013	1646	BS	SD 3102 PROFIL SUD FOSSE 12
29 07 2013	1648	BS	SD 3102 PROFIL SUD FOSSE 12
29 07 2013	1649	BS	SD 3102 PROFIL SUD FOSSE 12
29 07 2013	1650	GJL	SD 3105 INTERSECTION FOSSES F274 ET F 257 COUPE SUD
29 07 2013	1651	GJL	SD 3105 INTERSECTION FOSSES F274 ET F 257 COUPE OUEST
29 07 2013	1652	RF	SD 3108 COUPE OUEST FOSSE 21
29 07 2013	1653	RF	SD 3108 COUPE OUEST FOSSE 21
29 07 2013	1654	RF	SD 3108 COUPE OUEST FOSSE 21
30 07 2013	1655	SLF	F428 FOSSE ENTIÈREMENT VIDÉE AVEC TESSONS DE CÉRAMIQUE, VERS L'Est
30 07 2013	1656	SLF	F428 FOSSE ENTIÈREMENT VIDÉE AVEC TESSONS DE CÉRAMIQUE, VERS L'Est
30 07 2013	1657	SLF	F428 DÉTAIL CÉRAMIQUE VERS L'Est
30 07 2013	1658	AH	PHOTO DE COUPE DE L'OUEST VERS L'EST DE LA COUPE NORD SUD DU SD3122 DANS LE CERCLE F299
30 07 2013	1660	AH	PHOTO DE COUPE DE L'OUEST VERS L'EST DE LA COUPE NORD SUD DU SD3122 DANS LE CERCLE F299
30 07 2013	1661	AH	PHOTO DE COUPE DE L'OUEST VERS L'EST DE LA COUPE NORD SUD DU SD3122 DANS LE CERCLE F299
30 07 2013	1662	AH	PHOTO DE COUPE DE L'OUEST VERS L'EST DE LA COUPE NORD SUD DU SD3122 DANS LE CERCLE F299
30 07 2013	1663	HLG	SD 3113 INTER F 273, 272 ET 365, COUPE OUEST VUE DEPUIS L'EST
30 07 2013	1664	HLG	SD 3113 INTER F 273, 272 ET 365, VUE D'ENSEMBLE DEPUIS L'EST
30 07 2013	1665	HLG	SD 3113 INTER F 273, 272 ET 365, COUPE OUEST VUE DEPUIS L'EST
30 07 2013	1666	HLG	SD 3113 INTER F 273, 272 ET 365, VUE D'ENSEMBLE DEPUIS L'EST
30 07 2013	1667	HLG	SD 3113 INTER F 273, 272 ET 365, COUPE NORD VUE DEPUIS LE SUD
30 07 2013	1668	OM	SD 3125 F299 COUPE NORD VUE VERS NORD
30 07 2013	1669	OM	SD 3125 F299 COUPE NORD VUE VERS NORD
30 07 2013	1670	ASP	SD 3126 INTER F 197/279 VUE G2N2RALE VERS L EST
30 07 2013	1671	ASP	SD 3126 INTER F 197/279 COUPE NORD
30 07 2013	1672	ASP	SD 3126 INTER F 197/279 COUPE EST
30 07 2013	1673	ASP	SD 3126 INTER F 197/279 COUPE SUD
30 07 2013	1674	ASP	SD 3126 INTER F 197/279 COUPE SUD DETAIL
30 07 2013	1675	ASP	SD 3126 INTER F 197/279 COUPE OUEST
30 07 2013	1676	SLF	SD 3121 INTER F279/290 COUPE NORD

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
30 07 2013	1677	SLF	SD 3121 INTER F279/290 COUPE EST
30 07 2013	1678	AH	SD3127 COUPE OUEST/EST DE F299, PHOTO PRISE DU NORD VERS LE SUD.
30 07 2013	1679	AH	SD3127 COUPE OUEST/EST DE F299, PHOTO PRISE DU NORD VERS LE SUD.
30 07 2013	1680	AH	SD3127 COUPE OUEST/EST DE F299, PHOTO PRISE DU NORD VERS LE SUD.
30 07 2013	8919	BS	CERCLE 299 DEPUIS NORD
30 07 2013	8920	BS	CERCLE 299 DEPUIS NORD
30 07 2013	8921	BS	CERCLE 299 DEPUIS NORD
30 07 2013	8922	BS	CERCLE 299 DEPUIS NORD
30 07 2013	8923	BS	CERCLE 299 DEPUIS NORD
30 07 2013	8924	BS	CERCLE 299 DEPUIS NORD
30 07 2013	8925	BS	SD 3116 PROFIL OUEST TRACE FOSSOYE F 49 ET 65 ET CHABLIS 48
30 07 2013	8926	BS	SD 3116 PROFIL OUEST TRACE FOSSOYE F 49 ET 65 ET CHABLIS 48
30 07 2013	8927	BS	SD 3116 PROFIL OUEST TRACE FOSSOYE F 49 ET 65 ET CHABLIS 48
30 07 2013	8928	BS	SD 3116 PROFIL OUEST TRACE FOSSOYE F 49 ET 65 ET CHABLIS 48
30 07 2013	8929	BS	SD 3116 PROFIL OUEST TRACE FOSSOYE F 49 ET 65 ET CHABLIS 48
30 07 2013	8932	BS	SD 3114 PROFIL OUEST FOSSE 30
30 07 2013	8935	BS	SD 3114 PROFIL OUEST FOSSE 30
30 07 2013	8936	BS	SD 3120 PROFIL NORD FOSSE 35 DU CHEMIN NORD SUD
30 07 2013	8937	BS	SD 3120 PROFIL NORD FOSSE 35 DU CHEMIN NORD SUD
30 07 2013	8938	BS	SD 3120 PROFIL NORD FOSSE 35 DU CHEMIN NORD SUD
30 07 2013	8939	BS	SD 3120 PROFIL NORD FOSSE 35 DU CHEMIN NORD SUD
30 07 2013	8940	BS	SD 3123 CERAMIQUE CST GALLO ROMAINE DANS F 64 DEPUIS OUEST
30 07 2013	8941	BS	SD 3123 CERAMIQUE CST GALLO ROMAINE DANS F 64 DEPUIS OUEST
30 07 2013	8942	BS	SD 3123 CERAMIQUE CST GALLO ROMAINE DANS F 64 DEPUIS OUEST
30 07 2013	8943	BS	SD 3123 CERAMIQUE CST GALLO ROMAINE DANS F 64 DEPUIS OUEST
30 07 2013	8944	BS	SD 3123 CERAMIQUE CST GALLO ROMAINE DANS F 64 DEPUIS OUEST
30 07 2013	8945	BS	SD 3123 CERAMIQUE CST GALLO ROMAINE DANS F 64 DEPUIS OUEST
30 07 2013	8946	BS	SD 3123 CERAMIQUE CST GALLO ROMAINE DANS F 64 DEPUIS OUEST
30 07 2013	8947	BS	SD 3124 PROFIL NORD FOSSE 39 DU CHEMIN NORD SUD
30 07 2013	8948	BS	SD 3124 PROFIL NORD FOSSE 39 DU CHEMIN NORD SUD
31 07 2012	8952	RF	COUPE SUD FOSSE 199
31 07 2012	8953	RF	COUPE SUD FOSSE 199
31 07 2012	8954	RF	COUPE SUD FOSSE 199
31 07 2012	8955	RF	COUPE SUD FOSSE 199
31 07 2012	8957	BS	SD 3132 DEPUIS EST
31 07 2012	8958	BS	SD 3132 DEPUIS EST
31 07 2012	8959	BS	TP 442 DANS SD 3132
31 07 2012	8860	BS	TP 442 DANS SD 3132
31 07 2012	8962	OM	TP 441 DANS SD 3132
31 07 2012	8963	OM	TP 441 DANS SD 3132
31 07 2012	8964	AH	JONCTION DES DEUX CHEMINS DEPUIS EST

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
31 07 2012	8965	AH	JONCTION DES DEUX CHEMINS DEPUIS EST
31 07 2012	8966	GJL	SD 3137 VUE GENERALE ORNIERE F463 VERS L OUEST
31 07 2012	8968	GJL	ORNIERES 463 ET 464 DEPUIS OUEST
31 07 2012	8969	GJL	ORNIERES 463 ET 464 DEPUIS OUEST
31 07 2012	8970	GJL	ORNIERES 463 ET 464 DEPUIS OUEST
31 07 2012	8971	GJL	ORNIERES 463 ET 464 DEPUIS OUEST
31 07 2012	8972	GJL	ORNIERES 463 ET 464 DEPUIS OUEST
31 07 2012	8874	GJL	ORNIERES 463 ET 464 DEPUIS OUEST
31 07 2012	1681	ASP	SD 3131 INTER F 273/274 COUPE SUD
31 07 2013	1682	ASP	SD 3131 INTER F 273/274 COUPE OUEST
31 07 2013	1683	ASP	SD 3131 INTER F 273/274 COUPE NORD
31 07 2013	1684	ASP	SD 3131 INTER F 273/274 COUPE EST
31 07 2013	1685	ASP	SD 3131 INTER F 273/274 COUPE EST
31 07 2013	1686	HLG	SD 3134 INTER F 39 ET F 64 COUPE SUD VUE DEPUIS LE NORD
31 07 2013	1687	HLG	SD 3134 INTER F 39 ET F 64 COUPE EST VUE DEPUIS L'OUEST
31 07 2013	1688	HLG	SD 3134 INTER F 39 ET F 64 VUE D'ENSEMBLE DEPUIS LE NORD
31 07 2013	1689	HLG	SD 3134 INTER F 39 ET F 64 COUPE EST
31 07 2013	1690	JFR	COUPE OUEST FOSSE 324
31 07 2013	1691	JFR	COUPE OUEST FOSSE 324
31 07 2013	1692	JFR	COUPE OUEST FOSSE 324
31 07 2013	1693	JFR	COUPE OUEST FOSSE 324
31 07 2013	1694	JFR	COUPE OUEST FOSSE 324
31 07 2013	1699	AH	SD 3135, COUPE SUD.
31 07 2013	1701	AV	F 462 ET FOSSÉ 64, VUE EN PLAN, VUE VERS L'OUEST
31 07 2013	1702	AV	F 462 ET FOSSÉ 64, VUE EN PLAN, VUE VERS L'OUEST
31 07 2013	1703	AV	F 462 ET FOSSÉ 64, COUPE OUEST, VUE VERS L'OUEST
31 07 2013	1704	AV	F 462 ET FOSSÉ 64, COUPE OUEST, VUE VERS L'OUEST
31 07 2013	1705	AV	F 462 ET FOSSÉ 64 ,COUPE OUEST, VUE VERS L'OUEST
31 07 2013	1706	SLF	SD 3136 INTER F2754/279 COUPE OUEST
31 07 2013	1707	OM	INT F 204 ET F 217 VERS EST
31 07 2013	1708	OM	INT F 204 ET F 217 VERS OUEST
01 08 2013	1710	RF	SD 3143 PROFIL NORD FOSSE 240
01 08 2013	1711	RF	SD 3143 PROFIL NORD FOSSE 240
01 08 2013	1712	RF	SD 3143 PROFIL NORD FOSSE 240
01 08 2013	1713	RF	SD 3145 PROFIL EST FOSSE 240
01 08 2013	1714	RF	SD 3145 PROFIL EST FOSSE 240
01 08 2013	1715	SLF	SD 3139 INTER F275/280 COUPE OUEST
01 08 2013	1716	SLF	SD 3139 INTER F275/280 COUPE NORD
01 08 2013	8977	GJL	SD 3137 VUE GENERALE ORNIERE F 464
01 08 2013	8978	GJL	SD 3137 ORNIERE F 464 COUPE EST
01 08 2013	8980	GJL	SD 3137 ORNIERE F 464 COUPE OUEST

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
01 08 2013	8981	GJL	SD 3137 ORNIERE F 463 COUPE EST
01 08 2013	8982	GJL	SD 3137 ORNIERE F 463 COUPE OUEST
01 08 2013	8983	HLG	SD 3079 PROFIL F 66 COUPE OUEST
01 08 2013	8984	AH	SD3142 FOSSÉ F60 SEMBLE COUPÉ PAR LE FOSSÉ F476, PHOTO PRISE DU SUD VERS LE NORD
01 08 2013	8985	AH	SD3142 FOSSÉ F60 SEMBLE COUPÉ PAR LE FOSSÉ F476, PHOTO PRISE DU SUD VERS LE NORD
01 08 2013	8986	AH	SD3142 FOSSÉ F60 SEMBLE COUPÉ PAR LE FOSSÉ F476, PHOTO PRISE DU SUD VERS LE NORD
01 08 2013	8994	HLG	SD 3144 INTERSECTION FOSSE F35 ET ORNIERE F463 VERS L OUEST
01 08 2013	8995	HLG	SD 3144 INTERSECTION FOSSE F35 ET ORNIERE F463 VERS L OUEST
01 08 2013	8996	HLG	SD 3144 INTERSECTION FOSSE F35 ET ORNIERE F464 VERS L OUEST
01 08 2013	8997	HLG	SD 3144 INTERSECTION FOSSE F35 ET ORNIERE F464 VERS LE NORD
01 08 2013	8998	HLG	SD 3144 INTERSECTION FOSSE F35 ET ORNIERE F464 VERS L EST
01 08 2013	8999	HLG	SD 3144 VUE GENERALE VERS L EST
01 08 2013	9000	RF	COMBLEMENT SUPERIEUR FOSSE 158
01 08 2013	9001	RF	COMBLEMENT SUPERIEUR FOSSE 158
01 08 2013	9002	RF	COMBLEMENT SUPERIEUR FOSSE 158
01 08 2013	9003	GJL	SD 3148 INTERSECTION F66/F464 VUE GENERALE VERS L OUEST
01 08 2013	9004	GJL	SD 3147 INTERSECTION F66/F68 DETAIL VERS L OUEST
01 08 2013	9005	GJL	SD 3147 ET SD 3148 VUE GENERALE VERS L OUEST
01 08 2013	9006	GJL	SD 3147 ET SD 3148 VUE GENERALE VERS L OUEST
02 08 2013	9007	GJL	SD 3144 INTERSECTION F60/F463/F464 VUE GENERALE VERS L OUEST (PERCHE)
02 08 2013	9008	GJL	SD 3144 INTERSECTION F60/F463/F464 VUE GENERALE VERS L OUEST (PERCHE)
02 08 2013	9009	GJL	SD 3144 INTERSECTION F60/F463/F464 VUE GENERALE VERS L OUEST (PERCHE)
02 08 2013	9010	GJL	SD 3147 ET SD 3148 VUE GENERALE VERS L OUEST (PERCHE)
02 08 2013	9011	GJL	SD 3147 ET SD 3148 VUE GENERALE VERS L OUEST (PERCHE)
02 08 2013	9012	GJL	SD 3147 ET SD 3148 VUE GENERALE VERS L OUEST (PERCHE)
02 08 2013	9013	GJL	SD 3147 ET SD 3148 VUE GENERALE VERS L OUEST (PERCHE)
02 08 2013	9015	GJL	SD 3147 ET SD 3148 VUE GENERALE VERS L OUEST (PERCHE)
02 08 2013	9016	HLG	SD 3152 FOSSE 205 COUPE EST VUE DEPUIS L'OUEST
02 08 2013	9017	HLG	SD 3152 FOSSE 205 COUPE EST VUE DEPUIS L'OUEST
02 08 2013	9018	HLG	SD 3152 FOSSE 205 COUPE OUEST VUE DEPUIS L'EST
02 08 2013	9019	HLG	SD 3152 FOSSE 205 VUE GENERALE DEPUIS LE SUD
02 08 2013	9020	GJL	SD 3153 PROFIL FOSSE F217 COUPE OUEST
02 08 2013	9021	GJL	SD 3153 PROFIL FOSSE F217 COUPE EST
02 08 2013	9022	AV	F.454, VUE EN PLAN, APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	9023	AV	F.454, VUE EN PLAN, APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	9024	AV	F.454, VUE EN PLAN, APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	9025	AV	F.454, VUE RAPPROCHÉE, APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	9026	AV	F.454, VUE EN PLAN, APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	9027	AV	F.454, VUE EN PLAN, APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	9028	RF	SD 3163 PROFIL EST FOSSES 24, 391 ET 465
02 08 2013	9029	RF	SD 3163 PROFIL EST FOSSES 24, 391 ET 465

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
02 08 2013	9030	RF	SD 3163/3156 DEPUIS SUD OUEST. ARRET DE F. 24 ET DEBUT DE F. 465
02 08 2013	9031	RF	SD 3163/3156 DEPUIS SUD. ARRET DE F. 24 ET DEBUT DE F. 465
02 08 2013	9032	RF	SD 3163/3156 DEPUIS SUD. ARRET DE F. 24 ET DEBUT DE F. 465
02 08 2013	9033	RF	SD 3163/3156 DEPUIS SUD. ARRET DE F. 24 ET DEBUT DE F. 465
02 08 2013	9034	RF	SD 3163/3156 DEPUIS NORD EST. ARRET DE F. 24 COUPANT F. 391 ET DEBUT DE F. 465
02 08 2013	9035	RF	SD 3163/3156 DEPUIS NORD . ARRET DE F. 24 COUPANT F. 391 ET DEBUT DE F. 465
02 08 2013	9036	RF	SD 3163/3156 DEPUIS NORD . ARRET DE F. 24 COUPANT F. 391 ET DEBUT DE F. 465
02 08 2013	9037	RF	SD 3163/3156 DEPUIS NORD . ARRET DE F. 24 COUPANT F. 391 ET DEBUT DE F. 465
02 08 2013	9039	RF	SD 3163 PROFIL EST FOSSES 24, 391 ET 465
02 08 2013	9040	RF	SD 3163 PROFIL EST FOSSES 24, 391 ET 465
02 08 2013	9041	RF	SD 3163 DETAIL JONCTION FOSSES 24 ET 391 DEPUIS OUEST
02 08 2013	9042	AV	F.454, VUE EN PLAN DE L'AMPORE DÉGAGÉE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	9043	AV	F.454, VUE EN PLAN DE L'AMPORE DÉGAGÉE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	9044	AV	F.454, VUE EN PLAN DE L'AMPORE DÉGAGÉE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	9045	AV	F.454, VUE RAPPROCHÉE DE L'AMPHORE DÉGAGÉE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	9046	AV	F.454, VUE RAPPROCHÉE DE L'AMPHORE DÉGAGÉE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	9055	AH	PHOTO GÉNÉRALE DU SD3174 AVANT LA FOUILLE COMPLETE, VUE DEPUIS L'EST VERS L'OUEST
02 08 2013	1717	AV	F.454, COUPE SUD-OUEST AVEC APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	1718	AV	F.454, COUPE SUD-OUEST AVEC APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	1719	AV	F.454, COUPE SUD-OUEST AVEC APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	1720	AV	F.454, COUPE SUD-OUEST AVEC APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	1721	AV	F.454, COUPE SUD-OUEST AVEC APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	1722	AV	F.454, COUPE SUD-OUEST AVEC APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	1723	AV	F.454, COUPE SUD-OUEST AVEC APPARITION DE L'AMPHORE, VUE VERS L'OUEST
02 08 2013	1724	RF	SD 3156 PROFIL OUEST FOSSES 50, 55 ET 391
02 08 2013	1725	RF	SD 3156 PROFIL OUEST FOSSES 50, 55 ET 391
02 08 2013	1726	RF	SD 3156 PROFIL OUEST FOSSES 50, 55 ET 391
02 08 2013	1727	RF	SD 3156 PROFIL OUEST FOSSES 50, 55 ET 391
02 08 2013	1728	HLG	SD 3162 FOSSE 166 COUPE EST OUEST VUE DEPUIS LE NORD
02 08 2013	1729	HLG	SD 3162 FOSSE 166 VUE D'ENSEMBLE DEPUIS LE NORD
05 08 2013	9066	AV	F.315, VUE EN PLAN APRÈS NETTOYAGE, VUE VERS L'OUEST
05 08 2013	9067	AV	F.315, VUE EN PLAN APRÈS NETTOYAGE, VUE VERS L'OUEST
05 08 2013	9068	AV	F.315, VUE EN PLAN APRÈS NETTOYAGE, VUE VERS L'OUEST
05 08 2013	9070	AV	F.315, VUE EN PLAN APRÈS NETTOYAGE, VUE VERS LE NORD
05 08 2013	9071	AV	F.315, VUE EN PLAN APRÈS NETTOYAGE, VUE VERS L'OUEST
05 08 2013	9072	AV	F.315, VUE EN PLAN APRÈS NETTOYAGE, VUE VERS L'OUEST
05 08 2013	9074	AV	F.315, VUE EN PLAN APRÈS NETTOYAGE, VUE VERS L'EST
05 08 2013	9075	AV	F.315, VUE EN PLAN APRÈS NETTOYAGE, VUE VERS L'OUEST
05 08 2013	9076	AV	F.315, VUE EN PLAN APRÈS NETTOYAGE, VUE VERS L'OUEST
05 08 2013	9077	AV	F.315, COUPE NORD-OUEST, VUE VERS L'OUEST
05 08 2013	9078	AV	F.315, COUPE NORD-OUEST, VUE VERS L'OUEST

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
05 08 2013	9079	AV	F.315, COUPE NORD-OUEST, VUE VERS L'OUEST
05 08 2013	9083	AV	F.315, VUE EN PLAN DE LA STRUCTURE EN MOITIÉ FOUILLÉE, VUE VERS L'OUEST
05 08 2013	9084	AV	F.315, VUE EN PLAN DE LA STRUCTURE EN MOITIÉ FOUILLÉE, VUE VERS L'OUEST
05 08 2013	9085	AV	F.315, VUE EN PLAN DE LA STRUCTURE EN MOITIÉ FOUILLÉE, VUE VERS L'OUEST
06 08 2013	9092	AH	PHOTO GÉNÉRALE DE L'EST VERS L'OUEST DU SD 3174
06 08 2013	9093	AH	PHOTO GÉNÉRALE DE L'EST VERS L'OUEST DU SD 3174
06 08 2013	9095	GJL	SD 3178 INTERSECTION F 312 ET F 296 COUPE OUEST
06 08 2013	9096	GJL	SD 3178 INTERSECTION F 312 COUPE OUEST ET FOND
06 08 2013	9097	GJL	SD 3178 INTERSECTION F 312 ET F 296 COUPE EST
06 08 2013	9098	GJL	SD 3178 INTERSECTION F 312 COUPE EST ET FOND
06 08 2013	1737	RF	SD 3171 PROFIL SUD FOSSE 197
06 08 2013	1738	RF	SD 3171 PROFIL SUD FOSSE 197
06 08 2013	1739	RF	SD 3171 PROFIL SUD FOSSE 197
06 08 2013	1741	RF	SD 3171 PROFIL SUD FOSSE 197
06 08 2013	1742	RF	SD 3172 PROFIL SUD FOSSE 197
06 08 2013	1743	RF	SD 3172 PROFIL SUD FOSSE 197
06 08 2013	1744	RF	SD 3172 PROFIL SUD FOSSE 197
06 08 2013	1745	RF	SD 3173 INTERSECTION FOSSES 272 ET 197 DEPUIS EST ET EN PLAN
06 08 2013	1746	RF	SD 3173 INTERSECTION FOSSES 272 ET 197 DEPUIS EST ET EN PLAN
06 08 2013	1747	RF	SD 3173 INTERSECTION FOSSES 272 ET 197 DEPUIS EST ET EN PLAN
06 08 2013	1748	RF	SD 3173 INTERSECTION FOSSES 272 ET 197 DEPUIS EST ET EN PLAN
06 08 2013	1749	RF	SD 3173 INTERSECTION FOSSES 272 ET 197 DEPUIS NORD ET EN PLAN
06 08 2013	1750	RF	SD 3173 INTERSECTION FOSSES 272 ET 197 DEPUIS NORD ET EN PLAN
06 08 2013	1751	RF	SD 3173 INTERSECTION FOSSES 272 ET 197 DEPUIS SUD ET EN PLAN
06 08 2013	1752	RF	SD 3173 INTERSECTION FOSSES 272 ET 197 DEPUIS SUD ET EN PLAN
06 08 2013	1753	AH	SD 3177 FOSSE 471 DEPUIS OUEST
06 08 2013	1754	AH	SD 3177 FOSSE 471 DEPUIS OUEST
06 08 2013	1755	AH	SD 3177 FOSSE 471 DEPUIS OUEST
06 08 2013	1756	AH	SD 3177 FOSSE 471 DEPUIS SUD
06 08 2013	1757	AH	SD 3177 FOSSE 471 DEPUIS SUD
06 08 2013	1758	AH	SD 3177 PROFIL SUD FOSSE 410 ET FOSSE 471
06 08 2013	1759	AH	SD 3177 PROFIL SUD FOSSE 410 ET FOSSE 471
07 08 2013	1761	AH	PHOTO GÉNÉRAL DU SD3181 APRÈS NETTOYAGE DE SURFACE DES FOSSES F467, F391, F465, DEPUIS L'OUEST VERS L'EST.
07 08 2013	1762	AH	PHOTO GÉNÉRAL DU SD3181 APRÈS NETTOYAGE DE SURFACE DES FOSSES F467, F391, F465, DEPUIS L'OUEST VERS L'EST.
07 08 2013	1763	AV	SD 3183, INTERSECTION EN PLAN DU FOSSE 344 QUI COUPE LE FOSSE 365, VUE VERS LE NORD
07 08 2013	1764	AV	SD 3183, INTERSECTION EN PLAN DU FOSSE 344 QUI COUPE LE FOSSE 365, VUE VERS L'EST
07 08 2013	1765	AV	SD 3183, INTERSECTION EN PLAN DU FOSSE 344 QUI COUPE LE FOSSE 365, VUE VERS L'EST
07 08 2013	1766	AV	SD 3183, INTERSECTION EN PLAN DU FOSSE 344 QUI COUPE LE FOSSE 365, VUE VERS L'EST
07 08 2013	1767	AV	SD 3183, INTERSECTION EN PLAN DU FOSSE 344 QUI COUPE LE FOSSE 365, VUE VERS LE NORD
07 08 2013	1768	AV	SD 3183, INTERSECTION EN PLAN DU FOSSE 344 QUI COUPE LE FOSSE 365, VUE VERS L'EST
07 08 2013	1769	HLG	F 336 COUPE SUD NORD VUE DEPUIS L EST

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
07 08 2013	1770	HLG	F 336 VUE D ENSEMBLE DEPUIS LE NORD
07 08 2013	1771	AV	SD 3183, COUPE EST DES FOSSÉS 344 ET 365, VUE VERS L'EST.
07 08 2013	1772	AV	SD 3183, COUPE EST DES FOSSÉS 344 ET 365, VUE VERS L'EST.
07 08 2013	1773	AV	SD 3183, COUPE EST DES FOSSÉS 344 ET 365, VUE VERS L'EST.
07 08 2013	1774	AV	SD 3183, COUPE EST DES FOSSÉS 344 ET 365, VUE VERS L'EST.
07 08 2013	1775	AV	SD 3183, COUPE OUEST DE L'INTERSECTION DES FOSSÉS 344 ET 365, VUE VERS L'OUEST
07 08 2013	1776	AV	SD 3183, COUPE OUEST DE L'INTERSECTION DES FOSSÉS 344 ET 365, VUE VERS L'OUEST
07 08 2013	1777	AV	SD 3183, COUPE OUEST DE L'INTERSECTION DES FOSSÉS 344 ET 365, VUE VERS L'OUEST
07 08 2013	1778	AV	SD 3183, COUPE OUEST DE L'INTERSECTION DES FOSSÉS 344 ET 365, VUE VERS L'OUEST
07 08 2013	1779	GJL	SD 3184 FOSSE CIRCULAIRE F 296 COUPE NORD
07 08 2013	1780	SLF	FOSSE CIRCULAIRE 296 SD 3185 COUPE SUD
07 08 2013	1781	HLG	FOSSE CIRCULAIRE 296 SD 3186 COUPE EST
07 08 2013	1782	AH	PHOTO GÉNÉRALE DU SD3187 AVEC LA MISE EN ÉVIDENCE DES RELATIONS ENTRE F67, F476 ET F440, VUE DEPUIS L'OUEST VERS L'EST
07 08 2013	1783	AH	PHOTO GÉNÉRALE DU SD3187 AVEC LA MISE EN ÉVIDENCE DES RELATIONS ENTRE F67, F476 ET F440, VUE DEPUIS L'OUEST VERS L'EST
07 08 2013	1784	AH	PHOTO GÉNÉRALE DU SD3187 AVEC LA MISE EN ÉVIDENCE DES RELATIONS ENTRE F67, F476 ET F440, VUE DEPUIS LE SUD VERS LE NORD
07 08 2013	1785	AH	PHOTO GÉNÉRALE DU SD3187 AVEC LA MISE EN ÉVIDENCE DES RELATIONS ENTRE F67, F476 ET F440, VUE DEPUIS LE SUD VERS LE NORD
07 08 2013	1786	AV	SD 3187B, VUE EN PLAN DU FOSSÉ 344 QUI COUPE LE FOSSÉ 296, VUE VERS LE NORD.
07 08 2013	1787	AV	SD 3187B, VUE EN PLAN DU FOSSÉ 344 QUI COUPE LE FOSSÉ 296, VUE VERS LE NORD.
07 08 2013	1788	AV	SD 3187B, COUPE EST DU FOSSÉ 296, VUE VERS L'EST
07 08 2013	1789	AV	SD 3187B, COUPE EST DU FOSSÉ 296, VUE VERS L'EST
07 08 2013	1790	AV	SD 3187, COUPE OUEST DU FOSSÉ 296 COUPÉ PAR 344, VUE VERS L'OUEST
07 08 2013	1791	AV	SD 3187, COUPE OUEST DU FOSSÉ 296 COUPÉ PAR 344, VUE VERS L'OUEST
07 08 2013	1792	GJL	SD 3189 FOSSE CIRCULAIRE F296 COUPE PAR FOSSE F 344 COUPE EST
07 08 2013	1794	HLG	FOSSE CIRCULAIRE 296 SD 3192 COUPE EST
07 08 2013	1795	AV	SD 3193, COUPE NORD DU FOSSÉ 296, VUE VERS LE NORD
07 08 2013	1796	AV	SD 3193, COUPE NORD DU FOSSÉ 296, VUE VERS LE NORD
07 08 2013	1797	AV	SD 3193, COUPE SUD DU FOSSÉ 296 COUPÉ PAR LE FOSSÉ 344, VUE VERS LE SUD
07 08 2013	1798	AV	SD 3193, COUPE SUD DU FOSSÉ 296 COUPÉ PAR LE FOSSÉ 344, VUE VERS LE SUD
07 08 2013	1799	GJL	SD 3194 FOSSE CIRCULAIRE F 296 COUPE SUD
07 08 2013	1800	GJL	SD 3194 FOSSE CIRCULAIRE F 296 COUPE NORD
07 08 2013	1801	AV	SD 3195, COUPE SUD DU FOSSÉ 296, VUE VERS LE SUD
07 08 2013	1802	AV	SD 3195, COUPE SUD DU FOSSÉ 296, VUE VERS LE SUD
07 08 2013	1803	AV	SD 3195, COUPE NORD DU FOSSÉ 296, VUE VERS LE NORD
07 08 2013	1804	AV	SD 3195, COUPE NORD DU FOSSÉ 296, VUE VERS LE NORD
07 08 2013	9099	RF	SD 3180 PROFILS EST TRACES F. 65 ET F. 49
07 08 2013	9100	RF	SD 3180 PROFILS EST TRACES F. 65 ET F. 49
07 08 2013	9101	RF	SD 3180 PROFIL OUEST TRACE F. 65
07 08 2013	9102	RF	SD 3180 PROFIL OUEST TRACE F. 65
07 08 2013	9103	RF	SD 3182 PROFIL EST FOSSE 233
07 08 2013	9104	RF	SD 3182 PROFIL EST FOSSE 233

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
07 08 2013	9105	RF	SD 3182 PROFIL EST FOSSE 233
07 08 2013	9106	RF	SD 3182 PROFIL EST FOSSE 233
08 08 2013	1805	SLF	FOSSE CIRCULAIRE F296 SD 3190 COUPE EST
08 08 2013	1807	SLF	FOSSE CIRCULAIRE F296 SD 3190 COUPE OUEST
08 08 2013	1808	GJL	SD 3196 FOSSE CIRCULAIRE F 296 COUPE SUD/EST
08 08 2013	1809	GJL	SD 3196 FOSSE CIRCULAIRE F 296 COUPE NORD OUEST
08 08 2013	1810	HLG	SD 3199 PROFIL F 358 COUPE NORD
08 08 2013	1811	HLG	SD 3201 PROFIL F 352 COUPE OUEST
08 08 2013	1812	GJL	SD 3197 PROFIL FOSSE CIRCULAIRE F 296 COUPE NORD
08 08 2013	1814	GJL	SD 3197 PROFIL FOSSE CIRCULAIRE F 296 COUPE SUD
08 08 2013	1819	AH	PHOTO DE L'EXTRÉMITÉ DU FOSSE F145 DANS LE SD3211 DU SUD VERS LE NORD
08 08 2013	1820	AH	PHOTO DE COUPE DU FOSSE F145 DANS LE SD3211
08 08 2013	1821	AH	PHOTO DE COUPE DU FOSSE F145 DANS LE SD3211
08 08 2013	9108	GJL	FOSSE CIRCULAIRE F296 VUE DEPUIS LE MERLON VERS LE SUD (SANS PERCHE)
08 08 2013	9109	GJL	FOSSE CIRCULAIRE F296 VUE DEPUIS LE MERLON VERS LE SUD (AVEC PERCHE)
08 08 2013	9113	GJL	FOSSE CIRCULAIRE F296 VUE DEPUIS LE MERLON VERS LE SUD (AVEC PERCHE)
08 08 2013	1822	GJL	FOSSE CIRCULAIRE F296 VUE DEPUIS LE MERLON VERS LE SUD (SANS PERCHE)
08 08 2013	1826	GJL	FOSSE CIRCULAIRE F296 VUE DEPUIS LE MERLON VERS LE SUD (AVEC PERCHE)
08 08 2013	1827	GJL	FOSSE CIRCULAIRE F296 VUE DEPUIS LE MERLON VERS LE SUD (AVEC PERCHE)
08 08 2013	1828	GJL	FOSSE CIRCULAIRE F296 VUE DEPUIS LE MERLON VERS LE SUD (AVEC PERCHE)
08 08 2013	1829	GJL	FOSSE CIRCULAIRE F296 VUE DEPUIS LE MERLON VERS LE SUD (AVEC PERCHE)
08 08 2013	1830	GJL	FOSSE CIRCULAIRE F296 VUE DEPUIS LE MERLON VERS LE SUD (AVEC PERCHE)
08 08 2013	1832	SLF	SD 3202 INTER F286/344 COUPE SUD
08 08 2013	1833	SLF	SD 3202 INTER F286/344 COUPE SUD
09 08 2013	1834	HLG	SD 3208 EXTREMITE F 49 VUE DEPUIS LE NORD
09 08 2013	1835	HLG	SD 3208 EXTREMITE F 49 VUE DEPUIS L'EST
09 08 2013	1837	HLG	SD 3209 EXTREMITE VUE DEPUIS LE NORD
09 08 2013	1838	HLG	SD 3209 EXTREMITE VUE DEPUIS L'OUEST
09 08 2013	1839	AH HLG	PHOTO GÉNÉRALE DE LA COUPE DES SD3213 ET SD3214 COUPE OUEST/Est
09 08 2013	1840	AH HLG	PHOTO DE DÉTAIL DE LA COUPE DES SD3213 ET SD3214 COUPE OUEST/Est
09 08 2013	1841	AH HLG	PHOTO GÉNÉRALE DE LA COUPE DES SD3213 ET SD3214 COUPE NORD/SUD
09 08 2013	1842	AH HLG	PHOTO GÉNÉRALE DE LA COUPE DES SD3213 ET SD3214 COUPE NORD/SUD
09 08 2013	1843	AH HLG	PHOTO GÉNÉRALE DE LA COUPE DES SD3213 ET SD3214 COUPE NORD/Sud
09 08 2013	1844	SLF	SD 3215 COUPE LONGITUDINALE F90 VUE GENERALE DU SD
09 08 2013	1845	SLF	SD 3215 COUPE LONGITUDINALE F90 MOITIE OUEST DE LA COUPE
09 08 2013	1846	SLF	SD 3215 COUPE LONGITUDINALE F90 MOITIE OUEST DE LA COUPE
09 08 2013	1847	SLF	SD 3215 COUPE LONGITUDINALE F90 MOITIE EST DE LA COUPE
09 08 2013	1848	SLF	SD 3215 COUPE LONGITUDINALE F90 MOITIE EST DE LA COUPE
09 08 2013	1849	RF	SD 3212 COUPE OUEST FOSSE 4425
09 08 2013	1850	RF	SD 3212 COUPE OUEST FOSSE 4425
09 08 2013	1851	RF	SD 3212 COUPE OUEST FOSSE 4425

DATE	CLICHE	AUTEUR	SUJET
09 08 2013	1852	RF	SD 3212 COUPE OUEST FOSSE 4425
09 08 2013	1853	RF	SD 3212 COUPE EST FOSSE 4425
09 08 2013	1854	RF	SD 3212 COUPE EST FOSSE 4425
09 08 2013	1855	RF	SD 3212 COUPE EST FOSSE 4425
09 08 2013	1856	RF	SD 3212 COUPE EST FOSSE 4425
09 08 2013	1857	RF	SD 3212 COUPE EST FOSSE 4425
09 08 2013	1858	RF	SD 3212 COUPE EST FOSSE 4425
09 08 2013	1859	RF	SD 3212 COUPE OUEST FOSSE 4425
09 08 2013	1860	RF	SD 3212 COUPE OUEST FOSSE 4425
09 08 2013	1861	RF	SD 3212 COUPE OUEST FOSSE 4425
09 08 2013	1862	RF	SD 3212 COUPE OUEST FOSSE 4425
09 08 2013	1863	OM	SDS 3216 COUPE LONGITUDINALE EXTREMITE EST DU FOSSE F233 COUPE SUD
09 08 2013	1864	OM	SDS 3216 COUPE LONGITUDINALE EXTREMITE EST DU FOSSE F233 COUPE SUD
12 08 2013	1865	AH	SD3217 COUPE NORD/SUD F312
12 08 2013	1866	AH	SD3217 COUPE NORD/SUD F312
12 08 2013	1867	AH	SD3217 COUPE NORD/SUD F312
12 08 2013	1868	AH	COUPE NORD SUD SD 3218 F425
12 08 2013	1869	AH	COUPE NORD SUD SD 3218 F425
12 08 2013	1870	AH	COUPE NORD SUD SD 3218 F425
12 08 2013	1871	AH	COUPE NORD SUD SD 3218 F425
12 08 2013	1872	AH	SD 3221 EXTRÉMITÉ OUEST F 425 VU DEPUIS LE NORD
12 08 2013	1873	AH	SD 3221 EXTRÉMITÉ OUEST F 425 VU DEPUIS LE NORD

Inventaire du mobilier

Céramiques

Contexte archéologique	Catégorie	NR
009-décapage	Com B	2
012-décapage	Com-Médiévale-Moderne	1
017-décapage	Com-Médiévale-Moderne	1
019-3021-2	Com B	1
021-3021-2	Sigillée-CG	1
023-décapage	Com- Médiévale	1
024-3023-8	Com B	1
024-3023-8	Com-Indét.	1
025-3101	Com-Médiévale-Moderne	1
026-décapage	Com-Médiévale-Moderne	1
030-3118	Com A	40
030-3118	Com B	3
035-3044	Com-Indét.	3
038-décapage	Faience-Moderne	1
044-3007	Com B	11
044-3094	Com-Indét.	5
046-décapage	Com B	2
046-décapage	Sigillée-type «ARG»	2
049-3116	Com-Indét.	1
049-décapage	Com B	1
049-décapage	Com-Indét.	1
049-décapage	Mi-fine B	2
050-décapage	Mi-fine B	1
052	Com B	25
052-inci?	Com B	6
053-3094-1	Com B	7
053-3114	Com B	15
053-3213	Com B	3
054-1	Com A	7
054-1	Com B	72
054-1	Eponge-Poitou	1
054-1	Mi-fine B	4

Contexte archéologique	Catégorie	NR
054-1	Sigillée-CG	4
054-1	Sigillée-CG-ALL	2
054-1	Sigillée-MLG	2
054-1/2	Com A	3
054-1/2	Com B	9
054-1/2	Modelée-gallo-romaine	1
054-1/2	Sigillée-CG	1
054-2	Amphore-Narbonnaise	4
054-2	Com B	34
054-2	Eponge-Poitou	1
054-2	Fine B-TN	1
054-2	Mi-fine B	8
054-2	Modelée-gallo-romaine	1
054-2	Sigillée-Argonne	1
054-2	Sigillée-CG	8
054-2	Sigillée-CG-ALL	1
054-2	Sigillée-SG	1
054-3	Com A	8
054-3	Com B	24
054-3	Mi-fine B	3
054-3	Sigillée-CG	10
054-3	Sigillée-CG-ALL	2
054-3	Sigillée-type «ARG»	1
054-décapage	Com B	7
054-tuile	Com B	7
055	Com B	40
055	Sigillée-CG	2
055-3159-décapage	Com B	30
055-3164	Mi-fine B	2
055-3164	Sigillée-CG	2
055-3165	Com A	1
055-3165	Com B	3
055-3165	Sigillée-CG	1
056-3070-1	Com B	3

Contexte archéologique	Catégorie	NR
056-décapage	Com A	1
056-décapage	Com B	5
056-décapage	Modelée-gallo-romaine	1
058-décapage	Com-proto (Bronze)	5
060-décapage	Amphore-Bétique	2
060-décapage	Com A	1
060-décapage	Com B	3
060-décapage	Sigillée-CG	1
064-3123	Com B	45
065-3116	Amphore-Bétique	4
065-3116	Com B	1
066-3176-1	Com B	1
067-1	Com-Médiévale-Moderne	2
070	Com A	1
070	Com B	3
070	Com-Indét.	2
082	Com B	22
082	Com-Indét.	7
082	Sigillée-CG	2
090-3018	Com A	1
090-3018	Com B	17
090-3019	Com B	19
090-3022	Com A	1
090-3167-1	Amphore-régionale	10
090-3167-1	Com A	2
095	Com B	1
095	Com-proto	1
095	Sigillée-CG	2
100-1	Com-Indét.	1
115	Com B	1
116-décapage	Com B	5
116-décapage	Modelée-gallo-romaine	1
117-3070-1	Com A	1
117-décapage	Com-Médiévale-Moderne	1

Contexte archéologique	Catégorie	NR
118	Com-Indét.	3
127-décapage	Com-Indét.	1
133-1	Com-Médiévale-Moderne	1
133-1	Modelée-Indét.	1
140	Com B	1
141-décapage	Com A	2
141-décapage	Com B	26
141-décapage	Com-Médiévale-Moderne	4
141-décapage	Sigillée-CG	3
141-décapage	Sigillée-MLG	1
141-décapage	Sigillée-SG	2
142-décapage	Com B	8
142-décapage	Com-Indét.	1
142-décapage	Sigillée-CG	1
145-3074-1	Amphore-régionale	4
145-3074-1	Com B	3
145-3132-2	Sigillée-CG-ALL	1
145-3211	Com A	46
145-3211	Com B	49
145-3211	Com-proto (Bronze)	1
145-3211	Mi-fine B	2
145-3211	Sigillée-MLG	1
145-décapage	Com B	12
150	Com A	6
150	Com B	28
150	Sigillée-CG	1
152-décapage	Com B	3
158-3149	Amphore-Narbonnaise	5
158-3149	Amphore-régionale	3
158-3149	Com B	109
158-3149	Modélée-gallo-romaine	1
158-3149	Sigillée-CG	2
158-décapage	Com B	4
159-décapage	Com A	1

Contexte archéologique	Catégorie	NR
159-décapage	Com B	7
160	Com B	1
165-1	Com B	2
165-1	Com-proto	1
166	Com B	1
166	Com-proto	1
166-3098	Com B	1
166-3133-3	Com A	2
166-3133-3	Com B	1
166-décapage	Com B	16
168	Com-Indét.	1
168-1-ds terrier	Com-Indét.	1
169-1	Com-Indét.	1
169-2	Com B	1
169-2	Sigillée-CG	1
175-3174	Com B	1
175-3174	Com-Indét.	2
177-3149	Com B	5
177-3150-1	Com B	2
177-3165	Fine B-TN	1
177-décapage	Amphore-régionale	2
177-décapage	Com B	1
181-1	Com-proto	1
191-3172-1	Com-proto	3
197	Com-Indét.	1
197	Com-proto	11
197-3014	Com-proto	3
197-3015	Com-proto	1
197-3075	Com-proto	2
197-3173	Com-proto	1
197-décapage	Com B	3
197-décapage	Com-Médiévale-Moderne	6
197-décapage	Com-proto	2
197-décapage	Com-proto (Bronze)	1
197-F230	Com B	1

Contexte archéologique	Catégorie	NR
199-3130	Com B	10
199-3130	MET-1er gen.	1
199-3130	Sigillée-MLG	1
199-décapage	Sigillée-CG (Lubié)	1
202	Com B	1
202	Com-proto	1
202	Fine B-TN	1
202	Sigillée-Montans	1
204-3077	Com A	1
204-3077	Com B	2
204-3077	Com-proto	1
205-3078	Com B	9
205-3078	Mi-fine B	9
205-3078	Modelée-gallo-romaine	1
205-3152-1e partie	Com A	2
205-3152-1e partie	Com B	1
205-3152-1e partie	Com-Indét.	4
205-3152-1e partie	Mi-fine B	7
205-3152-1e partie	Sigillée-CG	4
205-3152-2e partie	Com B	11
205-3152-2e partie	Modelée-gallo-romaine	1
205-3152-surface	Com A	1
205-3152-surface	Com B	1
205-3152-surface	Com-Indét.	4
208-3151	Com-Indét.	1
212-2	Com B	2
217-3153	Com A	1
217-3153	Com B	2
217-3158	Com-Indét.	1
217-décapage	Com B	17
218-3031	Com B	5
218-décapage	Com-Indét.	1
226-décapage	Com-Médiévale-Moderne	3
233-3182	Com B	6
233-3182	Modelée-gallo-romaine	1

Contexte archéologique	Catégorie	NR
233-8	Com-Indét.	3
234	Com B	2
238-1	Com B	2
238-1	Modélée-gallo-romaine	1
239-chablis-décapage	Com B	4
239-chablis-décapage	Com-Indét.	1
245-1	Com A	1
245-3	Com-proto	1
248	Com B	3
248	Com-Indét.	1
250-2 cm	Sigillée-CG	1
250	Com-proto	81
251-décapage	Com-Indét.	1
251-décapage	Com-proto	4
254	Com-Indét.	2
254	Com-Médiévale-Moderne	1
255	Com A	1
257-3053	Com-Indét.	1
258-3037	Com A	15
260-décapage	Com-Médiévale-Moderne	1
264-décapage	Com-proto	1
265	Com B	3
266-1	Com-Indét.	3
267	Com-Indét.	1
267	Com-proto	7
272-3017	Com-Proto	1
273	Com-proto	4
273	Com-proto (Bronze)	1
274	Com-Médiévale-Moderne	2
274-creusement S	Com-Indét.	1
275-3051	Com B	2
276-3060	Com-Médiévale-Moderne	1
277-décapage	Com-proto (Bronze)	2
278-3056	Com B	1

Contexte archéologique	Catégorie	NR
279	Com-Médiévale-Moderne	1
279-3126-inter 197	Com-Médiévale-Moderne	1
280-3139-1	Com-Médiévale-Moderne	1
280-3139-2	Com B	1
281	Com A	30
283-3056	Com-Médiévale-Moderne	1
286-3202	Com-Médiévale-Moderne	2
291	Com B	19
295-décapage	Com-proto	1
296	Com-proto	11
296-3189-1	Com-proto	2
296-3190	Com-proto	2
296-3192	Com-Médiévale-Moderne	1
296-3192	Com-proto	3
296-3194	Com-proto	4
296-3195	Com-proto	7
296-3197	Com-proto	1
299-3127	Com-proto	1
299-décapage	Com-Médiévale-Moderne	1
305-1	Com-Indét.	1
305-1	Com-proto ?	1
-3098-1	Com-proto (Bronze)	17
312-3178-3	Com-proto (Bronze)	11
312-3217	Com-proto	13
312-décapage	Com-Indét.	6
312-décapage	Com-proto	9
312-décapage	Com-proto (Bronze)	2
315-1	Com-Indét.	1
-3170-1	Com A	23
-3170-1	Com B	36
-3170-1	Mi-fine B	4
-3170-1	Modelée-gallo-romaine	1
-3170-1	Sigillée-MLG	2
-3170-1	Sigillée-SG	1

Contexte archéologique	Catégorie	NR
-3209-1	Com-proto	1
320-décapage	Com-Moderne	2
322-2	Com-Indét.	1
336	Com-Indét.	1
336	Com- Médiévale	6
336-décapage	Com-Médiévale-Moderne	3
336-décapage	Com-proto (Bronze)	1
338-décapage	Com-proto	1
344-décapage	Com- Médiévale	1
352	Com-proto	5
358-3199-1	Com-Médiévale-Moderne	1
358-3199-1	Com-proto	2
358-décapage	Com-Médiévale-Moderne	2
358-décapage	Com-proto	1
361-1-TP-surf	Com-Indét.	1
366-7	Com B	1
366-7	Sigillée-CG	1
377	Com B	24
377-décapage	Com-Indét.	1
379-1	Com B	1
380	Com B	1
384-décapage	Com-proto (Bronze)	2
388	Com-Indét.	1
389	Com B	1
389	Com-Médiévale-Moderne	1
390	Com B	11
391-3006-3	Com A	6
391-3006-3	Com B	1
396-1	Com-Indét.	2
398-1	Sigillée-CG	1
400-1	Com B	1
400-1	Fine B ou Mi-fine B	1
400-surface	Com-Indét.	1
401	Com B	1
403	Com-Indét.	1

Contexte archéologique	Catégorie	NR
406	Com B	1
408	Com B	2
408	Mi-fine B	1
408	Modélée-gallo-romaine	1
408	Sigillée-MLG	2
409-3170-3	Com-Indét.	2
410-5	Fine B ou Mi-fine B	2
418	Com-Indét.	1
420-3220	Amphore-Italique	3
420-3220	Com B	37
425-3212	Com B	8
425-3218-2	Com B	53
427	Com-Indét.	1
428	Com-proto (Bronze)	12
428-1	Com-proto (Bronze)	8
440-4177	Com A	1
440-4177	Com B	2
440-4177	Com-proto	4
440-4177	Modelée-gallo-romaine	2
441-3132-3	Com B	1
453	Fine B ou Mi-fine B	1
454-1	Amphore-Bétique	11
454-1	Com B	1
454-1	Com-proto	1
454-2	Amphore-Bétique	55
456-2	Com B	1
466-4166	Com A	1
466-4166	Com-Médiévale-Moderne	2
467-3167-3	Amphore-Bétique	1
467-3167-3	Com B	41
467-3167-3	Modelée-gallo-romaine	7
473-3182	Com B	2
473-3182	Sigillée-CG	1
475	Mi-fine B	12
475	Sigillée-CG	1

Terres cuites

Contexte archéologique	Catégorie	NR
004-3103	TCA	1
054-2	TCA	1
055	TCA	1
055-3023-3	TCA	1
055-3164	TCA	5
056-décapage	TCA	1
090-3019	TCA	1
135-3132-1	TCA	1
158-4149	TCA	3
163-	Frag. de paroi (architecture)	1
165-1	TCA	5
166-décapage	Figurine	20
168-	Frag. de paroi (architecture)	17
180-1	TCA	1
181-1	TCA	1
181-1	Frag. de paroi (architecture)	11
186	TCA	1
186-	Frag. de paroi (architecture)	1
188-1	Frag. de paroi (architecture)	1
191-3071	TCA	3
191-décapage	TCA	1
197-3171-1	TCA	1
199-3130	TCA	2
212	Frag. de paroi (architecture)	8
219	TCA	2
234	TCA	1
238-1	TCA	3
240-3146	TCA	2
240-3243-2	TCA	2
245-2	TCA	2
251-décapage	TCA	1
257-3054	TCA	2
276-3060	TCA	1
284-3056	TCA	1
3098-1	TCA	1
3209-1	TCA	2
326-	TCA	1
336-décapage	TCA	1
344-3183-2	TCA	1
366-7	TCA	1
367-3	TCA	1
375	Frag. de paroi (architecture)	1
400-1	TCA	2
401	TCA	2
406	TCA	1
425-1	TCA	1
427	TCA	1
446	TCA	4
454-1	TCA	15
473-3182	TCA	1
474-	TCA	2

Métal

Contexte archéologique	Catégorie	NR
024-3023-1	Scorie-ferreux	14
024-3109	Métal-ferreux	2
026-décapage	Scorie-ferreux	1
041-décapage	Métal-Alliage cuivreux	1
054-1	Métal-ferreux	13
054-1	Scorie-ferreux	5
054-2	Métal-ferreux	14
054-décapage	Métal-ferreux	6
056-3070-1	Métal-ferreux	1
065-décapage	Métal-Alliage cuivreux	1
082-décapage	Métal-ferreux	1
090-3018	Métal-ferreux	1
145-3211	Métal-ferreux	3
160	Métal-ferreux	1
168	Métal-ferreux	1
178	Métal-ferreux	7
178-décapage	Métal-Alliage cuivreux	1
178-décapage	Scorie-ferreux	5
183-1	Scorie-ferreux	1
199-3130	Métal-ferreux	1
202	Scorie-ferreux	5
202-1	Scorie-ferreux	8
205-3078	Métal-ferreux	1
217-3158	Métal-ferreux	4
233-3182-décapage	Scorie-ferreux	2
245-1	Scorie-ferreux	17
245-2	Scorie-ferreux	6
245-3	Scorie-ferreux	1
258-3036	Scorie-ferreux	1
280	Métal-ferreux	1
291	Métal-ferreux	60
300-décapage	Métal-Alliage cuivreux	1
367-2	Métal-ferreux	9
378-1	Scorie-ferreux	6
379-1	Métal-ferreux	1
378	Métal-ferreux	44
401	Métal-ferreux	1
401	Scorie-ferreux	1
403	Métal-ferreux	1
418	Métal-ferreux	1
454-1	Métal-ferreux	4
454-2	Métal-ferreux	1
463-3137	Métal-ferreux	1
870	Scorie-ferreux	2
décapage	Métal-Alliage cuivreux	1

Verre**Numéraire**

Contexte archéologique	Sond	US	NR
257/268	3091	surface	1
53		3	1
54		1	2
54		2	1
55	3023	surface	1
141		décap.	2
217	3153		3
387			1
425	3221	1	1
454		2	1

Contexte archéologique	Datation	NR
454, US 2	Antique	5
Déblais Tr. 17 du diag. Iso. 8	Antique	1
Décapage. Iso. 7	Moderne	1
Décapage. Iso 14	Moderne	1

Lithique

N°	Fait	Sond	Us	Structure	Datation	Type	Détermination	Matière	Support
1	54		1	dépression	antique	mouture	<i>catillus</i>	granite à biotite à phénocristaux de feldspath	
2	202			fosse	1 ^{er} s..	mouture	<i>catillus</i> /polissoir	granite à deux micas, grains moyens	
3	HS					mouture	<i>catillus</i>	grès silcrète, grains hétérogène	
4	HS					mouture	<i>meta</i>	grès silcrète, grains hétérogène	
5	202			fosse	1 ^{er} s.	broyage ?	fragt indét	granite à deux micas, à phénocristaux de feldspath	
6	251					broyage	table de broyage ?	grès	galet
7	145			fossé	antique	polissage	polissoir	grès à grains hétérogène	
8	54			dépression	antique	polissage	polissoir	grès	plaquette
9	265			fossé	antique	objet indét.	palet	grès	plaquette
10	19			fossé	médiéval	objet indét.,broyage ?	fragt de galet poli	grès d'Erquy	galet
11	352			fossé		polissage	lissoir	grès	galet
12	90			fossé	antique	polissage	polissoir à plages/à rainures	roche volcanique	bloc
13	90			fossé	antique	élément archit.	dallage ?	schiste tacheté	plaquette
14	90			fossé	antique	polissage	lissoir ?	grès ?	galet
15	262	Déc.		fosse		indét.	indéterminé (ciseau ?)	dolérite de Plussulien	hache polie ?
16	249	Déc.				indét.	éclat de quartz avec tranchant aménagé	quartz	filonien
17	58		1	TP		percussion	pilon ?	quartz	galet
18	251			dépression		percussion ?	retouchoir ?	grès	galet
19	202			fosse	1 ^{er} s..	indét.	dalle	grès micacé	dalle
20	178	Déc.				élément archit.	décor	marbre	placage
21	HS	Déc. près du cercle				ind lithique		fragt d'éclat cortical	silex rouge brun, avec gangue de quartz
22	4463			cercle		ind lithique		fragt d'éclat retouché	silex brun-gris
23	267			fosse		ind lithique		fragt d'éclat retouché cortical	silex blond
24	331			fosse		ind lithique		éclat lamellaire	silex blond beige
25	299			cercle		ind lithique		esquille	silex beige
26	312			cercle		ind lithique		fragment d'éclat outrepassé	silex blond beige
27	18	déc		fossé		ind lithique		fragt d'éclat cortical	silex rouge brun

Inventaire des figures, des clichés et des tableaux du RFO

Inventaire des figures

II Résultats

- Fig. 1 :** La Grande Chapelle, Lamballe (22), localisation de la fouille (d'après Blanchet 2010).
- Fig. 2 :** Implantation de la fouille de La Grande Chapelle et du site 2 de La Tourelle sur le fond cadastral (d'après Blanchet 2010).
- Fig. 3 :** Implantation topographique du site de La Grande Chapelle (d'après Blanchet 2010).
- Fig. 3b :** Détail de la topographie du site de La Grande-Chapelle (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 4 :** La Grande Chapelle, Lamballe (22). Carte géologique simplifiée réalisée d'après la carte au 1/80 000^e de Saint-Brieuc, Barrois 1896 et Chauris 2003 (d'après Blanchet 2010).
- Fig. 5 :** L'environnement archéologique du site de La Grande Chapelle (d'après Blanchet 2010).
- Fig. 6 :** Plan des découvertes du diagnostic de 2008 à la hauteur de la parcelle 53 et mise en perspective par rapport à l'enclos de La Grande Chapelle (Dao R. Ferrette, d'après Roy 2008).
- Fig. 7 :** Plan montrant l'organisation du décapage et les zones de stockage (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 8 :** Plan général du site de La Grande Chapelle au terme du décapage (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 9 :** Distribution des fossés en fonction de leurs périodes chronologiques présumées (Dao-R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 10 :** Localisation des intersections étudiées entre les fossés du groupe 1, 3 et 4 au sud de la fouille et relations stratigraphiques observées sur les coupes (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 11 :** Localisation des intersections étudiées entre les fossés des groupes 2 et 4 au centre de la fouille et relations stratigraphiques observées sur les coupes (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 12 :** Relations stratigraphiques entre les fossés 247 (groupe 4) et 177 et 268 du groupe 2 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 13 :** Relations stratigraphiques entre les fossés des groupes 2, 3 et 4 au nord de la fouille (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 14 :** Plan de localisation des structures protohistoriques (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 15 :** Plan et coupe du trou de poteau 58 et illustration du gobelet campaniforme retrouvé dans son remplissage (Dao. R. Ferrette/S. Le Berre/T. Nicolas-Inrap).
- Fig. 16 :** Illustration du récipient biconique 267 (T. Nicolas-Inrap).
- Fig. 17 :** Plan et coupe de la fosse 428 et illustration du fragment de vase-silo retrouvé dans son comblement (Dao R. Ferrette/T. Nicolas-Inrap).
- Fig. 18 :** Plan et coupes des cercles 296 et 312 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 19 :** Mobilier découvert dans le remplissage du cercle 312 (Dao T. Nicolas-Inrap).
- Fig. 20 :** Plan du fossé 352/365 avec la localisation des sondages et profils du fossé. Cliché du lissoir découvert dans le sondage 3201 (Dao R. Ferrette-Inrap, cliché V. Brisotto-Inrap).
- Fig. 21 :** Plans et coupes des TP 384 et 381. Illustration du mobilier découvert dans 384 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette/T. Nicolas-Inrap).
- Fig. 22 :** Le bâtiment 1 et son environnement (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 23 :** Plan et coupes des négatifs de poteaux du bâtiment 1 et de la fosse 305 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 24 :** Plan et coupe de l'incinération 250, illustration du contenu en céramique et du macro outillage 251 (Dao R. Ferrette/T. Nicolas/V. Brisotto-Inrap).
- Fig. 25 :** Illustration en vert du réseau fossoyé antique organisé pour partie le long d'un chemin et de deux limites nord-sud (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 26 :** Localisation des sondages effectués dans le tracé A et présentation des coupes (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 27 :** Relation entre le tracé A et les fossés 264 et 272 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 28 :** Profil du fossé 67 et chronologie relative entre 66 et 67 à la hauteur du sondage 3079 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 29 :** Proposition de relation stratigraphique entre le tracé A et le fossé 264 d'après les coupes des sondages 3088, 3016, 3072 et 3071 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 30 :** Proposition d'évolution du tracé A (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 31 :** Localisation des sondages effectués dans le tracé B et présentation des coupes (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 32 :** Relation entre le tracé B et les fossés 264, 272 et le tracé C (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 33 :** Plan et coupes des sondages 3174, 3142, 3135, 3187 et 3177 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 34 :** Proposition d'évolution du tracé B (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 35 :** Plan et coupes de la limite nord du chemin est-ouest (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 36 :** Illustration du pot découvert dans le remplissage du fossé 64 (Dao R. Delage-Inrap).
- Fig. 37 :** Plan synthétique sur l'organisation de la limite nord du chemin est-ouest (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 38 :** Plan et coupes de la limite sud du chemin est-ouest (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 39 :** Plan de détail des creusements successifs entre les sondages 3006 et 3208 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 40 :** Succession chronologique supposée des fossés des sondages 3006 à 3208 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 41 :** Plan de la partie orientale de la limite sud du chemin et son contact avec les tracés A et B (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 42 :** Plans évolutifs des tracés A, B et du chemin est-ouest (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 43 :** Plan de la parcelle A avec la localisation des sondages et profils de ses fossés (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 44 :** Cruche à pâte claire du fossé 268 et pot ansé découvert dans la fosse 158 (Dao R. Delage-Inrap).
- Fig. 45 :** Plan de localisation du bâtiment 2 au sein de la parcelle A. Détails de l'édifice et profils des trous de poteau (S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 46 :** Plan de la parcelle B avec la localisation des sondages et profil de des fossés (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 47 :** Plan du tracé C avec la localisation des sondages et profil des fossés (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 48 :** Hypothèse d'évolution des fossés 145, 409, 410, 193 et 205 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 49 :** Mobilier du tracé C (Dao R. Delage-Inrap).
- Fig. 50 :** Hypothèse de restitution en plan de la parcelle A et de ses aménagements (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 51 :** Plan de la parcelle B et de ses aménagements internes (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 52 :** Propositions de fonctionnement du bâtiment 2 avec les parcelles A et B (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 53 :** Plan de la parcelle C avec la localisation des sondages et profils du fossé 108/166 et des négatifs de la clôture C3 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 54 :** Illustration de la statuette en terre blanche découverte lors du décapage du fossé 108/166 (R. Delage-Inrap).

- Fig. 55 :** Plan du bâtiment 3 et de son environnement, coupes de ses négatifs et des trous de poteau isolés (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 56 :** Relevés en plan et en coupe de la fosse 454. Illustration de l'amphore Dr. 20 (Dao R. Ferrette/R. Delage-Inrap).
- Fig. 57 :** Relevés en plan et en coupe des creusements 451, 165, 427 et 62 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 58 :** Plan de la parcelle D avec la localisation des sondages et profils du fossé 56/139, du TP 138 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 59 :** Plan du bâtiment 4 et de son environnement, coupes de ses négatifs et des trous de poteau dits isolés (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 60 :** Plan des limites des parcelles E et F avec en grisé la matérialisation de la dépression 54 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 61 :** Plan des limites est et sud de la parcelle E avec l'implantation des sondages. Profils des fossés 55/391/391b et 90 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette).
- Fig. 62 :** Illustration du pot en céramique commune sombre tournée découvert dans le remplissage du fossé 55 sondage 3159 (Dao R. Delage-Inrap).
- Fig. 63 :** Illustration du plat en céramique modelée retrouvé dans le remplissage de la structure 467 (R. Delage-Inrap).
- Fig. 64 :** Polissoir découvert dans le fossé 90 sondage 3018 et élément de dallage issu du même sondage (V. Brisotto-Inrap).
- Fig. 65 :** Plan du fossé 24 avec la localisation des sondages et relevés des coupes (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 66 :** Parcelles E et F. Localisation des coupes 1 et 2, des sondages des fossés 70, 53 44 et 425. Profils les des fossés et des fosses 419 et 420 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 67 :** Coupes 1, 2 et du sondage 3008 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 68 :** Illustration du fond en verre retrouvé dans le remplissage supérieur du fossé 425-sondage 3221 (L. Simon-Inrap).
- Fig. 69 :** Plan de localisation des bâtiments 5 et 6 à l'intérieur des parcelles E et F. Plans détaillés des constructions et profils des négatifs de poteaux (Dao R. Ferrette-inrap).
- Fig. 70 :** Plan et coupes des fosses 380, 392 et 418 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 71 :** Plan et coupes des aménagements 366, 367, 80, 81 et 83 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 72 :** Evolution supposée des parcelles E et F (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 73 :** Illustration du mobilier du dépôt 54.3 (R. Delage-Inrap).
- Fig. 74 :** Illustration du mobilier du dépôt 54.2 (R. Delage-Inrap).
- Fig. 75 :** Plan de localisation et relevés des profils des fossés 7/28, 2, 8 et 217 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 76 :** Localisation des fosses 281, 377 et 391 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 77 :** Plan et coupe de la fosse 281 (Dao S. Le Berre-Inrap).
- Fig. 78 :** Plan et coupe de la fosse 291 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 79 :** Urne en céramique 291 (Dao R. Delage-Inrap).
- Fig. 80 :** Plan et coupe de la fosse 377 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 81 :** Amas osseux en cours de dégagement. On remarque au centre une absence d'ossement qui pourrait être liée à la présence d'un élément périsable n'ayant laissé aucune trace : textile, offrande alimentaire... (M. Le Puil-Texier-Inrap).
- Fig. 82 :** Détail d'un fragment de maxillaire droit de l'individu (M. Le Puil-Texier-Inrap).
- Fig. 83 :** Représentation proportionnelle des os par région anatomique provenant de la tombe 377.
- Fig. 84 :** Urne en céramique 377 (Dao R. Delage-Inrap).
- Fig. 85 :** Plan de localisation et coupes des fosses 43 et 462 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 86 :** Plan de localisation et coupes des fosses 161, 160 et 140 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 87 :** *Catillus* découvert dans la fosse 202 (Dao et clichés V. Brisotto-Inrap).
- Fig. 88 :** Plan de localisation des structures 189, 190, 199, 202, 245, 246 et 444. Coupes et relevés en plan (Dao S. Le Berre, R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 89 :** Plan de localisation et coupes des structures 178, 218, 219, 234, 472 et 475. (Dao S. Le Berre, R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 90 :** Illustration de la succession des aménagements élaborée à partir des données stratigraphiques (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 91 :** Plans synthétiques des phases 1 à 4-état 1 des aménagements du groupe 2 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 92 :** Plans synthétiques des phases 4-état 2 à 7 des aménagements du groupe 2 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 93 :** Plan des aménagements du groupe 3 (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 94 :** Plan et coupes des aménagements du groupe 3 dans la partie nord de la fouille (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 95 :** Plan et coupes des aménagements du groupe 3 dans la partie sud de la fouille (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 96 :** Plan et coupes des aménagements du groupe 4 (Dao S. Le Berre/R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 97 :** Les occupations du Bronze final/Premier âge du Fer (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 98 :** Localisation des structures funéraires dans l'emprise de la fouille (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 99 :** Le site de La Grande Chapelle et son environnement à l'âge du Bronze final (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Blanchet 2010).
- Fig. 100 :** Plans simplifiés de l'évolution du site de La Grande Chapelle à l'époque romaine (Dao R. Ferrette-Inrap).
- Fig. 101 :** Le réseau fossoyé romain du site de La Grande Chapelle confronté aux données de la prospection aérienne et aux résultats du diagnostic (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Roy 2008).
- Fig. 102 :** Evocation du parcours possible du chemin du site de La Grande Chapelle dans l'environnement de la fouille (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Blanchet 2010).
- Fig. 103 :** Les occupations altomédiévales des sites 1 et 2 de la ZAC de La Tourelle et les fossés du groupe 3 du site de La Grande Chapelle (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Blanchet 2010 et Mentele 2010).
- Fig. 104 :** Les fossés du groupe 4 de La Grande Chapelle. Confrontation avec les résultats du diagnostic de la parcelle 52 (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Roy 2008).
- Fig. 105 :** Report des fossés du groupe 4 de La Grande Chapelle sur un extrait du plan-terrier du Duché de Penthièvre (Dao R. Ferrette-Inrap, d'après Blanchet 2010).

III Annexes et inventaires

- Fig. 106** : Mobilier du TP 58 et du point de mobilier 267 (Dao T. Nicolas-Inrap).
- Fig. 107** : Mobilier de la fosse 428 (Dao T. Nicolas-Inrap).
- Fig. 108** : Mobilier du cercle 312, du Sd. 3098 et du TP 384 (Dao T. Nicolas-Inrap).
- Fig. 109** : Incinération 250 (Dao T. Nicolas-Inrap).
- Fig. 110** : Céramiques gallo-romaines du contexte F054 (Dao R. Delage-Inrap).
- Fig. 111** : Terres cuites (pesons) gallo-romains du contexte F055 (Clichés et Dao R. Delage-Inrap).
- Fig. 112** : Céramiques gallo-romaines du contexte F145 (Dao R. Delage-Inrap).
- Fig. 113** : Figurine gallo-romaine du contexte F166 (cliché R. Delage-Inrap).
- Fig. 114** : Céramiques gallo-romaines remarquables issues de divers contextes du site (Dao R. Delage-Inrap).
- Fig. 115** : Mobilier en verre du site de La Grande Chapelle (Dao L. Simon-Inrap).
- Fig. 116** : Répartition de l'assemblage lithique de La Grande Chapelle (Dao R. Ferrette, V. Brisotto-Inrap).
- Fig. 117** : Lamballe, La Grande Chapelle, 1, 2, 3 : *catillus* ; 4 : *meta* (Dao V. Brisotto-Inrap).
- Fig. 118** : Lamballe, La Grande Chapelle : 1 a face supérieure d'un *catillus* utilisée en polissoir, 1b/c : dépôt d'oxyde sur face active et flanc de la meule ; 2 : polissoir ; 3 : ciseau sur éclat de hache en dolérite ? ; 4 : lissoir ; 5 : élément de dallage en plaque de schiste tacheté (cliché V. Brisotto-Inrap).
- Fig. 119** : Lamballe, La Grande Chapelle, 1: table de broyage ?, 2,3 : polissoirs, 4 : palet (Dao V. Brisotto-Inrap).
- Fig. 120** : Représentation proportionnelle des os par région anatomique provenant de la tombe 377.

Inventaire des clichés

- Cliché 1** : Vue en plan depuis le sud de la relation en plan entre les fossés 344 et 352/365 (A.-S. Paranthoën-Inrap, 07.08.2013-1767).
- Cliché 2** : Vue depuis l'est de la relation en plan et en coupe entre le cercle 296 et le fossé 344 (A. Valérien-Inrap, 07.08.2013-1790).
- Cliché 3** : Vue de la coupe ouest du sondage 3131 révélant l'antériorité du creusement 273/290 par rapport au tracé nord-sud 274 (A.-S. Paranthoën-Inrap, 31.07.2013-1683).
- Cliché 4** : Vue depuis le sud de la chronologie relative entre le fossé 204 du groupe 3 et le creusement 217 au comblement de surface charbonneux (O. Morin-Inrap, 31.07.2014-1708).
- Cliché 5a et 5b** : Vue du résultat du nettoyage manuel en plan du croisement entre les tracés fossoyés 135, 410 et 197 (A.-S. Paranthoën-Inrap, 24.07.2013-8837).
- Cliché 6** : Coupe sud du sondage 3021 intégrant des blocs de grès et de quartz. On observe une différence de remplissage assez nette entre les parties est et ouest de la coupe (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 17.07.2013-1493).
- Cliché 7** : Coupe est du sondage 3002. La différence de remplissage est nette entre les portions nord et sud de la coupe. Le sédiment brun qui caractérise le comblement du fossé 13/23/45 est aussi visible sur la coupe nord de la fenêtre (S. Le Forestier-Inrap, 12.07.2013-1422).
- Cliché 8** : Vue de la fosse 428 entièrement vidée et du fragment de vase-silo (S. Le Forestier-Inrap, 31.07.2013-1655).
- Cliché 9** : Vue depuis le nord du cercle 296 en fin de fouille. Le creusement sondé à l'intérieur correspond à 321 (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 08.08.2013-1827).
- Cliché 10** : Coupe ouest des cercles 312 et 296 sondage 3178 (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 06.08.2013-9095).
- Cliché 11** : Coupe sud du sondage 3195 (A. Valérien-Inrap, 07.08.2013-1801).
- Cliché 12** : Coupe sud du sondage 3197 (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 08.08.2013-1812).
- Cliché 13** : Vue de l'incinération 250 après un premier nettoyage. Les contours de la fosse d'accueil sont très diffus (C. Guého-Inrap, 15.07.2013-1428).
- Cliché 14** : Vue de l'incinération 250 en cours de fouille. Le récipient fracturé ne repose pas directement sur le fond de la fosse (C. Guého-Inrap, 15.07.2013-1438).
- Cliché 15** : Vue depuis l'est du sondage 3113. L'impression est un fonctionnement non synchrone du segment de fossé 273 et du creusement 272/265. Les données de la longitudinale 3138 corrigent cette vision en affirmant un lien fonctionnel entre ces trois creusements (H. Le Guennic-stagiaire, 30.07.2013-1666).
- Cliché 16** : Coupe sud du sondage 3072. Malgré des différences ténues, le segment 191 du tracé A semble bien couper le fossé 264 (R. Ferrette-Inrap, 23.07. 2012-8815).
- Cliché 17** : Coupe nord du sondage 3041 montrant les deux états du tracé dans ce secteur de la fouille (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 22.07.2013-1532).
- Cliché 18** : Sondage 3173 en plan montrant l'antériorité du fossé 197 (tracé B) par rapport au fossé 272 (R. Ferrette-Inrap, 06.08.2013-1745).
- Cliché 19** : Sondage 3082 depuis l'ouest. Le tracé B (segment 197) coupe à première vue la limite est-ouest C. Notons qu'une humidification partielle, un traçage des contours et une vue non zénithale brouillent quelque peu la lecture (J.-F. Royer-Inrap, 24.07.2013-1580).
- Cliché 20** : Vue zénithale depuis l'est des sondages 3142 et 3174 en cours de fouille (A) et restitution des parcours des creusements (B) (A. Herbert-Inrap, 03.08.2013-9055, Dao R. Ferrette-Inrap).
- Cliché 21** : Sondage 3135 coupe sud. On perçoit la chronologie relative entre les fossés 67 et 476, ainsi qu'un probable troisième fossé se développant sur le flanc ouest de 476 (A. Herbert-Inrap, 31.07.2013-1699).
- Cliché 22** : Sondage 3177. Vue de la coupe sud de la fosse 471 coupée à gauche par le fossé 440 fouillé partiellement (A. Herbert-Inrap, 06.08.2013-1758).
- Cliché 23** : Vue depuis l'est de la bande blanchâtre 63 occupant l'espace centrale du chemin nord-sud et encadrée par ses deux fossés bordiers (A. Herbert-Inrap, 31.07.2013-896).
- Cliché 24** : Vue depuis l'ouest des ornières 464 (à gauche) et 463 (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 31.07.2013-8969).
- Cliché 25** : Sondage 3114 coupe ouest. Illustration du profil et du comblement du fossé 30/34/64 (B. Simier-Inrap, 30.07.2013-8935).
- Cliché 26** : Détail du pot ansé à pâte grise découvert dans le remplissage du fossé 64 (B. Simier-Inrap, 30.07.2013-8943).
- Cliché 27** : Vue depuis l'ouest de la jonction entre les fossés 39 et 64. Malgré l'ombre, on perçoit bien les relations stratigraphiques entre les deux, tout comme le caractère très oxydé des remplissages, notamment de 64, qui traduit une stagnation d'eau (H. Le Guennic-Stagiaire, 31.07.2014-1688).
- Cliché 28** : Sondage 3156 coupe est. Vue de gauche à droite des fossés 50, 55 et 391. Le remplissage de ce dernier semble coupé par un creusement au comblement gris (R. Ferrette-Inrap, 02.08.2013-1725).
- Cliché 29** : Sondage 3163 depuis le nord-ouest. Vue de l'arrêt du fossé 24 au premier plan qui vient couper le fossé 391. A gauche de la mire, l'empreinte grise correspond à la terminaison du fossé 465 (R. Ferrette-Inrap, 03.08.2013-9034).

- Cliché 30 :** Sondage 3180 coupe ouest. Vue des profils des fossés 65/465 et 49/466 qui se sont comblés naturellement (R. Ferrette-Inrap, 07.08.2013-9100).
- Cliché 31 :** Sondage 3208 coupe sud. Vue de la terminaison du fossé 49/465 au comblement naturel. A l'est, l'arrêt d'un second creusement, moins profond, est interprété comme la fin du fossé 391 (H. Le Guennic-Stagiaire, 09.08.2013-1834).
- Cliché 32 :** Vue depuis l'est du contact entre les tracés A et B et les limites fossoyées du chemin est-ouest avant l'ouverture du sondage 3174 (A. Herbert-Inrap, 31.07.2013-8965).
- Cliché 33 :** Vue depuis l'est de la trajectoire rectiligne des ornières 464 et 463 qui n'est pas impactée par un creusement nord-sud. Le négatif grisâtre, bien visible de part et d'autre de celles-ci, correspond au fossé 60 du tracé B (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 02.08.2013-9008).
- Cliché 34 :** Vue depuis l'est du bâtiment 2. Au premier plan, les négatifs 182, 209 et 212 très arasés (B. Simier-Inrap, 25.07.2012-8856).
- Cliché 35 :** Sondage 3143, profil nord du fossé 226 montrant un comblement avant tout naturel (R. Ferrette-Inrap, 01.08.2013-1712).
- Cliché 36 :** Sondage 3182, profil est du fossé 223 montrant un comblement naturel dans sa partie inférieure (R. Ferrette-Inrap, 07.08.2013-9103).
- Cliché 37 :** Sondage 3152 depuis le sud. Vue de la terminaison ouest du fossé 205 qui détruit en partie le fossé 193 encore présent sur la gauche du cliché (H. Le Guennic-Stagiaire, 02.08.2013-9019).
- Cliché 38 :** Vue de l'amphore Dr. 20 au moment de son apparition et d'une partie de l'US 2 qui vient la combler (A. Valérien-Inrap, 02.08.2012-9027).
- Cliché 39 :** Vue de l'amphore Dr. 20 en fin de fouille (A. Valérien-Inrap, 02.08.2012-9027).
- Cliché 40 :** Coupe nord du sondage 3058 montrant la juxtaposition des fossés 55 et 391. Au premier plan, la cuvette correspond à l'amorce de l'arrêt de 391 dont la partie sommitale a été mal comprise (G. Joüan-des-Longrets-Inrap, 23.07.2013-1555).
- Cliché 41 :** Vue depuis l'est du sondage 3027. On observe très nettement les deux creusements 55 et 391b aux gabarits différents ainsi que l'arrêt très net du second et la poursuite du premier (H. Le Guennic-Stagiaire, 18.07.2013-8755).
- Cliché 42 :** Vue depuis le sud de la jonction entre les fossés 55 et 90 brisée par un sondage mécanique. On note que le bord sud de 127 est dans la continuité de celui du fossé 90 (H. Le Guennic-Stagiaire, 23.07.2013-8801).
- Cliché 43 :** Sondage 3022, coupe est du fossé 90. Outre un arasement évident du creusement, on perçoit bien la couche intermédiaire riche en altérite, absente dans les sondages 3018 et 3019 (B. Simier-Inrap, 17.07.2013-8736).
- Cliché 44 :** Vue depuis le nord de l'US 54. 4 formant le sommet du talus du fossé 53 situé à sa gauche. En arrière-plan, un épandage de terres cuites architecturales antiques postérieur à l'abandon du fossé (B. Simier-Inrap, 10.07.2013-8552).
- Cliché 45 :** Vue de la coupe nord du sondage 3214 avec en arrière-plan le dépôt terrestre 54.2 (A. Herbert-Inrap, 09.08.2013-1839).
- Cliché 46 :** Vue de la coupe ouest du sondage 3213 montrant la dynamique de remplissage du fossé 53. A noter au fond du creusement, la couche 53.10 riche en charbons de bois (A. Herbert-Inrap, 09.08.2013-1841).
- Cliché 47 :** Vue de la coupe est du fossé 425 sondage 3218 (A. Valérien-Inrap, 12.08.2013-1871).
- Cliché 48 :** Vue de la coupe est du fossé 425 sondage 3212 (R. Ferrette-Inrap, 09.08.2013-1855).
- Cliché 49 :** Vue depuis l'est des TP 389 à 387 après enlèvement de la couche de terre 54.1 visible en arrière-plan. Au premier plan, le négatif rectiligne 390 et sur la gauche du cliché l'amas de pierres 386 (B. Simier-Inrap, 10.07.2013-8583).
- Cliché 50 :** Vue depuis le sud de la saignée 390 et des TP 389 et 387 après fouille, précédés de l'amas de pierre 386 (B. Simier-Inrap, 17.07.2013-8679).
- Cliché 51 :** Vue depuis l'ouest des fosses 367 à gauche et 366 à droite de la mire et masquées par un amas de tuiles. Au sud de la mire, le TP 83. La couche brun gris correspond à 54. 3, la concentration d'argile cuite à 379 (B. Simier-Inrap, 10.07.2013-8567).
- Cliché 52 :** Vue depuis l'est de la couche de matériaux de construction 54.10 avec au centre un fragment de sol en béton. A l'arrière-plan, le talus fossilisé (54.4) du fossé 53 recouvert par 54.10. La couche de terre brune correspond à 54.3 antérieure à 54.2 déjà enlevée (B. Simier-Inrap, 10.07.2013-8545).
- Cliché 53 :** Vue générale de la portion sud du creusement 54 avec la numérotation des aménagements. A gauche du cliché, seul le second état du fossé 90 est clairement visible (B. Simier-Inrap, 10.07.2013-8593).
- Cliché 54 :** Vue de la fosse 281 après un premier nettoyage de surface (C. Guého-Inrap, 16.07.2013-8669).
- Cliché 55 :** Vue en coupe du dépôt homogène comblant la fosse 281 et de la cruche à pâte claire (C. Guého-Inrap, 16.07.2013-1469).
- Cliché 56 :** Vue de la fosse 291 après un premier nettoyage de surface. On note parfaitement les nombreuses perturbations dues à des fousseurs qui ont entraîné des remontées charbonneuses ainsi que le pendage de l'urne (C. Guého-Inrap, 16.07.2013-1460).
- Cliché 57 :** Coupe de la fosse 291. Son remplissage est fortement bouleversé par des galeries (C. Guého-Inrap, 17.07.2013-1494).
- Cliché 58 :** Vue de la fosse 377 après un premier nettoyage de surface (A. Valérien-Inrap, 17.07.2013-8741).
- Cliché 59 :** Coupe de la fosse 377 (A. Valérien-Inrap, 18.07.2013-8762).
- Cliché 60 :** Vue du four 245 aux parois rouges en cours de fouille. On distingue l'US 1 au sommet et le dépôt charbonneux blanc qui recouvre son fond (A. Valérien-Inrap, 16.07.2013-8667).
- Cliché 61 :** Vue de la coupe de la fosse 202 dont le comblement intègre une meule et de nombreuses scories (G. Guého-Inrap, 22.07.2013-1567).
- Cliché 62 :** Coupe est de la fosse 199 montrant sa dynamique de remplissage. Au premier plan, le TP 199a (R. Ferrette-Inrap, 31.07.2013-8952).
- Cliché 63 :** Coupe ouest de la fosse 324 avec sa couche charbonneuse (J.-F. Royer-Inrap, 31.07.2013-1691).

Inventaire des tableaux

II Résultats

Tab. 1 : Dimensions de l'enclos 296.

Tab. 2 : Dimensions du fossé 352/365.

Tab 3 : Caractéristiques principales du bâtiment 1 attribué à la protohistoire.

Tab. 4 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 250.

Tab. 5 : Dimensions et nombre d'états (du sud vers le nord) du tracé A (profils est-ouest).

Tab. 6 : Dimensions et nombre d'états (du sud vers le nord) du tracé B (profils est-ouest).

Tab. 7 : Dimensions et nombre d'états (d'ouest en est) des fossés nord du chemin.

Tab. 8 : Dimensions des négatifs de poteau du bâtiment 2 ou associés à celui-ci.

Tab. 9 : Dimensions et mobiliers des négatifs des clôtures C1 et C2.

Tab. 10 : Dimensions et mobiliers des négatifs de la clôture C3.

Tab. 11 : Dimensions et mobiliers des aménagements du bâtiment 3.

Tab. 12 : Dimensions et mobiliers des aménagements du bâtiment 4.

Tab. 13 : Dimensions et mobiliers des TP 59 à 98.

Tab. 14 : Dimensions et mobiliers des négatifs du bâtiment 5.

Tab. 15 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 291.

Tab. 16 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 377.

Tab. 17 : Caractéristiques dimensionnelles du fossé 12/19/117/135/204.

Tab. 18 : Dimensions du fossé 13/23/45/92/208/247/286/302.

Tab. 19 : Dimensions en cm (L = largeur, P = profondeur) des fossés 274, 276, 278, 279/284 et 283.

III Annexes et inventaires

Tab. 20 : Inventaire par structures des objets lithiques.

Tab. 22 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 291.

Tab. 21 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 250.

Tab. 23 : Représentation pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe 377.

Chronologie

Âge du Bronze,
Âge du Fer,
Antiquité,
Temps modernes.

Sujets et thèmes

Habitat rural,
Bâtiment,
Foyer,
Fosses.

La fouille préventive de La Grande Chapelle à Lamballe dans les Côtes-d'Armor fait suite au projet de construction d'un lotissement par la société Amel. Le terrain exploré s'étend sur le versant nord-est du plateau de La Tourelle et domine la vallée du Gouessant. Compte tenu d'un contexte topographique et naturel favorable, l'environnement archéologique de la zone d'étude est assez riche en indices de sites.

Au sommet du plateau de La Tourelle, à quelques centaines de mètres de la fouille de 2013, deux importantes opérations intéressant la Préhistoire et la Protohistoire ont été réalisées par l'Inrap en 2008. A l'ouest de l'intervention, un enclos attribué à l'époque romaine a été repéré en photographie aérienne, tandis qu'un gisement de surface de la même période est signalé à 500 m sur l'amorce du versant nord-ouest du plateau, au lieu-dit La Corne de Cerf. A l'est de l'intervention, un gisement préhistorique est répertorié et un dépôt métallique de l'âge du Bronze a également été découvert à proximité du Gouessant au XIXe siècle.

L'intervention de 2013 couvre une superficie de 10 500 m². Les vestiges retrouvés se cantonnent uniquement à des structures en creux. Ils intéressent un large spectre chronologique puisqu'ils s'étendent du Bronze ancien à l'époque moderne. L'essentiel se rapporte toutefois à l'époque romaine.

Pour les époques anciennes, on mettra en avant la découverte de deux cercles funéraires d'un diamètre de 17 m à l'extérieur et qui présentent la particularité d'être géminés. Datés de l'âge du Bronze final d'après la céramique, ils sont mis en relation avec l'enceinte monumentale de la même période étudiée en 2008 par S. Blanchet (Inrap). L'âge du Fer est peu représenté et se résume à une incinération.

La période romaine se caractérise par une succession complexe d'organisations fossoyées, se déclinant en six phases, dont la plus ancienne, sans doute un enclos partiellement conservé dans l'emprise, doit remonter au tout début du Haut-Empire, voire un peu avant. Le milieu du Ier siècle marque l'apparition d'un axe de circulation est-ouest d'une envergure de 30 pieds sur lequel vont se greffer des parcelles accueillant parfois des bâtiments sur poteaux plantés et des clôtures. Le milieu du IIe siècle au plus tôt marque une refonte du paysage avec la disparition du chemin.

L'occupation se poursuit cependant au moins jusqu'au dernier tiers du suivant d'après le numéraire. De rares vaisselles de table indiquent d'ailleurs une fréquentation du site dans le courant du IVe siècle.

Ces organisations sont interprétées comme une partie d'une exploitation agricole dont le siège se trouve hors de l'emprise d'étude. La fouille ne permet pas toutefois de rattacher avec assurance toutes les phases à l'enclos repéré en prospection aérienne pourtant proche. Quelques éléments mobiliers (moellons, pavement en schiste et en marbre, fragment de sol de béton) témoignent en effet de l'existence d'un établissement d'importance à proximité, construit pour partie en dur. La direction prise par le chemin est-ouest semble indiquer qu'il pourrait s'agir du gisement de La Corne de Cerf. L'hypothèse que les occupations de La Grande Chapelle appartiennent à la pars rustica d'une villa reste donc posée.

Après l'Antiquité, seuls des fossés ont été mis en évidence. Deux d'entre eux semblent concerner le Moyen Âge, sans qu'il soit possible d'affiner la datation faute de mobilier. Plusieurs autres constituent des limites de champs datés de l'époque moderne.